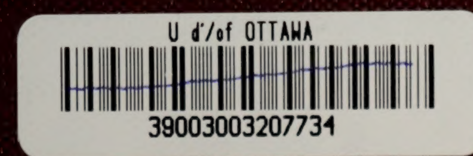

U d'/of OTTAWA
39003003207734

*Burt Franklin: Bibliography and Reference Series #80*

# LES SOURCES

DE

# L'HISTOIRE DE FRANCE

VOLUME V.

This book is printed on paper with a longevity expectancy of three hundred years and with at least twenty-five per cent rag content.

# LES SOURCES

DE

# L'HISTOIRE DE FRANCE

## DES ORIGINES AUX GUERRES D'ITALIE (1494)

PAR

**Auguste MOLINIER**

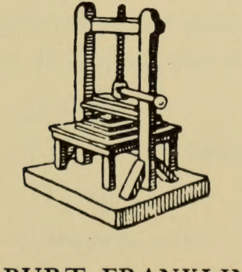
INTRODUCTION GENERALE

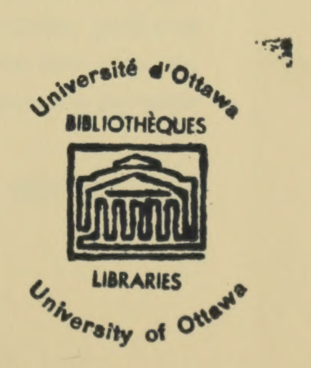
LES VALOIS (suite), LOUIS XI ET CHARLES VIII

**(1461-1494)**

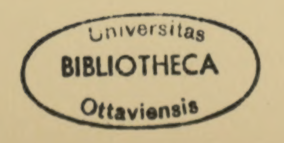
VOLUME V

*Burt Franklin: Bibliography and Reference Series #80*






BURT FRANKLIN
NEW YORK



Published By
BURT FRANKLIN
235 East 44th St.
New York, N.Y. 10017

ORIGINALLY PUBLISHED
PARIS: 1904



Printed in U.S.A.

# AVERTISSEMENT

*L'introduction au Manuel des* Sources de l'histoire de France *qui paraît en tête du présent fascicule a été achevée le 16 mars 1904, ainsi qu'Auguste Molinier l'a marqué lui-même. L'auteur est mort deux mois plus tard, le 19 mai. A cette date, le manuscrit du cinquième fascicule était tout entier aux mains de l'imprimeur; les trois premières feuilles étaient tirées et le bon à tirer de la feuille 4 était donné; enfin l'auteur avait revu la mise en pages jusqu'au n° 106 (page* LXXIV*) et les placards jusqu'au n° 147 (page* CII*). M. Émile Molinier ayant bien voulu me confier le soin de surveiller l'impression du volume, je suis responsable de la correction des épreuves à partir de la feuille 7. Est-il besoin de dire que j'ai scrupuleusement respecté la rédaction établie par Auguste Molinier? Les quelques corrections que je me suis permises touchent uniquement à la forme, non au fond, et je crois pouvoir affirmer, étant donnée la longue intimité dans laquelle j'ai vécu avec Auguste Molinier, qu'il n'en est aucune qu'il n'eût approuvée, si elle avait pu lui être proposée. On ne s'apercevra pas trop, je l'espère, que le maître n'a pu revoir son œuvre jusqu'au bout.*

Charles BÉMONT.

# INTRODUCTION

Le cinquième fascicule (1) du présent *Manuel* embrasse la période comprise entre les années 1461-1494, de l'avènement de Louis XI à l'expédition de Charles VIII en Italie. C'est après longues réflexions que l'auteur a adopté cette date pour terme final de ses recherches ; d'ordinaire les historiens divisent leur sujet par règnes, division parfois bien factice et peu commode. Il a semblé plus raisonnable de laisser à d'autres érudits le soin d'étudier dans leur ensemble les sources de l'histoire de ces guerres italiennes, qui marquent un changement si profond dans la politique de la royauté française. Dès lors, maîtresse à peu près absolue à l'intérieur du royaume, celle-ci va se lancer dans des entreprises aventureuses, fort brillantes il est vrai, mais où elle trouvera plus de revers et de déconvenues que de victoires, et dont seule la vieille ennemie des Valois, la maison d'Autriche, tirera quelque profit. Au changement de politique répond un changement dans la nature des sources ; les chroniques officielles disparaissent ou deviennent insignifiantes, les mémoires personnels se multiplient, les correspondances diplomatiques, les relations d'ambassades prennent une ampleur jusqu'alors inconnue ; enfin le gouvernement royal lui-même commence à se servir de l'imprimerie, soit pour faire connaître aux sujets les principaux événements du jour, soit encore pour exercer une action sur l'opinion publique.

C'est donc aux guerres d'Italie que nous arrêtons notre exposé ; sans doute, pour quelques auteurs, pour quelques faits, il nous a fallu dépasser cette date précise de 1494 ; il était impossible, par exemple, de ne point parler des deux derniers livres des *Mémoires*

(1) Le sixième et dernier renfermera la table générale des noms et des matières.

de Commynes ou d'omettre les lettres de ce diplomate, mais ce sont là menus inconvénients, qu'il suffit de signaler au passage; quelque date finale qu'on eût adoptée, des difficultés analogues auraient reparu. L'histoire est pour ainsi dire un tissu sans fin, un enchevêtrement de trames compliquées, et toute coupure dans ce vaste ensemble est forcément arbitraire.

Les auteurs de la suite de l'ouvrage auront à leur tour à expliquer aux lecteurs leur plan et leur méthode, à exposer les vicissitudes subies durant chaque période par la littérature historique. On voudrait pour le moment, sans aucunement empiéter sur le domaine qui leur est réservé, tracer un tableau en raccourci de la littérature historique en France au moyen âge, énumérer et apprécier les principaux travaux dont cette littérature a été l'objet dans notre pays depuis la naissance de l'esprit critique, enfin marquer en quelques mots l'objet que l'auteur s'est proposé en composant le présent manuel, justifier le plan adopté et en tracer l'économie générale ; par la même occasion on s'expliquera sur quelques critiques adressées à l'ouvrage (1).

## I.

**1**. Ce n'est pas en quelques pages qu'on peut raconter en détail la lente évolution du genre historique au moyen âge ; à se borner aux auteurs principaux, aux textes les plus importants, un volume suffirait à peine pour traiter à fond ce chapitre de notre culture littéraire. Mais le présent ouvrage ne s'adresse pas aux seuls érudits de profession, il est aussi destiné aux étudiants et peut servir à toute personne lettrée, ayant le goût de l'information précise. Les uns et les autres trouveront peut-être quelque intérêt à la lecture de ce résumé ; ils y trouveront notés, sous une forme aussi condensée que possible, les faits essentiels qui dominent cette longue histoire, et exposées les lois qui durant plus de dix siècles ont réglé le lent développement de tout un genre littéraire.

Si l'on discute beaucoup sur la date à laquelle se clôt le moyen âge, l'accord n'est pas moins difficile à établir touchant la date initiale de cette même période. La faire débuter à 395, à la mort de

(1) Faut-il spécifier qu'il s'agit uniquement de critiques générales, portant sur la méthode? Les critiques de détail, du moment qu'elles seront fondées, seront toujours accueillies avec reconnaissance, l'auteur n'ayant jamais prétendu être infaillible.

Théodose le Grand, ou au 1[er] janvier 407, à l'entrée en Gaule des barbares d'outre-Rhin, est pur enfantillage; une époque historique ne commence pas à une date précise. Toutefois, si par moyen âge on entend l'oubli définitif de la culture littéraire antique, on peut placer le début de cette ère à la fin du v[e] ou au début du vi[e] siècle, au moment où apparaissent et triomphent les Francs. Extrêmement sauvages, ces grands enfants ont détruit les derniers restes de la culture romaine, et on peut suivre les progrès de leurs conquêtes à ceux de l'ignorance. L'Arvernie a vu fleurir au v[e] siècle le dernier poète latin de la Gaule, Sidoine Apollinaire, qui meurt vers 484; un demi-siècle plus tard, naît dans cette même province Grégoire de Tours; ce célèbre historien a reçu de la nature des dons autrement précieux que Sidoine, mais ces dons n'ont pas été cultivés, car, dans l'intervalle, les Francs ont conquis l'Arvernie, les écoles de rhétorique ont disparu, la classe riche a été appauvrie et décimée; de là l'infériorité littéraire de l'*Historia Francorum*, l'abaissement intellectuel dont cet ouvrage et les autres écrits de Grégoire sont la preuve vivante.

2. Ainsi donc on peut distinguer une première période, embrassant les cinq premiers siècles de notre ère. La culture, durant ces cinq cents ans, même après que le christianisme a gagné les classes élevées, est absolument païenne. La chose était inévitable : la nouvelle religion n'avait pas encore de traditions littéraires; pour apprendre l'art d'écrire, les règles du style et de la logique, il fallait de toute nécessité remonter aux vieux modèles, aux grands poètes et prosateurs des beaux temps. Certains esprits chagrins s'en offusquent, et jusqu'à la fin du moyen âge, jusqu'au triomphe de la Renaissance, il se trouvera des chrétiens austères pour condamner ce commerce, à leurs yeux plein de périls, avec des auteurs d'inspiration toute païenne. Mais en faisant siennes les traditions littéraires de l'antiquité, la nouvelle religion subissait une nécessité et obéissait à une loi historique; du moment qu'elle n'abolissait pas l'usage de la langue latine, elle adoptait les façons de penser, les habitudes d'esprit des générations qui avaient précédé la prédication de la nouvelle foi.

3. Or, il faut bien le reconnaître, en matière d'histoire, les idées des anciens ont de quoi nous étonner. L'histoire passe aujourd'hui pour une science qui se suffit à elle-même; elle a ses lois, sa méthode, et en racontant les faits anciens, l'historien digne de ce nom est tenu à la sincérité la plus entière; il doit parler *sine ira et studio.*

Cette obligation a été entrevue par certains philosophes latins, et on connaît la belle sentence de Cicéron : *ne rien cacher de vrai, ne rien dire de faux, tel est le devoir de l'historien.* Mais l'histoire est avant tout pour les anciens un genre littéraire, une branche de la rhétorique. Ce même Cicéron parle quelque part avec mépris des annalistes de Rome, qui ont été *non exornatores rerum, sed tantum narratores.* Sans doute, il le confesse, il n'est pas inutile de connaître les faits et les choses des temps passés, mais c'est à l'effet de meubler l'esprit, ici la curiosité scientifique n'a rien à voir; à cette étude l'orateur devra des effets d'éloquence, des arguments utiles à la cause. Le philosophe tirera également bon parti de ces recherches; les annales des temps passés lui fourniront des exemples utiles à mettre sous les yeux des jeunes gens, exemples de vices à fuir, de vertus à imiter. On sait d'autre part quelle place prépondérante la rhétorique, l'art oratoire tient dans les écoles publiques de l'époque romaine : apprendre à bien parler, à disposer d'une manière logique et harmonieuse les arguments et les faits, tel est l'objet que tout maître se propose. L'historien doit donc savoir orner son œuvre; non seulement il écrira aussi purement que possible, mais encore il est tenu d'entremêler à son récit des sentences, de sages réflexions, de composer ses récits. Il lira les discours authentiques, prononcés au Sénat ou sur la place publique, mais il serait malséant d'insérer dans un écrit apprêté un morceau d'une autre plume; il lui faudra donc s'inspirer des discours prononcés par ses héros pour des compositions nouvelles, où il fera entrer, s'il le veut, une partie de la harangue originale. De là à inventer de toutes pièces des harangues imaginaires, il n'y a qu'un pas, et c'est là, on le sait, licence que les historiens de tous les temps ont trop souvent prise.

**4.** En un mot, l'histoire à l'époque romaine est tout imprégnée de rhétorique, et telle elle va rester durant tout le moyen âge. Mais à d'autres égards encore les premiers chrétiens sont tributaires de leurs prédécesseurs. C'est ainsi que chacune des variétés du genre historique continue à être cultivée; l'antiquité avait connu des annales, où les faits étaient plus ou moins artistement groupés dans un ordre strictement chronologique; des histoires où de ces mêmes faits on composait des tableaux, des récits suivis; des biographies d'hommes célèbres, de héros; enfin des mémoires ou *commentarii*, écrits plus simples, destinés à fournir des matériaux aux futurs historiens; ce dernier usage, on le sait, s'est perpétué assez avant sous l'Empire. Tous ces genres historiques vont être cultivés par

les premiers chrétiens, mais ils subiront naturellement des modifications profondes à la suite du triomphe de la nouvelle foi ; ainsi on continuera comme par le passé à écrire des biographies, mais ce seront celles des saints, héros de la vraie religion, fondateurs ou chefs d'églises et de monastères.

5. En effet, si les usages littéraires changent en somme peu, par contre les idées se modifient au fur et à mesure que le monde des lettrés s'imprègne de christianisme. Mais ces modifications sont longtemps peu sensibles, en Gaule tout au moins. On sait comment la religion chrétienne dut lutter durant de longues années contre le paganisme dans notre pays ; il y eut peut-être dès le début du IIe siècle des communautés judéo-chrétiennes dans certaines villes maritimes telles que Marseille ; sous Marc-Aurèle l'église de Lyon est organisée, et bientôt des missionnaires, les uns partis de cette ville, les autres venus des pays grecs, vont prêcher l'Evangile jusque sur les bords de l'Atlantique et de la mer du Nord. Mais il faudra bien des années, bien des efforts, pour gagner au christianisme les masses rurales, et pour faire accepter le nouveau culte des patriciens et des classes éclairées. Longtemps, même après l'abolition officielle du paganisme sous Théodose, il y aura en Gaule des païens endurcis, et durant plusieurs siècles les conciles devront anathématiser et proscrire les adeptes plus ou moins conscients de ces vieilles superstitions. Bien mieux, certaines habitudes d'esprit survivent au changement de foi, et beaucoup de patriciens restent païens tout en confessant la foi nouvelle ; on ne saurait nier, par exemple, qu'Ausone, pourtant adepte des doctrines évangéliques, soit encore un Romain de la vieille école. Il en est d'ailleurs le dernier représentant notable ; la génération qui suit immédiatement la sienne est presque entièrement transformée : qu'on compare seulement les poésies du professeur de Bordeaux et celles de son parent, ami et correspondant, saint Paulin de Nole. La transformation morale de la Gaule, prise dans son ensemble, paraît donc s'être accomplie à la fin du IVe et au début du Ve siècle, vers le temps des grandes invasions.

6. Toutefois l'ancien ordre de choses ne mourra pas en un jour; si les néo-chrétiens ne croient plus aux dieux de l'Olympe, depuis longtemps bien délaissés de leurs adorateurs, ils ont conservé certaines habitudes d'esprit, certains modes de penser bien tenaces. En matière de philosophie de l'histoire, les Romains avaient des idées arrêtées que contrariaient fort les nouvelles doctrines ;

ils croyaient instinctivement à l'éternité de Rome et faisaient de cette ville la reine du monde, le centre auquel tout venait aboutir. L'histoire des pays méditerranéens, la seule qu'ils connussent, était à leurs yeux une dépendance de celle du Latium; une loi fatale avait contraint tous les peuples du bassin de la mer Intérieure à se fondre dans l'Empire, et l'unité romaine était le produit, l'aboutissement de tout un long et mystérieux travail. Cette théorie, application logique de la doctrine des causes finales, expliquait à peu près l'histoire grecque, gauloise ou asiatique. Mais tout à coup le christianisme apporte un élément nouveau, des notions historiques inconnues, qui vont déranger cet ensemble harmonieux et troubler cette belle assurance. Pour les Pères, le peuple romain n'est plus le centre du monde, ils lui substituent un petit peuple jusque-là mal connu et universellement méprisé : les Hébreux, disent-ils, nation jadis élue de Dieu, aujourd'hui réprouvée, ont seuls gardé durant des siècles le dépôt de la vraie foi; à l'histoire des douze tribus, il faut rattacher et subordonner celle de tout le monde gréco-romain, établir des synchronismes entre la suite des archontes et des consuls, et celle des juges, des prophètes et des rois de Juda et d'Israël. Il faut prouver que cette sagesse antique, dont Athènes et Rome sont si fières, n'a été qu'un pâle reflet, une lointaine émanation de celle du législateur hébreu, scribe du Très-Haut sur le mont Sinaï. De là tout un ensemble de travaux qui, plus ou moins bien compris, vont fournir au moyen âge occidental les éléments de sa chronologie. Les plus célèbres sont ceux du fameux Eusèbe de Césarée (✝ 338); les *Chronica* de cet auteur, dont on n'a plus le texte original complet, renferment une étude des systèmes chronologiques des différents peuples de l'antiquité, comparés à celui des Hébreux; à cette étude didactique l'auteur a joint une chronique universelle, où les faits sont datés d'après les règles établies dans le premier livre. Cette seconde partie de l'ouvrage, traduite en latin, continuée et augmentée vers 381 par saint Jérôme, aura au moyen âge une fortune extraordinaire et servira de modèle à une foule d'auteurs. C'est par saint Jérôme que le monde occidental connaîtra la chronologie sacrée et l'histoire des Gentils, et les calculs d'Eusèbe inspireront tous les chronographes du moyen âge; on peut même dire qu'ils ont été suivis jusqu'aux grands travaux des critiques modernes.

7. Mais cette chronique d'Eusèbe-Jérôme était bien sèche et monotone; un excellent écrivain des Gaules, le biographe de saint Martin, Sulpice-Sévère, s'impose la tâche de faire connaître à ses

compatriotes d'Occident cette histoire du peuple hébreu, si singulière et qui devait paraître si étrange à des esprits nourris de la littérature antique. Son *Historia sacra* est pour ainsi dire une transposition des livres historiques de la Bible ; les chefs, les grands prêtres du peuple juif y sont habillés à la romaine, et sont, on peut le dire, devenus méconnaissables. Écrit avec beaucoup de soin, l'ouvrage obtint un grand succès, qu'au point de vue littéraire il méritait assurément.

8. Eusèbe de Césarée avait fourni à la nouvelle école historique le cadre chronologique dans lequel elle va se mouvoir ; le même écrivain et quelques-uns de l'Église latine vont modifier profondément les idées philosophiques dont s'inspiraient jusqu'alors les annalistes. Les historiens romains, on vient de le rappeler, faisaient de l'unité de l'Empire le terme d'une longue évolution, à laquelle avaient inconsciemment travaillé une foule de générations humaines. De cette conception étroite va tout naturellement naître une nouvelle théorie, celle du plan providentiel, qui si longtemps dominera l'histoire ; elle apparaît déjà en germe chez les premiers apologistes chrétiens, qui s'évertuent à prouver que Dieu a souverainement conduit l'humanité, préparant ainsi mystérieusement l'avènement de la vraie religion. Cette idée inspire la fameuse *Præparatio evangelica* d'Eusèbe de Césarée, que d'ailleurs le moyen âge occidental n'a point directement connue ; mais on la retrouve dans des œuvres plus célèbres, mille fois copiées et incessamment lues et relues par tous les penseurs de la période médiévale. Le *De civitate Dei* de saint Augustin, composé pour répondre aux plaintes des chrétiens troublés dans leur foi par les désastres de 410 et la chute de la ville éternelle, est un long et, par endroits, éloquent exposé de cette théorie du plan providentiel, en même temps qu'une critique amère des religions et des sociétés antiques, de la *cité terrestre* opposée à la *cité de Dieu*. Saint Augustin s'occupe souvent d'histoire dans ce vaste ouvrage, travail de prédilection, auquel il consacra de longues années, mais les idées qu'il y développe ont été exposées à un point de vue plus spécialement historique par un de ses amis, l'espagnol Paul Orose, dont les *Adversus paganos historiarum libri VII* seront un des livres favoris de tous les chroniqueurs du moyen âge. C'est dans Orose, plus encore peut-être que dans l'*Historia miscella* de Paul Diacre, que ces écrivains apprendront l'histoire de Rome et de la Grèce, et ils feront passer dans leurs œuvres la substance de cette compilation assez mal venue et peu critique.

**9.** Saint Augustin et Paul Orose sont les meilleurs représentants de l'école chrétienne exaltée. Il ne faudrait pas croire que tous les écrivains d'alors aient ainsi absolument condamné les anciennes idées historiques. La chronique d'Eusèbe-Jérôme, chronique entièrement chrétienne, va inspirer une foule d'écrivains plus ou moins experts qui, à l'exemple de ces deux auteurs, raconteront l'histoire de leur temps sous forme d'annales, mais tous ces auteurs, d'ailleurs excellents chrétiens, montreront une prédilection très marquée pour l'histoire politique et civile, et tout en utilisant Eusèbe-Jérôme, y joindront d'autres sources d'esprit plus profane. Ces sources sont ce qu'on appelle les *Fastes consulaires* ou *Consularia*.

**10.** On explique ailleurs ce qu'on entend par là ; beaucoup d'anciens auteurs, dont Grégoire de Tours, appellent *consularia* des listes des consuls accompagnées de notes historiques. Ces listes ont été extrêmement nombreuses et variées, et on est encore mal fixé sur leur caractère et leur origine; certaines ont été dressées en Italie, à Ravenne ou à Rome; d'autres proviennent de Constantinople, et peut-être les annales qu'elles renfermaient avaient-elles à l'origine un caractère sinon officiel, du moins officieux. Mais plus tard, transportées un peu partout, elles entrent dans des ouvrages privés. La comparaison des chroniques, dans lesquelles on trouve trace de l'emploi de cette source particulière, a permis de reconstituer en quelque sorte ces *consularia* sous la forme originale. On les a utilisés en Espagne, dans le midi de la Gaule, à Angers, et c'est à ces annales dites d'Angers et d'Arles que Grégoire de Tours a emprunté les éléments de quelques chapitres des premiers livres de l'*Historia Francorum*.

Ces *consularia* ont un caractère tout différent de la chronique d'Eusèbe. Leurs auteurs s'intéressent non seulement à l'histoire de l'Église, mais aussi à l'histoire civile et politique, notent à la fois la mort des pontifes de Rome et les faits religieux, l'avènement et la mort des empereurs, les faits remarquables qui se passent à Ravenne ou à Constantinople, les révolutions du palais, les émeutes du cirque, les guerres et les traités. Combinés soit avec la chronique d'Eusèbe-Jérôme, soit avec tel ou tel de ces abrégés d'histoire sainte, dont beaucoup dès lors circulent, ces *consularia* donnent naissance aux chroniques universelles des temps barbares, qui seules nous fournissent un cadre chronologique à peu près exact. On donne ailleurs quelques détails sur ces œuvres, dont l'étude critique n'a été faite que de nos jours ; ce qui en subsiste n'est qu'un faible débris d'un vaste ensemble.

**11.** C'est des vᵉ et viᵉ siècles que datent ces chroniques universelles, à la fois religieuses et civiles. Dès le viiᵉ, ce genre de source change de caractère ; l'influence des idées chrétiennes, de plus en plus prédominante, le transforme profondément, et le cadre étroit et mal commode qui va servir à tous les historiens universels du moyen âge est dès lors en grande faveur; nous voulons parler de la division de l'histoire universelle en six âges. Cette division ne tient compte que de l'histoire juive et subordonne à cette histoire, fondée uniquement sur la Bible, celle du monde entier ; cette conception, fausse à la fois et enfantine, obtiendra un succès extraordinaire ; elle dominera jusqu'au xviiᵉ siècle et fera perdre à tous les annalistes le sens de l'histoire. Elle paraît d'abord en Espagne dans la chronique d'Isidore de Séville ; adoptée par les auteurs anglo-saxons, elle est portée par eux dans les monastères du continent et acceptée par tous les chroniqueurs du moyen âge.

**12.** Si cette singulière théorie a pu ainsi s'établir et triompher, elle doit cette fortune à l'affaiblissement de l'idée impériale. Pendant longtemps, ni les conquérants germains, fondateurs des royaumes barbares d'Espagne, de Gaule et d'Italie, ni l'Église, ne croient à la chute de Rome; l'empire d'Occident a disparu en 475, mais l'empire d'Orient subsiste et le remplace; les documents diplomatiques, comme les chroniques écrites dans l'ouest de l'Europe du vᵉ au viiᵉ siècle, prouvent qu'aux yeux de tous, le *basileus* de Byzance est l'héritier des Césars de Rome. Sans doute, l'autorité de ce maître lointain n'est guère effective, sauf dans une partie de la péninsule italique et dans quelques cantons de l'Espagne, mais chacun s'intéresse à ce qui se passe à Constantinople; Grégoire de Tours sur les bords de la Loire, Marius d'Avenches en Burgondie, se tiennent au courant des menus faits de la politique grecque, interrogent les pèlerins, les marchands de passage, sur les changements de souverains, les émeutes, les guerres et les défaites; on marque les années de règne des empereurs grecs à côté de celles des rois francs; en un mot, princes barbares et sujets romains se regardent comme habitant l'Empire. Au viiᵉ siècle, des chroniqueurs, tels que le Pseudo-Frédégaire, témoignent encore d'un certain intérêt pour les choses d'Orient, mais cet intérêt déjà faiblit, suite naturelle du progrès des ans, et au viiiᵉ les esprits sont prêts d'avance à accepter la révolution de l'an 800, le transfert de la dignité impériale aux Francs, la dépossession des césars grecs de leur vieille suprématie depuis longtemps bien illusoire. Inutile d'in-

sister ici sur les causes de cette évolution ; notons seulement en passant qu'elle s'explique tout naturellement par le long temps écoulé depuis le jour où les légions romaines ont quitté le sol gaulois.

**13**. On peut donc, dans les ouvrages historiques composés du v[e] au viii[e] siècle, suivre la lente modification des idées politiques. On a montré plus haut comment les croyances chrétiennes avaient mis assez longtemps à pénétrer l'histoire. L'histoire de l'Église, d'abord associée à celle du siècle, prend de jour en jour une place plus grande, et la plupart des écrivains, tous évêques, clercs ou moines, s'attachent avant tout à raconter les triomphes et les revers de la foi. Tel est le caractère saillant de la plus grande œuvre du vi[e] siècle, de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours. On a dit ailleurs quelle estime il faut faire de ce célèbre ouvrage, le plus remarquable, à coup sûr, de l'ère mérovingienne. Grégoire est ignorant et crédule, il écrit une langue à fois prétentieuse et barbare, mais c'est encore un historien ; fils dévoué de l'Église, digne représentant de l'épiscopat, il s'intéresse surtout à l'histoire de cette Église ; s'il rapporte les faits et gestes des princes barbares, c'est que ces faits et gestes touchent de près sa mère bien-aimée. Il a adopté sans aucune réserve les idées philosophiques des premiers apologistes et d'Eusèbe, le chroniqueur universel qu'il résume avec mille inexactitudes. Son premier livre renferme comme une courte introduction, une préface à l'histoire du sixième âge, qui s'ouvre à la naissance du Sauveur. Il n'oublie ni de raconter le martyre des premiers propagateurs de l'Évangile en Gaule, ni de vanter les vertus des confesseurs et des vierges, ni de mentionner les nombreux miracles opérés par la Divinité à la requête de ses pieux serviteurs. Les princes barbares sont par lui comblés d'éloges ou couverts d'injures, suivant qu'ils se sont montrés respectueux des privilèges de l'Église ou contempteurs de ces mêmes privilèges. En un mot, l'histoire civile est dès-lors subordonnée à la religieuse, et cette subordination sera le caractère marquant de la plupart des œuvres du haut moyen âge. Ni l'évêque de Tours ni son barbare abréviateur, le Pseudo-Frédégaire, n'échappent à l'influence du milieu ; ce dernier, ou plutôt les auteurs multiples de l'informe compilation qui porte ce nom, expriment les idées, énoncent les jugements qui ont cours dans un milieu politique particulier, ici la cour d'Austrasie, ailleurs l'entourage des maires du palais burgonde, mais l'histoire ecclésiastique est, à leurs yeux, la chose principale, et c'est d'elle qu'ils s'occupent avant tout.

**14**. Cette préoccupation un peu exclusive a donné naissance à toute une littérature spéciale, extrêmement florissante aux temps mérovingiens, et dont la valeur a été bien discutée; nous voulons parler de la littérature hagiographique. Au temps même des persécutions, l'Église avait tenu à conserver le souvenir de ceux de ses membres qui avaient souffert pour la foi, des martyrs, et de là une foule de récits, *Acta martyrum* et *Passiones*, dont il n'y a pas lieu de parler ici. En effet, il y eut relativement peu de martyrs en Gaule, et sauf quelques rares monuments, les relations que nous avons de leur supplice et de leur mort sont d'âge plus récent et peu authentiques. Mais plus tard, au culte des martyrs l'Église joint celui des confesseurs, des chefs de communautés, des simples clercs ou encore des solitaires et ascètes, dont les vertus ont édifié leurs frères en Christ, ou qui ont rendu de signalés services. Les uns, évêques d'une cité, ont défendu leurs ouailles contre les exigences d'un maître tyrannique, ou bien ont apaisé les fureurs d'un conquérant barbare; d'autres ont fait preuve des plus hautes vertus chrétiennes, ont passé leur existence dans la pénitence et les macérations, et Dieu a conféré à ces serviteurs éprouvés le don de miracle et de prophétie. Ces saints locaux se substituent peu à peu aux anciens génies topiques, aux dieux du foyer ou des champs, et leurs reliques, des objets quelconques ayant touché le sépulcre vénéré, préservent la personne et les biens des croyants des maladies, des fléaux et des dangers. A l'époque mérovingienne, les saints ont été en nombre immense, car c'est le peuple qui les a créés; aujourd'hui que la papauté s'est réservé le haut privilège d'inscrire un nouveau saint au calendrier, elle n'est guère prodigue de cet honneur suprême. Le peuple jadis fut moins réservé et multiplia les bienheureux; par un phénomène tout naturel, chaque lieu, chaque temps voulut avoir ses patrons; on sait à quels abus cette manie donna lieu, au dire même des auteurs d'alors; on se rappelle comment saint Martin dut recourir au miracle pour démasquer un criminel qui usurpait les hommages de fidèles abusés.

**15**. Mais il ne suffisait pas au peuple de faire des saints, il voulait aussi connaître la vie de ses héros, de ses patrons. De ce besoin naît une masse énorme de biographies, de récits de toute espèce, qui peuvent compter légitimement au nombre des écrits historiques, mais dont la critique est parfois extrêmement malaisée. La fortune de ces écrits a été singulière; jusqu'à la fin du moyen âge, la véracité en a rarement été mise en doute; seuls quelques histo-

riens, frappés des incohérences qu'on y relevait, ont tenté de choisir entre les versions contradictoires, ou rejeté les fables les plus singulières ; tous les autres, simples fidèles et clercs, y ont cru d'une foi robuste, et les artistes et les littérateurs s'en sont inspirés. Au XVI^e^ siècle, les réformés se servent de ces légendes dans leurs polémiques contre l'Église romaine, qui, par esprit de contradiction, les défend avec ardeur et s'y attache de plus en plus. Mais cependant naissait la critique historique, qui bientôt s'applique à cette immense littérature; bénédictins et jésuites, prêtres séculiers et simples laïques examinent chacune de ces légendes, cherchent à y faire la part du vrai et du faux, à en dégager les éléments historiques. Dès ce moment, il y a deux écoles : celle de l'indulgence, qui veut sauver le plus possible de ces pieuses histoires, celle de la rigueur, qui les condamne en bloc. Ces deux écoles existent encore aujourd'hui et se livrent bataille sous nos yeux ; bien plus, parmi les défenseurs de ces vieux écrits, il en est qui se sont fait une âme antique *(homo fit antiquus)* ; les uns, croyants sincères, par attachement aux traditions de l'Église, assument la défense des causes les plus désespérées ; les autres, par pur dilettantisme, cherchent à sauver beaucoup de ces fables, qu'ils trouvent touchantes, et dont la plupart ne sont que puériles. Par une réaction toute naturelle contre cet excès de zèle, l'école historique fait preuve parfois d'une séverité peut-être excessive; beaucoup de critiques contemporains montrent une tendance fâcheuse à prendre tous ces vieux écrivains pour de simples faussaires; à les entendre, la plupart de ces écrits hagiographiques ne seraient pas antérieurs à l'époque carolingienne, et encore les rares morceaux plus anciens auraient subi de nombreuses retouches et renfermeraient d'impertinentes additions.

**16.** Sans vouloir départager les adversaires en présence, on peut affirmer que ces opinions contraires sont également excessives, et ceux qui les professent ne font pas suffisamment état des intentions des hagiographes. Pour les uns, ceux-ci, hommes pieux, n'ont pu vouloir égarer leurs lecteurs et propager des fables, et dans une certaine mesure, ces écrits d'édification participeraient de l'infaillibilité évangélique ; pour les autres, ces mêmes hagiographes ne sont pas des historiens sujets à l'erreur et plus ou moins bien informés, mais de vrais imposteurs qui ne méritent aucune créance. Les deux sentiments font trop d'honneur à ces pauvres écrivains. Tout d'abord, il ne faut pas oublier dans quelles conditions ils ont

de ce célèbre pontife; celle de saint Germain d'Auxerre, par un prêtre lyonnais, Constantius, le jour où on aura dégagé le texte primitif des additions plus récentes. Mais cette belle et noble simplicité se perd bientôt; aux passions primitives, aux biographies à l'antique, on préfère de longues et banales compositions, où le verbiage et la rhétorique s'étalent à plaisir, dont les auteurs n'ont qu'un souci, faire preuve d'habileté littéraire; le talent leur manque-t-il, ils prennent un peu partout, sans scrupule, la matière, souvent même les phrases de leurs prolixes développements. N'oublions pas encore l'influence de l'élément légendaire; quand les fables sur l'apostolicité des églises gauloises commencent à se répandre, on accommode au nouveau goût une foule d'anciennes biographies, on substitue à des textes excellents de misérables compositions romanesques, dans lesquelles l'histoire et la vraisemblance sont également maltraitées. Dans quelques cas, la comparaison peut être faite, tous les états de la légende ayant été conservés; pour saint Saturnin de Toulouse, par exemple, on a les actes anciens, postérieurs de quelques années seulement au martyre, et des légendes plus récentes, absolument ridicules, dont certains auteurs modernes, aussi peu critiques que leurs devanciers du moyen âge, essaient encore parfois de défendre l'authenticité. Mais, le plus souvent, la légende a effacé l'histoire, et les textes primitifs, qui nous seraient si précieux, ont entièrement disparu.

**24.** Un mot encore des légendes fournies par les livres liturgiques. L'usage d'insérer des fragments de vies de saints dans les lectionnaires, et plus tard dans les missels et dans les bréviaires, entraîna la confection d'un grand nombre de vies de saints abrégées. Ces nouvelles rédactions ont été diversement appréciées; jadis on ne les utilisait qu'avec circonspection, dans le cas seulement où toute vie ancienne faisait défaut. Cette prudence paraissait nécessaire, car la plupart méritent les invectives dont tous les savants du XVII[e] siècle, clercs et laïques, les ont chargées. De nos jours, certains écrivains ont soutenu au contraire qu'en général ces légendes abrégées sont préférables aux rédactions plus étendues, qui n'en seraient que de méchantes amplifications. L'hypothèse paraît de tous points inacceptable; ces légendes liturgiques sont presque toujours, quand on peut les comparer à d'autres textes hagiographiques, empruntées aux recensions les moins recommandables, pleines d'incohérences et d'impossibilités. Il faut donc renoncer à

rent point de ceux dont le temple d'Esculape à Épidaure était le théâtre; les circonstances extérieures sont absolument les mêmes. Comme le divin thaumaturge, saint Martin apparaît en songe aux malades endormis dans le saint lieu et les guérit par un simple attouchement de la partie souffrante. En un mot, tout cela le plus souvent est conforme à de vieux thèmes bien connus, répond à des besoins éternels de l'esprit humain, besoins et conceptions qui ne changent jamais et se retrouvent les mêmes dans tous les temps et sous toutes les latitudes.

**18.** La banalité, tel est donc le caractère principal de tous ces récits, mais encore faut-il distinguer entre eux. Il en est certains, les *Virtutes S. Martini* de Grégoire de Tours par exemple, qui, l'élément miraculeux mis à part, racontent des faits réels, sans doute mal observés, mais que l'évêque a vus ou cru voir; autant de récits utiles pour l'histoire des mœurs et des croyances. Il en va tout autrement des anecdotes de même ordre données dans une foule de vies de saints, même dans les meilleures et les plus authentiques. Ici les auteurs sont soumis à une double obligation : édifier le lecteur et composer une œuvre agréable à lire. C'est peut-être dans les ouvrages d'hagiographie que les traditions des écoles de rhétorique de la fin de l'Empire se sont le plus fidèlement conservées. Il y a des règles de composition exactement suivies, des modèles de développements oratoires qu'on copie avec amour, et assurément, beaucoup de ces vieux auteurs, s'ils revenaient au monde, seraient fort étonnés de voir des historiens modernes prendre au pied de la lettre toutes leurs assertions. Toute vie de saint est un panégyrique, et jamais la sincérité n'a passé pour la qualité maîtresse de ces sortes d'ouvrages; souvent aussi, quand il s'agit de saints célèbres, c'est une réponse à des attaques dont le bienheureux a été l'objet. Tel est le cas, par exemple, pour la fameuse biographie de saint Martin de Tours par Sulpice-Sévère : longtemps crue véridique, elle passe aujourd'hui pour un pieux roman, un plaidoyer en faveur des moines, alors en butte aux attaques de l'épiscopat gaulois. D'autres compositions ont plus particulièrement le caractère oratoire; Fortunat, par exemple, ce bel esprit italien fixé en Gaule, a écrit la vie de la reine sainte Radegonde, dont il avait été l'ami et le commensal, mais cette élucubration ampoulée et vague est certainement moins utile pour la biographie de la princesse thuringienne que les poésies familières de ce même Fortunat, moins apprêtées et plus véridiques.

**19.** Au surplus, nous le savons, le genre hagiographique a ses règles, comme tout autre genre littéraire. On a sur ce point plusieurs aveux candides. Eugyppius, le théologien bien connu, avait écrit la vie de saint Séverin de Norique d'après les dires des disciples du saint, mais il l'avait écrite simplement, sans chercher de vains ornements et sans observer les règles du beau style; jugeant l'ouvrage peu littéraire, il l'envoya à un de ses amis, en lui demandant de le mettre en beau langage, d'en faire une composition oratoire, et ne se décida à le publier qu'après que cet ami eut calmé ses scrupules de lettré. De même encore, au IXe siècle, Paschase Ratbert, de Corbie, récrivant la passion de deux martyrs peu connus, saints Valérius et Ruffinus, donne la recette du genre et explique comment d'une passion antique, mais brève, on peut faire une œuvre oratoire, conforme à tous les préceptes de la rhétorique. Faut-il rappeler encore tant de vies de saints de l'époque mérovingienne, récrites par des lettrés des VIIIe et IXe siècles ? Les meilleurs stylistes ne jugent pas cette tâche indigne d'eux, et on a ainsi des biographies refaites par Alcuin et Walafrid Strabon; à ce travail la forme a gagné, mais le fond a été grandement altéré et s'est enrichi au passage d'une foule de détails d'une authenticité douteuse.

**20.** C'est ce goût malheureux pour la rhétorique qui explique, sans les justifier, les plagiats commis par tant de ces hagiographes. Beaucoup d'entre eux, particulièrement aux VIIe et VIIIe siècles, se défient, non sans raison, de leurs talents littéraires; ils prennent donc une vie ancienne, œuvre d'un auteur célèbre, et lui empruntent des morceaux entiers qu'ils enchâssent dans leur propre ouvrage. Parfois l'emprunt est discret; il se borne à un prologue de forme alambiquée, exprimant des idées banales; mais parfois aussi le plagiaire copie chez son devancier à la fois la forme et le fond; de là des compositions singulières où tel saint peu connu se voit attribuer les faits et gestes, les voyages d'un autre saint, son contemporain. On a, de nos jours, noté quantité de ces plagiats, et nul doute qu'une comparaison attentive de tous ces vieux textes conduirait à des constatations analogues pour une foule d'entre eux. Cette étude pourrait peut-être permettre de classer un grand nombre de ces productions par écoles, chacune ayant des formes de style particulières, affectionnant tel ou tel prologue, telle ou telle conclusion.

**21.** Ces quelques réflexions donnent une idée des difficultés que présente l'étude des vies de saints de l'époque mérovingienne. Ces difficultés sont encore accrues par diverses autres circonstances :

tout d'abord, on possède peu de manuscrits anciens de ces textes hagiographiques; lus et relus sans cesse, ils ont disparu et ont dû être refaits plusieurs fois; par conséquent, pour critiquer ces biographies, il faut en étudier le style et le contexte. Mais la banalité même du style rend toutes les conclusions assez peu certaines, et il est souvent malaisé, étant donné le manque de scrupules de tous ces auteurs, de distinguer entre les faits réels et ceux qu'ils ont supposés. De là les jugements très divers émis par les meilleurs critiques sur l'âge de telle ou telle de ces compositions; de là aussi les appréciations parfois trop sévères de quelques savants. Exemple, la vie de sainte Geneviève de Paris; l'auteur présumé affirme avoir écrit dix-huit ans après la mort de l'héroïne, c'est-à-dire vers l'an 520. Mais cette date si précise a été mise en doute par plusieurs savants, qui estiment l'ouvrage des temps carolingiens; la conclusion est sans doute excessive, mais il faut bien reconnaître que cette biographie est déparée par des erreurs singulières et ne fournit presque aucune notion certaine à l'histoire, et sans partager un scepticisme peut-être exagéré, on doit avouer que tel que nous le possédons, l'ouvrage a été certainement remanié et qu'on n'a plus dans toute sa pureté le texte du VI^e siècle.

**22.** On a encore parfois essayé, pour dater ces ouvrages, de vérifier si on y applique les règles du *cursus* antique, qui tombèrent en oubli vers la fin du VI^e siècle, mais ce moyen de critique n'est pas toujours certain; ces règles ou quelques-unes d'entre elles ont pu être connues et suivies par certains auteurs, longtemps après la date fixée pour leur disparition, et la présence de plusieurs phrases rythmées dans un texte regardé comme récent prouverait seulement que l'auteur a connu et peut-être copié en partie un écrit un peu plus ancien.

**23.** Enfin n'oublions pas que la littérature hagiographique a subi l'influence de modes successives. La remarque a été faite depuis longtemps; aux temps primitifs, les passions des martyrs sont d'allure noble et simple; ce sont soit de simples résumés des *acta proconsularia*, soit des relations dues à des témoins oculaires. Certaines vies primitives des premiers confesseurs ont également une excellente apparence; le panégyrique de saint Épiphane par Ennodius, par exemple, est une biographie à l'antique, de style recherché, mais de composition harmonieuse, d'où l'élément surnaturel est à peu près banni. On citera encore la biographie de saint Césaire, évêque d'Arles, œuvre de plusieurs amis et commensaux

composé leurs écrits; sauf le cas où le biographe parle d'un personnage qu'il a connu et aimé, il écrit d'ordinaire longtemps après la mort de son héros; il sait vaguement qu'il a vécu sous tel prince, la voix publique lui attribue des miracles, on vante en termes généraux ses vertus. Ces renseignements vagues et imprécis vont fournir à l'écrivain la trame de son travail; il veut moins faire œuvre d'historien, que, sur un thème donné, développer quelques généralités pieuses, propres à édifier les dévots le jour de la fête du saint. Les idées, si ce terme ambitieux peut être employé ici, vont se suivre dans un ordre pour ainsi dire consacré; tout saint sera de haute naissance et aura renoncé aux joies et aux pompes mondaines pour suivre le Christ; a-t-il été évêque, ses vertus lui ont valu le suffrage des fidèles; a-t-il été solitaire, fuyant sa famille, renonçant au mariage, il a vécu dans des forêts profondes, nourri de miel et de fruits sauvages, s'abreuvant aux sources; mais comme Dieu ne permet pas à la lumière de se cacher sous le boisseau, bientôt les hauts mérites du pieux anachorète se manifestent, les populations des alentours viennent à l'envi lui demander conseil, secours et prières; des disciples nombreux se groupent autour de l'humble ermitage, et ainsi se forme une pieuse communauté, qui édifie et sanctifie toute la contrée. Évêque ou simple solitaire, le saint gourmande les puissants du siècle, prédit l'avenir, défend le pauvre, la veuve et l'orphelin, accomplit une foule de merveilles, et meurt plein de jours, après avoir longtemps à l'avance prédit l'heure de son trépas. A sa dernière heure, des chœurs célestes se font entendre, des odeurs suaves s'exhalent, et au cours des funérailles s'opèrent une foule de prodiges.

**17.** Tel est le thème, le schéma de la plupart des vies de saints de l'époque mérovingienne; rien assurément de plus banal. Même banalité dans les recueils de miracles; on a depuis longtemps remarqué que la plupart des prodiges attribués aux saints sont la répétition de ceux de l'un ou de l'autre Testament: guérison de malades et surtout de possédés, résurrection de morts, etc. Comme Jésus, les apôtres et les prophètes, les saints commandent aux éléments, apaisent les tempêtes, font jaillir des sources; ils expulsent les monstres, dragons et serpents venimeux, apprivoisent les animaux sauvages, etc. On a encore noté que certains miracles sont la reproduction exacte de ceux que les superstitieux anciens attribuaient à leurs divinités; les prodiges qui illustrent si souvent la basilique de Saint-Martin à Tours ne diffè-

employer ces textes sans valeur, ou ne le faire qu'à défaut de toute autre source pour la vie d'un bienheureux.

**25.** Cette littérature hagiographique fleurit pendant plus de deux cents ans en Gaule, et les débris qui en subsistent donnent une idée suffisante de ce qu'elle put être autrefois. On a remarqué que, passé le VIe siècle, beaucoup de ces légendes sont l'œuvre d'écrivains étrangers à notre sol, d'Italiens notamment, tels que Jonas de Suze ou de Bobbio ; d'autres sont dues à des moines d'Irlande ou d'Angleterre, émigrés sur le continent, et ce sont surtout ces textes en latin barbare que les lettrés de la renaissance carolingienne s'occuperont à remettre en meilleur style. C'est qu'en effet la barbarie a dès lors conquis la Gaule. On a dit plus haut comment la décadence, déjà sensible au Ve siècle, s'était aggravée à la suite du triomphe de la race franque. L'Église, qui a recueilli et sauvé en partie les traditions de culture intellectuelle de l'époque romaine, est alors envahie par des fils indignes et ignorants ; les jeunes Gallo-Romains, auxquels manquent les écoles de rhétorique disparues et les maîtres dispersés, ne sont pas plus instruits que leurs contemporains de race barbare. On a plus haut comparé Sidoine Apollinaire, mort vers 484, et Grégoire de Tours, né en 538 ou 539 ; le premier est encore un homme instruit et cultivé ; l'ignorance du second paraît vraiment singulière. L'éducation de Grégoire a pourtant été surveillée par sa mère, la pieuse Armentaria, et par son oncle, l'évêque d'Arvernie, Gallus ; il a reçu de la nature des dons précieux ; néanmoins, il ignore le latin classique, il a des lacunes singulières, et certains de ses jugements ont quelque chose d'enfantin. En somme, le seul littérateur de la Gaule au VIe siècle est un Italien, Fortunat, et le clergé gallo-franc en arrive à ignorer jusqu'à la théologie et au dogme ; il ne prend aucune part à toutes les grandes querelles qui agitent alors l'Église et auxquelles s'intéressent cependant les clercs d'Italie et d'Espagne.

**26.** Pourtant Grégoire de Tours est encore capable d'écrire une phrase compréhensible ; il sait observer et raconter ; après lui, la chute s'accuse et on trouve au VIIe siècle le collecteur, dont le recueil informe porte le nom de Frédégaire. C'est ici la pure barbarie, et le manuscrit original de l'œuvre, que nous possédons, dénote une ignorance vraiment surprenante des règles les plus élémentaires de la grammaire et de la syntaxe latines ; ce n'est même plus la langue vulgaire, qu'écrivent les référendaires des rois mérovingiens, c'est un idiome inarticulé et incohérent.

**27.** Il y a sans doute encore en Gaule, au VIIe siècle, quelques clercs capables d'écrire une lettre politique ou privée (saint Didier, évêque de Cahors, par exemple, ou saint Léger d'Autun), de mettre sur pied des vers plus ou moins corrects, mais ces clercs sont rares, et l'ignorance règne à la fois dans les églises cathédrales, livrées trop souvent à des courtisans grossiers et avides, et dans les cloîtres. Ceux-ci sont dès lors assez nombreux dans le royaume mérovingien, où les moines jouent un rôle social et économique de première importance. La vie monastique s'est introduite dans notre pays dès le IVe siècle; le premier peut-être, et le plus illustre des moines de Gaule, saint Martin de Tours, fonde le monastère de Ligugé. Un peu après, Cassien fait connaître à l'Occident les règles des solitaires d'Égypte et de Palestine et érige le monastère de Saint-Victor de Marseille; dans ses *Instituta* il trace un tableau idéal de la vie du cloître, en adoucissant ce que les règles orientales pouvaient avoir d'excessif aux yeux des Occidentaux, moins portés aux rigueurs ascétiques. Dès lors la faveur des fidèles de tout ordre est acquise à ces moines, qui paraissent pratiquer plus exactement que les simples prêtres les préceptes évangéliques; sans doute le clergé séculier leur est longtemps hostile, et pour répondre indirectement aux critiques de certains évêques, Sulpice-Sévère écrit au début du Ve siècle la vie de saint Martin et les *Dialogues*. Mais cette hostilité, qui ne cessera jamais entièrement, n'entrave guère le développement du nouvel institut; les rois mérovingiens protègent les monastères anciens, et en construisent une foule de nouveaux, auxquels ils concèdent de vastes territoires pris sur les domaines du fisc; leur exemple est suivi par de riches particuliers, par beaucoup d'évêques, et du VIe au VIIIe siècle, la vie monastique est en Gaule extraordinairement intense.

**28.** Dès la fin du VIe siècle, elle a reçu un nouvel élan à la suite des migrations irlandaises. En Irlande, le christianisme avait pénétré d'assez bonne heure, et la vie religieuse avait revêtu dans cette île un caractère tout particulier. L'île verte, ou île des Saints, s'était bientôt couverte de cloîtres, où de pieux anachorètes pratiquaient avec la dernière rigueur les règles de l'ascétisme; dans ces cloîtres se forme une culture très spéciale, qui exercera sur le développement de la civilisation occidentale une influence fort sensible. Très grands voyageurs comme tous les Celtes, animés de l'esprit de prosélytisme, ces moines quittent bientôt leur pays natal; les uns vont dans l'île voisine d'Albion prendre part à la lutte entre Bre-

tons chrétiens et païens anglo-saxons ; d'autres passent sur le continent et viennent évangéliser les pays germaniques restés idolâtres. De tous ces missionnaires, les plus célèbres furent saint Colomban et ses douze disciples ; sortis vers la fin du VI^e siècle du cloître de Bangor, ils paraissent à la cour d'Austrasie et étonnent le clergé gallo-franc par leurs allures bizarres, leurs doctrines exaltées et leurs recherches d'ascétisme. Ils fondent Luxeuil et cherchent à faire accepter à la Gaule leur discipline particulière. Mais cette première tentative devait échouer. Colomban, emporté par son zèle, gourmande les rois austrasiens et s'attire l'animosité de la terrible Brunehaut ; il se brouille avec les évêques, qui lui reprochent ses excès de rigueur et que choquent et scandalisent certaines habitudes liturgiques propres à l'Irlande. Ce clergé, passablement ignorant, ne s'occupe guère de questions théologiques ; par suite, il donne aux moindres détails du culte une importance extrême, et traite Colomban d'hérétique quand, fidèle aux traditions de son Église, il célèbre la Pâque à une autre date que les communautés du continent. De là de violentes querelles ; Colomban est expulsé, mais au moment de s'embarquer pour l'Irlande, il se ravise et gagne l'Alamannie, pays à peine tributaire de la royauté franque, où il pourra se consacrer à la conversion des païens ; il séjourne à Bregenz, sur le lac de Constance, puis y laissant quelques-uns de ses disciples, dont saint Gall, il passe en Italie et y fonde en terre lombarde la fameuse abbaye de Bobbio. Cependant Luxeuil s'est développé : il fournira des colonies à la plupart des monastères des VII^e et VIII^e siècles ; on y observe la règle de saint Colomban, mais modifiée pour la rendre moins odieuse aux Gaulois et aux Francs ; on adoucit les pénitences trop sévères, on renonce à l'usage constant de la confession publique, enfin, à la règle irlandaise, on mêle une partie des prescriptions de l'italien saint Benoît de Nursie ; les deux noms de saint Benoît et de saint Colomban figurent dans beaucoup de diplômes concédés aux abbayes d'alors, et c'est sous ces deux règles que vivent les grands monastères mérovingiens.

**29.** La vie monastique avait pris un grand développement dans la péninsule italique, au temps des Goths et des Lombards. Il suffit de rappeler ici les fondations de Cassiodore († vers 575), qui impose à ses moines à la fois le travail matériel et le travail intellectuel ; les enseignements de cet homme remarquable seront en grand honneur durant tout le moyen âge. Vers le même temps, le fameux saint Benoît († 544) fonde l'abbaye du Mont-Cassin et ré-

dige une règle dont l'usage deviendra plus tard universel. Cette règle bénédictine fut-elle connue en Gaule dès le temps de l'auteur ? Le moyen âge l'a cru sur la foi de la vie de saint Maur par Faustus ; saint Maur, disciple de saint Benoît, nommé par Grégoire le Grand dans les *Dialogues*, serait passé au delà des monts vers le milieu du VI^e^ siècle, aurait fondé Glanfeuil ou Saint-Maur-sur-Loire, et la règle nouvelle, apportée par lui, aurait bientôt été adoptée par la plupart des monastères de l'empire franc. Cette opinion est encore, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, défendue à l'aide d'arguments peu sérieux par les savants de la congrégation de Saint-Maur, d'ordinaire mieux inspirés, tandis que leurs rivaux, les Bollandistes, refusent toute créance à l'œuvre du Pseudo-Faustus. La querelle a repris de nos jours, mais une connaissance plus complète de l'histoire des temps barbares a permis de combattre la théorie de Mabillon au moyen d'arguments nouveaux. Quelques auteurs cherchent encore à défendre l'authenticité de la vie de saint Maur, mais ils admettent eux-mêmes que ce texte a subi une foule de retouches, et personne n'ose plus soutenir que saint Maur, même en admettant qu'il soit venu en Gaule, ait été dans ce pays le propagateur de la règle cassinienne. C'est, semble-t-il, par Luxeuil que cette règle a pénétré au delà des Alpes; longtemps d'ailleurs chaque communauté la combine, à sa fantaisie, avec des règles différentes, celle de saint Colomban par exemple, et ce n'est que sous Charlemagne et Louis le Pieux, et grâce aux efforts de ces deux princes, qu'elle s'imposera définitivement à tous les monastères gaulois.

**30.** Quel a été, durant la période mérovingienne, le rôle de ces moines ; quels services ont-ils rendus à la littérature et à l'histoire ? On répète couramment, à ce propos, une foule d'assertions plus ou moins fondées et généralement acceptées sans examen. En réalité, les moines scots et leurs disciples n'avaient aucun goût pour les choses de l'esprit, et ne prenaient de la culture antique que tout juste ce qu'il en fallait pour les besoins du culte et de l'instruction dogmatique. On connaît par différents témoignages l'enseignement donné aux jeunes moines, on a quelques manuscrits exécutés dans les *scriptoria* monastiques des VII^e^ et VIII^e^ siècles, et de l'étude de ces monuments on doit conclure à une ignorance extraordinaire chez ces premières ascètes. D'alors datent la plupart des anciens palimpsestes, preuve irrécusable du mépris des disciples de saint Colomban pour l'ancienne littérature classique ; leurs seules com-

positions sont quelques vies de saints en style barbare, et encore les plus anciennes sont-elles l'œuvre de moines italiens. En un mot, ces moines ne pouvaient effectuer, ne souhaitaient même pas la renaissance des études ; plus tard les moines ont rendu aux arts et aux lettres de grands services, mais à l'époque mérovingienne, ils n'ont rien fait pour la culture intellectuelle.

**31**. Ainsi donc, au début du VIII^e siècle, la situation des lettres en Gaule est vraiment lamentable, et à moins d'un vigoureux effort, l'Église entière, qui seule a gardé jusque-là le précieux dépôt des lettres, va retourner à la pure barbarie. Fort heureusement, cet effort va être fait, et il en sortira ce qu'on a fort justement appelé la Renaissance carolingienne, mouvement dont les effets furent presque comparables à ceux de cette Renaissance italienne qui, six siècles plus tard, devait révolutionner l'Europe.

**32**. La Gaule barbare était impuissante à se réformer par elle-même ; les races qui la peuplaient n'étaient pas dénuées de dons naturels, mais pour développer ces qualités natives, il fallait des instructeurs, des maîtres venus du dehors. Ces maîtres, la Gaule va les demander aux pays dans lesquels ont persisté quelques traces de la vieille culture, et après moins de cent ans, Gallo-Romains et Francs auront dépassé leurs maîtres. Les Francs, les plus barbares peut-être de tous les Germains, étaient, dans une certaine mesure, responsables de la profonde décadence des études dans les pays conquis par eux ; d'autres tribus de même race, établies en Espagne et en Italie, s'étaient montrées moins destructrices. Les Goths, ceux de l'est comme ceux de l'ouest, avaient fondé des royaumes puissants, en partie organisés à la romaine, dans lesquels les races en présence n'avaient pas tardé à se fondre, et où s'étaient conservées quelques bonnes traditions. En Italie, le grand Théodoric imite le régime impérial, essaie de réconcilier les anciens habitants et les nouveaux maîtres, et sous son règne la péninsule est relativement heureuse ; il a pour secrétaire un homme comme Cassiodore, génie pour son temps, esprit universel, qui sait concilier la foi la plus profonde et le culte des lettres. On a dit déjà comment il avait su faire de son cloître de *Vivarium* à la fois un lieu de repos pour les âmes pieuses, aspirant à la vie spirituelle, et un asile pour les recherches de l'esprit. Cette sorte de renaissance persiste au temps des rois lombards ; ceux-ci sont bien barbares, mais ils témoignent d'un certain respect pour les occupations intellectuelles, et dès le VIII^e siècle, ce peuple produit plusieurs hommes distingués, dont le plus notable

est Paul Warnefrid, autrement dit Paul Diacre; on lui doit une refonte de l'*Histoire romaine* d'Eutrope, transformée en histoire à la fois du siècle et de l'Église, et une histoire du peuple lombard, fruit de longues recherches, et qui témoigne, en dépit d'une langue pénible et de nombreuses erreurs, d'un savoir étendu et d'un véritable souci de la composition. Paul Diacre et d'autres italiens, dont le grammairien Pierre de Pise, contribueront grandement à la renaissance carolingienne et seront d'excellents maîtres pour les barbares de Gaule. Gardiens fidèles des traditions antiques, ils apporteront dans leurs études un esprit assez libre, des préoccupations littéraires parfois un peu puériles, mais qui faciliteront la tâche aux professeurs de ces grands enfants du nord.

**33**. En Espagne, pays gouverné par une aristocratie mi-séculière, mi-ecclésiastique, les études sont très florissantes durant le VII^e siècle. A dater du moment où le roi Reccarède, en se convertissant (587), a aboli l'hérésie arienne, qui mettait comme un mur entre les conquérants hérétiques et les sujets orthodoxes, le clergé, devenu tout-puissant, témoigne pour les sciences sacrées et profanes d'un véritable amour. L'école de Séville, avec saint Léandre et saint Isidore, celle de Tolède, avec saint Ildefonse et le mystique Julien, produisent des œuvres extrêmement intéressantes, prouvant à la fois un savoir étendu et un curieux souci de la forme. On a noté dans certains de ces écrits quelques-unes des qualités et aussi quelques-uns des défauts des futurs Espagnols, une recherche de style parfois fatigante, un goût visible pour la grandiloquence et l'emphase. Des œuvres plus simples, celles de saint Isidore par exemple, dénotent un savoir immense, une connaissance profonde des écrits théologiques et philosophiques des temps passés; les librairies espagnoles, avant leur destruction par les Arabes, paraissent avoir été extrêmement riches; l'évêque de Séville put en tirer la matière de ses *Etymologiæ*, encyclopédie de la science antique, pour laquelle il a lu des centaines d'auteurs aujourd'hui à jamais disparus. Cette culture finira au début du VIII^e siècle, lors de l'invasion musulmane, qui lui substituera une civilisation toute différente, mais un certain nombre de Goths instruits fuiront devant les infidèles, et au temps de Charlemagne, la péninsule enverra en Gaule quelques représentants remarquables de cette culture particulière. Il suffit de citer pour l'instant Théodulfe, le meilleur poète de son temps; Claude, évêque de Turin, théologien austère, qui exercera une grande action sur l'Église gauloise, et

un peu plus tard un évêque de Troyes, l'annaliste Prudence Galindo.

**34**. Mais dans cette renaissance des études qui marque en Gaule la fin du VIII[e] et le début du IX[e] siècle, le rôle principal ne revient ni à l'Italie ni à l'Espagne, il est tenu par l'Angleterre saxonne. La situation de l'île d'Albion était toute particulière; abandonnés au IV[e] siècle par les légions romaines, les Bretons avaient vu bientôt aborder sur leurs rivages des bandes de pirates barbares, les Angles et les Saxons, qui peu à peu s'étendent à l'intérieur et fondent sept royaumes, l'Heptarchie. Ces envahisseurs étaient païens fanatiques, et au lieu de se fondre avec la population aborigène et d'en adopter le culte, ils la refoulent au nord et à l'ouest, et conservent obstinément leurs croyances idolâtres. De là entre les deux races en présence une haine terrible, qui mettra longtemps à s'éteindre et qui retardera l'entrée de ce beau pays dans la civilisation. Il subsiste pourtant quelques cloîtres, où les lettres sont cultivées; beaucoup de chrétiens de l'île émigrent sur le continent, notamment en Armorique, et donnent un nouveau nom à cette presqu'île, et les relations ne cessent jamais entre ces colons de Gaule et la mère patrie. Mais les Bretons de l'île, qui ont conservé certains usages liturgiques abandonnés par Rome, vivent un peu isolés du reste du monde chrétien, et vers la fin du VI[e] siècle, l'Angleterre ne semble pas destinée à jouer un rôle important dans l'œuvre collective de la civilisation.

**35**. C'est vers ce temps que Rome intervient, sous Grégoire le Grand. Une mission italienne, conduite par Augustin, débarque dans l'île et travaille à rattacher au siège de saint Pierre les églises bretonnes dissidentes, en même temps qu'à convertir au christianisme les Anglo-Saxons. Elle réussit dans cette double tâche, mais elle a grand'peine à faire vivre dans la même foi vainqueurs et vaincus, aigris par de longues luttes; pour les fondre en un seul peuple, il faudra bien des années de patients efforts; ce long travail donnera d'ailleurs, au point de vue de la culture religieuse, des résultats surprenants. Gagnés au christianisme par Rome, les Anglo-Saxons se montrent disciples fervents et pratiquent avec empressement les leçons de leurs maîtres. Durant les VII[e] et VIII[e] siècles, ils restent en relations constantes avec le siège de saint Pierre, et les papes exercent dans cette île lointaine une influence qu'ils n'ont jamais eue en Gaule. De nombreux pèlerins viennent chaque année d'Albion faire leurs dévotions au tombeau des apôtres, et de Rome partent incessamment des mission-

naires, clercs et moines, quelques-uns grecs d'origine, qui vont communiquer à leurs nouveaux frères la science des écoles d'Italie. A ce contact, les anciennes écoles bretonnes refleurissent, les Anglo-Saxons se prennent d'une belle ardeur pour les études profanes et sacrées, et déjà gens pratiques, ces ancêtres des Anglais modernes deviennent à leur tour des maîtres excellents. Ils se forment de riches bibliothèques, pleines de manuscrits précieux, admirablement écrits et enluminés avec amour, composent une foule de traités techniques, destinés à l'enseignement, et font preuve dès le début d'un goût tout particulier pour la poésie latine et pour l'histoire. Disciples fidèles en général de leurs maîtres italiens, ils gardent toujours une certaine indépendance, en art comme en littérature; en art, ils conservent leurs goûts particuliers, et tout en copiant volontiers les motifs ornementaux antiques, il y ajoutent d'autres motifs empruntés à leur style national; en littérature ils ont une prédilection marquée pour les énigmes et pour leur propre histoire. Un maître excellent, Aldhelme, évêque de Sherborne (✝ vers 709), compose de nombreux traités à l'usage des apprentis poètes, et joignant l'exemple au précepte, publie des poésies latines fort remarquables pour le temps. A la fin du VII^e siècle et au début du suivant, cette culture anglo-saxonne trouve son meilleur représentant dans la personne du célèbre Bède, auquel ses vertus et sa science ont valu le surnom de *Vénérable*. Bède vit de longues années enfermé dans les cloîtres de Weremouth et de Jarrow; c'est un pur anglo-saxon, un homme qui, mieux encore qu'Isidore de Séville, s'est assimilé toute la culture antique et qui pourtant a su garder sa personnalité. On lui doit de nombreux manuels scientifiques, des traités de théologie pratique qui serviront à l'enseignement de tout le moyen âge chrétien jusqu'au début du XIII^e siècle; tous ces ouvrages ont pour caractère essentiel la précision et la clarté; le maître sait mettre ces matières, pourtant assez abstruses, à la portée d'esprits encore incultes. On doit aussi à Bède d'importantes compositions historiques; sans parler de traités hagiographiques de valeur, il a écrit l'*Historia ecclesiastica Anglorum*, excellent résumé des traditions nationales de ce peuple, plein de renseignements sur les mœurs et la civilisation des anciens Bretons comme des conquérants de l'île, et dans cet ouvrage la forme vaut le fond; Bède a su faire une œuvre ordonnée, composée, infiniment supérieure à celle que Paul Diacre consacrera un peu plus tard à l'histoire des Lombards. Enfin, à l'exemple d'Isidore de Séville, il

joint à deux de ses traités de comput une chronique des six âges, qui va servir de modèle et de guide à la plupart des grands annalistes de l'époque carolingienne. Dans cette chronique, l'idée chrétienne a définitivement triomphé ; toute l'histoire des Gentils est subordonnée à celle du peuple hébreu, et le cadre dans lequel vont se mouvoir les futurs historiens est fixé pour des siècles. En somme, l'exemple de Bède est là pour prouver ce qu'un petit groupe de gens actifs et éclairés peut faire pour la civilisation ; convertie depuis moins d'un siècle par une poignée de missionnaires italiens, la Grande-Bretagne est devenue un foyer intense de science et de foi, et va bientôt rendre au continent les services qu'elle a reçus de l'Italie

**36.** Comme leurs ennemis les Celtes, comme plus tard leurs demi-frères les Scandinaves, les Anglo-Saxons sont de grands voyageurs, et ont le goût des longues pérégrinations et des aventures. Animés d'un zèle pieux, beaucoup de clercs et de moines de l'île franchissent la mer dès le début du VIII<sup>e</sup> siècle, et viennent évangéliser les tribus païennes des vallées de la Meuse et du Rhin. La conversion de la Germanie idolâtre avait en somme fait peu de progrès depuis cent ans ; certains disciples de saint Colomban avaient sans doute pénétré au sud jusqu'en Bavière, et répandu la nouvelle foi dans l'Alamannie, la Suisse actuelle ; d'autre part, des abbayes s'étaient élevées un peu partout dans les vallées de l'Escaut et de la Moselle, et dans le pays des Vosges ; enfin saint Amand, évêque de Maëstricht et premier abbé d'Elnone près de Valenciennes, avait prêché l'Évangile à une foule de païens subsistant dans une partie de l'ancienne Belgique. Mais c'étaient là efforts isolés, qui n'entamaient guère ces populations compactes, obstinées dans leur idolâtrie. Les missionnaires anglo-saxons vont procéder avec plus de méthode et de suite que leurs prédécesseurs.

**37.** Le premier, saint Willibrord abandonne son île natale, vient créer le titre épiscopal d'Utrecht et fonde la célèbre abbaye d'Echternach (1) ; il meurt en 739. Il a pour émule un peu après le fameux Winfridus ou saint Boniface, qui mourra en 755 métropolitain de Mayence, après avoir fondé la grande abbaye de Fulda, dans le haut bassin du Weser, en plein pays saxon. La correspondance de cet apôtre de la Germanie est, avec les œuvres de Bède, le meilleur témoignage que nous ayons de la culture anglo-

(1) Diocèse de Trèves, auj. grand-duché de Luxembourg.

saxonne. On y voit le saint soutenu par Charles Martel, puis Pépin le Bref, investi de son autorité spirituelle par les évêques de Rome, demander constamment à ses amis de l'île des conseils sur la discipline, la liturgie et le dogme ; l'Église d'Angleterre jouit alors d'un renom incomparable de sainteté et de science ; à saint Boniface elle fournit les meilleurs de ses auxiliaires et de ses disciples, et ceux-ci, s'enfonçant toujours plus à l'est, pénètrent jusqu'aux bords de l'Elbe et du Danube, couvrent ces pays sauvages de monastères bientôt florissants, y érigent de nombreux évêchés : Eichstaedt, Salzbourg, Würzbourg, gagnent au christianisme le sud de la Saxe, la Franconie, et entament, au prix des plus durs travaux, la Frise, la plus rebelle de toutes ces régions.

**38.** Ces moines et ces clercs missionnaires portent avec eux quelques livres nécessaires à leurs travaux : commentaires sur la Bible, sermons, traités de droit canon et pénitentiels ; mais ils ont aussi certains ouvrages plus techniques, nécessaires pour la célébration du culte, des tables de Pâques. Le fait, fort important pour notre sujet, mérite quelques mots d'explication.

**39.** La fixation de la date de Pâques avait de tout temps préoccupé les églises occidentales ; cette date dépendant de l'ordre des lunaisons, il fallait établir la concordance de l'année hébraïque, année lunaire devenue année liturgique, et de l'année romaine, année solaire restée année civile. De là des calculs assez compliqués, dont la solution fut différente suivant les pays, pour des raisons trop longues à expliquer ici, et longtemps les églises de Grande-Bretagne et d'Irlande célébrèrent la Pâque à des dates différentes de celles adoptées pour cette même fête, la principale du drame liturgique annuel, par les églises romaine et gauloise. De là encore des difficultés, des débats violents entre les premiers missionnaires irlandais, saint Colomban et ses disciples, et le clergé des Gaules, qui traitait ouvertement les nouveaux venus d'hérétiques. Bientôt, néanmoins, l'accord se fait, les cloîtres et les églises d'Angleterre adoptent le calcul romain, celui de Victorius Aquitanus et de Denis le Petit ; chaque monastère se dresse des tables donnant la grande année pascale de 532 ans, plus petit commun multiple de 19 (durée du cycle lunaire) et de 28 (durée du cycle solaire). Ces tables forment de minces livrets, dont chaque page renferme les indications nécessaires pour 19 années, un cahier de 14 feuillets donnant tous les détails utiles pour 532.

**40.** Mais ces pages, restées à demi vides, devaient, comme jadis

les fastes consulaires romains, inviter ces premiers moines à inscrire en face de chaque millésime la mention des principaux événements de l'année. C'est ainsi que naissent les annales pascales, source de premier ordre pour l'histoire carolingienne et dont l'usage persistera durant toute la période médiévale. Au début, ce sont de courtes notes, d'une langue abrupte, aux phrases incohérentes et sans verbe; les auteurs anonymes mentionnent le ou les événements notables de chaque année; d'abord les faits qui intéressent le monastère (mort et élection d'abbés, apport de reliques, élévation de corps saints, dédicace de l'église); puis ceux qui touchent la prospérité matérielle de la congrégation (fléaux, famines, épidémies, incendies, inondations); les accidents météorologiques (tremblements de terre, pluies diluviennes, orages, froids excessifs, étés torrides, etc.); les phénomènes célestes : éclipses, aurores boréales, etc. Enfin, tout en vivant loin du monde, par gratitude, curiosité ou fierté nationale, ils notent quelques faits intéressant la famille des protecteurs ou des fondateurs de l'abbaye : mort et naissance des princes de la lignée, guerres heureuses, punition de rebelles, expéditions militaires. Tout cela, au début, est sec et monotone, mais on y trouve les éléments d'une chronologie exacte des principaux faits de la fin du VII[e] et du début du VIII[e] siècle, période pour laquelle on a bien peu d'historiens.

**41**. Ainsi constituées, ces annales circulent avec les listes de Pâques, qui leur servent de base; elles voyagent de monastère à monastère, et à chaque nouvelle étape, elles reçoivent des additions et des suites. Tel corps d'annales, fort bref au début, commencé dans une abbaye d'Angleterre, est transporté sur le continent, passe de main en main et finit par être achevé en Gaule même ou au fond de la Germanie. D'autres fois encore, on se les communique de cloître à cloître, on les copie, et de là des erreurs fréquentes. La place ménagée pour recevoir les notes de chaque année est assez étroite; aussi ces notes sont-elles un peu étendues, occupent-elles plusieurs lignes, elles débordent sur l'année suivante, et le transcripteur peut très aisément se tromper sur le millésime à attribuer à chaque fait. Bien plus, chaque note additionnelle est munie d'un renvoi, qu'un copiste inattentif pourra mal interpréter ou oublier de transcrire. De là des erreurs chronologiques innombrables, qu'il suffit de signaler en passant, mais dont la présence dans des textes provenant de régions parfois très diverses peut guider le critique dans le classement de toutes ces annales.

**42.** On a composé une quantité énorme d'annales pascales vers la fin de l'époque mérovingienne, et très probablement il en a existé dans tout monastère un peu florissant, mais on trouve ces documents principalement dans le nord de la France actuelle, dans les bassins de la Moselle, de la Meuse et du Rhin, en un mot dans les pays où s'est fait sentir l'influence des moines anglo-saxons, et dans ceux qui se sont trouvés en relations directes avec les maires du palais austrasien. Le classement de tous ces textes a été bien des fois tenté; il ne semble pas qu'on ait obtenu des résultats absolument certains, et cet insuccès s'explique aisément. Certains éléments, certains degrés de filiation manquent ; on est mal renseigné sur les rapports entre les différentes maisons religieuses; enfin c'est, semble-t-il, à tort qu'on a parfois voulu établir ces classifications d'après les ressemblances de forme. En effet, la forme ici est très simple, très barbare et, pour ainsi dire, stéréotypée : la langue écrite par ces moines inconnus est d'une extrême pauvreté, et pour énoncer le même fait, tous n'ont qu'un seul mot, une seule expression, qu'ils répètent à satiété; de là des ressemblances inévitables. Si par hasard la phrase s'allonge, si l'auteur s'efforce d'écrire en beau langage, il emploie telle ou telle formule rappelant la Vulgate, dont tous alors sont nourris, et ces réminiscences banales ne suffisent pas pour établir que tel ou tel auteur a directement copié un de ses prédécesseurs.

**43.** Sous réserve de ces observations, rappelons que les conclusions générales, émises par G. Pertz, éditeur de ces précieux débris, au tome I[er] des *Scriptores*, ébranlées sur beaucoup de points de détail, paraissent dans leur ensemble encore à peu près acceptables. Pour lui, les plus anciennes de ces annales pascales ont été composées à l'extrême fin du VII[e] siècle, dans les vallées de l'Escaut et de la Meuse, et le point de départ donné à quelques-unes, la bataille de Testry (687), date du triomphe définitif de l'Austrasie, permet de supposer que ces moines anonymes ont eu le sentiment obscur qu'une nouvelle ère allait s'ouvrir. La plus ancienne forme connue de ces monuments paraît provenir de l'abbaye de Saint-Amand, mais, remarquons-le, la plus ancienne forme existante. Une étude minutieuse a permis de reconnaître dans les différentes séries des continuations indépendantes, reconnaissables à certains détails, à certaines fautes, et on a pu ainsi constater des rapports étroits entre telle ou telle partie de ces annales et des sources plus ou moins voisines. On a dans le présent ouvrage énu-

méré toutes celles de ces annales utiles pour l'histoire carolingienne; on eût pu aisément allonger beaucoup cette liste. A mesure qu'on avance de l'est de l'empire à l'ouest, qu'on descend du nord au sud, le nombre et l'importance de ces annales va en diminuant. Cette forme particulière de la littérature historique n'a donc été en faveur que dans un domaine relativement restreint, l'ancienne Belgique, du Rhin à la mer du Nord, l'Alsace et l'Alamannie, les anciens territoires francs et bavarois à l'est du Rhin. L'usage sera importé dans la Germanie barbare par les colonies monastiques au temps de Charlemagne et de Louis le Pieux, et de là de nouvelles séries annalistiques, dont beaucoup affectent la forme de suites, de continuations de la Chronique des six âges de Bède, et qui fournissent nombre de renseignements utiles pour notre histoire comme pour celle des pays où elles ont été composées.

**44**. On dira tout à l'heure un mot des grandes annales carolingiennes et on essaiera d'en marquer l'importance. Qu'il suffise de remarquer pour l'instant que la plupart des petites annales indiquées ci-dessus sont antérieures, au moins en partie, à ce grand mouvement qu'on a appelé la Renaissance carolingienne. Avant de parler de l'historiographie du IXe siècle, il ne sera pas inutile de caractériser cette renaissance et d'en déterminer les origines. Elle est due à l'action à la fois des missionnaires et des lettrés anglo-saxons et italiens; mais si cette action fut efficace, si ces missionnaires et ces lettrés purent s'imposer comme maîtres aux moines et aux clercs du royaume franc, c'est qu'une volonté supérieure seconda leurs efforts. C'est, en somme, à Charlemagne qu'on doit rapporter l'honneur de cette profonde transformation; il la voulut fortement et l'imposa d'une main ferme; on doit d'ailleurs avouer que les résultats dépassèrent de beaucoup les prévisions et les souhaits de ce grand prince.

**45**. Charlemagne n'était pas seulement le guerrier actif qu'on se représente d'ordinaire, c'était aussi un esprit avisé, sagace et réfléchi. Ignorant lui-même, il avait le respect instinctif de la science, et comprenait que pour administrer ses vastes États, il lui fallait un personnel instruit et éclairé. Chrétien fervent, il déplorait la décadence du clergé, l'ignorance et la grossièreté des prêtres ; il voulait rendre au service de Dieu l'ancien éclat, et pour cela il lui fallait un clergé aussi instruit que possible, capable de prêcher à des populations à peine converties la morale de l'Évangile et de les édifier par ses bonnes mœurs. Esprit curieux, il se plaît à la conversation

des gens instruits; il aime à les interroger, à causer avec eux; il sent confusément que la force matérielle n'est pas tout, qu'un prince à s'instruire ne peut que gagner; enfin, héritier des Césars romains, peut-être sait-il que la Rome antique a été non seulement la dominatrice du monde, mais aussi l'asile des lettres et des arts. Tout cela le conduit à prendre certaines mesures qui prouvent à la fois son zèle et sa haute intelligence. Avant tout il cherche des maîtres pour ses clercs gallo-francs passablement grossiers, et ces maîtres, il les demande aux seuls pays qui peuvent les lui fournir : l'Italie, l'Angleterre et l'Espagne.

46. L'Italie lui donne Paul Diacre ou Warnefrid. On a déjà dit quelques mots de cet homme vraiment supérieur pour le temps; durant le séjour forcé qu'il fait à la cour franque, Paul non seulement compose un grand nombre d'ouvrages, les uns historiques, les autres didactiques, mais encore il communique à de nombreux disciples la science et les méthodes des écoles de la péninsule, écoles où les traditions antiques se sont assez fidèlement conservées. Il est en grande faveur auprès de Charlemagne, avec lequel il entretient une curieuse correspondance poétique (la plume est tenue au nom du roi par un autre maître italien, le grammairien Pierre de Pise), et qui lui commande divers ouvrages : un abrégé de Pompeius Festus, un lectionnaire que le roi lui-même publie avec une préface et dont il impose l'usage à toutes les églises de l'empire, on copiait encore ce recueil en Allemagne au XV[e] siècle, enfin les *Gesta episcoporum Mettensium*.

47. A l'Angleterre saxonne Charlemagne doit Alcuin; on trouvera ailleurs une courte biographie de cet homme excellent, dont l'âme valait le savoir. Alcuin est avec Bède le meilleur représentant de la science telle que la comprenaient et la cultivaient les Anglo-Saxons. Il est universel : historien, moraliste, théologien, grammairien, poète; il a lu tout ce que les plus riches librairies de l'île renferment de textes antiques, il connaît à merveille la littérature sacrée, enfin il a les qualités du maître; il excelle à mettre sa science très étendue à la portée d'esprits un peu incultes, à la réduire en formules. Son œuvre immense comprend plusieurs catégories : tout d'abord divers traités destinés à l'enseignement, où l'auteur adopte, pour plus de clarté, la forme de dialogues entre le maître et le disciple, ce dernier étant parfois Charlemagne en personne; on peut y ajouter de nombreux traités théologiques, résumant les anciens écrits dogmatiques et les enseignements des Pères. Citons encore

un grand nombre d'ouvrages de dogme et de morale, tous fort curieux et prouvant la science variée de l'auteur ; puis des poésies un peu rudes, qui témoignent tout au moins chez Alcuin d'une connaissance approfondie des règles de la métrique latine. Enfin une vaste correspondance, malheureusement bien incomplète, où Alcuin se peint à nu, cœur chaud, ami fidèle ; elle le montre en relations avec tout ce que le royaume franc et l'Angleterre comptent d'hommes distingués, gourmandant les uns, questionnant les autres. Écrites pourtant avec soin, ces lettres n'ont rien de guindé et d'apprêté ; on y voit Alcuin exerçant sur les affaires du temps, sur celles de l'Église notamment, une action de tout point légitime et bienfaisante ; il joue un peu, l'expression est juste en somme, le rôle de ministre des cultes, des affaires ecclésiastiques, auprès de Charlemagne. C'est là surtout qu'on voit quel chrétien fervent était ce grand anglais ; il a, dans sa jeunesse, pratiqué avec passion les poètes païens, trop dédaigneux parfois de la Vulgate à la langue incorrecte et rude. Mais, l'âge venu, il a, comme saint Jérôme, renoncé à ce goût coupable et ne cesse de rappeler ses disciples à la lecture assidue de la sainte Écriture, conseils bien naturels dans la bouche d'un chrétien aussi parfait, mais qui ne prévalurent pas, et c'est à cet heureux éclectisme, si sévèrement condamné par Alcuin, que nous devons quelques-unes des meilleures œuvres de la Renaissance carolingienne.

**48.** Ce mélange de sacré et de profane se voit notamment dans les ouvrages de l'espagnol Théodulfe. Celui ci paraît avoir fait son éducation dans les dernières écoles de la péninsule, et n'être venu en Gaule que vers l'extrême fin du VIII[e] siècle. Il a beaucoup écrit en vers et l'ensemble de ses œuvres, malheureusement sans doute aujourd'hui bien incomplet, est, avec la *Vita Karoli* d'Einhard, la production la plus remarquable des débuts de la Renaissance carolingienne. Non seulement Théodulfe est un bon écrivain, un versificateur consommé, mais encore il a su exprimer à l'aide d'une langue morte des pensers nouveaux, conserver sous ce lourd appareil pédantesque une réelle originalité, grand mérite à coup sûr, et trop rare au moyen âge pour ne pas être noté.

**49.** A ces trois grands esprits que l'on vient de caractériser brièvement, il faudrait joindre beaucoup d'autres maîtres, qui ont sans doute exercé une action moins décisive sur le développement des études, mais qui ont, pour leur part, contribué à les faire revivre. Ce sont des poètes, des grammairiens, des philosophes, qui accou-

rent à l'appel de Charlemagne, car ils savent que ce prince aime les savants et que tout littérateur a quelque chance de réussir à la cour franque et d'y obtenir une grasse prébende. Cette immigration en Gaule se continuera fort avant dans le IXe siècle, et aux pays d'outre-mer la Gaule devra encore des hommes tels que le poète Sedulius Scotus et le grand Érigène, l'un des plus remarquables philosophes du moyen âge. Au surplus, la science et la littérature sont alors choses cosmopolites, grâce à l'emploi d'une langue unique, le latin, et elles resteront longtemps telles, même après la formation des nationalités européennes ; pour rompre ces liens intellectuels, il faudra de longs siècles de guerres et le triomphe des langues vulgaires.

**50.** Quel parti Charlemagne tira-t-il de tous ces maîtres groupés autour de lui ? On a dit que c'était pour lui une satisfaction personnelle de s'entourer de savants ; esprit curieux de toute chose, il leur demande de lui expliquer les mystères de la grammaire, les règles de la dialectique, les lois de la nature, et ainsi se forme le petit cercle qu'on a appelé l'Académie du palais. Dans ce milieu assez libre, d'où sont bannis l'étiquette et le protocole, chacun porte un nom de fantaisie rappelant son âge, ses goûts personnels, ses connaissances spéciales ; on y discute les questions les plus abstruses comme les plus enfantines ; princes et princesses, nobles francs, clercs et moines y apprennent à écrire, à avoir de l'esprit, s'entretiennent de philosophie, de littérature et de science. On y lit des vers, on y fait des leçons et des conférences ; on y noue même des liaisons amoureuses. C'est déjà un peu une cour lettrée dans le genre de celles de la Renaissance italienne. A ces entretiens élevés, les esprits s'ouvrent et les mœurs s'adoucissent ; en un mot, en dépit d'habitudes encore rudes, il existe déjà l'embryon d'une société polie. Les Carolingiens du IXe siècle ne perdront jamais ces habitudes, et tous aimeront les entretiens des lettrés et des philosophes, encourageront les savants et se composeront de riches librairies ; ces nobles traditions ont été, en somme, maintenues par la plupart des souverains de notre pays.

**51.** Mais il fallait assurer l'avenir, et pour cela Charlemagne et son fils Louis le Pieux prirent diverses mesures dont il nous faut dire quelques mots. Déjà sous les Mérovingiens existait ce qu'on appelait la *schola palatii*, survivance d'une institution antique ; des jeunes gens, francs ou gallo-romains, y recevaient une éducation mi-laïque, mi-cléricale, y apprenaient les pratiques administratives

et l'art de la guerre; beaucoup, après avoir ainsi vécu dans l'entourage immédiat du prince, après avoir mérité sa faveur, s'élevaient aux plus hautes dignités, devenaient référendaires, trésoriers, comtes, *missi*, ou encore, le jour où ils se décidaient à quitter la cour, obtenaient, en récompense de leur fidélité, de riches évêchés, de grasses abbayes, et ce n'étaient pas toujours les moins bons prélats. Sous Charlemagne, cette institution de la *schola* se développe. Aux leçons d'Alcuin et de ses confrères se pressent une foule de jeunes gens recrutés partout dans l'Empire, de grande famille ou de naissance obscure, que leur intelligence a signalés à l'attention du souverain et de ses conseillers. Ils apprennent les lettres, et plus tard, quand leur éducation est jugée complète, les uns vont dans les provinces occuper de hautes fonctions administratives, deviennent ducs, comtes, *missi dominici*, ambassadeurs; les autres entrent dans l'Église, occupent les sièges épiscopaux ou abbatiaux et communiquent à leurs subordonnés, prêtres ou moines, les goûts élevés dont ils se sont pénétrés à la cour. Dès lors existe un clergé de cour, parfois ambitieux et intrigant, qui plus tard jouera un rôle, souvent peu heureux, dans les grandes luttes civiles de la décadence carolingienne; mais il n'y a pas parmi eux que des diplomates trop habiles : on y trouve aussi des âmes élevées, de fins politiques, dont chacun, avec sa nature particulière, travaille au salut des âmes et à l'instruction du clergé. On ne saurait citer ici les noms même des plus célèbres de ces élèves de l'école du palais; presque tous ceux qui ont marqué dans l'histoire de l'Église franque au IXe siècle en sortaient, et une tradition rapportée un peu plus tard par le Moine de Saint-Gall, tradition dans une certaine mesure acceptable, montre Charlemagne s'intéressant aux progrès de ces jeunes esprits, promettant aux élèves zélés sa faveur et les plus hautes dignités de l'Église et de l'État. Cette historiette, — ce n'est point autre chose, — répond en partie à la réalité; les choses se sont bien passées ainsi, et c'est avec l'aide de ces innombrables agents intellectuels que Charles put réformer le clergé séculier et régulier et assurer l'avenir.

**52.** La situation matérielle et morale de l'Église n'avait fait qu'empirer à la fin des Mérovingiens et au début des Carolingiens. Non seulement les biens accumulés par elle ont été sécularisés et ont servi à récompenser les services des compagnons de Charles Martel et de Pépin (l'abus se perpétuera longtemps, en dépit des efforts de quelques princes), mais encore le titre d'évêque ou

d'abbé a été le salaire de plus d'un soudard brutal. Charlemagne, d'accord avec la papauté, conçoit le projet de réformer l'église des Gaules, de constituer un clergé doué d'une instruction minime, mais suffisante pour rehausser son caractère moral, enfin de rendre au culte l'ancien éclat. De là une série de mesures prises par lui et mises à exécution par un certain nombre de prélats qui partagent ses vues, mesures dont les résultats seront bientôt sensibles. On veille au bon entretien des bâtiments sacrés, on fait récrire les livres liturgiques par trop barbares et altérés, on réforme le chant ecclésiastique, et des chantres italiens viennent enseigner aux Gaulois et aux Germains la liturgie romaine. De nombreux capitulaires réglementent les mœurs des clercs inférieurs, indiquent ce qu'ils doivent savoir, comment ils doivent être choisis. Mais ces clercs ruraux ne pouvaient en aucun cas être d'un grand secours pour la réforme des lettres. Fort heureusement, une institution toute nouvelle, inaugurée à Metz dès la fin du règne de Pépin le Bref, par un saint évêque, Chrodegang, étendue à tout l'Empire dans les siècles suivants, va doter la France d'une foule d'écoles et de centres littéraires, asiles tout marqués pour les bonnes lettres. Jusque-là les clercs desservant les grandes églises cathédrales vivaient isolés et n'étaient point, comme les moines, obligés à l'existence en commun. En 817, au concile d'Aix-la-Chapelle, Louis le Pieux fait rédiger une règle assujettissant ces clercs à la vie régulière; la réforme se propage rapidement, et en moins d'un siècle, elle est adoptée par toutes les grandes églises cathédrales. Ainsi groupés, les chanoines, c'est le nom qu'on leur donne, non seulement mènent une vie plus conforme aux préceptes évangéliques, mais encore forment une communauté de prêtres le plus souvent instruits, ayant le goût des occupations intellectuelles. Généralement fort riches, ces chapitres cathédraux réunissent à grands frais des manuscrits, entretiennent des écolâtres et ne reculent devant aucune dépense pour attirer et retenir les maîtres les plus renommés. Encouragée par la plupart des grands évêques des IXe et Xe siècles, cette réforme a des résultats tout à fait surprenants; les bibliothèques capitulaires rivalisent de richesse avec les conventuelles; peut-être même sont-elles plus abondantes et mieux composées; on y trouve beaucoup de traités de sciences profanes et des copies infiniment meilleures des auteurs antiques lus et pratiqués au moyen âge. Quant aux écoles capitulaires, elles jouissent bientôt d'une réputation légitime; celles de Reims, de Chartres, de

Cambrai, de Paris, d'Auxerre, de Poitiers, sont fréquentées par une foule d'écoliers venus un peu de partout, et c'est peut être là que se conservent le mieux les traditions d'Alcuin et de l'école du palais.

**53.** Ce n'est pas que le monde monastique soit resté inactif durant la période carolingienne. Charlemagne et Louis le Pieux, conseillés par un certain nombre de pieux personnages, dont le plus célèbre fut Witiza ou saint Benoît d'Aniane, soumettent définitivement à la règle cassinienne toutes les abbayes de l'Empire ; le premier de ces princes fait venir d'Italie une copie authentique de la fameuse règle, elle est revue et complétée sur quelques points par saint Benoît d'Aniane, et c'est alors que l'institut bénédictin triomphe définitivement, à tel point qu'on oubliera plus tard combien ce triomphe avait été relativement tardif. De nombreux diplômes d'immunité mettent à l'abri des violences des agents royaux les monastères anciens et nouveaux ; princes et simples laïques fondent une foule de maisons religieuses, restaurent ou enrichissent à l'envi celles des temps mérovingiens. Enfin, on travaille à établir partout une sage discipline. Sans doute les souverains ne renonceront jamais au droit de nommer des abbés de leur choix, mais en général, au moins pendant la première moitié du IX^e siècle, ces choix sont heureux et portent soit sur des hommes énergiques, capables de combattre et d'extirper les vieux abus, soit sur des clercs instruits, qui font fleurir les lettres. Certains de ces abbés de nomination royale ne sont même pas d'église et sont engagés dans les liens du mariage, tel Einhard, mais ils ne s'en montrent pas moins excellents administrateurs. Angilbert, amant d'une fille de Charlemagne, père de deux enfants, gouverne avec habileté l'abbaye de Saint-Riquier. D'autres, de mœurs plus austères, Adalard par exemple et son frère Wala, abbés de Corbie, non seulement font régner la régularité dans cette maison et la dotent d'une école célèbre, que fréquente leur futur biographe, Paschase Ratbert, mais encore fondent en Saxe une colonie monastique destinée à une grande célébrité, *Corbeia Nova* ou Corvey. Plus tard, lors des guerres civiles, ces nominations d'abbés par le pouvoir royal deviendront désastreuses ; les riches abbayes seront entre les mains des rois, tenus de se faire des partisans, un moyen de récompenser le zèle et de raffermir la fidélité chancelante de leurs grands vassaux. On verra donc reparaître les abbés laïques d'autrefois, comtes ou ducs, qui s'attribueront la meilleure part des

revenus de la communauté. De là la rapide décadence de l'institut monastique; restaurées à la fin du VIIIe ou au début du IXe siècle, les grandes abbayes se trouvent, cinquante ans plus tard, dans une situation déplorable et ont besoin d'une nouvelle réforme qui sera l'œuvre des moines de Cluny. Mais durant ces quelques années de prospérité, ces abbayes ont jeté un vif éclat et rendu de grands services aux lettres; les moines se sont livrés avec ardeur aux occupations intellectuelles; non contents de cultiver les arts, ils sont historiens, théologiens, philosophes, mathématiciens, et des écoles comme celles de Saint-Riquier, de Fontenelle, de Fleury, de Saint-Amand d'Elnone, en France, de Lorsch, de Fulda, de Saint-Gall, de Reichenau, en terre allemande, produisent une foule d'œuvres de haute valeur, dont on aura bientôt à parler.

**54.** Ces moines francs, et dans leur nombre beaucoup de religieux originaires d'Angleterre et d'Irlande, attirés sur le continent par la ferveur évangélique et par le goût des voyages, suivent les traces de leurs illustres devanciers, les Willibrord et les Boniface; soutenus par le prestige de la puissance carolingienne, ils vont toujours plus à l'est, convertissent la Saxe, franchissent l'Elbe, et dès le règne de Louis le Pieux font connaître le christianisme aux barbares Danois et aux Slaves limitrophes du Jutland. Ils couvrent la Saxe, hier encore si sauvage, de cloîtres et d'églises, et créent ainsi une sorte d'avant-garde de la civilisation. Commencé cent ans plus tôt, ce grand travail eût peut-être prévenu les invasions normandes, l'un des plus grands maux dont l'Europe entière et la civilisation aient eu à souffrir aux IXe et Xe siècles.

**55.** Ainsi donc Charlemagne, car à cet égard le faible Louis le Pieux ne fera qu'imiter l'exemple de son père, non seulement réforme l'Église de son temps, mais encore assure l'avenir, prépare aux lettres d'innombrables asiles, où elles pourront s'abriter durant les siècles suivants. L'empire carolingien pourra se briser au milieu d'une épouvantable tourmente, à l'autorité royale se substituer, pour le grand malheur du pays, la féodalité anarchique, les invasions scandinaves ravager les côtes et gagner le cœur même du royaume; en dépit de ces ruines entassées, de ces incendies allumés partout, il subsistera toujours quelques églises où vivra la vieille ardeur, et les monastères épargnés par tous ces fléaux, ou restaurés tant bien que mal, auront assez de vitalité pour se réformer eux-mêmes. C'est bien alors que naît la civilisation moderne.

**56.** Si clairvoyant qu'on suppose Charlemagne, on ne saurait

admettre qu'il ait prévu tous les heureux effets de ses réformes. Il aimait personnellement à s'entretenir avec les lettrés et les savants; par son propre exemple, si touchant chez un homme de son âge et de sa condition, il incitait son entourage à s'instruire, enfin il choisissait de préférence pour les hautes fonctions de l'Eglise et de l'État des hommes lettrés; mais son plus grand désir était de purger l'Église régulière et séculière de la honteuse ignorance qui la rongeait; il sentait qu'un clergé suffisamment instruit, — et ses exigences étaient plutôt modestes, — donnerait au peuple de ses États des conseils moraux plus efficaces et épargnerait aux fidèles certains scandales. Comme il arrive presque toujours, la réforme tentée par lui dévia entièrement : le clergé des campagnes ne paraît guère être sorti de la prostration intellectuelle où il gisait avant le grand empereur, et beaucoup de clercs dans les villes et de moines dans les cloîtres retombent même dans les errements du passé. Mais en compensation, il se forme une petite élite qui prend goût aux choses de l'esprit et qui suffit à sauver l'avenir. La renaissance des études fut en effet universelle et revêtit des formes très variées. Alcuin et plusieurs de ses disciples s'étaient montrés assez rigoristes; revenus de leur goût juvénile pour les auteurs anciens, ils auraient volontiers détourné du commerce séduisant de ces nobles esprits leurs jeunes élèves, pour les confiner dans la lecture des saints Pères et de l'Écriture. Mais c'était tenter l'impossible; il fallait bien apprendre aux jeunes Francs et aux Gallo-Romains à écrire, à raisonner, et seuls les écrivains romains donnaient des exemples excellents de logique et de style. L'étude de ces grands auteurs offrait un attrait irrésistible, et sans cesser d'être de bons chrétiens, beaucoup de clercs et de moines montrent dès le IXe siècle une véritable passion pour les poètes et les prosateurs de Rome, passion presque égale à celle qui possédera plus tard les lettrés des XVe et XVIe siècles. Cette passion se marque à nu par exemple dans les lettres de Loup, abbé de Ferrières; Einhard, le pieux et mystique Einhard, voulant raconter la vie de Charlemagne, prend pour modèles les biographies des Césars de Suétone et en fait pour ainsi dire un décalque. Les poésies les moins recommandables aux yeux d'un moraliste chrétien, celles notamment de Catulle et de Martial, sont lues et relues avidement, Térence et Plaute transcrits avec amour. Déjà certains lecteurs de ces anciens manuscrits s'essaient timidement à la critique; ils comparent les leçons des différentes copies, corrigent leurs exem-

plaires, essaient de pénétrer le sens de ces vieux auteurs. Quand ils écrivent, ils feuillettent les glossaires et les grammairiens, et cherchent l'expression rare; dans leurs lettres, on les voit se consulter sur le sens de telle ou telle expression, s'emprunter des manuscrits, se communiquer des extraits. En un mot, il a suffi à ces hommes incultes, mais bien doués par la nature, de se trouver un instant en commerce avec leurs immortels devanciers, pour prendre à ce contact une foule de notions nouvelles, et pratiquer ce qu'il y a peut-être de plus noble en ce monde, le culte désintéressé des choses de l'esprit.

**57.** A la longue stagnation des temps mérovingiens succède donc une activité surprenante, qui pourra parfois se ralentir dans telle ou telle partie du royaume franc, mais qui ne s'éteindra jamais complètement, en dépit des misères des temps et des révolutions politiques. Cette activité s'étend à tous les domaines de la pensée. Le clergé gaulois, depuis le VI[e] siècle, ne prenait plus aucun intérêt aux questions de théologie et de philosophie (les deux matières n'en faisaient qu'une alors); il avait laissé, sans y prendre part, discuter en Orient les problèmes dogmatiques les plus importants, et s'occupait uniquement de liturgie et de discipline. C'est à cette ignorance extraordinaire, qui se fait jour chez les meilleurs auteurs, qu'on doit en partie le développement du culte des saints, qui dès lors menace de faire oublier la pure essence du christianisme. Dès la fin du VIII[e] siècle, ce même clergé se reprend à l'étude du dogme; des conciles se réunissent pour condamner quelques nouveautés hérétiques, et les évêques veillent avec zèle à la pureté de la foi. Plus tard, sous Louis le Pieux, l'Église gauloise est appelée à se prononcer sur la grave question du culte des images; elle venait de troubler profondément l'Église grecque, et des esprits absolus, tels que Claude de Turin, penchaient du côté des iconoclastes. Agobard, archevêque de Lyon, combat avec véhémence les grossières superstitions de ses ouailles; plusieurs théologiens de renom s'attachent à définir le dogme abstrus de la transsubstantiation, et les discussions entre Paschase Ratbert et Ratramne passionnent les contemporains; enfin, vers le même temps, le moine allemand Gottschalk fait revivre le dogme augustinien de la grâce dans toute l'austérité primitive, et cette question partage les prélats francs en deux camps également acharnés. Ce goût que les Gallo-Francs contractent alors pour les subtilités théologiques, ils ne le perdront plus, et jusqu'à la fin du

moyen âge, les écoles françaises garderont en la matière une autorité reconnue de tous.

**58**. La philosophie proprement dite n'est point négligée ; sans parler d'une foule de traités de morale, dus à Smaragdus, à Jonas d'Orléans et autres, exposant les devoirs des chrétiens à tous les degrés de la hiérarchie sociale, on peut rappeler qu'au IXe siècle appartient un des plus profonds philosophes du moyen âge, le fameux Jean Scot Erigène, qui ose accorder autant et plus à la raison qu'à l'autorité. Néo-platonicien convaincu, versé dans la langue grecque, cet Irlandais, comme plus tard le breton Abélard, dépasse en hardiesse tous les penseurs de son temps, sans peut-être se douter des conséquences lointaines de ses raisonnements, destructifs de la foi. Protégé et défendu par Charles le Chauve, il sait intéresser ce prince à ces spéculations difficiles, et le fait honore également le savant et le prince dont il est l'hôte.

**59**. Ces détails suffisent pour donner une idée de l'activité intellectuelle au IXe siècle. Cette activité se manifeste également dans le domaine historique et donne naissance à nombre d'œuvres importantes dont il nous faut dire quelques mots; ces œuvres sont assez étendues pour nous faire connaître les choses et les hommes de ce temps, beaucoup mieux que nous ne connaissons les personnages et les faits historiques de siècles plus récents.

**60**. Tout d'abord l'histoire officielle. C'est une règle générale, ne souffrant pour ainsi dire aucune exception, qu'à une vie politique intense correspond un certain développement de l'historiographie. En général, les historiens du moyen âge n'ont pas écrit par pur amour de la vérité, mais soit pour célébrer un patron, soit pour faire connaître les vertus d'un saint ou l'illustration d'une église. Au temps où s'affirme la puissance naissante des princes austrasiens, vainqueurs de la Neustrie (fin du VIIe siècle), les premiers annalistes des vallées de la Meuse et de l'Escaut commencent à noter les victoires, les conquêtes et les travaux de ces nouveaux maîtres, au moment même où un partisan attardé de la maison mérovingienne écrit les *Gesta regum Francorum*, histoire officielle de la monarchie franque depuis ses fabuleuses origines. Puis les descendants d'Arnoul, les membres de la famille des maires du palais, imitent cet exemple ; les *Gesta* ont été terminés en 727 ; quelques années plus tard, sous l'inspiration d'un frère de Charles Martel, Childebrand, un clerc inconnu d'Austrasie prend cet ouvrage, en modifie les tendances et le continue jusqu'à

l'an 734. La fin forme ce qu'on appelle le premier continuateur de Frédégaire. Dès lors il y a des annales officielles de la future maison carolingienne; on ne les possède que jusqu'à l'an 768 (mort de Pépin le Bref). Écrites par les ordres de Childebrand, puis du fils de celui-ci, Nibelungus, elles consistent en notes fort brèves et fort sèches, mais précises et généralement exactes, indiquant année par année les expéditions militaires, les assemblées du peuple, les traités, la naissance et la mort des princes. Il ne faut pas demander à ces auteurs de longs développements, leur langue est pauvre et incorrecte, ils laissent néanmoins percer leurs sentiments personnels, leur dévouement absolu aux intérêts de leurs protecteurs. Ces annales officielles s'arrêtent actuellement à 768; on estime qu'elles devaient se prolonger plus loin, et la suite perdue paraît avoir été utilisée par des auteurs plus récents.

**61**. Enfin c'est sous Charlemagne que se constitue le corps des annales officielles de la monarchie, ce qu'on appelle aujourd'hui d'ordinaire *Annales Francorum*, ou parfois encore *Annales regii*.

Il est peu de textes du haut moyen âge ayant donné lieu à un plus grand nombre de travaux et de dissertations critiques. Toutes les questions possibles : origine, auteurs, composition, date de rédaction, caractère de l'ouvrage, ont été cent fois examinées, chaque nouveau système édifié à force d'hypothèses ingénieuses, s'écroulant à son tour. Mais sans nier l'utilité ou l'intérêt de ces recherches subtiles et minutieuses, on doit avouer que beaucoup d'auteurs ont fait surtout de la critique négative, ont montré la faiblesse des théories de leurs devanciers, sans proposer de solutions parfaitement acceptables. Plusieurs circonstances compliquent le problème : tout d'abord, de ces annales jusqu'à l'an 801, il existe deux rédactions parallèles, parfois assez différentes, l'une en latin barbare, l'autre d'une langue plus élégante, et cette seconde version, qu'on appelle souvent *Annales Einhardi*, ajoute une foule de détails au texte primitif. D'autre part, on a bien souvent tenté le classement des nombreux manuscrits, mais cette source pour ainsi dire officielle et anonyme ayant été utilisée par une foule d'annalistes du IXe siècle, il semble bien qu'il faille dans une certaine mesure tenir compte des leçons fournies par ces ouvrages étrangers aux *Annales regii*. Enfin si l'ouvrage est de bonne heure cité comme anonyme, ces annales ont reçu parfois un nom d'auteur, et ces attributions précises ont souvent égaré les critiques modernes.

**62** On ne saurait traiter ici cette question complexe ; on mar-

quera seulement les points qui paraissent à peu près établis; notons tout d'abord que toutes ces discussions ne touchent en rien l'authenticité et la valeur de l'ouvrage, source essentielle, fondamentale, de l'histoire de l'empire franc jusqu'à 829. Première remarque : il faut insister sur l'ampleur de ces annales; les auteurs d'annales officielles antérieurs, les continuateurs de Frédégaire par exemple, bien qu'en relations avec la cour des Pippinides, ne s'attardent pas à donner tous les faits et en négligent beaucoup même importants. Au contraire, la nouvelle série annalistique, plus ou moins développée suivant les temps, est un journal de la cour, un tableau abrégé de l'existence du gouvernement royal. Par suite, l'idée même d'écrire l'ouvrage n'a pu naître que le jour où il y a eu un gouvernement établi, où les barbares des frontières vaincus, la paix intérieure assurée par la soumission des grands vassaux, Charlemagne est apparu à tous comme le vrai chef de l'Empire franc. De fait, on s'accorde pour reconnaître que la première partie de l'œuvre (celle en latin barbare) n'a pas été écrite au jour le jour. Un manuscrit aujourd'hui perdu, provenant du monastère de Lorsch, au diocèse de Worms, et publié par Canisius au XVII[e] siècle, renfermait cette première rédaction jusqu'à l'an 788; on en a conclu, non sans quelque apparence de raison (1), que l'auteur anonyme avait entrepris la rédaction des annales après la soumission définitive de Tassilon, duc de Bavière, soumission qui mettait fin à de longues dissensions et assurait la domination de la maison austrasienne sur les Francs orientaux; on a en effet remarqué que tous les historiens contemporains insistent sur cet heureux événement, sur l'humiliation infligée au vieux chef germain, et que l'annaliste en particulier revient à plusieurs reprises sur le sujet. Ce serait donc vers 789 qu'un homme vivant dans le palais (depuis longtemps on a renoncé à en faire un moine de Lorsch ou d'ailleurs) aurait entrepris de raconter l'histoire du royaume franc depuis la mort de Charles Martel. Il habitait le palais, disons-nous; en effet, il s'intéresse par-dessus tout aux faits et gestes du prince et aux actes du pouvoir central. Bien plus, il utilise pour certains faits non seulement la tradition orale, mais aussi des textes écrits plus ou moins étendus, des notes annalistiques et enfin quelques documents officiels. L'ouvrage est tendancieux et gardera toujours ce caractère, en dépit de sa briè-

(1) Ce n'est qu'une hypothèse, mais qui paraît acceptable, en dépit des objections de quelques critiques.

veté et d'une apparente impartialité. C'est une apologie pleine et entière des actes du souverain; certains de ces actes sont soit légèrement modifiés, soit simplement passés sous silence. On indique soigneusement les voyages de la famille royale, les plaids tenus, les expéditions faites chaque année, les faits saillants de la vie de la cour (naissances, morts, etc.), les réceptions et départs d'ambassades ; c'est, en un mot, un journal, un diaire.

**63.** L'ouvrage ayant été composé à la cour, le fait est certain, et l'auteur ayant eu en main plusieurs documents officiels, on en a conclu avec quelque vraisemblance qu'il devait être attaché à la chapelle royale, où se conservaient les archives de l'État; l'attribution à l'évêque de Salzbourg, Arn, est peu admissible, et il ne semble pas qu'un moine de Lorsch (opinion de G. Pertz) ait pu connaître ainsi dans le dernier détail la vie du palais. En dernière analyse, il est possible que cette première partie ait été composée sous les yeux et avec les encouragements de l'archichapelain, Angilramne, évêque de Metz de 769 à 791. On ne saurait sans imprudence préciser davantage.

**64.** La suite, de 789 à 829, est contemporaine; elle a été écrite soit année par année, soit par petits groupes d'années, il serait donc difficile de la supposer l'œuvre d'un auteur unique. L'hypothèse, en soi peu vraisemblable, est démontrée fausse par plusieurs faits ; tout d'abord, la langue du texte, minutieusement étudiée, a révélé l'intervention de plusieurs écrivains; puis les manuscrits ne s'arrêtent pas tous au même point, les uns se terminant à 801, d'autres à 813, d'autres à 829. Enfin, en étudiant les auteurs du IXe siècle, qui ont utilisé les *Annales*, on a reconnu que leurs emprunts s'arrêtent à des dates différentes, qu'en un mot certains n'ont point connu l'ouvrage achevé. On a donc admis dans les *Annales* un certain nombre de coupures, de morceaux différents, dont chacun serait d'un auteur différent; divers critiques ont multiplié à tort le nombre de ces sections, mais il en est plusieurs qui paraissent bien réelles.

**65.** Un premier groupe embrasse les années 789-795 ; c'est un récit assez sec et incomplet, peut-être du même auteur que la première partie. A l'an 796 le récit reprend de l'ampleur; c'est dès lors un journal de la cour, écrit par un contemporain, par un homme qui a suivi le roi dans son expédition d'Italie en l'an 800, et qui a assisté au couronnement de Charles comme empereur. A qui faut-il attribuer ce morceau ? Partant de cette remarque fort juste que

pareille histoire n'a pu être composée que par un clerc attaché à la chapelle royale, on a mis en avant le nom d'Hildebald, archichapelain, archevêque de Cologne à dater de 794, lequel prit une part très active aux affaires politiques et ecclésiastiques du temps. D'autres critiques, estimant qu'Hildebald était trop occupé pour trouver les loisirs nécessaires à pareille tâche, ont proposé le nom du fameux Angilbert, abbé de Saint-Riquier, intime de la famille royale, qui de 791 à 794 remplit des fonctions à la chapelle royale, et dont le talent, la haute culture, sont d'ailleurs bien connus. Pour appuyer cette hypothèse, on a fait des remarques fort ingénieuses, mais jusqu'ici on n'a donné aucun argument péremptoire.

**66**. Même incertitude pour les années suivantes jusqu'à 813. C'est toujours une chronique de la cour extrêmement détaillée, écrite par un contemporain admirablement renseigné et curieux de tout ce qui touche la famille impériale. Pour une partie on a proposé le nom d'Einhard, on a comparé minutieusement le style de la *Vita Karoli* et des *Annales*, et on a, à l'appui de l'hypothèse, accumulé les remarques ingénieuses. Mais c'est là, semble-t-il, supposition peu fondée ; tout au moins aucun des arguments mis en avant n'entraîne la conviction, et les meilleurs esprits s'accordent pour voir dans cette partie des *Annales* une œuvre pour ainsi dire impersonnelle, à laquelle Einhard a pu emprunter quelques phrases pour sa biographie, sans qu'on puisse affirmer qu'en agissant ainsi il se copiait lui-même. — Les années 814-819, composées sur le même plan que la partie immédiatement précédente, paraissent, d'après des particularités de style, être l'œuvre d'un seul auteur, mais cet auteur reste et restera sans doute toujours inconnu.

**67**. Enfin, de 819 à 829, l'ouvrage a un caractère très personnel, tant pour le fond que pour la forme, et tout récemment, on a proposé d'attribuer cette dernière partie non à Einhard, comme le voulait G. Pertz, mais à Hilduin, abbé de Saint-Denis, archichapelain, membre influent du parti aristocratique, disgracié en 830. De toutes les hypothèses dont les différentes parties des *Annales* ont été l'objet, c'est la seule, à notre estime, qui ait pour elle beaucoup de vraisemblance ; tout ce qu'on sait d'Hilduin répond à ce qui transperce de la personnalité de l'anonyme, et le texte ne renferme aucun indice contraire à la supposition. Le fait que cette portion de l'ouvrage serait d'un personnage politique de cette envergure ne ferait qu'en augmenter la valeur.

**68**. Telle est cette œuvre, la plus importante sans contredit des

chroniques officielles de l'époque carolingienne; elle est considérable à la fois par son intérêt historique et par les discussions qui ont eu lieu à son sujet. Il faut lui rattacher ce qu'on appelle *Annales Einhardi*, remaniement avec nombreuses additions de la première partie des *Annales regii* (741-800). Entre ce remaniement, dont la date précise n'est pas suffisamment établie (certains le croient du début du IXe siècle, d'autres le supposent d'environ 817, d'autres enfin l'estiment postérieur à 829), et la *Vita Karoli* d'Einhard, il y a certainement de nombreuses ressemblances et de fond et de forme; d'où l'attribution au célèbre écrivain. Mais cette opinion, fondée également sur un témoignage du Xe siècle, n'est plus guère admise; on a seulement déterminé la région où le travail a été composé, la rive gauche du Rhin, et le pays dont l'auteur était originaire, la Saxe probablement, pour les choses de laquelle il témoigne d'un intérêt visible. D'ailleurs, ce ne sont plus des annales officielles, c'est une œuvre privée, non sans valeur, car elle complète sur beaucoup de points et explique la source du VIIIe siècle. Pourquoi le travail s'arrête-t-il à l'an 800, personne n'a su en donner la raison, et ceux qui veulent en faire honneur au saxon Gérold compliquent encore le problème.

**69**. Ces annales sont-elles officielles, au sens précis du mot, ont-elles été composées non seulement à la cour même, mais sur les ordres exprès du prince? Sur ce point, la discussion a été infinie, et n'est pas encore close. Il semble bien qu'il faille conclure affirmativement; en effet, on a remarqué avec quel soin l'auteur de la première rédaction se garde de parler des défaites du souverain ou du moins en atténue la gravité, omet de mentionner certaines conspirations, passe sous silence divers actes de cruauté ou d'arbitraire; enfin, si l'œuvre est impersonnelle et froide, elle n'en est pas moins tendancieuse. A ces premiers indices viennent s'ajouter des témoignages précis; dès le IXe siècle, plusieurs auteurs notent cette habitude des rois francs de faire rédiger les annales de leur règne, et cette œuvre anonyme a été mise à contribution par une foule d'auteurs à titre de source pour ainsi dire banale et dont l'usage était permis à tous les historiens; c'est à bon droit qu'Hincmar, la citant dans un de ses factums, la qualifie d'*Annales regum*, expression qui mieux que toute autre en indique avec précision le caractère.

**70**. C'est à l'an 829 que se termine ce premier corps d'annales royales; elles vont être continuées, mais dans un esprit parfois assez différent. Les guerres civiles qui commencent en 830 en-

traîneront la dissolution de l'empire et la création de trois royaumes nouveaux. Ceux de l'est et de l'ouest vont avoir chacun leurs annales royales; en Germanie, dans les États du fils cadet de Louis le Pieux, ce sont les annales de Fulda; en Gaule, dans les États de Charles le Chauve, ce sont les annales dites de Saint-Bertin. Des premières, inutile de parler longuement: origine, date, composition de l'œuvre, autant de petits problèmes aujourd'hui à peu près résolus après de laborieuses controverses; si les auteurs de ces annales, pour le milieu du IXe siècle, s'occupent surtout de ce qui se passe sur la rive droite du Rhin, ils parlent aussi souvent de leurs voisins de Gaule, et leur jugement sur Charles le Chauve, si peu équitable qu'on l'estime, s'impose à l'attention des historiens. Les mêmes annales royales, continuées dans le royaume de l'ouest, y forment ce qu'on a appelé les *Annales de Saint-Bertin*, non qu'elles aient été écrites dans l'abbaye de ce nom, mais parce que le premier manuscrit signalé de l'œuvre provenait de la librairie de ce célèbre monastère. Ces annales s'étendent de 830 à 882, la composition en est aujourd'hui bien connue, et les hypothèses émises dès le XVIIIe siècle par l'abbé Lebeuf sont devenues des certitudes. Une première section, de 830 à 836, forme la continuation des annales royales; la langue en est pauvre et rude, mais l'auteur, qui vit à la cour impériale, est bien informé et donne des premières guerres civiles un récit exact; il est favorable à Louis le Pieux, mais en somme moins partial que beaucoup d'autres écrivains du temps. La suite, de 837 à 862, laisse mieux percer la personnalité de l'auteur, qui ne se nomme pas, mais qu'Hincmar désigne en termes formels : c'était un espagnol, Prudence Galindo, évêque de Troyes, esprit vraiment apostolique, bon théologien, qui prit une part éminente aux grandes querelles dogmatiques de son temps, et auquel on doit plusieurs ouvrages fortement teintés de mysticisme. Hincmar, son continuateur, l'a passablement maltraité; mais Prudence ne méritait point les invectives de son fougueux adversaire. Les annales rédigées par lui sont bien des annales officielles, toutefois les sentiments de l'auteur s'y trahissent sans cesse; l'évêque de Troyes est une âme compatissante, qu'affligent les malheurs du peuple et de l'Empire, et cette pitié se fait jour jusque dans le style, où abondent les expressions de tendresse et de charité. Il était bien informé, et son récit de ces vingt-six ans est tout à fait digne de créance; c'est la principale source à consulter pour la première partie du règne de Charles le Chauve.

**71**. Encore plus utile peut-être est la dernière partie (jusqu'à 882) : elle est d'Hincmar, archevêque de Reims, qui, trouvant commode la forme d'annales, continue dans un nouvel esprit l'œuvre de Prudence. Hincmar est le chef incontesté de l'Église gauloise, il est à la tête de ce parti aristocratique et théocratique, qui entend restaurer les anciennes traditions de gouvernement, ou du moins ce qu'il se figure être ces anciennes traditions ; enfin c'est un esprit dominateur et altier, et soit en faveur, soit en disgrâce, il prend aux affaires publiques une part toujours active. Sous sa plume, ces annales, jusque-là d'ordinaire si ternes et si peu personnelles, prennent un caractère tout nouveau. Hincmar connaît les faits, il est merveilleusement renseigné, mais dans ses récits apparaissent tout naturellement la passion et le parti pris de l'auteur. Peu habitué à ménager ses adversaires, il les a peints tels qu'il se les figurait, et cette histoire de vingt ans, extrêmement développée, est à la fois une apologie de la politique personnelle de l'archevêque et une critique amère des actions de ses ennemis dans le palais et hors du palais. Cette dernière partie des annales royales, tout en étant une histoire du gouvernement royal, a donc le caractère de mémoires politiques ; c'est indiquer d'un mot l'intérêt exceptionnel de l'ouvrage.

**72**. Hincmar arrête son récit à novembre 882 et meurt un mois plus tard; il n'y a plus dès lors d'annales officielles, et les derniers Carolingiens paraissent avoir jugé l'entreprise superflue. Mais le IX$^{e}$ siècle a produit beaucoup d'autres écrits historiques, ayant cette même forme annalistique; sans vouloir les énumérer, il ne sera pas inutile d'en dire quelques mots. Beaucoup de ces travaux, continuations des annales monastiques du VIII$^{e}$ siècle, sont encore pour ainsi dire décharnés, fort brefs et fort secs; mais, par contre, il en est d'autres, provenant d'abbayes voisines de la cour, ou de maisons qu'administrent de hauts dignitaires de l'Empire, des favoris du prince, qui sont, par l'ampleur, par le développement, comparables aux *Annales regii*. Naturellement, à côté de faits d'ordre général : guerres, désastres sociaux, ces sources mentionnent beaucoup d'événements d'intérêt local ou régional, qui en décèlent l'origine. La généalogie en est très difficile à dresser; les dernières recherches donnent à penser que quand les auteurs ont voulu remonter jusqu'aux temps anciens, ils ont souvent utilisé les annales royales, source anonyme dont circulaient des copies plus ou moins complètes. D'autre part, dans certaines de ces annales dont l'origine précise n'a pu être déterminée (les *Annales Mosellani*

par exemple), à côté de courtes notes empruntées à des ouvrages analogues bien connus, on trouve des morceaux plus développés, qui ont probablement, comme les *Annales regii*, été rédigés à la chapelle royale; il y aurait donc eu, à côté de ces dernières, un autre recueil historique analogue, dont on n'aurait conservé que quelques débris. Enfin, remarquons qu'au IXᵉ comme au VIIIᵉ siècle, cette forme d'annales n'a pas été également en faveur dans toutes les parties du royaume franc; pratiquée sur les bords du Rhin, dans les vallées de la Meuse et de la Moselle, elle y sera en honneur jusque vers la fin du moyen âge; ailleurs, en Allemagne, en Thuringe, en Saxe, en Alamannie, on rédigera de vastes annales fort précieuses souvent pour l'histoire universelle; certaines même de ces œuvres ont le caractère d'annales officielles analogues à celles de Fulda. Au contraire, cette forme tombe un peu en désuétude sur le territoire proprement français; à part les annales de Saint-Vaast d'Arras, débris d'un travail plus considérable, on ne trouve guère à citer pour le IXᵉ siècle que de courtes notes sans grande importance. C'est à une autre forme que vont les préférences des historiens de la Gaule franque.

**73.** L'agrandissement de l'Empire, l'accroissement de la puissance des Carolingiens, devaient forcément amener un profond changement dans les idées historiques des contemporains de Charlemagne. Le royaume franc s'est transformé en un vaste empire, qui comprend à peu près toute l'Europe chrétienne, et divers écrivains jugent dès lors utile de composer des histoires universelles, de montrer comment du chaos des royaumes barbares la nouvelle dynastie a su tirer un état homogène et puissant; inutile de remarquer que dans ces œuvres imparfaites cette conception n'apparaît point avec autant de netteté. C'est d'abord la petite *Chronique de Lorsch* ou chronique de 807, due à un moine de cette abbaye du pays rhénan. L'œuvre est maladroitement faite, l'auteur a suivi plus ou moins fidèlement la Chronique des six âges de Bède; il s'est proposé de raconter l'histoire de la maison carolingienne depuis la bataille de Testry, de mettre en lumière les causes de la chute ignominieuse des Mérovingiens, et d'exalter la grandeur et la sagesse du monarque régnant, de Charlemagne. Ce premier essai de chronique universelle eut un succès tout à fait caractéristique; non seulement on en connaît beaucoup de copies, mais l'ouvrage fut continué, modifié sur plusieurs points, et l'une de ces versions ainsi transformées circula en Allemagne.

**74**. Cette chronique de 805 est un indice des idées historiques un peu confuses qui commencent alors à se répandre dans les milieux instruits; une autre preuve de cet état d'esprit est l'ouvrage qu'on appelle *Chronicon Moissiacense*. C'est une compilation passablement informe, comprenant des extraits des Annales royales et des fragments d'annales méridionales aujourd'hui perdues; elle s'arrête à l'an 818. L'ouvrage en lui-même présente peu d'intérêt, mais il nous a conservé quelques notes contemporaines, provenant les unes du nord, les autres du midi de la Gaule, et ces notes sont vraiment utiles par leur exactitude. Il a été rédigé dans le Midi, et le nom qu'il porte rappelle l'abbaye de Moissac, où fut trouvé le manuscrit le plus anciennement connu, mais on en possède une autre forme, dite *Chronique d'Aniane*, dont l'auteur a ajouté au texte primitif de longs extraits de la *Vita Karoli* d'Einhard; cette seconde rédaction paraît dater de la fin du règne de Louis le Pieux, et on y trouve des fragments d'une authenticité douteuse. Pour conclure, le *Chronicon Moissiacense* est intéressant comme dénotant chez l'auteur un certain intérêt pour l'histoire générale.

**75**. On peut faire la même remarque à propos de la Chronique universelle de Fréculfe, évêque de Lisieux, élève de l'école du palais, qui dédia le livre I$^{er}$ au chancelier Hélisachar, son maître, le second à l'impératrice Judith. L'ouvrage, qui s'arrête à l'an 602, n'est qu'une compilation assez mal ordonnée de matériaux empruntés à des auteurs plus anciens; mais on y remarque un essai de concordance entre le système des empires et la théorie des six âges, entre l'histoire profane et la sacrée. C'est en outre, par le nombre des auteurs utilisés, une preuve de la richesse relative des librairies du IX$^{e}$ siècle et de l'étendue des lectures de l'auteur. Fréculfe a essayé en somme de concilier les deux points de vue; un autre chroniqueur universel un peu plus récent, Adon de Vienne, prend pour base unique de son travail la chronique de Bède, qui lui fournit le cadre du récit. Adon est un clerc séculier, mais un homme instruit, qui, après avoir étudié un peu partout en France, est allé fouiller les librairies italiennes et y a puisé les matériaux d'un nouveau martyrologe, à la vérité fort légendaire, mais très célèbre et maintes fois cité au moyen âge. A la Chronique de Bède, il joint pour la compléter des sources gauloises, principalement les *Gesta regum Francorum*, et continue l'ouvrage jusqu'à son temps. Écrite alors que l'auteur était archevêque de Vienne, c'est-à-dire après 860, la chronique n'est pas sans valeur; on doit insister sur la place

qu'y tiennent les développements mystiques et les explications allégoriques ; les mêmes préoccupations reparaissent dans diverses grandes chroniques du moyen âge, notamment dans certaines œuvres allemandes du XII[e] siècle, le *De duabus civitatibus* d'Otton de Freisingen, par exemple. Il n'était pas inutile de noter cette intrusion de la théologie dans l'histoire ; mais il est superflu d'insister sur l'influence toujours prépondérante des idées du *De civitate Dei;* cette influence durera autant que le moyen âge.

76. Charlemagne et Louis le Pieux ont protégé les lettres ; en récompense de ce noble zèle, ils ont trouvé dès leur temps de nombreux biographes. Ces œuvres sont sans doute de valeur inégale pour le fond et pour la forme, mais la moins bonne est encore utile et représente un effort intellectuel remarquable. La meilleure assurément, peut-être le chef-d'œuvre de la littérature carolingienne est la *Vita Karoli* d'Einhard. C'est un travail à tous égards singulier et qui honore grandement l'auteur et le héros. Einhard a composé son écrit un peu comme les architectes d'alors (et lui-même était architecte) construisaient leurs édifices ; il en a pris tous les matériaux à des œuvres antiques, et l'imitation est si complète qu'il a emprunté à Suétone non seulement les expressions et le style, mais encore la disposition des matières ; c'est surtout la biographie d'Auguste qu'il a utilisée et dont il a pour ainsi dire calqué l'ordonnance et l'économie. Mais ce n'est point là, la chose serait à craindre, un centon inintelligent : Einhard a su, à l'aide de phrases d'un auteur du haut empire, parler excellemment et avec véracité d'un souverain et de choses des VIII[e] et IX[e] siècles, remplacer par des idées analogues, par des faits de même ordre, les idées et les faits par trop romains de son modèle. De ce travail de mosaïque, exécuté avec une conscience admirable, est sortie une œuvre qu'on ne saurait trop louer. La forme, élégante et correcte, a plu même aux lettrés de la Renaissance, juges pourtant difficiles, et le fond est excellent. Einhard avait connu le grand empereur, il avait été son confident et son ami dans les dernières années du règne, et il l'a peint tel qu'il l'avait vu et aimé ; il ne faut pas s'attendre à trouver ici le portrait de Charles jeune, du roi des guerres lombardes et saxonnes, mais c'est bien un empereur, le chef de la chrétienté, un homme assagi par l'âge, ayant pleine conscience de son rôle et de ses devoirs, et cherchant à faire revivre les figures impériales d'antan. En un mot, c'est un panégyrique, un éloge funèbre, écrit peu de temps après la mort du héros (peut-être avant 821), mais dont l'auteur

est resté franc et sincère; s'il fait du prince un éloge enthousiaste, il indique aussi discrètement les défauts qui déparaient ce noble caractère, parfois un peu de cruauté et l'amour exagéré des femmes. En un mot, c'est le témoignage d'un ami sur un ami, d'un admirateur sincère sur un homme vraiment grand.

77. La disposition intérieure de l'œuvre est harmonieuse et bien conçue, et quand on songe qu'elle a été écrite moins de quarante ans après la venue d'Alcuin en Gaule, on s'étonne des progrès faits dans les lettres en si peu de temps par les grossiers Germains et par les Gallo-Romains abâtardis. Imitant Suétone, Einhard débute par quelques mots sur l'extraction et les ancêtres de Charlemagne, sans chercher à suppléer par des fables au manque de renseignements ; comme Suétone encore, il raconte pays par pays les campagnes de son héros. Le biographe latin énumère ensuite les dignités dont la reconnaissance et la flatterie du peuple romain avaient comblé Auguste; Einhard parle ici des alliances de Charlemagne avec les princes de l'Europe chrétienne. Suétone décrit les monuments construits par l'empereur latin ; Einhard l'imite, et Charlemagne fut assez grand bâtisseur pour lui fournir matière à d'amples développements. Suétone passe ensuite à la vie domestique d'Auguste et parle des vices et des vertus du prince avec une crudité de langage et une indifférence qui étonnent les modernes; Einhard de même peint l'existence de Charlemagne au palais d'Aix-la-Chapelle, s'étend sur son goût pour la vie de famille, sur ses habitudes physiques et morales, sur son amour des lettres et de la science. Enfin, comme son modèle, pour terminer, il raconte la dernière maladie, la mort et les funérailles du souverain et rapporte le texte du testament de Charles. Telle est cette œuvre; l'imitation servile est d'ordinaire une marque d'infériorité, mais ici elle a, chose rare assurément, servi à la fois l'écrivain et le héros; s'étant imposé la tâche de suivre Suétone de ligne à ligne, Einhard a été conduit à parler de choses, à entrer dans des détails que les biographes du moyen âge ont trop souvent jugés inutiles, et il a donné à son œuvre une précision et un relief des plus remarquables.

78. L'ouvrage d'Einhard fut toujours en grand honneur durant le haut moyen âge; plus tard, il est vrai, beaucoup d'historiens préféreront à cet écrit, fort, mais simple, les divagations des chroniqueurs romanesques; mais la plupart, même les plus crédules, n'auraient point commis cette faute de jugement, si ces merveilleuses histoires ne s'étaient présentées à eux sous une forme d'apparence respec-

table, sous le nom d'un prélat, et dans la langue des clercs. Le Pseudo-Turpin, compilation mal venue et incohérente, substitua trop souvent la légende à la réalité si bien peinte par Einhard; certains compilateurs peu critiques en vinrent même à juxtaposer dans leurs écrits la fable et la vérité, sans remarquer l'impossibilité d'accorder les deux versions. Mais ce n'est là qu'une réflexion faite en passant: l'histoire poétique de Charlemagne ne rentre pas dans notre sujet.

**79.** Entre la biographie de Charlemagne par Einhard et celle de Louis le Pieux par Thégan, l'écart est presque aussi grand que celui qui sépare ces deux princes. Cela tient surtout au caractère des auteurs. Autant Einhard est pondéré et judicieux, autant Thégan se montre violent et sans mesure. C'était un chorévêque du diocèse de Trèves, assez instruit, théologien expert et prédicateur actif, mais dénué de tout talent littéraire. Aussi ne s'est-il point risqué à composer son œuvre à la mode antique; après un éloge emphatique et ampoulé de son héros (il écrit du vivant même de l'empereur, vers 837, et arrête son récit à 835), il adopte la forme d'annales, mais sans s'attacher à rester impersonnel et impartial. Tout au contraire, il se montre d'une violence extrême, et s'il accorde à Louis le Pieux des louanges que la postérité n'a point ratifiées, il se répand à l'égard des ennemis de ce prince, et notamment des princes rebelles, en injures excessives. Par instants, l'ouvrage a toutes les allures d'un pamphlet, et l'auteur altère singulièrement la vérité, sans qu'on puisse équitablement l'accuser de mauvaise foi, car Thégan est en somme sincère et s'abuse lui-même. Franc de noble race, il montre à tout propos sa haine pour les parvenus qui entourent son maître bien-aimé, et dont plusieurs l'ont trahi aux jours de détresse; clerc et croyant, il n'admet pas qu'on ose critiquer les actes de l'oint du Seigneur et qu'on mette en doute son autorité. C'est donc avant tout un légitimiste intransigeant, un esprit étroit que la nature a, par surcroît, doté d'une âme âcre et rancunière. Sa biographie de Louis le Pieux est une œuvre de parti.

**80.** L'autre biographie en prose de ce prince est à tous égards plus intéressante; on ignore le nom de l'auteur, mais on a pris l'habitude, à cause du goût dont il témoigne pour la science des astres, de l'appeler l'*Astronome*. C'était un ecclésiastique, familier de l'empereur, ayant vécu dans l'entourage immédiat du souverain, au moins pendant les dix dernières années du règne; il n'écrivit d'ailleurs que quelque temps après 840. L'ouvrage n'a pas, au point de vue littéraire, la valeur de la *Vita Karoli;* toutefois, l'Astronome

écrit mieux en latin que Thégan, et s'il est partisan dévoué de Louis le Pieux, il est plus modéré que son devancier dans l'expression de ses sentiments d'amour pour le prince et d'aversion pour les rebelles. Au point de vue historique, l'ouvrage est important; l'auteur n'est qu'en partie contemporain, car il a voulu raconter l'existence entière de Louis et remonter jusqu'à la naissance du jeune roi d'Aquitaine; une bonne partie de l'écrit est consacrée au gouvernement de la Gaule méridionale par le futur empereur. Fort heureusement, l'Astronome tient ses renseignements pour les années 778-813 d'un certain Ademarus, contemporain et familier du jeune prince, qui avait vécu avec lui dans le midi du royaume; souvenirs oraux ou notes écrites, le biographe en a composé un excellent tableau de l'administration du fils de Charlemagne et de ses tuteurs en Aquitaine, et un récit dramatique et assez exact des grandes luttes contre les Arabes au nord comme au sud des Pyrénées. La suite, de 814 à 829, n'est qu'une analyse des Annales royales, avec, de place en place, quelques notes additionnelles; enfin, de 830 à 840, nous avons un excellent récit, suffisamment impartial, de la guerre civile; l'auteur est bien renseigné, et sans insister sur les fautes du vieil empereur, il se montre moins violent que Thégan contre les chefs du parti aristocratique.

**81**. Cette guerre civile remplit les *Historiæ* de Nithard, et cet ouvrage est peut-être la preuve la plus forte des progrès des lettres en Gaule après un demi-siècle d'efforts. Nithard, tout abbé qu'il soit de Saint-Riquier, est avant tout un chef militaire et un diplomate; fils d'Angilbert et de la princesse Berthe, celle-ci fille de Charlemagne, il a reçu une éducation excellente, et son cousin, Charles le Chauve, auquel il a rendu de signalés services sur les champs de bataille et dans de laborieuses négociations, le charge en mai 841, en pleine guerre civile, de raconter ces longues et sanglantes dissensions. L'ouvrage, qui compte quatre livres, fut exécuté en deux fois : les livres I et II, terminés dans l'été de 841, sont un résumé bien conçu des dernières années du règne de Louis le Pieux; l'auteur y retrace en traits sobres et saisissants les origines de la lutte fratricide qu'il veut raconter. C'est, en somme, un tableau bien composé de ces événements dramatiques, on sent que l'auteur est un politique habitué à observer et à conclure. La langue de Nithard n'est pas toujours également pure et élégante; on s'aperçoit néanmoins que l'auteur a la pratique des auteurs anciens, il sait raisonner et disposer sa matière; c'est, en un mot, un excellent mor-

ceau d'histoire. Ces qualités éminentes reparaissent dans les livres III et IV, composés au milieu même de l'action, et qui sont, l'auteur le dit au début, de véritables mémoires personnels; Nithard y conduit le récit jusqu'au printemps de 843; il mourut en juin 844. L'ouvrage reflète donc les impressions encore fraîches de l'écrivain; si les livres III et IV ont en partie la forme d'annales, si l'auteur y rapporte non seulement les combats auxquels il prit part, et les négociations dont il fut l'âme, mais encore tous les événements venus à sa connaissance, jamais il ne perd entièrement de vue l'objet de son travail; toujours il s'attache à marquer l'enchaînement logique des faits, les conséquences des événements militaires et les résultats des négociations. Parfois même, s'élevant au-dessus des contingences, il se permet de courtes remarques philosophiques, attestant une véritable hauteur de pensée et le goût de la réflexion. C'est le premier exemple qu'on puisse citer de mémoires politiques; non seulement Nithard sait la valeur des paroles et des actes, il connaît aussi la force des contrats diplomatiques, et en rapportant le texte des fameux serments de Strasbourg, qui liaient, semblait-il, indissolublement Charles le Chauve et Louis le Germanique, il a prouvé qu'il appréciait l'importance d'un document authentique. Pour conclure, œuvre unique au IXe siècle et à tous égards considérable.

**82**. D'autres compositions historiques du même temps attestent la haute culture des monastères des Gaules. Les *Gesta abbatum Fontanellensium*, par exemple, écrits entre 833 et 845, sont une histoire documentée, basée sur l'étude des archives de ce monastère neustrien, et dont l'auteur se montre particulièrement soigneux et exact; il s'est donné la peine de résoudre les dates des diplômes qu'il cite et rapporte le texte intégral de quelques documents, l'inventaire, par exemple, de la librairie conventuelle. — Les *Gesta Aldrici*, biographie de l'évêque du Mans de ce nom, écrits probablement par ce prélat même, mais mis par lui sous le nom de ses disciples, sont une œuvre intéressante, bien que partiale; ils renferment l'histoire d'un grand diocèse et on y voit exposés les efforts d'un chef d'église pour restaurer l'ancienne discipline, ruinée par les usurpations des laïques et par l'insubordination des abbayes régulières.

**83**. Une autre branche de l'historiographie, l'hagiographie, a été également très florissante à l'époque carolingienne. Rappelons d'abord que certains critiques modernes sont peut-être trop souvent

enclins à dater du IXe siècle la plupart des biographies de saints des temps mérovingiens. Sans tomber dans cet excès de méfiance, il faut reconnaître que les lettrés d'alors ont bien des fois, par amour du beau style, refait les anciennes biographies, jugées par eux incorrectes et barbares, et trop souvent ces nouvelles rédactions ont contribué à faire oublier et disparaître les œuvres originales. Il y a eu en effet, on l'a remarqué plus haut, des modes successives dans le genre hagiographique; c'est au IXe siècle que ce genre commence à s'encombrer de légendes incohérentes, et que la doctrine traditionnelle sur les origines apostoliques des églises gauloises, déjà exprimée antérieurement, prend sa forme définitive; elle donne dès lors naissance à une foule de compositions dénuées de toute valeur. Mais ce goût pour la légende n'est pas la seule cause de cette exubérante production; les lettrés d'alors sont choqués par la langue barbare des anciennes biographies des VIIe et VIIIe siècles, et récrivent les œuvres de leurs devanciers suivant toutes les règles du beau langage; ce travail de transformation est appliqué non seulement aux vies de saints mérovingiens, mais aussi aux anciennes passions de martyrs. Un savant d'alors, non exempt de pédanterie, Paschase Ratbert, abbé de Corbie, récrivant de la sorte la passion des saints Rufin et Valérius, a donné les règles du genre et montré comment on pouvait embellir (c'est du moins son avis) un texte trop simple de l'époque primitive. On a recours en ce cas aux procédés courants de la rhétorique, et toutes ces passions sont construites sur le même thème, renferment les mêmes discours directs, les mêmes réflexions pieuses. Les meilleurs écrivains s'occupent à ce petit travail; Alcuin récrit les vies de saint Vast et de saint Willibrord; Walafrid Strabon, celle de saint Gall, et il est peu de bienheureux dont on n'ait une biographie ainsi refaite au IXe ou au Xe siècle. D'autre part, c'est de ce temps que datent les plus célèbres martyrologes; Adon de Vienne, Raban Maur, Usuard de Saint-Germain des Prés, Notker de Saint-Gall, en composent de plus ou moins étendus, de plus ou moins savants; tantôt ils se contentent de listes de noms, tantôt ils analysent les passions ou d'anciennes biographies et enrichissent ces sources de nouveaux détails presque toujours fabuleux; ces martyrologes serviront plus tard de sources à de nouvelles biographies où l'élément légendaire et antihistorique prendra une place de plus en plus grande. Naturellement nous négligeons les faux, les romans hagiographiques, tels que les écrits d'Hilduin touchant saint Denis de Paris;

il y a longtemps que la lumière a été faite, et éclatante, sur le vide absolu de ces élucubrations. Ce sont de vraies falsifications, inspirées par les préoccupations les plus mesquines et qui ont trop souvent altéré l'histoire. Les moins célèbres de ces romans ne sont pas la vie de saint Maur, fabriquée par Eudes de Glanfeuil et condamnée dès le XVII[e] siècle par les Bollandistes, et celle de saint Remi par Hincmar, où pour la première fois paraît la sainte ampoule.

**84.** Mais à côté de ces œuvres mal venues qui prendront place plus tard dans les légendaires monastiques, et qui amèneront parfois la destruction des biographies authentiques, la littérature hagiographique a produit à l'époque carolingienne des travaux de meilleur aloi. Tout d'abord des biographies sincères, comme celle de saint Benoît d'Aniane par Smaragdus, puis une foule de récits de miracles, de translations, d'inventions de reliques, le plus souvent fort curieux. Sans doute l'élément prodigieux y occupe une place, on peut le dire, excessive, mais même ces récits merveilleux fournissent mille renseignements utiles sur la topographie de la Gaule franque, les mœurs, les croyances, les superstitions, et nomment beaucoup de personnages historiques; en un mot, quelques uns de ces textes, si singuliers qu'ils nous paraissent, n'en sont pas moins de vrais documents historiques. A cet égard, on ne saurait négliger des ouvrages tels que celui d'Ermentaire, abbé de Saint-Philibert, où il raconte la fuite de la congrégation, chassée par les invasions normandes; partis des rivages de l'Océan, les moines errants finirent par se fixer sur les bords de la Saône. Citons encore, dans le même ordre d'idées, les miracles de saint Germain d'Auxerre par le célèbre Héric, ceux de saint Denis, ceux de saint Maur, et une foule d'autres recueils non moins précieux. Rappelons également d'Aimoin de Saint-Germain des Prés l'histoire de l'apport de divers saints d'Espagne en Gaule; la translation de saint Vit à Corvey, récit détaillé de la fondation de cette célèbre abbaye saxonne, ou encore la relation par Einhard de l'arrivée en Germanie des corps de deux martyrs romains, saint Marcellin et saint Pierre. Les églises gauloises étaient alors encore pauvres en corps saints; ce que l'on appelait reliques consistait en objets quelconques qui, ayant touché le tombeau de martyrs ou de confesseurs célèbres, participaient, au gré des âmes pieuses, des vertus de ces précieux restes. Mais avec le temps la dévotion des fidèles est devenue plus exigeante, et pour se procurer de vraies reliques, on ne recule devant

rien, on commet les vols les plus qualifiés, on recourt aux supercheries les plus condamnables. Non seulement on va en Italie, en Espagne chercher des corps saints, quitte à les dérober criminellement, s'il le faut, mais encore les moines et les clercs des Gaules n'hésitent pas à se voler les uns les autres; ainsi les moines de Conques en Rouergue enlèvent frauduleusement dans une église d'Agen le corps d'une jeune vierge, sainte Foy, et au xe siècle, Arnoul, comte de Flandre, dépouille à main armée de leurs précieux dépôts une foule d'abbayes du nord du royaume. Ces larcins ont des fortunes diverses, suivant la puissance des ravisseurs; dans beaucoup de cas, les saints semblent s'être résignés de bonne grâce, et une fois installés dans leurs nouvelles demeures, marquent leur satisfaction par une foule de merveilles. Mais d'autres fois, quand l'abbaye lésée a un protecteur actif, il en va tout autrement, et le bienheureux montre par des signes non équivoques qu'il regrette son ancien séjour. Ce trafic des corps saints, qui prit au ixe siècle un développement jusque-là inconnu, pour ne plus cesser à l'avenir, scandalisa d'abord quelques âmes timorées, puis on finit par s'y habituer, et on toléra cet usage peu recommandable. Quelque sévèrement qu'on doive juger cette pratique irrévérencieuse, elle nous a valu beaucoup d'œuvres fort intéressantes, qui abondent en renseignements pittoresques.

**85.** L'histoire a également beaucoup à glaner dans des œuvres d'un tout autre caractère; le ixe siècle fut marqué par des luttes civiles effroyables ; les partis, acharnés les uns contre les autres, cherchèrent naturellement à se discréditer et recoururent au procédé connu de tout temps, aux pamphlets. Composés par des clercs et des moines, ces pamphlets se répandaient, semble-t-il, assez rapidement, et pouvaient exercer quelque action sur les hommes politiques, sur le petit nombre de grands et de prélats qui s'occupaient des affaires publiques. De cette littérature qui fut probablement assez abondante, on n'a conservé que des écrits défavorables au parti impérialiste, et certains d'entre eux, pour l'âcreté et la mauvaise foi, peuvent être égalés aux pamphlets modernes les moins recommandables. On ne saurait toutefois adresser sans réserve pareil reproche aux écrits d'Agobard, archevêque de Lyon; ce prélat, un des esprits les plus éclairés d'alors, fut certainement sincère même dans ses écrits les plus violents. Chrétien fervent, il montre toujours la même fougue, qu'il combatte les superstitions de ses ouailles ou le culte idolâtre des saints, ou que peu respec-

tueux des maximes évangéliques, il s'insurge contre la tolérance accordée par l'empereur aux Israélites. Partisan dévoué des jeunes princes, fils de Louis le Pieux, il tient la plume pour eux, lors de la guerre civile de 830 à 833; c'est à lui que les révoltés demandent un manifeste énumérant les fautes de l'empereur, insistant sur la violation par ce prince des serments les plus solennels; puis, en 833, c'est encore lui qui cherche à justifier la nouvelle prise d'armes de Lothaire; ici Agobard va jusqu'à incriminer les mœurs de l'impératrice Judith, qu'il traite ouvertement d'épouse adultère. On sait ce qui suivit et comment Louis le Pieux, trahi par ses fidèles, dut subir la dégradation. Cette humiliante cérémonie avait ému nombre de Francs. Agobard, pour prévenir un retour de faveur toujours à craindre, s'évertua alors à justifier la mesure prise contre l'empereur, à montrer combien celui-ci était coupable, à quels excès il s'était laissé entraîner par les avis de sa misérable épouse. Autant de pamphlets dans le vrai sens du mot, les meilleurs certainement et les plus forts qu'on ait écrits au IXe siècle; Agobard s'y abandonne à sa nature passionnée, mais tout ce qu'on sait de lui permet d'affirmer qu'au moins il était sincère.

**86.** Bien différents sont les ouvrages de Paschase Ratbert, abbé de Corbie. Ce célèbre théologien, élevé par charité dans cette maison, avait été le protégé des fameux abbés Adalard et Wala. Il avait naturellement suivi le parti politique de ses patrons, et la disgrâce d'Adalard, lors de l'avènement de Louis le Pieux, avait dû l'ulcérer; plus tard, quand Wala est le chef du parti aristocratique sous le nom de Lothaire, il sympathise de tout cœur avec les insurgés. Ces sentiments exaltés se font jour dans ses biographies de ces deux hommes d'État. La première est encore discrète dans le blâme adressé à l'empereur; c'est avant tout un éloge passablement ampoulé et prolixe du politique habile, de l'excellent abbé que fut Adalard, cadet de la maison carolingienne; c'est, en un mot, un panégyrique, où les faits historiques ne paraissent que pour renforcer les louanges données au héros. L'œuvre est d'ailleurs intéressante et nous fait bien connaître un des meilleurs conseillers de Charlemagne; si Ratbert glisse légèrement sur la disgrâce d'Adalard après la mort du grand empereur, il insiste sur l'influence morale exercée plus tard par cet abbé après son retour en faveur et raconte longuement la fondation de la nouvelle abbaye de Corvey. En un mot, dans cet éloge funèbre, écrit peu après la mort d'Adalard (826), Paschase s'est astreint à une certaine réserve de langage.

Dix ans plus tard, le frère d'Adalard, Wala, qui lui a succédé comme abbé de Corbie, meurt à son tour. Ratbert veut alors faire l'éloge du défunt ; mais la tâche est périlleuse : Wala, chef du parti aristocratique, s'est associé aux attaques de ce parti contre les personnes de l'empereur et de l'impératrice ; bien plus, il a dirigé ces attaques ; louer cet homme politique, c'est offenser des gens puissants, dont la vengeance est à craindre. Ratbert recourut donc au procédé favori des pamphlétaires de tous les temps : il donna à tous les personnages mis par lui en scène des noms de fantaisie et intitula l'ouvage : *Epitaphium Arsenii*, en souvenir d'un pieux solitaire de ce nom, jadis persécuté par l'empereur Théodose. La précaution n'était pas inutile, mais ces pseudonymes ne voilaient que bien imparfaitement les vrais noms, et dès le XVII^e siècle, Mabillon put aisément donner la clef de l'ouvrage. En somme, celui-ci est extrêmement curieux ; juger d'après lui les personnages dont Ratbert fait la satire serait sans doute imprudent, mais on y trouve exprimées sans la moindre réserve les accusations formulées en termes moins crus par Agobard contre Judith, accusations dont certaines paraissent peu acceptables, autant du moins qu'on peut juger des faits de cet ordre après des siècles. Le pamphlet est extrêmement âcre et violent ; l'historien ne saurait accepter toutes les assertions de l'auteur, mais celui-ci nous renseigne tout au moins sur l'état de l'opinion publique au IX^e siècle et sur les rancunes qu'avait laissées la défaite, au cœur des survivants du parti aristocratique ; l'*Epitaphium Arsenii* ne fut pas composé avant 851, mais Ratbert, et sans doute ses amis et partisans, n'avaient ni oublié ni pardonné. La forme de l'ouvrage, volontairement obscur, est prolixe et fatigante ; elle est imitée de Sulpice-Sévère, dans ses fameux dialogues en l'honneur de saint Martin de Tours et des solitaires d'Égypte.

87. Le IX^e siècle nous a laissé également un assez grand nombre d'épîtres, les unes politiques, les autres amicales ou littéraires, mais ce n'est qu'un faible reste d'un vaste ensemble. L'usage de former des collections de lettres remonte, on le sait, à l'antiquité ; dès l'époque romaine, les auteurs aimaient à réunir les épîtres écrites ou reçues par eux et communiquaient volontiers ces recueils au public ; naturellement, il leur est arrivé plus d'une fois de corriger au passage ces produits de leur plume, pour sauvegarder leur réputation de bons écrivains. On a quelques recueils épistolaires de l'époque barbare, et l'existence de plusieurs collections de modèles, celle de Metz ou *Epistolæ Austrasicæ,* celle d'Espagne ou *Epistolæ*

*Wisigothicæ,* prouve qu'on réunissait dès lors des spécimens de style épistolaire, destinés à l'enseignement des futurs écrivains. L'art épistolaire, en effet, a dès ce moment ses règles strictes, que tout bon élève doit connaître, et dont l'exposé constitue une partie notable de l'enseignement. C'est à cette nécessité que nous devons la conservation de beaucoup de lettres utiles à l'histoire. Si on examine en effet les deux principaux recueils de ce genre que nous a laissés le ixe siècle, celui d'Einhard et celui de Loup de Ferrières, on reconnaît bientôt que ni l'un ni l'autre ne renferme la collection complète des épîtres écrites par ces deux excellents esprits ; c'est un choix fait dans un ensemble beaucoup plus considérable, choix où l'on a fait entrer avec un certain discernement des spécimens de tous les genres d'épîtres. Aucun indice ne permet d'affirmer que ces recueils soient l'œuvre des auteurs eux-mêmes, d'Einhard ou de Loup de Ferrières ; il est plus vraisemblable de les attribuer à quelque disciple de ces deux maîtres écrivains. Plus tard, nous le verrons, certains auteurs réuniront eux-mêmes ou feront réunir cette partie de leurs œuvres, et parfois des préoccupations de prudence dicteront leur choix ; tel sera le cas pour la correspondance de Gerbert, extraite du minutier de ce diplomate.

**88.** Ce sont également des préoccupations politiques qui engagent Charlemagne à faire composer le *Liber Carolinus.* Les archives royales renfermaient beaucoup de lettres sur papyrus, adressées aux ancêtres de ce prince et à celui-ci par les souverains pontifes ; c'étaient des documents précieux, mais dont la matière était fragile et périssable ; le grand roi en fit donc faire un recueil de haute valeur pour l'histoire. Il y joignit une seconde partie, aujourd'hui perdue, qui renfermait les lettres des empereurs grecs, sans doute sous forme de traductions latines. On possède également des débris d'une collection analogue de lettres du pape Léon III. D'autre part, des amis pieux formèrent plusieurs recueils différents de lettres d'Alcuin, recueils dont quelques-uns seulement ont survécu. Enfin on pourrait citer pour tout le siècle plusieurs autres collections du même genre.

**89.** Charlemagne n'est pas le seul à avoir compris dès lors l'intérêt de ces correspondances ; un historien du xe siècle, le chanoine de Reims, Flodoard, pour composer une grande histoire de cette église, mettait en œuvre les archives de la métropole ; dans ces archives, il avait trouvé la vaste correspondance d'Hincmar, chef incontesté de l'Église franque pendant près de quarante ans, ministre

de trois rois. Il en reconnut l'intérêt, et nous en a conservé la substance sous forme d'analyses. On peut regretter l'ordre singulier adopté par lui pour le classement, mais ces extraits n'en sont pas moins extrêmement précieux, et l'étude de ces notes, pourtant si brèves, éclaire l'histoire intérieure de la monarchie franque. Au surplus, Flodoard s'est encore montré plus scrupuleux et plus exact que d'autres compilateurs du même temps et des siècles suivants ; les auteurs de formulaires, — il y en a eu dès les temps mérovingiens, — ont trop souvent supprimé dans les actes recueillis par eux à titre de modèles toutes les circonstances particulières : noms propres, dates, clauses spéciales, transformant ainsi en compositions incolores des actes réels ou des lettres historiques. L'exemple a été suivi par une foule de rhéteurs et de maîtres jusqu'à la fin du moyen âge, et de là ces *Dictamina*, ou manuels du parfait secrétaire, dont l'étude à peine ébauchée a fourni tant de précieux renseignements ; on reviendra sur ce point, car ce genre de documents est encore peu connu au IXe siècle, et les quelques formulaires qu'on a de ce temps ne peuvent à aucun égard passer pour des recueils littéraires.

**90.** Pour clore ces brèves réflexions sur la littérature historique des temps carolingiens, il nous faut encore dire quelques mots des poésies latines. Les Anglo-Saxons avaient pour cet exercice un goût tout particulier, et dès le VIIe siècle, l'un d'eux, Aldhelme, évêque de Sherborne, avait donné à la fois l'exemple et le précepte, en composant un poème fort intéressant sur la virginité et en publiant un traité de métrique. Ce goût, au surplus, est alors universel et partagé par les moines et les clercs italiens et espagnols comme par ceux de la grande île. Mais chacune de ces écoles a ses préférences ; les Anglo-Saxons semblent par exemple avoir eu un penchant décidé pour le jeu innocent des énigmes ; le plus souvent, il est vrai, pour ne point trop fatiguer leurs lecteurs, les scribes des manuscrits ont pris soin de donner le mot de ces charades. Une fois installés en Gaule, les maîtres étrangers, Alcuin, Paul Diacre, Théodulfe, enseignent aux jeunes Francs l'art de versifier, et leurs élèves s'y adonnent avec passion. De là une masse énorme de poésies de toute espèce, dont beaucoup intéressent l'histoire et dont quelques-unes ne sont pas sans valeur littéraire. Sans doute la plupart ne sont guère que des centons, péniblement rassemblés, et les vers rocailleux y sont fréquents ; mais sans parler de tout ce que l'historien peut tirer de ces petites pièces célébrant les ver-

tus d'un prince de la famille royale ou faisant l'éloge d'un mort illustre, ou encore attestant les goûts élevés et la munificence de quelque Carolingien, certaines de ces pièces sont curieuses pour l'étude de la culture et dénotent chez leurs auteurs sinon à proprement parler du talent poétique, du moins de l'instruction, de l'ingéniosité et de la dextérité. Parmi tous ces poètes, Alcuin et Paul Diacre ne s'élèvent guère au-dessus du médiocre. Le meilleur, sans contredit, a été l'espagnol Théodulfe ; on a dit plus haut qui était ce personnage et comment il avait puisé sa science et développé son talent dans les écoles encore existantes de la péninsule. On n'a pas tous les écrits qu'il a composés, mais ce qui en subsiste forme, sans contredit, la production la plus parfaite de la première renaissance carolingienne. La *Parænesis ad judices*, où l'auteur, *missus* du roi, raconte son voyage dans le sud de la Gaule, est un excellent poème descriptif; on peut y noter des pensées élevées, des traits spirituels, et il a fourni les éléments d'un tableau peu flatteur des mœurs et des habitudes des juges carolingiens. Ces qualités se retrouvent dans les élégies écrites par le poète pour se plaindre d'une disgrâce injustifiée, dans une foule de courtes pièces imitées de Martial, enfin dans différents poèmes didactiques. En un mot, Théodulfe est avant tout un écrivain original; il a su rester lui-même tout en imitant de très près les auteurs antiques, leur empruntant la forme classique sous laquelle il sut exprimer des pensers nouveaux.

**91.** Tous les genres poétiques sont cultivés, tous les mètres employés par ces poètes de cour : l'ode, l'églogue, l'élégie, l'épigramme ; entre amis, on se lance des pointes généralement assez inoffensives ; on aime beaucoup la poésie didactique et on met en vers les matières les plus prosaïques : grammaire, rhétorique, règles de comput, etc., jusqu'au martyrologe, faisant ainsi entrer tant bien que mal dans des hexamètres des milliers de noms de saints. Enfin quelques esprits audacieux s'élèvent jusqu'au poème épique, et ces essais ne sont point sans valeur. Citons par exemple le fameux poème, souvent attribué à Angilbert, abbé de Saint-Riquier, où l'on raconte les malheurs du pape Léon III en 799 et l'intervention du roi Charles dans les affaires romaines. C'est une œuvre brillante, que certains critiques penchent à attribuer à un auteur encore jeune, nourri de la lecture des poètes classiques ; on y trouve une peinture souvent citée de la vie de la cour à Aix-la-Chapelle, et nombre de détails sur les affaires politiques et militaires.

C'est, sans contredit, un des meilleurs poèmes produits par l'école palatine. Un peu plus tard, un clerc d'Aquitaine, familier du roi Pépin Ier, fils de Louis le Pieux, Ermoldus Nigellus, tombé en disgrâce et désireux de rentrer en faveur, compose un grand poème épique en quatre livres, célébrant les hauts faits de l'empereur. Ce n'est pas une histoire complète du règne, c'est plutôt un recueil d'épisodes; Ermoldus raconte les victoires du jeune roi d'Aquitaine sur les Sarrasins d'Espagne; il parle encore longuement des expéditions dans la Bretagne armoricaine; il peint à grands traits certaines cérémonies et fêtes de la cour : couronnement du nouveau César, réceptions d'ambassadeurs, baptême d'un roi danois devenu vassal de l'Empire. Dans cette œuvre, la légende et l'histoire se mêlent, surtout quand le poète parle de faits de la fin du VIIIe siècle, mais quand il arrive à des événements plus rapprochés de lui, Ermoldus devient beaucoup plus exact et précis; pour conclure, ces quatre livres sont à la fois un excellent ouvrage littéraire, et un document historique de grande valeur. Moins original sans doute est le grand ouvrage en cinq livres du *Poeta saxo*, biographie de Charlemagne composée à l'extrême fin du IXe siècle; les livres I à IV ne sont que la mise en vers parfois rocailleux des *Annales Francorum;* le dernier, plus intéressant, est un éloge des vertus du prince, utile pour savoir ce qu'on pensait du grand empereur au temps de la composition de l'œuvre.

**92.** Le goût pour la poésie latine, si vif sous Charlemagne et Louis le Pieux, ne se perd pas au temps de Charles le Chauve; sous le règne de ce prince meurt un des meilleurs écrivains de la Renaissance carolingienne, Walafrid Strabon, ou le Louche, moine, puis abbé de Reichenau. On lui doit divers travaux en prose fort estimables, mais ses poésies sont d'un tout autre intérêt. Encore presque enfant, il avait versifié la *Visio Wettini*, sorte de satire où l'auteur décrit les supplices subis en enfer par un certain nombre de grands personnages de l'Église et du siècle récemment défunts; le poème date de 824, et Walafrid n'a pas craint d'y montrer Charlemagne torturé à cause de ses mauvaises mœurs. On a encore de lui quantité de poèmes, les uns descriptifs, les autres didactiques, qui dénotent de la facilité et de l'imagination; dans l'un, où il décrit le palais impérial d'Aix-la-Chapelle, Walafrid nous peint cette magnifique résidence avant les dévastations qu'elle va bientôt subir, au cours des guerres civiles d'abord, puis des invasions normandes. Enfin, rappelons qu'à ce même Walafrid, on doit une édi-

tion de la *Vita Karoli* d'Einhard et de la biographie de Louis le Pieux par Thégan.

**93**. On ne saurait ici énumérer toutes les poésies composées dans la seconde moitié du IXe siècle. Un mot encore des productions de l'école de Saint-Amand. Celle-ci est représentée sous Charles le Chauve par le fameux Milon, qui dédie à ce prince un poème intitulé *De sobrietate*, où l'auteur, comme tous les sermonnaires, trace un tableau fort sombre des mœurs de ses contemporains; c'est un curieux témoignage de l'érudition théologique et des connaissances littéraires du poète. L'ouvrage fut présenté après 875 à l'empereur Charles le Chauve par le neveu de Milon, Hucbald de Saint-Amand, connu par sa science musicale, auquel on doit plusieurs vies de saints, et qui mourut vers 930, après avoir longtemps maintenu la bonne réputation de l'école d'Elnone. Il a composé encore un singulier poème, le *De calvis*, éloge de la calvitie, dédié à l'empereur Charles en 876 ou 877; c'est un écrit moins bon que curieux; Hucbald s'est astreint à n'employer que des mots latins commençant par la lettre *c*, prouvant, en même temps qu'un goût regrettable pour ces tours de force puérils, une connaissance approfondie de la langue latine. Si ce penchant fâcheux pour les tours de force ne paraît pas dans les œuvres en vers du fameux Héric d'Auxerre, un des meilleurs philosophes des temps carolingiens (on a cru parfois retrouver dans ses écrits la première forme du doute méthodique de Descartes), il a trop souvent été suivi dans les écoles poétiques du temps. Dans le recueil des *Poetæ ævi Carolini* de Dümmler, Traube et Winterfelt, on peut voir des centaines de pièces de vers en acrostiche, en croix, enchaînés, entre-croisés, etc., recherches puériles, indignes de vrais poètes, mais pour lesquelles il y aurait quelque injustice à se montrer bien sévère; aucune époque littéraire n'a été entièrement exempte de ces manies inoffensives.

**94**. Ce bref exposé de la culture historique carolingienne nous a conduit à peu près à la fin du IXe siècle, au moment où s'effondre définitivement l'empire fondé par Charlemagne. Sans qu'on puisse dire que dès lors chaque peuple chrétien prenne conscience de sa vie propre, il existe déjà pour ainsi dire les germes des nationalités qui constitueront l'Europe moderne; bien plus, et le fait est assurément fort rare, il semble que les contemporains aient eu conscience du changement profond amené par la révolution de 888; le lorrain Réginon, le français Abbon, un allemand, l'annaliste de Fulda, remarquent qu'alors chacune des races en présence se donne un roi

étranger à la famille carolingienne. Abbon insiste avec complaisance sur l'origine neustrienne du nouveau roi Eudes; Réginon, paraphrasant un passage célèbre de Justin, énumère les chefs que chaque nation s'est donnés et parle de l'anarchie qui dès lors règne dans l'empire; enfin, le moine de Fulda, plus fidèle au principe de la légitimité, traite tous ces roitelets de tyrans. Mais ce n'est qu'un éclair, et si, au milieu des guerres qui désolent tout l'empire carolingien, les historiens, faute de moyens d'information, s'attachent surtout au récit des faits qui se passent dans leur voisinage immédiat, ils garderont longtemps encore le souvenir de la vie commune qui a, durant un siècle, animé ce grand corps politique aujourd'hui en décomposition. L'idée impérialiste se conserve, tout comme la fidélité aux descendants de Charlemagne. Ainsi s'explique la longue lutte qui va, durant tout le x^e siècle, agiter le royaume de l'ouest entre les derniers représentants de la dynastie légitime et les plus puissants de leurs vassaux. Cette lutte, au surplus, sauf pour le dernier acte de la tragédie, est assez mal connue, l'historiographie française étant fort peu riche pour cette période. Les annales de Saint-Vast nous renseignent assez exactement jusqu'à l'an 900; Réginon, abbé de Prüm, fournit jusqu'à 906 beaucoup de notions précises à la fois sur le royaume de France et sur la Lotharingie, objet des ambitions communes des souverains allemands et français; mais de 907 à 919 s'étend une lacune qu'on ne pourra jamais combler. De là l'obscurité qui couvre une partie notable du règne de Charles le Simple; on a peu de diplômes de ce prince, un petit nombre de lettres, et les écrits des historiens plus récents paraissent fort sujets à caution; il a fallu beaucoup d'ingéniosité aux critiques modernes, ils ont dû recourir à nombre d'hypothèses pour expliquer l'établissement définitif des Normands en Neustrie, raconter les démêlés entre Charles le Simple et les grands du royaume et la chute de ce même prince. Le résultat le plus clair de toutes ces études a été de débarrasser le terrain historique de fables trop souvent répétées, mais à ces fables on n'a rien pu substituer de certain.

**95.** Il serait d'ailleurs injuste de qualifier le x^e siècle de *siècle de fer;* c'est proprement une erreur historique. Si dès lors la plupart des abbayes sont en pleine décadence, les anciennes écoles cathédrales sont restées florissantes, et produisent beaucoup d'écrits historiques, ayant un caractère très local, et dont on parlera plus tard; certaines de ces écoles, celle de Chartres par exemple, s'adonnent surtout à l'étude des sciences et de la théologie, mais il en

est d'autres où l'histoire est cultivée avec zèle et succès. Celle de Reims se montre, à cet égard, particulièrement active. Cette ville reste durant tout le xe siècle ce qu'Hincmar l'a faite, c'est-à-dire la capitale politique du royaume de l'ouest; c'est là que se nouent toutes les intrigues pour ou contre le roi légitime, et c'est un archevêque de Reims, le lorrain Adalbéron, qui sera le principal artisan de la révolution de 987. La vie de cette église est donc soumise aux fluctuations de la politique, et les chanoines s'intéressent tout particulièrement à ce qui se passe autour d'eux; ce seront donc des clercs de Reims qui seront les plus fidèles narrateurs de cette longue et dramatique histoire.

**96.** Le premier et sans contredit le meilleur de ces historiens est le célèbre Flodoard. Né en 894 à Épernay, élève de l'école capitulaire restaurée par l'archevêque Foulques, il fut chanoine de la cathédrale, familier des archevêques Hervé, Séulf et Artaud, et eut beaucoup à souffrir lors de l'invasion de l'église de Reims par le fameux Herbert, comte de Vermandois, qui voulait installer sur le siège métropolitain son fils Hugues, encore tout enfant. Vers 937, Flodoard fait un pèlerinage à Rome, où il est reçu affectueusement par le pape Léon VII; revenu en Gaule, il siège dans les conciles qui rétablissent le pasteur légitime, Artaud (947), et meurt dans la retraite en 966. Flodoard était lettré; il l'a prouvé en écrivant le *De triumphis Christi*, vaste composition, sans originalité il est vrai, mise en vers de textes plus anciens, mais qui reste l'œuvre poétique, si cette épithète est ici applicable, la plus importante du xe siècle français. Dans cet ouvrage, écrit après son séjour à Rome, il témoigne de son goût pour l'information exacte et reproduit plusieurs épitaphes de souverains pontifes qu'il a copiées dans la ville éternelle. Ce goût s'est manifesté chez lui de bonne heure; jeune encore, dès 919, il a commencé la rédaction d'une sorte de journal personnel, d'*Annales* qu'il tiendra jusqu'à l'an 965 et qui forment notre meilleure source pour l'histoire de ces quarante-six années. Flodoard vit à Reims, centre politique de premier ordre; il est familier des archevêques, en relation avec tous les grands personnages de l'État; il a donc pu réunir un grand nombre de renseignements sur les choses de son temps. Il enregistre brièvement tous les faits dans son diaire, au moment où il en a connaissance; de là certaines interversions singulières, quelques fautes de chronologie dont l'auteur n'est pas entièrement responsable. Ces annales sont naturellement plus ou moins développées, suivant que l'auteur a été à

même de se renseigner, ou qu'éloigné des Gaules, emprisonné par Herbert de Vermandois, il a pu poursuivre ou dû interrompre la rédaction de son Journal. Cette rédaction est généralement de forme très simple, et sans aucun apprêt; l'auteur, par contre, a déployé un réel talent, sinon d'écrivain, du moins d'historien, dans un autre ouvrage beaucoup plus étendu, l'*Historia ecclesiæ Remensis.* L'idée seule d'entreprendre ce travail dénote chez Flodoard une conception assez nette de la nature de l'histoire; il avait sous la main des sources nombreuses et variées, entre autres une foule de vies de saints du pays rémois aujourd'hui perdues; de par ses fonctions, il avait la pratique des archives de son église, enfin il connaissait la plupart des historiens anciens qui avaient eu occasion de parler de Reims et des archevêques. De tout cela il a su composer une œuvre étendue (elle compte quatre livres), qui constitue sans aucun doute la meilleure histoire d'église épiscopale que nous ayons pour la France du moyen âge. Flodoard a en somme tiré un excellent parti de ses sources multiples, et s'il reproduit trop souvent des récits miraculeux sans valeur, il analyse d'autre part nombre de diplômes et de chartes des temps mérovingiens et carolingiens. Enfin, pour les derniers archevêques depuis Hincmar, il a utilisé la riche correspondance de ces prélats, dont, grâce à ces précieux débris, on peut raconter l'activité politique. La division même de l'œuvre est bonne, la disposition des matières harmonieuse, en un mot tout se réunit pour faire de l'*Historia ecclesiæ Remensis* une des meilleures œuvres de l'école historique du x^e siècle.

**97.** On aurait peine à faire le même éloge d'une autre grande composition de ce temps, les *Historiæ* de Richer, moine de Saint-Remi de Reims. Quand Georges Pertz eut découvert à Bamberg, en 1833, le manuscrit autographe de l'ouvrage, cité au moyen âge par quelques bibliographes et qu'on croyait perdu, l'émoi fut grand en France et en Allemagne dans les cercles savants : c'était un témoin d'une grande révolution qui reparaissait au jour, et durant les premières années, on se montra tout disposé à croire Richer sur parole, sans chercher à le critiquer. Mais, depuis, cet enthousiasme s'est bien calmé. L'auteur a la prétention de raconter l'histoire de la France et des pays voisins depuis la mort d'Hincmar (882) jusqu'à son temps; pour les années 882-918, il n'a pas eu en mains une seule source écrite; de 919 à 965, il utilise, en les modifiant et en les altérant fort, les annales de Flodoard; la suite jusqu'à 998 est originale. Or le sans-façon avec lequel il a transformé en narrations pompeuses

et romanesques les notes si précises du chanoine de Reims, permet de l'estimer partout peu exact et sans scrupules. Ces défauts apparaissent d'autant mieux qu'on a le manuscrit autographe de l'ouvrage ; on y voit Richer, pour grandir la maison carolingienne, car il appartenait au parti légitimiste, se corriger et altérer profondément la vérité. Rappelons encore qu'il a utilisé des sources peu sûres, des traditions de caractère épique, enfin que les détails originaux qu'il donne touchant les campagnes de Louis d'Outremer, il les tient de son père Raoul, chef de bande au service de ce prince ; or qui ne sait combien de tels récits sont sujets à caution ? C'est d'anciens compagnons d'armes de Charlemagne que le moine de Saint-Gall tient quelques-uns de ses récits les plus légendaires touchant cet empereur. A ces défauts joignons les manies littéraires et scientifiques de Richer ; il est tout pénétré de la lecture des auteurs antiques et transporte dans ses récits la phraséologie et le vocabulaire romains ; il aime les discours directs et naturellement les imagine de toutes pièces ; enfin il a pour la médecine une passion singulière ; de là ces longues descriptions des maladies des grands personnages, descriptions servilement copiées dans Galien et Oribase, et qu'on a parfois eu le tort de prendre au sérieux. Tels sont, en abrégé, les défauts de l'œuvre ; mais si graves qu'ils paraissent, il ne faudrait pas en tirer une condamnation absolue de l'œuvre de Richer. Il a vécu à Reims au temps de la révolution de 987 ; il a été l'élève et l'ami de Gerbert, auquel il a même dédié les *Historiæ;* il nous donne sur ces événements si importants l'opinion d'un témoin oculaire, en somme bien informé. Partisan dévoué de la maison carolingienne, il offre son livre, histoire de la chute de cette maison, à l'un des principaux auteurs de cette chute ; de là des réticences dont il faut tenir compte, et qui peuvent, en certains cas, donner au témoignage de l'historien un poids considérable. Remarquons en terminant qu'aujourd'hui la critique de cette partie de l'ouvrage de Richer est possible, alors qu'il y a quelque trente ans, au moment où cet auteur était tombé dans le plus profond discrédit, cette même critique paraissait impossible.

**98.** En effet, on peut aujourd'hui utiliser à peu près sûrement la précieuse correspondance de Gerbert. Celui-ci, secrétaire et agent politique du lorrain Adalbéron, archevêque de Reims, a été certainement un des artisans du triomphe des Capétiens, et sa correspondance, pour fragmentaire qu'elle soit, permet de marquer l'enchaînement des faits militaires et des négociations. Malheureusement,

longtemps l'usage de ces lettres, sans date, volontairement obscures, et renfermant des passages chiffrés, a paru fort périlleux. Le dernier éditeur, Julien Havet, a interprété les chiffres, il a prouvé que la majeure partie du recueil était classée dans l'ordre chronologique, en un mot que c'était simplement un extrait, un spécimen tiré du livre des minutes du diplomate. Cette découverte, déjà soupçonnée par Wilmans, confirmée par les recherches parallèles d'un savant russe, M. Boubnov, a permis d'écrire un récit suivi des événements de ces années 984-991, si pleines de faits jusqu'alors mal datés ou incohérents. On a pu discuter, mettre en doute les dates assignées par Havet à quelques-unes des épîtres; dans l'ensemble, la théorie soutenue par le regretté savant paraît avoir résisté à toutes les attaques. Ainsi mise en lumière, cette correspondance diplomatique éclaire d'un jour tout nouveau l'histoire des dernières années du x[e] siècle et permet de critiquer de fort près les récits ampoulés et à dessein obscurs du moine de Saint-Remy.

**99.** Richer est le dernier historien de l'époque carolingienne, et pour rencontrer un écrivain ayant au même degré le sens de l'histoire universelle, il faut descendre jusqu'au début du XII[e] siècle. Vers l'an 1000 en effet, l'historiographie subit en France un nouveau changement; la révolution sociale et politique, commencée de longue date, a donné tous ses fruits; l'ancien royaume de Charles le Chauve est dès lors morcelé en une foule de petits États féodaux, destinés à se subdiviser encore à l'infini, et si tous ces princes reconnaissent au moins nominalement l'autorité des Capétiens, héritiers de la lignée carolingienne, chacune de ces principautés a une vie politique distincte, des intérêts particuliers. Il n'y a plus d'unité politique, le démembrement et l'anarchie sont au comble, et pour refaire une vie nationale, il faudra l'élan des croisades et la centralisation royale. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher les causes ni les conséquences générales de cet état de choses; qu'il suffise de rappeler que durant plus d'un siècle tous les ouvrages historiques vont avoir un caractère local très marqué. Sans doute, les annales monastiques enregistreront encore la mort et l'avènement des rois de France et quelques faits de l'histoire générale de l'Europe et de l'Église, mais tout cela au hasard de la rencontre, sans ordre et avec de nombreuses erreurs, qui s'augmentent de copie à copie. Les moyens d'information sont en effet extrêmement limités, l'horizon historique borné, et soit manque de renseignements, soit indifférence, la plupart des chroniqueurs ne s'intéressent guère qu'à ce

qui se passe sous leurs yeux, à la cour des princes petits ou grands, protecteurs du monastère, en un mot sur un territoire assez restreint.

**100**. Ce changement se produit assez brusquement vers le début du XI^e siècle; Richer achève son ouvrage en 996; cet auteur connaît encore, au moins de nom, des pays comme l'Aquitaine, il sait vaguement ce qui se passe dans l'Europe orientale, il se montre à peu près au courant de la politique générale. Qu'on prenne au contraire la chronique d'Adémar de Chabannes, composée vers 1030, ou celle de Raoul le Glabre, de quelques années plus récente. L'un et l'autre ont la prétention d'écrire une histoire de leur temps; Adémar témoigne d'un souci manifeste de l'information exacte, mais dans sa chronique il parle presque uniquement de l'Aquitaine; s'occupe-t-il de faits qui ont eu pour théâtre les pays au nord de la Loire, il commet les erreurs les plus monstrueuses, sur les choses, les personnes et les dates. Ce qu'il a appris de précis, il le tient de pèlerins venus au tombeau de saint Martial, d'évêques ou d'abbés convoqués à des conciles; mais ce sont là renseignements fragmentaires dont l'imprécision contraste avec la netteté de ses récits sur les faits et gestes des ducs d'Aquitaine, comtes de Poitiers, des princes du Limousin, de la Marche et du Berry. Cette absence de toute information exacte sur des provinces autres que le pays natal de l'auteur est encore plus marquée dans ce que Raoul le Glabre appelle emphatiquement ses *Histoires*. Il a voulu écrire les annales de son temps; or il lui suffit de parler de faits étrangers à la Bourgogne pour commettre les plus regrettables confusions, et on a le droit de regretter que, désireux d'écrire un ouvrage général, ce pauvre moine ne se soit pas borné à nous parler de ce qu'il avait vu dans son pays natal, ou dans ses courses errantes en France et en Italie; il aurait produit une œuvre d'allures moins prétentieuses, mais infiniment plus utile et mieux documentée.

**101**. L'histoire locale va donc, durant cent ans, tenir la première place dans les préoccupations des annalistes français, et cette place, elle la conservera en partie jusqu'au XIII^e siècle, même après l'apparition des premières histoires universelles. L'étude de cette littérature n'a pas encore été faite complètement ni d'une manière critique; sans doute on a déterminé assez exactement l'âge de beaucoup de ces petits textes, dont l'intérêt ne saurait être contesté, on connaît suffisamment la biographie de la plupart de ces auteurs obscurs, mais on ne paraît point avoir cherché à reconnaître les

rapports de parenté de toutes ces sources, les routes suivies par certains textes fort répandus, et les centres principaux de culture historique. La place manque pour faire ici cette étude; on exposera seulement quelques idées maîtresses, on insistera sur quelques faits essentiels qui dominent durant cent ans la littérature historique.

**102.** Au x^e siècle, la remarque a été faite bien des fois, les monastères bénédictins sont pour la plupart en pleine décadence. Les causes de cette chute sont multiples : tout d'abord les invasions normandes. Ces païens font preuve d'une haine toute particulière pour les moines; ils brûlent et détruisent toutes les églises trouvées sur leur route ; là où ils dominent longtemps, dans la Neustrie occidentale, il faudra tout reconstruire. Or on sait que ces invasions désastreuses s'étendirent fort loin à l'intérieur du royaume; les Normands assiégèrent Toulouse, dévastèrent Orléans, pillèrent Auxerre; en un mot, la majeure partie de la France fut sillonnée par ces bandes pillardes. Ces ruines, ces fuites répétées n'étaient point propices à la vie religieuse et à l'étude. Ajoutons que les abbayes les plus opulentes deviennent bientôt la proie des tyrans locaux, ducs, comtes ou officiers royaux inférieurs, dès lors à peu près indépendants, qui, sous le nom d'abbés laïques, d'avoués, de fermiers (*villici*), se posent en protecteurs ou plutôt en oppresseurs des communautés; loin de pouvoir défendre les maisons religieuses, la royauté elle-même dilapide trop souvent les biens de l'Église pour payer les services ou raffermir la fidélité d'un puissant vassal. Les abbayes, ou plutôt les revenus et les terres de ces maisons, passent ainsi de mains en mains et deviennent des propriétés patrimoniales.

**103.** Si à toutes ces causes de ruine, on ajoute les guerres civiles, qui sont continuelles à dater du milieu du IX^e siècle, on se fera quelque idée de la situation de la plupart des abbayes après cent ans de troubles, de ruines et de désastres. Les études, naturellement, y sont un peu délaissées, et au x^e siècle, à part quelques honorables exceptions, ce sont les écoles capitulaires qui gardent le premier rang; celles-ci sont, dans des villes closes de murailles, moins exposées à des attaques à main armée ; leurs librairies sont riches ; en un mot, les chanoines jouissent d'une sécurité relative, inconnue des habitants des simples monastères. Au XI^e siècle, la situation changera, grâce surtout à la réforme clunisienne. On en sait l'histoire. Rappelons seulement que l'action des abbés de Cluny, d'abord restreinte aux quelques abbayes qu'ils

gouvernent personnellement, s'étend bientôt un peu partout en France et hors de France. Non seulement on fonde beaucoup de nouveaux monastères affiliés à l'abbaye mère et dont la réunion formera plus tard l'ordre de Cluny, mais encore une foule d'abbayes plus anciennes, tombées en décadence, sont comme ressuscitées par l'introduction de religieux du nouvel institut; beaucoup d'abbayes également, occupées par de simples chanoines, redeviennent des maisons de l'ordre de Saint-Benoît. De l'an 1000 à l'an 1100, il n'est point de province du royaume où ne pénètre la réforme clunisienne, et presque partout l'introduction des Clunisiens donne le signal de la renaissance des études, et notamment des études historiques.

**104.** C'est donc à des moines clunisiens qu'on doit la restauration de la vie régulière en Gaule au temps des premiers Capétiens, mais si les idées clunisiennes ont été pour beaucoup dans cette restauration, Cluny n'a pas été seul à y travailler. Citons seulement, à titre d'exemples, Fleury-sur-Loire en Orléanais, Saint-Bertin en Artois, Elnone en Hainaut, centres littéraires et historiques de premier ordre; ici les idées clunisiennes ont sans doute dominé, mais ces abbayes sont toujours restées indépendantes. Toutefois, si la culture historique, dans les premiers temps du régime féodal, a revêtu dans chaque province un caractère particulier, elle a été pour ainsi dire portée de place en place par des moines qui refaisaient ainsi en sens contraire les voyages de leurs prédécesseurs, les Anglo-Saxons du VIII[e] siècle. En effet, il semble bien que les œuvres historiques se soient propagées cette fois de l'est à l'ouest. Ainsi, les annales monastiques de Normandie, composées au cours du XII[e] siècle, dérivent d'annales rhénanes, passées en Lorraine, puis en Bourgogne, enfin apportées en Neustrie probablement par les compagnons de saint Guillaume de Volpiano, abbé de Saint-Bénigne de Dijon († 1031); on sait que ce saint homme fut le réformateur de la vieille abbaye de Fécamp. La chronique de Flodoard, dont on a plusieurs copies exécutées dans l'ancienne Normandie, semble avoir été apportée dans ce pays par ces mêmes moines, qui la tenaient peut-être de Brunon, évêque de Langres. On constate encore d'autres relations entre les différentes écoles de l'est à l'ouest; l'école de Sens, très florissante aux X[e] et XI[e] siècles, — elle produit alors de grandes annales qui ont disparu, mais dont divers auteurs plus récents ont conservé des débris, — exerce une action très directe sur celles de Fleury-sur-Loire et d'Angers; ainsi s'expliquent chez les annalistes de cette dernière ville certaines préoccu-

pations légitimistes, qu'on retrouve à Sens et qui persistent jusqu'au milieu du xi^e siècle, longtemps après l'affermissement de la nouvelle dynastie. Ces influences ont pu s'exercer par des voies diverses ; Rainaud, écolâtre de Saint-Maurice d'Angers, a certainement eu entre les mains la chronique du rémois Flodoard; rien ne permet de supposer qu'elle lui ait été communiquée par des moines normands ; on s'explique fort bien au contraire qu'il ait connu l'ouvrage du chanoine de Reims par l'entremise de son maître Fulbert, élève lui-même de Gerbert. Des rapports analogues s'observent partout entre les sources, même dans les pays où l'historiographie est beaucoup moins riche ; par exemple dans le midi de la Gaule. On a quelques annales latines, d'ailleurs assez sèches, composées dans cette région, de l'Océan au Rhône, annales dont la forme la plus ancienne paraît provenir de Saint-Sernin de Toulouse; or entre ces différents textes il existe des ressemblances extrêmement fortes, et plus tard les rédacteurs de chroniques municipales ou comtales ont traduit en langue vulgaire une partie de ces notes latines.

**105.** Les écoles historiques ont encore, et la chose s'explique, des rapports de province à province voisine, de monastère à monastère. Fleury, une des plus grandes abbayes du domaine royal, compte au xii^e siècle un historien universel, Hugues de Sainte-Marie, dont l'œuvre, encore imparfaitement étudiée, a eu une fortune surprenante; non seulement on a de l'ouvrage plusieurs recensions, dues à l'auteur, mais encore cet ouvrage a pénétré dans divers monastères de la région parisienne, à Saint-Denis, à Saint-Magloire, à Saint-Maur des Fossés, et a reçu dans chacune de ces maisons des compléments et des additions A Saint-Germain des Prés, on utilise une autre production de cette même école de Fleury, l'*Historia Francorum* d'Aimoin, ami et biographe du célèbre Abbon († 1004); à deux reprises différentes, aux xi^e et xii^e siècles, elle est interpolée et continuée et finit par former une sorte d'histoire de la monarchie jusqu'à la naissance de Philippe Auguste en 1165. Sous cette nouvelle forme, cette histoire trouvera une fortune étonnante, et entrera dans plusieurs compilations du xiii^e siècle. Entre monastères voisins, ces relations et ces échanges sont encore plus fréquents ; ainsi, en Bourgogne, la chronique de Saint-Bénigne de Dijon sert de modèle et de cadre à celle de Bèze. On pourrait encore noter des rapports étroits entre les différentes sources narratives composées dans le diocèse de Cambrai, à la cathédrale et à Saint-André du Cateau. Les annales de l'Anjou, récemment étu-

diées, forment également un ensemble, présentent de nombreux rapports étroits de parenté; elles paraissent dériver toutes d'une chronique perdue composée à la cathédrale de Saint-Maurice. Même phénomène en Normandie : aux *Annales Rotomagenses*, dont la plus ancienne forme s'est constituée au début du XII^e siècle, se rattachent une foule d'annales monastiques de la province ; bien mieux, ces annales pénètrent en Angleterre après la conquête de 1066, et sont utilisées par divers écrivains des monastères et des cathédrales de l'île. Les annales de Cologne, dérivées des anciennes annales anglo-saxonnes, reviennent ainsi, après de longues pérégrinations et profondément modifiées, dans leur pays d'origine.

**106**. Durant ces deux siècles, la culture historique est intense dans le royaume, mais elle est assez inégalement répartie ; en effet, qu'on coupe la France actuelle de l'ouest à l'est par une ligne partant de l'Océan au nord de la Saintonge et se prolongeant jusqu'aux Alpes : au sud de cette ligne, les chartes et documents diplomatiques abondent, mais les sources narratives sont peu importantes ou manquent complètement. Les raisons de cette pénurie varient suivant les régions : en Gascogne, elle paraît tenir en partie aux invasions normandes, qui furent ici particulièrement cruelles et prolongées, puis aussi à ce fait que l'action civilisatrice des Francs de Charlemagne fut à peu près nulle dans l'ancienne Novempopulanie. Sans vouloir trancher la question si controversée du rôle joué par les Vascons dans cette partie de l'ancienne Gaule, on peut encore remarquer que les mœurs restèrent longtemps assez sauvages dans la région pyrénéenne, comme le prouvent certaines prescriptions des fors de Béarn et de Bigorre, et que le clergé de la province ecclésiastique d'Auch paraît avoir été peu instruit aux X^e et XI^e siècles; il suffira de rappeler le latin extrêmement barbare des chartes gasconnes de cette période. En un mot, tout ce pays est resté longtemps isolé du reste du royaume; il subit d'abord l'influence plus ou moins effective des souverains du nord de l'Espagne, et au XII^e siècle, il passe sous la suzeraineté des Plantagenets, rois d'Angleterre. Mais au cours de ces vicissitudes politiques, moines et clercs ont en général montré le même dédain de la science et la plus parfaite indifférence pour la culture historique.

**107**. Le comté de Toulouse et l'ancien marquisat de Gothie, c'est-à-dire les pays qui formeront au XIII^e siècle le Languedoc royal, ne sont pas beaucoup plus riches en chroniques, et c'est à l'aide des chartes et des diplômes qu'on a dû faire l'histoire de cette

région durant la période féodale; à cet usage exclusif des documents diplomatiques, cette histoire a perdu en pittoresque ce qu'elle a gagné en précision. Le clergé de cette partie du royaume était pourtant riche et bien doté; le patrimoine des églises avait, il est vrai, disparu aux temps de l'invasion sarrasine, au VIII[e] siècle, mais Charlemagne et Louis le Pieux l'avaient reconstitué ; par leurs soins s'étaient élevées des abbayes puissantes, dont l'une, Aniane, est le berceau de la réforme monastique carolingienne; à la fin du VIII[e] siècle, à en croire le poète Théodulfe, beaucoup des abbés de ces maisons restaurées ou nouvelles étaient justement réputés pour leurs vertus et leur savoir. Mais tout ce beau feu ne devait pas durer; au X[e]. au XI[e] siècle, beaucoup d'abbayes sont réformées par les soins des abbés de Cluny et de princes craignant Dieu; certaines même se forment de riches librairies; celle de Moissac est à juste titre célèbre, et on peut également citer celle de Saint-Pons de Thomières; mais les moines de ces maisons régulières, et les chanoines des églises cathédrales paraissent n'avoir eu que peu de goût pour les études. Le midi de la France ne produit ni un théologien, ni un philosophe, ni un historien de mérite pendant deux cents ans; on s'y adonne au droit et à la médecine, cultivés de bonne heure à Montpellier, par imitation de l'Italie pour l'un, de l'Espagne musulmane et juive pour la seconde; mais, en somme, la littérature latine est peu en faveur. C'est la langue vulgaire que les Méridionaux écrivent de préférence, et la poésie lyrique des troubadours, dont la guerre des Albigeois interrompra brutalement l'essor, obtient dans l'Europe méridionale autant de faveur que celle des trouvères et des jongleurs du nord en Angleterre, en Allemagne et dans les pays de langue romane. Les méridionaux ont été bien punis de cette coupable négligence, car pendant longtemps c'est sur les dires intéressés et haineux de leurs vainqueurs qu'on a condamné en bloc et sans examen cette première civilisation méditerranéenne.

**108.** La Provence, moins maltraitée par la guerre des Albigeois, n'a pas eu plus que le Languedoc d'historiens nationaux; elle produit pendant cent cinquante ans beaucoup d'excellents poètes en langue vulgaire, mais aucun écrivain latin digne de remarque, et l'histoire de ce pays, comme celle de la province voisine, ne peut être écrite qu'à l'aide des documents diplomatiques. Une grande partie du plateau central : Quercy, Rouergue, Auvergne et Forez, les pays à l'est du Rhône, Lyonnais, Dauphiné et Savoie, sont également

pauvres à cet égard, et ne nous ont fourni qu'un petit nombre de vies de saints et de textes hagiographiques, la plupart sans grand intérêt; enfin il en est de même pour le comté de Bourgogne, terre d'Empire; les anciennes et illustres abbayes de Saint-Claude et de Luxeuil ne produisent durant ces longs siècles aucun écrivain digne de mention.

**109**. Autrement riche a été l'historiographie dans le reste de la France actuelle. Ici l'activité intellectuelle est vraiment étonnante de la fin du x^e^ au début du xiii^e^ siècle, et elle s'y est marquée sous deux formes différentes; tandis que naissait et se développait une littérature en langue vulgaire, extrêmement riche et abondante, et qui dès le milieu du xii^e^ siècle, compte des ouvrages d'histoire, le clergé français continue les nobles traditions de l'époque carolingienne, et tous, moines et chanoines, rivalisent de zèle pour la science. Toutes les formes de la culture littéraire sont également en faveur : la théologie tout d'abord et sa sœur puînée, la philosophie. Inutile d'insister; on sait de quelle célébrité jouirent alors ces écoles parisiennes, d'où naîtra plus tard la plus illustre Université du moyen âge; le nombre des maîtres y est presque infini, et à leurs leçons, données souvent en plein air, et non seulement à Paris même, mais dans les petites villes de l'Ile-de-France, se pressent des disciples venus de l'Europe entière; là enseignent Roscelin, Guillaume de Champeaux, Abélard. La France produit également une foule de docteurs audacieux, plus ou moins hérétiques, dont l'Église officielle discute et condamne les théories, mais qui soulèvent les esprits; citons seulement les clercs d'Orléans de 1023, puis Bérenger de Tours, Abélard, Gilbert de la Porrée et enfin Amauri de Chartres. Ces écoles de libre discussion ont leurs partisans et leurs ennemis; certains, saint Bernard notamment, condamnent les hardiesses des novateurs; d'autres, par exemple Jean de Salisbury, leur reprochent une subtilité excessive, mais ces excès mêmes ne sont-ils pas une preuve de l'activité qui règne dans ces innombrables écoles? Le mouvement, au surplus, n'est pas borné à Paris; dès le xi^e^ siècle, l'école philosophique et littéraire de Poitiers est célèbre; celle de Chartres, sous Fulbert et les successeurs de cet évêque, jette un vif éclat; à Lisieux, vers le même temps, des prélats lettrés s'entourent d'un cercle d'écrivains et de savants; jusqu'à la fin du xii^e^ siècle, les écoles de Reims seront fréquentées par une foule d'étudiants français et étrangers. Enfin, l'exemple d'Odorannus de Sens, contemporain du roi Robert, prouve que dans la Haute Bourgogne les tradi-

tions du IXe siècle sont toujours vivantes. Cette philosophie revêt toutes les formes : dogmatique et raisonneuse à Paris sur la montagne Sainte-Geneviève, elle est plutôt mystique à Saint-Victor, où le fameux Hugues fait prévaloir les tendances de l'école allemande; en Normandie, elle est pratique et utilitaire. Ce fut vraiment une belle époque de culture et d'activité, et jamais le haut clergé français, dont les rangs sont alors libéralement ouverts à tous, ne tint plus légitimement la première place dans la société européenne; si l'Italie excelle alors dans le droit civil et canonique, notre pays est sans rival pour la culture de la philosophie et des belles-lettres.

**110**. Celles-ci, en effet, ne sont point négligées. Tous ces étudiants, ces futurs abbés ou prélats, dont beaucoup obtiendront dans la suite les honneurs de la béatification, s'adonnent, dans leur prime jeunesse, à la poésie et composent des *rythmi* satiriques, dont plus tard ils rougiront, dont ils ne s'avoueront point les auteurs, mais qui courent le monde et passent de bouche en bouche. Ajoutons-y ce qu'on a appelé les poèmes goliardiques; ces pièces, dont certaines sont en partie en langage macaronique, ont un caractère frondeur encore plus accentué. Colportées partout par des clercs errants, un peu bohèmes et fort libres d'esprit, elles survivront aux circonstances qui les ont fait naître. Mais si beaucoup d'étudiants ne renoncent jamais à ces habitudes satiriques, pour la plupart, ces *rythmi* ne sont qu'un amusement de jeunesse. Devenus graves et assagis, tous ou presque tous conservent d'ailleurs leur penchant pour la langue des Muses et composent à leurs moments perdus des vers latins, dont beaucoup, souvent fort utiles à l'histoire, nous sont parvenus. Certaines écoles monastiques, déjà connues à cet égard aux temps carolingiens, entretiennent chez leurs élèves le goût pour ce genre littéraire : ainsi celle de Saint-Amand; non seulement on y compose des traités historiques en prose, mais encore on y cultive la poésie, non sans succès, durant tout le XIe siècle, et c'est en vers qu'un moine de la maison décrit et déplore le grand incendie qui désola le monastère en 1060. Vers le même temps, on voit quelques poètes se faire de leurs poésies un moyen d'existence; ainsi Foulcoie de Meaux, non seulement compose de longs poèmes théologiques assez obscurs, récrit en vers d'anciennes vies de saints et peint assez agréablement les paysages du pays meldois, mais encore il forme un recueil de ses pièces fugitives, de ses *tituli*, éloges et épitaphes de grands personnages du temps, et dédie le tout à un abbé de Saint-Denis.

**111**. La poésie latine est cultivée partout dans le nord de la France, mais elle a ses asiles favoris : Chartres par exemple et, dans la vallée de la Loire, Meung, Bourgueil, Angers. C'est à Meung que se forme le célèbre Baudri, qui deviendra abbé de Bourgueil; c'est une figure curieuse, un vrai lettré, qui témoigne, sa vie durant, d'un singulier amour pour les choses de l'esprit. Il fait de son cloître une sorte d'académie et compose une foule de poèmes, petits et grands, où se montrent sa verve, sa science profonde du mètre, sa connaissance intime de la littérature antique. On a de lui un grand poème, offert à Adèle, comtesse de Blois, description imagée et pittoresque d'un château, des appartements d'une grande dame au début du XII[e] siècle. Ses mélanges poétiques, encore aujourd'hui inédits, mériteraient, comme ceux de Foulcoie, de voir le jour; ce sont des *tituli* funéraires, de courtes pièces, imitées pour la forme tout au moins de Martial. L'ensemble est curieux et fournirait mille détails utiles pour l'histoire des mœurs et des usages. A Angers, vers le même temps, la poésie est également cultivée avec ferveur; tandis que les moines de Saint-Aubin et de Saint-Serge composent d'utiles annales, un essaim de jeunes élèves se presse autour de l'écolâtre de Saint-Maurice, Marbode. Celui-ci, plus tard évêque de Rennes, mort dans la retraite à Saint-Aubin en 1123, a exercé une influence profonde sur la littérature de son temps; excellent maître, il s'est également montré poète consommé. Sans doute, son grand ouvrage sur les pierres précieuses a joui d'une vogue imméritée auprès des gens du moyen âge, esprits subtils, amoureux des symboles et des images, mais on lui doit aussi quelques poèmes didactiques de meilleure venue, et il a mis en vers la vie de plusieurs personnages illustres de l'Ancien Testament.

**112**. Plus justement célèbre encore est Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, puis archevêque de Tours, mort vers 1133. Sans parler de ses lettres, chef-d'œuvre du genre au XII[e] siècle, modèle excellent de style épistolaire, encore étudié dans les écoles cinquante ans après la mort de l'auteur, il a laissé un grand nombre de poésies, qu'il vaudrait la peine d'étudier de près ; on a, il est vrai, enlevé à Hildebert la paternité de beaucoup de pièces peu dignes de lui et enrichi son bagage littéraire de quelques morceaux excellents, mais une édition critique de l'ensemble de ces poésies nous manque encore. Une remarque suffit pour juger le talent poétique de cet écrivain : plusieurs des pièces à lui indûment attribuées datent des bons temps de l'antiquité, et quelques juges

experts ont publié comme antiques des morceaux écrits par l'évêque du Mans.

**113.** Mais il faut abréger. Les plus grands esprits ne dédaignent pas ces distractions littéraires; Abélard par exemple, comme son amante, Héloïse, ont laissé nombre de pièces poétiques; les élèves de Marbode essaiment en Normandie et en Angleterre, et jusqu'à la fin du XII^e siècle, une foule de moines et de clercs cultivent ce genre littéraire. On ne saurait citer tous ces poètes de mérite ou de renom; toutefois, une mention particulière est due à Pierre Riga, de Reims, auteur de l'*Aurora*, sorte d'histoire des deux Testaments, et surtout du *Floridus aspectus*, recueil précieux de petits poèmes de circonstance, anecdotes historiques, éloges de grands personnages, etc. Pour conclure, il n'est point de cloître qui ne compte au moins un poète plus ou moins habile, et quand un rouleau mortuaire est apporté dans une abbaye, c'est souvent en vers qu'on fait l'éloge des membres de la congrégation récemment décédés. Autant de petits monuments à étudier, témoignages de la culture intensive du clergé français d'alors; l'histoire, d'ailleurs, a presque toujours quelque chose à prendre dans tous ces morceaux poétiques.

**114.** Le genre épistolaire est cultivé avec autant de zèle et de succès, et on a pour ces deux cents ans, de l'an 1000 à l'an 1200, bon nombre de correspondances du plus vif intérêt. On a noté dans le présent *Manuel* celles qui importent directement à l'histoire, mais celles-là mêmes que l'on a dû omettre, comme étant trop spécialement mystiques ou théologiques, pourraient être mises à profit tout au moins pour la connaissance des idées. Un mot d'abord de la forme sous laquelle ces correspondances nous sont parvenues. Souvent elles forment des recueils publiés du vivant même de l'auteur, avec ou sans son agrément, par un disciple pieux ou par un admirateur; tel est le cas pour les épîtres de saint Bernard, colligées par Geoffroi d'Auxerre, secrétaire du grand abbé de Clairvaux, pour celles de Geoffroi de Vendôme et de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Parfois aussi la collection a été faite après la mort de l'écrivain; ainsi les lettres de Fulbert de Chartres sont publiées en partie par Sigon, *fidus a secretis* de l'illustre prélat, peu après le décès de celui-ci. Naturellement, d'ordinaire, ces collections ne sont point complètes; l'objet des éditeurs a été de mettre en lumière soit la sainteté de leur maître, soit les services rendus par lui à une église ou à l'Église universelle; souvent aussi ils ont voulu rendre hom-

mage au talent de l'écrivain. Dans tous les cas, ils n'ont pas tout recueilli, et si considérables que paraissent certaines de ces correspondances, celle de saint Bernard par exemple, elles ne renferment certainement pas toutes les épîtres sorties de la plume de tel ou tel grand prince de l'Église. Au surplus, pour certains on a plusieurs collections distinctes, et il arrive souvent qu'on retrouve dans les manuscrits des lettres isolées d'un grand écrivain, négligées par les anciens collecteurs. Jusqu'à quel point, trop fidèles aux traditions antiques, ces auteurs de lettres, quand leur correspondance est publiée de leur vivant même, les ont-ils revues et corrigées, c'est ce qu'il est impossible de vérifier aujourd'hui ; pour ceux qui, étant des littérateurs avant tout, ont la vanité de leur profession, la chose est probable; pour d'autres, il en va autrement, et il semble bien, par exemple, que saint Bernard n'ait jamais corrigé ni revu les épîtres réunies à son insu par son fidèle secrétaire Geoffroi.

**115.** Le classement critique de ces collections est extrêmement difficile ; les auteurs, en effet, n'ont en général tenu aucun compte de l'ordre chronologique, et l'ordre adopté le plus souvent par eux est hiérarchique, où les épîtres sont rangées suivant la dignité des correspondants; cette tradition, chère au moyen âge, est déjà suivie par Flodoard dans son analyse de la correspondance d'Hincmar, et le même système est d'ordinaire adopté par les rédacteurs des cartulaires monastiques. Ajoutons que presque jamais les éditeurs primitifs n'ont pris la peine de compléter les sigles qui désignent les correspondants ou les personnes citées dans chaque lettre ; de là pour les modernes de graves difficultés sur lesquelles il n'est pas besoin d'insister, et qu'aggravent encore les fautes et les bévues des copistes successifs.

**116.** De ces collections de lettres formées dans un but d'édification, par vanité littéraire ou enfin par admiration, il faut en rapprocher d'autres de caractère politique. Le chancelier du roi de France Louis VII, Hugues de Champfleury, tombé en disgrâce et retiré à Saint-Victor de Paris, paraît avoir emporté avec lui les minutes ou les copies d'une foule de lettres reçues par le roi ou écrites au nom de celui-ci, tant que lui-même avait tenu les sceaux. De cette collection, les chanoines de l'abbaye firent plus tard des copies, et ce recueil est d'un prix inestimable pour l'histoire de la politique royale de 1159 à 1171 ; on ne peut lui comparer que celui de Wibald, abbé de Corvey, pour les règnes des empereurs Conrad III et Frédéric I^er^. Ajoutons qu'à ces lettres politiques les Vic-

torins en joignirent d'autres, également intéressantes, théologiques, historiques ou littéraires, émanées des chefs ou des grands écrivains de la célèbre congrégation.

**117.** Mais beaucoup de lettres nous sont arrivées sous une autre forme. L'art épistolaire était régulièrement enseigné dans les écoles de rhétorique françaises, italiennes et allemandes ; au XII^e^ siècle comme plus tard au XIII^e^, on compose sous le nom de *Dictamen*, *Summa dictaminis*, une foule de traités techniques, exposant les règles de cet art difficile ; ces traités étudient tantôt la rédaction des actes dans une chancellerie particulière, celle des papes par exemple, tantôt la rédaction des lettres d'amitié ou de politique. Mais aux préceptes la plupart des auteurs joignent l'exemple et ajoutent à leurs ouvrages techniques un recueil de modèles. Parfois ce sont des lettres entièrement supposées : les auteurs font parler les personnages célèbres de leur temps et mettent sous le nom de ceux-ci des actes imaginaires, composés de toutes pièces, sans aucun désir de tromper ou d'égarer le lecteur ; plus tard, cette manie sévira chez les humanistes italiens et français de la Renaissance, et les recueils imprimés des XV^e^ et XVI^e^ siècles sont pleins de compositions fausses, dont l'authenticité a été souvent admise par des érudits mal informés ; parfois encore ce sont de simples modèles, pleins de banalité, jeux d'esprit faciles à reconnaître. Mais aussi, en plus d'un cas, ces rhétoriciens prennent des lettres réelles, écrites et envoyées par les signataires, et composent des *flores* de morceaux empruntés aux meilleurs écrivains du temps. Ces formulaires, déjà nombreux au XII^e^ siècle, sont fort utiles et on y a découvert un grand nombre de pièces proprement historiques. L'usage, il est vrai, n'en est pas facile, les collecteurs ayant presque toujours supprimé toutes les circonstances particulières, inutiles à leur objet. Pour les employer, il faut beaucoup d'ingéniosité ; on peut heureusement compter sur la négligence des compilateurs, qui ont parfois conservé un nom, un détail qui mettent sur la trace et permettent de dater approximativement la pièce ainsi mutilée, d'en discerner l'objet et d'en déterminer l'auteur ou le temps.

**118** Arrivons maintenant aux ouvrages proprement historiques, composés à l'époque féodale dans la France du nord et du centre. Ce sont tout d'abord des annales ; trop souvent elles sont extrêmement sèches et pour ainsi dire décharnées. Comme les moines du VIII^e^ siècle, les auteurs se contentent de noter brièvement les faits essentiels à leurs yeux : événements domestiques (élection et mort

des dignitaires de la maison), mort et naissance des princes du pays, guerres civiles, désastres publics, fléaux, épidémies, phénomènes célestes ou météorologiques. Beaucoup de ces annales sont absolument contemporaines et occupent les marges d'anciens manuscrits hors d'usage, à Saint-Martial de Limoges, par exemple. Parfois aussi ces auteurs obscurs se montrent plus ambitieux ; ils transcrivent un corps d'annales, tirées, avec quelques additions plus ou moins bien venues, de recueils plus anciens, et les continuent jusqu'à leur temps. De là entre ces différentes séries annalistiques des rapports encore mal connus, soupçonnés pour beaucoup, constatés pour quelques-unes, et dont l'étude permettrait de marquer les relations entre monastères plus ou moins voisins. En général, la communication a lieu surtout entre monastères du même diocèse ou de diocèses voisins, mais parfois aussi les rapports sont plus lointains et assez malaisés à établir. Enfin, à mesure que le temps s'écoule, ces annales, comme celles de l'époque carolingienne, deviennent plus amples, plus riches, et les auteurs s'intéressent davantage à ce qui se passe hors de leur voisinage immédiat, notent des événements de caractère plus universel.

**119.** A côté de ces annales, il y a des *chroniques;* nous entendons par là des ouvrages historiques de composition plus soignée, plus littéraire que les annales, dont les auteurs ont voulu raconter l'existence soit d'une église cathédrale ou abbatiale, soit d'une dynastie féodale. On a beaucoup de ces ouvrages pour les XI[e] et XII[e] siècles, et tous offrent un réel intérêt. On peut y reconnaître plusieurs types différents. Tout d'abord certains sont imités du *Liber pontificalis* de Rome, modèle toujours en faveur au moyen âge. De cette catégorie, le meilleur spécimen est les *Gesta pontificum Autissiodorensium;* on y travailla pendant plus de cinq siècles, on remania l'œuvre à plusieurs reprises; en somme, c'est un des meilleurs produits de l'école historique bourguignonne. Il faut y noter le soin avec lequel les auteurs ont enregistré les moindres actes des pontifes, indiquant les terres et droits utiles acquis par l'Église grâce à chacun d'eux, énumérant les objets précieux dont ils ont enrichi le trésor, analysant les ordonnances synodales. Même pour la partie la plus ancienne, les auteurs ont eu entre les mains des documents de haute valeur aujourd'hui perdus. On peut faire le même éloge des *Actus pontificum in urbe Cenomannis degentium*, œuvre de divers écrivains, dont la personnalité est d'ailleurs assez peu marquée. Non moins curieux

sont les *Gesta pontificum Cameracensium*, qui forment une histoire à peu près complète de cette église, des origines au XIIIe siècle ; la meilleure partie (trois livres) date du milieu du XIe siècle et est due à un chanoine de la cathédrale, qui a utilisé assez habilement les archives de l'église ; non content de raconter, d'après les actes, la vie des anciens évêques jusqu'à la mort de Gérard Ier (1051), il a consacré un livre entier à l'histoire des anciens monastères du diocèse. La suite de ces *Gesta* est également fort intéressante ; une partie en est en vers rythmiques, et cette forme particulière a été souvent employée dans cette région de l'ancienne Gaule pour des compositions historiques.

**120**. La Lorraine française, la région des Trois-Évêchés, a produit également nombre de travaux du même genre ; pour les sièges de Toul, Metz et Verdun, on a des histoires pontificales de haute valeur : tantôt c'est une histoire générale et complète de l'Église, poursuivie jusqu'à une date assez avancée par différents auteurs ; tantôt ce sont des biographies isolées des plus célèbres prélats. L'ensemble est en somme fort utile, et certains de ces écrits ont tout à fait le caractère d'histoires universelles.

**121**. Presque tous ces historiens utilisent des documents diplomatiques, mais il en est quelques-uns chez qui cette préoccupation est encore mieux marquée. Citons seulement l'auteur du *Chronicon S. Benigni*, qui a eu connaissance de chroniques anciennes, aujourd'hui perdues, et de nombreuses chartes du monastère. Le *Chronicon Centulense* de Hariulf de Saint-Riquier est une mosaïque de textes plus anciens, la plupart fort précieux, qui sans lui auraient disparu ; notons entre autres une sorte de censier de l'abbaye, un catalogue de la librairie monastique ; enfin rappelons que le manuscrit original, aujourd'hui détruit, renfermait un dessin grossier de l'ancienne église ; autant de détails attestant la conscience de l'auteur. Il serait difficile et fastidieux d'énumérer ici tous les ouvrages de ce genre composés au cours de ces deux siècles. Une exception toutefois pour l'*Historia Vizeliacensis* d'Hugues de Poitiers, œuvre à tous égards excellente ; on y trouve, outre un cartulaire composé pour établir le droit de l'abbaye à l'exemption, une histoire dramatique et vivante des luttes soutenues par les moines contre les comtes de Nevers et les bourgeois révoltés. Dans tout le nord de la France, en Artois, en Hainaut, en Normandie, en Touraine, aussi bien qu'au sud de la Loire, en Poitou et en Limousin, et à l'est, en Bourgogne, on trouve ainsi une foule de chroniques locales, du plus

vif intérêt; elles se font plus rares à mesure qu'on avance vers le midi, et certaines, écrites en Languedoc, sont bien plus récentes.

**122.** De cette forme de chroniques ecclésiastiques, il faut rapprocher les cartulaires historiques; on appelle ainsi des cartulaires dont les compilateurs, non contents de réunir dans un ordre quelconque les diplômes et les chartes, ont encadré ces documents dans un récit plus ou moins long, plus ou moins circonstancié. On a composé beaucoup de ces recueils, du xe au xiiie siècle, et quelques-uns, fort bien faits, témoignent des qualités de précision et d'exactitude des auteurs. Le meilleur travail de ce genre est, sans contredit, le cartulaire de Saint-Bertin, par Folcuin, plus tard abbé et historien du grand monastère de Lobbes. Non content de reproduire fidèlement le texte des anciens actes, Folcuin raconte dans le détail l'histoire du monastère, et explique longuement à la suite de quels événements chaque charte a été écrite. Même disposition dans le cartulaire de Saint-Vast d'Arras, de Guimann, et dans la chronique de Bèze. Le premier de ces recueils n'est pas disposé suivant l'ordre chronologique, les chartes sont classées par domaines; ce sont autant de petites chroniques locales. L'auteur du second, Jean, moine et bibliothécaire de Bèze, a simplifié sa tâche en empruntant le récit historique au *Chronicon Sancti Benigni*, plus ancien d'environ soixante ans, et en faisant rentrer dans ce cadre les chartes du monastère de Bèze. On pourrait encore citer beaucoup d'autres recueils du même genre, mais les exemples rapportés suffisent pour en donner une idée. Toutefois il ne sera pas inutile de noter encore ici ce qu'on appelle les chartes-notices; ce sont des actes parfois assez longs, où l'on raconte l'histoire d'un domaine, d'une terre appartenant à une maison religieuse. Rédigées souvent en plusieurs fois, par des auteurs différents, ces chartes sont de véritables chroniques, pleines de détails sur les démêlés entre les abbayes et les seigneurs féodaux grands et petits. Parfois le rédacteur se contente de transcrire les actes relatifs au domaine, en les disposant dans l'ordre chronologique, mais le plus souvent il donne un court récit des faits, une notice (d'où le nom) des événements au cours desquels ces chartes ont été rédigées. Ces documents sont du plus haut intérêt, et forment de véritables chroniques; l'usage, très répandu dans l'ouest de la France (Anjou, Touraine, Poitou, Bretagne et Maine), a été aussi en faveur dans le sud-ouest (Gascogne et Guyenne); les scribes de la région languedocienne l'ont également connu et pratiqué, mais plus rarement.

**123**. Ce sont encore des écrivains ecclésiastiques qui, à cette époque, ont raconté l'histoire des familles princières, et ces compositions présentent naturellement un grand intérêt, mais la critique n'en est pas toujours facile pour une foule de raisons. Tout d'abord les auteurs, dévoués aux souverains dont ils rapportent les hauts faits, manquent d'impartialité et composent naturellement plutôt un panégyrique qu'une histoire vraie. Souvent aussi ils n'ont eu entre les mains que fort peu de documents écrits, et ont dû se contenter des traditions ayant cours dans l'entourage de leurs patrons. De là, pour les premiers degrés de chaque famille, de nombreuses erreurs, des fables souvent amusantes, utiles pour savoir ce que ces grandes familles connaissaient de leurs origines, mais que les historiens modernes, surtout les généalogistes, ont trop souvent répétées sans examen. Ainsi, quand Dudon de Saint-Quentin compose, à l'extrême fin du xe et au début du xie siècle, ses *Gesta Normannorum*, il n'utilise à peu près aucun texte écrit, et il répète sous une forme bizarrement prétentieuse les récits qu'il a entendus à la cour de Rouen, les traditions conservées dans la famille ducale, notamment par le vieux Raoul, comte d'Ivry, en y ajoutant toutes les légendes populaires qu'il a pu recueillir. Tout cela n'a rien de commun avec l'histoire : ce sont des anecdotes parfois fort amusantes, mais peu acceptables; on peut citer le récit de l'hommage prêté par Rollon au roi Charles le Simple, celui de la délivrance du jeune comte Richard, prisonnier de Louis d'Outremer, etc. Tout cela, et à plus forte raison les chapitres de l'auteur sur le fabuleux Hastings, n'est que de la légende, et en somme il paraît impossible aujourd'hui de faire un récit exact et complet des premiers temps de la domination normande en Neustrie. Longtemps les historiens modernes ont accepté ces fables pour paroles d'Évangile; ils étaient certainement moins excusables que les chroniqueurs du moyen âge, dont ils suivaient l'exemple; Guillaume de Jumièges, dans son histoire des ducs de Normandie, composée à la fin du xie siècle, emprunte tout le début de son ouvrage à Dudon, et plus tard ces récits légendaires seront encore répétés et amplifiés par les poètes Wace et Benoît de Sainte-More, et par les auteurs inconnus des chroniques de Normandie en prose.

**124**. La même altération de la vérité dépare un ouvrage presque aussi considérable et bien souvent cité, les *Gesta consulum Andegavensium*. La fortune de la famille d'Anjou avait été étonnante; d'abord simples vicomtes, vassaux des Capétiens, ces princes deviennent comtes et ne cessent d'étendre leurs domaines de la fin du

x<sup>e</sup> au milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Vainqueurs de tous leurs voisins, ils ajoutent à leurs possessions la Touraine et le nord du Poitou, et l'un d'eux finit par épouser l'héritière du royaume d'Angleterre, et donne le jour au premier des Plantagenets, Henri II. Cette fortune avait frappé les historiens et, dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, un abbé Eudes, peut-être abbé de Marmoutier († 1137), s'était donné pour tâche de raconter les luttes entre les comtes d'Anjou et leurs principaux adversaires, les comtes de Blois. Ce premier travail, assez simple d'allures, plutôt favorable à la maison de Blois, tombe plus tard aux mains de partisans dévoués de celle d'Anjou; remanié et amplifié à plusieurs reprises, il devient enfin, sous la plume de Jean, moine de Marmoutier, le singulier ouvrage qu'on appelle *Gesta consulum Andegavensium*. Cet écrit est en somme assez incohérent, plein de légendes singulières, les unes populaires, les autres inventions de demi-savants, et qui toutes ont trouvé un crédit surprenant. C'est avec ce livre qu'on a raconté les exploits de Foulques Nerra, et, grâce à Jean de Marmoutier, ce personnage singulier, retors, sans foi et cruel, est devenu dans quelques ouvrages modernes un prince sage, juste et modéré, un grand tacticien et un civilisateur. Aujourd'hui on est revenu à des idées plus saines, et on ne voit plus dans les *Gesta* qu'une composition amusante, un peu puérile par endroits, utile sans doute pour le XII<sup>e</sup> siècle, mais fort sujette à caution pour les temps anciens.

**125**. Ces préoccupations généalogiques dominent encore dans une partie de la compilation consacrée à glorifier une des familles les plus fidèles à la maison d'Anjou, celle d'Amboise. Le *Liber de compositione castri Ambaziæ* est une pure légende d'érudit, sans la moindre valeur historique, analogue aux *Gesta regum Francorum* ou au début de l'histoire des Saxons par Widukind; on sait que des préoccupations du même genre, le désir de rattacher à l'antiquité classique mal connue les familles et les peuples du moyen âge déparent beaucoup d'ouvrages historiques jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Par contre, les *Gesta dominorum Ambaziensium* sont une chronique féodale et chevaleresque de premier ordre, fort souvent citée, et à juste titre. L'histoire des comtes de Guines et des seigneurs d'Ardres, par le curé Lambert, composée à l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle, est également un écrit digne d'estime; l'auteur a mis en œuvre des matériaux assez variés, textes poétiques, chartes, documents généalogiques, et il a utilisé des traditions domestiques assez singulières, répétitions de quelques-uns des thèmes les plus célèbres de l'épopée

médiévale. L'ouvrage, déjà utile pour connaître les fables inventées dans le but de flatter la vanité des seigneurs de Guines, renferme un tableau infiniment précieux de la vie de cour à Guines; le goût des aventures chevaleresques n'y faisait pas tort au culte des lettres et, dès les temps de la première croisade, les seigneurs d'Ardres et de Guines aimaient à s'entourer de jongleurs ou de ménestrels et se montraient généreux envers ces poètes errants.

**126.** Les histoires des maisons d'Amboise et d'Ardres, familles ayant joué un grand rôle dans leurs provinces, celles de Dudon de Saint-Quentin, de Guillaume de Jumièges et de Jean de Marmoutier, élevées à la gloire de maisons ducale et comtale, intéressent par le fait l'Artois, la Normandie et l'Anjou tout entiers. Ces préoccupations généalogiques apparaissent encore dans deux chroniques, qui se présentent comme des chroniques universelles, mais dont les auteurs ne s'occupent guère que des faits se passant dans leur voisinage immédiat : nous voulons parler des ouvrages de deux aquitains, Adémar de Chabannes et Geoffroi de Vigeois. Le premier auteur est un bon exemple de la culture qui brillait à la fin du xe siècle dans les cloîtres d'Angoulême et de Limoges; âme inquiète et passionnée, il emploie sa vie à combattre pour faire reconnaître au fameux saint Martial la qualité d'apôtre du Christ; bon copiste, écrivain expert, il exécute plusieurs manuscrits dont le contenu prouve l'étendue de ses connaissances; enfin il rédige une longue chronique, en trois livres, histoire de la nation franque depuis les origines; les livres I et II et le début du dernier ne sont que la transcription servile de sources plus anciennes, sauf quelques courtes notes additionnelles, empruntées à des annales aquitaniques, additions parfois peu heureuses et non exemptes d'erreurs. La suite est infiniment meilleure, et c'est pour les années 950-1029 une histoire de la France centrale, très détaillée et généralement exacte. Adémar exprime sans doute la prétention de raconter l'histoire de l'Europe entière, mais il est bien peu au courant de ce qui se passe au nord de la Loire et commet, quand il parle des pays étrangers, des confusions singulières. Pour l'Aquitaine au contraire, il est admirablement renseigné; il connaît à merveille la moindre des guerres civiles qui ont désolé le pays, les faits et gestes des suzerains de la région, les comtes de Poitiers, dont il se montre en toute occasion le partisan et le panégyriste, enfin il entre dans beaucoup de détails sur la généalogie des familles princières de la France centrale. A ces renseignements de caractère local, joignons ceux

qu'il tient des pèlerins venus pour demander au puissant patron de l'Aquitaine la guérison de leurs maux ou la réalisation de leurs vœux ; par eux il connaît jusqu'à un certain point l'histoire du midi de la France et même de la Marche d'Espagne, alors constamment en rapport avec l'ancien royaume de Charles le Chauve.

**127**. La chronique d'Adémar est continuée au cours du XIIe siècle par un autre moine de Saint-Martial de Limoges, Geoffroi, prieur de Vigeois ; ce Geoffroi est de race noble, d'une famille alliée aux meilleures du pays, et il s'intéresse tout particulièrement aux actions de l'aristocratie d'Aquitaine ; il connaît et rapporte les légendes héroïques de toutes ces grandes familles, il dresse la généalogie des princes, comtes, vicomtes et barons ; enfin, spectateur toujours attentif et en éveil de ce qui se passe autour de lui, il nous raconte les longues et cruelles guerres qui ont alors ravagé le Limousin, la Marche et le Poitou. Il n'a pas, comme Adémar, la prétention de faire une histoire universelle, mais il rachète cette étroitesse de point de vue par un véritable souci de l'information exacte et par une abondance étonnante de détails pittoresques et curieux. En un mot, excellente chronique, la meilleure production, avec celle de Bernard Itier, de cette école limousine, si féconde durant plus d'un siècle.

**128**. Il nous faut maintenant dire quelques mots de la littérature hagiographique durant ces trois siècles. Cette branche de l'histoire est alors très féconde ; on récrit la vie d'une foule de saints des temps anciens, on dote de biographies plus ou moins exactes, plus ou moins véridiques, beaucoup de bienheureux obscurs, dont le souvenir est à demi effacé. Puis, si le monde produit moins de saints que jadis, si le peuple ne se crée plus aussi aisément des patrons célestes, l'Église compte encore beaucoup de personnages dont les vertus et les miracles édifient les fidèles. Le plus souvent, ces nouveaux saints trouvent presque immédiatement des biographes zélés, sinon toujours très fidèles. Ces écrits diffèrent suivant les régions ; ici les auteurs font œuvre d'historiens et racontent aussi exactement que possible les faits ; ailleurs, surtout s'il s'agit de saints de l'ordre régulier, ils se laissent aller complaisamment à des amplifications édifiantes, longues prosopopées, éloges banaux, développements tout mystiques. On a énuméré dans le présent *Manuel* bon nombre de ces ouvrages, sur lesquels il serait oiseux d'insister. Il faut toutefois rappeler qu'aux vies de saints proprement dites, on doit joindre une foule de textes analogues, souvent fort utiles à

l'histoire. Tout d'abord des recueils de miracles ; ils sont extrêmement nombreux, comme aux temps plus anciens, et si beaucoup pèchent par une extrême banalité, sont la répétition d'historiettes bien souvent racontées, et n'offrent aucun détail caractéristique, il en existe de plus curieux, soit pour l'histoire même (mention de localités, de personnages importants, de faits connus ou vraisemblables), soit pour la connaissance des idées du temps. Les miracles de Sainte-Foy de Conques, par exemple, et ceux de Notre-Dame de Rocamadour comptent au nombre des meilleures sources que nous ayons pour les xi<sup>e</sup> et xii<sup>e</sup> siècles. On peut encore citer comme fort intéressants ceux de Laon et de Soissons, ceux de Saint-Prudence à Bèze ; le premier de ces ouvrages, dû peut-être au célèbre Hermann de Tournai, renferme toute une histoire religieuse du diocèse de Laon pendant près de quarante ans. N'oublions pas enfin un ouvrage du même genre, justement célèbre, les Miracles de saint Benoît, compilés à Fleury du ix<sup>e</sup> au xii<sup>e</sup> siècle. Tout cela mérite une étude attentive ; mais la critique de ces textes n'est pas toujours facile, beaucoup ne nous étant pas arrivés sous la forme primitive ; rappelons enfin qu'un grand nombre d'autres sont encore inédits et mériteraient de voir le jour.

**129.** Au culte des saints se rattachent une foule d'autres textes du plus haut intérêt; ce sont des translations, des élévations, des inventions de reliques. Chaque fois qu'on transporte un corps saint d'un lieu à un autre, qu'on le change de châsse ou d'église, il y a une cérémonie somptueuse qui attire toujours un grand concours de peuple, et qu'illustrent naturellement beaucoup de miracles ; régulièrement il se trouve à point un pieux écrivain pour conserver le souvenir de ces merveilles. Beaucoup de ces textes ne présentent qu'un intérêt secondaire, mais d'autres sont de vrais morceaux d'histoire ; en effet, à ces translations assistent naturellement les princes du pays, rois, ducs ou comtes, les prélats de la province ecclésiastique et une foule de nobles et de clercs. Mêmes cérémonies pour l'ostension, l'élévation de reliques insignes. Tous ces récits, d'ailleurs, se ressemblent; comme dans les textes analogues des temps mérovingiens, c'est d'ordinaire un songe qui avertit un fidèle du lieu où sont cachés les précieux débris ; les autorités ecclésiastiques sont prévenues, presque toujours elles se montrent d'abord incrédules et ne cèdent que devant de nouveaux prodiges. Les ossements du saint sont découverts, l'authenticité en est attestée par de nouveaux miracles, et le saint, jusque-là négligé, est

dès lors l'objet du culte des fidèles. Tous ces textes, sans doute, n'ont pas la même valeur ; dans le nombre il en est même de suspects, mais tous méritent d'être examinés de près, car ils nous renseignent sur les croyances du temps et fournissent une foule de notions utiles sur les arts et les mœurs.

**130**. Beaucoup de ces reliques, disons-nous, sont peu authentiques et singulières. Le moyen âge a été en effet l'âge des fausses reliques et, dans leur zèle pieux, mais un peu indiscret, les gens d'alors ont préparé de quoi rire aux sceptiques et aux indifférents de nos jours. Mais il fallait donner à ces débris offerts à la vénération des fidèles, source inépuisable de revenus pour la communauté qui avait le bonheur de les posséder, une apparence d'authenticité. De là une foule de petits traités hagiographiques, de caractère suspect, et que les moines et les clercs composent avec plus de zèle que de conscience. Il suffira d'en indiquer quelques-uns à titre d'exemples : ceux qui ont trait au Précieux Sang de l'abbaye de Fécamp, à la sainte croix de Charroux, à la tête du Précurseur, à Saint-Jean-d'Angély, à la sainte Tunique d'Argenteuil. Rappelons encore certaines reliques bizarres : une dent du Christ à Saint-Médard de Soissons, le nombril du même à Notre-Dame de Vaux (église de Châlons-sur-Marne), le lait de la Vierge à Chartres, la sainte Larme de Vendôme ou encore la cervelle de saint Jean à Nogent-le-Rotrou. Beaucoup de ces objets venaient d'Orient, et les Orientaux, alors comme aujourd'hui, ne se faisaient aucun scrupule d'abuser de la crédulité de leurs pieux visiteurs, et de leur vendre chèrement les souvenirs les plus extraordinaires ; on offrait ainsi aux pèlerins, dans les églises de Syrie, des fragments du pain apporté à Daniel par le prophète Habacuc ou un morceau de la pierre de scandale.

**131**. Certains esprits, plus respectueux des choses de la religion, essayaient en vain de réagir contre ces tendances regrettables. Guibert de Nogent, entre autres, dans son *De pignoribus sanctorum*, s'élève contre cet aveugle engouement ; l'ouvrage, extrêmement curieux, témoigne chez l'auteur d'un véritable esprit critique et d'une piété éclairée ; pour lui, ces reliques sont à la fois fausses et sacrilèges ; mais Guibert et quelques autres écrivains ecclésiastiques s'indignèrent et protestèrent vainement : ils étaient vaincus d'avance, et cet engouement idolâtrique ne sera pas sérieusement combattu avant le XVIe siècle.

**132**. Ces quelques renseignements sur l'historiographie locale du Xe au XIIe siècle suffisent ; au surplus, tout cela forme une masse

encore assez mal connue, mal classée, et dont l'étude approfondie s'impose aux érudits français. Il nous faut maintenant exposer le profond changement opéré vers la fin du XI[e] siècle dans les idées des historiens, et les causes qui ont amené ce changement depuis longtemps nécessaire. La société féodale, si anarchique qu'elle fût, n'ignorait pourtant point l'unité morale. Tous les habitants de l'Europe professaient la même religion, et cette croyance, ardente et exclusive, se manifestait soit par une haine profonde contre toute croyance opposée (de là les persécutions dont les juifs ont dès lors périodiquement à souffrir), soit par des accès d'effervescence mystique. Ces accès sont parfois approuvés par l'Église et donnent naissance aux ordres nouveaux des Chartreux et de Cîteaux, créés dans les dernières années du XI[e] siècle, ou se manifestent par les prédications de saint Norbert en France et en Allemagne, de Robert d'Arbrissel dans la vallée de la Loire et en Bretagne. Parfois aussi ces mystiques sont des révoltés, des hétérodoxes; de là ces sectes hérétiques qui, dès le début du XII[e] siècle, pullulent dans tout le royaume capétien. Les classes nobles, qui partagent ces sentiments religieux exaltés, y joignent le goût de la vie chevaleresque et des aventures. Le droit d'aînesse, qui commence à s'imposer dans la plupart des fiefs, a créé toute une classe de cadets, nobles pauvres, sorte de prolétariat aristocratique, qui cherche naturellement à s'enrichir par la guerre, seule occupation digne de lui; il existe donc en France comme une sorte de *ver sacrum*, une masse de jeunes chevaliers, intrépides, déshérités, nourris des idées des chansons de geste, et qui ne rêvent qu'aventures à la fois brillantes et fructueuses. Dès le milieu du XI[e] siècle, une foule d'aventuriers normands vont ainsi chercher fortune dans l'Italie du sud, dont les habitants usent leurs dernières forces en luttes stériles; venus à titre de mercenaires, les fils de Tancrède de Hauteville et leurs compagnons s'établissent bientôt en maîtres, fondent des principautés puissantes et s'étendent chaque jour aux dépens des princes lombards et de l'empire byzantin. Les exploits de Robert Guiscard et de ses amis trouvent un grand retentissement dans la mère patrie, et tout petit seigneur besogneux rêve de prendre part à ces expéditions héroïques et fructueuses, de devenir haut baron dans ce pays opulent, au lieu de dépenser ses forces en combats stériles contre ses voisins. Beaucoup s'acheminent donc vers la péninsule, et de ce mouvement irrésistible va bientôt sortir la croisade.

**133**. Les Normands, en effet, ont eu à combattre en Sicile les

Sarrasins, ennemis héréditaires de la chrétienté; d'autres aventuriers de France sont allés à plus d'une reprise en Espagne aider les souverains de Castille, d'Aragon et de Catalogne dans leurs luttes contre les infidèles. Depuis sept siècles, Jérusalem voit affluer d'innombrables pèlerins, désireux d'adorer Jésus là où il a vécu, là où il a souffert. Ce grand mouvement a commencé aussitôt après la découverte de la vraie croix par sainte Hélène (326); la conquête arabe ne l'a pas arrêté, tout en rendant plus difficile et parfois plus périlleux l'accès des lieux saints. Tant que dure le khalifat de Bagdad, les pèlerins sont peu molestés; sans doute pareil voyage ne va pas sans dangers, mais en somme, ce sont là hasards de route impossibles à éviter. Charlemagne et ses successeurs ont, par des fondations pieuses, facilité le séjour de la ville sainte aux Occidentaux; il y a des hospices pour recevoir les malades et les pèlerins, et les Arabes, moyennant le paiement de quelques taxes, laissent les chrétiens libres d'accomplir leurs dévotions. Mais au XI^e^ siècle, la situation s'aggrave; un khalife imbécile, Hakem, fait détruire le Saint-Sépulcre; l'église est bientôt reconstruite; toutefois l'événement a eu un retentissement extraordinaire, et tous les historiens occidentaux parlent avec indignation de ce sacrilège. Puis, un peu après, le khalifat de Bagdad se décompose; les Turcs Seldjoucides, barbares brutaux, s'établissent en Syrie et en Palestine; chaque ville devient la capitale d'un émirat indépendant. Dès lors, les dangers de la route grandissent et les avanies se multiplient; l'accès des lieux saints devient parfois impossible. Au retour, les pèlerins racontent à leurs compatriotes ce qu'ils ont souffert, de quelles injures les infidèles accablent tous ceux qui pratiquent la vraie religion; tous ces récits enflamment les esprits, et l'idée naît peu à peu, longtemps confuse et inconsciente, d'une expédition à main armée pour venger les injures du Christ et arracher aux mains des infidèles le tombeau du Sauveur, le berceau de la religion chrétienne.

**134.** Mais cette idée devait longtemps rester flottante et indécise; pour lui donner un corps, il fallait une direction suprême. Sans exposer les discussions auxquelles a donné lieu ce problème historique, on rappellera seulement que Grégoire VII put nourrir un instant le projet d'une expédition militaire, mais qu'à Urbain II était réservé le mérite de la réaliser. Certainement anxieux de secourir l'empire grec, alors en grand danger, et de refouler l'invasion musulmane, menaçante aux deux extrémités de la mer Inté-

rieure, en Espagne et vers l'Archipel, ce pontife paraît aussi avoir vu dans la prédication de la croisade une occasion de s'affirmer comme pape légitime en face de l'antipape soutenu par l'Empire. Ce furent la France et l'Italie qui fournirent à l'armée de la Croix les plus forts contingents, et sans qu'on connaisse bien les moyens employés par Urbain II pour soulever les populations, l'effet des prédications de ce pape à Clermont, et des centaines de missionnaires envoyés par lui dans tout le monde chrétien, fut surprenant. Qu'on approuve ou non l'idée même de croisade, qu'on blâme la conduite folle et les excès des premiers soldats du Christ, qu'on discute les résultats utiles de ces expéditions, peu importe pour notre objet; le monde occidental, la France surtout, en fut alors comme réveillé; les forces indisciplinées qui entretenaient la guerre civile sur le sol natal y trouvèrent un exutoire; les peuples, associés à une œuvre commune, apprirent à s'aimer ou à se détester, mais à se connaître. C'est peut-être en historiographie que les suites de ce grand mouvement furent le plus sensibles; jusque-là, durant plus d'un siècle, chaque parcelle de l'ancien royaume de Charles le Chauve a vécu isolée, repliée pour ainsi dire sur elle-même, se confinant dans un étroit horizon. Les barrières maintenant tombent, et l'Europe commence à avoir conscience d'elle-même; elle a des intérêts, des ennemis communs, et au-dessus des querelles misérables des princes plane une image plus haute, celle de la communauté chrétienne en lutte avec l'islamisme

**135.** Vers le même temps, la France est le théâtre d'une autre révolution bien significative et féconde en résultats. Sans être les souverains incapables qu'on a trop souvent représentés, les premiers Capétiens avaient dû s'accommoder de la situation faite au pouvoir royal par le développement de la féodalité, renoncer à exercer une action quelconque dans les parties éloignées du royaume, dont ils étaient les suzerains nominaux, réduire leur ambition à la conquête de quelques places voisines de leur capitale, à la défense de leur indépendance contre des vassaux aussi puissants, parfois plus puissants qu'eux-mêmes. Mais cette anarchie, voulue par la nation au IX^e^ et au X^e^ siècle, a fini par la fatiguer; les populations désirent le repos et la paix, et il suffira qu'un prince énergique, Louis VI, se pose en protecteur des faibles et de l'Église, travaille avec quelque suite à exterminer les bandits nobles qui infestent les routes et molestent les gens paisibles, pour que la vieille conception unitaire reparaisse et s'impose. Il a fallu plus de deux siècles pour dissoudre le

royaume carolingien ; en moins de cent ans, il va se reconstituer au profit des Capétiens, et le pays reprendra conscience de son unité.

**136**. Cette révolution profonde amènera encore dans la littérature historique de profonds changements. Les Capétiens ont vraiment joué de malheur; des quatre premiers rois de la lignée, un seul, Robert, a trouvé un biographe, Helgaud, moine de Fleury. et encore ne saurait-on comparer son écrit aux œuvres similaires des temps carolingiens ou du XII^e siècle. Il ne faut pas chercher chez Helgaud des renseignements sur la politique du roi; il a fait avant tout le panégyrique de l'homme privé, tel que lui-même l'avait connu, et il a récolté une foule d'anecdotes, parfois assez niaises et rangées sans aucun ordre. Quelques-unes de ces anecdotes peuvent être curieuses et amusantes, l'ouvrage n'en est pas moins faux dans l'ensemble, et longtemps il a égaré les historiens, dont beaucoup ont fait de Robert un roi débonnaire et indolent, un mari un peu ridicule, soumis à sa femme, l'impérieuse Constance; on oubliait trop quel parti ce souverain avait tiré d'une situation difficile, comment il avait su affermir son pouvoir encore contesté et doubler les domaines de sa famille. Pour Henri I^er et Philippe, nous n'avons même pas un Helgaud, et ce que nous savons de précis de ces deux rois, nous le tirons d'annales du monastère de Fleury, maigres et brèves, ou d'ouvrages composés hors du domaine royal.

**137**. Avec Louis VI, tout change subitement. Ce prince, qui donne le signal du réveil de la monarchie, trouve un biographe digne de lui dans le fameux Suger, abbé de Saint-Denis, son ami d'enfance et son fidèle conseiller. Écrite peu après la mort du roi, la *Vita Ludovici Grossi* est une œuvre de haute portée; au point de vue littéraire, c'est une composition très soignée, imitée visiblement des biographies antiques; le style, il est vrai, en est tourmenté et obscur, mais on sent que l'auteur a eu commerce avec les écrivains latins; seulement, sacrifiant au mauvais goût de son temps, il a choisi pour ses maîtres des poètes tels que Lucain et Stace. Le fond, par contre, est excellent de tous points ; ce n'est pas une histoire complète du règne, c'est un recueil d'épisodes, choisis par le biographe pour montrer, par des exemples, la haute valeur, les grandes qualités de son royal ami. Bien plus, si Suger n'a pas caché son objet, s'il veut avant tout écrire un éloge de Louis VI, il a su éviter les défauts ordinaires des panégyristes; il se montre équitable envers la plupart des adversaires du roi défunt, et réserve ses invectives

pour certains de ses ennemis qui vraiment les méritent. Enfin, à lire l'ouvrage, on sent que l'auteur n'est pas un moine livré à la contemplation, ignorant les choses du monde, mais un homme qui a vécu et agi, qui connaît le maniement des grandes affaires et les secrets de la politique. C'est bien certainement, de toutes les productions de l'histoire officielle du moyen âge français, la meilleure et la plus suggestive. A Suger on doit encore des fragments d'une histoire de Louis VII, reconnus au cours du dernier siècle, mais l'abbé de Saint-Denis étant mort en 1151, ces fragments n'embrassent que les débuts du règne; plus tard, on les complétera, on les continuera, et un moine de Saint-Germain des Prés les fera entrer, vers l'an 1174, dans un sorte de livret, composé pour célébrer l'heureuse naissance du futur Philippe Auguste (1165), naissance qui, venue après une longue attente, assurait l'avenir de la dynastie.

**138.** La biographie de Louis VI par Suger, bien que l'auteur s'occupe surtout de l'histoire du royaume, montre qu'il s'intéresse à ce qui se passe dans l'Europe entière, en Italie, en Orient, en Allemagne, en Flandre. Cette préoccupation reparaît dans beaucoup d'œuvres composées dès le début du XII[e] siècle, principalement dans les histoires des croisades, et un peu plus tard dans les chroniques universelles.

**139.** La France avait joué, au cours de la première croisade, le rôle principal; la plupart des soldats du Christ étaient originaires de ce pays, et les contingents venus d'Italie se composaient surtout de Normands établis dans le sud de la péninsule. Aussi est-ce à des Français qu'on doit toutes les grandes histoires de la croisade. Une seule fait exception, il est vrai la meilleure de toutes, celle qui va servir de source à la plupart des autres : les *Gesta* anonymes. Ceux-ci, on le sait, sont l'œuvre d'un chevalier inconnu, probablement normand d'origine, fixé dans le sud de l'Italie, qui a pris part à l'expédition, du premier au dernier jour. Sous une forme rude et incorrecte, c'est sans contredit le meilleur témoignage que nous ayons touchant l'état d'esprit de la grande armée chrétienne; l'auteur ne se perd point en longues digressions, il raconte, aussi bien que le lui permet une culture imparfaite, les faits de guerre dont il a été le témoin ou l'acteur. Ce n'est pas à proprement parler une chronique, c'est plutôt un journal de route, une suite de bulletins militaires, rédigés quand les hasards de la marche laissent à l'auteur le temps de fixer ses impressions. Le succès de ce *libellus rusticanus* (ainsi le dénomment les contemporains) fut extraordinaire.

Consulté dès 1101 à Jérusalem par Ekkehard d'Aura, il est bientôt transporté en Occident et y subit diverses transformations. Un prêtre poitevin, Pierre Tubeuf, de Civray, prend l'œuvre, y fait quelques additions peu importantes et y met son nom ; un peu plus tard, au Mont-Cassin, il fournira les éléments d'un autre travail, avec continuation. Enfin, en France, il est utilisé pour la composition de plusieurs œuvres importantes, dont deux au moins sont dues à des écrivains célèbres : l'*Historia Hierosolymitana* de Baudry de Bourgueil, celle de Robert, moine de Saint-Remy de Reims, enfin les *Gesta Dei per Francos* de Guibert de Nogent. Ce sont des histoires complètes de la croisade, dont le succès prouve à quel degré le monde occidental s'intéresse aux péripéties de la sainte expédition. De ces trois compositions, la meilleure est celle de Guibert ; cet excellent esprit a su tirer bon parti de la relation un peu incohérente des *Gesta* anonymes, et la compléter, la rectifier même à l'aide de renseignements puisés à de bonnes sources. Mais si les ouvrages de Baudry et de Robert ne valent pas celui de Guibert, ils témoignent de qualités historiques indéniables ; les auteurs se sont efforcés de composer leurs récits, d'ordonner et d'enchaîner les faits, d'en montrer la suite et les causes. L'historiographie française est dès lors profondément transformée, et le sens vrai de l'histoire commence à paraître. Autour de ces grands écrits, s'en groupent d'autres non moins intéressants, bien que de composition moins soignée ; tel est celui de Foucher de Chartres, chapelain du roi Baudouin, qui, après avoir assisté à l'expédition, en a de bonne heure écrit l'histoire, en y joignant celle du nouveau royaume de Jérusalem ; le long mémoire de Raimond d'Aiguilhe en faveur de l'authenticité de la sainte Lance, récit attachant de la participation des contingents provençaux à la croisade ; enfin l'apologie de la politique tortueuse des princes normands par un lettré consommé, Raoul de Caen. Tout cela, auquel il faut ajouter des ouvrages étendus composés au cours du XIIe siècle en Orient, les *Bella Antiochena* de Gautier d'Antioche et la grande *Historia Hierosolymitana* de Guillaume de Tyr, forme un ensemble tout à fait considérable. Au contact de l'Orient, l'horizon historique des écrivains occidentaux s'est singulièrement élargi, le branle est donné et les temps sont mûrs en France pour la composition de chroniques universelles.

**140**. Ces historiens latins s'adressent aux clercs et aux gens instruits, mais tous, même les illettrés, prennent intérêt aux merveilles dont l'Orient est le théâtre. Aussi, dès le début du XIIe siècle,

naît un cycle poétique des croisades. Ici la fable et l'histoire s'unissent étroitement ; les lecteurs laïques de ces poèmes n'ont pas les mêmes préoccupations que le clergé; ce qu'ils demandent, ce sont des tableaux brillants, plus ou moins exacts, des hauts faits accomplis par leurs frères. Déjà il a circulé en Occident des lettres de nouvelles, des bulletins, dont on a quelques-uns, à l'aide desquels on tenait les fidèles au courant des péripéties de l'expédition; des jongleurs ont eux-mêmes pris la croix, et bientôt publient des poèmes historiques, hâtivement composés. Dès le premier tiers du xii^e siècle, ces chroniques versifiées sont connues d'un clerc, Albert, chanoine d'Aix-la-Chapelle, qui leur emprunte plus d'un fait et plus d'un nom, laissant à ces noms la forme vulgaire. Puis, vers le même temps, on compose deux grands poèmes, l'un en provençal, l'autre en langue française; du premier, œuvre d'un limousin, Grégoire Béchada, on a retrouvé de nos jours quelques débris; du second, composé par un artésien, Richard le Pèlerin, commensal des comtes de Guines, on a une recension de la fin du xii^e siècle, par Graindor de Douai. L'un et l'autre s'arrêtaient à la prise d'Antioche. On ne saurait juger l'œuvre de Béchada sur les courts fragments qu'on en possède, mais le poème de Richard le Pèlerin renferme une foule de faits précis, d'indications qui paraissent exactes, et il peut passer à juste titre pour une source historique. Moins utiles à tous égards sont les autres poèmes du cycle de la croisade, les *Chétifs* et la *Prise de Jérusalem*. Ici la légende a pris la place de l'histoire, et ces compositions sont surtout une preuve de l'intérêt passionné pris par les lecteurs d'Occident à tous les événements de Terre sainte.

**141.** On a dit plus haut que le xii^e siècle est marqué en France par la renaissance de l'histoire universelle. On a expliqué également comment, dans notre pays, par suite de l'émiettement politique, de la dissolution du royaume, le sens de l'unité, condition essentielle pour ce genre historique, s'était trouvé aboli. En Allemagne, au contraire, cette notion s'était conservée; dès le x^e siècle, sous la dynastie saxonne, ce pays hérite des traditions carolingiennes; la dignité impériale sera pendant plusieurs siècles unie à celle de roi de Germanie; la domination germanique gagne à l'est vers les pays slaves, elle s'étend au sud en Italie ; bientôt les empereurs deviendront rois de Bourgogne. Ils sont donc vraiment, en dépit de quelques éclipses, les chefs de l'Europe chrétienne. Aussi les historiens allemands montrent-ils un penchant visible pour la

composition de vastes ouvrages, qui ont la prétention de raconter l'histoire universelle, et ce goût, ils le conserveront jusqu'aux approches des temps modernes. Inutile d'énumérer toutes ces compositions : il suffira d'indiquer celles qui ont exercé une réelle influence sur le développement de la littérature historique en France. Tout d'abord la chronique de l'irlandais Marianus Scotus, compilation extrêmement sèche, assez singulière, mais qui témoigne d'un effort remarquable pour établir une chronologie rigoureuse des faits historiques. Elle se répandit rapidement hors du pays d'origine ; écrite à Mayence vers 1082, elle passe de bonne heure en Angleterre, où elle sera continuée par Florent de Worcester ; dans la région de la Meuse, elle sert en partie de base aux travaux d'un historien beaucoup plus remarquable, et dont la *Chronographia* était destinée à une haute fortune ; nous voulons parler de Sigebert de Gembloux.

**142**. Ce dernier ouvrage, de haute valeur, en dépit de fautes nombreuses, imputables aux sources employées plutôt qu'à l'auteur lui-même, fut écrit par Sigebert à la fin de sa longue existence, au début du XIIe siècle ; il mourut en 1112. C'était un homme d'une science étonnante, un moine sincèrement pieux, un esprit pondéré, qui fit un excellent emploi des ressources littéraires trouvées par lui dans les riches librairies monastiques de la région mosane. Il avait longtemps séjourné dans le pays messin, et pris une part personnelle aux grandes luttes politiques et religieuses de son temps. Ses écrits de polémique sont peut-être les plus remarquables qu'ait produits le parti impérialiste, et il a composé quantité de traités historiques de premier ordre. Enfin la *Chronographia* lui assure sans contredit la meilleure place parmi les chroniqueurs universels du moyen âge. L'ouvrage se présente comme une continuation de celui d'Eusèbe-Jérôme. Sigebert y a fondu dans un cadre chronologique rigoureux les renseignements pris par lui aux grands auteurs des âges précédents ; il s'est attaché moins à copier qu'à résumer ses sources, à les combiner, à faire disparaître les contradictions entre les divers témoignages. Qu'il ait toujours réussi dans cette tâche difficile, on ne saurait l'affirmer ; il s'est trompé maintes fois, il a suivi parfois trop aveuglément tel ou tel auteur, il a mal daté certains faits, mais on doit lui tenir compte de l'effort visible et des résultats atteints. Enfin, soucieux de la proportion, il s'est astreint à ne point donner à l'histoire de son temps un développement excessif; on peut le regretter à certains égards, mais cette sécheresse marque plutôt chez l'auteur un

louable souci de la composition que l'ignorance ou le dédain de l'histoire contemporaine.

**143**. Cette chronique obtient presque immédiatement une vogue extraordinaire et, chose fort rare, méritée ; elle ne tarde pas à devenir classique; on la copie un peu partout, et pourtant elle est d'étendue considérable, et il n'est pour ainsi dire pas une de ces copies qui ne présente un intérêt particulier. Le plus souvent, en effet, les scribes ne se contentent pas de transcrire fidèlement le texte original, mais à ce texte ils font des additions (c'est ce qu'on appelle les *Auctaria*), ou ajoutent de longues suites, qui constituent les *Continuationes*. Tout cela a été expliqué et détaillé par Bethmann dans son admirable édition des *Monumenta Germaniæ historica*. Les *Auctaria* sont à consulter, et quelques-unes des notes additionnelles, relevées par Bethmann, forment de petites chroniques locales d'un certain intérêt; mais les *Continuationes* sont autrement importantes, et certaines comptent au nombre des meilleures chroniques du XII^e^ siècle. Naturellement, tout comme les annales carolingiennes, ces exemplaires de Sigebert, ainsi enrichis d'additions et de suites, passent de monastère à monastère, et dans chaque nouveau séjour s'enrichissent de notes et de surcharges. Une au moins de ces continuations mérite de nous retenir un instant : c'est celle de Robert de Torigny, prieur du Bec, mort abbé du Mont-Saint-Michel en 1186. C'était un homme d'une science étendue, un grand amateur d'histoire. Au temps où il résidait au Bec, il remanie et continue les *Gesta Normannorum* de Guillaume de Jumièges; vers le même temps, il est en relations avec le célèbre chroniqueur anglais, Henri de Huntingdon, et ces deux auteurs se communiquent réciproquement leurs travaux. Plus tard, après avoir revu et enrichi de nouvelles notes une copie de Sigebert tombée entre ses mains, il entreprend de continuer l'ouvrage et produit une chronique de haute valeur pour l'histoire de la France et de l'Angleterre. L'ouvrage est disposé sur le plan de la *Chronographia*, mais l'auteur a rempli ce cadre étroit avec beaucoup de bonheur, et cette œuvre est une des meilleures histoires du temps. Citons encore une autre continuation de l'ouvrage de Sigebert, due à un des plus célèbres écrivains du XII^e^ siècle. On a depuis longtemps signalé des annales du milieu de ce siècle, précieuses pour l'étendue et l'exactitude des informations; on appelait jadis l'auteur *Anonymus ad Petrum*, et les éditeurs des *Monumenta* avaient compris l'ouvrage dans leur collection sous le titre d'*Historia pontificalis*, l'écrivain leur parais-

sant s'intéresser particulièrement à l'histoire de la papauté. Une heureuse conjecture a permis d'attribuer cet écrit, malheureusement trop court, à l'un des meilleurs lettrés d'alors, au célèbre Jean de Salisbury, secrétaire de Thomas Becket, et dans le Pierre inconnu auquel l'œuvre est dédiée, on voit avec raison un grand ami de Jean, le littérateur Pierre de Celle, abbé de Saint-Remi de Reims, qui remplaça son confrère sur le siège de Chartres en 1180.

**144**. Des chroniques universelles composées alors en France, on ne dira rien de plus; on les indique à leur ordre dans le présent *Manuel*. Notons seulement que beaucoup n'ont pas encore été étudiées d'assez près; de leurs auteurs, certains s'attachent à l'histoire d'un ordre particulier, l'Anonyme de Laon, par exemple, chanoine de l'ordre de Prémontré; d'autres sont clunisiens, tel Richard le Poitevin. Certaines autres chroniques universelles portent les marques du milieu dans lequel elles ont été composées; ainsi, la chronique dite de Guillaume Godel est sénonaise d'inspiration, etc. On dira plus tard ce que devint, au XIIIe siècle, cette branche particulière de l'historiographie; on cessera vers l'an 1200 d'imiter la *Chronographia* de Sigebert, et on remplacera cet ouvrage par d'autres chroniques, composées en terre française et sur un plan assez différent.

**145**. Vers le temps où la *Chronographia* de Sigebert se répand dans le domaine français, paraissent deux autres ouvrages, d'un caractère tout différent, et qu'on peut à juste titre qualifier de *mémoires* personnels. Ce genre littéraire a été cultivé avec passion dans notre pays à dater du XVIe siècle; faut-il en conclure, avec quelques esprits chagrins, que la race française est vaniteuse ? La question est en dehors de notre sujet; mais, quoi qu'il en soit de cette opinion, peut-être en partie vraie, à coup sûr désobligeante, il faut reconnaître que ces œuvres, assez bien caractérisées, à nos yeux, par l'expression de *mémoires*, ne portent aucune trace de ce défaut national. En écrivant ses *Monodiæ* ou le *De vita sua*, Guibert de Nogent a plutôt obéi au désir de raconter ce qu'il avait vu et appris qu'à celui de faire son propre éloge. L'ouvrage est du plus haut intérêt; la forme en est imitée presque servilement de celle des *Confessions* de saint Augustin, et le premier livre est un entretien entre l'auteur et la Divinité ; copiant trop exactement son modèle, Guibert est allé jusqu'à comparer aux débordements de jeune homme dont s'accuse le Père de l'Église les peccadilles d'enfant qui précédèrent sa propre entrée dans la vie religieuse. Mais Guibert avait beaucoup vu; il appartenait à un monde que nous connaissons

mal, celui de la petite noblesse; il avait assisté à l'éveil des communes, et tout ce qu'il a vu, il le raconte avec une candeur, une sincérité parfaites, sans aucune amertume et, on peut le dire, avec impartialité. Esprit critique et exact, il sait observer et juger les hommes et les choses. Homme d'église, respectueux de l'ordre établi, il est franchement hostile aux bourgeois révoltés, mais il est assez équitable pour ne point cacher les vices et les crimes des gens de sa caste ; s'il peint sous des couleurs tragiques le drame où l'évêque de Laon, Gaudry, trouva une mort cruelle, il n'oublie aucun des crimes, aucune des cruautés de ce misérable. Noble de naissance, il montre une juste sévérité pour les désordres et les brigandages de ses pairs, et sa peinture de la vie de château et des guerres privées est justement célèbre. Enfin chez lui apparaît un sentiment tout nouveau ; on ne pourrait dire qu'il est patriote, mais il se sent *français*, et c'est peut-être dans le *De vita sua* que se manifeste pour la première fois cet attachement passionné au sol natal. En un mot, l'œuvre est de tout point remarquable; Guibert n'est pas un homme de génie, mais c'est un des esprits les plus distingués de son temps, et il n'est pas une des œuvres du fécond écrivain qui ne témoigne de qualités toujours fort rares d'observation et de critique.

**146**. Guibert a voulu écrire ses mémoires; Ordéric Vital n'a pas eu cette intention, mais par le fait, en composant son *Historia ecclesiastica*, il a, beaucoup plus que les autres historiens de cet âge, laissé percer sa personnalité. Ordéric était un homme instruit, d'esprit réfléchi et curieux; avide d'apprendre, il a passé sa vie à s'informer et à mettre en œuvre les renseignements recueillis. Dans la bibliothèque de Saint-Evroul, relativement riche et bien composée (on en a le catalogue), il amassa de vastes connaissances sur l'histoire des temps anciens ; il se peint lui-même interrogeant avidement les pèlerins, les chevaliers, les voyageurs, hôtes temporaires de l'abbaye, recueillant non seulement des renseignements sur les faits contemporains, mais notant les légendes, les traditions populaires, analysant les manuscrits dont il obtient la communication. Il se tient au courant des productions nouvelles en littérature et en théologie, il lit avec passion les écrits anciens et nouveaux des docteurs, il témoigne enfin d'un goût tout particulier pour l'histoire littéraire et la poésie latine. Poète lui-même, il recueille tous les écrits de ce genre dont il peut avoir connaissance, et nous rapporte des traits de la vie des écrivains de son temps et du

siècle précédent. Au point de vue de la composition, l'*Historia ecclesiastica* est un ouvrge assez mal venu, on reconnaît aisément que l'auteur a plusieurs fois modifié son plan ; mais ce grave défaut est compensé par d'éminentes qualités : une information abondante sur les choses et les hommes du temps, un accent très personnel dans la manière de présenter les faits, enfin un souci remarquable de la précision, qui trop souvent fait défaut aux écrivains latins du moyen âge. C'est dans les portraits qu'Ordéric excelle ; il sait faire vivre les gens dont il peint le caractère et les mœurs ; ses éloges comme ses critiques n'ont jamais cette banalité qui choque chez beaucoup de chroniqueurs ; il sait trouver le trait juste. L'*Historia ecclesiastica* n'est pas seulement une chronique de premier ordre, c'est encore la déposition sincère d'un homme judicieux et bien informé sur les hommes et les choses du XII<sup>e</sup> siècle.

**147**. C'est en Normandie, patrie d'Ordéric Vital, que va naître l'histoire en langue vulgaire, dont l'apparition seule marque un profond changement dans les esprits. Dans quelle mesure les laïques, aux Xe et XIe siècles, s'intéressaient-ils à l'histoire des anciens temps ? Que connaissaient-ils de cette histoire ? Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que, sans être aussi complète qu'on le croit d'ordinaire, leur ignorance à cet égard était grande ; dès la fin du Xe siècle, ne voit-on pas paraître dans les écrits d'un moine instruit, Richer, des légendes fort singulières sur des faits à peine plus anciens de quelques dizaines d'années ? On peut donc croire que de bonne heure les classes élevées n'ont eu sur l'ancienne histoire de la France que des notions assez confuses, et c'est par les chansons de geste qu'elles en connaissent quelques traits ; ce sont ces compositions romanesques qui conservent les noms des héros de l'âge carolingien. Longtemps ces fables merveilleuses satisfont la curiosité des éditeurs à peine éveillée ; si quelques-uns se montrent plus désireux de connaître leur propre origine, ce sont des princes lettrés comme Foulques Réchin, comte d'Anjou, qui raconte au début du XIIe siècle, dans une sorte de mémoire justificatif, l'usurpation faite quelque quarante ans plus tôt, révolution à laquelle il doit sa grandeur.

**148**. Grâce aux croisades, grâce aux chansons de croisade, le goût de l'histoire vraie gagne un peu plus tard les hautes classes, et c'est à la cour des Plantagenets, en Normandie, que ce goût se manifeste d'abord. Henri II était un prince instruit. Il protégeait volontiers les littérateurs ; il peuplait ses conseils d'hommes d'église et prenait pour secrétaires des écrivains célèbres tels que Pierre de

Blois ; il avait le même goût pour la littérature en langue vulgaire. Sa femme, Éléonore de Guyenne, digne héritière d'un duc troubadour, protège également les lettres et la poésie, et elle fera partager ses goûts délicats à deux au moins de ses fils, Henri au Court Mantel, ami du fameux Bertrand de Born, et Richard Cœur de Lion, troubadour à ses heures et grand amateur de poésie. Mais si remarquable que soit le goût de ces souverains et de leur famille pour les choses de l'esprit, le fait alors n'est rare ni au nord ni au midi du royaume, et beaucoup de princes et de seigneurs sont alors eux-mêmes trouvères ou troubadours. Ce qu'il faut noter, c'est le soin pris par Henri II et Éléonore de faire composer des œuvres historiques en langue vulgaire. Dès 1155, Wace dédie à la reine le fameux *Roman de Brut*, histoire légendaire d'Albion, et vers le même temps Henri II commande à cet excellent écrivain le *Roman de Rou*.

**149.** Que l'histoire en langue vulgaire ait d'abord revêtu la forme poétique, c'est là un fait qui se reproduit régulièrement ; toutes les fois que les lecteurs naïfs ne savent pas encore faire le départ entre la fable et l'histoire, celle-ci prend les allures et l'aspect d'une épopée. C'est donc la forme consacrée pour les chansons de geste que Wace donne à son œuvre, mais tout en procédant par tableaux poétiques, tout en faisant parler et mouvoir ses personnages à la façon de ceux des épopées héroïques, il emprunte aux chroniqueurs latins la matière, le fond même de ses récits. Il n'est pas seulement bon rimeur et écrivain expert, il est encore instruit comme un clerc, il est d'église (on le trouve qualifié de chanoine de Bayeux), et les chroniques de Dudon de Saint-Quentin, de Guillaume de Poitiers, de Guillaume de Jumièges, lui fournissent les éléments de son épopée historique ; à ces éléments il ajoute de nombreux détails que lui suggère son imagination, et le tout ressemble à certains poèmes épiques modernes, en prose ou en vers, où les auteurs ont essayé d'associer la vérité et la fiction. La tentative est intéressante : ce n'est pas l'histoire exacte, c'est une composition qui en approche, et qui, à certains égards, est même moins loin de la réalité que certaines chroniques latines. Le détail est amusant, la langue sobre et nerveuse, les descriptions pittoresques ; en un mot, l'œuvre est à lire, et montre quelle idée les classes lettrées du XII[e] siècle se faisaient de l'histoire.

**150.** Le *Roman de Rou* s'arrête à la défaite de Robert Courteheuse près de Tinchebray, en 1106 ; dans un épilogue, souvent cité

et de ton un peu mélancolique, Wace annonce qu'il va finir ; car le roi Henri, qui jusqu'alors l'a comblé de ses bienfaits, qui l'a engagé à raconter les gestes des anciens ducs de Normandie, vient de lui retirer cette charge, pour la confier à un autre écrivain. Sans doute la langue, un peu rude et archaïque, la sobriété de Wace qui, par son âge, appartenait à la première génération du XII^e siècle, choquaient les goûts déjà un peu raffinés du prince et des courtisans; il leur fallait une histoire moins simple, plus enjolivée d'épisodes gracieux, d'aventures merveilleuses, et où la mise en œuvre fût plus achevée, moins rustique. C'était au fond une question de mode. Benoît de Sainte-More, l'auteur de l'interminable *Roman de Troye*, fut donc chargé d'écrire une immense chronique rimée des ducs de Normandie ; il produisit 42,000 vers sautillants, légers, agréables, mais, pas plus que les poètes allemands du XIII^e siècle dans leurs délayages des vieilles chansons françaises, il ne sut éviter une insipide monotonie. Wace avait laissé à ses vieux modèles leur rudesse et leur aspect un peu sauvage ; Benoît transforma ses personnages en seigneurs corrects, en chevaliers courtois ; il fait subir à cette histoire si dramatique une transformation comparable à celle que les écrivains français devaient plus tard infliger aux premiers temps de la monarchie. Comme le roi Childéric chez Velly, chez Benoît, Robert le Magnifique devient un coureur d'aventures galantes, un prince cher au beau sexe; pour amuser une cour frivole, le nouvel auteur insiste naturellement sur les histoires d'amour, et en les racontant il se permet une certaine crudité de langage. Benoît, comme Wace, utilise les anciens ouvrages latins, mais il pille aussi sans aucun scrupule son infortuné prédécesseur ; de son œuvre si apprêtée se dégage un profond ennui, et l'écart entre l'histoire et la fiction y est beaucoup plus sensible que dans le *Roman de Rou*, cette œuvre si saine et si forte sous son apparence de rudesse.

**151.** Les autres productions historiques en vers français du XII^e siècle nous retiendront moins longtemps. Le grand poème de Jourdain Fantosme intéresse à peine un lecteur français ; mais on doit une mention au recueil des Miracles du Mont par Guillaume de Saint-Pair. L'ouvrage est évidemment destiné à une classe assez nombreuse de lecteurs, aux pèlerins qui viennent à Tombelaine adorer les traces laissées par le divin chevalier ; beaucoup sans doute ne sont point à même de déchiffrer les manuscrits, mais d'autres aussi, appartenant aux hautes classes, sans être clercs, peu-

vent le lire ou se le faire lire, et le récit de ces merveilles ne peut que redoubler leur dévotion envers le saint archange. Ce genre de productions, mi-historiques, mi-hagiographiques, abondera plus tard ; une foule de recueils, les uns en prose, les autres en vers, destinés aux simples laïques, célébreront les mérites des patrons des grandes églises de France ; et cette vogue durera, de plus en plus grande, jusqu'à la fin du moyen âge.

**152.** Plus historique à coup sûr, et de haute valeur littéraire, est la *Vie monseigneur saint Thomas*, par Garnier de Pont Sainte-Maxence. L'auteur est absolument contemporain des faits, il a même poussé le scrupule jusqu'à aller faire une enquête sur les lieux, et ce qu'il raconte, avec beaucoup de charme et d'élégance, il le tient de témoins oculaires. C'est là, préoccupation plutôt rare chez les poètes de tous les temps, et qu'on peut rapprocher du soin pris par Wace de donner à ses longues tirades un fond réel, en consultant les anciens historiens latins ; on a même noté que Garnier a donné en vers jusqu'à la traduction de documents diplomatiques, véritable tour de force dont il s'est tiré à son honneur. Terminé en 1173, lu plusieurs fois par l'auteur lui-même aux dévots du nouveau saint accourus à Canterbury, l'ouvrage, tout en étant une œuvre d'édification, se distingue avantageusement des traductions d'ouvrages hagiographiques, qui commencent à pulluler. Fort peu de ces textes ont une valeur historique quelconque ; la plupart sont simplement la version servile de textes latins usuels, et quand ils ajoutent quelques détails aux originaux, ces détails ont rarement un véritable intérêt.

**153.** Mais c'est ici le lieu, avant d'exposer brièvement les vicissitudes de l'historiographie à dater du règne de Philippe Auguste, de terminer par une remarque essentielle. Les premiers poèmes historiques en français datent des années 1160-1175 ou environ ; les progrès des lettres sont alors si rapides que moins de vingt-cinq ans après, la prose historique naît à son tour. C'est encore en Normandie qu'elle apparaît tout d'abord. Les compilations de Wace et de Benoît de Sainte-More étaient bien longues ; on éprouve le besoin de récits plus courts, et ceux-ci sont rédigés en prose. L'étude critique de ces compilations n'est pas encore faite ; elles paraissent fondées sur les anciens historiens latins de Normandie ; peut-être toutefois a-t-il existé un intermédiaire, une histoire abrégée des ducs, en latin ; mais ce qui fait l'intérêt de ces chroniques, c'est que la plupart, dépassant les dates de 1106 et 1135, dates finales des

œuvres des deux poètes, donnent une histoire parfois assez détaillée de la suite du siècle, tantôt jusqu'à la mort de Richard Cœur de Lion, tantôt jusqu'à la conquête de la Normandie par Philippe Auguste. A certaines copies de ces chroniques de Normandie en prose ont été jointes d'autres œuvres plus importantes, dont elles constituent pour ainsi dire l'introduction ; tel est le cas des fameuses chroniques chevaleresques de Béthune, dont on parlera bientôt, compositions de tout point excellentes et qui datent des vingt premières années du XIIIe siècle.

**154**. Ainsi donc, dès lors les laïques commencent à s'intéresser à l'histoire, tant ancienne que de leur temps ; ainsi s'explique qu'on ait traduit à plusieurs reprises la singulière compilation mise sous le nom de Turpin, archevêque de Reims. Cette histoire légendaire du grand Charlemagne pouvait seule agréer à des lecteurs du siècle, car elle reproduisait les récits des chansons de geste, qui leur étaient familiers ; mais par le fait qu'elle était écrite en latin, elle jouissait d'une autorité toute particulière, et longtemps les meilleurs historiens citeront cet amas d'insanités sur la même ligne que les *Annales royales* ou la *Vita Karoli* d'Einhard.

**155.** L'avènement de Philippe Auguste ne marque point une révolution en historiographie ; mais ce long règne a été si fécond en résultats, il a tellement précipité le mouvement qui entraînait la France vers la centralisation monarchique, qu'on peut, sans trop attacher d'importance à cette date, faire commencer une nouvelle période aux environs de l'an 1180. On peut même remarquer que plusieurs faits saillants caractérisent à cet égard la période qui s'étend de cette année aux débuts de la guerre de Cent ans, et ce sont ces faits généraux que nous étudierons tout d'abord. La culture du clergé subit alors une transformation complète : les écoles littéraires latines, qui ont fleuri durant les siècles précédents, s'étiolent et disparaissent peu à peu ; les abbayes de l'ordre de Saint-Benoît tombent presque toutes en décadence ; les églises cathédrales cessent d'entretenir à grands frais des écoles que l'Université de Paris va remplacer avec avantage. Enfin, aux anciens ordres monastiques se substituent de nouvelles congrégations régulières, les ordres mendiants, qui vont renouveler l'enseignement et les méthodes. A cet égard, l'ordre de Saint-Dominique est admirablement organisé, et il va tenir, dans une certaine mesure, au XIIIe siècle, le rôle de la Compagnie de Jésus au XVIe. Défenseur ardent de l'orthodoxie, il travaille, par la prédication comme par la rigueur (il fournit à

l'Inquisition les juges les plus sévères et les plus redoutés), à regagner à l'Église romaine les masses populaires et bourgeoises qui commençaient à s'en détacher. Les résultats de ce long effort furent bientôt sensibles : en moins de cent ans, les Dominicains détruisirent les sectes hétérodoxes du midi de la France, et ils contribuèrent à la réforme profonde de l'enseignement. Les maîtres de l'Université de Paris s'opposent avec énergie, mais sans succès, à l'entrée des frères mendiants dans leurs cadres ; cette résistance est brisée par l'action réunie des papes et du roi. Confesseurs des princes, les Dominicains restent toujours plus fidèles à la doctrine romaine que leurs émules, les Franciscains, suspects de vagabondage mystique, et s'appliquent à doter la science de manuels, si ce terme peut s'appliquer à leurs immenses traités dogmatiques et juridiques. En effet, la plupart de leurs ouvrages, même les plus étendus, y compris la *Somme* de saint Thomas d'Aquin et le *Speculum* de Vincent de Beauvais, sont destinés à l'enseignement, sont faits pour faciliter aux maîtres comme aux étudiants l'accès des sciences sacrées et profanes. Ils ont, par suite, rendu quelques services aux études, mais ils leur ont nui également, et ils ont habitué leurs auditeurs à se contenter d'analyser des œuvres, sans jamais recourir aux originaux ; dès la fin du siècle, Roger Bacon déplore cette paresse intellectuelle. Bien plus, à vouloir régler la spéculation, ils l'ont rendue stérile, et ils ont contribué à créer la scolastique, mort de toute pensée originale, triomphe du raisonnement pur sur la philosophie.

**156**. Les ouvrages historiques produits par cette école dominicaine sont donc, un grand nombre tout au moins, destinés à l'enseignement, et ont le caractère de résumés, ou, comme on disait alors, de *Flores*. Ce sont des recueils, en somme commodes, de faits et de sentences, permettant à tout lecteur de prendre sans grande peine une connaissance superficielle des faits, et le dispensant de recherches personnelles. Les meilleurs de ces ouvrages sont de vraies encyclopédies, et la plus célèbre est celle du célèbre Vincent de Beauvais. On a presque toujours mal jugé ce collecteur infatigable, ce copiste intrépide ; les uns ont fait de lui un puits de science, d'autres l'ont traité de simple plagiaire. Pour bien juger le *Speculum*, œuvre en somme considérable, il faut tenir compte des intentions de l'auteur; Vincent n'a nullement eu la prétention de produire une œuvre originale, il a voulu simplement composer, à l'aide d'extraits des écrivains les plus célèbres, une encyclopédie des

sciences, des lettres et des arts de son temps. De son vaste *Speculum*, un tiers fut consacré à l'histoire, mais sauf quelques rares chapitres, quelques courts passages épars dans le livre, Vincent n'a fait que coudre bout à bout des fragments empruntés à des auteurs plus anciens, fragments rangés à peu près dans l'ordre chronologique. L'ouvrage répondait évidemment aux besoins du public du XIII[e] siècle et obtint un grand succès; Vincent même, sans l'avoir voulu, usurpa le nom de maître et devint une autorité. On le traduira en français au XIV[e] siècle, on en fera des copies luxueuses, et il prendra place dans la librairie de tous les clercs et laïques lettrés.

**157**. C'était une œuvre immense et, par suite, fort coûteuse; aussi, peu après la mort de l'auteur (1264), en fit-on un abrégé; Vincent lui-même avait donné l'exemple, et ces abrégés forment des chroniques universelles, d'autant plus estimées qu'elles étaient plus courtes et, tout en notant les faits essentiels, flattaient la paresse des lecteurs. D'autres compilations analogues, dues elles aussi à des Frères Prêcheurs, répondent aux mêmes besoins. Les grandes histoires universelles du XII[e] siècle, celles du XIII[e], que nous allons bientôt signaler, étaient bien longues et ne répondaient qu'imparfaitement aux désirs d'un canoniste voulant vérifier la date d'un pape ou d'un empereur, d'un théologien en quête d'un renseignement bref et précis. C'est pour ces lecteurs pressés qu'écrit Martin de Troppau, dit le Polonais, pénitencier du pape, auteur d'une somme abrégée de droit canon. Son *Chronicon pontificum et imperatorum* est une œuvre sèche et sans vie, qui ne donne que l'essentiel, et encore n'est-elle point exempte de fautes graves et d'erreurs regrettables, mais elle renferme, sous forme de tableaux synoptiques, la suite des chefs du monde chrétien, et elle est facile à consulter. De là un succès surprenant; l'auteur dut en faire deux éditions de son vivant, et plus tard elle sera continuée par une foule d'auteurs en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, chacun de ces continuateurs modifiant et développant le plan primitif. Enfin, au XV[e] siècle, elle sera traduite en français, imprimée dès les premiers temps de l'imprimerie, et deviendra cette *Chronique Martiniane,* si souvent alléguée par les polémistes catholiques et protestants, et dont les éditions multiples seront entre les mains de tous les érudits. On pourrait encore citer ici la courte chronique mondaine d'un autre Frère Prêcheur, Géraud de Frachet, mais elle est un abrégé du grand ouvrage de Robert d'Auxerre, et il en sera question tout à l'heure.

**158**. Ainsi donc, le nombre des lecteurs s'étant accru, la production historique latine a changé de caractère. Mais beaucoup de ces lecteurs ne s'en tiennent pas comme jadis à la langue latine ; ils lisent volontiers des ouvrages en langue vulgaire, et d'autre part, il y a de jour en jour plus de laïques sachant leurs lettres et ayant le goût de l'étude. On continue à rechercher les productions purement littéraires, chansons de gestes, romans d'aventures, poésies légères et amoureuses, ouvrages d'enseignement et de morale. Dès le XIII[e] siècle, on traduit en langue vulgaire, au nord et au midi, beaucoup d'ouvrages de science et de droit, les *Institutes* de Justinien, les Grégoriennes, certains commentaires juridiques, des traités de médecine, des coutumes, enfin d'anciennes histoires, car on sait que beaucoup de lecteurs préfèrent au latin leur langue maternelle. Ce mouvement est encouragé par les princes et les grands ; un ménestrel d'Alfonse de Poitiers, frère de saint Louis (ce comte était lettré), dédie à son maître la traduction d'une histoire abrégée du royaume ; l'abbé de Saint-Denis fait traduire en 1274, par le moine Primat, et offre à Philippe III, un recueil de chroniques latines formé quelques années plus tôt par les soins des bibliothécaires de la maison et contenant les historiens alors les plus célèbres pour les trois races royales. Un peu plus tard, une œuvre analogue, mais moins bien venue, cette fois histoire universelle, est exécutée sous la direction d'un grand seigneur, Baudouin d'Avesnes. En un mot, la littérature historique en langue française n'est guère moins abondante au XIII[e] siècle que la latine, et elle compte plusieurs œuvres de premier ordre. Un détail permet de mesurer les progrès accomplis en moins d'un siècle par les hautes classes. C'est en latin, et par conséquent pour les clercs, que, vers 1196, Rigord, moine de Saint-Denis, a rédigé une courte histoire des rois de France, mémento pour ses confrères chargés de montrer les monuments de la basilique aux nobles visiteurs ; cent ans plus tard, un autre moine de Saint-Denis, Guillaume de Nangis, reprend l'entreprise, et écrit une œuvre analogue, qui jouira d'une vogue extraordinaire ; mais, cette fois, elle est en français et destinée aux laïques. Cette production historique en langue vulgaire revêt toutes les formes : prose et vers, mémoires personnels, dont deux chefs-d'œuvre, grandes compositions à l'allure épique, courts manuels, enfin recueil d'anecdotes historiques, destiné à l'amusement des hautes classes riches ou bourgeoises, à faire concurrence aux lais bretons, aux fableaux ou aux contes pieux en vers et en prose.

**159.** Tout cela, joint aux ouvrages latins, forme un ensemble assez considérable et très varié. Sans énumérer tous ces ouvrages, catalogués sommairement dans le présent *Manuel*, on va passer en revue et caractériser brièvement quelques spécimens de la littérature historique durant ces cent cinquante ans.

**160.** En premier lieu, l'histoire officielle. On a dit plus haut que pour deux des premiers Capétiens, Henri Ier et Philippe Ier, on n'avait pas de biographies détaillées, et que les annales de Fleury, peu explicites et bien sèches, ne pouvaient guère les suppléer. C'est sous Louis VI que reparaissent les œuvres de ce genre, dont la plupart seront dues à des moines de Saint-Denis et qui se continueront presque sans interruption jusque vers la fin du xve siècle. Suivant une tradition fort ancienne ayant cours dans cette abbaye, cette nécropole de la lignée capétienne aurait toujours fourni depuis Suger les historiographes officiels de la couronne. Ainsi présenté, le fait est inexact, mais on ne saurait nier qu'on doive à ce même Suger la première biographie officielle d'un roi du xiie siècle, et que ce même abbé avait entrepris sur le même plan une vie de Louis VII ; rappelons encore que de cet abbatiat date le plus ancien corps de chroniques latines formé à Saint-Denis ; enfin, dès le xiie siècle, ces chroniques jouissent d'un renom tout particulier, et sont maintes fois alléguées, même par de simples jongleurs, qui croient donner ainsi quelque autorité à leurs récits fabuleux.

**161.** Les chroniques sandionysiennes affectent les formes les plus variées : tantôt ce sont des notes annalistiques, impersonnelles, que l'on communique libéralement même à des écrivains étrangers à la maison ; ces notes fourniront à Vincent de Beauvais la matière de plusieurs chapitres de son *Speculum*. Tantôt aussi ces notes sont employées pour des compilations anonymes, et pour l'une de celles-ci on a à la fois les éléments réunis par l'auteur et l'ouvrage rédigé ; ce dernier servira plus tard à deux poètes historiens, Philippe Mousket et Guillaume Guiard. A ce même réservoir de notes historiques anonymes seront en partie empruntés les éléments du *Chronicon S. Dionysii ad cyclos paschales*. Plus tard enfin elles seront utilisées par Guillaume de Nangis pour son *Chronicon*, et on en composera, à la fin du xiiie siècle, les *Gesta Ludovici VIII*. On peut donc dire qu'à dater de la fin du xiie siècle, l'abbaye de Saint-Denis a été un véritable laboratoire historique.

**162.** Il en sort bientôt plusieurs œuvres fort importantes. En premier lieu, une histoire officielle, mais néanmoins d'esprit assez in-

dépendant, la biographie de Philippe Auguste par Rigord. Celui-ci, d'abord médecin, devenu moine sur le tard, a écrit en plusieurs fois les *Gesta Philippi Augusti*, dont il pousse la rédaction jusqu'aux années 1207-1208. A l'origine, c'est un vrai panégyrique que l'auteur offre au fils du roi, le futur Louis VIII; mais Rigord était un esprit indépendant, qui n'avait point abdiqué le droit de juger son héros; la scandaleuse liaison de Philippe Auguste avec Agnès de Méranie lui dessille les yeux, il perd en partie son admiration d'antan, et la fin de l'ouvrage est plutôt sévère pour le roi. L'ouvrage n'en fera pas moins partie plus tard des chroniques officielles de la couronne. Dans l'intervalle, il est continué, avec un esprit tout différent, par un écrivain étranger à Saint-Denis, Guillaume le Breton, chapelain du roi. Celui-ci tout d'abord, dans un petit traité qu'il intitule *Libellus*, raconte longuement les grandes campagnes de 1213 et 1214; puis il complète cet ouvrage à l'aide de celui de Rigord, aux *Gesta* duquel il emprunte en partie la chronique du début du règne, non sans modifier profondément les appréciations parfois sévères de son devancier; plus tard il continuera le travail commun jusqu'aux environs de l'an 1220, tout en racontant dans son grand poème, la *Philippide*, quelques-uns des hauts faits de son héros. Ce poème présente le plus vif intérêt; il fourmille de renseignements précis sur les mœurs, les idées, les usages, l'art militaire au début du XIII[e] siècle; Guillaume, d'ailleurs, n'a pas voulu faire une histoire complète du règne, il s'est contenté d'en raconter les épisodes les plus saillants, ceux qui prêtaient le plus aux développements poétiques. Des œuvres de Guillaume le Breton, les moines de Saint-Denis n'admirent qu'une faible partie dans leurs recueils; conservant le texte intégral de Rigord, en dépit de la liberté d'allures de cet écrivain, ils y joignirent la continuation en prose de Guillaume, en complétant le récit jusqu'à 1223 à l'aide de quelques notes prises dans leurs propres cahiers.

**168.** Le tout entre vers 1250 dans un vaste recueil de chroniques latines (Bibl. nat., man. lat. 5925), qui, avec quelques parties rédigées pour relier les différents ouvrages, constitue une histoire du royaume de France, jusqu'à l'avènement de Louis VIII. La suite sera écrite vers la fin du siècle par un moine de Saint-Denis, Guillaume de Nangis, qui composera les biographies de saint Louis et de Philippe III. Pour celle du premier de ces princes, il utilisera des travaux faits avant lui; d'abord deux dont il nomme les auteurs : Gilon de Reims, moine de l'abbaye, auteur d'une vie de Louis IX

restée interrompue à partir, semble-t-il, de 1248, et que Guillaume reproduit à peu près entièrement ; puis le dominicain Geoffroi de Beaulieu, auteur d'un long panégyrique de saint Louis. A ces deux sources, il ajoute de nombreux fragments du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, jusqu'à 1250, et de la continuation de ce même *Speculum* par Primat, moine de Saint-Denis. Du tout il compose la biographie des deux princes, œuvre utile sans doute, mais à tous égards bien inférieure aux travaux de Rigord et de Guillaume le Breton. L'auteur, auquel on doit encore une grande chronique universelle citée plus loin, ne se borne pas à l'histoire de France, et mentionne de place en place, sous le titre d'*Incidentia*, des faits d'histoire générale ; mais le récit est languissant et monotone, et Guillaume n'a guère fait que reproduire ses sources, sans y ajouter beaucoup de renseignements personnels. Vers 1286, et pour combler les lacunes du man. 5925, Guillaume de Nangis, ou un autre moine de Saint-Denis, ajoute au recueil les *Gesta Ludovici VII* et les *Gesta Ludovici VIII*. Le premier de ces deux petits écrits est une traduction latine de la partie correspondante des *Grandes chroniques de France*, composées à Saint-Denis en 1274 ; le second est la réunion de notes historiques écrites à Saint-Denis même, déjà communiquées à divers auteurs étrangers à l'abbaye, notamment à Vincent de Beauvais.

**164**. Un peu avant la composition par Nangis de ses deux biographies, l'école de Saint-Denis avait rendu à l'histoire un nouveau service ; en 1274, sous l'administration du célèbre Mathieu de Vendôme, un moine de la maison, Primat, dont la personnalité est encore mal connue, offre à Philippe III une vaste histoire en français de la monarchie. Le collecteur a suivi pas à pas le recueil de chroniques latines déjà cité, en en comblant de son mieux les lacunes ; pour Louis VII, il a utilisé la traduction de Guillaume de Tyr, dite *Livre d'Eracles*, et l'*Historia gloriosi regis ;* enfin il s'arrête à l'avènement de Louis VIII, date que le man. 5925 ne dépassait pas encore. La préface est calquée sur celle des *Gesta Francorum usque ad annum 1214*, compilation exécutée à Saint-Germain des Prés. Ainsi constituée, cette grande histoire française va obtenir un succès étonnant, être lue par tous (Joinville la citera sous le nom de *Romant des rois*), et on lui ajoutera plusieurs continuations différentes. Tandis que des compilateurs anonymes copient une partie de l'ouvrage et lui ajoutent des suites plus ou moins étendues, à Saint-Denis même on continue l'œuvre de Primat sur le même plan ;

on y joint d'abord la traduction des biographies de saint Louis et de Philippe III par Nangis, puis celle des continuateurs de la Chronique universelle du même, et jusque vers l'an 1350, les moines de Saint-Denis rédigent deux séries parallèles et indépendantes d'annales, l'une en latin, l'autre en français En même temps, d'autres écrivains de la même maison se livrent à la composition d'œuvres historiques ; les uns, comme Richard Lescot, font de leur travail une suite de la chronique universelle de Géraud de Frachet ; les autres produisent des œuvres plus originales, tel ce frère Yves, qui offre, en 1317, à Philippe le Long, une histoire de la monarchie et de l'abbaye de Saint-Denis. Tout cela, en somme, est de valeur, et cet atelier historique produira, jusqu'à l'avènement de Louis XI, une foule d'œuvres de haute importance pour l'histoire du royaume.

**165.** Pour le règne de saint Louis, à la biographie de ce prince par Nangis, il faut en joindre plusieurs autres ; sans parler de courtes notices sur ce roi, qui ont avant tout le caractère hagiographique, on doit noter les ouvrages de Geoffroi de Beaulieu, de Guillaume de Chartres et de Guillaume de Saint-Pathus, ce dernier confesseur de la reine Marguerite de Provence. De ces auteurs, les deux premiers ont connu saint Louis, ont été l'un confesseur, l'autre chapelain de ce grand prince, mais leurs écrits ne justifient pas les espérances que cette qualité de commensaux et de familiers pourrait faire concevoir. Écrivant pour prouver la sainteté de ce parfait chrétien couronné, ces auteurs ont presque entièrement négligé les faits politiques ; ils ont surtout recueilli de nombreuses anecdotes, dont beaucoup sont puériles et sans grand intérêt ; ajoutons que certaines de leurs assertions paraissent sinon absolument inexactes, tout au moins quelque peu exagérées ; enfin ces deux écrits sont d'une cruelle banalité et ont l'apparence et l'allure de panégyriques et de sermons plutôt que de biographies sérieuses. C'est, en somme, Joinville qui a le mieux parlé de saint Louis ; on peut compléter sur certains points les dires du sénéchal de Champagne à l'aide des comptes et des documents diplomatiques et administratifs ; on aura ainsi un saint Louis fort différent de la pâle figure peinte par ces deux biographes, et en somme bien supérieur. Enfin, si on veut connaître quel homme était saint Louis, on peut utilement employer l'ouvrage un peu plus récent du Confesseur. Celui-ci n'avait guère pu connaître le prince, mais il avait longtemps vécu dans l'intimité de la reine douairière, veuve de celui-ci, et de plus il avait eu communication des dépositions des témoins entendus lors de l'enquête

de canonisation, dépositions aujourd'hui presque entièrement disparues. C'est là qu'il a pris la plupart des traits et anecdotes rapportés par lui. L'auteur est un pauvre esprit; le style de son ouvrage, peut-être traduit du latin, est misérable et traînant, mais, en somme, il se fonde sur les dires des commensaux et familiers de Louis IX, clercs et laïques, et paraît les avoir assez fidèlement reproduits. En un mot, bien que postérieur de trente-cinq ans à la mort du saint roi, l'ouvrage a la valeur d'un ouvrage contemporain, et gardera cette valeur tant qu'on n'aura pas retrouvé l'enquête même de canonisation, dont les écritures, au dire du pape Boniface VIII, auraient formé la charge d'un âne. Enfin n'oublions pas qu'on peut trouver beaucoup de détails sur la personne de saint Louis, sur sa vie privée, son entourage, dans la plupart des textes du temps, dans les sermons notamment, où dès lors, les prédicateurs aiment à insérer des *exempla*, des anecdotes destinées à réveiller l'attention des auditeurs, à frapper l'esprit des pénitents; dans les comptes, dont la série est malheureusement bien incomplète; dans les documents administratifs enfin, dont l'étude relativement récente a fait mieux connaître le gouvernement royal au XIIIe siècle et a justifié le bon renom dont ce gouvernement a si longtemps joui.

**166**. Dans ce court résumé, on ne parle qu'exceptionnellement des sources historiques composées hors du territoire français; il ne sera pourtant pas superflu de signaler en passant une ou deux chroniques étrangères, indispensables à l'étude de notre propre histoire au temps de saint Louis. Le grand mémorialiste anglais, Matthieu de Paris, parle presque aussi souvent de Louis IX que de son propre souverain, Henri III; certaines de ses assertions touchant la politique du roi français ont été contestées parfois avec raison, mais parfois aussi à tort et, en tout cas, il exprime sur le compte du plus remarquable des souverains de la France au moyen âge l'opinion des contemporains instruits. Rappelons encore que le célèbre chroniqueur italien, Salimbene, nous parle de ce même prince en termes excellents; il l'avait vu, il s'était entretenu avec lui, et ce témoignage isolé n'est pas un des moins précieux que nous ayons sur ce saint couronné.

**167**. Au XIIIe siècle, en France, on cultive avec passion l'histoire universelle et, sans énumérer toutes les chroniques de ce genre alors composées dans notre pays, il faut tout au moins indiquer les groupes qu'on peut y reconnaître et en marquer l'importance respec-

tive. On a vu plus haut qu'au XII^e siècle la plupart des ouvrages de ce genre dépendent de la *Chronographia* de Sigebert de Gembloux, dont la vogue se maintient jusque vers l'an 1200. Mais alors elle est supplantée par une autre chronique générale, due à un Français, Robert, chanoine à Saint-Marien d'Auxerre. Cette chronique est un travail à tous égards remarquable, par l'étendue des lectures, la sûreté des informations, et aussi par les réelles qualités de critique dont l'auteur fait preuve. Robert, appelé longtemps par erreur Robert Abolant, a pris pour base l'ouvrage de Sigebert. Non seulement il l'a augmenté d'un long préambule (annales du monde de la Création à l'an 381 après J.-C.), mais encore il l'a enrichi d'une foule de notes nouvelles, l'a grandement amplifié, a disposé les matières autrement, et a fait au texte primitif de nombreuses additions. Ces additions, il les tire des chroniques et annales de Sens, et d'une foule de vies de saints; en général, il se montre très judicieux dans le choix et dans l'emploi de ses sources. Pour le XII^e siècle, jusque vers 1175, il a utilisé une des meilleures continuations de Sigebert, celle de Prémontré, puis commence la partie originale de l'ouvrage. C'est alors, jusqu'à la date finale (1212), une des meilleures, une des plus sûres chroniques du temps; elle abonde en renseignements de premier ordre, non seulement sur l'histoire européenne, mais encore sur celle de l'Orient latin et des croisades; l'auteur s'intéresse également beaucoup à l'histoire littéraire; il mentionne la mort de tous les écrivains de renom, des poètes notamment et, dans les additions dont il a chargé les marges du manuscrit autographe, il cite parfois quelques vers des plus célèbres, leurs épitaphes, etc.; tout cela et la méfiance dont il témoigne pour certaines légendes pieuses aveuglément répétées par la plupart des historiens du moyen âge, dénotent un esprit perspicace et un homme soigneux. Cette excellente chronique se répand bientôt, devient une source à son tour, et donne naissance à une foule d'ouvrages analogues. Elle est d'abord continuée par un anonyme, sous la même forme, jusqu'à l'an 1219; puis un chanoine de Saint-Martin de Tours (le poète Péan Gastineau suivant quelques-uns, mais la preuve manque) la prend pour base d'une composition plus particulière; il transforme l'ouvrage du chanoine de Saint-Marien en une chronique tourangelle; conservant les faits d'histoire générale, il abrège ou supprime ce qui regarde Sens et Auxerre et remplace les passages ainsi supprimés par des détails sur la région de la Loire. Puis il continue le récit jusqu'à l'an 1227 et, utilisant peut-être des notes anonymes écrites à Saint-

Denis, il donne une foule de renseignements sur le règne de Louis VIII; ces quelques pages sont peut-être ce que nous avons de meilleur pour l'histoire de ces trois années. Robert d'Auxerre a également été abrégé par un anonyme du diocèse d'Auxerre, qui écrivait un peu après 1228 et qui a complété et continué jusqu'à cette date la chronique originale à l'aide de ces mêmes notes de Saint-Denis déjà citées. D'autres abrégés de Robert ont encore été exécutés au XIII[e] siècle, et cette chronique a fourni en partie les éléments d'une curieuse compilation d'environ 1250, tout récemment découverte et étudiée.

**168.** A ce même groupe se rattache la grande chronique latine de Guillaume de Nangis, auteur des biographies de saint Louis et de Philippe III déjà mentionnées. Elle a joui à la fin du moyen âge d'une grande célébrité, mais elle est loin de valoir celles de Sigebert et de Robert de Saint-Marien; les sources pour la période antérieure à 1226 en sont mal connues, mais il semble bien que le moine de Saint-Denis a consulté directement Robert en lui joignant le *Chronicon S. Martini Turonensis.* La suite a été tirée par lui de ses deux biographies royales, du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais et de notes anonymes de Saint-Denis. Le tout est assez sec et parfois peu exact. Reprise et rééditée après la mort de l'auteur par un anonyme, la chronique de Nangis est ensuite continuée par divers moines de Saint-Denis, qui composent des annales semi-officielles du royaume, de 1301 à 1340. Très utiles, en général très exactes et très détaillées, elles forment une série parallèle à côté des suites des *Grandes Chroniques de France;* entre les deux rédactions il y a des rapports constants : parfois le texte français paraît avoir été traduit du texte latin, parfois aussi il donne des explications supplémentaires, omises par les annalistes latins et tirées peut-être de notes préparatoires conservées à Saint-Denis. Enfin citons encore de Guillaume de Nangis une chronique de France, abrégée; dans la pensée de l'auteur c'était l'explication, le commentaire des monuments funèbres de l'abbaye. Ce texte de faible importance, sauf les dernières pages, a eu une fortune merveilleuse : au XIV[e] siècle, il sera continué plus ou moins longuement par une foule d'anonymes. De ces continuations, quelques-unes viennent sans doute de Saint-Denis, mais d'autres paraissent étrangères à cette maison; plusieurs de ces compositions anonymes ne laissent pas de présenter un certain intérêt pour l'histoire de la guerre de Cent ans.

**169.** De ces histoires universelles on peut rapprocher deux écrits moins étendus, qui ont pour objet la seule France. Tout d'abord un

manuel fort sec et fort incolore d'un prieur de Marchiennes, André Silvius ou du Bois, qui vivait à la fin du xii[e] siècle ; l'ouvrage est divisé en trois livres, chacun répondant à l'une des trois dynasties ; l'auteur a lu bon nombre d'écrits plus anciens, mais le récit est maigre et pauvre. C'est tout à fait un *compendium* comme on en a tant fabriqué au moyen âge. Plus intéressants sont les *Gesta Francorum usque ad annum 1214;* ils ont été composés à Saint-Germain des Prés, par un moine bon annaliste et fort au courant de l'ancienne littérature historique. Il a caché son nom, mais le choix même de la date à laquelle il arrête son récit indique suffisamment quelles préoccupations l'ont guidé ; il a voulu, à l'occasion du triomphe de Philippe Auguste à Bouvines, glorifier la dynastie capétienne. L'ouvrage eut beaucoup de succès ; non seulement il fut traduit deux fois au moins en français, l'une de ces versions est l'œuvre d'un ménestrel d'Alfonse de Poitiers, mais plus tard Primat en prit la préface pour la mettre en tête des *Grandes Chroniques.*

**170.** On a dit plus haut quelques mots du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. Cette compilation hâtive et mal ordonnée, si elle présente un certain intérêt pour l'histoire littéraire, est à peu près sans valeur au point de vue historique. La chronique d'un confrère de Vincent, Géraud de Frachet, n'est pas beaucoup plus intéressante, tout en étant plus personnelle ; elle est basée sur celle de Robert d'Auxerre, et doit être mentionnée, car elle a été bien souvent copiée, et on lui a adjoint à maintes reprises, jusqu'au milieu du xiv[e] siècle, des continuations souvent plus utiles que l'œuvre originale. Beaucoup plus considérable est l'ouvrage du mystérieux Aubri de Trois-Fontaines. L'auteur est mal connu, son nom figure dans quelques manuscrits au titre d'une grande chronique universelle atteignant l'année 1241, et qu'on a sous deux formes différentes. La première est certainement l'œuvre d'un moine champenois, s'intéressant particulièrement aux antiquités de sa province natale, grand déchiffreur de chartes et lecteur passionné de poèmes et de romans en langue vulgaire. La seconde provient du monastère de Neufmoutier, près de Huy, dans le pays de Liège ; elle renferme quelques interpolations sans grande importance, et longtemps on l'a estimée à tort antérieure à la rédaction de France ; aujourd'hui on a changé de sentiment, mais on peut toujours s'étonner que l'auteur, ce moine Aubri, bavard émérite, n'ait donné aucun détail sur sa propre personne. L'ouvrage d'Aubri n'a pas l'heureuse proportion des chroniques de Sigebert et de Robert de Saint-Marien ; l'au-

teur manque de critique dans le choix et l'emploi des sources; il montre un goût excessif pour les légendes poétiques et les préfère trop souvent à l'histoire. Mais cet ouvrage a d'autres mérites; Aubri nous a conservé sous forme d'analyses des rédactions perdues de chansons de geste; il a également réuni quantité de renseignements sur les grandes familles féodales de la Champagne et des provinces voisines, connu quantité de chartes anciennes et relevé beaucoup d'inscriptions funéraires; enfin, depuis environ 1215, c'est une chronique excellente, très abondante, très fouillée et pleine de détails curieux; l'auteur évidemment aimait à se renseigner, et n'ayant ni talents ni prétentions littéraires, il a donné en bloc tout ce qu'il avait recueilli. N'oublions pas enfin que, très scrupuleux, il a toujours pris soin de marquer l'origine de ses renseignements; pour chaque paragraphe il indique l'auteur utilisé, et aujourd'hui encore, c'est uniquement par lui qu'on connaît la chronique si importante de Gui de Bazoches, chantre de Châlons-sur-Marne, savant et lettré, dont on a des épîtres fort curieuses, une géographie universelle et une longue apologie ou réponse à des détracteurs médisants. Gui, mort en 1203, a été longtemps un auteur mal connu; aujourd'hui qu'on a découvert la collection complète de ses œuvres, il a pris une place fort honorable parmi les littérateurs de langue latine de la seconde moitié du XIIe siècle.

**171**. Cette habitude de nommer exactement les auteurs employés n'a pas été particulière à Aubri de Trois-Fontaines; on la retrouve chez Vincent de Beauvais, et l'exemple en avait été donné dès le début du XIIIe siècle par un auteur auquel ce même Vincent a emprunté de longs chapitres du *Speculum :* nous voulons parler d'Hélinand, moine de Froidmont, en Beauvaisis. Cet Hélinand ne mourut pas avant l'an 1220, et sa chronique universelle, dont une partie avait disparu dès le temps de Vincent de Beauvais, était plutôt une compilation, un amas de notes prises un peu partout, et rangées tant bien que mal dans l'ordre chronologique, qu'une œuvre originale. Ancien jongleur et bel esprit, Hélinand avait longtemps vécu dans le monde avant d'entrer dans un cloître, et il avait reçu une excellente instruction, surtout littéraire et philosophique. Vrai fils du XIIe siècle, il connaissait à merveille les auteurs antiques, et il émaille volontiers ses sermons les plus austères de citations profanes, empruntées aux poètes et aux prosateurs latins. La partie vraiment utile de cette chronique très étendue (elle comptait primitivement quarante-neuf livres) est assez courte, mais exacte et utile;

le début jusqu'à 1112 est simplement un abrégé de Sigebert; pour la suite, l'auteur a entassé pêle-mêle des extraits des quelques ouvrages historiques qu'il avait connus, principalement vies de saints et recueils de miracles. Tout cela, assez mal rangé et fort incohérent, n'est pas sans intérêt et mériterait un examen approfondi.

**172.** Mais tous ces ouvrages, si utiles qu'ils soient, ne sauraient être comparés aux travaux historiques du dernier chroniqueur universel du XIII^e siècle dont nous ayons à parler, le célèbre Bernard Gui. C'était un Limousin qui, entré de bonne heure dans l'ordre de Saint-Dominique, y remplit de hautes fonctions, fut durant de longues années inquisiteur de la foi en Languedoc, et mourut en 1331, évêque de Lodève. Il a cultivé activement les genres les plus divers : théologien et canoniste, il a écrit des statuts synodaux, de petits livres de piété et un ouvrage justement célèbre, la *Practica sacri officii inquisitionis*, un des meilleurs traités techniques composés pour l'instruction des membres du célèbre tribunal, le plus curieux de tous à coup sûr au point de vue historique; Bernard y met en leçons une expérience acquise par une longue pratique, pratique dont il existe un témoignage irrécusable, le *Liber sententiarum*, publié dès le XVII^e siècle. Enfin historien, il a laissé une foule d'ouvrages des genres les plus variés. On ne saurait les énumérer tous ici, il suffira d'indiquer les principaux et d'en faire remarquer la valeur exceptionnelle. Tout d'abord une histoire universelle : les *Flores chronicorum* qui sont une histoire synoptique des papes et des empereurs, analogue à la chronique de Martin le Polonais, que l'auteur a mise à contribution et allègue souvent, mais conçue sur un plan beaucoup plus vaste et exécutée avec un souci bien supérieur de la précision et de l'exactitude; la dernière partie est ce qu'on a de plus utile pour l'histoire générale de l'Église et des rapports de la papauté avec la France durant le premier quart du XIV^e siècle; l'abondance et la précision des renseignements y sont parfois surprenantes L'auteur, au surplus, ne cessa jamais de compléter et de corriger ses écrits, et l'histoire des différentes éditions de l'œuvre est particulièrement instructive; elle prouve quel historien scrupuleux était Bernard Gui. D'autres ouvrages ont trait au pays d'origine ou au pays d'adoption de l'auteur : listes des évêques de Limoges et de Toulouse, histoire des comtes de Toulouse, enfin monographies des divers monastères de la France centrale. Enfin, fils dévoué de saint Dominique, Bernard Gui a employé une partie de ses rares loisirs à écrire l'histoire des couvents de l'ordre fondés dans le

midi du royaume et à réunir des notes biographiques sur les hommes qui, depuis un siècle, avaient illustré l'institut dominicain par leurs vertus ou leur science. Pour une partie du travail, il avait un modèle, l'œuvre d'un Limousin, Étienne de Salagnac ; il la prit pour base, en la complétant et en la continuant jusqu'à son temps. C'est une œuvre de valeur inestimable ; les Frères Prêcheurs ayant joué un rôle éminent dans la répression de l'hérésie, c'est une histoire des luttes entre les inquisiteurs et les habitants du Languedoc, histoire faite dans un esprit très sectaire, mais pleine de curieuses informations, et qui fournit tout ce qu'il faut pour condamner l'Inquisition. Bernard Gui n'aurait écrit que ce dernier ouvrage, il prendrait place au nombre des meilleurs historiens du XIII^e siècle. Comme les autres travaux cités plus haut, il dénote une science profonde, beaucoup de scrupules, l'amour de la précision. Au cours de ses nombreux voyages, Bernard n'a jamais négligé de fouiller les archives et de s'enquérir; sans aucune prétention littéraire, il n'a jamais hésité à charger d'additions et de corrections ses manuscrits originaux, dont beaucoup nous sont parvenus. Enfin, bien des fois il fait preuve de ce qu'on appelle aujourd'hui l'esprit critique ; il pèse et apprécie les témoignages, et au lieu de chercher à les concilier tant bien que mal, comme beaucoup d'écrivains de son temps, il s'attache à faire un choix raisonné entre deux versions contradictoires d'un même fait. Cette qualité se montre notamment dans le *Sanctorale*, recueil de vies de saints dédié au pape Jean XXII ; Bernard y a inséré beaucoup de légendes sans valeur, mais plus d'une fois il a jugé sainement ces légendes, et su entre plusieurs choisir la moins inadmissible. En un mot, esprit actif, intelligence nette, un des plus remarquables élèves de ces célèbres écoles dominicaines qui ont renouvelé l'enseignement et codifié la science du moyen âge.

**173**. Ces détails suffisent touchant l'histoire universelle au XIII^e siècle. On voit qu'en somme beaucoup de ces grandes chroniques dépendent de celle de Robert d'Auxerre, comme celle-ci dépend de la *Chronographia* de Sigebert ; la chronique de Guillaume de Nangis supplantera plus tard à son tour les ouvrages antérieurs et sera, au cours du XIV^e siècle, refondue et développée à Saint-Denis même. Un autre groupe comprend des chroniques plus courtes, telles que celles de Géraud de Frachet et Martin le Polonais ; à ce groupe se rattachent les *Flores* de Bernard Gui ; et de Martin dépendent une foule d'ouvrages composés aux XIV^e-XV^e siècles et consacrés à l'histoire des papes. Bien mieux, cette forme de chronique

synoptique des souverains pontifes et des empereurs, adoptée par le dominicain polonais, sera plus tard en grande faveur et reparaîtra dans une foule de chroniques universelles plus ou moins importantes, compilées en Allemagne et en Italie jusqu'aux abords des temps modernes.

**174.** Il nous faut maintenant examiner brièvement une autre branche de l'historiographie française au XIII^e siècle, l'histoire en langue vulgaire. Elle est alors très riche, très féconde et donne naissance à des œuvres non moins importantes que les ouvrages en latin, et d'une valeur littéraire autrement grande. On a vu plus haut comment, dès le XII^e siècle, le goût de l'histoire avait pénétré chez les laïques ; ce goût est encore plus vif dans la suite. Pour y répondre, non seulement des écrivains de profession produisent quelques œuvres particulièrement utiles en prose et en vers, mais encore quelques nobles chevaliers ne dédaignent pas de dicter leurs mémoires et de raconter ce qu'ils savent de l'histoire de leur temps. On continue à composer de longs poèmes imités des chansons de geste, mais consacrés à l'histoire de France. Sans parler de la petite chronique rimée dite de Saint-Magloire, écrite à Paris et curieuse pour savoir quelles notions les bourgeois du temps de Philippe III et de Philippe IV avaient des événements du début du siècle, on peut noter d'abord le vaste ouvrage de Philippe Mousket, bourgeois de Tournai, qui s'impose la tâche de raconter l'histoire de France jusqu'à son temps. La forme en est soignée et l'auteur, comme jadis Wace, a cherché à s'informer ; il a eu en mains des chroniques latines de Saint-Denis, c est-à-dire l'*Abreviatio gestorum*, et il y a puisé le fond d'une partie de ses récits ; pour la partie ancienne, il est sans doute légendaire, et les milliers de vers qu'il consacre à Charlemagne ne sont point de l'histoire vraie, mais la suite est plus sérieuse, et Mousket est en somme un bon témoin pour les faits des quarante premières années du XIII^e siècle.

**175.** Plus historique encore est un autre grand poème, *La branche des royaux lignages*, de Guillaume Guiard ; ce trouvère orléanais s'est imposé la tâche de raconter l'histoire des rois issus de Louis VIII, prince en qui, suivant l'opinion alors courante, renaissait la lignée carolingienne ; il utilise les sources antérieures et consacre des milliers de vers aux règnes de saint Louis et de Philippe III ; vers l'avènement de Philippe IV, il devient original. Il a fait comme sergent d'armes les campagnes de Flandre et, bon Français, il veut réfuter les fables qui ont cours dans le camp ennemi. Blessé, en

convalescence dans un hôpital à Arras, il s'est fait, dit-il, communiquer les chroniques de Saint-Denis, les met en vers français, et ajoute à cette première partie le récit des combats auxquels il a pris part, des rudes campagnes des années 1301-1304. L'œuvre est singulière, de forme abrupte et de sentiments sauvages, mais elle est à tous égards curieuse et intéressante. Soldat, l'auteur a pris part aux actions de guerre qu'il raconte, et il trace un tableau vivant et sans apprêt de la vie des camps; c'est, pour l'histoire des guerres de Philippe le Bel, une source analogue au *Reimchronik* du varlet-poète Ottokar de Styrie; en somme, l'œuvre est unique dans l'ancienne littérature française, et bien supérieure à la grande geste de Bertrand du Guesclin, par le trouvère Cuvelier.

**176**. Si curieux que soient ces poèmes, bien supérieurs sont les écrits historiques en prose. On y remarque d'abord plusieurs histoires générales du royaume ; telle cette chronique en dialecte saintongeais, récemment éditée, et l'ouvrage du Ménestrel d'Alfonse. La première est une œuvre inhabile, traduite maladroitement d'un mauvais abrégé latin, pleine de fautes singulières de noms et de dates ; l'original devait être un texte banal analogue à la petite chronique latine de Rigord, moine de Saint-Denis. Le Ménestrel a mieux choisi le texte à traduire ; il a pris cette histoire abrégée des trois races indiquée plus haut, qui va jusqu'à l'an 1214, à la bataille de Bouvines ; l'auteur, moine de Saint-Germain des Prés, était bien informé et avait consulté un nombre respectable de sources ; le Ménestrel a joint à sa traduction une suite atteignant l'année 1227, le début du règne de saint Louis ; plus tard on joindra à ce court abrégé une partie des *Grandes Chroniques* de Primat, et on le continuera jusqu'à l'année 1286. C'est le cas de rappeler encore ici la courte chronique française de Guillaume de Nangis, de l'extrême fin du XIII$^{e}$ siècle, maintes fois copiée et continuée au XIV$^{e}$ siècle ; la plus longue de ces continuations atteint le début du règne de Charles VI.

**177**. On a parlé plus haut des *Grandes Chroniques* de Primat ; nous ne mentionnerons également que pour mémoire une traduction française de la *Philippide* de Guillaume le Breton, et une histoire de Philippe le Conquérant, dont on n'a plus que la dédicace en vers. Beaucoup plus importantes sont deux chroniques chevaleresques en prose, écrites dans l'entourage des sires de Béthune. La première a été publiée en 1840 par Francisque Michel, sous le titre peu exact d'*Histoire d'Angleterre et de Normandie* ; dans les manuscrits connus par l'éditeur, l'ouvrage est soudé à la chronique en prose de

Normandie, mais c'est là un rapprochement factice. Cette chronique anonyme forme un morceau de haute valeur, tant pour le fond que pour la forme; c'est une histoire fort pittoresque et fort amusante des luttes entre la France et l'Angleterre au début du XIII^e siècle. L'auteur est un écrivain de profession, qui a du trait, sait mettre en scène et faire parler ses personnages; il écrit une langue excellente. En un mot, c'est bien une véritable chronique chevaleresque, pleine d'humour et de vie. Les mêmes qualités recommandent une autre production, également anonyme, de cette école historique de Béthune; elle embrasse à peu près la même période chronologique que la précédente et a, semble-t-il, été écrite à la demande d'un chevalier d'aventure, Robert de Béthune, successivement au service de Jean sans Terre et de Philippe Auguste. On n'en possède qu'un seul manuscrit, mais elle fut connue de quelques auteurs plus récents, et notamment de l'anonyme auquel on doit la première partie des *Istores de Flandre;* c'est là que ce dernier a pris certaines anecdotes amusantes, dont on peut mettre en doute l'authenticité, mais qui circulaient certainement dès le début du XIII^e siècle.

**178.** Enfin, on a encore une preuve irrécusable de l'intérêt que les hautes classes du nord de la France, vers le milieu du siècle, prenaient à l'histoire de leur temps. Jadis les jongleurs et ménestrels errants, admis dans les cercles lettrés et polis, se contentaient de réciter des œuvres de pure imagination : vastes chansons de geste ou romans d'aventures, lais bretons, histoires d'amour, légendes pieuses, récits miraculeux ou fableaux grivois. Aujourd'hui, les auditeurs prennent également goût aux anecdotes historiques, et un ménestrel de Reims compose, pour charmer les loisirs des oisifs, une sorte de chronique, dont le caractère particulier n'a été reconnu que de nos jours. L'ouvrage a été publié plusieurs fois, mais, des éditeurs, les uns y voyaient une chronique de Reims, les autres une histoire de Flandre et des croisades. Les deux opinions se pouvaient défendre, les manuscrits différant en quelques points; certains, en effet, renferment, d'autres omettent diverses histoires scandaleuses touchant la maison d'Avesnes. Victor Leclerc a tranché la question. Il a montré que cette chronique est un recueil de récits sur l'histoire de France, formé par un ménestrel de Reims, qui allait les réciter de château en château. Naturellement son but était d'amuser et de distraire, de là les apologues, les légendes dont il émaille son texte; de là également le caractère parfois médisant, toujours pittoresque, de la narration. L'auteur veut instruire et sur-

tout intéresser son public ; il lui parle longuement, et un peu sans ordre, des amours des princes, des aventures merveilleuses de Terre sainte ; il n'est ni très scrupuleux ni très véridique, et ne semble pas avoir employé des sources écrites. C'est un bon résumé des notions historiques ayant cours vers l'an 1260 sur les événements des quatre-vingts dernières années, et tout naturellement la fable y domine. Le ménestrel avait deux rédactions de son œuvre, qu'il employait suivant qu'il résidait chez des amis ou des ennemis soit de la maison d'Avesnes, soit de la famille comtale de Flandre ; l'une des classes de manuscrits ne renferme pas les passages sur les amours du clerc d'Avesnes et de la comtesse Marguerite.

**179.** L'histoire des croisades occupe une place importante dans ce curieux ouvrage, preuve de l'intérêt qu'y prenaient les classes élevées ; c'est au reste, dès lors, un intérêt plutôt platonique. Beaucoup de seigneurs, amis des aventures ou touchés de la grâce, prennent encore la croix, d'autres, par attachement pour leur suzerain, saint Louis, le suivent sans grand enthousiasme en Égypte et à Tunis, mais le vieux zèle est bien attiédi et, si on aime à lire les prouesses des chevaliers du Christ, on a de moins en moins de goût pour aller partager leurs périls. L'histoire de l'Orient latin est donc en grande faveur ; tout d'abord un anonyme (Ducange l'appelle, on ne sait pourquoi, Hugues Plagon) traduit les vingt-deux premiers livres de l'*Historia Hierosolymitana* de Guillaume de Tyr, œuvre bien composée, sagement écrite et qui mérite toute l'estime qu'on en fait. Cette traduction est ce qu'on appelle le *Livre d'Eracles* ou le *Livre du conquest* ou encore les *Histoires d'Outremer*. Mais bientôt cette traduction s'augmente de suites nombreuses ; c'est d'abord une histoire de la perte de la Terre sainte au temps de Saladin, œuvre peut-être d'un certain Ernoul, écuyer d'un sire d'Ibelin ; l'œuvre originale paraît avoir péri et on n'en connaît qu'un abrégé ou un extrait fait par ordre de Bernard, trésorier de l'abbaye de Corbie. L'ouvrage est de haute valeur, l'auteur est bien renseigné et rapporte de tous ces événements dramatiques la version ayant cours dans les chrétientés d'Orient. Le témoignage d'Ernoul a été très discuté ; on a accusé l'écrivain d'exagération ; la chose est possible, et on ne saurait nier qu'il condamne avec une certaine amertume la conduite des chevaliers occidentaux en Terre sainte ; mais les dernières recherches semblent bien prouver que, s'il est parfois outré et trop précis, il n'a pas tort au fond, et l'impéritie, les dissensions entre princes croisés, paraissent bien avoir

été la principale cause des désastres. Non moins intéressantes sont les nombreuses suites de l'ouvrage, encore mal classées, ajoutées au texte primitif de l'*Eracles*, les unes en Occident, les autres en Orient ; l'une d'elles notamment, due au célèbre Philippe de Novare, est une histoire complète des luttes entre les officiers de Frédéric II et les barons latins de Palestine et de Chypre, et une autre suite, dite de Noailles, renferme une histoire complète de la première croisade de saint Louis. Jusqu'à la fin du XIII[e] siècle, cette vaste histoire française des croisades ne cesse de s'accroître, et sous le nom de *Livre d'Outremer*, elle devient pour ainsi dire classique ; on en exécute de somptueuses copies, et elle sert de base à tous les travaux publiés sur l'Orient, en latin, en français et en espagnol, jusqu'à l'aurore de la Renaissance.

**180.** C'est surtout touchant la croisade de 1204 que le témoignage d'Ernoul a été invoqué de nos jours. La version que cet auteur donne de ces événements, l'explication qu'il fournit de la diversion sur Zara et sur Constantinople est en contradiction avec l'histoire traditionnelle ; il attribue cette déviation du plan primitif à une trahison voulue des Vénitiens, qu'aurait gagnés le Soudan d'Egypte, trahison dont les chefs de l'armée croisée se seraient faits les complices. La question a été discutée avec passion de nos jours et résolue, suivant l'humeur de chacun, dans un sens opposé. Les uns, d'esprit conservateur, se sont refusés à abandonner la théorie de l'accident ; les autres, plus hardis, ont cru trouver des preuves décisives à l'appui de leur opinion, le traité même dont le Soudan aurait payé les services rendus par Venise. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce problème historique, mais il faut bien reconnaître que, dès le début du XIII[e] siècle, les bruits fâcheux dont Ernoul s'est fait l'écho avaient trouvé un certain crédit en Europe ; on trouve trace de ces bruits dans la curieuse relation ou *Estoire* d'un petit chevalier picard, Robert de Clary. Celui-ci était un de ces pauvres pèlerins qui, cantonnés dans les îles du Lido, y avaient souffert la faim et la misère en attendant le bon plaisir de la puissante république et des grands amis de celle-ci, les chefs de l'armée chrétienne. Ainsi s'explique la mauvaise humeur qui se trahit dans ses récits, fort simples d'allures, mais aussi fort curieux ; l'auteur a combattu aux deux sièges de Constantinople, il a visité la ville après la restauration éphémère du jeune Alexis, et ses réflexions naïves témoignent de l'impression faite par la vue de cette cité opulente, regorgeant de merveilles d'art, sur cette intelligence assez fruste et cette âme d'enfant.

**181**. Mais si Robert de Clary parle avec quelque amertume des intrigues du grand conseil de l'armée, il ne fait sans doute qu'exprimer une opinion commune à tous ses compagnons de misère, opinion qui, colportée par eux en Occident, dut jeter sur ces chefs un certain discrédit et compromettre le sort du nouvel empire latin, si peu solide et auquel les secours de France et d'Italie étaient bien nécessaires. C'est pour réfuter ces mauvais bruits, couper court à ces médisances, qu'un des chefs de la croisade, le Champenois Geoffroi de Villehardouin, compose un peu plus tard son admirable ouvrage, car ce sont des mémoires personnels, mieux encore des mémoires justificatifs. De la forme, inutile de faire l'éloge ; c'est la prose française du xiii^e^ siècle dans toute sa pureté et son élégance; restauré par les éditeurs modernes, ce vieux texte a de quoi charmer quiconque aime le style clair et précis, en même temps qu'imagé et pittoresque. Le fond est excellent, et longtemps les historiens modernes n'ont pas élevé le moindre doute sur la sincérité de l'auteur. Celui-ci, négociateur expert et retors, expose avec un art merveilleux la version de tous ces événements si complexes qu'il veut faire accepter. L'armée tout entière est animée du plus pur désir de servir la cause du Christ, mais il faut compter avec les accidents qui l'arrêtent en chemin et la détournent de son pieux objet; Venise a fourni des vaisseux, mais elle les fait payer bien cher, et les croisés sont pauvres; faut-il en vouloir aux chevaliers chrétiens d'aider leurs bons alliés les Vénitiens, en soumettant la ville rebelle de Zara? Cette aventure terminée, on reprendra la mer pour cingler vers la Terre sainte. Puis c'est le jeune Alexis qui vient demander l'aide de ces braves chevaliers contre un tyran usurpateur; sans doute le secours de Terre sainte en sera d'autant retardé, mais la tentation était grande d'aller venger l'innocent opprimé, punir un prince schismatique et réaliser cette union des deux Eglises rêvée de tout temps par les papes de Rome. On tente donc l'aventure, et elle réussit, mais un nouvel incident, imputable aux misérables Grecs, oblige les Latins à combattre leurs alliés de la veille, et c'est bien sans qu'ils le veuillent que l'Empire latin est fondé. On n'a pas ici à juger la thèse, mais jamais plaidoyer ne fut plus habile, jamais avocat ne sut avec plus de dextérité passer sous silence les faits les plus gênants et donner à un véritable roman les apparences de la pure vérité. Si, à certains égards, l'historien a le droit d'être sévère pour Villehardouin, cette rancune se dissipe en lisant cet excellent ouvrage ; c'est la première histoire écrite en langue vulgaire par

un laïque de race noble; il faut descendre jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle pour trouver des mémoires aussi parfaits de forme et aussi admirablement composés. Villehardouin n'est pas un politique de la profondeur de Commines, mais sa langue est autrement nette, autrement pure que celle du célèbre conseiller de Louis XI.

**182**. Il semble même qu'on doive préférer la *Conquête de Constantinople* à l'écrit si justement célèbre du sire de Joinville; l'ouvrage de ce dernier est plus universellement connu, et pour plusieurs raisons : le sujet en est plus attrayant et moins sévère, la langue moins archaïque; enfin la personnalité de saint Louis y domine, ou plutôt paraît y dominer. Mais pour sympathique que soit le sénéchal de Champagne, le meilleur représentant à coup sûr de l'aristocratie au XIII<sup>e</sup> siècle, au point de vue intellectuel, il est inférieur à Villehardouin, dont il n'a ni l'esprit réfléchi ni la haute compréhension politique; le maréchal a été mêlé aux grandes affaires et parle en diplomate et en homme d'État; Joinville est un excellent chrétien, un soldat courageux, d'un esprit ouvert et suffisamment cultivé, mais il a toujours joué un rôle secondaire. Ces réserves ne sont point pour diminuer la valeur de ses mémoires, qui seront lus et goûtés tant qu'existera la langue française. On en a fait une vie de saint Louis; des recherches toutes récentes ont montré qu'ils n'ont reçu la forme actuelle que par suite d'une innocente supercherie de l'auteur. Joinville avait, vers 1274, mis en écrit ses souvenirs de la croisade d'Égypte, et cette partie centrale de l'ouvrage est la mieux composée, la plus souvent lue et la plus célèbre; plus tard, quand la reine Jeanne de Navarre demanda à son fidèle sénéchal de Champagne de raconter la vie de saint Louis, ce survivant d'un âge disparu reprend ses mémoires personnels, y ajoute quelques anecdotes sur le saint roi, y coud des extraits des *Grandes Chroniques de France* et du tout compose un écrit un peu incohérent au début et à la fin, et non exempt de redites, la partie centrale, la première rédigée, restant la meilleure. C'est sous cette forme que l'ouvrage nous est parvenu, mais le titre le plus convenable serait *Mémoires d'un croisé*. Ces menus défauts laissent intacte la haute valeur du texte; Joinville avait connu familièrement et aimé saint Louis; le portrait par lui tracé de ce grand prince est probablement ressemblant; en tout cas, Joinville a certainement peint son royal ami tel qu'il le voyait, non exempt de légers défauts, mais pieux, clément, équitable, sachant d'ailleurs faire respecter son autorité suprême; en un mot, comme on l'a dit parfois, un Marc-Aurèle chrétien. Joinville était

digne de le comprendre et de l'aimer, car il avait reçu de la nature les mêmes qualités. Il est d'ailleurs naïf et abondant, il aime à parler de lui-même, et il le fait avec une grâce, un abandon inimitables. Les scènes de sa vie militaire en Egypte sont des récits achevés sous leur apparence de bonhomie; on ne comprend pas grand'chose à ses plans de bataille, il confond perpétuellement sa droite et sa gauche, l'aval et l'amont du Nil, mais il est sincère et, plus modeste que tant de vieux troupiers de tous les temps, il n'a jamais cherché à grandir son propre rôle. Ces mémoires sont donc à la fois un texte historique de premier ordre et un document d'une valeur inestimable sur la vie morale au XIII^e siècle.

**183**. Cette époque a vu naître bien d'autres œuvres historiques, souvent intéressantes; on n'en parle pas ici; le lecteur en trouvera ailleurs l'énumération; il est temps de passer à la guerre de Cent ans, période au cours de laquelle l'historiographie française va subir à nouveau de profondes modifications. Trois faits principaux sont à noter à première vue : tout d'abord l'histoire locale reparaît; les chroniques, par contre, et les grandes histoires revêtent un caractère de plus en plus universel; enfin, dans la plupart des sources, on trouve pour ainsi dire un écho des passions politiques du temps.

**184**. L'histoire locale avait presque entièrement disparu à la suite des progrès de la centralisation monarchique; forcément les chroniqueurs s'intéressent avant tout à ce qui se passe à la cour, autour du souverain; loin de ce foyer de vie politique, les annales monastiques s'étiolent et disparaissent; les monastères bénédictins sont déjà en pleine décadence, et les écrivains des nouveaux ordres, dominicains et franciscains, ne s'intéressent guère à cette histoire de détail. Or la guerre de Cent ans ne tarde pas à amener un certain relâchement des liens assez étroits noués par les rois entre les provinces et le gouvernement central, et les désastres qu'elle entraîne atteignent peu à peu, de 1357 à 1360, la majeure partie du royaume; les Valois, obligés de parer aux dangers les plus pressants, laissent les provinces éloignées se défendre elles-mêmes, et les grands fiefs encore existants, la Bretagne, le comté de Foix, recommencent à vivre isolés. D'autre part, des créations imprudentes constituent au profit des cadets de la maison régnante des apanages qui sont pour ainsi dire des royaumes, la Bourgogne, la Touraine, le Berry, autant de territoires où désormais l'autorité royale ne se fera sentir que de temps à autre et par intermittences. Puis à Charles V, qui a tenté de rétablir les affaires, succède le

gouvernement de Charles VI, ou plutôt des princes des lis, qui, en vingt ans, réduit le royaume de France à la pure anarchie ; après 1407 commence une guerre civile inexpiable, qui ne cessera définitivement que soixante-dix ans plus tard ; la guerre étrangère reprend avec une nouvelle fureur et, jusqu'en 1435, on peut se demander si l'édifice patiemment élevé par les premiers Capétiens ne va pas s'écrouler dans la tourmente. L'intérêt politique n'est donc plus seulement à Paris et à Bourges ; il est partout, et chaque province est devenue le théâtre de combats furieux ou d'intrigues diplomatiques compliquées. Par suite, aux XIVe et XVe siècles, beaucoup d'historiens s'occupent uniquement de ce qui se passe dans une partie restreinte du royaume, dans les limites de leur pays natal ou d'adoption.

**185**. Mais à d'autres égards et pour beaucoup d'écrivains, le champ politique s'est agrandi. La lutte entre les Valois et les Plantagenets, d'abord lutte entre deux nations voisines, ne tarde pas à devenir une affaire européenne ; Édouard III et Philippe VI se cherchent partout des alliés, et partout ils se combattent. Ce n'est pas seulement à Crécy et à Poitiers qu'ils vident leur querelle ; ils y intéressent la Flandre maritime, une partie de l'Allemagne, les royaumes de la péninsule ibérique, enfin plus tard les princes italiens. Aussi beaucoup d'écrivains jugent-ils indispensable de ne pas se borner à l'histoire des guerres qui désolent la France ; sans connaître tous les secrets des négociations activement menées par les cabinets, ils constatent les suites matérielles de ces négociations, ils savent que l'expédition de du Guesclin en Castille, suivie de celle du Prince Noir, celle du duc de Lancastre en Portugal, plus tard les tentatives de Louis d'Anjou en Italie, sont des épisodes de cette lutte terrible, et tous ces épisodes, ils veulent les raconter. De là le caractère européen, pour ainsi dire, des grandes chroniques des XIVe et XVe siècles ; les Jean le Bel, les Froissart, les Monstrelet parlent autant et parfois plus des guerres poursuivies hors de France que de celles qui ont ce pays pour théâtre. Froissart surtout veut visiblement raconter les prouesses de la chevalerie européenne durant près d'un siècle, et on sait quelles peines il prend pour vaincre les difficultés d'un tel dessein, avec quels scrupules, surtout dans la dernière partie de sa longue existence, il cherche partout des informations, n'épargnant ni dépenses ni voyages ; il obéissait là à une nécessité impérieuse, et confusément peut-être sentait qu'il y avait déjà une Europe, un véritable échiquier, sur lequel se jouait une terrible partie. Inutile de rappeler combien cette intelligence

de l'histoire universelle est vive chez un Georges Chastellain, esprit philosophique, ou chez un Commines, profond politique qui, intimement mêlé à toutes les affaires du temps, connaît à fond les intrigues des cours, les intérêts des cabinets, et à qui les Italiens ont enseigné les pratiques de la diplomatie moderne, qui vraiment commence alors à naître.

**186**. Enfin les premiers historiens généraux du XIV[e] siècle font encore profession d'une certaine impartialité ; Froissart, par exemple, n'échappe pas sans doute à l'influence du milieu où il vit : Anglais au début de sa carrière littéraire, il devient plus tard Français de cœur et de sympathie, mais jamais, en dépit des haines nationales, il ne sacrifie l'un des partis à l'autre. Plus tard, les animosités, fruit de longues et sanglantes guerres civiles et étrangères, se feront jour chez une foule d'écrivains. Ce manque d'équité, ce parti pris dépare déjà les œuvres composées en Angleterre au début de la guerre de Cent ans. Les biographes d'Édouard III et du Prince Noir se montrent déjà terriblement injustes pour l'*adversaire de France ;* les droits de leur maître, défendables en somme de par les idées du temps, leur apparaissent comme au-dessus de toute discussion. Plus tard, après la tragédie de 1400, quand le petit-fils du vainqueur de Crécy aura été détrôné et mis à mort par son cousin, ces auteurs se montreront d'une servilité répugnante et corrigeront platement leurs œuvres, transformant en panégyriques des Lancastre les pages où ils stigmatisaient l'ambition de cette maison cadette. En France, vers le même temps, l'historiographie subit le contre-coup des dissensions politiques, et ces modifications deviennent bientôt tellement fortes que la vérité en est profondément altérée. Comme la nation tout entière, les écrivains se divisent en deux camps : d'une part les Bourguignons, de l'autre les Armagnacs ou royalistes. On ignore naturellement ce que nous appelons la presse périodique, mais pour en tenir lieu, on écrit des pamphlets, et jamais peut-être on n'en composa de plus âcres et de plus diffamatoires. Telles de ces productions de l'école bourguignonne, le *Pastoralet* par exemple ou le *Livre des trahisons*, ont à peine le caractère historique, et des œuvres d'allures plus sérieuses, les chroniques de Monstrelet par exemple, les mémoires de Lefèvre de Saint-Remi ou d'Olivier de la Marche ne sont point absolument à l'abri de tout reproche à cet égard. On sait la longue fortune de toutes ces œuvres, qui presque jusqu'à nos jours ont faussé l'histoire. On sait aussi comment de cette haine fratricide entre Valois et Bourgo-

gne sortira la haine autrement forte et vivace entre Habsbourg et France; c'est au xv^e siècle qu'il faut chercher les origines lointaines de la rivalité entre ces deux maisons souveraines, qui pendant un siècle et demi devait ensanglanter l'Europe.

**187**. Ces brèves considérations nous ont paru nécessaires pour montrer à quel point le développement de l'historiographie est soumis aux vicissitudes de la politique. On va maintenant étudier sommairement les différents groupes d'ouvrages historiques composés durant ces cent cinquante ans, du début de la guerre de Cent ans à la veille de l'expédition d'Italie. On commencera par les sources à proprement parler locales.

**188**. Celles-ci sont de plusieurs espèces : les unes se rapportent à une ville en particulier, les autres à toute une province, d'autres enfin intéressent une région plus ou moins vaste du royaume. De ces sources, les plus importantes sont les bretonnes. Le duché de Bretagne a été, dès le début de la lutte anglo-française, le théâtre d'événements de premier ordre; c'est là qu'Édouard III, profitant de la guerre de succession, a cherché le point vulnérable de la monarchie des Valois. Charles de Blois étant appuyé par Philippe VI, son compétiteur, Jean de Montfort, se tourna naturellement du côté du souverain anglais et, il faut le reconnaître, il semble avoir eu pour lui les sympathies de la plupart des habitants de la presqu'île, qui, jaloux de leur indépendance, se jugeaient moins menacés par un allié lointain que par un suzerain trop proche et trop puissant. Dès lors la Bretagne va travailler à se rendre libre, et ces sentiments autonomistes animent les auteurs de toutes ces chroniques. Elles sont de nature assez diverse ; sans parler d'annales à demi officielles, telles que la chronique de Saint-Brieuc ou les *Chroniques annaulx*, il faut citer le grand poème de Guillaume de Saint-André, panégyrique enthousiaste du duc Jean IV, adversaire et vainqueur de Charles de Blois. Les mêmes sentiments particularistes reparaissent au xv^e siècle, plus ou moins à découvert, dans la biographie d'Arthur de Richemont par Guillaume Gruel, dans l'Histoire des ducs par François de Saint-Paul, enfin dans le grand ouvrage composé, sur l'ordre de la duchesse Anne, par Pierre Lebaud. On sait combien ce dernier se distingue des autres compilateurs analogues du moyen âge par l'étendue des informations et par l'emploi judicieux des sources de tout ordre. Ces sentiments ont même survécu à la perte de l'indépendance, et se font encore jour plus tard dans les travaux d'Alain Bouchard et de d'Argentré. Ces derniers, si récents qu'ils

paraissent, sont encore utiles pour l'histoire du XVe siècle, les auteurs ayant à quantité de fables mêlé beaucoup de renseignements exacts et précis, notamment sur les faits de guerre.

**189.** Pour le midi du royaume, on peut également noter beaucoup de sources narratives d'un caractère tout particulier : on citera par exemple la chronique des comtes de Foix par Michel de Bernis, archiviste et trésorier de ces princes ; l'auteur est assez inexact pour les temps anciens, mais sûr et précis pour le XVe siècle ; il ne cache point d'ailleurs ses sentiments de loyalisme provincial. Citons encore deux curieuses chroniques municipales : tout d'abord le *Petit Thalamus* de Montpellier, en provençal, où sont notés sous une forme brève et sans apprêt, mais précise et exacte, les principaux événements de chaque année ; c'est un recueil inestimable de dates et de faits. Même caractère dans le *Libre de memorias* de Jacme Mascaro, *escudier* ou secrétaire des consuls de Béziers ; mais ici les informations sont moins étendues, et le récit moins développé. De ces deux écrits, on peut encore rapprocher la chronique des coutumes de Bordeaux, en gascon, qui a le même caractère et qui fournit beaucoup de renseignements utiles pour l'histoire des campagnes des armées de Charles VII en Guyenne.

**190.** Ce sont là textes de premier ordre, et qu'on trouvera indiqués avec beaucoup d'autres analogues au cours du présent ouvrage ; mais à ces sources il faut ajouter une foule d'autres, mi-diplomatiques, mi-narratives, du plus haut intérêt ; la guerre étrangère ou civile a fini par gagner le pays entier, et de là quantité de courts récits, de relations plus ou moins étendues, dont la connaissance est indispensable pour l'étude détaillée de ces multiples opérations militaires. On en a indiqué beaucoup, on y a joint une quantité de textes proprement administratifs, qui les éclairent et permettent de les contrôler. Chacune de ces unités, séparée, est de peu de secours ; l'ensemble permet de tracer un tableau à peu près complet et exact de l'histoire de la France durant cette lamentable époque.

**191.** Une autre branche de l'histoire alors cultivée avec zèle est l'histoire officielle ; mais, au cours de cette longue période, le soin de la rédiger n'est pas toujours confié à des moines de Saint-Denis, et les différentes portions de cette œuvre collective n'ont pas toujours le même caractère. Prenons d'abord la partie des *Grandes Chroniques* de France, allant jusqu'à l'année 1380. On a dit plus haut comment des moines de Saint-Denis avaient pris le soin

de raconter l'histoire des derniers Capétiens, et rédigé parallèlement des annales latines, suite de la chronique universelle de Guillaume de Nangis, et un texte français, suite des *Grandes Chroniques* de Primat. Ces dernières s'arrêtant à l'an 1223, ils y ajoutent d'abord une traduction des *Gesta Ludovici VIII,* puis des biographies de saint Louis et de Philippe III ; la suite, depuis 1285, est tantôt une traduction directe de la chronique de Nangis et des continuations, tantôt une rédaction en partie indépendante, plus longue ou plus courte suivant les cas. L'ouvrage latin atteint l'année 1340, les rédactions françaises vont plus ou moins loin dans les différents exemplaires. Mais le caractère de celles-ci change brusquement vers cette même année 1340. Que l'on doive encore attribuer à des moines de Saint-Denis le texte des années immédiatement suivantes, la chose est possible, mais l'hypothèse n'est plus acceptable à dater d'environ 1350 ; dès lors, l'allure du récit est tout autre, et de cette année à 1380, nous sommes en présence d'une œuvre de caractère différent. On a montré pourquoi cette partie des *Grandes Chroniques* devait être attribuée à un conseiller de Charles V, Pierre d'Orgemont, chancelier de France, qu'elle avait été ajoutée à une copie des chroniques officielles de la monarchie, remaniée et corrigée sur plusieurs points importants par les ordres du roi lui-même. Certaines modifications furent faites au texte primitif, dans le but de marquer aussi nettement que possible la supériorité de la couronne de France sur celle d'Angleterre ; la nature même des miniatures illustrant le manuscrit original trahit cette préoccupation, plusieurs représentant le roi d'Angleterre, duc de Normandie ou de Guyenne, s'acquittant de ses devoirs de vassal. Dans la partie rédigée par Pierre d'Orgemont, la même intention se marque constamment ; c'est, de 1350 à 1378, un récit des faits généralement exact, mais toujours tendancieux, où, soit par légères altérations, soit par voie de prétérition, on donne en toute occasion aux rois de France le beau rôle. La chose est particulièrement apparente dans le récit des événements de 1356-1358 (révolution parisienne) et de 1369 (rupture du traité de Brétigny). Vers la fin, l'auteur, racontant prolixement le séjour de l'empereur Charles IV à Paris en 1378, ne manque pas de parler des longs entretiens où le roi s'appliqua à convaincre de son bon droit son oncle et noble visiteur. Cette chronique est donc avant tout une œuvre politique, d'allure impersonnelle, de rédaction compassée, mais d'autant plus intéressante qu'elle a certainement été écrite sous l'inspiration du roi lui-même,

et qu'elle reflète les plus secrètes préoccupations du prince. On verra plus loin ce que devint au xv[e] siècle cette histoire officielle, dont la rédaction, pour des raisons inconnues, n'atteignit jamais la fin du règne de Charles V.

**192**. A côté de cette chronique, il en faut placer d'autres, dues à l'initiative privée. A Saint-Denis, au cours du siècle, on continue les anciennes chroniques latines ; la charge est prise par un religieux de l'abbaye, Richard Lescot. Son travail va jusqu'à 1344 ; il sera plus tard continué par un anonyme jusqu'à 1364 ; cette continuation paraît d'ailleurs sensiblement plus récente et composée à l'aide de notes annalistiques écrites au monastère. Puis ce sont des chroniques, dues à divers particuliers et dont quelques-unes importantes. On citera entre autres celle de Jean de Venette. L'auteur est un carme de Paris ; fougueux prédicateur populaire, il est bien différent du politique Pierre d'Orgemont et de l'aristocrate Froissart ; il ne connaît pas, comme le premier, les secrets de la diplomatie, il ne fréquente pas comme le second les cours féodales, mais il sait et dit ce que la guerre coûte au bon peuple de France, combien il faut de misères et de larmes pour couvrir les frais de cette existence chevaleresque, si brillamment décrite par le chroniqueur de Valenciennes. Il n'a que mépris et haine pour les nobles vaincus à Crécy et à Poitiers ; il réserve sa sympathie et son admiration pour les paysans de son pays natal, des vallées de l'Oise et de l'Aisne, qui, abandonnés de tous, continuent le bon combat contre l'envahisseur, sa pitié pour les Jacques, qui supportent tout le poids de la guerre. Aigri par la vue de ces misères et de ces injustices, indigné de l'incapacité, des concussions des conseillers de la couronne, il adopte, avec la majeure partie de la population parisienne, le parti d'Étienne Marcel ; plus tard, lors de la réaction, il se ralliera à la cause royale, mais sans jamais renoncer à son droit de critique. En un mot, cette œuvre singulière, mal écrite et rude, nous fait suivre comme en un miroir les variations de l'opinion publique, revivre ces terribles années 1356-1360, si funestes qu'à peine les révolutions modernes les plus sanglantes en peuvent donner une faible idée.

**193**. D'autres auteurs s'attachent au récit des innombrables actions de guerre dont la France est le théâtre, de 1340 à 1380. Un petit noble, originaire probablement de Normandie, nous raconte avec une précision remarquable les campagnes entreprises par du Guesclin pour purger le sol du royaume des bandes de pillards

qui l'infestent; un membre du clergé de Rouen, dans un ouvrage de valeur inégale, ici excellent, ailleurs languissant et monotone, expose longuement l'histoire générale du royaume et principalement celle de sa province de Normandie, jusque vers 1393. Enfin, on a plusieurs biographies utiles des chefs militaires employés par Charles V à son œuvre de réparation ; du Guesclin, ce hardi compagnon, en est le plus célèbre, et rend aux Français la confiance perdue après tant de défaites. Autour de ce grand nom se forment bientôt de nombreuses légendes, souvent héroïques et plaisantes ; quelques années après sa mort, le Connétable trouve pour le célébrer un biographe, le dernier peut-être des jongleurs. Le poème de Cuvelier est à peine de l'histoire, mais il suffirait à prouver la haute renommée du Connétable. Comme les chevaliers de jadis, du Guesclin a ses *enfances ;* autour de son nom, c'est comme une auréole de bravoure, de fidélité, qui explique pourquoi on le comptera bientôt, lui dixième, au nombre des preux. D'autres biographies ont un peu le caractère de mémoires personnels ; ainsi celle du bon duc de Bourbon, Louis Ier, dictée à Cabaret d'Orville par un ancien compagnon du prince. Le livre n'est pas toujours exact, il est déparé par d'assez nombreuses erreurs, mais c'est un bon spécimen de littérature chevaleresque. Plus parfaite peut-être, littérairement parlant, mais d'allure moins pittoresque, est la vie anonyme de Jean le Meingre, dit Boucicaut, écrite du vivant même de ce grand batailleur, et par suite restée inachevée ; un écrivain de profession y a raconté longuement les débuts de ce bon capitaine, ses voyages en Terre sainte, sa captivité après Nicopolis et la part prise par lui aux guerres entre Gênes et Venise.

**194.** Enfin n'oublions pas la vie du sage roi Charles V par Christine de Pisan. Cette femme de lettres est justement célèbre ; on lui doit quantité d'ouvrages en prose et en vers, qui témoignent, en même temps que d'une fécondité excessive, de réelles qualités d'esprit et de cœur ; la lecture de certains de ses ouvrages ne laisse pas d'être aujourd'hui pénible, les genres cultivés par elle étant tombés en désuétude, mais beaucoup ont un réel intérêt pour l'histoire des idées comme pour celle des événements. Christine, sans perdre les qualités et les défauts que l'on prête d'ordinaire à son sexe, avait reçu une éducation de clerc, et sa science était réelle ; elle connaissait à merveille la littérature latine, et avait pratiqué non seulement les poètes et les historiens, mais même les philosophes ; elle était non moins versée dans les sciences exactes et naturelles. A ce com-

merce elle avait pris un peu de pédantisme, et son style, principalement dans la prose, y a perdu de la grâce ; il est embarrassé, lourd et parfois filandreux ; trop souvent on reconnaît que l'auteur a voulu trop exactement calquer la phrase latine. La biographie de Charles V n'est pas exempte de ce défaut, et la lecture en est souvent pénible ; mais ce défaut est racheté par de réelles qualités. Christine avait grandi à la cour du prince et avait conservé un véritable culte pour la mémoire de ce roi, dont la haute sagesse était encore rehaussée par les agissements de son malheureux fils ; c'est donc pour ainsi dire avec amour, dans un sentiment pieux, qu'elle peint les heureuses qualités, qu'elle vante la science du meilleur roi de la lignée des Valois. Il ne faut pas chercher dans son ouvrage une histoire détaillée des guerres du règne. Charles V n'était pas, fort heureusement pour la France, un roi chevaleresque et, s'il a dû faire la guerre, il s'est contenté de la diriger de loin, mais Christine peut à juste titre célébrer la prudence du diplomate, la sagesse de l'administrateur ; elle insiste, et avec une prédilection visible, sur les goûts élevés de Charles, car ce qu'elle estime le plus en lui, c'est le lettré délicat, l'amateur des choses d'art, le prince qui, nouveau Charlemagne, prenait plaisir à l'entretien des hommes instruits, au commerce des beaux et bons livres. C'est ce côté du caractère royal qu'elle a le mieux peint, et tout ce qu'elle nous rapporte à cet égard se vérifie dans les textes du temps. En un mot, si l'ouvrage n'est pas parfait, s'il est déparé par un fatras de considérations politico-morales, entremêlé de citations plus ou moins nécessaires, certaines parties sont ce que nous avons de mieux sur la personne et les actes de Charles V, et c'est le meilleur éloge connu de ce politique habile, d'âme un peu sèche et de cœur froid, mais qui du moins sut tenir fort honorablement sa charge, et réparer les maux dus à l'impéritie de ses deux prédécesseurs.

**195.** Christine de Pisan montre peu de goût pour les choses de la guerre. C'est la guerre qui remplit les deux grandes chroniques de Jean le Bel et de Froissart, mais non pas la guerre telle que nous l'entendons aujourd'hui, en un siècle plus pacifique. Dès le moyen âge, elle est généralement estimée un fléau, d'ailleurs inévitable ; pour ces deux écrivains au contraire, et surtout pour le second, c'est une chose toute naturelle et, en dépit des quelques réflexions banales sur les malheurs des temps, ils y voient un exercice naturel et obligé de l'activité humaine, la seule occupation digne de la classe dont ils peignent l'existence, la classe noble. Qu'on lise le célèbre

prologue de Froissart, on y verra exposées avec une candeur naïve ses idées sociales et politiques. La société, pour lui, se compose de trois classes : le clergé qui prie, le commun état qui marchande et laboure, la noblesse qui fait des prouesses et conquiert renommée. Toute la philosophie de ces deux auteurs est contenue dans ces quelques mots. Jean de Venette peindra avec force les malheurs du pays et du peuple, Pierre d'Orgemont essaiera de raconter les événements dans leur suite logique, d'en démêler les causes et d'en marquer les conséquences ; Jean le Bel et Froissart se contentent de peindre la vie des cours et de raconter les hauts faits des nobles. Or à quoi l'aristocratie passe-t-elle dès lors sa vie? Elle ne joue presque plus aucun rôle politique; elle partage son temps entre la guerre, seule occupation digne d'elle, et le plaisir; elle a déjà le goût de la vie raffinée, et l'écart se fait de plus en plus grand entre elle et la masse inférieure. Au lieu de vivre, comme jadis, sur ses terres, la noblesse a appris à fréquenter les cours et, tout en gardant un fonds de férocité native qui se manifeste à l'occasion, elle couvre ce fonds sauvage d'un vernis d'élégance et de politesse. C'est cette vie tout extérieure des châteaux et des camps que vont nous peindre ces deux merveilleux historiens.

**196.** Leurs chroniques, bien qu'écrites en français, ne sont pas des chroniques nationales ; entre la France et l'Angleterre il existe déjà une animosité qui apparaît chez beaucoup d'historiens des deux pays ; ceux de l'île regardent les succès de leurs rois comme une faveur céleste bien due à la bonne cause, et nombre d'écrivains français témoignent d'une aversion naturelle pour les auteurs directs de tous les maux dont souffre le pays. Jean le Bel et Froissart, au contraire, tout en exprimant à l'occasion leurs sentiments personnels (Jean le Bel se montre plutôt peu sympathique aux Anglais, et Froissart a beaucoup varié au cours de sa longue existence), se placent à un autre point de vue. La chevalerie, dont ils racontent les hauts faits, forme en Europe une caste fermée, une sorte de *camarilla*, qui se combat sans merci sur les champs de bataille, se rançonne mutuellement; mais, une fois tombée la chaleur du combat, tous ces ennemis se traitent en frères d'armes. Plus tard les sentiments changeront et, au XV^e^ siècle, les haines nationales auront gagné les hautes classes; pour le moment, même dans la rédaction de sa chronique, où ses sentiments anglais se manifestent avec le plus de force, Froissart rend hommage au courage malheureux des Valois et, s'il qualifie toujours Édouard III de *gentil*

*roy*, il sait apprécier la valeur de Philippe VI et de ses capitaines. Ce que ces deux auteurs nous peignent, c'est plutôt l'aspect extérieur des choses, les faits vus par eux ou qu'on leur a racontés, sans trop chercher à en deviner les causes ni même à en marquer l'enchaînement. Chacun d'eux a son mérite et ses qualités. Jean le Bel est peut-être plus impartial, et fait preuve d'ordinaire d'une plus grande indépendance d'esprit; il est d'ailleurs narrateur excellent, il a du trait, du pittoresque et, bien informé, il donne ses informations dans une excellente langue wallonne.

**197**. Mais, si Froissart n'écrit pas mieux que Jean le Bel, à d'autres égards il lui est bien supérieur. Tout d'abord il se fait de son rôle d'historien une idée bien plus haute. Jean le Bel a en somme rédigé ses mémoires; Froissart a voulu se faire l'historien des guerres européennes de son temps, et à cette tâche il a employé sa vie entière. Jusqu'à sa mort, il a voulu, comme il dit, *enquerre;* non seulement il a connu beaucoup des acteurs de ces luttes épiques, mais encore il les recherche et n'hésite jamais à entreprendre un long voyage pour les aller interroger. Parcourt-il le midi de la France, il se fait raconter par un ancien chef de bande, Espaing de Lyon, quelques-uns de ces hardis coups de main qui ont enrichi les capitaines des Grandes Compagnies aux dépens de marchands ou de gens du commun; apprend-il qu'à Middelbourg résident des seigneurs espagnols, il se hâte d'aller les trouver et se fait expliquer par eux les sanglantes révolutions du palais de Castille. A un compagnon de route, Édouard Spencer, il demande des détails sur la fin dramatique d'Édouard II; le roi d'Écosse, David Bruce, lui raconte les longues luttes d'antan entre ses sujets et les Anglais. Et tous ces interlocuteurs si différents, il les fait parler, les met en scène; admirable conteur, il sait écouter et, sans trop d'effort d'imagination, on se le figure dans une taverne de Hollande ou dans une auberge des Pyrénées, suspendu aux lèvres du hardi coureur d'aventures, du vieux troupier qui parle d'un beau temps évanoui, ou du grave hidalgo espagnol, qui expose solennellement les drames de la cour de Tolède. En un mot, Froissart est un écho de son temps, un peintre fidèle de cette société chevaleresque qu'il admire et dont, pour lui, les défauts sont des qualités; il la fait tout entière revivre dans ses récits.

**198**. Tous deux, Jean le Bel et Froissard, sont de purs laïques. Le premier a fini chanoine de Liège, mais c'était un singulier chanoine, ce grand seigneur qui avait troqué la cotte d'armes pour

l'aumusse, sans changer d'esprit. Froissart aussi est d'Église ; il est longtemps curé de Lestines, et plus tard il aura une prébende à la collégiale de Chimay ; mais il témoigne dans ses poésies d'un goût peu clérical pour les joyeuses compagnies et passe son temps à composer des vers d'amour. Tous deux sont instruits, mais la culture latine a glissé sur eux, et à la lecture des Pères de l'Église, ou des auteurs antiques, ils préfèrent visiblement celle des œuvres en langue vulgaire, romans d'aventure ou chansons amoureuses. Tous deux enfin, bien que divers d'extraction, sont un peu ce qu'on appelle des hommes du monde ; Froissart, simple bourgeois, est devenu un commensal des cercles nobles, y est accepté et aimé, car il en a pris les goûts et les préjugés. Mais s'il ne voit guère les défauts de ses brillants amis, il sait pourtant les observer ; dans plus d'un cas, avec quelques mots bien sentis, il peint au naturel tel ou tel de ces puissants du siècle. D'ordinaire, il est surtout sensible à l'aspect extérieur des choses. Il aime décrire une belle passe d'armes, une fête brillante ; il est intarissable sur tout ce qui touche la vie courtoise, et se soucie fort peu des intrigues de cabinet et des secrets de la politique. Passablement égoïste, il fuit le malheur et le deuil, et quitte volontiers ses amis quand ils sont dans l'affliction : ainsi l'Angleterre après la mort de la reine Philippine de Hainaut, la cour de Bruxelles après la défaite et la ruine du duc Wenceslas de Luxembourg. Gai compagnon, il ne se sent vivre qu'au milieu des fêtes et de la joie.

**199.** La valeur des récits de ces deux auteurs dépend en somme de celle de leurs informations, car ils n'ont point eu de sources écrites, ou peu s'en faut. Encore plus que Jean le Bel, Froissart subit l'influence de ses interlocuteurs, et de là les changements d'opinion qu'on lui a si souvent reprochés. Anglais de cœur au début, il adopte des sentiments français quand il est devenu commensal du duc de Brabant, puis plus tard de Gui, comte de Blois ; plus tard enfin, l'accueil assez froid qu'il trouve à la cour de Richard II, lors d'un dernier voyage en Angleterre, les révolutions sanglantes dont ce pays est le théâtre vers la fin du siècle, lui font oublier ses anciennes sympathies, et lui dictent des jugements plus impartiaux. En ce qui touche l'exactitude matérielle, il ne faut juger ni l'un ni l'autre de ces chroniqueurs comme un annaliste ordinaire ; ce sont avant tout des mémorialistes, des peintres de la vie ; ils ont le sens du pittoresque, savent mettre en scène et faire parler leurs personnages. On doit corriger leur récit des faits à l'aide de sources plus

sûres, de documents administratifs et diplomatiques; mais c'est à Jean le Bel et à Froissart qu'il faut recourir pour connaître cette société chevaleresque, qu'ils ont si bien peinte et passionnément aimée.

**200**. Avec le règne de Charles VI s'ouvre la seconde période de la guerre de Cent ans ; la lutte entre la France et l'Angleterre va prendre une nouvelle allure, et le royaume des Valois, affaibli à l'avance par des luttes intestines, va être à demi conquis par l'envahisseur. Plus que jamais l'historiographie reflète les passions politiques. Les charges publiques se sont fort accrues et, le jour où manque la main ferme de Charles V, le poids en paraît intolérable, car il n'est plus compensé par aucun avantage. Les princes du sang donnent l'exemple de la dilapidation, choquent par leur conduite déréglée les classes bourgeoises et populaires, et se montrent gouvernants imprévoyants et inhabiles. L'affaiblissement du pouvoir central permet au vieux levain révolutionnaire de reparaître, et l'un des princes ennemis cherche un appui dans les classes moyennes et inférieures de la population. Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, est un vrai chef de parti. L'engouement, non seulement de Paris, mais d'une partie notable du royaume, pour ce triste personnage, serait inexplicable, si l'on ne savait de quelles illusions les peuples sont capables ; des faits nombreux de l'histoire moderne prouvent avec quelle facilité ils se créent des idoles et puis les renversent ; mais il y aura des Bourguignons à Paris jusque sous le règne de Louis XI. L'aveuglement est même assez grand pour qu'une notable partie des habitants du nord du royaume accepte la domination des Anglais, alliés du duc ; pourtant cette domination a tous les caractères et toutes les violences d'une conquête. Il faudra de longues années d'efforts persévérants à la lignée des Valois pour regagner l'affection de la France, que lui avait fait perdre un régime détestable et imprévoyant.

**201.** Aussi la plupart des historiens de la première moitié du xv[e] siècle sont-ils de sentiments bourguignons plus ou moins avoués, et, la remarque a été faite bien des fois, ils ont induit en erreur la plupart des écrivains modernes ; longtemps l'histoire officielle a été presque inconsciemment bourguignonne. Il n'y a pas cent ans qu'on est revenu à une appréciation plus intelligente des faits, et qu'on a commencé à voir dans la maison de Bourgogne une maison étrangère et ennemie, à reconnaître que le triomphe de cette maison eût été la ruine de la France, telle que l'avaient faite plusieurs siècles d'efforts. On peut donc, avec le grand historien anglais Macaulay,

quoique pour d'autres raisons, regarder comme un bonheur la défaite définitive de Henri VI; les deux pays, Angleterre et France, n'auraient pu que perdre à la déchéance de la race des Valois, quelque jugement qu'on porte sur cette lignée néfaste.

**202.** La fortune surprenante des idées et des légendes bourguignonnes en histoire s'explique par la nature même des chroniques qu'ils ont propagées. Non seulement ces idées sont partagées par la plupart des chroniqueurs du temps, mais encore certains des écrivains de cette faction ont produit des œuvres d'une valeur littéraire exceptionnelle et d'une lecture autrement attachante que celle des écrits de leurs adversaires. On serait presque tenté de croire que les ducs de Bourgogne, en protégeant, avec quel zèle, on le sait, les lettres et les lettrés, ont voulu prendre soin de leur future renommée. Dès le xv[e] siècle, il y a une histoire bourguignonne officielle, et quelques-unes des productions de cette école affectent bien plus les allures du pamphlet que celles de l'histoire impartiale. On sait comment plus tard la substance de ces écrits passera dans les œuvres des annalistes officiels de la maison d'Autriche, chez qui revivront les rancunes des écrivains bourguignons contre la France.

**203** Ces sentiments bourguignons, en somme peu loyalistes, pénètrent sous Charles VI jusque dans l'histoire officielle. Le soin de raconter les événements de ce règne est confié de bonne heure à un religieux de Saint-Denis, lequel a soigneusement caché son nom. C'était un homme laborieux, versé dans la connaissance de l'ancienne histoire ; il est mentionné avec éloges dans certaines sources du temps; on le voit, historien officiel de la couronne, suivre le roi dans ses déplacements et prendre, au cours de ces voyages, des notes pour l'œuvre qu'il prépare. On lui attribue une immense chronique latine, analogue à celle de Guillaume de Nangis, prise pour base par l'auteur, mais beaucoup plus étendue que le modèle ; il nous dit lui-même avoir composé une histoire de Charles V, malheureusement perdue. C'étaient là des travaux personnels, mais l'histoire de Charles VI en quarante-deux livres (un par année de règne) est bien une histoire officielle. Or l'auteur, tout en montrant le plus grand respect, la plus grande commisération pour le malheureux prince, tout en témoignant d'une prudence presque excessive dans l'expression de ses sentiments personnels, laisse suffisamment percer ceux-ci pour qu'on reconnaisse en lui un Bourguignon honteux. Il déplore sans doute le meurtre de Louis d'Orléans en 1407, verse des larmes sur les discordes politiques, mais il montre une aversion

profonde pour les grands seigneurs qui entourent le roi, il insiste avec amertume sur leur débauches, leurs exactions, leurs dilapidations, et témoigne d'une certaine tendresse pour Jean-sans-Peur ; s'il demeure bon royaliste, il penche du côté de la faction bourguignonne sans peut-être se rendre un compte exact de la situation. Celle-ci, il est vrai, était si troublée et si obscure que de plus clairvoyants auraient pu s'y tromper.

**204**. Il en est pourtant qui jugèrent mieux la situation politique, mais bien peu trouvèrent les loisirs nécessaires pour exprimer leurs sentiments. L'histoire de Charles VI par Jouvenel des Ursins n'est guère qu'une traduction, avec additions plus ou moins véridiques, du texte latin du Religieux ; l'auteur d'ailleurs, qui écrivait assez tard, après 1430, est foncièrement armagnac, et grand ennemi du duc de Bourgogne, mais il est partie dans l'affaire. Plus intéressant et plus sérieux est l'ouvrage du Héraut Berry, Jacques le Bouvier ; il commence à la naissance de Charles VII en 1402, mais comme il est écrit beaucoup plus tard, il est parfois peu sûr pour le début du xv^e^ siècle. Il a d'ailleurs eu l'honneur d'entrer en partie dans le recueil des *Grandes Chroniques de France*, constitué définitivement sous le règne de Louis XI. Les autres œuvres, d'inspiration armagnaque, la *Chronique de la Pucelle*, la *Geste des nobles François* par Cousinot, l'histoire des ducs d'Alençon par Perceval de Cagny, etc., sont évidemment fort utiles, mais ce sont des travaux fragmentaires et incomplets, dont les auteurs s'occupent presque uniquement d'histoire militaire ; ils laissent percer leurs sentiments loyalistes ; pour l'ampleur, ces écrits ne sauraient entrer en comparaison avec ceux de l'école proprement bourguignonne.

**205**. Il faut pourtant faire exception pour quelques œuvres comme le *Journal* de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris. Sous ce titre, on désigne deux écrits différents : tout d'abord une masse de notes isolées de tout genre, mises par ce haut fonctionnaire sur les marges des registres dont il avait la garde, notes dont l'ensemble forme une histoire parfois assez détaillée des années 1400-1417 ; l'auteur s'y montre très hardi, partisan zélé de l'autorité royale, armagnac modéré, sans toutefois renoncer au droit de juger les maîtres du jour ; il est frondeur, sévère pour les dilapidations des gens de la cour et les exactions des grands, mais il montre peu de goût pour les agitations de la rue et, réformiste décidé, il craint fort les révolutions et les émeutes. De caractère indépendant, il tient tête aux princes et à ses chefs directs, et fait preuve en plus d'un

cas d'un réel courage civique. Cette qualité se montre encore mieux dans le journal personnel secret tenu par ce même Nicolas de Baye. Celui-ci est en somme un esprit pondéré, une âme sage, un caractère digne de la plus grande estime ; il appartient bien à ce tiers parti qui prêche en vain la modération dans les temps troublés, que les partis extrêmes peuvent longtemps tenir en échec, mais dont les idées finissent généralement par triompher.

**206.** Il était en effet de ce petit noyau de gens sages qui succomba lors de la révolution cabochienne, et qui ne put empêcher les excès ni de la faction armagnaque, ni de la plèbe en 1418, ni le triomphe des démagogues bourguignons, alliés de l'ennemi extérieur. C'étaient quelques clercs instruits, quelques riches bourgeois, qui se trouvaient pris entre les folies du parti aristocratique et militaire, et les emportements de la faction anarchique. La grande masse des bourgeois, comme d'ordinaire d'esprit un peu court, sensible surtout aux misères de chaque jour et passablement égoïste, se laissa gagner par le mouvement général et devint franchement bourguignonne. Les sentiments de cette classe apparaissent à nu dans la chronique d'un Rouennais, Pierre Cochon, dans celle dite des Cordeliers, composée probablement à Paris même, enfin dans le très curieux ouvrage qu'on appelle le *Journal d'un bourgeois de Paris.* Ce dernier est le plus important du groupe et mérite qu'on en dise quelques mots. L'auteur en est inconnu ; par prudence probablement, il a celé son nom, et aucun de ceux qu'on a proposés ne paraît acceptable. C'était un clerc, un prêtre faisant partie de l'Université de Paris et jouissant d'une certaine aisance ; il est d'esprit assez borné, peu au courant des grandes affaires politiques ; ce qui le touche avant tout, ce sont les ennuis matériels, la cherté des vivres, les misères de toute espèce, conséquences du mauvais gouvernement, auquel il n'est pas loin d'attribuer les intempéries et les accidents météorologiques. Pendant quarante ans, cet inconnu a tenu un journal où il enregistre, tantôt brièvement, tantôt sous une forme plus étendue, dans une langue fort simple et sans prétention littéraire, les événements grands et petits dont il a eu connaissance, ceux du moins qui le touchent de plus près. Ce journal reflète donc les sentiments assez versatiles de la classe à laquelle appartient l'auteur, durant cette longue suite d'années ; Bourguignon dans l'âme, ennemi déterminé des Armagnacs, l'auteur trouve, pour marquer ses sympathies et exprimer ses haines, des expressions fortes et frappantes. Par aversion pour l'adversaire, il en arrive à se rési-

gner à la domination anglaise. Mais cette domination ne tarde pas à lui paraître bien lourde ; elle n'a point mis fin à la guerre civile et étrangère, et les années, en s'écoulant, voient se perpétuer à Paris la disette et les troubles. Les nouveaux maîtres se conduisent en conquérants, frappant sans pitié quiconque leur paraît suspect. Longtemps le Bourgeois conserve quelques illusions, puis peu à peu il les perd et se résigne à l'inévitable, au retour de ces Valois abhorrés ; comme plus tard les Ligueurs sous Henri IV, il voit rentrer dans Paris l'ancien dauphin, celui qu'il a si souvent maudit ; il voit partir sans trop de regrets les gens d'armes anglais. Il redevient Français un peu malgré lui, mais il n'abandonne ni son franc jugement ni son humeur frondeuse, et jusqu'à la dernière page de son journal, il accable d'invectives les agents royaux, et se plaint amèrement des difficultés de la vie, de la lourdeur des impôts. En un mot, cet écrit est un vrai document humain ; plus l'auteur est obscur et médiocre, plus exactement il nous renseigne sur l'état d'âme de cette masse anonyme qui, dans les grandes commotions politiques, fait, par une adhésion inconsciente, le succès des révolutions comme des restaurations.

207. Le Bourgeois de Paris a écrit pour lui-même et n'a pas voulu faire œuvre d'historien ; il a subi les événements plus qu'il ne les a jugés. Il en va tout autrement pour les écrivains de l'école bourguignonne : ils ont non seulement raconté les annales de leur temps, mais, bien plus, ils ont présenté les faits sous un certain jour et ont cherché à imposer leurs opinions à leurs lecteurs. En protégeant les littérateurs de leur temps, les princes de Bourgogne satisfaisaient leurs goûts personnels et obéissaient à une haute pensée politique ; il existait dès cette époque une opinion publique. Jean-sans-Peur, Philippe le Bon et plus tard les premiers Bourgogne-Habsbourg ont su s'adresser à cette opinion, en appeler au jugement plus ou moins clairvoyant de la foule. A cet égard, leurs adversaires se sont montrés bien moins habiles ; ils ont eu beau transformer Jean-sans-Peur en un lieutenant terrestre de Lucifer, les docteurs de Paris, dans de savants traités, ont vainement fait ressortir l'odieux de l'attentat de novembre 1407, ils n'ont pu ni empêcher la honteuse apologie de Jean Petit de trouver des défenseurs dans les rangs les plus élevés, ni le corps universitaire de s'acharner contre Jeanne d'Arc en 1431. C'est peut-être la première fois qu'on trouve en France ce qu'on appelle aujourd'hui une campagne de presse ; les résultats en furent extraordinaires ; il subsista

des partisans des ducs de Bourgogne longtemps après le traité d'Arras, et ce vieux levain d'opposition ne disparut entièrement que sous Louis XI.

**208**. De ces innombrables historiens bourguignons, les plus dangereux ne sont pas les pamphlétaires avérés ; le *Songe veritable*, en vers, diatribe violente, sans valeur littéraire ; un autre poème, le *Pastoralet*, de meilleure forme, satire bien conduite et virulente de la reine Isabeau et du duc d'Orléans, ou encore le *Livre des trahisons*, ne peuvent convaincre que des lecteurs convertis à l'avance. La masse de tous les temps n'est que trop disposée à accepter toutes les fables possibles, mais accuser le pieux Philippe de Mézières de maléfice, prêter au duc Louis le projet d'empoisonner son frère le roi Charles VI, c'étaient là inventions calomnieuses qui ne pouvaient trouver crédit qu'auprès de gens disposés à croire capables de tous les crimes des adversaires exécrés. Des historiens d'apparence plus grave travaillent bien plus efficacement à altérer la vérité, Enguerrand de Monstrelet, par exemple. C'était, dit son éloge funèbre, *un bien honnête homme et paisible ;* il a, en apparence, consciencieusement raconté les événements de son temps et a minutieusement enregistré, dans une langue pesante et prolixe, tout ce qu'il a vu et entendu dire. Il énumère longuement tous les combats dont la France a été le théâtre pendant quarante-quatre ans ; il reproduit beaucoup d'actes officiels ; il a toutes les allures d'un homme exempt de passions. Mais tous ses témoins, tous ses garants sont du parti bourguignon ; c'est d'eux qu'il tient ses informations, et en plus d'une occasion, sa partialité se montre à nu ; a-t-il à raconter le meurtre de Louis d'Orléans, il reproduit le pamphlet monstrueux de Jean Petit, l'apologie du tyrannicide par ce singulier théologien. Il assiste à l'entrevue entre Jeanne d'Arc, prise devant Compiègne, et le duc Philippe le Bon ; on s'attend à ce qu'il nous rapporte les propos échangés entre l'héroïne et le prince français, allié de l'Angleterre ; mais sa mémoire trop prudente le trahit, et il déclare avoir tout oublié. A tel fait de guerre de second ordre, il consacrera de longues pages ; arrivé au procès de 1431, il ne dit rien du drame de Rouen, et se contente de rapporter la lettre de Henri VI où Jeanne d'Arc est traitée d'apostate et de sorcière. Ces quelques exemples montrent ce que l'esprit de parti avait fait d'un homme en somme honnnête et loyal ; il s'est mis pour ainsi dire des œillères et voit tous les faits sous un jour particulier ; éprouve-t-il un remords de conscience, il se dérobe, passe sous silence le détail

compromettant, ou se met à l'abri derrière un document officiel.

**209**. A ce bourguignon honteux, on doit certainement préférer à tous égards les historiens officiels de la maison ducale, ceux qui ont franchement voulu écrire une apologie de Jean-sans-Peur et de Philippe le Bon; on n'en indiquera ici que quatre, dont deux comptent au nombre des meilleurs prosateurs du xv<sup>e</sup> siècle. C'est d'abord Pierre de Fénin. On est mal fixé sur la personnalité de l'auteur, car il y a eu durant ces cent ans plusieurs personnages de ce nom, mais que l'ouvrage soit bien antérieur à 1450 ou rédigé plus tard d'après des notes contemporaines, ces mémoires n'en sont pas moins fort utiles; ils donnent le témoignage d'un partisan des ducs de Bourgogne sur tous les grands événements des règnes de Charles VI et de Charles VII; l'auteur, quel qu'il soit, a vu beaucoup des faits dont il parle, et il s'exprime en termes modérés, sans d'ailleurs jamais cacher ses sentiments. Plus officielles sont les œuvres de Lefèbre de Saint-Remy, dit Toison d'or. Celui-ci est un héraut d'armes, tout imbu de préjugés nobiliaires; son objet est moins de raconter l'histoire de son temps que de fournir des matériaux aux autres historiographes officiels du nouvel ordre de chevalerie fondé par Philippe le Bon; il est tenu de conserver la mémoire des hauts faits des membres de la compagnie; il s'attache donc par-dessus tout au récit des tournois et des passes d'armes; il consacre un livre entier aux actions héroïques du fameux Jacques de Lalaing, un des derniers chevaliers errants. Mais les temps étant troublés, ce n'est pas seulement en champ clos que les nobles d'alors font étalage de bravoure; ils se signalent également dans les vraies batailles, et ce même Jacques de Lalaing, paladin de la Table ronde, périra au siège de Gand, frappé par un boulet, symbole du triomphe de la nouvelle guerre sur la vieille chevalerie. Lefèvre de Saint-Remy a donc été entraîné à raconter ses souvenirs personnels, et l'ouvrage, sans toujours être de lecture bien agréable, renferme en somme un tableau assez complet de l'histoire militaire et diplomatique (Lefèvre de Saint-Remy ayant souvent, en sa qualité de héraut d'armes, conduit des négociations) des années 1407-1435; mais, répétons-le, ce sont plutôt des matériaux qu'une histoire suivie, et ces matériaux vont bientôt être utilisés par le célèbre Georges Chastellain.

**210**. Celui ci est un esprit d'une autre envergure : c'est un lettré, il est nourri des meilleurs auteurs, il a servi à la cour, combattu pour ses souverains, il a enfin beaucoup voyagé, et ces longues pérégrinations lui ont valu le nom de *Georges l'Aventureux*. Assez no-

made, il a donc autant vécu hors des États de Bourgogne que dans ces mêmes États; sur le tard, sa réputation d'écrivain expert, de poète, lui vaut le titre d'*indiciaire*, d'historien officiel de la maison ducale. C'est pour remplir les devoirs de cette charge qu'il entreprend la rédaction de ses *Mémoires*, qu'il ne publiera pas de son vivant. Cette chronique, en effet, n'est point une histoire officielle de la maison de Bourgogne. Sans doute Chastellain est dévoué à ses maîtres, mais il n'a pas abdiqué toute indépendance; sévère pour Charles VII et surtout pour Louis XI, qu'il exècre et juge avec âpreté, il n'est guère plus indulgent pour Philippe le Bon et Charles le Téméraire; en un mot, il parle souvent en historien, et certains de ses jugements méritent d'être retenus. Doué d'un grand talent d'observation, esprit réfléchi, il excelle dans les portraits, et alors sa phrase se dégage de la forme trop ample, trop rhétoricienne, que l'auteur a prise au commerce assidu des auteurs latins; elle devient forte, brève, incisive, et Chastellain trouve l'expression pittoresque et frappante. Il a, comme Commines, le goût des réflexions générales, mais, alors que Commines s'attache surtout à l'aspect politique des faits, il en considère surtout le côté moral et philosophique. C'est, en un mot, plus qu'un annaliste, qu'un auteur de mémoires; il a quelques parties d'un historien. Au surplus, il est merveilleusement informé; sans être politique de profession, il a fréquenté les hommes d'État, il a beaucoup appris et, ce qu'il a appris, il le raconte avec un grand effort de sincérité et d'impartialité. Pour conclure, Chastellain est à la fois l'un des meilleurs prosateurs et l'un des plus grands historiens du xv$^{e}$ siècle; on doit d'autant plus déplorer la perte d'une grande partie de l'ouvrage. Ce malheur n'est pas sans doute irréparable; les mémoires de Chastellain étaient encore complets au début du xvi$^{e}$ siècle, et il y a lieu d'espérer qu'une heureuse découverte fera retrouver la copie intégrale de l'ouvrage, achetée par l'empereur Charles-Quint au fils de l'auteur.

**211**. Olivier de la Marche, émule de Chastellain, n'a ni la portée d'esprit, ni le style de celui-ci; c'est un narrateur élégant, un chroniqueur suffisamment consciencieux et véridique, du moment qu'il peut dire la vérité sans choquer ses patrons ou se nuire à lui-même. Ses mémoires sont dédiés à Philippe le Beau; c'est dire qu'ils sont une apologie sans réserve de la maison de Bourgogne; il les a composés sur le tard, de là de nombreuses erreurs de date, inévitables après un si long temps écoulé; dans certains cas, Olivier a pu utiliser des notes personnelles, recourir aux souvenirs de

ses anciens compagnons d'armes ou de diplomates ses collègues, mais souvent aussi notes et souvenirs lui ont fait défaut. Enfin, s'il a pris à beaucoup d'événements importants une part personnelle, souvent aussi il a été absent de la cour ducale au moment de telle grave péripétie; ainsi il se distingue au siège de Neuss, mais il ne combat ni à Granson ni à Morat; il est vrai qu'en janvier 1477, il sera fait prisonnier le jour de la dernière bataille livrée par son suzerain bien-aimé. En un mot, si Olivier est à tous égards inférieur à Chastellain, c'est un bon mémorialiste, qui tient note de ce qui se passe de son temps. Comme la plupart de ses contemporains, il aime passionnément les tournois et les fêtes de cour; grand maître de l'hôtel des ducs, il s'étend avec complaisance sur les cérémonies organisées et réglées par lui-même; de là, de longues et fastidieuses descriptions, qui encombrent l'ouvrage. Ce sont là défauts auxquels il faut se résigner et qui lui sont communs avec la plupart des écrivains de ce siècle. Les mémoires d'Olivier n'en sont pas moins une œuvre de haute valeur, et fort curieuse, mais il faut toujours contrôler les assertions de l'auteur, parfois sujet à caution, et vérifier l'exactitude de ses récits et des dates.

**212.** Chastellain atteignait l'année 1474, Olivier de la Marche va jusqu'à 1488; mais on n'a pas voulu séparer ces deux auteurs, les meilleurs représentants de l'école historique bourguignonne. Il est temps de passer aux historiens proprement français des règnes de Charles VII et de Louis XI; ici encore nous pourrons être bref, sauf pour un seul. Charles VII a trouvé plusieurs bons annalistes, dévoués à sa cause; le moins remarquable est certainement l'historiographe officiel, Jean Chartier. La chronique française de ce religieux de Saint-Denis est sèche et incolore; l'auteur écrit sans grâce, et à aucun égard cette œuvre ne saurait être comparée à celle du Religieux, si abondante et si développée, ou au récit compassé, mais en somme excellent, de Pierre d'Orgemont. Elle est pourtant en grande partie contemporaine, et Jean Chartier a été bien renseigné, mais il ne faut lui demander ni de longs détails ni un jugement personnel des faits. Louis XI, soit humeur inquiète, soit négligence, n'a pas fait continuer l'histoire officielle de la monarchie; on sait même qu'il fit mettre sous scellés les notes prises par certains historiographes de la couronne, et les annales de ce règne, dans les chroniques générales de Robert Gaguin et de Nicole Gilles, ont le caractère d'œuvre privée; on peut en dire autant pour le règne de Charles VIII; les sources narratives pour le règne de ce

dernier prince sont d'ailleurs presque toutes peu étendues et insignifiantes, et c'est ailleurs, dans les correspondances politiques et dans les ouvrages étrangers, qu'il faut puiser les éléments de l'histoire de ces onze années (1483-1494).

**213.** A côté de Jean Chartier, il faut citer, pour le règne de Charles VII, plusieurs auteurs de premier ordre. C'est d'abord Jacques le Bouvier, dit le Héraut Berry. Il prétend écrire d'après des notes par lui recueillies dès sa prime jeunesse; quoi qu'on puisse penser de cette assertion, Berry est en général bien renseigné, principalement sur les affaires militaires. Sa qualité de héraut d'abord du dauphin, puis du roi, l'a mis à même de recueillir beaucoup d'informations, et son récit des négociations et des faits de guerre est généralement exact et intéressant. Malheureusement c'est un de ces nombreux auteurs du xv^e^ siècle dont le texte n'a pas encore été établi d'une manière critique. — Les œuvres du Normand Robert Blondel sont également de valeur. L'auteur est un lettré qui a lu et pratiqué les écrits de l'antiquité; il cherche à composer une histoire écrite avec soin et bien proportionnée. Familier de la cour, il a, sur les hommes et les choses, une opinion personnelle, et ne craint pas, plus d'une fois, de gourmander respectueusement son maître, quand celui-ci lui paraît s'abandonner à son indolence native. C'est ainsi qu'en 1449 il exhorte le roi à reprendre la guerre contre l'ennemi héréditaire, et peut-être contribue-t-il dans une certaine mesure à la réouverture des hostilités; on sait comment une campagne heureuse suffit pour la conquête de la Normandie. Robert Blondel lui-même eut soin de raconter ces opérations, et le *De reductione Normannie* est le meilleur récit qui nous reste des victoires françaises.

**214.** Ce même souci de la composition, ce désir manifeste d'imiter les historiens de l'antiquité, apparaît chez un autre écrivain du xv^e^ siècle, le fameux Thomas Basin, évêque de Lisieux. L'homme n'était pas sans défauts, sans toutefois être antipathique. Né en Normandie, il avait accepté la domination anglaise, mais se soumit de bonne grâce à Charles VII, auprès duquel il fut en grande faveur. Esprit réfléchi et sagace, très savant, il fournit son avis motivé lors du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, et rédige un vaste mémoire, plein de vues hardies, sur la réforme de la procédure. Mais à l'avènement de Louis XI, il a quelque peine à se maintenir en grâce; le nouveau prince n'éprouve que de l'aversion pour tous les conseillers de son père, et Basin lui-même se compromet

dans la Ligue du Bien public, en prenant ouvertement parti pour le jeune duc de Normandie, Charles, frère du roi ; enfin, il entretient avec les ducs de Bretagne et de Bourgogne des relations que Louis XI juge, non sans raison, suspectes. De là pour Basin la disgrâce, puis une persécution, à laquelle Louis apporte un acharnement, naturel chez ce souverain soupçonneux, mais vraiment extraordinaire. Après quelques hésitations, Basin est obligé de quitter la France et de se réfugier dans les Pays-Bas, pour éviter un sort funeste ; il lutte encore quelque temps pour conserver son siège de Lisieux, est enfin contraint d'y renoncer ; désormais sans patrie, il se fixe à Louvain, puis à Utrecht. C'est dans l'exil qu'il compose sa grande histoire de Charles VII et de Louis XI, si longtemps attribuée à un inconnu, et rendue au véritable auteur par Jules Quicherat. On connaît assez Basin pour deviner d'avance que ce n'est point un panégyrique des deux princes ; si déjà il se montre peu équitable et peu bienveillant pour Charles VII, il témoigne pour Louis XI d'une aversion sans doute explicable, mais qui a parfois conduit l'auteur à altérer les faits. Ce roi est à ses yeux un tyran parfait, et la haine l'aveugle à un point incroyable. Basin est d'ailleurs bien informé, au moins pour les temps qui suivent 1450 ; la première partie de l'ouvrage est curieuse pour connaître la situation de la province de Normandie au temps de la domination anglaise ; sur d'autres points, on peut y noter de graves erreurs. La suite est plus sûre, mais, répétons-le, il faut toujours se défier des jugements et des assertions de Thomas Basin ; ces jugements sont d'autant plus dangereux qu'il sont passés de bonne heure dans l'histoire. L'ouvrage est resté longtemps mal connu ; au XVIII^e^, au XIX^e^ siècle encore, on l'attribuait à un prêtre de Liège, nommé Amelgard, d'ailleurs inconnu ; mais dès le XVI^e^, l'annaliste Jacques Meyer l'avait cité sous le nom du véritable auteur et en avait fait passer la substance dans ses *Annales Flandriæ;* ce dernier travail ayant été maintes fois cité par les historiens modernes, ceux-ci avaient fini par juger Louis XI sur les dires d'un ennemi acharné. En un mot, Basin est un auteur dont il faut se méfier, mais ce n'en est pas moins, pour les années 1461-1483, un témoin considérable.

**215.** Un mot maintenant de quelques chroniques militaires. Un des plus actifs capitaines, mais non le meilleur, de Charles VII, fut Arthur de Richemont, connétable de France, mort duc de Bretagne en 1458. C'était un assez triste personnage, un chef de guerre peu habile et un politique sans scrupules ; mais, comme tout grand sei-

gneur, il a ses fidèles, et l'un d'eux, un Breton, Guillaume Gruel, a raconté les campagnes de son patron. Il ne faut pas chercher dans l'ouvrage un tableau complet de la vie de Richemont, l'auteur ayant volontairement omis nombre de faits peu honorables pour son héros, mais Gruel avait suivi ce dernier dans beaucoup d'expéditions, un de ses frères avait accompagné le futur connétable en Angleterre ; aussi cette biographie est-elle en somme fort utile et estimable ; les textes diplomatiques et administratifs du temps permettent de corriger les exagérations de ce trop enthousiaste panégyrique.

**216**. Un autre grand seigneur, serviteur plus ou moins sûr de Charles VII, puis de Louis XI, a également trouvé un biographe ; c'est Gaston IV, comte de Foix, bon représentant de la noblesse du xv^e^ siècle, fastueux, chevaleresque, mais aussi passablement intrigant et d'âme assez vilaine. Son existence agitée a été racontée par un certain Guillaume Leseur, dont on connaît mal la vie, mais qui a laissé un ouvrage fort intéressant. Si l'on n'y trouve pas la vérité absolue, c'en est du moins une partie ; à l'historien moderne incombe le soin de corriger les excès de louange, et de combler les lacunes, volontaires ou non, de cette biographie.

**217**. Le meilleur chef de guerre de Louis XI fut peut-être Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, chef d'écorcheurs, puis stratégiste expérimenté, qui, après avoir fait son apprentissage de soldat au cours des guerres anglo-françaises, sut, dans sa verte vieillesse, tenir tête au Téméraire, et conserver longtemps, en dépit de bourrasques passagères, la faveur du soupçonneux Louis XI. Ce Chabannes eut ses historiens, mais ceux-ci, se défiant sans doute de leurs talents littéraires, réduisirent leur tâche au strict nécessaire. Tantôt ils interpolent la chronique de Jean de Roye dite *la Scandaleuse*, et lui ajoutent une foule de notes sur des faits intéressant la maison dont ils sont les fidèles ; tantôt ils réunissent un certain nombre de documents trouvés par eux dans les archives de la famille, et ce recueil deviendra plus tard un appendice de la *Chronique martiniane*, cahier supplémentaire qui aura les honneurs de l'impression dès la fin du xv^e^ et au début du xvi^e^ siècle. Ce sont là des œuvres importantes, délicates à employer, à cause de l'esprit particulier qui y règne, mais qui jettent une vive lueur sur l'histoire militaire de près d'un demi-siècle.

**218**. Enfin, au même groupe de textes appartient un curieux roman, longtemps regardé comme une œuvre d'imagination, mais

qu'une heureuse découverte a permis de transformer en un texte historique de premier ordre : nous voulons parler du *Jouvencel* de Jean, sire de Bueil. Le livre avait été imprimé plusieurs fois dès le xvi^e siècle et paraissait oublié, quand, au xviii^e, Lacurne de Sainte-Palaye en retrouva une clef, due à un familier de l'auteur et prouvant que, sous des noms de fantaisie de lieux et de personnes, le sire de Bueil avait caché des noms réels. Une fois cette difficulté d'interprétation résolue, ce roman se transformait en une histoire de la vie et des campagnes de Jean de Bueil, de son enfance et de la part prise par lui aux grandes guerres de Charles VII. La découverte de Lacurne fut peu remarquée, et les érudits n'acceptèrent point les conclusions de cet excellent critique. Mais un des derniers éditeurs, M. C. Favre, ayant retrouvé le manuscrit de la clef vu par le savant académicien, a pu, grâce à une étude approfondie de l'histoire du xv^e siècle, démontrer que son devancier avait raison. Le *Jouvencel* est en somme une chronique excellente sous une forme romanesque, une histoire complète et en général exacte des dernières luttes contre les armées anglaises ; Jean de Bueil y joue naturellement un rôle de premier plan ; peut-être à cet égard y a-t-il quelque exagération, défaut qu'une comparaison attentive avec les textes administratifs du temps et avec les autres sources narratives permet de corriger sans peine, et en dernière analyse nous nous trouvons en présence d'une excellente histoire militaire. On ne saurait d'ailleurs en attribuer la rédaction à Jean de Bueil en personne ; il en a certainement fourni les éléments ; mais ses renseignements ont été mis en œuvre, d'après la clef contemporaine, par trois familiers et amis du puissant seigneur, qui ont su donner aux souvenirs de leur patron une forme pittoresque et amusante.

**219.** Jean de Bueil ne mourut qu'au cours du règne de Louis XI et eut avec ce prince des démêlés assez violents. L'histoire de ce prince, si diversement jugé, a fourni la matière de bien des chroniques, les unes plus ou moins apparentées à l'école de Bourgogne, les autres proprement françaises ; mais il semble bien, on a déjà noté la chose, que Louis se soit médiocrement soucié de faire écrire l'histoire officielle de son gouvernement. La plus célèbre des chroniques d'alors est celle qu'on appelle la *Scandaleuse*, singulière dénomination qui ne répond guère aux sentiments timorés, aux allures prudentes de l'auteur. On a longtemps discuté pour savoir à qui attribuer l'ouvrage, journal fort intéressant, surtout pour l'histoire parisienne, dont le rédacteur rapporte sur le même plan des

faits d'importance fort inégale. On avait jadis proposé le nom d'un prétendu Jean de Troyes, qui aurait été greffier de l'hôtel de ville de Paris, et ce nom avait été accepté par tous les critiques. M. de Mandrot a prouvé que l'attribution n'était nullement acceptable et a mis en avant le nom de Jean de Roye, familier de la maison de Bourbon, concierge de l'hôtel de cette famille ducale à Paris. La preuve de cette nouvelle attribution semble faite, et la Chronique Scandaleuse est regardée dès maintenant à juste titre comme l'œuvre d'un homme dévoué aux Bourbons, d'un bourgeois de Paris à l'humeur prudente et modérée, qui paraît avoir écrit son journal pour sa satisfaction personnelle, sans aucune intention de le publier. L'écrit s'est néanmoins répandu assez vite, et on a dit plus haut comment un exemplaire, tombé aux mains d'un familier de la maison de Chabannes, Jean le Clerc, avait reçu, dès le début du XVI[e] siècle, un grand nombre d'additions, plus ou moins habilement placées, traitant toutes des faits et gestes d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Cette rédaction, interpolée à l'aide des archives d'une grande maison, est presque aussi importante que l'œuvre originale.

**220.** Les autres chroniques françaises du règne de Louis XI méritent à peine de nous arrêter. La fin de celles de Jean Maupoint fournit des renseignements utiles jusqu'à l'an 1467 ; on trouve également à glaner dans les histoires générales de France composées un peu plus tard, celle de Robert Gaguin par exemple, ou celle de Nicole Gilles ; enfin les auteurs bourguignons donnent beaucoup, il faut d'ailleurs les contrôler, et l'ouvrage de Thomas Basin a parfois plutôt les allures d'un réquisitoire que celles d'une véritable histoire. Mais en somme, après avoir consulté les lettres missives de Louis, où ce caractère cynique et sans scrupules se peint avec tant de vérité, après avoir feuilleté les nombreuses correspondances diplomatiques du temps, principalement celles des ambassadeurs italiens, qui ont pu approcher, entretenir et juger le roi, tout historien reviendra aux mémoires de Commines, qui restent l'œuvre la plus importante à tous égards de la littérature française à l'extrême fin du XV[e] siècle.

**221.** Ces mémoires ont un caractère tout particulier; on a cité déjà pas mal d'écrits qui sont des mémoires personnels : ceux, par exemple, d'Olivier de la Marche et de Georges Chastellain ; l'un et l'autre ont voulu raconter ce qu'ils ont appris au cours de leur longue existence, mais tous deux aussi ont entendu écrire la chronique complète de leur temps. Commines, au contraire, n'a pas prétendu faire

du règne de Louis XI une histoire complète, mais il a voulu juger les événements au point de vue politique, en montrer les causes et les effets. Il était homme d'État dans l'âme et avait siégé dans les conseils des deux ennemis en présence, Louis XI et le Téméraire; il avait connu leurs pensées les plus secrètes, leurs propos les plus intimes, et pris une part active pendant près de dix-neuf ans aux grandes affaires; enfin il connaissait l'Europe presque entière, et au cours de longs voyages, avait pu juger l'esprit des différentes nations. De là une foule d'observations fines et profondes dont il fait profiter le lecteur. C'est avant tout un historien politique, qui s'attache bien plus au sens des choses qu'au récit même des faits, et qui montre un goût tout particulier pour les réflexions générales. Ce goût est inné chez lui, car il n'a pas reçu une instruction classique extrêmement forte, mais il a de grandes qualités naturelles : beaucoup de finesse, un jugement précis et des opinions philosophiques bien arrêtées. C'est un peu un Machiavel avant la lettre; il ne cherche pas, comme l'auteur du *Prince*, à tirer des faits dont il a été soit le témoin, soit l'acteur, les règles de conduite à prescrire à un souverain grand ou petit, mais ces règles, s'il n'en fait pas un corps de doctrine, il sait les formuler à l'occasion sous une forme incisive, digne des meilleurs prosateurs de notre langue. La forme, en effet, dans les *Mémoires*, est assez inégale ; parfois elle reste languissante et obscure ; à force d'apporter à sa phrase des retouches et des repentirs, l'auteur, comme Montaigne plus tard, l'alourdit et l'embarrasse d'incises et de remarques ; le lecteur s'égare au milieu de toutes ces propositions secondaires qui font oublier la principale. Mais aussi, bien souvent, quand Commines parle de faits qui l'ont frappé, surtout de faits de l'ordre moral, il trouve l'expression juste et forte, et sait communiquer son impression. En général, ce qui l'intéresse, ce sont les traits de caractère plus que les faits eux-mêmes. Quand il peint la joie contenue, mais débordante, de Louis XI à l'annonce de la mort du duc de Bourgogne, ou quand, compagnon de chambre du roi agonisant, il raconte les derniers jours du prince, ses alternatives de faiblesse et de regain de force, ses regrets et ses terreurs, il trouve des formules admirables et saisissantes. Que tous les traits de ce tableau célèbre soient absolument exacts, la chose n'est pas sûre; beaucoup ont besoin d'être vérifiés ; mais dans l'ensemble, Commines paraît avoir bien vu et surtout il a bien rendu l'impression éprouvée par lui au spectacle de la longue agonie du tout-puissant despote. C'est le portrait de Louis XI par un homme

de premier ordre, qui a vécu dans l'intimité du prince, qui a su apprécier ses hautes qualités intellectuelles et reconnaître ses défauts et ses vices. Les *Mémoires* de Commines ouvrent dignement cette série de mémoires, qui se prolonge en France jusqu'à nos jours. Ce genre historique convient en effet admirablement à l'esprit de notre race, qui y trouve l'occasion de satisfaire son goût pour la précision un peu sèche et aussi son amour parfois exagéré pour le *moi*. Dans cette série, l'œuvre de Commines occupe un des premiers rangs à côté des mémoires de Saint-Simon ; au point de vue historique, elle est peut-être supérieure aux souvenirs du célèbre duc et pair : l'auteur, en effet, ne s'est pas contenté de rester spectateur de la comédie politique, il a pris une part directe aux grandes affaires ; bien mieux, il a toujours su garder une maîtrise de lui-même, une clarté de vues, qui ont trop souvent manqué au courtisan de Louis XIV.

**222**. Commines est déjà un historien moderne, au sens le plus étroit de l'expression ; il a écrit la première partie des *Mémoires* avant l'expédition d'Italie, terme que nous fixons à nos recherches. En effet, cette date de 1494 marque un nouveau et profond changement en historiographie ; déjà les premières années du règne de Charles VIII sont bien pauvres en chroniques, et c'est aux correspondances politiques qu'il faut demander les éléments de l'histoire extérieure et intérieure. Il y a dès lors une Europe. Tout se dispose pour les grandes luttes internationales du XVI[e] siècle ; la puissance de la maison d'Autriche se constitue et s'affirme chaque jour, et la France aura bientôt à compter avec l'ambition de Charles-Quint, à la fois empereur et roi d'Espagne, héritier des vieilles rancunes de la maison de Bourgogne. C'est à l'un de nos collaborateurs, M. Hauser, professeur à l'Université de Dijon, qu'il appartiendra d'exposer les modifications que ces grands faits vont amener dans le caractère de la littérature historique en France.

## II.

**223**. La critique historique emploie principalement la méthode comparative ; de l'examen simultané, du rapprochement de témoignages concordants ou contraires, l'historien doit faire sortir la vérité. Il est également tenu d'observer la règle juridique bien connue : peser et non compter les témoignages, apprécier la valeur intellectuelle et morale des garants, déterminer les rapports de parenté existant entre les textes. Ce sont là opérations délicates,

dont, malgré toute leur finesse d'esprit, les chroniqueurs du moyen âge ne voyaient point l'utilité et dont ils n'étaient guère capables. Toutefois, si ces règles de critique, aujourd'hui si répandues et universellement pratiquées, sauf le cas de défaillances individuelles, étaient mal connues avant la Renaissance, il ne faudrait pas supposer tous les historiens qu'on vient d'énumérer brièvement, dénués de bon sens et livrés sans défense aux caprices d'une imagination vagabonde. Beaucoup, dès lors, savent que tous les témoignages n'ont pas la même valeur; ils distinguent entre les dires d'un homme qui a vu les faits et ceux d'un autre qui les a entendu raconter; beaucoup aussi savent faire la différence entre une source orale et un texte écrit; nombre d'entre eux attachent une grande importance au document écrit, rapportent textuellement ou analysent des lettres, des actes officiels, des chartes, qui leur servent ainsi de preuves et illustrent ou confirment leurs propres récits. Enfin, s'agit-il de temps anciens, beaucoup encore font le partage entre la vérité et la fable, et à l'aide de quelques formules connues (*ut fertur*, *ut dicunt*), marquent expressément leur scepticisme et leurs doutes.

**224.** On peut même aller plus loin : quelques auteurs du moyen âge, plus heureusement doués, meilleurs observateurs, ont fait preuve de réelles qualités critiques et témoigné d'une grande perspicacité dans l'emploi et la discussion de leurs sources. Guibert de Nogent en est un exemple bien sensible : chrétien croyant, plein de foi sincère, il fait déjà preuve d'un sens très vif de la réalité dans ses *Gesta Dei per Francos;* dans les *Monodiæ* ou *De vita sua*, il se révèle excellent observateur. On sait comment, ayant trouvé des tombes anciennes lors de la construction de l'église de Nogent-sous-Coucy, il sut reconnaître à certains indices que ces tombes étaient antérieures à l'ère chrétienne; respectées par lui, ces tombes ont été retrouvées de nos jours et reconnues pour être des temps préhistoriques. Ailleurs, dans le *De pignoribus sanctorum*, il fait preuve d'une piété éclairée; il bafoue sans ménagement, avec une liberté de langage qu'autorise sa foi sincère, le commerce des fausses reliques, et quelques-uns de ses arguments sont déjà ceux des protestants du XVIe siècle et des libres penseurs de nos jours; il expose avec une verve libre et indignée comment ces prétendues reliques du Christ sont à la fois fausses et indécentes, comment les témoignages pour certaines sont à la fois faux et contradictoires ; il montre enfin qu'il n'y a là qu'une question mercantile, un besoin

de tirer des fidèles, en les abusant, des aumônes abondantes.

**225**. A l'exemple de Guibert, on peut joindre celui de Robert d'Auxerre, chanoine de l'abbaye de Saint-Marien. Il sait généralement distinguer entre les témoignages ; il rejette certaines légendes trop souvent répétées, tel récit singulier touchant l'invention de la vraie croix, ou encore les fables qu'on racontait communément touchant le fameux Arthur, roi des Bretons. Mais bien plus remarquable à cet égard est le célèbre Bernard Gui, évêque de Lodève ; ses *Flores chronicorum*, comme son histoire des couvents dominicains du midi de la France, montrent qu'il sait la valeur d'un document, d'une date précise. Ailleurs, formant un recueil de vies de saints, il s'efforce de choisir entre les légendes ; les unes, il les rejette parce qu'elles sont trop fabuleuses et qu'elles blessent son sens de l'histoire ; à d'autres, qu'il remanie, il ajoute l'analyse de documents, transformant ainsi en textes historiques des écrits de pure édification.

**226**. Mais il faut bien l'avouer, ces qualités de critique sont plutôt rares au moyen âge et, sauf en ce qui touche leur propre temps, la plupart des historiens d'alors font preuve d'une regrettable crédulité. Trop fidèles au principe d'autorité qui domine partout, ils répètent aveuglément ce qu'ils trouvent écrit, sans se donner le soin de l'examiner. En voici un exemple bien frappant ; sans aucun doute, la plupart des historiens n'auraient point commis l'erreur d'Aubry de Trois-Fontaines, au XIII^e siècle, de Jean d'Outremeuse, au XIV^e, et fait entrer dans leurs compositions de longs fragments empruntés directement aux chansons de geste françaises. Mais certaines de ces légendes, dédaignées par eux quand elles étaient sous la forme originale, sont entrées au XII^e siècle dans un ouvrage latin, et on a mis sous le nom de Turpin, évêque de Reims au VIII^e, une histoire incohérente des expéditions de Charlemagne en Espagne et du désastre de Roncevaux. Grâce à cette nouvelle forme, ces fables sont prises pour de l'histoire authentique, et Primat les fait entrer en 1274 dans sa grande composition des Chroniques de France ; il met bout à bout une traduction de la vie de Charlemagne par Einhard, des fragments des Annales royales, de longs extraits de cette compilation informe, du Pseudo-Turpin, et l'idée ne lui vient pas de comparer entre eux ces différents textes, d'en noter les contradictions et de choisir entre ces versions inconciliables des faits. De même encore s'explique la longue vogue des *Gesta regum Francorum* ; composé au VIII^e siècle, l'ouvrage fait oublier Grégoire de Tours,

dont pourtant nombre de librairies en France possédaient des copies ; nul n'a l'idée de comparer les deux ouvrages, la source et le dérivé ; jusqu'au XVII^e siècle, la parenté des Troyens d'Ilion et des Francs reste un article de foi ; encore au XVIII^e, nier publiquement la réalité de ces fables constitue un délit politique, et Fréret, on le sait, en fit un jour l'expérience. Ces exemples suffisent ; on pourrait les multiplier, et citer quelques-unes des légendes bizarres, des faux extravagants commis par les hagiographes, et dont l'autorité est encore acceptée par quelques esprits entêtés. Durant tout le moyen âge, l'idée même d'examiner ces légendes, de les disséquer pour ainsi dire, ne venait à personne, car bien peu de gens connaissaient la méthode comparative, base et essence de la critique historique.

227. Celle-ci naît à la fin du XV^e siècle, à l'aurore de la Renaissance, qui s'épanouit en France vers le règne de Charles VIII. Mais si dès lors, dans notre pays, on se remet avec passion à l'étude de l'antiquité, si on s'évertue à retrouver la leçon primitive des auteurs grecs et latins altérée par des centaines de copistes ignorants, si des gens comme Budé, pour n'en citer qu'un, s'occupent avec ardeur des institutions romaines, le moyen âge reste singulièrement négligé et méprisé. Ce dédain tient à plusieurs causes qu'il ne sera pas inutile d'indiquer brièvement. La France a toujours été fortement imprégnée de culture latine, et pour elle, la Renaissance était un retour à de vieilles traditions. En outre, par suite de certaines circonstances toutes particulières, tenant à la fois au caractère de la race et aux vicissitudes politiques, le Français depuis longtemps est peu attaché à ses traditions nationales ; même conservateur, il oublie très rapidement les choses d'autrefois ; enfin il faut tenir compte de certaines habitudes littéraires. Les lettrés de la Renaissance, en commerce quotidien avec les grands auteurs de l'antiquité, ne pouvaient qu'éprouver du mépris pour leurs prédécesseurs du moyen âge, dont la langue trop souvent rude et incorrecte, la pensée peu nette et comme hésitante devaient naturellement les rebuter. Aussi, tandis qu'en Allemagne, pour des raisons toutes contraires, le culte et l'amour des antiquités nationales naît dès la fin du XV^e siècle, au temps de l'empereur Maximilien, en France, au début du XVI^e siècle, toute la période médiévale tombe dans un oubli profond et passe pour un temps de barbarie grossière, dont fort heureusement on vient de sortir. Ce préjugé s'implante dans les esprits, et cette condamnation injuste sera acceptée comme un jugement sans appel

par toutes les classes éclairées de la nation jusqu'à l'aurore du XIXe siècle.

**228**. Ce dédain pour les choses et les hommes du moyen âge a pour premier résultat de détourner longtemps les savants de l'étude de cette période historique ; les libraires du début du XVIe siècle éditent, il est vrai, quelques chroniques latines (Grégoire de Tours, Aimoin, Adon de Vienne), et quelques rares ouvrages en français : Froissart, Monstrelet ; certains lettrés à l'esprit curieux, tels que Clément Marot, lisent encore et estiment le *Roman de la rose* ou Villon, mais la mode nouvelle a tout emporté, et l'on reste en général prodigieusement ignorant de l'ancienne histoire nationale. On ne cesse pas d'écrire des histoires générales des trois races, mais ce sont compilations informes, qui répètent à satiété les anciennes fables, et bien peu de ces compilateurs se doutent que les éléments mêmes manquent pour écrire cette histoire, et qu'il faudrait les chercher dans ces bibliothèques, dans ces archives monastiques si méprisées. Des gens comme du Tillet, comme le président Fauchet, sont en somme d'honorables exceptions.

**229**. Fort heureusement, il se forme en France, au cours du XVIe siècle, un petit noyau d'érudits moins exclusifs, dont la curiosité plus éveillée ne dédaigne pas ces vieux textes si dédaignés de la foule profane et des antiquaires. La première chose à faire était de donner à l'histoire nationale des assises solides, en mettant aux mains du grand public instruit les principales chroniques originales. C'est la tâche que s'impose le célèbre jurisconsulte et polémiste Pierre Pithou, dont les deux minces volumes, publiés en 1588 et 1596 (1), contiennent en somme, sous une forme malheureusement encore bien incorrecte, les écrits nécessaires pour écrire notre histoire nationale jusque vers l'an 1100. Vers le même temps, se forment une foule de grandes bibliothèques privées ; au cours des guerres religieuses, quantité de manuscrits précieux sont sortis des librairies monastiques, où ils n'étaient guère utilisés et, si nombre d'entre eux périssent dans les hasards des luttes civiles, beaucoup aussi trouvent un sûr asile dans les cabinets de riches lettrés, de savants, de jurisconsultes ; la plupart des nouveaux possesseurs savent apprécier ces richesses et en font bénévolement profiter leurs contemporains. Alors se forment les cabinets de Pétau (aujourd'hui

(1) *Annalium et Historiæ Francorum.... SS. coætanei XII.* Paris, 1588, in-8. — *Historiæ Francorum.... SS. veteres XII....* Francfort, 1596, in-fol.

à Rome), des de Thou, de Bongars (à Berne). Le président Fauchet, déjà cité, publie en 1579 ses *Antiquités*, livre plein de science et de remarques ingénieuses ; Bongars prépare et publie en 1611 son remarquable recueil des historiens originaux des croisades, *Gesta Dei per Francos*. On ne trouve pas partout des hommes tels que Peiresc, à la curiosité universelle et toujours en éveil, mais on pourrait citer une foule d'amateurs moins connus, qui recueillent pieusement tous les débris du passé et commencent à s'intéresser à l'histoire médiévale. Enfin les savants des différents pays entretiennent des relations actives. Peiresc, par exemple, est à l'affût de tout ce qui se prépare, de tout ce qui se publie en France comme à l'étranger ; on connaît dans notre pays des recueils d'historiens nationaux parus en Allemagne, et l'idée vient bientôt d'imiter cet exemple et de publier un *corpus* de nos vieilles chroniques.

**230**. L'entreprise séduit le célèbre André Duchesne ; c'était un grand érudit, un travailleur infatigable ; né en 1584, il avait débuté par différents ouvrages, les uns littéraires, les autres scientifiques : histoires généalogiques excellentes, éditions de textes (Abélard, Alcuin, Alain Chartier, etc.). Tous ces travaux dénotent une critique pénétrante, une information étendue. Duchesne avait longuement exploré les chartriers monastiques et féodaux, les librairies les plus célèbres ; et on a encore de sa main, à la Bibliothèque nationale, un recueil considérable de notes et d'extraits. Duchesne avait à un haut degré le sens de l'histoire et le goût de la critique, et ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelé quelquefois le *Père de l'histoire de France*. En 1614, il fait paraître avec D. Marrier la *Bibliotheca Cluniacensis*, recueil des sources de l'histoire de cet ordre célèbre ; en 1618, il publie une *Bibliothèque* des auteurs ayant traité de l'histoire de France ; enfin, en 1619, il donne au public les *Historiæ Normannorum Scriptores antiqui*, recueil aujourd'hui encore utile, où pour la première fois paraissent les grands ouvrages de Dudon de Saint-Quentin, Guillaume de Jumièges, Orderic Vital ; la leçon en est généralement assez correcte, et l'éditeur a tiré un bon parti des manuscrits consultés. Mais ce n'était pour Duchesne qu'une préparation à une plus vaste entreprise : il voulait tenter pour le royaume entier ce qu'il venait de faire pour une province, et en 1633 il publie à Paris en quelque sorte le prospectus d'une collection complète des anciens historiens français ; le plan était largement conçu et Duchesne prévoyait pour le recueil complet vingt-quatre volumes in-folio. Courageusement, et sans s'arrêter aux difficultés

de l'entreprise, il commence presque immédiatement la publication; en 1636, paraît le tome I[er] des *Historiæ Francorum scriptores coætanei;* il peut encore éditer le tome II, mais meurt en 1640, et laisse à son fils François le soin d'éditer les tomes III à V, qui conduisent le recueil jusqu'au début du XIV[e] siècle.

**231.** Ce recueil, étant données les conditions dans lesquelles il a été préparé et exécuté, ne saurait être trop loué. Duchesne avait eu en mains une foule de manuscrits de première importance, et dont quelques-uns n'ont pu être de nouveau utilisés que de nos jours; il avait pu longuement explorer les riches bibliothèques de Pithou, Pétau et de Thou, et de tous ces vieux textes, il donnait soit l'édition *princeps*, soit une version infiniment améliorée. Sans doute le titre de la collection était un peu trompeur; tous les auteurs admis par lui dans la collection n'étaient pas contemporains des faits, mais en somme il éditait des œuvres complètes, soigneusement revues, accompagnées de quelques notes brèves, mais judicieuses, et de notices préliminaires fort intéressantes. En un mot, désormais les auteurs d'histoires générales possèdent de bons éléments, autrement sérieux que ceux dont disposaient leurs prédécesseurs du XVI[e] siècle. Cette collection va servir de base à des œuvres comme celles d'Eudes de Mézeray et du P. Daniel, qui, sans être parfaites, marquent un progrès indéniable sur celles des Belleforest, des du Haillan et des de Serres.

**232.** Duchesne est, au début du XVII[e] siècle, le représentant le plus connu de l'érudition française, mais à côté de lui il existe beaucoup d'autres savants dont il faut citer les principaux. Tout d'abord ceux du clergé. On sait dans quelle décadence étaient tombées les abbayes bénédictines à la fin du moyen âge. L'ignorance des moines est, durant tout le XV[e] et le XVI[e] siècle, un thème facile aux plaisanteries des réformés et des libres penseurs, et les guerres de religion ne font que rendre cette décadence encore plus profonde et en apparence irrémédiable. Une heureuse réforme, dite de Saint-Maur, vint, dans le premier quart du XVII[e] siècle, mettre un terme à ce lamentable état de choses. Peu à peu, le gouvernement royal et les assemblées du clergé aidant, cette réforme est introduite dans un grand nombre de monastères; non seulement la vie religieuse y renaît, non seulement la règle de saint Benoît y est de nouveau observée comme aux plus beaux temps de ferveur, mais encore on travaille à rendre au vieil institut sa réputation scientifique d'antan. On sait quels services la congrégation de Saint-Maur et celle de

Saint-Vannes de Verdun en Lorraine rendront aux hautes études durant plus de cent cinquante ans : on sauve de la destruction les anciennes librairies monastiques, on restaure ou on reconstruit les bâtiments claustraux, on administre les biens avec soin et intégrité, enfin on organise le travail intellectuel dans les nouvelles communautés. Chaque abbaye devient pour ainsi dire un séminaire historique ; ceux qui montrent des dispositions pour les recherches d'érudition sont l'objet de soins particuliers, reçoivent une éducation spéciale et chacun aura plus tard sa tâche, suivant ses aptitudes et ses qualités d'esprit. Les uns iront dans les provinces ou à l'étranger explorer les archives et les bibliothèques ; ils parcourront ainsi la France entière, l'Italie, l'Allemagne catholique, la Suisse, les Pays-Bas. Leurs copies et leurs notes seront remises à d'autres plus âgés ou jugés plus experts, qui auront à les mettre en œuvre. A ceux-ci il appartiendra d'exécuter les travaux de critiques, de publier les grands ouvrages d'érudition, dont l'ordre a assumé la charge. On sait quels furent les résultats de cette organisation excellente. Non seulement la congrégation de Saint-Maur produit des ouvrages d'histoire encore aujourd'hui justement célèbres (grandes histoires provinciales, *Histoire littéraire de la France, Art de vérifier les dates, Gallia christiana*), non seulement le plus illustre représentant de l'école, Jean Mabillon, formule les règles d'une science nouvelle, la diplomatique, mais Mabillon lui-même et quelques-uns de ses confrères éditent plusieurs collections de textes de grand prix, que nous sommes tenus tout au moins de mentionner, car elles se rapportent directement à notre sujet.

**233.** Faire connaître les grandeurs passées de l'ordre de Saint-Benoît, tel fut l'objet primitif, le but principal de ces premiers moines réformateurs ; à cette préoccupation on doit cette admirable publication des *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti* (1668-1701), l'un des joyaux de la bibliothèque bénédictine. Conçue par Luc d'Achery, la collection fut d'abord dirigée par Mabillon, puis continuée par Théodore Ruinart ; elle s'arrête au début du XII^e siècle(1). Ici tout est à louer : la correction des textes, l'excellence des notes, l'ampleur et la science des savantes dissertations qui ouvrent les différents volumes. Fort peu des textes donnés sont sans intérêt pour l'histoire, et en général la date de rédaction en est marquée avec précision. Rarement la critique de Mabillon et de ses collaborateurs

(1) La suite manuscrite est à la Bibliothèque nationale, fonds de Saint-Germain.

a été en défaut; parfois sans doute, notamment touchant la mission de saint Maur et les origines de Saint-Denis, le savant bénédictin a montré trop de complaisance pour certaines légendes chères à son ordre, mais on oublie vite ces légères faiblesses en présence de pareils services rendus à la science. A côté de cette œuvre monumentale, il faut mentionner les *Annales ordinis S. Benedicti*, excellente histoire critique du grand institut, diverses publications de textes, tels que les *Vetera Analecta*, les *Itinera* en Italie et en Allemagne, etc.; enfin citons encore les *Acta martyrum sincera* de Ruinart (1689), le meilleur recueil existant encore aujourd'hui des textes hagiographiques de la primitive Église.

**234.** Si les moines de Saint-Benoît donnent ainsi l'exemple des recherches critiques, le reste du clergé français n'est pas moins actif. Il n'entre point dans notre plan de parler des effets, au point de vue littéraire, de la contre-réforme catholique dont le concile de Trente avait pris l'initiative dans la seconde moitié du XVI^e siècle, mais il faut bien pourtant la rappeler en passant. Aux arguments et aux attaques passionnées des polémistes de la Réforme, aux ouvrages d'histoire publiés par les Centuriateurs de Magdebourg et leurs émules, l'Église catholique n'avait point d'abord tenté de répondre sérieusement. Pendant longtemps, elle affirme et défend les pratiques, les traditions les plus discutables. Ainsi, les premiers recueils des vies de saints sont bien plutôt des ouvrages d'édification que d'histoire, et Lipomanus, puis le chartreux Surius insèrent dans leurs vastes compilations les légendes les plus justement condamnées par les critiques protestants. Mais cette tactique peu habile est abandonnée dès la fin du XVI^e siècle, principalement grâce aux efforts d'un nouvel institut, la Compagnie de Jésus. Tandis qu'un cardinal de l'Église romaine, Baronius, commence la publication de ses monumentales *Annales ecclesiastici*, histoire apologétique, mais sérieuse, de l'Église catholique, les Jésuites des Pays-Bas se disposent à mettre au jour un recueil complet des textes hagiographiques. Les travaux préparatoires les occupent durant de longues années; enfin, en 1643, paraît le premier volume des *Acta Sanctorum quotquot toto orbe coluntur*. Si l'entreprise n'est pas achevée après deux siècles et demi, cette lenteur est imputable à la fois à l'immensité du plan adopté par les auteurs et aux hasards des révolutions. Inutile de faire longuement l'éloge d'un ouvrage aussi universellement estimé; dès les premiers volumes l'esprit critique apparaît, et les Pères

Bolland, Papebroch, Henschen, témoignent pour certaines légendes mal venues d'une sévérité égale à celle des simples laïques ; plus tard cette critique pourra faiblir ; on a noté dans certains volumes parus au XVIIIe et au XIXe siècle trop de complaisance pour certaines fables grossières, mais dans l'ensemble, l'ouvrage fait grand honneur à l'ordre qui a osé assumer une tâche aussi immense. Aujourd'hui, d'ailleurs, le caractère purement scientifique de l'entreprise s'affirme de plus en plus, soit dans les derniers volumes de la collection, qui répondent aux exigences de la critique moderne la plus sévère, soit dans une publication annexe, les *Analecta Bollandiana*, revue hagiographique de premier ordre. Bien que ces travaux aient été exécutés hors de France, il était impossible de ne pas les mentionner ici, à cause de la place qu'y occupe l'histoire des saints de notre pays, et aussi de la part qu'y ont prise et prennent encore quelques membres de la Compagnie, Français d'origine.

**235.** Les jésuites francais au surplus, au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, ne sont point restés étrangers au mouvement scientifique. Il suffira d'en citer deux ici, publicateurs infatigables, et l'un tout au moins bon critique. Ce dernier est le P. Sirmond, auquel on doit de bonnes éditions, savamment annotées, de Sidoine Apollinaire, de Fortunat, de Flodoard, etc. L'autre est le P. Labbe ; celui-ci sans doute n'a pas toujours apporté à l'établissement de ses textes tout le soin désirable; il paraît avoir eu plutôt le souci de faire vite que de travailler avec exactitude et précision, mais il a mis au jour une foule de documents précieux, chroniques, annales, textes d'archives, dont beaucoup encore aujourd'hui attendent une nouvelle édition, et grâce à ce laborieux éditeur nous possédons plus d'un ouvrage précieux, dont toutes les copies anciennes paraissent irrémédiablement perdues.

**236.** Un mot maintenant de quelques prêtres séculiers qui se sont distingués dans nos études, au XVIIe siècle. D'abord le fameux Jean Launoy, docteur de Navarre ; il jouit dans un certain monde d'un mauvais renom, et on l'a parfois qualifié irrévérencieusement de *dénicheur de saints*. C'était un Normand, polémiste dans l'âme, et doué d'un assez mauvais caractère ; on a pu lui reprocher un ton âcre dans les discussions, peu de ménagement pour ses adversaires, mais on ne saurait lui dénier de hautes qualités critiques, beaucoup de bon sens, un jugement droit et une vue claire des choses. Ses dissertations sur les premiers apôtres des Gaules sont, en somme, en dépit de la forme, qui est un peu déplaisante, de vrais modèles

de dialectique, et la plupart sont convaincantes; on a pu apporter de nouveaux arguments à l'appui des thèses soutenues par Launoy, mais ceux qu'il avait produits suffisaient presque toujours pour trancher la question. Ce que Launoy avait fait pour quelques vies de saints, un autre critique, un prêtre, Adrien Baillet, le tente pour toute la littérature hagiographique [1] ; on lui a reproché du parti pris, une aversion exagérée pour les récits miraculeux, trop de sévérité et de dédain pour quelques légendes sans importance. Mais ce sont là, à notre sens, reproches immérités ; pour juger un homme équitablement, il faut toujours le prendre tel qu'il est, avec ses qualités et ses défauts. Baillet était janséniste, or on sait que les gens de Port-Royal, tout en croyant fermement au miracle, n'eurent pas une indulgence excessive (au moins durant leur premier siècle) pour les petites pratiques de dévotion, et certains détails du culte des saints leur devaient profondément répugner. On ne saurait donc faire un crime à l'un de ces chrétiens austères, resté catholique malgré l'Église romaine, d'avoir traité avec quelque sévérité ces légendes qui choquaient sa rude piété.

**237**. Mentionnons encore ici l'illustre Lenain de Tillemont. Il ne faut pas juger ce grand érudit sur sa *Vie de saint Louis*, compilation inachevée, fort utile sans doute, mais que l'auteur n'aurait pas publiée sous cette forme incohérente ; autrement remarquables sont les *Mémoires pour l'histoire de l'Église* (1693-1712). La science a marché depuis le temps de Lenain, l'exégèse a fait d'immenses progrès, la connaissance des langues et des littératures orientales a permis de tracer plus exactement l'histoire primitive du christianisme, mais chaque fois que Lenain s'est trouvé en face d'un texte précis, il en a fait la critique avec un bon sens, une clairvoyance admirables ; il n'a ni l'âcreté de Launoy ni la sévérité excessive de Baillet. Il pencherait au contraire plutôt vers l'indulgence et, croyant sincère, lui-même janséniste, il examine avec bonhomie toutes ces fables et se contente d'en montrer le vide et l'invraisemblance en quelques phrases de bon goût. L'ouvrage, après deux cents ans écoulés, est encore essentiel pour l'histoire des six premiers siècles de l'Église, principalement pour celle des temps qui suivent l'ère des apôtres.

**238**. N'oublions pas enfin les grands savants laïques qui, au XVII^e^ siècle, ont travaillé à faire mieux connaître les sources narra-

(1) *Les Vies des Saints*. Paris, 1701, 3 vol. in-fol. ou 12 vol. in-8.

tives de notre histoire. Il en est deux surtout qu'on doit nommer en première ligne. D'abord du Cange. Non content de dresser l'inventaire des langues grecque et latine du moyen âge, ce type parfait de l'érudit a appliqué sa haute critique à deux des plus grands écrivains français de cette période ; ses éditions de Villehardouin et de Joinville, sans marquer pour le texte un progrès sensible sur les impressions antérieures (la philologie romane n'était pas née), sont des monuments de science et d'érudition de bon aloi ; le premier peut-être, du Cange a montré comment on pouvait, à l'aide des documents d'archives, expliquer et éclairer une chronique ; grâce à lui, on a connu dans le détail l'histoire si curieuse de l'Empire latin et, d'autre part, il a réuni les matériaux nécessaires pour une étude plus complète de cette grande figure de saint Louis ; les dissertations ajoutées par lui au texte de Joinville passent à bon droit pour des chefs-d'œuvre de science et de critique, et sont d'une forme excellente. Auprès de lui, mais à un rang un peu inférieur, il faut placer Étienne Baluze ; ce n'est pas un esprit de l'envergure des Mabillon et des du Cange, mais c'est un érudit laborieux, exact et intelligent. Au cours de sa longue existence, il a donné des éditions remarquables de textes de tout genre, narratifs, littéraires et diplomatiques, avec des notes qui témoignent d'une science vaste et sûre ; n'oublions pas qu'il a également dépouillé avec une admirable persévérance les chartriers monastiques de la France entière. C'était un savant, dans toute la force du terme, et il a rendu à l'historiographie médiévale les plus signalés services, en mettant au jour une foule de chroniques et de textes jusqu'à lui ignorés et dont beaucoup n'ont pas été réimprimés.

**239.** Nous voici arrivés au XVIII[e] siècle ; l'histoire littéraire du moyen âge, loin d'être négligée, va être cultivée avec une nouvelle ardeur. L'école philosophique, il est vrai, trop dédaigneuse de la France médiévale, ne trouve pas grand attrait à ces travaux ; on y cherche uniquement des armes contre le gouvernement royal et l'Église catholique ; beaucoup des plus grands esprits, Montesquieu par exemple, ne s'intéressent guère qu'aux documents législatifs. Une foule de savants, clercs et laïques, n'en continuent pas moins à étudier les sources narratives de l'histoire de France. L'Académie des inscriptions et belles-lettres, fondée en 1701, tient dès lors une grande place dans ce cercle érudit. On peut y mentionner Fréret, qui débute dans l'érudition par des mémoires longtemps classiques sur les premiers temps de la nation franque ; Fonce-

magne, auteur de bons travaux sur quelques-uns des grands historiens du moyen âge ; Lacurne de Sainte-Palaye, précurseur des philologues français et allemands du XIX^e siècle, qui rapporte d'Italie un manuscrit nouveau de Joinville ; enfin l'abbé Lebeuf, sans contredit le plus remarquable représentant de cette génération savante. Ses mémoires critiques peuvent passer pour des modèles du genre; il a le premier étudié avec sagacité les monuments dits gothiques, alors universellement méprisés, et jeté les bases de l'archéologie nationale ; il a encore le premier lu et étudié une foule de grandes chroniques de la période médiévale et laissé sur quelques-unes de ces chroniques des observations qui marquent dans l'histoire de la critique ; on lui doit par exemple la première étude sérieuse des fameuses annales dites de Saint-Bertin, d'excellents mémoires sur Philippe de Mézières et Christine de Pisan, une foule de travaux dont l'érudition moderne doit toujours tenir grand compte. Rarement savant a montré plus d'ingéniosité, plus de perspicacité dans ses recherches, et plus d'une fois les savants d'aujourd'hui doivent partir des indications, des remarques de cet excellent esprit. Aux mémoires donnés par tous ces savants dans les recueils de l'Académie, il faut ajouter nombre d'articles plus courts parus dans les journaux du temps, le *Journal de Verdun*, celui de Trévoux, ou encore le *Mercure de France*, articles peu connus, traitant des matières les plus diverses et qui font grand honneur à la science française.

**240**. C'est également au XVIII^e siècle que paraissent les premiers volumes des *Historiens de France*. Dès le règne de Louis XIV, Colbert avait conçu le projet de faire reprendre en sous-œuvre la collection de Duchesne, jugée dès lors insuffisante et incomplète; ce projet ne put aboutir, au milieu des embarras financiers produits par les guerres incessantes. Plus tard, il est repris par un illustre ministre, par un grand magistrat, d'Aguesseau, qui, lettré et érudit comme beaucoup de parlementaires de ce temps, comprenait l'utilité des travaux d'érudition, utilité qui le plus souvent n'apparaît pas aux esprits superficiels. Des conférences qu'il ne dédaigne pas de présider lui-même se tiennent dans son cabinet ; un plan provisoire est arrêté, on obtient du trésor royal d'assumer les frais de l'entreprise, et on décide de s'adresser, pour exécuter l'ouvrage, à la Congrégation de Saint-Maur. Celle-ci, bien que déchirée par des luttes intestines entre jansénistes et ultramontains, était alors, au point de vue scientifique, active et florissante ; elle avait pu fournir des historiens

aux États de Bourgogne et de Languedoc; d'autres religieux préparaient l'*Histoire littéraire*, réunissaient les matériaux de l'*Art de vérifier les dates* ou continuaient le *Gallia christiana*. On trouva donc aisément dans la Compagnie un homme assez courageux pour se charger de cette tâche écrasante, ce fut D. Martin Bouquet.

**241**. C'est à lui qu'on doit les huit premiers volumes de la collection (1737-1752), ces volumes qui font le plus grand honneur à sa critique et à sa science. Non seulement Bouquet a grandement amélioré le texte de presque toutes les chroniques rééditées par lui, mais encore il y a joint des notes fort érudites, d'excellentes préfaces, sans compter des tables absolument indispensables et rédigées avec un soin méticuleux. Parmi ces tables, il en est une qui mérite une mention particulière, c'est la table chronologique des faits, répertoire extrêmement utile, travail critique qui marque dans l'histoire de la chronologie des périodes mérovingienne et carolingienne ; il eût été difficile de faire mieux au milieu du XVIII[e] siècle. Toutefois l'équité nous oblige à signaler quelques-unes des imperfections de l'œuvre ; la plupart tiennent à des fautes de plan. D. Bouquet et les membres de la commission avaient tenu a suivre exactement l'ordre chronologique, à réunir sur chaque époque tous les témoignages d'écrivains du moyen âge. Quand il s'agit de Grégoire de Tours, du Pseudo-Frédégaire, la chose va d'elle-même, l'œuvre entière est donnée à la place que lui assigne l'ordre des temps ; mais beaucoup de chroniqueurs et d'annalistes des temps carolingiens et des siècles plus récents ont parlé de l'histoire mérovingienne, et il était indispensable d'enregistrer leurs témoignages. D. Bouquet a donc été conduit à donner ces auteurs plus récents par morceaux, par tranches pour ainsi dire, au fur et à mesure qu'il éditait les monuments relatifs à telle ou telle période, à tel ou tel règne. Les premiers volumes renferment par suite des fragments d'une foule d'ouvrages composés aux X[e], XI[e] et XII[e] siècles, et ce système, qui ne va pas sans quelques désavantages, a été rigoureusement suivi dans la suite de la collection. De ces inconvénients, le plus grave est de rendre à peu près impossible toute étude critique sur tel ou tel ouvrage historique épars dans cinq, six ou sept volumes différents, et de ce chef il faut, pour beaucoup de chroniques de second ordre, recourir soit aux éditions intégrales, anciennes ou modernes, soit même aux manuscrits. Une autre conséquence de ce dépeçage des œuvres historiques est de tromper le lecteur non prévenu. Sans doute D. Bouquet et ses continuateurs ont toujours grand soin

d'indiquer l'âge de la rédaction de chaque chronique, à laquelle ils empruntent parfois seulement une dizaine de lignes, mais ce sont là indications que beaucoup de lecteurs trop pressés négligent de lire, et ces lecteurs novices ou trop confiants en arrivent à alléguer pour le même fait, à mettre sur le même rang, des témoignages de valeur inégale, qui parfois ne font que se répéter, se doubler pour ainsi dire. En un mot, pour utiliser certains volumes de la collection des *Historiens de France*, surtout ceux qui sont relatifs aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, il faut déjà posséder une certaine connaissance générale des sources historiques de l'époque, sous peine de se tromper lourdement sur la valeur respective de beaucoup de ces sources. C'est là un inconvénient grave, dont la responsabilité première incombe à D. Bouquet, mais il ne doit pas rendre injuste pour le savant bénédictin, dont les travaux font encore autorité en France et à l'étranger; si, pour le texte même des chroniques, on doit consulter les éditions parues depuis en France et en Allemagne, il ne faut pas oublier que les premiers volumes des *Historiens de France* renferment des notes explicatives et des préfaces de haute valeur.

**242.** Le tome VIII, paru en 1752, complétait, ou peu s'en fallait, l'histoire de la deuxième race ; D. Bouquet meurt deux ans plus tard. La congrégation de Saint-Maur fait continuer l'ouvrage, mais plus lentement, et de 1757 à 1786, les religieux, successeurs de Bouquet, ne font paraître que cinq volumes conduisant le recueil jusqu'aux environs de l'an 1180. Ces volumes sont aujourd'hui encore d'autant plus utiles que les textes de cette époque n'ont point été l'objet de travaux d'ensemble ; on s'y est scrupuleusement conformé au plan tracé par le premier éditeur, et par suite les chroniques y sont données par fragments, souvent peu étendus ; aussi l'étude critique de tous ces petits morceaux est-elle parfois assez malaisée.

**243.** A la veille de la Révolution, les *Historiens de France* comptaient donc treize volumes ; c'était assurément, avec les *Rerum italicarum scriptores* de Muratori, le recueil le plus considérable de ce genre existant en Europe. C'était également le travail le plus important dont les sources narratives de notre histoire eussent été l'objet au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. A côté de ce grand ouvrage, on ne peut guère citer que l'édition officielle des *Mémoires* de Joinville, parue en 1761, par les soins de plusieurs érudits, dont les plus connus sont Miélot et Capperonnier ; pour la première fois depuis le XVII<sup>e</sup> siècle on utilisait de nouveaux manuscrits de l'ouvrage, celui de Lucques, rapporté par Sainte-Palaye, et celui de la bibliothèque de Bourgogne,

pris à Bruxelles et resté à Paris après la paix de 1748. Toutefois, il serait injuste d'oublier les nombreux travaux critiques dont beaucoup de ces sources françaises ont été alors l'objet dans l'*Histoire littéraire de la France*, ou de nombreux mémoires parus soit dans les publications de l'Académie des inscriptions soit dans les *Notices et extraits*, dont le premier volume date de 1787. Parmi les érudits les plus célèbres d'alors, il faut citer en première ligne Bréquigny, qui explore les archives d'Angleterre et de Rome, qui étudie avec soin et critique bon nombre de chroniqueurs de la fin du moyen âge; puis les collaborateurs et continuateurs de Bréquigny, Laporte du Theil, Legrand d'Aussy ; ce dernier s'occupe principalement avec Méon de l'ancienne littérature française ; enfin rappelons en passant les recherches provoquées par le marquis de Paulmy, créateur de la célèbre bibliothèque de l'Arsenal.

**244**. Ces détails sommaires nous mènent jusqu'à la Révolution. Le premier effet de ce grand bouleversement social et politique est d'arrêter tout travail de pure érudition. La congrégation de Saint-Maur est dissoute; le gouvernement, ayant d'autres soucis, cesse les subventions sans lesquelles nulle part et jamais de grandes entreprises de ce genre ne sont possibles; enfin, au cours des événements tragiques qui marquent les années 1792-1794, on a autre chose à faire qu'à s'occuper du passé ; il faut penser au présent et préparer l'avenir. Toutefois, on aurait tort de croire à un oubli complet, à un dédain systématique des hautes études. Dès 1794 et 1795, l'Institut, créé par la Convention, ouvre ses portes aux survivants des classes lettrées et, une fois définitivement constitué, le nouveau corps fait sienne la tâche entreprise par l'ancienne congrégation de Saint-Maur. Parmi ses membres, on compte un ancien bénédictin, D. Brial, qui connaît les traditions de son ordre, qui jadis a collaboré aux tomes XII et XIII des *Historiens de France;* il se met courageusement à l'œuvre. Il a en main les papiers laissés par ses anciens confrères, il est lui-même laborieux et actif. De 1806 à 1822, il ajoute à la collection cinq nouveaux volumes in-folio, embrassant la fin du XII^e^ et le commencement du XIII^e^ siècle. Ces volumes sont à la hauteur des précédents pour l'excellence des notes, l'abondance de l'information et la correction des textes. En même temps Brial s'occupe de continuer l'*Histoire littéraire*, et il y insère de nombreuses notices, généralement exactes et bien informées, sur une foule de chroniqueurs du XII^e^ siècle, dont en même temps il publiait en tout ou en partie les œuvres dans les *Historiens*.

**245**. Après la mort de D. Brial, l'Académie n'a pas laissé péricliter l'entreprise; mais elle l'a conduite trop lentement. De 1833 à 1876, elle n'a édité que cinq volumes, excellents il est vrai et portant les noms les plus illustres : Naudet, Daunou, Guigniaut, N. de Wailly, pour ne citer que les morts (1). Dans ces cinq volumes, elle a donné l'ensemble des sources narratives du XIII[e] siècle et du premier quart du XIV[e], laissant ainsi intacte la période de la guerre de Cent ans. Obligés de se conformer au plan primitif, les savants éditeurs ont dû continuer de découper les ouvrages par tranches, répondant à chaque règne ou à chaque période; toutefois, pour certains textes, ils ont très sagement contrevenu à l'usage ; peut-être auraient-ils pu prendre plus souvent ce parti excellent. Enfin on sait comment la compagnie a tout récemment modifié le plan de l'entreprise, et ces modifications paraissent louables de tous points. En premier lieu, on semble avoir renoncé définitivement au format in-folio, qui ne répond plus aux habitudes des lecteurs modernes; puis on a créé une nouvelle série de volumes in-4, qui devront contenir des textes et documents administratifs et financiers, utiles à l'histoire. De cette nouvelle collection ont paru déjà plusieurs tomes : le début d'un recueil complet des pouillés des diocèses de l'ancienne France, le Journal du Trésor de Robert Mignon; enfin on a commencé l'impression des obituaires français du moyen âge. Enfin, par une mesure équitable et fort sage, il a été décidé que ces travaux pourraient à l'avenir être exécutés par des savants étrangers à l'Académie, sous la surveillance et la direction des membres de la compagnie désignés par celle-ci.

**246**. Au cours du dernier siècle, l'Académie des inscriptions a mis également au jour un assez grand nombre de volumes consacrés à l'histoire des croisades. Les chroniqueurs de ces expéditions avaient été systématiquement exclus de la collection primitive par les bénédictins continuateurs de D. Bouquet, qui comptaient leur consacrer une série particulière, et qui réunirent, au cours du XVIII[e] siècle, les éléments du futur recueil. Un des bénédictins, D. Berthereau, fit notamment traduire une masse considérable d'auteurs orientaux, et réunit des transcriptions des principaux historiens latins ; ces copies et travaux préparatoires, aujourd'hui conservés à la Bibliothèque nationale, rendent chaque jour aux chercheurs de réels services.

(1) Le tome XXIV, publié sous la direction de M. Léopold Delisle, a paru en 2 parties in-f°, juillet 1904. Il termine la série in-f° du *Recueil*.

Ils furent notamment utilisés par l'orientaliste Reinaud, auteur d'une partie de la *Bibliothèque des croisades* publiée sous la direction de Michaud. Ensuite l'Académie décida de donner le recueil complet de ces historiens; elle fit d'abord paraître les *Assises de Jérusalem*, puis un certain nombre de majestueux volumes où les auteurs sont répartis par langues ; ont paru jusqu'ici cinq tomes des *Historiens occidentaux*, comprenant, outre l'*Historia Hierosolymitana* de Guillaume de Tyr, tous les textes latins et français relatifs à la première croisade ; quatre volumes d'historiens arabes, deux volumes de grecs ; enfin, sous le titre de *Documents arméniens*, de longs extraits des principaux écrits relatifs aux croisades, composés dans le royaume chrétien d'Arménie ou traitant de son histoire. La collection est fort utile, et les textes y sont naturellement infiniment meilleurs que dans le vieux recueil de Bongars, *Gesta Dei per Francos;* elle donne également beaucoup de morceaux jusque-là inédits ou mal connus, entre autres la traduction française de Guillaume de Tyr et les nombreuses continuations de l'*Historia Hierosolymitana*. Mais l'ordre suivi n'est pas le meilleur ; on a eu tort de donner à Guillaume de Tyr la place d'honneur, alors que pour la première croisade il n'est pas un auteur original; enfin on a confondu les différentes formes des *Gesta* anonymes, source essentielle pour l'histoire de l'expédition de 1095; sur ce point, Bongars avait déjà vu juste et, dès 1841, Sybel avait pleinement mis en lumière l'importance et l'originalité de la rédaction primitive.

**247**. A ces publications de l'Académie des inscriptions, il faut joindre la suite de l'*Histoire littéraire de la France*, que la Compagnie a continuée avec une persévérance des plus remarquables. Aujourd'hui l'avancement de l'ouvrage est régulier; tous les quatre ans environ paraît un nouveau volume, et à lire ces travaux de tout point excellents, ces dissertations sobres et savantes, on n'éprouve nulle tentation d'accuser les savants rédacteurs de trop de lenteur. L'œuvre a déjà atteint l'année 1320; c'est dire que bien des générations passeront avant l'achèvement de ce monument élevé à la gloire des lettres françaises ; mais qu'importe, la science marche. En attendant, une foule de philologues français et étrangers travaillent de leur côté à défricher ce champ encore inculte et étudient avec ardeur les deux derniers siècles littéraires du moyen âge. Enfin n'oublions ni les *Mémoires* publiés par la docte compagnie, où l'on trouve beaucoup d'excellents travaux sur nos anciens historiens, ni les mémoires des savants étrangers à l'Aca-

démie et imprimés sous ses auspices, et rappelons qu'elle a continué la série des *Notices et extraits*, inaugurée un peu avant la Révolution.

**248.** On a d'abord parlé de l'Académie des inscriptions, à cause de la part prépondérante prise par elle à la renaissance des études historiques au cours du XIX^e^ siècle ; il est temps de dire quelques mots des encouragements accordés à ces mêmes études par les différents régimes politiques, et des associations privées qui ont contribué à mettre à la disposition du public une partie notable de nos anciens historiens.

**249.** Du premier Empire, on ne saurait dire grand'chose, les études historiques n'ayant reçu durant ces dix années que de rares et maigres subventions ; les préoccupations du maître et de ses ministres étaient ailleurs. La Restauration, moins agitée, reprend à cet égard quelques-unes des meilleures traditions de l'ancien régime ; le gouvernement aide l'Académie des inscriptions, dès lors reconstituée, à poursuivre les publications jadis entreprises par la Congrégation de Saint-Maur. Sous Louis XVIII, prince ami des lettres, on crée l'École des chartes, qui, longtemps languissante et obscure, finira par tenir une place, et une grande place, dans l'érudition française. Sous le régime de juillet, à plusieurs reprises, le ministère de l'instruction publique est aux mains d'historiens de haute valeur. Guizot, par exemple, crée en 1834 le Comité des travaux historiques, dont l'influence a été si féconde et si utile; à ce Comité il confie le soin de diriger la collection dite des *Documents inédits*, qui renferment surtout des textes diplomatiques, des cartulaires et des correspondances, mais où on a aussi admis un certain nombre de chroniques et autres sources narratives. Fort considérable aujourd'hui, cette vaste collection est justement estimée et rend chaque jour aux historiens les plus signalés services. C'est en partie à l'initiative du même ministre, de Guizot, qu'est due la création d'une société bien connue, celle de l'Histoire de France. En 1833, un petit groupe de membres de l'Institut, de savants et de lettrés, réunis par ses soins, résolut de faire appel à tous les gens instruits de France : il s'agissait de créer une société pour l'étude des sources de notre histoire. La plupart de nos chroniques de la fin du moyen âge et des mémoires des derniers siècles de l'ancien régime étaient encore ou inédits, ou publiés sans soin ni critique. Les collections de mémoires sur l'histoire de France existantes étaient extrêmement défectueuses et ne pouvaient passer que pour des entreprises de librairie. Pour la période du moyen

âge, il paraissait urgent de reprendre en sous-œuvre le monument élevé par les Bénédictins, et surtout il fallait mettre à la disposition des travailleurs peu fortunés, ou vivant loin des grandes bibliothèques, des versions correctes et peu coûteuses d'une foule de textes indispensables à leurs études. Guizot qui, avant les savants d'Allemagne, avait essayé de vulgariser les anciennes chroniques nationales et en avait publié des traductions, était tout marqué pour concevoir ce projet, à première vue quelque peu chimérique, d'intéresser à l'ancienne histoire de notre pays un public indifférent et blasé, et dans une certaine mesure il a réussi dans cette tâche difficile. La collection de la Société de l'histoire de France est sans contredit une des meilleures que nous possédions, une de celles qu'on a le plus souvent à citer dans le présent ouvrage. Tous les volumes dont elle se compose ne sont pas également parfaits ; au début surtout on a eu quelque peine à trouver des éditeurs expérimentés, et aujourd'hui il y a pénurie à cet égard, les jeunes érudits montrant d'ordinaire, à tort à notre sens, peu de goût pour ce travail difficile et ingrat, mais l'ensemble est en somme fort honorable. A la Société revient l'honneur d'avoir publié quelques-uns des meilleurs travaux dont nos anciennes chroniques aient été l'objet ; des éditions comme celle de *Froissart* par S. Luce et G. Raynaud, du *Procès de Jeanne d'Arc* par Quicherat, de *Commines* par M[lle] Dupont, de *Mathieu d'Escouchy* par le marquis de Beaucourt, de *Joinville* par N. de Wailly, pour n'en citer que quelques-uns, font honneur à l'école critique française et à la Société qui les a accueillies et publiées. La Société de l'histoire de France s'occupe de toutes les époques jusqu'à la Révolution, mais le moyen âge occupe une place d'honneur dans ses publications, et longtemps encore elle trouvera des textes inédits à publier ou des chroniques à donner sous une forme meilleure. Notons encore le *Bulletin*, puis l'*Annuaire-bulletin*, édité par elle, où l'on trouve quantité de petits textes utiles, d'observations critiques, et que l'on a eu souvent occasion de citer au cours du présent ouvrage.

**250**. Les volumes publiés par la Société, sans être d'un prix inabordable pour les savants de fortune modeste, sont assez coûteux pour les simples étudiants en histoire, étudiants dont le nombre s'est fort accru depuis quelque vingt ans ; de plus, elle a naturellement accepté surtout des ouvrages étendus, négligeant systématiquement une foule de textes moins longs, déjà imprimés plus ou moins complètement par D. Bouquet et ses continuateurs. Un groupe d'éru-

dits et de professeurs résolut, en 1886, d'associer ses efforts à ceux de l'honorable compagnie, se constitua en comité et créa la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.* Il s'agissait de publier en format commode et à un prix modique un certain nombre d'auteurs et de textes jusque-là enfouis dans de vénérables in-folio. On a admis dans la collection non seulement des chroniques en latin et en français, mais encore des recueils de documents diplomatiques ou administratifs sur une époque ou un sujet déterminés, aussi bien que des ouvrages proprement juridiques. En général, on a choisi soit les écrits dont il n'existe pas de version critique satisfaisante, soit ceux dont les éditions antérieures sont aujourd'hui épuisées. Ainsi on a réédité les *Coutumes de Beauvaisis* de Beaumanoir et les *Mémoires* de Commines; le travail de Beugnot, quoique sans valeur, était devenu assez rare et fort cher; d'autre part, si l'édition donnée par Mlle Dupont est estimable, le prix en est très élevé; l'emploi de deux manuscrits découverts depuis et une étude plus approfondie du texte ont permis de publier des célèbres *Mémoires* une recension infiniment supérieure et de tous points nouvelle.

**251.** A ces publications, faites à Paris, il faut joindre les travaux des Sociétés savantes, tant de la capitale que de la province, sur les sources narratives. Ils sont fort nombreux et parfois extrêmement utiles; on ne saurait les énumérer tous ici; remarquons seulement que, si ces sociétés montrent une prédilection bien explicable pour les cartulaires et les documents administratifs, beaucoup, depuis quelques années surtout, ont ouvert leurs recueils à des chroniques locales plus ou moins anciennes. Le *Journal d'un bourgeois de Paris* a ainsi paru sous les auspices de la Société de l'histoire de Paris. La Société des Antiquaires de Normandie, celle des Archives historiques de la Gironde, avaient de longue date donné ce louable exemple, et dans presque toutes ces collections de mémoires, on peut trouver beaucoup de journaux et de petits textes narratifs du xve siècle et des âges plus récents. Tout cela forme un ensemble considérable, très varié, dont l'usage est aujourd'hui possible grâce à la *Bibliographie des travaux des Sociétés savantes,* rédigée par M. Robert de Lasteyrie, et qui s'étend jusqu'à 1885.

**252.** Les travaux énumérés en dernier lieu sont dus en somme à l'initiative privée; les pouvoirs publics, gouvernement central, conseils généraux ou municipaux, ne les encouragent que par des

subventions de plus en plus parcimonieuses, à mesure que grandissent les charges financières du pays. L'État est-il, d'autre part, resté inactif et n'a-t-il rien fait, ou ne doit-il rien faire, pour encourager et développer les études historiques ? C'est là un point assez délicat à traiter, et dont nous estimons pouvoir dire quelques mots sans franchir les limites étroites de notre sujet.

**253.** Au XVIII^e siècle, depuis beau temps, l'enseignement supérieur était mort en France, et les troubles de la Révolution, en dépit des efforts et des vues généreuses de certains conventionnels, n'étaient point propres à le faire revivre. Le premier Empire, d'autre part, ne montre guère que de l'aversion pour la haute culture. D'ailleurs, les temps ne sont guère favorables aux spéculations intellectuelles, et les jeunes bourgeois, s'ils veulent éviter la conscription, n'ont qu'une ressource, celle d'entrer dans les cadres de l'administration compliquée qui couvre comme d'un réseau la moitié de l'Europe. On a vu plus haut que la Restauration montre un plus large esprit : c'est du règne de Louis XVIII que date l'École des chartes. L'auteur hésite à faire ici l'éloge de cette institution, qui fut pour lui l'*alma mater;* au surplus, cet éloge serait superflu; le rôle joué par cette école dans la renaissance des hautes études en France est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister. On doit seulement rappeler qu'elle a été longtemps seule en France, à part quelques savants isolés, à appliquer rigoureusement en histoire la méthode scientifique, et que longtemps la *Bibliothèque de l'École des chartes*, créée en 1839 par quelques anciens élèves, a été le seul périodique français consacré aux choses du moyen âge; on sait du reste en quelle estime ce recueil a été bientôt tenu en France et à l'étranger. Toutefois, il faut reconnaître que dans cette sévère école, trop fidèle à certaines traditions bénédictines, on a longtemps montré plus de prédilection pour l'étude des documents diplomatiques du moyen âge que pour celle des sources narratives; beaucoup des excellents érudits qu'elle a formés ont donné de remarquables éditions de chroniques et autres textes historiques, mais aux temps déjà lointains où l'auteur du présent ouvrage en suivait les cours, on n'y parlait guère des historiens latins ou français du moyen âge; on s'occupait exclusivement de chartes et de diplômes.

**254.** Cependant l'Université de France continuait à végéter, la réaction de 1851 ayant fait disparaître les quelques cours d'esprit libre et scientifique qui subsistaient encore. Ce fut celui-là

même qui avait complété la ruine de la haute culture qui apporta le remède. On sait comment, sur la fin de son règne, l'empereur Napoléon III, pris de passion pour les recherches historiques (qui ne convenaient guère à cet esprit rêveur et imprécis), entra en relations avec divers savants français et étrangers, qui lui révélèrent l'abaissement des hautes études dans notre pays; il se piqua au jeu et prit pour ministre de l'instruction publique un simple professeur d'histoire, l'illustre Victor Duruy; il sut même, durant de longs mois, défendre contre toutes les forces réactionnaires conjurées ce libéral impénitent. On peut légitimement faire dater de Duruy la renaissance des hautes études en France; si le temps lui manqua pour réveiller la vieille Sorbonne, — quelques mois n'eussent pas suffi à la tâche, — il introduisit dans ce corps endormi, aux traditions surannées, que n'avait pu galvaniser un Victor Le Clerc, un élément nouveau qui devait tôt ou tard le transformer. L'École des hautes études, créée en 1868, installée dans le galetas de l'antique maison, y fit pénétrer les méthodes modernes, la conférence à la mode allemande, le laboratoire scientifique. Ce fut un scandale, mais les rhétoriciens d'à côté durent se résigner. Cette école où l'on venait travailler sans aucun espoir de titres ou d'avancement, sans penser à préparer un examen, où des maîtres, munis ou non de diplômes, enseignaient à quelques élèves peu nombreux l'amour de la recherche libre et désintéressée, changea tout et, on peut l'affirmer, c'est des salles mesquines où végétait le nouvel institut qu'est sortie la réforme de l'enseignement supérieur. Dans le domaine des études du moyen âge, cette école a exercé une action toute particulière. Une des conférences les plus suivies avait pour objet la critique des sources de l'histoire médiévale; elle fut confiée à un maître, aujourd'hui célèbre, qui sut communiquer à des élèves à peine plus jeunes que lui l'amour de la science, la pratique des méthodes les plus rigoureuses, qui révéla à une foule de futurs savants l'érudition allemande, alors trop ignorée en France. Grâce à ce séminaire, on a repris avec ardeur l'étude critique de nos anciens historiens, négligée ou à peine cultivée depuis quelque cent ans; c'est à cette direction que beaucoup ont pris le goût de l'étude critique de la littérature latine du moyen âge. La France ne manquait pas sans doute de savants illustres, excellents dans ce genre de recherches, mais c'étaient des autodidactes et des indépendants; soit indifférence, soit modestie, ils ne cherchaient guère à communiquer leur science aux jeunes, oubliant que dans les études supé-

rieures le maître se doit à l'élève, sous peine de rendre en partie stériles son enseignement et ses propres recherches.

**255**. On sait comment la troisième République a réalisé la réforme ébauchée ou plutôt rêvée par Duruy, fait revivre l'enseignement supérieur et rendu aux facultés le vieux titre d'Université. La classe bourgeoise riche n'a pas encore suffisamment rappris le chemin de ces hautes écoles; beaucoup trop de pères de famille croient encore que le titre de bachelier, mot magique qui ouvre les portes de toutes les administrations, suffit, qu'il marque le maximum d'instruction nécessaire, et quelques esprits pessimistes voient dans la restauration des hautes études une tentative désespérée. Sans doute, on aura grand'peine à vaincre ces vieilles habitudes de paresse et de légèreté, mais il est certain que, depuis quelque trente ans, il y a quelque chose de changé en France, et que chaque génération nouvelle, en entrant dans la vie, peut s'initier facilement à la pratique des vraies méthodes scientifiques; ainsi s'augmente chaque jour le nombre des érudits et des savants, appelés à maintenir le vieux renom de la science française.

## III.

**256**. Cette introduction paraîtra peut-être un peu longue à certains ; avant de la clore, l'auteur croit néanmoins utile d'expliquer le plus brièvement possible quel objet il s'est proposé en publiant le présent manuel, et de répondre à quelques critiques générales formulées à propos des premiers fascicules.

**257**. L'étude méthodique et complète des sources narratives de notre histoire au moyen âge n'a pas encore donné lieu en France à des travaux généraux ; dès le XVIII^e siècle, il est vrai, en 1713 et 1729, Lenglet-Dufresnoy publia une méthode historique, mais, sans nier la valeur réelle des travaux de ce savant homme, on ne croit pas être trop sévère en affirmant que cet ouvrage ne peut plus aujourd'hui rendre de grands services. Le P. Lelong et surtout Fevret de Fontette, auteur principal de la seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France* parue de 1768 à 1778, ont inséré dans leur remarquable compilation nombre de notices sur les anciens historiens originaux, et quelques-unes de ces notices sont encore aujourd'hui utiles, mais la science a fait bien des progrès depuis tantôt un siècle et demi, et beaucoup de ces notices paraissent

terriblement arriérées. Les historiens du moyen âge figurent également dans l'excellent *Répertoire* de M. le chanoine Ulysse Chevalier, dont une nouvelle édition, revue et augmentée, commence à paraître au moment où ces lignes s'impriment (1), mais il faut les y chercher à leur ordre alphabétique, au milieu de tous les hommes qui ont marqué dans l'histoire européenne durant la période médiévale, et le savant bibliographe a dû se contenter d'enregistrer les mémoires, notes et dissertations, sans pouvoir en faire la critique ou en apprécier la valeur. Quant à l'ouvrage plus récent de M. Gabriel Monod (2), il donne une liste des chroniques et annales les plus essentielles, mais cette liste est aussi brève que possible. Enfin la *Bibliotheca medii œvi* d'Auguste Potthast est un répertoire indispensable à tout médiéviste ; en dépit de nombreuses imperfections (classement parfois peu logique, erreurs d'attributions, doubles emplois), il rend les plus grands services ; toutefois les sources françaises y sont mêlées à celles de l'histoire européenne pendant douze siècles, l'auteur a négligé nombre de collections utiles, et, s'il est bien informé des choses de l'érudition allemande, il connaît moins bien les travaux critiques parus hors de son pays d'origine.

**258**. Voilà pour les répertoires ; la vie et les ouvrages de nos historiens ont été également l'objet d'un grand nombre de travaux d'un caractère moins purement bibliographique ; chacun de ces historiens jusqu'au début du XIVe siècle a sa notice dans la vaste *Histoire littéraire de la France ;* il en est également parlé dans l'ouvrage de J.-J. Ampère (3), encore aujourd'hui utile, en dépit de sa date un peu ancienne. Mais on ne saurait se contenter de ces deux ouvrages ; l'usage de l'*Histoire littéraire* est parfois malaisé et les premiers volumes en ont vieilli, enfin Ampère ne parle que des plus grands historiens, négligeant une foule de textes de second ordre fort utiles pour la connaissance des temps anciens. Le *Deutschlands Geschichtsquellen* de Wilhelm Wattenbach est autrement utile ; jusque vers l'an 1000, cet ouvrage, dont on ne saurait trop faire l'éloge, est presque aussi important pour la France que pour l'Allemagne ; la suite, et la continuation qu'en a donnée Ottokar Lorenz, peuvent

(1) Les fascicules 1 et 2 (col. 1-1072, allant de *A* à *Crispin*) sont parus. L'ouvrage sera complet en 8 fascicules. Paris, Picard et fils.

(2) *Bibliographie de l'Histoire de France*. Paris, 1888, in-8.

(3) *Histoire littéraire de la France sous Charlemagne et durant les Xe et XIe siècles*, 1868.

également rendre des services ; de même la remarquable histoire de la littérature latine jusqu'au x<sup>e</sup> siècle par Adolf Ebert. Mais cette revue rapide des principaux travaux généraux relatifs à nos études suffit à montrer qu'il n'existe pas encore d'ouvrage énumérant et étudiant l'ensemble des écrits historiques, composés en France depuis l'époque barbare jusqu'aux abords des temps modernes.

**259**. C'est cette lacune que l'auteur a voulu combler ; certaines considérations, trop longues à exposer ici, l'ont conduit à se tracer un plan différent de celui qu'ont suivi ses devanciers, plan dont quelques détails ont été critiqués, mais qu'il croit pouvoir défendre par de bons arguments. En premier lieu, il n'avait voulu s'occuper que de ce qu'on appelle proprement les sources narratives, c'est-à-dire des ouvrages dont les auteurs ont entendu faire œuvre d'historiens ; mais à borner ainsi les recherches, on risquait de faire œuvre bien incomplète. Ainsi, pour prendre un exemple, un travail tout récent a montré comment les poésies du bel esprit italien Fortunat formaient comme une chronique de la cour des rois mérovingiens au v<sup>e</sup> siècle. Était-il possible de les omettre ? De même l'historien de Philippe I<sup>er</sup> et de Louis VI tire un grand secours des lettres du savant évêque de Chartres, Ives ; ne fallait-il pas mentionner, au moins brièvement, cette utile correspondance ? A trop restreindre son cadre, l'auteur risquait de produire un travail peu utile et fragmentaire. Sans doute, à trop étendre le plan primitif, on courait un autre risque : celui d'omettre certains textes purement narratifs, et, par suite, d'encourir des reproches justifiés. Entre ces deux périls, il a fallu choisir, et l'auteur, désireux avant tout de rendre service aux travailleurs, a jugé préférable de s'exposer à de justes critiques, quitte à compléter l'ouvrage par de nouvelles recherches, au cas où un accueil favorable de la part du public rendrait nécessaire une nouvelle édition.

**260**. A côté des sources narratives proprement dites, on a donc mentionné une foule d'autres textes, qu'on a qualifiés de *sources indirectes*. L'expression a été censurée ; l'auteur avoue candidement qu'il a en vain cherché une autre appellation pour désigner plus exactement des ouvrages qui servent *indirectement* à l'histoire, sans que les auteurs aient eu l'ambition de faire œuvre de chroniqueurs ou d'annalistes; tous les jours les naturalistes, les chimistes créent ainsi une expression nouvelle pour désigner un nouveau genre de plantes ou d'animaux, des phénomènes jusque-là inconnus; ne peut-on donner pareille licence à l'historien, du

moment que l'expression nouvelle est française et se comprend aisément ?

**261.** On trouvera donc cités, à côté des chroniques et des annales, une foule de poésies latines et françaises, des lettres privées et politiques, voire quelques documents d'ordre administratif et judiciaire, des comptes, par exemple, et des enquêtes. Tous ces textes sont doublement utiles : ils permettent, dans une certaine mesure, de remédier au silence volontaire ou involontaire des chroniqueurs ; ainsi, comment apprécier le rôle et juger le caractère de saint Louis, si l'on s'en tient aux misérables biographies qu'on a de ce prince (Joinville mis à part, bien entendu) ? Ne faut-il pas y joindre les fameuses enquêtes, qui montrent ce grand roi réparant les maux de la guerre et de la conquête dans une grande partie du royaume ? D'autre part, il n'était pas inutile de fournir au lecteur le moyen de critiquer et de contrôler les chroniques du XII^e au XV^e siècle ; aussi a-t-on cru devoir citer un certain nombre de recueils de documents généraux ou particuliers, qui fourniront le secours nécessaire pour cette tâche indispensable. Si tous les grands chroniqueurs avaient été l'objet d'éditions comparables à celle de Froissart par S. Luce et G. Raynaud, ces indications auraient été parfaitement inutiles, mais ce n'est pas le cas, on le sait, et longtemps encore, les érudits devront faire eux-même la critique de chroniques de premier ordre. On pourra à cet égard adresser à l'auteur de nombreux reproches, noter l'omission de tel recueil essentiel, la mention d'un texte de faible importance ; mais ce sont là défauts inévitables dans toute bibliographie raisonnée ; une bibliographie pour ainsi dire mécanique, enregistrant sans distinction le bon, le médiocre et le mauvais, n'échappe pas à pareils reproches, et l'auteur croit tout au moins n'avoir signalé que des travaux vraiment utiles ; au surplus, la plupart des articles et travaux omis sont indiqués dans l'un ou dans l'autre des mémoires cités, et certaines lacunes pourront être comblées ultérieurement.

**262**. Après ce plaidoyer *pro domo*, l'auteur croit devoir expliquer brièvement comment il a conçu et exécuté l'ouvrage ; la précaution est nécessaire pour éviter tout malentendu.

**263**. En premier lieu, on n'a fait entrer ici que des ouvrages imprimés ; les sources inédites ont été systématiquement omises, à moins qu'elles n'aient été l'objet d'un mémoire ou d'une notice. Ainsi, pour le XIII^e siècle, on a cité l'*Anonyme de Béthune*, qu'on ne connaît encore que par deux mémoires de MM. Léopold Delisle

et Ch. Petit-Dutaillis, mais qu'on pourra lire bientôt dans le tome XXIV des *Historiens de France* ; de même, on a annoncé dès maintenant l'édition de *Fleurs d'Orient* du prince arménien Hayton ou Héthoun, qui fait partie d'un volume sous presse des *Historiens des croisades*. Par principe également, on n'a pas indiqué les manuscrits des différents auteurs ; certains lecteurs regretteront peut-être cette omission volontaire ; mais les éditeurs modernes donnent généralement la liste complète des manuscrits utilisés par eux, et d'ailleurs pareil travail était à peu près impossible à faire, car un grand nombre de bibliothèques européennes ne possèdent pas encore d'inventaires imprimés de leurs collections manuscrites, et beaucoup des catalogues parus indiquent d'une façon imprécise et pour ainsi dire énigmatique des textes historiques de premier ordre. On s'est d'ailleurs permis quelques infractions à cette règle absolue quand l'histoire du texte ne peut être séparée de l'étude directe des manuscrits. Ainsi, pour Grégoire de Tours, il faut bien dire quelques mots des manuscrits de l'*Historia Francorum*, en parlant des polémiques touchant l'authenticité d'une partie notable de l'ouvrage ; l'histoire des manuscrits de Joinville constitue à elle seule l'histoire du texte des *Mémoires;* enfin, il était indispensable de signaler la découverte récente d'un manuscrit de Thomas Basin, infiniment supérieur aux copies connues et utilisées par J. Quicherat.

**264**. On trouvera indiqués à chaque auteur ou ouvrage les principaux travaux à consulter. L'auteur n'a pas cherché à les indiquer tous, le plan adopté par lui étant entièrement différent de celui de M. le chanoine Ulysse Chevalier ; ainsi, bien des fois, il a volontairement omis des mémoires un peu anciens et arriérés ; l'*Histoire littéraire de la France*, par exemple, est aujourd'hui à peu près inutile pour les historiens proprement dits antérieurs à l'an 900. L'auteur a cherché surtout à mentionner soit les derniers travaux parus sur chaque sujet, soit des écrits déjà anciens, mais qui marquent un progrès pour l'étude du texte ou la biographie de l'auteur. Certaines lacunes s'expliquent par la nécessité d'arrêter la copie avant la mise sous presse ; ainsi l'auteur n'indique pas l'excellent mémoire de M. W. Meyer sur Fortunat, qu'il n'a connu qu'après l'impression de la notice relative à ce poète ; de même, il ne cite pas l'édition du *Journal* de Clément de Fauquembergue par M. Tuetey, la feuille où cette nouvelle chronique aurait dû être indiquée ayant été tirée avant l'apparition du volume. Ce sont là des lacunes inévitables dans un ouvrage de longue haleine.

**265**. Des éditions, on n'indique en général que les critiques, sauf pour quelques textes célèbres : Grégoire de Tours, Joinville, Froissart, Monstrelet, Commines. Pour ces auteurs, on note les éditions principales, celles du moins qui marquent un progrès dans l'établissement du texte. Naturellement, tout en donnant pour les différents textes les renvois aux *Monumenta Germaniæ historica,* on a eu soin de renvoyer également aux différents tomes des *Historiens de France* et même des *Scriptores coætanei* de Duchesne, ces deux dernières collections étant plus aisées à consulter pour beaucoup d'érudits français que la collection allemande.

**266**. Quels ouvrages a-t-on admis dans le présent répertoire ? Tout d'abord tous ceux pouvant servir à l'histoire de France, qui ont été composés dans notre pays de la chûte de l'empire romain à l'an 1494, au départ de Charles VIII pour l'Italie. On y trouvera donc énumérés des chroniqueurs tels que Grégoire de Tours et Nithard, des annales officielles ou monastiques (Annales royales et Annales de Saint-Amand), des biographies de saints, d'évêques ou de séculiers, des textes hagiographiques (inventions et translations de corps saints), des recueils de miracles ; des lettres historiques, des ouvrages de polémique (Agobard, pamphlets bourguignons), des poésies latines, françaises et provençales, enfin, pour les trois derniers siècles, un grand nombre de documents diplomatiques (instructions données à des ambassadeurs, récits de négociations, lettres missives, projets de traités, etc.). L'auteur estime avoir recueilli tout ce qui existe d'important pour les deux premières races ; pour la suite, il y a probablement de nombreuses omissions ; il sera reconnaissant envers les lecteurs qui les lui signaleront en vue d'une nouvelle édition.

**267**. Dans un chapitre préliminaire, on indique brièvement les principaux textes et les œuvres de l'antiquité classique, utiles à l'histoire de la Gaule avant les invasions germaniques du IVe siècle. Ces indications ont, bien entendu, été réduites au strict nécessaire ; on s'est contenté pour chaque article de noter les dernières éditions critiques et les travaux les plus récents. Pour le surplus, le lecteur devra se reporter aux répertoires spéciaux, notamment à l'histoire de la littérature latine de Teuffel.

**268**. On passe ensuite aux temps barbares ; mais la Gaule mérovingienne, comme plus tard la France capétienne, n'est point isolée en Europe ; dès lors les rois francs nouent des relations avec les autres rois ou leur font la guerre ; en outre, les pays voisins subissent

l'influence de la Gaule ou contribuent au développement, à la résurrection de la culture dans ce même pays. Pour connaître les origines de la renaissance carolingienne, il faut connaître l'état de l'Italie, celui de l'Angleterre, pays auxquels Charlemagne empruntera les premiers maîtres de ses clercs. Autres exemples : les chroniques anglaises, du xiie au xve siècle, sont presque aussi utiles pour l'histoire de France que pour celle de la grande île ; c'est dans les chroniques italiennes qu'on peut suivre l'action de la politique des derniers Capétiens et des Valois dans la péninsule ; enfin l'histoire des croisades appartient à l'histoire européenne, et ne point parler de ces expéditions en Orient serait se résigner à omettre tout un chapitre de l'histoire de la politique française au moyen âge. De là l'obligation de mentionner tout au moins les principales chroniques anglaises, italiennes, flamandes, allemandes, byzantines et espagnoles. Mais à cet égard on a pu être plus bref; il a suffi de mentionner les dernières éditions parues de chaque ouvrage, et les travaux essentiels dont il a été l'objet. Les recherches n'en ont pas moins été assez laborieuses, surtout pour le xve siècle, pour un temps où les rois de France entretiennent des relations diplomatiques avec des pays aussi lointains que la Bohême et la Hongrie. Ici encore on pourra noter quelques omissions, mais ces courtes mentions rendront service aux travailleurs français, auxquels l'auteur s'adresse, et leur épargneront des recherches longues et assez malaisées.

**269.** Un mot encore de l'ordre de classement. En principe, l'ordre chronologique a été adopté, et l'ouvrage a été découpé en tranches correspondant aux différentes périodes : les origines et les temps mérovingiens jusqu'à l'avènement de Pépin le Bref; les Carolingiens; les Capétiens directs jusqu'à Philippe Auguste ; les mêmes jusqu'à la guerre de Cent ans; la lutte franco-anglaise jusqu'à la mort de Charles VII ; enfin les règnes de Louis XI et de Charles VIII. Mais, si on a généralement suivi pour le classement l'ordre chronologique, en plus d'un cas il a fallu s'en écarter. En effet, beaucoup d'ouvrages ont trait à plusieurs règnes ; Froissart, par exemple, raconte l'histoire de 1307 à 1400, et Monstrelet embrasse une partie égale du règne de Charles VI et de celui de Charles VII. Bien plus, il a paru utile de rapprocher parfois des sources de même nature ; ainsi les chroniques universelles ; dès l'époque mérovingienne, on a jugé nécessaire de grouper les chroniques consulaires et mondaines, d'inspiration tantôt profane, tantôt chrétienne, composées du ive au viiie siècle, d'Eusèbe à Bède le Vénérable ; il n'y avait pas d'au-

tre moyen de rendre sensibles les rapports de parenté qui unissent ces différents ouvrages. On a agi de même pour les annales pascales des VIII$^e$ et IX$^e$ siècles, pour les chroniques universelles des XII$^e$ et XIII$^e$ siècles, aussi bien que pour les textes relatifs aux premières croisades, au grand schisme et à la merveilleuse aventure de Jeanne d'Arc. On a également groupé les vies de saints de l'époque mérovingienne, celles des grands abbés de Cluny, les textes relatifs à l'histoire de Cîteaux, enfin les grands historiens normands des XI$^e$-XII$^e$ siècles, qui dépendent étroitement les uns des autres. Quant aux auteurs qui traitent de l'histoire de plusieurs règnes (Froissart, Thomas Basin, Commines, etc.), on ne les mentionne qu'une seule fois ; on aurait pu sans doute multiplier les renvois ; il a été jugé plus pratique de faire ces rappels dans la table générale qui terminera l'ouvrage ; dans cette table, Thomas Basin, par exemple, sera nommé quatre fois : au prénom et au nom de famille, à l'article Charles VII, enfin à l'article Louis XI. Cette table indiquera par suite pour chaque règne, pour chaque fait notable de l'histoire de France, les sources à lire, les textes à consulter ; elle corrigera les erreurs possibles de classement, et en quelques minutes tout érudit verra ce qu'il doit consulter pour traiter tel ou tel sujet.

**270**. Pour le classement des sources locales des X$^e$-XII$^e$ siècles, on a dû suivre d'autres règles. On a expliqué plus haut pourquoi les textes de cette nature abondent durant ces trois cents ans; inutile de revenir sur ce point. Classer ces centaines de courtes annales, de petites notices, dans l'ordre des temps, paraissait peu pratique; on a jugé plus naturel de les répartir par régions, et dans chaque région par provinces ou grands fiefs, de manière à donner une idée exacte de l'activité historique dans chaque partie de l'ancien royaume de Charles le Chauve. On a rattaché à cette série beaucoup de textes provenant des pays étrangers du voisinage : Flandre, vallée de la Meuse, Italie du nord et Espagne. Les limites, durant cette période, n'ont point la fixité qu'elles ont en apparence de nos jours, et entre des monastères séparés théoriquement par une frontière nationale, il y a échange continuel de notes et de renseignements historiques. Chacune de ces sections a été enrichie d'une notice sommaire, donnant quelques détails sur l'activité littéraire dans la province, et indiquant les écoles scientifiques ou historiques qui y ont fleuri.

**271**. Enfin, pour les époques plus récentes, quand abondent les textes de détail, on a créé des sections particulières, où ces petits

textes sont naturellement rangés dans un ordre chronologique rigoureux. Les chroniques générales et les travaux d'ensemble sont du reste placés ailleurs. En un mot, l'auteur s'est partout attaché à concilier l'ordre chronologique, fort utile, mais parfois trop rigide, et l'ordre méthodique, qui permet de rapprocher les ouvrages de même nature. On pourra critiquer certains détails de ce classement; il peut s'y être glissé quelques erreurs (nul n'est infaillible), mais sauf ce dernier cas, l'auteur croit pouvoir toujours alléguer une raison valable pour justifier la place assignée à tel ou tel document.

**272**. Un ouvrage comme le présent manuel prête plus qu'aucun autre peut-être le flanc à la critique. La matière traitée est immense : c'est, en somme, toute l'histoire de la France au moyen âge qui est passée en revue, sans compter nombre d'incursions obligées sur le terrain de l'histoire étrangère. En outre, malgré toutes les précautions, tel mémoire récemment paru a pu échapper au collecteur, qui renverse les théories par lui adoptées; les progrès de la science sont incessants, et de mois en mois les résultats les plus sûrs en apparence peuvent être remis en question. A cela nul remède et l'auteur n'essaiera même pas d'excuser ces omissions. Mais, d'autre part, on lui a reproché la sécheresse et la brièveté de sa rédaction; c'est oublier le titre même que porte l'ouvrage; cette sécheresse est une qualité pour un *Manuel;* à traiter en détail toutes les questions litigieuses, on eût pu facilement remplir un volume in-folio. D'autres critiques paraissent avoir oublié que l'auteur ne voulait s'occuper que de l'histoire de France; ainsi on lui a reproché de n'avoir rien dit, dans les quelques lignes consacrées au célèbre Jean de Salisbury, des sympathies et antipathies de cet excellent littérateur ; mais il n'avait à parler que de la place tenue par Jean en France; à ce compte, il eût dû s'étendre longuement sur le rôle politique joué par lui en Angleterre. De même, l'auteur a eu tort, paraît-il, de mentionner Jean de Jandun, ami de Marsile Ficin, partisan de Louis de Bavière, au chapitre de l'histoire locale; mais les années passées par Jandun en Allemagne appartiennent à l'histoire de ce pays, et dans un manuel consacré à la France du moyen âge, il n'y a pas lieu de parler des querelles entre Jean XXII et le prince bavarois.

**273**. Pour conclure, et sans se faire aucune illusion sur la valeur de son œuvre, l'auteur croit avoir rendu aux études historiques un

réel service. Il est bon de dresser de temps à autre le bilan de la science, d'enregistrer les résultats acquis, de marquer les points à éclaircir; nul travail plus délicat, plus minutieux et aussi plus ingrat. Les ouvrages de bibliographie sont de ceux dont on use sans en apprécier les qualités, dont on ne voit que les défauts, défauts que tout spécialiste reconnaît au premier coup d'œil. S'atteler à pareille besogne est donc un peu, comme l'a dit un critique, faire œuvre d'ascète et travailler pour le bien commun. Le seul sentiment qui puisse consoler en pareil cas, c'est la conviction qu'on a été utile, qu'on a facilité la tâche quotidienne à ses confrères en érudition et contribué aux progrès futurs de la science historique.

Auguste MOLINIER.

Paris, 16 mars 1904.

# LES SOURCES

DE

# L'HISTOIRE DE FRANCE

## LXX.

### LOUIS XI. — GÉNÉRALITÉS ; SOURCES ET DOCUMENTS D'ORIGINE FRANÇAISE

Louis XI, on l'a déjà noté plusieurs fois, ne paraît pas s'être préoccupé de faire écrire l'histoire officielle de son règne; il s'est contenté d'agir, sans trop se soucier du jugement des contemporains et de la postérité. Fort heureusement, l'activité historique est grande au cours des vingt-deux ans de ce règne, et on trouvera indiquées plus loin bon nombre de chroniques de premier ordre. Des ouvrages tels que les *Mémoires* de Philippe de Commines et le *Journal* de Jean de Roye, suffiraient presque pour écrire les annales de ce prince; on peut encore y joindre beaucoup d'écrits indiqués au fascicule précédent, ceux par exemple de l'école bourguignonne, Georges Chastellain et Olivier de la Marche, et l'*Historia* de Thomas Basin. Ajoutons qu'il s'est fort heureusement conservé un grand nombre de lettres missives de Louis XI, et ces lettres font revivre le personnage tout entier; on y retrouve ses qualités et ses défauts : de la précision et du cynisme, un véritable talent pour exprimer les choses et formuler ses instructions en quelques mots bien choisis. Cette correspondance n'est pas seulement un texte historique de premier ordre, c'est encore un admirable document humain; en la rapprochant des dépêches des am-

bassadeurs italiens, bons et fins observateurs, on peut tracer un portrait exact de Louis XI, politique complexe, à la fois aventureux et réaliste, froid et emporté. Autour de ces documents si importants, on a groupé bon nombre de petites chroniques et de textes narratifs très utiles pour la biographie du prince et de ses conseillers; à la suite, on a placé les textes d'origine étrangère, fort nombreux et qui comblent heureusement les lacunes des documents français. Ils sont de nature assez variée; la meilleure partie provient d'Italie, mais on a pu y joindre beaucoup d'ouvrages composés dans les États de la maison de Bourgogne, en Allemagne, en Suisse et dans la péninsule hispanique. Tout cela ne laisse pas de former un ensemble assez considérable, qui a été classé par provenance.

Suivent les textes de détail, relatifs à tel ou tel événement, à tel ou tel épisode du règne; le nombre en est grand et chaque jour en voit paraître de nouveaux, le plus souvent fort utiles, car ils permettent de contrôler les chroniques plus générales et de corriger les erreurs dont aucun historien, même le plus exact, n'est exempt. Classer tous ces textes était assez malaisé; le seul parti à prendre était de les disposer dans l'ordre chronologique, mais bien souvent il a fallu rompre cet ordre trop rigoureux et rapprocher des documents qui, relatifs à une même affaire, portent des dates différentes. En outre, il a semblé utile de former de ces quelques centaines d'articles plusieurs sections, dont chacune correspond à une période de ce long règne.

Une première division comprend les années 1461-1465, de l'avènement de Louis XI à la fin de la guerre du Bien public; le nouveau roi essaie ses forces et, emporté par son humeur active et quelque peu brouillonne, fait sentir partout son action. Non seulement il frappe impitoyablement les anciens conseillers de son père, mais encore il mécontente son grand ami d'hier, le duc de Bourgogne; il s'aliène le clergé gallican en abolissant la Pragmatique Sanction de Bourges; il exaspère les grands vassaux, outrés des entreprises de la couronne, et les bourgeois des villes, qu'inquiètent l'élévation des impôts et les atteintes portées à leurs privilèges. De ce mécontentement général sort la Ligue du Bien public, qui met un instant la royauté en péril; Louis XI s'en tire grâce

aux divisions et à la sottise des confédérés et à l'appui des grandes villes ennemies de la féodalité, mais il doit accepter les traités de Saint-Maur et de Conflans, qui le mettent pour ainsi dire en tutelle.

De 1466 à 1468, il va travailler à réparer cet échec; il parvient à garder la Normandie et, avec beaucoup de dextérité, il élude les engagements pris à Saint-Maur, mais bientôt il lui faut parer à un nouveau danger. A Philippe le Bon vieilli et fatigué succède un prince jeune, aventureux et entreprenant, qui de longue date s'est montré franchement hostile à la France. Louis XI, au lieu de le combattre ouvertement ou de chercher un terrain d'accommodement, le fait harceler par les Liégeois révoltés et, par une imprudence inconcevable, choisit le moment même où ses intrigues viennent d'être dévoilées pour aller se mettre aux mains de son ennemi. Il reçoit à Péronne une leçon terrible, dont il profitera, mais il a manqué périr dans l'aventure. A propos de cette entrevue de Péronne et de l'expédition contre Liège qui la suivit, on a groupé quantité de textes fort intéressants pour l'histoire de la politique étrangère; on a naturellement réuni ici tous les documents diplomatiques et narratifs se rapportant à ces affaires de la vallée de la Meuse, qui ont tenu dans l'histoire des relations entre France et Bourgogne une place si importante.

Échappé à cette aventure, Louis XI va chercher, comme après 1465, à éluder les engagements contractés au moment du danger. Il prend le parti de louvoyer, de patienter, de laisser s'user son ennemi de Bourgogne. Pendant quatre ans, les prises d'armes et les trêves se suivent régulièrement; le roi noue en même temps quantité de trames en Angleterre, où la Rose blanche triomphe définitivement; en Catalogne, où il appuie le Principat révolté contre l'Aragon, pour mieux garder le Roussillon et la Cerdagne; en Bretagne et en Guyenne. Partout il retrouve Charles le Téméraire allié des rois Édouard IV et Jean II, protecteur des ducs François et Charles. La mort subite de ce dernier le délivre du danger le plus pressant et le plus proche; le Téméraire, aveuglé par le dépit, tente une invasion désastreuse pour les provinces du nord du royaume, qu'il ravage impitoyablement, et pour lui-même qui s'y épuise et s'y déshonore. Une nouvelle trêve met fin aux hostilités, et dès lors, jusqu'en 1477, il n'y aura plus de guerre ouverte entre la France et la Bourgogne.

C'est vers ce temps, en effet, que le Téméraire, emporté par une orgueilleuse ambition, se lance dans ces entreprises d'Allemagne où il succombera. Il veut se faire octroyer par l'empereur Frédéric IV le titre royal; ayant échoué, il va à Neuss se heurter contre la nation germanique, et y perd un temps précieux, au moment même où son allié Édouard IV, renouvelant les tentatives d'Édouard III et de Henri V, est descendu en France. Louis XI est alors merveilleux d'astuce et de dextérité; il achète la retraite de l'armée anglaise et soulève contre le duc de Bourgogne les cantons suisses. En recevant à titre d'engagement de Sigismond d'Autriche les bailliages de la Haute Alsace et des villes forestières, Charles le Téméraire est entré en contact avec les confédérés; il s'agit de décider ceux-ci à entrer en lutte avec l'ennemi des Valois. La chose traîne longtemps; mais Louis XI multiplie les promesses et les subsides, et la Ligue de Constance finit par unir contre la maison de Bourgogne, trop puissante, d'anciens ennemis héréditaires, les Suisses et les princes d'Autriche. On sait la suite, et comment, vaincu à Granson et à Morat, le Téméraire succombe devant Nancy, dans une tentative désespérée pour ressaisir la Lorraine, trait d'union nécessaire entre ses États héréditaires trop dispersés. On trouvera indiqués pour ces événements, qui remplissent et pour ainsi dire encombrent les années 1473-1476, une foule de textes de toute provenance; l'auteur n'oserait affirmer avoir connu tous les documents publiés jusqu'ici, il estime toutefois que ce recueil abondant donne une idée assez complète des intrigues diplomatiques menées alors par Louis XI dans l'Europe entière; on y verra comment ce prince, avec une patience, une habileté vraiment extraordinaires, sut préparer de longue main la ruine de l'ennemie héréditaire de la France, la maison de Bourgogne.

Il put un instant croire cette ruine définitive; mais on sait comment, trop impatient, il compromit le succès final, comment, menacée et trahie par lui, Marie de Bourgogne dut épouser l'archiduc Maximilien, union qui prépare la grandeur de la maison d'Autriche. Louis XI, a dit Michelet, *triomphe, recueille et meurt*, mais ce triomphe reste incomplet. Durant ces sept ans, de 1477 à 1483, le roi, valétudinaire, vieux avant l'âge, déploie une activité inquiète et presque maladive; il agit partout à la fois, en Italie, en Angle-

terre, en France, en Allemagne, et sa correspondance n'a jamais été plus abondante qu'à la veille même de sa mort. Cette agitation un peu fiévreuse se reflète dans les instructions, missives, relations dont on a noté les principales, et qui permettent de donner une idée exacte de ce que fut ce politique avisé, désormais en possession de tous ses moyens, de la mort de Charles le Téméraire au traité d'Arras, et de ce traité à son trépas. Louis XI est alors, on peut le dire, l'arbitre de l'Europe; il fait rudement sentir sa main un peu partout, en Savoie, à Milan, en Flandre, sur les bords du Rhin; tous ses rivaux ont disparu : le Téméraire est mort, Édouard IV est affaibli par l'âge, les souverains espagnols sont tout occupés de la guerre contre les Maures; il a réussi dans toutes ses entreprises. En un seul point il a échoué : il n'a pu se préparer un successeur pour continuer sa politique, et il n'a pour héritier qu'un enfant maladif et d'intelligence débile, le jeune dauphin qui va être Charles VIII.

### COMMINES

**4663.** Philippe de Commines, le plus remarquable à coup sûr de tous les historiens du moyen âge. Pour apprécier la valeur des *Mémoires*, il faut avant tout connaître la carrière de l'auteur; c'est donc par la biographie de Commines qu'on commencera. Elle est aujourd'hui assez bien connue; on suivra dans l'exposé l'excellente préface du dernier éditeur, M. Bernard de Mandrot.

Philippe de Commines naquit en Flandre, probablement au château de Renescure, près d'Hazebrouck, avant 1447 (sa mère, Marguerite d'Armuyden, mourut le 12 octobre de cette année, et Philippe avait plusieurs cadets). Sa famille, originaire d'Ypres, est connue depuis la fin du XIVe siècle, et son père, Colard, seigneur de Renescure et de Saint-Venant, chevalier de la Toison d'or, successivement gouverneur de Cassel, bailli de Gand, souverain bailli de Flandre, fut un des meilleurs serviteurs de Philippe le Bon; il mourut le 11 juin 1453, laissant une fortune compromise. Le jeune Philippe fut élevé par un cousin, Jean de Commines, et reçut une éducation plus chevaleresque que littéraire. Filleul du vieux duc de Bourgogne, il paraît de bonne heure à la cour, et dès 1464, il est écuyer du comte de Charolais, Charles le Téméraire. Il fait ses pre-

mières armes sous les ordres de ce dernier, à Montlhéry, et prend, au cours des négociations et des intrigues qui terminent la campagne, sa première leçon de futur diplomate. C'est à l'an 1464 que commencent vraiment les *Mémoires*. En 1466, Commines suit Charles dans l'expédition contre Dinant et Liège qu'il a longuement racontée; l'année suivante, le nouveau duc le nomme, malgré sa jeunesse (il pouvait avoir vingt-trois ou vingt-quatre ans), conseiller et chambellan et l'arme chevalier. Il vit dès lors à la cour, et on sait avec quelle adresse il décide son maître à ne point trop profiter de l'aventure de Péronne (oct. 1468), et à ne point ternir son renom en violant le sauf-conduit délivré à son adversaire et suzerain. De ce moment datent les premières relations entre Commines et Louis XI, et l'admiration du premier pour la froide énergie et l'habileté du second.

Il est cependant toujours en grande faveur auprès du duc, qui le charge de diverses missions diplomatiques : en 1470, auprès du lieutenant de Calais, John Wenlock, en 1471, en Espagne; mais Commines parle peu de ces voyages politiques. Dès lors, semble-t-il, des relations se sont établies entre lui et Louis XI, qu'il a eu l'occasion de revoir, mais on ne saurait affirmer que Commines ait été séduit ni qu'il ait prémédité sa défection. Au début de 1472, celle-ci n'était pas effectuée, et Louis XI traitait encore en ennemi son futur conseiller. Enfin, dans la nuit du 7 au 8 août de cette année, Commines quitte furtivement le camp bourguignon au cours de l'expédition de Normandie, et se réfugie en terre royale. On n'a sur cet événement capital aucun détail, et Commines s'est bien gardé d'y insister; on ignorera sans doute toujours les moyens employés par Louis XI pour le détacher de la cause bourguignonne.

En tout cas, le roi paya d'un haut prix cette défection : dès le mois d'octobre, il donnait à son nouveau conseiller une pension de 6,000 livres et lui attribuait les domaines jadis enlevés aux d'Amboise, notamment la principauté de Talmont. Cette donation devait d'ailleurs plus tard être pour Commines l'occasion de nombreux ennuis; les La Trémoille réclamaient l'héritage, l'un d'eux, Louis I[er], ayant épousé une cadette d'Amboise; mais Louis XI avait extorqué, en 1462, un contrat de vente du vicomte de Thouars, alors en

enfance, et on sait qu'il détruisit sans aucun scrupule une lettre de Charles VII qui annulait par avance cette aliénation. Tant que Louis XI vivra, les revendications des La Trémoille resteront sans effet, mais plus tard Commines aura fort à en souffrir. Puis, le roi fait épouser à son nouveau favori Hélène de Chambes, fille et héritière de Jean de Montsoreau, qui apporte à son époux la belle seigneurie d'Argenton en Berry, dont Commines désormais portera le nom (27 janv. 1473). Nous passons sous silence beaucoup d'autres donations, rentes et fonctions grassement rétribuées, qui font du transfuge un des plus riches seigneurs de la cour.

Il mérite ces faveurs par la part qu'il prend à toutes les négociations qui marquent les années 1473-1476; mais on a remarqué que, par une discrétion presque excessive, Commines n'a pas dit grand'-chose des affaires traitées par lui. Disgracié ou plutôt éloigné un instant des affaires après la mort du duc de Bourgogne (ses sages conseils avaient déplu au roi), il occupe la Bourgogne en 1478, puis est envoyé ambassadeur en Italie, rôle qu'il va tenir avec distinction. Il s'agissait de faire lâcher prise à Sixte IV, entêté à venger ses complices, les Pazzi, et de créer dans la péninsule une ligue contre le pontife, ligue dirigée et inspirée par la France. Commines réussit pleinement dans sa mission, réside deux mois à Florence, réconcilie la duchesse de Milan et Louis XI, et rentre en France, où il se retrouve plus que jamais en faveur.

Il est dès lors le conseiller assidu du roi, dont la santé devient de plus en plus précaire et qui, durant ses maladies fréquentes, lui abandonne en partie la direction des affaires. Il est principalement chargé des relations avec l'Italie, dont les princes et les gouvernements apprécient fort sa prudence et sa haute sagesse. Il intervient au nom du roi en Savoie, lors des démêlés entre le jeune duc Philibert et les tuteurs de celui-ci; il reçoit chez lui à Chinon ce prince, retenu un instant dans une demi-captivité; enfin il s'efforce de contenir l'ambition de Ludovic le More, qui, en septembre 1479, s'est emparé du duché de Milan.

Vers le même temps, renaissent les réclamations des La Trémoille à propos de l'héritage d'Amboise. Un arrêt du parlement du 21 juillet 1479 lui enlève une partie de ces riches domaines, et il faut

toute l'autorité despotique de Louis XI pour imposer, en 1480, une transaction aux adversaires de Commines, transaction dont ces adversaires contestent dès lors la légalité.

Les années 1481-1483 voient se maintenir la faveur du tout-puissant conseiller. Il a plusieurs fois l'honneur d'héberger le roi malade; en 1482, il va en Dauphiné recevoir la soumission du duc de Savoie, que le parti savoyard a conduit à secouer le joug de la France. Enfin, il assiste aux derniers jours de Louis XI et peut ainsi raconter *de visu* la fin du despotique souverain; on sait que cette description forme un des passages les plus justement célèbres des *Mémoires*.

Louis XI mort, à quel parti va s'attacher le sire d'Argenton? Il semble, et ici sa finesse politique s'est trouvée en défaut, s'être associé à la faction du jeune duc d'Orléans, qui le fit rentrer au conseil. Il paraît avoir été un des promoteurs de la convocation des États de Tours, mais ce conseil ne lui fut guère profitable, car, à peine l'assemblée close, il se trouve enveloppé dans les poursuites dirigées contre tous les favoris et conseillers du défunt roi. Les La Trémoille réclament Talmont et les domaines dépendant de la principauté; Anne de Beaujeu et les Bourbons se montrent peu disposés à prendre la responsabilité de cette iniquité de Louis XI; de là un long procès, dans lequel Commines s'entête, qui dure cinq ans et qui se termine en 1489 et en 1491 par deux arrêts le condamnant à restituer.

Dans l'intervalle, il a pris une part active aux affaires publiques; toujours lié avec le duc d'Orléans, il a pu se mettre en avant, engager ce prince dans les intrigues qui remplissent les années 1484 et 1485; il se brouille avec le duc de Lorraine, est chassé de la cour, privé d'une partie de ses charges (sept. 1485), obligé de se réfugier auprès du duc de Bourbon. Là il continue à conspirer, tout en négociant pour rentrer en faveur. Ce double jeu va lui coûter cher. Sacrifié par le duc de Bourbon, qui s'est réconcilié avec sa belle-sœur, il se rapproche du duc d'Orléans et entre dans un complot formé pour enlever le roi. La trame est découverte, d'Argenton arrêté à Amboise en janvier 1487 et enfermé à Loches dans une des cages de fer fabriquées par ordre de Louis XI. Puis il est transporté à Paris, où on lui fait son procès criminel. Le 24 mars 1489, le

Parlement le relègue pour dix ans dans une de ses terres; il se retire à Dreux et, toujours inlassable, cherche à reprendre pied à la cour. Dès la fin de 1489, semble-t-il, il avait reconquis son entière liberté; il vit alors quelques mois sur ses terres, et vers la fin de 1490, il rentre en grâce, recouvre ses pensions et reparaît sur la scène politique.

En mars 1491, il est désigné dans des dépêches comme étant un des principaux conseillers du roi, et est rentré en relations avec ses amis d'Italie, notamment son banquier, Laurent de Médicis, auquel il envoie des nouvelles politiques. Il est, en mai 1491, un des négociateurs du traité de Senlis entre Charles VIII, Maximilien et Philippe le Beau; enfin, quand commence à se former le projet d'une expédition en Italie, il le combat fortement au nom de sa vieille expérience. On sait comment il devait échouer, et comment les intrigues de Ludovic le More et les mauvais avis d'un certain nombre de conseillers peu intelligents ou intéressés vont décider Charles VIII à cette lamentable équipée.

Commines avait déconseillé l'entreprise, mais après quelques hésitations, il n'en passe pas moins les Alpes avec le roi (2 sept. 1494), et cherche encore à le déterminer au retour. Peut-être pour éloigner ce censeur incommode, ses adversaires le font envoyer en ambassade à Venise, où il arrive le 2 octobre. La mission était ingrate; Venise, encore alliée de la France, ne voyait pas d'un œil tranquille la descente du roi dans la péninsule et se tenait sur la plus grande réserve. Commines, laissé sans instructions, ne peut que s'efforcer de calmer les inquiétudes légitimes de la Seigneurie, et donner de loin de sages avis à son grand ami de Florence, Pierre de Médicis. Il assiste ainsi, sans pouvoir l'entraver, à la formation, à Venise même, d'une ligue contre son maître, aux intrigues de Ludovic le More, du roi d'Espagne et du pape. Sans doute il se méfie et ne s'arrête pas aux apparences, mais il est impuissant, et le doge ne cesse de lui faire entendre qu'il ferait mieux de quitter la place. Enfin la ligue se conclut le 31 mars 1495, et dès le lendemain le doge communique le traité à d'Argenton, en lui présentant l'alliance comme purement défensive. Commines ne s'obstine pas moins à rester à Venise pour observer les événements et renseigner son maître, auquel il prodigue maints avis, dont au surplus on ne tient

aucun compte. Après de nouvelles tentatives de négociation, la Seigneurie, jugeant plutôt fâcheuse la présence d'un ambassadeur aussi perspicace, décide Commines à partir (fin mai) et le fait conduire à Ferrare, d'où il gagne Florence et rejoint Charles VIII à Sienne (13 juin).

Ses conseils prudents ne sont pas mieux reçus qu'auparavant, et il ne peut empêcher aucune des fautes que commet alors le souverain français. A la veille de Fornoue, il négocie pour obtenir le libre passage de l'armée; il négocie encore le lendemain de la bataille (6 juillet 1495), et il est un des auteurs du traité de Verceil, qui permet aux Français de repasser les Alpes avec les honneurs de la guerre.

En novembre 1495, on le retrouve à Venise, où il demande à la Seigneurie d'accepter pour son compte certains articles du traité de Verceil; il échoue. Il échoue encore à Milan auprès de Ludovic le More, et rentre en France en décembre. Ces échecs ne lui aliènent pas la faveur de Charles VIII, auprès duquel il réside presque constamment jusqu'à la mort de ce prince (7 avril 1498), toujours mêlé à la politique, et prenant, on l'a remarqué, un intérêt, étrange chez ce diplomate avisé, aux affaires italiennes.

A l'avènement de Louis XII, auquel il avait montré tant de dévouement, Commines était en droit d'espérer le maintien de sa faveur. Il n'en est rien; pour des raisons mal connues, peut-être, si l'on en croit Sanudo, à cause de son opposition au divorce entre le nouveau roi et la princesse Jeanne de France, il est éloigné de la cour et supplanté par le maréchal de Gyé. Cette disgrâce dure quelques années et ne paraît point avoir pris fin avant 1505.

Très habilement, d'Argenton avait su intéresser à sa cause la reine Anne, en mariant sa fille à un jeune seigneur breton, parent de la reine, fort endetté d'ailleurs, René de Brosse, comte de Penthièvre. Cette alliance politique le fait rentrer à la cour; en 1506, il est question un instant de l'envoyer en Allemagne; en 1507, il suit Louis XII dans la campagne contre Gênes. Mais, sur ces derniers temps de la vie de Commines, on a peu de renseignements; on le voit seulement toujours en proie à des embarras matériels, travailler inutilement à se faire payer de ses créances sur la banque des Médicis, et en procès avec un parent de sa

femme pour la possession de la terre d'Argenton; enfin il meurt un 18 octobre, probablement en 1511, à son château d'Argenton. Il est enterré dans la chapelle qu'il avait fait construire dès 1506 au couvent des Grands Augustins de Paris, et sa femme, Hélène de Chambes, morte le 11 février 1532, y sera inhumée à ses côtés. Le monument funéraire des deux époux, fort remarquable, est aujourd'hui au Louvre, sauf quelques fragments restés à l'École des beaux-arts. Les deux statues sont certainement des portraits, et Commines y apparaît tel que le dépeignent les contemporains : de haute stature, bel homme, le visage ovale, la bouche fine, l'œil vif et intelligent.

*Les Mémoires; date de leur composition.* — Dans les éditions, les *Mémoires* sont divisés en huit livres, dont les six premiers embrassent l'histoire du règne de Louis XI, d'environ 1464 à 1483, et les deux derniers celle de l'expédition d'Italie (1494 et 1495), avec quelques pages de conclusion sur la mort de Charles VIII et l'avènement de Louis XII; mais cette division, ainsi que la sous-division des livres en chapitres, n'existe pas dans les manuscrits. Le dernier éditeur l'a conservée pour la commodité, mais en avertissant le lecteur.

L'ouvrage est dédié à Angelo Cato, napolitain émigré en France, qui, après avoir été médecin du duc de Calabre, était passé au service de Charles de Bourgogne, puis en 1476 à celui de Louis XI; il devint archevêque de Vienne en 1482. Il mourut, semble-t-il, à la fin de 1495 ou au début de 1496, et Commines parle encore de lui comme vivant au début de son récit de l'expédition d'Italie (éd. Mandrot, II, 132).

Les deux parties des *Mémoires* ont été rédigées séparément et en des temps divers. Mais il est assez difficile de fixer la date exacte de leur composition, à cause de retouches visibles et peut-être de fautes commises par les copistes et les anciens éditeurs. Voici à ce sujet quelques indications sommaires.

On a souvent supposé que la première partie fut écrite par Commines durant sa rigoureuse captivité (17 juillet 1487-24 mars 1489), et certains passages semblent à première vue autoriser cette hypothèse. M. de Mandrot néanmoins la rejette, d'abord à cause des circonstances mêmes de la détention de Commines, puis à

cause de certains détails, et il estime que les six premiers livres ont été rédigés du printemps de 1489 au printemps de 1491, alors que l'auteur était relégué au château de Dreux.

En effet, au moment où Commines écrit, Mathias Corvin est mort (4 avril 1490), et Hugues de Chalon, seigneur de Châteaugiron, vit encore (or ce seigneur mourut le 3 juillet 1490). La majeure partie des livres I-VI daterait donc de la fin de 1489 et du début de 1490. Mais l'auteur les a retouchés plus tard; car il fait allusion à sa rentrée à la cour (fin 1490). Il n'aura donc achevé l'histoire de Louis XI que dans les premiers mois de 1491. Peut-être en outre, – l'hypothèse a été faite, — Commines a-t-il utilisé des notes prises par lui au cours des événements; ainsi s'expliquerait l'allure de certains passages, qui ont bien l'air d'être contemporains des faits.

L'histoire de l'expédition d'Italie a été commencée dès la fin de 1495, à un moment où l'archevêque de Vienne vivait encore, mais la rédaction paraît en avoir occupé Commines jusqu'à l'an 1498. Il y a d'ailleurs trace de nombreuses retouches et corrections. En même temps qu'il s'adresse à Angelo Cato, mort avant mars 1496, l'auteur parle d'un fait du 4 octobre 1497; il lui échappe également de dire le *roy régnant*, en parlant du duc d'Orléans, qui ne régnait pas encore. Les dernières pages ont été écrites, Commines le dit expressément, en octobre 1498. — Il paraît impossible, étant donné l'état du texte, d'être plus précis.

*Valeur des Mémoires*. — En écrivant ses *Mémoires*, Commines prévoyait-il la future fortune de l'ouvrage? On ne saurait répondre à la question. Mais, on l'a depuis longtemps noté, plus de cent vingt éditions parues de 1524 à nos jours prouvent combien de lecteurs le sire d'Argenton a trouvés parmi les lettrés comme parmi les historiens. Cette vogue est d'autant plus significative qu'il ne s'agit point ici d'une œuvre d'imagination; la langue de Commines n'est point toujours d'intelligence facile, embarrassée qu'elle est de phrases incidentes et de tournures parfois peu correctes; enfin le vocabulaire de l'auteur est en partie inintelligible à des Français d'aujourd'hui, sauf à ceux qui sont déjà familiarisés avec les auteurs du XVe siècle.

Pour exercer pareille séduction, un auteur doit nécessairement

posséder de réelles qualités. Ces qualités littéraires, nul ne saurait les refuser à Commines. La phrase, avons-nous dit, est parfois embarrassée et obscure; l'auteur prodigue ce qu'on appelle les *repentirs*, ajoutant sans cesse quelques mots pour mettre au point sa pensée, rendre toutes les nuances, toutes les distinctions que lui suggère son esprit subtil et réfléchi. De là des passages tellement obscurs que l'éditeur moderne a peine à comprendre, hésite sur la ponctuation et ne sait trop souvent où commence, où finit une proposition. Défaut fréquent chez nos anciens auteurs, même les plus grands, chez Montaigne par exemple. Mais par contre, une fois dégagée de ce vêtement trop ample et trop pesant, la pensée est généralement profonde et fine; les réflexions sont justes et dénotent un goût peu commun pour l'observation. Les *Mémoires* sont donc bien, comme l'a dit Sainte-Beuve, « un monument de naïveté, de vérité et de finesse »; « l'histoire politique date de là. »

Commines ne s'est pas proposé d'écrire l'histoire de son temps : son ambition vise plus haut. Il avait beaucoup vu, beaucoup appris; il avait été mêlé aux plus grandes affaires et vécu dans l'intimité des princes. Observateur sagace, peu enclin à l'enthousiasme et à l'aveuglement, il a voulu faire profiter de son expérience les politiques de l'avenir, et leur montrer par des exemples ce qu'il faut faire, ce qu'il faut éviter. C'est donc, sous forme de récit historique, une leçon de choses; de là ces réflexions si souvent citées sur les princes du temps qu'il a connus, sur les événements auxquels il a pris part. Il raconte *ad probandum* autant qu'*ad narrandum*, et, il faut bien l'avouer, la postérité a ratifié la plupart de ses jugements.

Toutefois, de plusieurs de ces jugements, certains historiens modernes ont voulu appeler. Commines a successivement servi trois princes, sans paraître vouloir s'attacher à aucun : d'abord bourguignon, il a quitté Charles le Téméraire pour Louis XI; sous Charles VIII, après une longue disgrâce, il est rentré en faveur, mais en somme, en dépit de quelques éloges, il juge assez sévèrement ce dernier prince, et surtout, il condamne franchement la grande pensée du règne, l'expédition d'Italie. De là les reproches adressés à Commines par les historiens amis de la maison d'Autriche, et ceux dont l'accablent certains auteurs français tout mo-

dernes. Dès le XVI^e siècle, Jacques Meyer, historiographe officiel de l'Espagne, le traite en transfuge ; il l'accuse de partialité et de mauvaise foi ; même note chez des écrivains modernes de la même école, tels que Kervyn de Lettenhove. Ils ne peuvent lui pardonner sa fuite du camp de Charles le Téméraire, en août 1472. Mais Commines n'a jamais cherché ni à dissimuler ni à justifier sa défection, et les causes de celle-ci seront toujours mal connues. On a fait encore remarquer que, s'il s'est parfois montré assez sévère pour le maître abandonné par lui, ses reproches ne paraissent point dictés par une haine personnelle et sont tempérés par des éloges presque excessifs. Au surplus, n'en déplaise aux apologistes attardés du duc de Bourgogne, il semble bien que Commines ait vu juste et bien jugé ce prince, doué de qualités éminentes (notre auteur le reconnaît expressément), mais aussi plein de défauts. Charles était en somme un déséquilibré, un halluciné, hanté de visions magnifiques, et qui n'a su ni borner ses désirs ni se rendre compte des réalités de la politique. Commines, ancien familier du prince, eût-il été mieux avisé de ne rien dire ? Peut-être ; mais c'est là une affaire entre lui et sa conscience. Cette réserve faite, on doit savoir gré au sire d'Argenton d'avoir exprimé sur son ancien maître ce jugement sévère, que l'histoire impartiale en somme a ratifié.

D'autre part, pour des raisons multiples, trop longues à exposer ici, depuis quelques années on a entrepris en France l'apologie de la politique extérieure de la royauté à dater de 1494. L'expédition d'Italie, aventure périlleuse, engagée contre le vœu d'un pays épuisé et lassé, contrairement à l'avis des conseillers les plus sages, passe maintenant pour une grande pensée. Commines, qui en avait toujours dissuadé le roi et le conseil du roi, a jugé avec une sévérité dédaigneuse les promoteurs de l'affaire, Étienne de Vesc et Briçonnet. Aussi beaucoup de modernes l'ont-ils, à cette occasion, traité d'*annaliste envieux*, accusé de manquer *de désintéressement*, *d'impartialité*, *de sens moral*. Reproches bien graves, mais qui nous paraissent, comme au dernier éditeur des *Mémoires*, M. de Mandrot, absolument inacceptables. Commines avait vu juste et l'événement lui a donné raison. Au surplus, les adversaires mêmes de notre auteur diplomate durent recourir à lui, et la manière

dont il conduisit les négociations à Venise et durant la retraite de Fornoue lui fait grand honneur. Il ne put empêcher la formation de la ligue contre la France, mais il la prévit, avertit maintes fois son maître, et sut se rendre si dangereux que le Sénat fut tout heureux de voir partir un ambassadeur si perspicace et si clairvoyant.

Les critiques de Commines ont d'ailleurs beau jeu pour l'accuser d'erreurs et de parti pris et tirent un excellent parti des fautes nombreuses qu'il a commises. Ces fautes matérielles sont parfois singulières et déparent non seulement l'histoire de Louis XI, écrite de souvenir longtemps après les événements, mais encore celle de l'expédition d'Italie, composée peu après les faits. Ce sont tantôt des erreurs de date (par exemple la mort de Philippe le Bon mise en 1466), tantôt des confusions de personnes et de lieux, et certaines de ces fautes figurent dans le récit de négociations menées par Commines lui-même. Mais il serait imprudent de faire trop état de ces bévues matérielles (une trentaine environ, suivant le relevé de M. de Mandrot), car toutes peut-être ne sont pas imputables à l'auteur, et plusieurs peuvent s'expliquer par des fautes de copistes. On verra plus loin que les manuscrits autographes de Commines n'existent plus et que les copies anciennes conservées diffèrent énormément les unes des autres; les variantes s'y comptent par milliers. Ces manuscrits autographes, si l'auteur n'a pas dicté ses *Mémoires,* devaient être d'une lecture pénible, pleins de ratures et de signes de renvois et, en plus d'un cas, il a dû suffire de la mauvaise interprétation de l'un ou l'autre de ces signes, du déplacement maladroit d'une incise, d'une addition de l'auteur, pour créer une de ces fautes aujourd'hui amèrement reprochées au sire d'Argenton.

Plus graves, s'ils sont fondés, sont les autres griefs imputés à l'auteur; on lui reproche des jugements téméraires, des conclusions fausses, enfin de singulières omissions. Ces dernières s'expliquent soit par le désir chez Commines de cacher certains faits secrets, ou dont le souvenir lui pesait, — on n'a pas la prétention de faire de lui un homme scrupuleux et de conscience chatouilleuse, — soit par le dessein avoué de ne raconter que les faits importants, propres à servir d'enseignements aux princes et aux politiques. Quant aux jugements téméraires, l'expression, appliquée à Commines,

paraît bien sévère. Ancien serviteur de Charles de Bourgogne, il a généralement parlé de lui en termes à tout le moins convenables; remarquons d'ailleurs que les *Mémoires* mettent en lumière certaines qualités de ce même Charles : son endurance, son courage, sa ténacité. Les modernes seraient plutôt tentés de juger plus sévèrement que Commines le premier maître de celui-ci.

Pour Louis XI, la question est autre; le sire d'Argenton a vécu dans l'intimité de ce prince soupçonneux; il a été un des rares conseillers qui aient eu la pleine confiance du maître, et celui-ci l'a comblé de faveurs et d'argent. Va-t-il faire du roi une apologie sans réserve? Nullement : il le peint tel qu'il l'a vu. Que certaines touches du portrait de Louis XI mourant paraissent un peu poussées au noir, la chose est possible ; Commines n'était pas médecin et n'a pu pénétrer les causes morbides de certains agissements de son royal commensal, mais dans l'ensemble, il paraît avoir bien vu, et le Louis XI de l'histoire n'est pas différent de celui qu'il peint, celui qu'ont connu des contemporains peu bienveillants, tels que Georges Chastellain.

Reste Charles VIII; il suffit de renvoyer à ce que nous disons plus haut de l'opposition faite par Commines à l'expédition d'Italie, pour décider s'il s'est montré injuste envers ce pauvre prince, qu'on aurait grand'peine à transformer en un homme intelligent et qui ne fut jamais qu'un enfant aux mains de favoris. Au surplus, tout en blâmant la folle équipée du roi, l'auteur des *Mémoires* vante certaines qualités de celui-ci, sa bonté par exemple et sa douceur.

Mais, dit-on encore, Commines fut un homme avide et sans scrupules, d'une moralité douteuse, et ses principes politiques, extrêmement relâchés, valent ceux de Machiavel. A quiconque connaît un peu l'histoire du xv[e] siècle, le premier grief paraîtra peu sérieux; Commines a vécu en un temps où la moralité publique était fort basse ; il a aimé l'argent et le pouvoir, il a cyniquement recherché l'un et l'autre. D'autre part, reprocher au sire d'Argenton d'avoir loué, chez les diplomates de son temps, la ruse, la dissimulation, le mensonge, d'avoir admis implicitement que la fin justifie les moyens, c'est montrer une candeur vraiment touchante. Peut-être, si jamais les cabinets européens sont régis par

des anges et non par des hommes, verra-t-on disparaître cette distinction regrettable, toujours admise, entre la morale publique et la morale privée, mais jusqu'à ce jour lointain, des historiens qui, à chaque page de leurs livres, célèbrent les abus les plus notoires de la force, tout en blâmant ces mêmes abus chez les adversaires de leur race, sont assez mal venus de reprocher à Commines d'avoir eu les idées de son temps.

Pour conclure, les *Mémoires* ferment dignement la série des grands ouvrages historiques du moyen âge; Commines appartient encore chronologiquement à cette période, mais à beaucoup d'égards il est déjà un moderne. Politique délié et fin, il a excellemment parlé de politique; conseiller de Louis XI, contemporain des princes italiens, il était capable de seconder l'un et d'apprécier les autres; on ne saurait faire plus bel éloge d'un diplomate du xv<sup>e</sup> siècle.

*Manuscrits.* — On en connaît sept, mais l'un (Bibl. nat., fr. 23244) est la copie, faite au xvi<sup>e</sup> siècle, de l'édition du 7 septembre 1524; il n'y a donc pas lieu d'en tenir compte.

Des autres, cinq ne renferment que l'histoire du règne de Louis XI; aucun n'est divisé en livres et en chapitres. On y relève de nombreuses variantes; tous néanmoins dérivent d'un même original, qui devait être un autographe fort mal écrit et assez en désordre. Tous les éditeurs, à commencer par Denis Sauvage, ont reconnu que le texte de Commines avait été fortement altéré. Voici l'énumération sommaire de ces cinq manuscrits : Bibl. nat., fr. 10156; a appartenu à M. de Sourdis, maître de la garde-robe de François I[er] vers 1540. Texte mauvais, nombreuses lacunes. — Bibl. nat., fr. 3879; relativement correct et complet. — Nantes, musée Dobrée; premier tiers du xvi[e] siècle. Il porte les armoiries de Jean d'Albret, seigneur d'Orval et comte de Nevers, mort le 10 mai 1524. Miniatures. Il a appartenu au président Séguier; au xviii[e] siècle, il était à Saint-Germain des Prés, où Lenglet-Dufresnoy l'a consulté. Texte complet et assez correct, sauf quelques omissions. — Manuscrit de Montmorency-Luxembourg, ayant appartenu à Diane de Poitiers. Première moitié du xvi[e] siècle. Le texte est assez correct, probablement fort apparenté à l'original. Ce manuscrit a été pour la première fois employé par M. de Chan-

telauze pour son édition de 1881. — Manuscrit de M. le comte Arthur de Vogüé, daté de 1520. Porte les armes de Christophe de Rochechouart, seigneur de Chandenier, mort en 1549, et de sa femme, Suzanne de Blaisy, morte en 1524. Texte suffisamment correct.

Le septième manuscrit est le seul qui renferme le texte des livres VII et VIII ; avant la découverte de cet exemplaire, on ne connaissait cette partie des *Mémoires* que par les anciennes impressions. En outre, et pour l'ouvrage entier, c'est la meilleure de toutes les copies, la plus complète et la plus correcte; M. de Mandrot y voit la reproduction directe ou indirecte des manuscrits autographes; le texte a été soigneusement revu dès le XVI[e] siècle. — Le manuscrit a appartenu à Anne de Polignac, femme de Charles de Bueil, comte de Sancerre, tué à Marignan, puis de François, comte de Larochefoucauld; or Anne avait pour mère Jeanne de Chambes, sœur de M[me] de Commines. Après avoir fait partie de la librairie du château de Verteuil, il appartient aujourd'hui à M. de Naurois, qui l'a obligeamment communiqué au dernier éditeur des *Mémoires*, M. de Mandrot.

*Éditions.* — Elles sont exceptionnellement nombreuses ; on en trouvera un catalogue sommaire dans Lelong, III, 31925-31927; Brunet, *Manuel*, II, 188-192 ; *Catal. de l'hist. de France*, I, 134, 136-138 ; X, 405; mais le seul travail à consulter est celui de Van der Haeghen, *Bibliotheca belgica*, V (1880-1890), n. 161-311 ; ce dernier donne la liste des impressions de l'original français et de toutes les traductions en langues européennes ; on sait que les descriptions du savant bibliographe sont des modèles du genre.

Commines mourut en 1511 ; treize ans plus tard, les *Mémoires* paraissent, sous une forme d'ailleurs passablement altérée : *Cronique et hystoire faicte et composée par feu messire Philippe de Commines....*, Paris, Galliot Du Pré, 26 avril 1524, pet. in-fol. Le texte est mutilé, plein de lacunes et de fautes. — Le même Galliot met en vente, le 7 septembre 1524, un nouveau tirage un peu amélioré, et surtout un peu moins incomplet; le texte y est divisé arbitrairement, pour plus de clarté, en alinéas, avec table des chapitres en tête. — Ces deux premières éditions et cinq autres qui se succèdent de 1525 à 1530 (trois à Paris, une à Rouen, une à Lyon),

ne renferment que la première partie des *Mémoires*. — L'Expédition de Charles VIII voit le jour pour la première fois par les soins d'Engelbert de Marnef, Poitiers et Paris, 25 septembre 1528 : *Croniques du roy Charles, huitiesme de ce nom....*, pet. in-fol. ; puis le même Marnef réunit les deux parties de l'ouvrage en un volume portant la date du 2 août 1529 ; elles reparaissent encore ensemble, mais avec titres particuliers, en 1540 et 1543.

En 1546, nouvelle édition in-8, à Paris, chez Jean de Roigny et Galliot Du Pré, *Cronique et histoire, faicte et composée par feu messire Philippe de Commines....* Le texte est divisé en chapitres et non plus en alinéas, et sous cette forme nouvelle, il est réimprimé plus d'une fois de 1549 à 1579.

L'année 1552 marque un progrès notable ; à cette date, Denis Sauvage fait paraître à Paris, en un volume in-folio, les *Mémoires de messire Philippe de Commines....* Il a eu en mains pour Louis XI un manuscrit, pour Charles VIII les premières impressions. Le texte est ici amélioré en certains points, altéré à d'autres égards, mais on doit savoir gré à l'éditeur de ses efforts pour donner une version critique, et cette version compte dans l'histoire bibliographique des *Mémoires*. Le texte de Sauvage a reparu une infinité de fois, de 1559 à 1661.

Un nouveau pas en avant est fait par Théodore et Denis Godefroy, qui éditent à l'imprimerie du Louvre, 1649, in-fol., les *Mémoires de messire Philippe de Commynes ;* ils emploient deux manuscrits et l'édition Sauvage. Beaucoup de leçons nouvelles apparaissent ici pour la première fois, et les éditeurs joignent au texte un précieux recueil de pièces justificatives.

L'édition Godefroy est réimprimée plusieurs fois, notamment à Bruxelles, 1706, 3 vol. in-8, avec un *Supplément* de traités et de textes qu'on trouve souvent séparé et qui renferme beaucoup de documents précieux.

En 1747, l'abbé Lenglet-Dufresnoy fait paraître à Londres et à Paris une magnifique édition des *Mémoires*, en 4 vol. in-4 ; aux documents déjà donnés par les Godefroy, il en ajoute beaucoup de nouveaux, et cet appendice, encore aujourd'hui consulté, est la meilleure partie du travail. Le texte même des *Mémoires*, pourtant revu sur trois manuscrits, n'est guère en progrès sur

celui de Godefroy; les variantes sont relevées sans soin ni méthode; en un mot, le travail n'est pas critique.

Autrement soignée à tous égards est l'édition donnée de 1840 à 1847 par Mlle E. Dupont pour la Société de l'histoire de France, en 3 vol. in-8. Le mérite du travail fut signalé dès l'apparition par un maître, J. Quicherat (*Bibl. de l'École des chartes*, XI, 70), et il a fourni à Sainte-Beuve l'occasion d'écrire sur Commines une des meilleures notices dont ce grand auteur ait été l'objet. L'éditeur avait fort amélioré le texte, l'avait revu sur trois manuscrits de la Bibliothèque nationale; pour la seconde partie de l'ouvrage, elle donnait la leçon du XVIe siècle, revue sur les éditions princeps. Ce n'était pas encore la version originale, mais il y avait progrès sensible; enfin une introduction excellente et un riche appendice de pièces justificatives complétaient fort heureusement l'ensemble.

Le travail fut bien accueilli du public, et l'édition de Mlle Dupont devint bientôt rare. Aussi accueillit-on avec reconnaissance la nouvelle impression de R. Chantelauze, parue en 1881. Chantelauze avait eu communication d'un nouveau manuscrit, celui de Diane de Poitiers, mais cet historien distingué n'avait pas les qualités nécessaires à un éditeur; le texte donné par lui est celui de Mlle Dupont, avec de nouvelles variantes, et il n'a que rarement amélioré la leçon de ses devanciers; en outre, l'annotation est absente (cf. un article justement sévère de Kaulek, *Revue critique*, 6 février 1882). — Aussi la dernière édition, donnée par M. de Mandrot de 1901 à 1903 (2 vol. in-8; Collection de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire), était-elle bien nécessaire. Une collation attentive de tous les manuscrits connus a permis de corriger une foule de menues erreurs, que tous les éditeurs avaient servilement reproduites; pour les deux derniers livres, M. de Mandrot a connu un manuscrit, le seul signalé jusqu'ici qui les contienne. Enfin une introduction étendue, une annotation sobre et précise, ajoutent au texte tous les éclaircissements désirables. Il semble impossible, les manuscrits autographes ayant disparu, de faire mieux et d'aller plus loin dans la restauration de ce texte si fort altéré.

Traductions. — Les Mémoires ont été traduits dans la plupart des langues européennes; on trouvera une liste sommaire de ces versions dans Potthast, 329-330, et une liste critique complète dans

Van der Haeghen. De ces traductions, la plus célèbre est la latine de Sleidan, parue à Strasbourg (1545, in-4), sous le titre de *De rebus gestis Ludovici ejus nominis XI, Galliarum regis, et Caroli, Burgundiæ ducis, Philippi Comminæi commentarii;* réimprimée bien des fois. La traduction des livres VII et VIII, datée de mai 1548 et publiée également à Strasbourg, est dédiée au duc de Somerset, lord protecteur d'Angleterre. L'histoire de Louis XI est divisée en dix livres, celle de Charles VIII en cinq. Dans la préface, Sleidan déclare qu'aucun ouvrage, à sa connaissance, n'est plus utile pour l'instruction d'un chef d'État. Sa traduction est élégante, mais peu fidèle; elle est précédée d'une vie de Commines qui renferme quelques détails utiles.

On n'a qu'un petit nombre de lettres de Commines; on les trouvera réunies dans l'ouvrage suivant : *Lettres et négociations de Philippe de Commines, publiées avec un commentaire historique et biographique* par Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, 1867-1874, 3 vol. in-8. C'est moins un recueil de textes qu'une histoire des négociations de Commines. L'auteur, bien informé, mais passablement aventureux, raconte ces négociations en intercalant non seulement le texte original des lettres en français, mais de plus une foule de dépêches italiennes du temps, dont il donne la traduction. On indique à leur place chronologique quelques-unes de ces pièces, dont beaucoup présentent un grand intérêt. — Il faut y joindre : E. Benoist, *Les lettres de Philippe de Commynes aux archives de Florence*. Lyon, 1863, in-8, 30 et 12 pages; lettres diverses de 1478 et du règne de Charles VIII.

*Le séjour de deul pour le trespas de messire Philippe de Commines, seigneur d'Argenton;* petit poème offert par un anonyme, familier de la maison, à Hélène de Chambes, le 22 janvier 1512, publié par Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations*, I, 1-35, d'après un manuscrit du temps, provenant du château d'Anet et aujourd'hui conservé à la bibliothèque de la Haye. Kervyn a fait reproduire au trait les miniatures de l'original, assez médiocres. L'ouvrage, bien que banal, renferme pourtant quelques traits utiles; voir à ce sujet l'édition de Mandrot, I, LXXVIII-LXXIX.

OUVRAGES A CONSULTER. — Ils sont extrêmement nombreux ; on indiquera seulement les principaux, en les classant par nature. — *Travaux d'ensemble :* les

notes de l'édition Lenglet-Dufresnoy, IV, 2, p. 122-178 ; les préfaces de Mlle Dupont et de Chantelauze ; de ce dernier, une longue étude dans le *Correspondant*, oct.-déc. 1880, janvier 1881 ; la préface de l'édition de Mandrot, et, de celui-ci, une étude sur la valeur historique des *Mémoires* (*Revue hist.*, LXXIII, 242-257 ; LXXIV, 1-38) ; pour la vie même, on peut voir la vie de Commines par Sleidan (cf. Lelong, n° 31925), l'article de la *Nouvelle biographie générale*, celui de Théodore Juste dans *Biographie nationale* (belge), IV, 318-326. — A citer encore Varenbergh, *Mémoire sur Philippe de Commynes* (*Mém. couronnés* par l'Académie de Belgique, 1864), et enfin le remarquable essai de Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, I, 241-259. — Sur les idées politiques, examinées par la plupart des auteurs cités, voir particulièrement : W. Arnold, *Die ethisch-politischen Grundanschauungen des Philip von Comynes*. Dresde, 1873, in-8 ; — Bourrilly, Les idées politiques de Commines, dans *Revue d'hist. moderne*, I.

Sur la langue, Stimming, *Die Syntax des Commines*, dans *Zeitschrift der Romanischen Philologie* de Grœber, I (1877) ; malheureusement l'auteur a employé une mauvaise édition.

Sur le mariage de Commines, B. Fillon, dans *Revue des provinces de l'ouest*, IV (1856), 160-169. — Sur le port par lui du titre de comte de Dreux, documents communiqués par E. de Lépinois, *Revue des sociétés savantes*, V, 5 (1873), 458-462. — Sur Commines diplomate, Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations*. — Sur sa fuite du camp bourguignon en 1472, Gachard, dans *Trésor national*, II (1842), 121.

Sur l'affaire de Talmond, La Fontenelle-Vaudoré, *Philippe de Commynes en Poitou* (*Congrès scientifique de France*, session de 1835, 588-650) ; y joindre Fierville, *Documents inédits sur Philippe de Commynes*, Paris, 1881, in-8, et Barbaud, *Notice sur Philippe de Commynes et la principauté de Talmond* (*Bulletin du Comité, hist. et philol.*, 1901).

Sur divers passages des *Mémoires* : Brachet, *Psychologie médicale des rois de France*, LVII et suiv. (examine le récit fait par Commines des dernières maladies et de la mort de Louis XI) ; — Paillard, dans *Mémoires couronnés* par l'Académie de Belgique, XXXI (affaire de Hugonet et d'Hymbercourt).

Sur les goûts artistiques du sire d'Argenton, une note de Montaiglon, touchant des travaux exécutés à Dreux par le peintre Olivier Chiffletin et l'imagier Jehan le Moigne (*Archives de l'art français*, VII (1861), 445).

**4664.** Il ne semble pas que Louis XI ait eu le souci de faire écrire l'histoire de son règne, ou tout au moins les travaux des historiographes officiels de son temps n'ont point été conservés. Ce titre fut porté sous ce prince par Jean Castel, abbé de Saint-Maur ; la vie de ce personnage est encore mal connue. Voici les faits certains : Lebeuf faisait de lui un fils de Christine de Pisan ; Quicherat rejetait cette opinion, mais M. Antoine Thomas estime qu'il pouvait être tout au moins petit-fils de la célèbre femme-auteur. En 1459, le roi Charles VII lui fait donner une petite somme pour avoir écrit

quelques poésies pieuses. Sa mère s'appelait Jeanne Cotton; son père, Jean Castel, notaire et secrétaire du roi, était mort dès 1418. On connaît du chroniqueur un curieux placet en vers à M. de Gaucourt, de 1465 ou 1466, qui a été publié par Quicherat, puis des *Croniques abrégées*, occupant 6 ff. du man. Reg. 499, à Rome; elles s'arrêtent à 1445. Il mourut en février 1476. Ses chroniques, conservées à Saint-Denis, y furent prises par ordre du roi en 1482. A cette date, le titre d'historiographe était porté par un moine de Saint-Denis, Mathieu Lebrun. Rappelons enfin que le nom de Castel est cité à côté de celui de Gaguin dans le titre de la *Chronique martinienne* (éd. Vérard), mais aucune partie de cette indigeste compilation ne saurait raisonnablement lui être attribuée.

Sur Castel, voir des *Recherches* de Quicherat (*Bibl. de l'École des chartes*, II, 461-477), une notice d'Antoine Thomas, *Romania*, XXI, 271-274, enfin M. Delisle, dans *Bibl. de l'École des chartes*, XXXVII, 519-521.

On a dit plus haut que la *Chronique* de Monstrelet en deux livres s'arrêtait à 1444. Dès le xv^e^ siècle, on lui a donné une suite, ou livre III, qui a été imprimée de bonne heure; ce troisième livre atteint l'année 1467. La supercherie a été reconnue par Dacier (*Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, XLIII, p. 535 et s.); il date cette continuation de 1469. Buchon, dans la notice de son édition de Monstrelet (*Collect. de chroniques,* t. XXVI), a montré que la majeure partie de l'œuvre était tirée des *Chroniques* de Jean Chartier, sauf quelques passages empruntés à Jacques Duclercq. Toutefois il serait bon d'examiner de près cette compilation, qui renferme, semble-t-il, quelques passages originaux. M. Ch. Porée (*Bulletin du comité, hist. et philol* , 1902, p. 483-8) vient d'en tirer une rédaction originale et fort exacte de la prise de Sandwich par Pierre de Brézé en 1457. — Certaines éditions de Monstrelet, notamment celle de Paris, 1512, donnent, à la suite de Monstrelet et de son continuateur, la *Chronique dite scandaleuse* ou *Journal de Jean de Roye* (voir à ce sujet la préface de M. de Mandrot, I, x-xi).

**4665**. *Le Rosier des guerres*. On appelle ainsi un manuel d'éducation princière, rédigé pour l'instruction du futur Charles VIII vers le milieu du règne de Louis XI. Les manuscrits et les éditions

l'attribuent au roi lui-même; cette opinion fut encore adoptée un instant par P. Paris, qui depuis y renonça; elle était en elle-même peu acceptable. Dès le XVI[e] siècle, Lacroix du Maine proposait le nom d'Étienne Pourchier. Kaulek a prouvé, en expliquant un logogriphe qui figure à la fin de l'ouvrage, qu'il fallait y voir une œuvre de *Pierre Choysnet* ou *Choinet*, né en 1411, mort en 1476, d'après son épitaphe à Monville, au diocèse de Rouen. Il était médecin et astrologue, mais sa vie est peu connue; originaire de la Normandie, il paraît avoir écrit la préface du *Rosier* à Monville même.

L'ouvrage ainsi enlevé à Louis XI ne présente plus l'intérêt qu'on lui prêtait jadis, mais il renferme une courte chronique jusqu'à l'an 1461, avec quelques notes pour les années suivantes. M. Hellot en a étudié les sources et reconnu que l'auteur avait employé les *Chroniques françaises de Normandie* et le Héraut Berry, en y ajoutant quelques renseignements personnels pour le règne de Charles VII et en arrangeant le récit de quelques faits trop désavantageux pour Louis XI.

Le *Rosier* a été publié dès 1521 à Paris et plusieurs fois réimprimé au cours du XVI[e] siècle (cf. Lelong, II, 27, 182). Sur les manuscrits, voir le mémoire de Kaulek, cité plus loin.

Cf. P. Paris, *Man. françois*, IV, 118-136 ; Guigniaut, dans *Bulletin du comité de la langue*, II (1853-1855), 536-537 : Kaulek, *Revue hist.*, XXI (1883), 312-322 ; Hellot, *ibid.*, XXIX (1885), 75-81.

**4666**. *Chronique scandaleuse*, ou *médisante*. On appelle ainsi depuis le XVI[e] siècle un journal des années 1460-1483, souvent imprimé et sur la valeur et l'origine duquel on a beaucoup discuté. Il a été imprimé sous le nom de *Croniques* dès le règne de Charles VIII, inséré par Vérard au tome II de sa *Martinienne*, puis dans plusieurs éditions des *Grandes chroniques de France* (1514-1558). En 1611, il paraît sous le titre de *Chronique scandaleuse* et est attribué à un greffier de l'hôtel de ville de Paris; il a été depuis publié bien des fois, à la suite de Commines, dans les collections Michaud et Petitot et dans le *Panthéon littéraire* de Buchon.

Lebeuf, dans son mémoire sur la chronique martinienne (voir plus haut, n° 4140), regardait l'ouvrage comme étant simplement un extrait des *Grandes chroniques*, un plagiat commis par un

auteur inconnu, qui aurait sur plus d'un point falsifié et interpolé son modèle. Cette opinion fut adoptée pleinement par Quicherat, dans son étude sur un exemplaire interpolé de la *Scandaleuse*. Elle a été réfutée par M. Bernard de Mandrot (*Journal de Jean de Roye....*, Société de l'hist. de Fr., 1894-1896, 2 vol. in-8); il regarde l'ouvrage comme original et y voit un journal parisien très détaillé, dont l'auteur ne parle guère que de ce qui se passe dans la capitale du royaume et des faits et gestes du gouvernement royal. Très développé à partir de 1463, ce journal paraît avoir été rédigé au jour le jour jusqu'au début de 1479 et complété plus tard d'une façon assez sommaire. L'auteur est un bourgeois prudent et avisé, qui évite de se compromettre, mais qui raconte sous une forme parfois assez agréable et en général avec beaucoup d'exactitude ce qu il a appris.

On a beaucoup disputé pour découvrir le nom du chroniqueur; Jean de Troyes paraît un auteur imaginaire; A. Vitu, reprenant une hypothèse du P. Lelong, a proposé d'attribuer l'ouvrage à Denis Hesselin, greffier de l'hôtel de ville de Paris de 1470 à 1510. M. de Mandrot, remarquant que l'un des deux exemplaires manuscrits est signé *Jean de Roye*, estime qu'il faut voir dans ce personnage le véritable auteur, et que le nom de *Jean de Troyes* est le fruit d'une lecture trop rapide de cette signature (cf. *Bibl. de l'École des chartes*, LII, 127-133). Ce Jean de Roye est connu d'ailleurs. C'était un bourgeois de Paris, notaire au Châtelet et concierge de l'hôtel de Bourbon; ainsi s'expliquent les marques de respect et d'attachement prodigués à la maison de Bourbon par l'auteur du *Journal;* on comprend également que Jean de Roye ait une première fois arrêté la rédaction de l'ouvrage en 1479, au moment de la disgrâce momentanée de ses patrons. La thèse de M. de Mandrot nous paraît, sinon prouvée, du moins extrêmement vraisemblable; le savant éditeur, au surplus, a mis en pleine lumière le caractère réel de l'œuvre, qui n'a rien d'officiel, qui est absolument original et mérite beaucoup de confiance.

Cf. la préface de la dernière édition; le travail de Vitu, cité plus haut, a paru en 1873 sous le titre de *La chronique de Louis XI dite la Chronique scandaleuse, faussement attribuée à Jean de Troyes, restituée à son véritable auteur*, in-8.

**4667.** Quicherat (Jules). Un manuscrit interpolé de la Chronique scandaleuse (*Bibl. de l'École des chartes*, XVI, 231-279, 412-442;

XVII, 242-267, 556-573). Ce manuscrit (Bibl. nat., Clairambault, 481) a fourni en 1661 à J.-B. Tristan Lhermite la matière de son ouvrage : *Le cabinet du roy Louis XI*, si souvent réimprimé et allégué; il a été connu au XVIII[e] siècle de l'abbé Legrand, historien de Louis XI, et de Lenglet-Dufresnoy. Exécuté en 1502 par un scribe normand nommé Jehan Lebourg, il renferme une copie du *Journal* de Jean de Roye, avec de nombreuses additions; il appartint à Jean de Chabannes, comte de Dammartin, fils du fameux Antoine de Chabannes. La compilation est l'œuvre d'un certain Jean Le Clerc, secrétaire du roi, mort en 1510, familier et protégé de la maison de Chabannes. Aussi les additions faites par lui au texte original de Jean de Roye ont-elles pour objet de mettre en lumière le rôle joué par Antoine de Chabannes au temps de Louis XI; c'est un travail analogue à celui qu'a inséré Antoine Vérard dans son édition de la *Chronique martinienne*. Ces additions sont parfois assez maladroitement cousues au texte original, mais elles n'en sont pas moins de haute valeur, en dépit de leur caractère apologétique L'auteur en effet, Jean Le Clerc, a eu entre les mains les archives de la maison de Chabannes et paraît en somme en avoir tiré bon parti.

Quicherat avait donné tous les morceaux inédits un peu importants; M. de Mandrot a repris la tâche et inséré à la suite de son édition du *Journal* de Jean de Roye (II, 139-400) tout ce que Jean Le Clerc a ajouté au texte original. Sur l'ensemble, voir *ibid.*, I, II-VI. Sur Jean de Chabannes, qui fut accusé de faux par sa belle-mère, Jeanne de Valois, veuve de l'amiral de Bourbon, voir une curieuse pièce de 1504, publiée par M. Delisle (*Instructions du Comité; Littérature latine et histoire du moyen âge*, 102-106).

Au même groupe d'ouvrages écrits sous l'inspiration de Jean de Chabannes, se rattache un livre écrit en 1497 par Jean Massue, *Les marguerites historiales*, analysé par Paulin Paris (*Man. françois*, VII, 316-334).

**4668.** Robert Gaguin, un des meilleurs humanistes français de la fin du XV[e] siècle, naquit en 1433, à Calonne, en Artois. Élevé au couvent de Préavins, de l'ordre des Trinitaires, il peut, grâce à la générosité d'Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, fréquenter l'Université de Paris à dater de 1457; là, il se lie avec le célèbre Guillaume Fichet. Puis il remplit diverses missions pour

l'ordre des Trinitaires, revient à Paris, où il résidait au moment de Montlhéry (juillet 1465), et passe en Espagne une partie de cette même année et de l'année suivante. En 1468, il devient ministre des Trinitaires de Paris, fait un long voyage en Espagne; on le retrouve ensuite à Rome en 1471. Dans les années suivantes, il enseigne la rhétorique à Paris et, en 1473, il est élu ministre général de l'ordre des Trinitaires. En 1477, Louis XI l'envoie à la diète de Francfort pour traverser le projet de mariage entre l'archiduc Maximilien et Marie de Bourgogne; la mission échoue et Gaguin reste en défaveur auprès du roi jusqu'à la mort de celui-ci.

Sous Charles VIII, on le trouve dans une ambassade envoyée à Rome (1483); il retourne en Italie en 1486; en 1489, il est ambassadeur en Angleterre; en 1492, il est envoyé en Allemagne, et a des démêlés avec Jacques Wimpheling. Cependant, toujours actif, il prend part à toutes les querelles théologiques et littéraires du temps, s'occupe de la rédaction et de la publication de nombreux ouvrages du caractère le plus varié et meurt, âgé de soixante-huit ans, le 22 mai 1501. — Sa vie vient d'être écrite avec un luxe remarquable de détails par M. L. Thuasne, *Roberti Gaguini epistolæ et orationes*, Paris, 1904, in-8.

Le principal ouvrage de Gaguin est le *Compendium de origine et gestis Francorum*. Dès le règne de Louis XI, l'auteur cherchait à se faire charger par le roi d'écrire une histoire officielle de la nation française, en latin classique; ces démarches restèrent inutiles et Gaguin paraît avoir composé son ouvrage de lui-même, entre 1483 et 1495. Il en fit paraître quatre éditions de son vivant, en 1495, 1497 (deux éditions) et 1501; dans chacune d'elles le récit est un peu augmenté; dans la dernière, il s'arrête à l'an 1499. Divisé d'abord en dix livres, l'ouvrage en compte onze dans le tirage de 1501, le dernier étant occupé par l'histoire de Charles VIII. Les neuf premiers livres (jusqu'à 1461) sont un abrégé des *Grandes Chroniques de France*, imprimées dès 1477, d'où l'auteur a supprimé quelques parties fabuleuses, l'histoire légendaire de Charlemagne par exemple. Les quelques folios relatifs aux règnes de Louis XI et de Charles VIII constituent une chronique intéressante; l'auteur est peu favorable à Louis XI, sans montrer pour ce prince une aversion exagérée. En somme, cet ouvrage complète

les *Grandes Chroniques* et n'est pas inutile encore aujourd'hui; il paraît avoir été trop longtemps dédaigné; ce n'est qu'un sommaire, mais un sommaire écrit par un contemporain d'esprit judicieux et généralement bien informé.

Le *Compendium* a été fréquemment réédité après la mort de l'auteur, et cela jusqu'à 1586, avec divers suppléments; plusieurs de ces réimpressions portent le titre de *Annales rerum Gallicarum;* il fut également traduit en français, et une de ces traductions, avec continuations par Pierre Desrey jusqu'en 1514, parut à Paris, s. d., chez Regnault, in-fol. Voir à ce sujet : Lelong, *Bibl. hist.*, III, LVI-LVIII, et Brunet, *Manuel*, II, col. 1438-39.

On doit également à Gaguin un certain nombre d'épîtres, fort intéressantes pour l'histoire de l'humanisme, et qui prouvent l'étendue de ses relations; il en fit un recueil comptant 89 morceaux, plus un certain nombre d'*orationes* ou discours d'apparat, ce recueil parut en 1498, à Paris, par les soins de Josse Bade : *Epistolæ.... quædam orationes*, etc., in-4. Parmi les correspondants de Gaguin, on peut noter Ambroise de Cambrai, le secrétaire d'État Robertet, le chancelier Pierre d'Oriole, Guillaume Fichet, Jean, roi de Portugal, Louis de Rochechouart, évêque de Saintes, le sire de Gaucourt, Milon d'Illières, évêque de Chartres, Jacques Wimpheling, Jean d'Amboise, évêque d'Albi, Érasme et plusieurs prélats et savants d'Espagne. Le tout a été réédité par L. Thuasne (cf. plus haut). — Citons encore quelques poésies de circonstance qui figurent dans le recueil de 1498, puis une longue lettre, écrite de Burgos, le 24 août 1468, à François Ferrebout (Martène, *Thes. anecdot.*, I, 1833-1840), renfermant une critique souvent citée de l'Espagne et des Espagnols, et un éloge enthousiaste de la France et des Français (cf. A. Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*, 1re série, 2e édit., Paris (1895), p. 17-21). — Pour les pièces relatives aux querelles entre Gaguin et Wimpheling, lors du mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, voir plus loin.

*Le passe-temps d'oysiveté de maistre Robert Gaguin.* Ouvrage de morale et de politique, composé par l'auteur en Angleterre en décembre 1489, lors de son ambassade dans ce pays avec François de Luxembourg; réimprimé d'après un imprimé gothique par A. de Montaiglon, *Anciennes poésies françaises*, VII, 229-286.

**4669**. NICOLE GILLES, notaire et secrétaire du roi et contrôleur du trésor, cité en 1484, 1486, 1489 et jusqu'en 1496, mort le 10 juillet 1503 et enterré à l'église Saint-Paul de Paris. On lui doit des *Annales et croniques de France*, imprimées, dit-on, dès 1492, à Paris, et réimprimées un grand nombre de fois jusqu'à 1621 ; chaque édition a reçu des additions successives; dans celle de Denis Sauvage (Paris, 1583, in-fol.), le tome II a 149 ff. ; le règne de Charles VIII commence au fol. III et Louis XII au fol. 117. Pour la partie antérieure à 1461, l'auteur suit les *Grandes chroniques* en les combinant avec d'autres sources; la suite est plus originale et non sans valeur. La liste des éditions est dans Lelong, II, 15689, et Brunet, *Manuel*, II, col. 1596-98. Sur l'auteur, voir Vallet de Viriville, *Nouv. biogr. générale*, XX, 540-542, et R. de Maulde, éd. de *Jean d'Auton*, IV, p. IV, note 1. Sur une des sources des *Annales*, voir Delisle, dans *Mém. de la Société de l'hist. de Paris*, IV, 263-264.

**4670**. *La louenge des roys de France, imprimée à Paris de par Eustace de Brie....*, juin 1507. Goth., in-8, 72 ff. Bois (Bibl. nat., L $^{37}$, 1). Ouvrage mêlé de prose et de vers, attribué par Lelong (n° 15874) à André de la Vigne. Publié en 1508, lors des démêlés entre Louis XII et le Saint-Siège, il renferme une traduction partielle du discours prononcé en 1462 par Jean Jouffroy, cardinal d'Arras, devant le pape Pie II. L'auteur s'élève contre les exactions de la cour de Rome et fait un long et diffus éloge de la Pragmatique sanction.

**4671**. Claude de Seyssel, évêque de Marseille, a longuement comparé Louis XI et Louis XII et apprécié la politique du premier de ces princes dans son *Histoire du roy Louys douziesme* (éd. Godefroy, 1615, p. 79-98). C'est, dans une certaine mesure, le jugement d'un contemporain.

**4672**. Brantôme. *Sur le roy Louys XI;* chapitre des *Grands capitaines françois* (édit. Lalanne, II, 328-350). Curieux pour connaître l'opinion des gens du XVI$^{e}$ siècle sur ce prince; beaucoup de fables. Brantôme a donné un choix intéressant d'épîtres du roi, la plupart adressées à M. de Bressuire.

**4673**. JEAN MESCHINOT, poète breton, seigneur de Mortiers, écuyer des ducs de Bretagne de 1442 à 1487, maître d'hôtel de la duchesse Anne, mort le 12 septembre 1491. Sa biographie a été complètement refaite par A. de la Borderie (voir ci-dessous), qui

nous montre en lui un serviteur dévoué de la maison ducale et un ennemi déterminé de Louis XI et de la politique française. Son principal poème, *Les lunettes des princes*, œuvre morale et allégorique, eut un grand succès en son temps et était encore lu au XVI[e] siècle; Marot fait l'éloge de l'auteur dans un vers souvent cité; l'ouvrage fut imprimé au moins vingt-deux fois de 1493 à 1522. La Borderie en a donné une brève analyse et y a relevé quelques traits utiles pour l'histoire. Mais beaucoup plus intéressantes que cette œuvre alambiquée, écrite avec un souci tout particulier de la forme et de la prosodie, sont différentes pièces ajoutées à diverses éditions. C'est d'abord une ballade, composée en l'honneur de la nouvelle duchesse, Marguerite de Foix (1471); puis une sorte d'autobiographie de l'auteur, formant comme une introduction aux *Lunettes des princes;* enfin 25 ballades, écrites par Meschinot sur 25 envois (ou *princes*), à lui communiquées par Georges Chastellain. Ce sont des satires très violentes contre Louis XI, dont tous les défauts sont âprement censurés. Le poème de Chastellain est dans l'édition des œuvres par Kervyn de Lettenhove, VII, 457-486. M. de la Borderie les a étudiées longuement et en place la composition vers le temps de la guerre du Bien public; l'une d'elles a toutes les allures d'un manifeste du parti des mécontents. D'autres pièces ont trait à une maladie du duc François II en 1461, à l'interdit jeté sur la ville de Nantes en 1462, à la mort d'Isabelle de Portugal, duchesse douairière de Bourgogne (1472), enfin à quelques affaires politiques de Bretagne.

Le mémoire d'A. de la Borderie (*Bibl. de l'École des chartes*, LVI, 99-140, 274-317, 601-638) rend inutiles tous les travaux antérieurs.

**4674**. *La thérapeutique du roi et les historiens modernes de Louis XI.* Sous ce titre, A. Brachet a étudié longuement, dans *Pathologie mentale des rois de France*, p. XVII-CXX, les textes qui nous font connaître l'état de santé de ce prince. Il critique les récits des chroniqueurs contemporains et ceux des historiens modernes, à l'aide de comptes qu'il interprète d'après les données de la médecine médiévale et moderne. Il cite un certain nombre de lettres inédites touchant la santé du roi. Il utilise également les notes ajoutées à un exemplaire de Rhazès, copié en 1471, par un

médecin ou un apothicaire attaché au service de la personne royale (*Bibl. de l'École des chartes*, LV, 721-722).

**4675.** Beaurepaire (de). Notes sur six voyages de Louis XI à Rouen (*Travaux de l'Académie de Rouen*, 1856-1857, 284-334). Mémoire fort intéressant, avec pièces justificatives (p. 319-334). L'auteur parle non seulement de la réception faite au roi, mais des honneurs rendus à d'autres princes par la municipalité de Rouen durant le règne.

**4676.** Ledru (abbé). *Louis XI et Colette de Chambes*. Angers, 1882, in-8 (extr. de la *Revue de l'Anjou*). Bonne notice sur cette dame, dont la sœur cadette épousa Commines. Colette, femme de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, fut un instant la maîtresse de Charles de Guyenne. L'auteur a rapporté sur elle et sur la succession de Thouars beaucoup de documents nouveaux, tirés des archives du château de Montsoreau.

**4677.** Giraudet. Documents inédits sur les prisonniers du roi Louis XI à Tours (*Bulletin de la Soc. archéol. de Touraine*, III, 281-291). Documents des archives municipales de cette ville sur la fin de la captivité de Simon de Quingey dans une cage de fer.

**4678.** Quicherat (J.). Notre-Dame de Béhuard (*Revue de l'Anjou et de Maine-et-Loire*, II 1853), 129-142). Joli article sur ce sanctuaire, situé aux environs d'Angers, et sur les dévotions de Louis XI, avec quelques extraits d'actes et de comptes.

**4679.** Guillaume (abbé P.). *Relations de Louis XI et de Charles VIII avec Gap et Embrun*. 1881, in-8 (extr. du tome Ier du *Bulletin d'histoire ecclésiastique*, publié par le chanoine U. Chevalier). Textes sur la dévotion de Louis XI pour Notre-Dame d'Embrun et saint Arnoux de Gap (acte de 1481), et sur le premier pèlerinage de Charles VIII à Embrun en novembre 1490.

**4680.** *Extraits des comptes et dépenses du roi Louis XI*, d'après un manuscrit des Archives, dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, I, 91-109.

**4681.** Pilot de Thorey (E.). *Catalogue des actes du dauphin Louis II* (Louis XI). Cf. plus haut, n. 4169. Le tome II renferme l'analyse des actes du prince, de 1461 à 1483.

**4682.** *Lettres de Louis XI, roi de France*, publiées d'après les originaux pour la Société de l'histoire de France. Paris, in-8 (en

cours de publication). Le premier volume (1883), préparé par Étienne Charavay, renferme les lettres de Louis dauphin ; la suite, par J. Vaësen, celles de Louis roi ; huit volumes ont déjà paru. Publication de haute importance, bien annotée et aussi complète qu'on peut l'espérer ; elle formera, avec le supplément et les tables, environ neuf volumes.

**4683**. *Le Cabinet du roy Louys XI*, publié à Paris en 1661 (in-12, 122 pages), et dédié à M. de Guénégaud par J. B. T. Lhermite de Soliers, a été réimprimé dans le *Supplément aux Mémoires de Commines*, Bruxelles, 1713, et par Lenglet-Dufresnoy, au tome II de son *Commines*, p. 222-262, enfin par Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'hist. de France*, I.

**4684.** *Lettres* de Louis XI à M. de Génas ; 25 épîtres des années 1476-1482, publiées dans le *Bulletin du comité des monuments écrits*, III (1852), 232-248). Voir dans le même, IV (1853), 68-73, six lettres de divers personnages au même M. de Génas.

**4685.** Marchegay (Paul).. Louis XI, M. de Taillebourg et M. de Maigné (*Bibl. de l'École des chartes*, XVI, 1-27). Sous ce titre, 17 lettres, tirées du chartrier de Thouars, dont 11 de Louis XI, 2 de Jean Chambon, lieutenant en Poitou, 1 de M. de Maigné, 1 du sire de Taillebourg, 1 de Marie de Valois, dame de Taillebourg, enfin 1 d'une dame inconnue. Curieuses au point de vue historique, ces lettres ne le sont pas moins pour la connaissance du caractère de Louis XI.

**4686**. Marchegay (P.). *Lettres missives* du chartrier de Thouars ; *Bulletin de la Soc. archéol. de Nantes*, XI, 47-66, 107-130. Beaucoup de lettres de membres de la famille de Coëtivy.

**4687**. Louandre. Lettres et bulletins des armées de Louis XI, adressées aux officiers municipaux d'Abbeville (*Mém. de la Société d'émulation d'Abbeville* (1836-1837), 129-164). Publie 16 lettres au nom du roi, qui ont toutes été rééditées par M. Vaësen ; mais Louandre y ajoute quelques remarques tirées des documents des archives abbevilloises.

**4688**. *Lettres de Louis XI* (1463-1472), adressées à la ville d'Amiens ; publiées par Dusevel, *Bulletin du Comité de la langue*, II, 461-467. Rachat des villes de la Somme ; intrigues du duc de Berry.

**4689**. Godard-Faultrier. Lettres de Louis XI et pièces diverses relatives à des serments sur la croix de Saint-Laud d'Angers et à des dépôts de titres dans la même église (*Bulletin du Comité de la langue*, I (1854), 362-387). D'après des originaux à la Bibl. d'Angers. Dates extrêmes : 1469-1482. Les lettres de Louis XI ont été reproduites dans le recueil de Vaësen. A noter la promesse du duc de Guyenne de renoncer à son projet de mariage avec M[lle] de Bourgogne (1469), et une ou deux pièces intéressant le duc de Bretagne.

**4690**. *Lettres* missives du règne de Louis XI, conservées dans les archives de Troyes (1470-1483), publiées par H. Stein, *Ann.-Bull. de la Soc. de l'hist. de France*, 1888, p. 185 et suiv. Treize pièces fort intéressantes.

**4691**. Quelques lettres de Louis XI, touchant les affaires d'Italie, ont été publiées par C. Casati, *Lettres royaux et lettres missives inédites.... relatives aux affaires de France et d'Italie*. Paris, 1877, in-8. Classées par fonds d'archives.

**4692**. H. de la Ferrière a publié et analysé quelques lettres intéressantes pour le règne de Louis XI dans *Rapport sur les recherches faites à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg* (*Archives des missions*, II, 2 (1864), 377-380).

**4693**. *Lettres* et actes divers du règne de Louis XI; Champollion-Figeac, *Lettres de rois et de reines*, II, 487-500; huit articles; principalement affaires d'Angleterre.

**4694**. *Recueil* factice de documents sur le règne de Louis XI; d'Achery, *Spicil.*, III, 823-848. On y trouve notamment plusieurs harangues de Jean Jouffroy; quelques bulles de papes; des actes touchant la future croisade; une pièce intéressant le cardinal Jean Balue, enfin quelques lettres sur les relations entre la France, la Castille, l'Italie et les Aragonais de Naples.

**4695**. Gaillard. Analyse de diverses instructions diplomatiques du xv[e] siècle (*Notices et extraits*, IV). Voici la liste des ambassades en question : Louis XI au duc de Gueldre (vers 1473), p. 1-8; — Ambassade de Guillaume Cousinot au pape Paul II (1469), p. 9-24; affaire du cardinal Balue et de Guillaume d'Haraucourt, évêque de Verdun, p. 25-36; — Louis XI au duc de Bretagne (1470 et 1473), p. 37-43, 55-62; — Louis XI à Ferdinand d'Aragon, roi de Sicile

(1475), p. 44-54; projet de mariage entre le futur Charles VIII et Béatrice d'Aragon; — Ambassade aux gens du pays de Gueldre (1479), p. 63-71; projet d'alliance contre Maximilien.

**4696.** De longs fragments de la relation de l'ambassade de Guillaume Cousinot au pape pour l'affaire du cardinal Balue ont été publiés par Duclos, *Recueil de pièces*, 303-352. Henri Forgeot (*Jean Balue, cardinal d'Angers* (1895), p. 86) distingue le *procès-verbal*, publié par Duclos, et la *relation*, analysée par Gaillard; deux morceaux sont de Cousinot. Le discours prononcé par celui-ci en présence du pape, le 5 décembre 1469, a été publié en partie par d'Achery (*Spicil.*, III, 840-842); Forgeot l'analyse (p. 88-89).

**4697.** *Lettres de Marie de Valois, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel, à Olivier de Coétivy, seigneur de Taillebourg, son mari*, 1458-1472, publiées d'après les originaux par Paul Marchegay. Les Roches-Baritaud, 1875, in-4. 34 lettres fort curieuses, tirées du Chartrier de Thouars; en appendice, quelques pièces du temps.

**4698.** *Vita beatæ Joannæ Valesiæ, reginæ Franciæ;* présentée au pape Paul V en 1617, lors de l'enquête pour la canonisation, au nom du roi Louis XIII et de l'infante Isabelle, par André Frémot, archevêque de Bourges, imprimée à Anvers, 1624, et réimprimée par Henschen, *AA. SS.*, février, I, 576-579; à la suite, p. 579-591, *Processus ad beatificationem obtinendam* (1617-1618), conduit par ledit archevêque.

**4699.** *Procès du divorce de Louis XII* (1498); publié par R. de Maulde (*Procédures politiques du règne de Louis XII*, 789-1082), d'après les copies authentiques du temps. On cite ce document, bien que postérieur à la date finale du présent ouvrage, à cause des renseignements qu'il renferme sur les circonstances du mariage sous Louis XI et sur les relations entre ce prince et son cousin et gendre. R. de Maulde donne notamment, p. 819, les conclusions du procureur du roi; p. 824, la réplique de Jeanne de Valois; p. 829, l'interrogatoire de cette princesse; p. 871, sa défense; p. 896 et 931, l'interrogatoire de Louis XII; p. 915, on trouve la lettre si souvent citée de Louis XI à Dammartin. Les enquêtes, très curieuses et pleines de détails remontant au règne de Louis XI, commencent à la page 953. Ces documents et d'autres ont été mis en œuvre par

R. de Maulde, dans son ouvrage, *Jeanne de France, duchesse d'Orléans et de Berry* (1464-1505), Paris, 1883, in-8.

**4700**. Canel. Indication de quelques documents historiques, conservés dans les archives de Pont-Audemer (*Mém. des antiq. de Normandie*, XII, 131-138). Quelques documents utiles pour l'histoire du règne de Louis XI : emprunts, affaires politiques diverses, lettres missives.

**4701**. Bourdigné (Jehan de). *Hystoire aggrégative des annales et cronicques d'Anjou;* l'édition de 1529 a été réimprimée à Angers en 1842, in-8, par Godard-Faultrier. Les règnes de Louis XI et Charles VIII y occupent les pages 213-254 du tome II. Quelques détails utiles.

**4702**. *Chronique d'Abbeville* par Pierre le Prestre, publiée par le marquis de Belleval (*Mémoires de la Soc. d'émulation d'Abbeville*, 1873, p. 35-155). L'auteur fut abbé de Saint-Riquier de 1459 à 1480. La chronique va de 1444 à 1478; de 1444 à 1448, c'est une copie de la continuation de Monstrelet; de 1448 à 1467, de Jacques du Clercq; de 1467 à 1472, l'auteur suit Jean de Wavrin, en lui faisant qnelques additions. La suite, de 1472 à 1477, est originale et a été écrite en une seule fois en 1477; elle n'est pas sans valeur pour l'histoire du Ponthieu et des campagnes de Louis XI. Cf. la préface de l'éditeur, p. 1-34, et *Revue des Soc. savantes*, VII, 2 (1880), p. 95.

**4703**. Prarond (E.). *Abbeville aux temps de Charles VII, des ducs de Bourgogne, maîtres du Ponthieu, de Louis XI* (1426-1483). Paris, 1899, in-8. La majeure partie du volume est consacrée au règne de Louis XI; c'est une chronique fort intéressante, composée d'extraits des comptes municipaux, des délibérations du conseil de ville; beaucoup de détails sur les guerres entre la France et la Bourgogne. — Il faut y joindre du même : *Une occupation militaire au XV^e^ siècle* (1470-1477), Paris, 1885, in-8; notice analogue sur la domination bourguignonne à Abbeville et dans le Ponthieu durant les dernières années de Charles le Téméraire.

**4704**. *Journal de D. Gérard Robert, religieux de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras*. Arras, 1852, in-8 (Publ. de l'Académie d'Arras), 217 pages. L'auteur, novice en 1459, devint second sacristain en 1461, prieur d'Augicourt en 1463, chantre en 1470, sous-prieur en 1482, receveur en 1484, cellérier en 1498 et mourut en 1512. Son

journal, d'un style embarrassé et défectueux, ne parle que d'événements intéressant l'Artois; il est curieux pour l'histoire des guerres franco-bourguignonnes de 1465 à 1493. L'édition est insuffisante et dénuée de notes. Sur le manuscrit, conservé à Arras, voir *Compte rendu de la commission d'histoire de Belgique*, II, 5 (1853), 57-59. — Quelques fragments de l'ouvrage avaient été donnés par Quicherat, *Thomas Basin*, III, 27-30 (note).

**4705**. 1477-1499. *Extraits* des chroniques de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, publiés dans *Comptes rendus de la commission d'histoire de Belgique*, II, 5, 60-69. Quelques indications utiles sur l'occupation de la ville par Louis XI.

**4706**. Janvier (A.). *Les Clabault, famille municipale amiénoise* (1349-1539). Amiens, 1889, in-4. Ouvrage extrêmement intéressant, que nous citons à cause des nombreux détails qu'il renferme sur l'époque de la domination bourguignonne Extraits des archives de la ville, touchant la guerre sur les frontières, nouvelles politiques et militaires adressées à l'échevinage d'Amiens.

**4707**. L'Épinois (H. de). Notes extraites des archives de Compiègne (*Bibl. de l'École des chartes*, XXV, 124-136). Règne de Louis XI ; Montlhéry, francs-archers ; campagnes de Picardie avant et après la mort de Charles le Téméraire.

**4708**. *Mémoires de Jean Rogier, prévôt de l'échevinage de Reims*. Des fragments de cet ouvrage fort curieux ont été publiés en 1876, par E. de Barthélemy, notamment pour le règne de Louis XI et Charles VIII (48 pages in-8).

**4709**. *Chronique de Lorraine*, en français (1350-1544); éditée par Calmet, *Hist. de Lorraine*, VII (1757), V-CLX, et par l'abbé Marchal, Nancy, 1859, in-8 (*Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine*, V). L'ouvrage se compose de trois parties de valeur inégale, écrites en plusieurs fois. Le début (très bref jusqu'à 1434) est assez insignifiant; à dater de 1461, l'auteur est certainement témoin oculaire des faits et fournit beaucoup de détails sur l'expédition de Jean de Calabre en Catalogne. Puis vient un long récit de la guerre entre Bourgogne et Lorraine, qui se termine à la mort de Charles le Téméraire. C'est un morceau de premier ordre, œuvre d'un témoin oculaire, acteur dans les événements. La suite, jusqu'à 1544, est très brève et sans grand intérêt.

On a parfois attribué l'ouvrage à Edmond du Boullay; il semble impossible d'y voir le travail d'une seule main et le récit de la guerre de Bourgogne, peut-être même toute la partie de 1461 à 1477, paraît avoir été écrite par Chrétien de Chastenoy, secrétaire du duc René II. En tous cas, celui-ci ne saurait être l'auteur de la suite, quoi qu'en dise l'abbé Marchal, car, homme fait dès 1477, Chrétien aurait été presque centenaire en 1544. Bien mieux, le texte de Calmet et de Marchal, à l'examiner de près, paraît, au moins dans la partie médiane, la seule importante, être la mise en prose d'un texte en vers; on y retrouve des traces de rimes et des inversions singulières. Quoi qu'il en soit, c'est une chronique fort importante pour l'histoire des deux sièges de Nancy et des campagnes de Charles de Bourgogne en Lorraine. — Cf. la préface de l'abbé Marchal et surtout Henri Lepage, *Commentaires sur la Chronique de Lorraine*, Nancy, 1859, in-8.

**4710**. *Chronique de Bourges* (1467-1506), par Jean Batereau, ancien recteur de l'Université de Bourges, et divers autres habitants de cette ville; publiée par J. Havet dans le *Cabinet historique*, 1882, 450 457, et *Œuvres*, II, 339-348. Notes ajoutées à un exemplaire du *Fasciculus temporum* de Werner Rolevinck, édit. de Venise, 1580, conservé à la Bibl. nat. Quelques détails d'un certain intérêt.

**4711**. La Mure (J. de). *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*. Paris, 1860-1897, 4 vol. in-4. A consulter, moins pour le texte que pour l'annotation des éditeurs modernes. Au tome III, nombreuses pièces justificatives d'un certain intérêt.

**4712**. *Déportemens des François et Allemands tant envers le duché que le comté de Bourgoingne, et autres occurrences* (1465-1492). Chronique française anonyme, du XVI^e siècle, publiée par *Académie de Besançon*, *Mémoires et documents inédits sur la Franche-Comté*, VII, 351-388. Quelques faits curieux.

**4713**. *Chronique de Benoît Mailliard*, grand prieur de l'abbaye de Savigny en Lyonnais, 1460-1506, publiée pour la première fois d'après le manuscrit original, avec une traduction et des notes, par G. Guigue. Lyon, 1883, in-8. De faible intérêt; l'auteur, fort superstitieux et crédule, ne donne guère que des renseignements d'histoire locale.

**4714.** *Aymari Rivalli, delphinatis.... De Allobrogibus libri novem* (éd. A. de Terrebasse, Vienne, 1844, in-8). L'auteur naquit un peu avant 1495 et mourut avant 1560; son père était vice-bailli de Saint-Marcellin. Élevé à Romans, Aymar voyage en Italie, devient conseiller au parlement de Grenoble en 1521, est ambassadeur en Savoie en 1529. Son ouvrage s'arrête à 1535; le livre IX, depuis la réunion du Dauphiné à la couronne, a une certaine valeur, principalement pour l'histoire des règnes de Louis XI et de Charles VIII (p. 517-540). L'auteur emploie des pièces d'archives.

**4715.** Nicolas Bertrandi. *De Tholosanorum gestis ab urbe condita.* Toulouse, 1515, in-fol. On y trouve une sorte de chronique locale pour les années 1462-1475 (fol. 60-62), plus, fol. 66, une description de l'incendie de 1463 et une note sur les prédications d'Olivier Maillard.

**4716.** *Comptes consulaires de Riscle* de 1441 à 1507, publiés par P. Parfouru et J. de Carsalade du Pont (Archives historiques de la Gascogne), II (1886), 1892. Textes extrêmement curieux; on y trouve les comptes des années 1461, 1462, 1473 (longs et importants pour l'affaire de Lectoure et l'occupation des États d'Armagnac par les gens du roi), 1474 à 1507.

**4717.** *Courte chronique consulaire de Nimes* (1472-1492); en français mêlé de languedocien, avec quelques passages en latin; Ménard, *Hist. de Nimes*, III, preuves, 1-11.

**4718.** *Fragment d'une chronique française des comtes de Foix....*, publiée par F. Pasquier et Henri Courteault, à la suite de *Chroniques romanes des comtes de Foix....*, 1895, p. 143-155. L'auteur s'inspire des ouvrages d'Esquerrier et de Miégeville, et comble en partie les lacunes de ce dernier.

**4719.** Jean Bourré, l'un des plus fidèles serviteurs et conseillers de Louis XI. Né à Château-Gontier vers 1425, il étudie la pratique légale; dès 1442, il entre au service du dauphin et le suit en Bourgogne. Secrétaire du roi en 1461, il le suit dans tous ses voyages, va en Roussillon en 1473, est nommé trésorier de France en 1474, chargé en 1478 de l'éducation du dauphin; après 1483, il fait partie du conseil de régence, quitte les affaires en 1498 et meurt peu après 1505, vers 1506. Il avait fait sa fortune au cours de sa longue carrière politique et acquis le château du Plessis-de-Vent,

aujourd'hui le Plessis-Bourré, qu'il fit luxueusement reconstruire. De là le nom de M. du Plessis, sous lequel les actes du xv[e] siècle le désignent. Sur lui, voir la notice de Vaësen, citée plus loin (l'auteur indique les travaux plus anciens, notamment ceux de Marchegay), et G. Bricard, *Un serviteur et compère de Louis XI, Jean Bourré, seigneur du Plessis.* Paris, 1893, in-8 (ouvrage bien documenté). Sur les goûts littéraires et artistiques du personnage, une note de M. L. Delisle, *Journal des savants*, 1902, 332-338.

Bourré avait accumulé une grande quantité de papiers au cours de sa longue carrière politique. Une partie notable, tombée aux mains de Gaignières, est aujourd'hui conservée à la Bibl. nat., fr. 20483-20499. M. Vaësen en a dressé le catalogue chronologique (*Bibl. de l'École des chartes,* XLIII, XLIV, XLV, XLVI); il compte 1,566 numéros, dont la majeure partie appartient au règne de Louis XI. C'est un recueil de premier ordre pour l'histoire de ce prince.

**4720.** Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, longtemps serviteur dévoué de Charles VII, fut d'abord en disgrâce auprès du nouveau roi Louis; rentré en faveur en 1468, il commande les armées du roi jusqu'en 1480; à cette date, Louis XI le destitue brutalement de ses emplois; Antoine meurt huit ans plus tard, le 25 décembre 1488. On trouvera tous les éléments d'une biographie du personnage, bon chef de guerre, mais politique faux et âme avide, dans les *Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes,* publiées par M. le comte de Chabannes, II, 1-568 (346 actes). On indique plus loin quelques-uns de ces actes, particulièrement intéressants pour l'histoire. Dès le xv[e] siècle, la maison de Chabannes eut ses historiographes et c'est sous l'influence du fils d'Antoine, Jean, mort en 1502, que fut rédigée la seconde partie de la *Chronique martiniane*, puis ce qu'on appelle, depuis Quicherat, *La chronique scandaleuse interpolée.*

**4721.** *Jean Balue, évêque d'Angers* (1421-1491), par Forgeot (Henri). Paris, 1895, in-8 (Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. 106). La seule biographie complète de ce singulier personnage. En appendice, nombreuses pièces justificatives, dont les procédures criminelles de 1469 : interrogatoires des serviteurs de Balue et de son complice, Guillaume de Harancourt, évêque de Verdun; résumé de

quelques-uns de ces interrogatoires, et notamment de celui du cardinal; abrégé des charges relevées contre les deux prélats; comptes de la gestion des biens du cardinal pendant sa captivité, etc. — Jean Balue, par son arrogance, s'était fait de nombreux ennemis, et c'est peut-être à ces ennemis qu'il doit la réputation d'ignorance et même d'ânerie qui s'attache encore à son nom aujourd'hui. Cette réputation paraît imméritée; Jean Balue n'était peut-être pas un grand clerc, mais il avait tout au moins le goût des livres; sur sa librairie, voir L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits*, I, 79-83 (inventaire des manuscrits saisis chez le cardinal en 1469), et un mémoire de Georges Duplessis, *Gazette archéologique* (1888, p. 295-298).

**4722.** Robert Duval, chanoine de Chartres. *Epistola ad Johannem, episcopum Andegavensem, S. R. E. cardinalem;* Martène, *Amplissima coll.*, I, 1606-1613. Longue épître pleine de rhétorique et d'emphase, adressée à Jean Balue, écrite après décembre 1482, date de la restitution de ses bénéfices à l'évêque disgracié (Forgeot, *Jean Balue*, 108-109).

**4723.** *Le cardinal Jean Jouffroy et son temps* (1412-1473). Étude historique par Ch. Fierville. Paris, 1874, in-8. Ce personnage, politique retors et sans scrupules, né à Luxeuil en 1412, fut d'abord abbé de ce monastère, puis évêque d'Arras en 1453; du service de la Bourgogne, il passe plus tard à celui de la couronne de France, devient cardinal en 1461, évêque d'Albi en 1462. Plusieurs fois ambassadeur en Portugal, à Rome, pour ses différents maîtres, il a joué un rôle éminent dans l'Église et dans l'État; partisan de Louis XI durant la guerre du Bien public en 1465, il est envoyé par lui en ambassade auprès de Henri IV, roi de Castille (1469 et 1470), et en 1473, il prend part à l'expédition de Lectoure et à celle de Perpignan. On a de lui un certain nombre de lettres et de discours d'apparat; les principaux ont été publiés par Fierville (voir également plus haut, n. 4694). Sur un manuscrit de quelques-uns de ces discours, à Wolfenbuttel, cf. *Bibl. de l'École des chartes*, XLV, 673.

M. Ch. Kohler a publié (*Bibl. de l'École des chartes*, LVII, 699-706) une lettre du roi de Naples, Ferdinand Ier, de 1458, qui prouve les relations existantes entre Jean Jouffroy et ce prince, et qui atteste une fois de plus les goûts de bibliophile de ce prélat politique. A la

suite (p. 706-708). M. Delisle a ajouté quelques lignes sur divers manuscrits ayant appartenu à Jouffroy.

**4724**. *Jean de Reilhac, secrétaire, maître des comptes, général des finances et ambassadeur des rois Charles VII, Louis XI et Charles VIII.* Documents pour servir à l'histoire de ces règnes de 1455 à 1499 (publ. par A. de Reilhac). Paris, 1886-1889, 3 vol. in-4. Ce personnage, tombé en disgrâce après 1468, puis chassé de la cour après 1476, rentra en grâce sous Anne de Beaujeu et joua un certain rôle politique lors de la guerre de Bretagne en 1488. On indique à leur place chronologique les quelques documents politiques donnés dans l'ouvrage.

**4725**. *Archives d'un serviteur de Louis XI.* Documents et lettres, 1451-1481, publiés d'après les originaux par L. de la Trémoille, 1888, in 4. Relatifs à Georges de la Trémoille, seigneur de Craon, fils puîné du favori de Charles VII, qui, d'abord attaché au service de Charles le Téméraire, passa à celui de Louis XI en 1468 et joua un rôle éminent jusqu'à sa mort en 1481. Ce fut lui qui occupa en 1477 le duché de Bourgogne.

**4726**. *Ymbert de Batarnay, seigneur du Bouchage, conseiller des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier* (1438-1523), par B. de Mandrot. Paris, 1886, in-8. Ouvrage intéressant et richement documenté.

**4727**. P.-M. Perret. Boffille de Juge, comte de Castres, et la République de Venise (*Annales du Midi*, t. III (1891), 159-231). Biographie de cet aventurier, d'origine napolitaine, qui fit en France une rapide et scandaleuse fortune sous Louis XI et Charles VIII. L'auteur a connu et analysé une foule de documents diplomatiques inédits, principalement tirés des archives italiennes.

**4728**. Balincourt (comte de). Un général des finances sous Louis XI, François de Génas, 1430-1504 (*Revue du Midi*, I, 1887, 312-342) En appendice, un certain nombre de lettres inédites de et à ce personnage; la plupart se rapportent aux négociations avec René d'Anjou pour la cession de la Provence.

**4729**. Chéreau (A.). *Jacques Coictier, médecin de Louis XI.* Poligny, 1861, in-8. L'auteur publie quelques lettres du personnage et donne divers extraits de comptes le concernant.

**4730**. Parmi les chefs de mer au service de Louis XI, figure

un certain *Columbus* ou *Coullon*, dont les pirateries en 1473 et dans les années suivantes amenèrent des plaintes des États italiens, Gênes, Naples et Venise. Naturellement, et à la suite d'un lapsus de Leibnitz, on a fait de ce personnage Christophe Colomb. M. Harrisse (*Les Colombo de France et d'Italie, fameux marins du XV*e *siècle*, Paris, 1874, in-8) a refait, à l'aide de textes diplomatiques empruntés aux archives françaises et italiennes, la biographie du personnage, qui s'appelait de son vrai nom *Guillaume de Casenove;* il rapporte en appendice beaucoup de lettres missives curieuses, de Botta notamment, envoyé du duc de Milan à Venise; de Lomellino à Giovanni Simonetta, frère de Cicco, etc. D'autres textes ont été mis en lumière dans *Archivio storico lombardo*, 1874, 388-400, et par Desimoni dans *Giornale ligustico*, II, 164-180. Enfin il est souvent question de Colombo dans Perret, *Relations de la France avec Venise*, *passim*, et dans B. de la Roncière, *Hist. de la marine francaise*, II, 333. Cf. encore *Revue hist.*, XX, 112 (tentative d'empoisonnement contre ce pirate en 1477).

Le sujet traité par M. Harrisse a été repris par Salvagnini, *Cristoforo Colombo e i corsari Colombo,* dans *Raccolta di documenti e studî pubblicati dalla commissione Colombiana*, parte 2, t. III (1894), p. 129-240, avec une foule de documents nouveaux empruntés aux archives de Gênes, Milan et Venise; c'est tout un chapitre nouveau des relations de Louis avec les États italiens et une histoire résumée de la piraterie dans l'Océan au cours du règne.

**4731**. Notice biographique sur Louis Malet de Graville, amiral de France (1442-1510), par P.-M. Perret. Paris, 1889, in-8. — Louis XI employa Louis Malet de Graville dans plusieurs affaires délicates et eut peu de serviteurs plus honnêtes. — Graville vit du reste sa fortune grandir sous les règnes suivants et fut un des plus fermes appuis de la régente Anne de Beaujeu.

**4732**. Le Men. Jean de Coetanlem, amiral de Portugal, et Nicolas de Coetanlem, armateur de la *Cordelière* (*Bulletin de la Soc. archéologique du Finistère,* VIII, 143-149). Notice intéressante sur deux marins ou corsaires bretons de la fin du xve siècle, suivie de l'analyse d'un certain nombre d'actes inédits touchant leurs opérations.

# LXXI.

## LOUIS XI. — CHRONIQUES ET DOCUMENTS DE PROVENANCE ÉTRANGÈRE

### *Angleterre*

**4733**. WILLIAM GREGORY, *Chronicle of London* (jusqu'en 1469), publiée par J. Gairdner, dans *The historical collections of a citizen of London....* (Camden Society, 1876), in-8, p. 57-239. La partie relative au xv[e] siècle est seule développée.

**4734**. *Historiæ Croylandensis continuatio*, dans Fell, *Rerum anglicarum SS.* (1684), 451-593. L'ouvrage, dont manquent le début et la fin, s'arrête à l'an 1486; il est contemporain pour les règnes d'Édouard IV et de Richard III, mais donne fort peu de renseignements sur les affaires de France.

**4735**. *Calendar of the patent rolls.* Londres, gr. in-8. Édouard IV, 1461-1477; 1897; — Édouard IV et Henri VI, 1467-1477; 1900; — Édouard IV, Édouard V, Richard III, 1476-1485; 1901.

**4736**. Thomas Carte a publié, en 1743, le *Catalogue des rolles gascons, normans et françois de la Tour de Londres.* Le règne d'Édouard IV, assez intéressant, occupe les pages 351-373; on peut consulter ces brèves indications, en l'absence de tout autre répertoire.

**4737**. *Rotuli Parliamentorum ut et petitiones et placita in Parliamento.* T. V, années 1439-1467; t. VI, années 1472-1503.

### *Bourgogne et Flandre*

**4738**. Kirk (John Foster). *History of Charles the Bold, duke of Burgundy.* Londres, 1863-1868, 3 vol. in-8. La meilleure partie de cet ouvrage, très apologétique, est le troisième volume, où l'auteur a mis en œuvre beaucoup de documents des archives suisses, alors encore inédits.

**4739**. Toutey (E.). *Charles le Téméraire et la ligue de Cons-*

*tance*. Paris, 1902, in-8 Résumé très complet de ce qu'on a écrit en France et en Allemagne sur la politique générale de l'Europe au temps des entreprises du duc de Bourgogne; l'auteur emploie peu de documents inédits.

**4740**. « *Extrait* d'une ancienne chronique, commençant en 1400 et finissant en 1467, imprimée dans les Histoires des roys Charles VI et Charles VII »; Commines, édit. Lenglet, II, 173-221. Ce texte est déjà indiqué plus haut; Lenglet le réimprime de 1461 à 1467, en y joignant une sorte d'itinéraire du duc Charles, de 1467 à 1477, d'après les notes des journaux de l'hôtel ducal.

**4741.** Jacques Duclercq, né à Lille, en 1420, mort le 21 septembre 1501 et enterré à Saint-Nicolas en Lattre, à Arras; il était frère de Jean, abbé de Saint-Vaast, et les actes le qualifient d'écuyer, seigneur de Beauvoir-en-Ternois. Il habita Arras presque toute sa vie, et ses *Mémoires* (1448-1467) ont un caractère tout local; il y parle surtout de faits qui se sont passés en Artois (nombreux et curieux détails sur la Vaudoiserie); sur les affaires plus générales, il n'est ni très bien informé ni très sûr; il a toutefois eu entre les mains et rapporte textuellement un certain nombre de pièces officielles Dans une partie séparée, il raconte longuement la guerre des Deux-Roses. Beaucoup de traits curieux pour l'histoire des mœurs. Le style est incorrect et diffus; l'auteur déclare lui-même avoir écrit ses mémoires pour charmer ses loisirs. — Des fragments étendus en ont paru dès 1785, dans la *Collect. univ. des mémoires*, IX, puis dans Petitot, XI, et Michaud et Poujoulat, III. Le texte intégral a été publié en 1823, Bruxelles, 4 vol. in-8, par le baron de Reiffenberg; reproduit par Buchon, *Collection des Chroniques*, XXXVII-XL. Il en existe un manuscrit plus complet à la bibl. d'Arras. Cf. Mlle Dupont, *Bull. de la Soc. de l'hist. de Fr.*, 1857, 104-107; Stecher, dans *Biogr. nat.* (belge), VI, 234-236; Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, I, LX-LXI.

**4742**. *Fragment de chronique*, écrit après 1465, probablement par un serviteur de la maison de Bourgogne; événements de l'année 1461; assez sévère pour Louis XI. Publié d'après un man. de la Vaticane par A. Coulon, *Mélanges de l'École de Rome*, XV (juin 1895). Le texte est intéressant, mais il est impossible d'y voir un fragment des chroniques perdues de Castel.

**4743.** Georges Chastellain. « Déclaration de tous les hauts faits et glorieuses adventures du duc Philippe de Bourgongne, celuy qui se nomme le grand duc et le grand lyon. » *Œuvres*, édit. Kervyn, VII, 313-236. En prose; traité souvent cité; résumé de l'histoire du règne, portrait du prince. A la suite, l'auteur a donné une esquisse du portrait de Charles le Téméraire; l'ouvrage est curieux.

**4744.** Jean de Haynin, seigneur de Louvegnies, né en 1423, épousa en 1456 Marie de Roisin. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1842, 2 vol. in-8, par Renier Chalon (Société des bibliophiles de Mons); dès 1836, des fragments avaient paru par les soins de M. de Reiffenberg. L'édition de Chalon est très défectueuse et faite sur des manuscrits abrégés; voir une description du man. original par J. van den Gheyn, dans *Comptes rendus de la Commission d'hist. de Belgique*, LXX (1901), p. 44-59. — Sur le man., cf. *Comptes rendus de la Commission d'histoire*, I, 66 et 111. L'ouvrage, terminé à Pâques 1477, est une histoire détaillée des événements politiques et militaires auxquels l'auteur assista de 1465 à 1477 : campagne de Montlhéry, prise de Liège en 1468, siège de Neuss. Haynin ne prit aucune part aux expéditions en Suisse. Ces mémoires, d'une bonne langue wallonne, sont un document de premier ordre.

**4745.** *Histoire de Charles, dernier duc de Bourgogne*, publiée par M^lle^ Dupont, à la suite de Wavrin, III, 219-334. Elle va de 1467 à août 1477. Certaines parties paraissent empruntées à Wavrin, d'autres à Chastellain; les parties originales, données par l'éditeur, ne sont pas sans intérêt.

**4746.** Olivier de la Marche. *Le chevalier délibéré*, poème de 248 huitains composé en 1483 en l'honneur de Charles le Téméraire; cf. Stein, *Olivier de la Marche*, 124; sur les manuscrits, très nombreux, les traductions et les éditions, *ibid.*, 140-143; la première édition est de 1488, la dernière de Paris, Silvestre, 1842.

**4747.** *Mémoires de Jean de Dadizeele*, souverain-bailli de Flandre, haut bailli de Gand...., conseiller, chambellan et maître d'hôtel de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne. Bruges, 1850, in-4 (Société d'émulation de Bruges). Jean de Dadizeele fut tué par les gens de Maximilien à Anvers, en octobre 1481. Ses mémoires, fort courts, sont en flamand et suivis d'un recueil

intéressant de pièces justificatives de 1437 à 1479. Importants pour l'histoire de Charles le Téméraire.

**4748.** *Relation* des choses qui se passèrent de 1472 à 1479; Gachard, *Documents inédits* pour l'histoire de Belgique, I, 270-282. Ce rapport paraît être l'œuvre d'un haut fonctionnaire de la maison de Bourgogne.

**4749**. Thierry Pauwels (Theodoricus Pauli), doyen de Saint-Martin de Gorkum, né en 1416. Extraits de son *Chronicon universale*, de 1380 à 1483; Kervyn de Lettenhove, *Chron. relatives à l'hist. de Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne*, III (1876), 263-328. Très favorable aux ducs de Bourgogne.

**4750**. Pierre Impeus, né à Tirlemont en 1445, mort en 1523; en 1468, il est chapelain régulier à Bethléem, près de Louvain, devient prieur en 1484, puis sous-prieur du monastère en 1494. Il a composé une chronique allant jusqu'à 1488, intitulée : *Compendium decursus temporum monasterii Christiferæ Bethleemiticæ puerperæ*. Intéressante surtout pour l'histoire locale; les notes d'un caractère plus général en ont été extraites et publiées (1382 1488) par Kervyn de Lettenhove, *Chroniques relatives à l'hist. de la Belgique sous la dominat. des ducs de Bourgogne* (Coll. des chroniques belges), 339-468; voir plus haut, n° 3959. Cf. une notice par Piot, *Compte rendu de la comm. d'hist. de Belgique*, IV, 3, 125, et *Biogr. nationale* (belge), X, 10-11.

**4751**. *Mémoriaux* des abbés de Saint-Aubert de Cambrai; recueil de notes souvent cité, connu de divers savants au XVIII^e^ siècle et dont une partie notable (1422-1460, 1468-1494) a été retrouvée par Leglay aux Archives du Nord (voir à ce sujet *Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai*, XXIII (1850), p. 151-170). Quelques-unes de ces notes ont été publiées par A. Dinaux d'après une copie du chanoine Mutte, dans *Archives historiques du nord de la France*, nouv. série, V, 519-553.

**4752**. Matthieu Grenet. *Histoire de Tournai*. L'auteur, né en 1470 à Béthune, était moine de Saint-Martin. L'ouvrage, assez confus, va jusqu'à 1498; il renferme beaucoup de détails intéressants sur l'histoire du règne de Louis XI et des luttes entre la France et la Bourgogne. Le man. original, conservé à la grande bibliothèque de Lyon, a été examiné par M. A. d'Herbomez (*Annales de la*

*Société de Tournai*, nouv. série, I (1898); voir également, *ibid.*, V, un travail de M. A. de la Grange.

**4753.** Jean Molinet, chroniqueur et poète, né en 1435, non à Valenciennes et encore moins à Poligny, comme on l'a dit parfois, mais à Desvres en Boulonnais. Après avoir étudié à Paris, il séjourne auprès d'Amédée IX, duc de Savoie, revient après 1472 dans les Pays-Bas, s'occupe de musique et de poésie et, à la mort de Chastellain en 1475, il devient, semble-t il, *indiciaire* ou historiographe de la maison de Bourgogne. A la mort du Téméraire, il perd ses biens patrimoniaux en Artois, par suite de l'annexion du pays à la France. Il vit dès lors à la cour des archiducs, à Bruxelles, assistant à toutes les fêtes et cérémonies, et réunissant les éléments de sa chronique. Il avait d'abord été marié et il laissa des enfants; devenu veuf, il devient en 1501 chanoine de Notre-Dame à Valenciennes et reçoit en 1503 des lettres d'anoblissement. Il meurt le 23 août 1507, au dire de l'historien Jean le Maire (*Commission d'hist. de Belgique*, *Compte rendu*, I, 92).

Molinet a été à la fois littérateur et historien. Il eut de son temps comme poète une grande réputation; il est encore vanté par Marot dans des vers souvent cités, mais cette réputation ne s'est pas soutenue, et un peu plus tard, Rabelais se moque, non sans raison, du style amphigourique et entortillé de notre auteur. L'oubli dans lequel il tomba est vraiment mérité; rien de plus illisible aujourd'hui que les poésies de circonstance de Molinet; pleines de préciosité, peu compréhensibles, le poète sacrifie trop souvent le sens à la forme et surtout à la rime riche; elles portent la marque du mauvais goût qui régnait alors presque universellement.

On ne saurait citer ici toutes les œuvres de Molinet; le recueil le plus complet en a paru à Paris, 1531, in-fol., goth., sous le titre : *Les faictz et dictz de feu de bonne mémoire maistre Jehan Molinet, contenans plusieurs beaulx traictez, oraisons et champs* (sic) *royaulx* (133 ff.). A côté de beaucoup de poésies pieuses, on y trouve : *Le trespas du duc Charles*, vers et prose mêlés; une *Complainte sur le trespas de Marie de Bourgoigne*, adressée à Maximilien; *la Complainte de renommée* (sur la mort de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire); *Recollection des merveilles advenues en nostre temps, commencée par très élégant orateur*

*messire Georges Chastellain et continuée par maistre Jehan Molinet* (éd. des œuvres de Chastellain, par Kervyn, VII 187-205).

L'œuvre la plus considérable de Molinet est sa *Chronique*, suite des Mémoires de Georges Chastellain et qui embrasse les années 1474-1506. C'est une œuvre importante, bien informée et remplie de textes diplomatiques rapportés *in extenso*. Molinet, naturellement, est tout dévoué à la maison de Bourgogne-Autriche, mais historien circonspect et esprit modéré, il cherche, sans trop y réussir, à être impartial, et accable tous ses héros des mêmes éloges incolores et insipides. La forme est, comme dans les œuvres littéraires de l'auteur, amphigourique, redondante et obscure; Molinet sacrifie toujours la clarté à la rhétorique et, imitateur servile des historiens antiques, met dans la bouche de ses personnages de longs discours imaginaires. En dépit de ces défauts, l'œuvre est importante; l'auteur est un contemporain, un historien officiel bien informé. C'est la dernière production notable de la vieille école historique bourguignonne.

Les chroniques de Molinet se répandirent rapidement; dès 1507, Marguerite d'Autriche s'en faisait remettre la copie par le chapitre de Notre-Dame de Valenciennes (note de Leglay, *Compte rendu de la Comm. d'hist. de Belgique*, IV (1840), 108-110); on en connaît beaucoup de manuscrits à Paris et ailleurs. Elles ont été éditées d'une façon assez défectueuse par Buchon (Paris, 1827-1828, 5 vol. in-8; *Collection des chroniques nationales*, 43-47). Deux chapitres inédits, trouvés dans un bon manuscrit de Cambrai, ont été publiés par Reiffenberg dans l'édition bruxelloise de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* de Barante (1836).

Un portrait de Molinet (panneau du xv[e] siècle) a été découvert par Quicherat au musée de Boulogne; il porte une inscription en trois distiques latins; on en trouvera un croquis dans le *Bulletin des antiq. de France*, 1867, 123.

Sur Molinet, les notices abondent, mais aucune n'est complète; la meilleure est celle d'Alphonse Wauters, dans *Biographie nationale* (de Belgique), XV, 60-71. On n'a pas encore étudié d'une façon critique la *Chronique*. Cf. Ph.-Aug. Becker, dans le *Zeitschrift für Romanische Philologie*, de Grœber, XXVI, 641-651. Sur la chronique même et les défauts de l'édition Buchon, voir une note de

Pirenne (*Bulletins de l'Acad. royale de Belgique*, 1904, p. 21-24).

**4754.** *Itinéraire* de Charles le Hardi, comte de Charolais, puis duc de Bourgogne, publié par E. de Marneffe (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 4e série, XII (1885), 311-426). De 1433 à 1477, donne les séjours du duc d'après les chartes, comptes, etc. Travail complet et utile, n'indiquant d'ailleurs que les lieux et les dates, avec renvois aux sources.

**4755.** L'organisation militaire, établie par les premiers ducs de la maison de Bourgogne et perfectionnée par Charles le Téméraire, a été plus d'une fois étudiée depuis un siècle; le sujet est d'autant plus intéressant que les textes sont nombreux et permettent de descendre dans le dernier détail. Voici la liste des principaux ouvrages à consulter, ouvrages qui tous sont accompagnés de nombreuses et curieuses pièces justificatives : Guillaume, *Histoire de l'organisation militaire sous les ducs de Bourgogne* (*Mémoires couronnés par l'Académie de Bruxelles,* XXII (1847-1848); l'auteur, qui est un homme du métier, a émis sur le sujet bon nombre de bonnes remarques; — de la Chauvelays, *Mémoire sur la composition des armées de Charles le Téméraire dans les deux Bourgognes, d'après les documents originaux* (*Mém. de l'Académie de Dijon*, V, 139-369); travail important, fait directement sur les documents; beaucoup de pièces sont données à l'appendice; l'auteur étudie tous les aspects du sujet (armement, recrutement, discipline); — Joseph Garnier, *L'artillerie des ducs de Bourgogne d'après les documents conservés aux archives de la Côte-d'Or*. Paris, 1895, in-8; c'est un recueil d'extraits et de pièces classés par ordre chronologique; très abondant pour le règne de Charles le Téméraire, surtout à dater de 1474; — Finot, *L'artillerie bourguignonne à Montlhéry*, Lille, 1896, in-8 (*Mém. de la Société des sciences de Lille*, fasc. V); bonne étude d'après les comptes et autres documents des archives du Nord. — Boutaric n'a rien dit de la question dans ses *Institutions militaires*.

**4756.** 1473. *Règlements* militaires de Charles le Téméraire, datés de Saint-Maximin de Trèves, par Mülinen, *Der Schweizerische Geschichtsforscher*, II, 425-468. — A en rapprocher une ordonnance du même, de juillet 1468, pour l'armée levée en Bourgogne et destinée à opérer contre Liège, publiée par Gachard, *Rapport sur*

*les archives de Dijon*, 247-248; à la suite, le savant belge indique plusieurs textes analogues des années suivantes.

**4757**. Olivier de la Marche. *Estat de la maison du duc Charles de Bourgoingne, dit le Hardy;* daté du siège de Neuss, nov. 1473; à la suite des *Mémoires*, édit. Beaune et d'Arbaumont, IV, 1-94. Sur les man. et les anciennes éditions, voir Stein, *Olivier de la Marche*, 135-136. Une bonne partie du mémoire traite de l'organisation militaire.

**4758**. *État* des officiers et domestiques de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne; Labarre, *Mémoires pour servir à l'hist. de France et de Bourgogne*, II, 257-285; d'après les comptes de la maison ducale, avec extraits textuels desdits comptes.

**4759**. Gachard. *La Bibliothèque nationale à Paris. Notices et extraits des manuscrits qui concernent l'histoire de Belgique.* Bruxelles, 1875-1877, 2 vol. in-4. L'auteur indique un grand nombre de textes intéressants pour les règnes de Louis XI et de Charles VIII, mais il n'en publie aucun *in extenso*.

**4760**. Fauché-Prunelle. Documents relatifs aux guerres entre Louis XI et Charles le Téméraire (*Bulletin de l'Académie delphinale*, II (1849), 639-656). Sous ce titre, notes historiques des années 1471, 1474, 1476 et 1477, tirées des registres de la Chambre des comptes de Dauphiné, et deux lettres de 1471, donnant des nouvelles politiques.

**4761**. *Extraits* des registres des consaux de Tournai (1472-1490, 1559-1572, 1580-1581)...., publiés par Gachard (*Bulletin de la commission royale d'histoire*, XI (1846), 327-473). Les extraits relatifs au xv^e siècle occupent les pages 403-425 et ne sont pas sans intérêt pour l'histoire des guerres entre la France et Maximilien d'Autriche.

**4762**. *Inventaire analytique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville de Gand*, par Prudent van Duyse et Edmond de Busscher. Gand, 1867, in-4. Les années 1461-1493 occupent les numéros 648-788; beaucoup de pièces intéressantes pour l'histoire des guerres de Charles le Téméraire et pour celle des rapports entre Marie de Bourgogne, Maximilien et la couronne de France.

**4763**. Wurth-Paquet. Table chronologique des actes et diplômes

relatifs à l'histoire du... Luxembourg, dans les *Publications de la section historique de l'Institut de Luxembourg*. Au tome XXXI (1877), p 1-134, il donne les actes pour les années 1457-1462 (223 analyses, beaucoup d'actes sont publiés en entier); au tome XXXII (1878), suite pour les années 1463-1467 (235 analyses, même remarque). — Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche (janv. 1477-mars 1482), XXXV, 1-147, 400 numéros. — Philippe le Beau sous la tutelle de Maximilien (1482-1494), *ibid.*, 148-363, 747 numéros.

### *Allemagne et Suisse*

**4764**. *Magnum Chronicon Belgicum* (54-1474). On appelle ainsi une vaste compilation, remarquable par le nombre des sources connues de l'auteur. Le texte publié par Pistorius, *Rer. Germanicarum SS.*, édit. Struve, III, 1-456, est pris sur un man. incomplet; l'ouvrage, dans les man., commence à la création. L'auteur est inconnu; il était à Maëstricht en 1458 et c'était un chanoine de l'ordre de Saint-Augustin; il cessa d'écrire un peu après la prise de Liège en 1468. Plus tard, un autre anonyme, qui vivait à Neuss en 1474, au moment du siège de cette ville par Charles le Téméraire, abrège ce premier travail, y ajoute un certain nombre de notes personnelles et poursuit le récit jusqu'à 1474. L'ouvrage a été intitulé *Chronicon Belgicum*, les auteurs s'occupant surtout de l'histoire de l'ancienne Belgique, de la mer au Rhin. C'est en somme une chronique fort utile pour l'histoire des guerres de la maison de Bourgogne. Cf. O. Lorenz, *Deutschlands Geschichtsquellen*, II, 47-55 Les sources ont été étudiées par K.-E.-N. Müller, *Das Magnum Chronicon Belgicum und die im demselben enthaltenen Quellen....* Berlin, 1888, in 8.

**4765**. Philippe de Vigneulles, chroniqueur messin, né en 1471, d'abord écolier à Saint-Martin de Metz, fait, à dater de 1483, de longs voyages en Suisse, en Savoie, où il reste quelque temps au service d'un évêque, en Italie (1487); revenu dans son pays natal en 1489, il apprend le métier de chaussetier. Incarcéré avec son père, probablement par ordre du duc René II de Lorraine, il a raconté longuement cette dure captivité. Il se marie en 1493 et meurt après 1522, vers 1525. C'était un esprit vif et curieux, grand

voyageur (il vint souvent à Paris), suffisamment instruit (il savait le latin), et amateur de poésie. Il a laissé de très curieux mémoires, en français, édités d'une façon défectueuse par Huguenin, complète par H. Michelant : *Gedenkbuch des Metzer Bürgers Philippe von Vigneulles* 1471-1522), dans *Bibliothek des litter. Vereins*, de Stuttgart, XXIV (1852). Le texte, très curieux pour l'histoire des mœurs, est en prose, entremêlé de poésies. Il n'est détaillé que depuis 1480. Sur l'auteur et l'ouvrage, voir un compte rendu remarquable de J. Quicherat (*Bibl. de l'École des chartes*, XIX, 399-402).

**4766**. *Chronique de Metz de Jacomin Husson*, 1200-1525 ; éd. H. Michelant, Metz, 1870, in-8. En français ; la première partie est en grande partie empruntée au doyen de Saint-Thiébault ; de 1464 à 1500, l'auteur suit Aubrion ; la suite est originale

**4767**. *Journal de Jean Aubrion, bourgeois de Metz, avec sa continuation par Pierre Aubrion*, 1465-1512, publié en entier pour la première fois par Lorédan Larchey. Metz, 1857, in-8. L'auteur, né vers 1441, était un marchand et bourgeois de Metz, écrivain et procureur en la cité ; il fut chargé de plusieurs missions par la communauté (1473, 1479, 1492) et mourut en 1501. L'ouvrage fut continué jusqu'à 1512 par son cousin Pierre. Le manuscrit autographe de l'ouvrage est à Vienne. C'est une chronique passablement monotone et de lecture fatigante, utile à cause de la situation géographique particulière de Metz. L'auteur, à cause de sa position officielle, est assez bien informé. Très curieuse également pour l'histoire des mœurs. La continuation de Pierre Aubrion est infiniment moins intéressante.

**4768**. Huguenin. *Les chroniques de la ville de Metz*. Metz, 1838, in-4, à 2 col. Chronique factice, dont l'éditeur a combiné Philippe de Vigneulles, Jean Aubrion et une continuation de Vigneulles de 1525 à 1552, par un religieux bénédictin anonyme. A. Prost a examiné longuement cette singulière compilation (*Mémoires de l'Académie de Metz*, XXXII (1850-1851), 208-255), montré qu'Huguenin avait fortement modifié le style et l'orthographe de ses auteurs, donné à ce propos quelques renseignements sur la vie de Philippe de Vigneulles et de Praillon, et décrit les manuscrits de ces chroniques.

**4769**. Abel (Charles). Louis XI et les bourgeois de Metz (*Mé-*

*moires lus à la Sorbonne, Histoire*, 1864, p. 25-43). Sur une tentative infructueuse de Louis XI contre la ville de Metz; l'auteur publie en appendice quelques pièces curieuses.

**4770.** *Chronique des Dominicains de Guebwiller* (publiée par X. Mossmann, Guebwiller, 1844, in-8). On trouve dans cet ouvrage, en partie seulement du xv^e siècle, quelques détails intéressants sur Pierre de Hagenbach et les guerres de Bourgogne (p. 80-86). Voir R. Reuss, *De SS. rerum Alsaticarum historicis*, p. 218.

**4771.** *Chronique des archives* de Strasbourg, en allemand, publiée par L. Schneegans et A. Strobel, *Code historique et diplomatique de la ville de Strasbourg*, I, 2, 131 et suiv., d'après un man. terminé le 25 janvier 1565. C'est une suite et un développement de celle de Kœnigshoven œuvre d'un bourgeois de Strasbourg; on y trouve (p. 184-204) un long et intéressant récit des guerres de Bourgogne. Cf. *ibid.*, p. 31 et suiv., et R. Reuss, *ouvr. cité*, p. 106.

**4772.** Une continuation particulière de Kœnigshoven a été publiée par Mone, *Quellensammlung der Badischen Landsgeschichte*, I, 265-280, d'après un manuscrit de Strasbourg; elle renferme quelques renseignements utiles sur les guerres de Bourgogne en Alsace.

**4773.** *Die Burgundische hystorie*, eine Reimchronik von Hans Erhart Tuesch, 1477; rééditée d'après l'impression originale par E. Wendling et A. Stöber dans *Alsatia* de Stöber, 357-451. C'est un poème de 2,556 vers en dialecte alsacien, composé vers 1480 et renfermant un récit assez détaillé des guerres de Bourgogne. Sur l'auteur et les hypothèses formées à son sujet, voir la préface, 343-346, et R. Reuss, *ouvr. cité*, 69-70.

**4774.** Gilg *(Ægidius)* Tschudi, né en 1505 à Glarus, mort en 1572. Son *Chronicon Helveticum*, publié à Bâle par J.-R. Iselin en 1734-1736, n'est rédigé que jusqu'à 1470. Des fragments de la suite, non entièrement mise au point, ont été donnés par Haller (*Bibliothek der Schweizerischen Geschichte*, IV), et Vogel (*Archiv für Schweizerische Geschichte*, X, 212). Importante pour l'histoire du xv^e siècle, Tschudi n'ayant cessé, au cours de sa vie politique, de réunir des matériaux et de rechercher des documents. Cf. G. von Wyss, *Geschichte der Historiographie in der Schweiz*, 198-202.

**4775.** *Johannis Knebel, capellani ecclesie Basiliensis, diarium* (sept. 1473-juillet 1479); le début manque; la suite est peut-être

perdue (*Basler Chroniken*, II et III, édit. Vischer et C.-Ch. Bernoulli; notice excellente de ce dernier, III, 583 et suiv.). L'auteur, d'une famille bâloise aisée, naquit entre 1414 et 1416. Après avoir étudié à Erfurt, puis à Heidelberg (bachelier ès arts en 1435), il rentra à Bâle, devint prêtre en 1441, chapelain à la cathédrale en 1447, notaire de l'Université en 1460; il mourut entre mai et juillet 1481. Son *Diarium*, en mauvais latin, est une source de premier ordre; l'auteur indique généralement de qui il tient ses renseignements; il a eu en mains beaucoup de sources écrites : lettres, actes judiciaires, mémoires politiques, et il rapporte un certain nombre de textes *in extenso*. Très attaché à sa patrie, il est foncièrement hostile à la domination bourguignonne, et déteste Pierre de Hagenbach, sur lequel il raconte une foule d'anecdotes singulières et dont beaucoup paraissent peu acceptables. Pour conclure, ouvrage de tout premier ordre, mais passionné et partial; les biographes modernes de Hagenbach l'ont sévèrement critiqué; peut-être, toutefois, leur méfiance est-elle parfois excessive.

**4776**. *Die Beschreibung der Burgunder Kriege durch den Basler Stadtschreiber* Niclaus Ruesch (dans les *Basler Chroniken*, III, 292-332); notice p. 275-292. L'auteur, en 1459, était écrivain de la ville de Mulhouse ; à ce titre il remplit plusieurs missions en Suisse et en Allemagne; de 1474 à 1497, il est secrétaire de la ville de Bâle; il mourra le 21 janvier 1506. A partir de 1474, il écrit la relation des événements au nom de la ville, et rédige un certain nombre de dépêches politiques extrêmement curieuses, dont les minutes sont aux archives de Bâle, adressées aux républiques allemandes, Erfurt, Lubeck, etc. Le tout est de première importance. Les faits y sont jugés au point de vue bâlois.

**4777**. Diebold Schilling, chroniqueur bernois, d'une famille originaire de Soleure. D'abord attaché à la chancellerie de Lucerne en 1460, il entre ensuite au service de la seigneurie de Berne en qualité de greffier; dès 1468, il est membre du grand conseil, trois fois ambassadeur à Strasbourg; il renonce à ses fonctions en 1485; il meurt peu après. On a de lui plusieurs ouvrages historiques, dont un seul intéresse la France. C'est une vaste Chronique de Berne, entreprise en 1474, sur l'ordre du conseil de l'État; elle se compose d'une copie de Justinger, d'une continuation de celui-ci

de 1424 à 1466, enfin d'un journal très étendu et très précieux pour l'histoire des guerres de Bourgogne (1468-1484). Cette dernière partie vient d'être éditée par G. Tobler d'après le man. original conservé à Zurich, Berne, 1897-1901, 2 vol. in-8. Cette édition est copieusement annotée, accompagnée d'une bonne préface, et M. A. Büchi y a joint une courte chronique fribourgeoise, celle de Hans Fries, utile également pour l'histoire des guerres bourguignonnes.

**4778**. Valerius Rued, dit *Anshelm*, né à Rottweill sur le Neckar, établi à Berne comme maître d'école dès 1505; grand partisan de Zwingle et de Vadian. Il mourut en 1540. Il a laissé une vaste chronique en allemand, atteignant l'année 1536; il n'est original que depuis 1477; pour le reste du xve siècle, il a suivi Schilling. La dernière édition est celle d'E. Bloesch, *Die Berner Chronik*, Berne, 1884 et suiv., 5 vol. in-8 (publiée sous les auspices de la Société historique du canton de Berne). Cf. G. von Wyss, *Geschichte der Historiographie in der Schweiz*, 187-189.

**4779**. *Chroniques des chanoines de Neuchatel* (1377-1516); publiées en 1714 par Samuel de Purry. Longtemps citées par les historiens, elles sont aujourd'hui reconnues comme apocryphes; c'est à M. A Piaget que revient l'honneur d'avoir démontré la supercherie (voir à ce sujet un résumé de la question dans *Revue hist.*, LXIII, 239).

**4780**. Rott (Édouard). *Inventaire sommaire des documents relatifs à l'histoire de Suisse conservés dans les archives et bibliothèques de Paris*. Berne, 1882-1894, 5 vol. in-4. Le tome Ier atteint l'année 1610; l'auteur indique un petit nombre de documents du xve siècle.

**4781**. Segesser (Anton-Philipp). *Amtliche Sammlung der ältern Eidgenössischen Abschiede*. Tome II, Lucerne, 1863, in-4. Années 1421-1477. L'ouvrage comprend d'abord la série des diètes et des recès dans l'ordre chronologique; l'éditeur rapporte le plus souvent en entier les textes mentionnant les différentes sessions (instructions diplomatiques, lettres missives, actes divers, etc.). — Puis en appendice (*Beilagen*) viennent 68 actes diplomatiques, dont divers traités avec la France, la Bourgogne, René de Lorraine, les princes de la maison de Habsbourg. Les éléments du recueil ont été empruntés non seulement aux ouvrages imprimés, mais encore et surtout aux archives des différents cantons suisses.

**4782**. Ziegler (A.). *Adrian von Bubenberg und sein Eingreifen in die wichtigsten Verhältnisse der damaligen Zeit*. Berne, 1887, in-8. Né en 1424, mort en 1479. ce célèbre homme d'État et capitaine joua, on le sait, un rôle décisif dans les guerres de Bourgogne, notamment au cours de la campagne de Morat. En appendice, M. Ziegler, qui a consulté directement les archives de Berne, donne deux lettres en latin à Charles de Bourgogne, un rapport sur une ambassade de Bubenberg, etc. — On trouvera dans *Der Schweizerische Geschichtsforscher* de Mülinen, VII, 161-208, outre une biographie du même personnage, la reproduction d'un tableau du temps le représentant, ainsi que celle de son sceau et d'un autographe.

**4783**. Nicolas de Diesbach (✝ 1475), le principal soutien de la politique française en Suisse, avait laissé des mémoires, au dire de son neveu Louis ; ils sont perdus. On trouvera quelques détails sur lui dans les notes de Hans von der Gruben, orfèvre de Cologne, longtemps familier de Louis de Diesbach et publiées par M. de Diesbach dans l'*Archiv des hist. Vereins des Kantons Bern*, XIV, 117-148. — Un cousin de Nicolas, Louis, page de Louis XI dès 1468, ambassadeur pour ce prince en Suisse en 1474, retiré en Suisse en 1477 et mort en 1527, a laissé de très curieux mémoires (1452-1517), où l'on trouve de nombreux détails sur son séjour en France. Le texte allemand a paru, dès 1838, au tome VIII du *Schweizerischer Geschichtsforscher ;* une traduction française en a paru tout récemment par les soins du comte M. de Diesbach, *Chronique et mémoires du chevalier Louis de Diesbach*. .., Genève, 1901, in-8. L'ouvrage fut écrit en deux fois, en 1488 et 1516. Cf. *Revue hist.*, LXXVIII, 394-396, et G. von Wyss, *Geschichte der Historiographie in der Schweiz*, 133.

**4784**. Albrecht von Bonstetten, humaniste suisse, d'une famille noble du pays de Zurich, né vers 1445, entre dès 1465 à Einsiedeln, va étudier à Fribourg en Brisgau, puis à Pavie ; dès 1470, il est élu doyen de l'abbaye. On a de lui un grand nombre de lettres, qui le montrent en correspondance avec tous les grands personnages de son temps. Il dut mourir au début du xvi^e^ siècle (entre 1503 et 1505). — Ses lettres ont été publiées en dernier lieu par A. Büchi, dans les *Quellen zur Schweizer. Geschichte*, XIII (1893), avec

une curieuse description de la Suisse (en latin et en allemand), dédiée par l'auteur à Louis XI, le 14 juillet 1480. — Citons encore le *Germanica prælia Karoli, quondam Burgundiæ ducis, et finis ejus*, dédié en 1478 à Sigismond, duc d'Autriche, et à René, duc de Lorraine (*Archiv für Schweizerische Geschichte*, XIII (1862), texte latin, 283 293, et texte allemand, 299-316); à la suite (p. 319-324), *De provisione vacantis ducatus Burgundiæ et de nonnullis que circa illum acta sunt*, mémoire daté du 22 mai 1480. — Sur Bonstetten, cf. la préface de Büchi et G. von Wyss, *Geschichte der Historiographie in der Schweiz*, 146-148.

**4785.** Adamus Ursinus (*Baering*) Molybergensis. *Chronicon Thuringiæ* (en allemand), jusqu'à l'an 1500; publiée avec diverses continuations par Mencken, *SS. rer. Germanicarum*, III, 1239-1352. On y trouve (col. 1341-1344) de nombreux détails sur les démêlés de Charles le Téméraire avec l'empereur et les princes allemands.

**4786.** Jean de Trittenheim, ou Trithème (1462-1516), abbé de Spanheim dès 1483, puis de Saint-Jacques de Wurzbourg. Des nombreux ouvrages de ce célèbre auteur, nous ne citerons comme particulièrement importants pour l'histoire universelle de la fin du xv[e] siècle, que les *Annales Hirsaugienses* (Saint-Gall, 1690, 2 vol. in-fol.). Pour les temps de l'auteur, c'est une excellente chronique universelle, pleine de détails sur les différends entre l'Empire et la France au temps de Louis XI et de Charles VIII.

**4787.** Sur les relations entre la France et l'Allemagne du sud au temps de Louis XI, il faut consulter les volumes suivants des *Fontes rerum Austriacarum*, 2[e] série : XX (1860) Palacky, *Urkundliche Beitræge zur Geschichte Bœhmen's und seiner Nachbarlænder im Zeitalter Georg's von Podiebrad*, 1450-1471. — XLII (1879). Bachmann, *Urkunden und Actenstücke zur Œsterreichischen Geschichte im Zeitalter Kaiser Friedrichs III und Kœnig Georg von Podiebrad* (1440-1471) ; quelques pièces utiles, principalement pour l'année 1467. — XLIV (1885). Bachmann, *Briefe und Acten zur Œsterreichischen Geschichte im Zeitalter Kaiser Friedrichs III* (1448-1471). — XLVI (1892). Bachmann, *Urkundliche Nachtræge zur Œsterreichisch-deutschen Geschichte im Zeitalter Kaiser Friedrichs III* (1458 1482). Nombreuses pièces touchant les affaires de Suisse et de Bourgogne.

**4788**. HENRICUS GUNFELDINGIUS, de Constance, chapelain à Freisingen. *Historia Austriaca*, dédiée à Sigismond, archiduc d'Autriche, écrite après la bataille de Nancy ; la 3e partie, intéressante pour l'histoire des guerres de Charles le Téméraire, a été publiée par Kollar, *Analecta Vindobonensia*, I, 792-820.

**4789**. VITUS ARENPECKIUS, Eberspergensis prior. *Chronicon Austriacum ;* Pez, *SS. rerum austriacarum*, I, 1174-1295. Quelques renseignements sur les guerres de Bourgogne et les relations extérieures de la maison d'Autriche. L'auteur est contemporain ; il étudiait à Vienne en 1456.

**4790**. *Monumenta Habsburgica. Actenstücke und Briefe zur Geschichte des Hauses Habsburg im Zeitalter Maximilian's I.* Vienne, 1854-1858, 3 vol. in-8. L'auteur de l'ouvrage est J. Chmel. Le recueil n'embrasse que les années 1473-1480 ; il est extrêmement important, mais d'usage difficile, l'éditeur ayant en partie classé les documents par sujets. A noter, au tome Ier, de nombreuses pièces sur les rapports entre le duc de Bourgogne et les Habsbourg de 1469 à 1472 (affaires d'Alsace et de Suisse ; lettres missives, relations d'ambassade, etc.) ; puis d'autres sur l'entrevue de Trèves de 1473 (plusieurs relations, dont une en français) et la ligue de Constance ; un long règlement militaire du duc Charles de 1473 (p. 62-84), enfin une suite d'actes très utiles pour l'histoire de Bourgogne jusqu'au mariage de Maximilien. — Le tome II renferme beaucoup de documents touchant les relations entre l'Allemagne et la France, et l'installation de Maximilien dans les Pays-Bas. — Le tome III (années 1479-1480) ne renferme que très peu de pièces utiles pour notre sujet.

**4791**. Chmel (J.). *Urkunden, Briefe und Actenstücke zur Geschichte der Habsburgischen Fürsten K. Ladislaus Posthumus, Erzherzog Albrecht VI und Herzog Siegmund von Œsterreich* (1443-1473), Vienne, 1850, in-8 (*Fontes rerum Austriacarum,* 2, tome II). Dans la 3e partie surtout (les actes sont rangés par prince), beaucoup de pièces ont trait aux relations entre la France et l'Autriche (notamment affaires de Suisse, au temps de Charles le Téméraire).

**4792**. Bachmann. *Deutsche Reichsgeschichte im Zeitalter Friedrichs III und Max I.* Leipzig, 1884-1894, 2 vol. in-8. L'ouvrage n'a encore atteint que l'année 1482 ; c'est un exposé complet et bien do-

cumenté de tout ce qui a été écrit en Allemagne et en Autriche sur cette période.

**4793**. Priebatsch (F.). *Politische Correspondenz des Kurfürsten Albrecht Achilles*. Leipzig, 1894-1898, 3 vol. in-8. (Forme les tomes LIX, LXVII et LXXI des *Publicationen aus den K. Preussischen Staatsarchiven*.) Tome I, 1470-1474; tome II, 1475-1480; tome III, 1481-1486. Les deux premiers volumes surtout renferment une foule de dépêches utiles pour l'histoire de la politique française et bourguignonne dans l'empire (affaires de Cologne, entrevue de Trèves, siège de Neuss).

**4794**. Markgraf (Hermann). Ueber Georgs von Podiebrad Project eines christlichen Fürstenbundes zur Vertreibung der Türken aus Europa.... (*Historische Zeitschrift*, XXI (1869), 257-304). D'après les documents publiés et quelques-uns inédits. Podiebrad eut à cette occasion des relations avec la France et conclut un traité avec Louis XI.

**4795**. Pray (le P.). *Annales regum Hungariæ*. Ouvrage considérable, donnant l'analyse d'une foule d'actes diplomatiques ; le tome IV (Vienne, 1767, in-fol.) renferme la période comprise entre l'avènement de Matthias Corvin (1458) et la mort de Louis II (1526). L'ouvrage est naturellement fait dans le sens autrichien.

**4796**. Par ses relations politiques avec Georges Podiebrad et avec l'empereur Frédéric III, Matthias Corvin, roi de Hongrie, fut amené à entrer en rapports avec l'Europe occidentale ; on peut voir à ce sujet Fraknoi, *Mathias Corvinus, Kœnig von Ungarn*, Fribourg en Brisgau, 1891, in-8 (traduit du magyar), p. 103 et suiv. (relations avec la Bohême), 179-181 (relations avec la Suisse au temps des guerres de Bourgogne). Un recueil de textes fort importants, tirés des archives hongroises et étrangères, a été publié en 1875-1877 par l'Académie de Budapest : *Monumenta Hungariæ historica. Magyar Diplomacziai Emlekek Matyas Kiraly Korabol* (1458-1490), 2 vol. in-8. Ces textes à peu près tous sont en latin.

**4797**. Bonfini (Antonio), historien italien, né en 1427, mort en 1502. Attaché au service de Matthias Corvin, puis du roi de Hongrie Ladislas, il dédia à ce dernier : *Rerum Hungaricarum decades quatuor cum dimidio*.... Bâle, 1568, in-fol. L'ouvrage est important : il renferme une histoire officielle et fort complète du règne de Mat-

thias ; il est écrit à l'antique, avec une grande élégance, et la disposition en est harmonieuse.

**4798.** *Galeotti Mattei Narniensis, regiæ quondam bibliothecæ Budensis præfecti, commentarius elegans de Matthiæ Corvini, Hungariæ regis, egregie, sapienter, jocose dictis et factis.* Recueil d'anecdotes, dont beaucoup fort amusantes, dédié à Jean Corvin, fils de Matthias ; il est justement célèbre et souvent cité par les historiens de Matthias. Schwandtner, *Rer. hungaricarum SS.*, I, 534-565, d'après l'édition de 1563.

**4799.** La correspondance politique de Matthias Corvin a été publiée en dernier lieu par Fraknoi, *Matias Kirali Levelei*, Budapest, 1893-1895, 2 vol. in-8. Ce recueil compte 569 lettres, dont 460 en latin, 108 en allemand, 1 en tchèque (cf. article de I. Kont, *Revue critique*, 14 sept. 1896). Cette édition rend inutiles les précédentes, notamment celle de Stephanus Vida, Cassoviæ, 1774, in-8. Les lettres du même aux souverains pontifes ont paru à Budapest en 1891, in-4, et forment le tome Ier des *Monumenta Vaticana historiam regni Hungariæ illustrantia.*

## *Italie.*

**4800.** Lünig (J.-Chr.). *Codex diplomaticus Italiæ.* Francfort, 1725-1735, 4 vol. in-fol. Recueil encore aujourd'hui utile et renfermant un texte passable de la plupart des traités conclus entre certains princes de la péninsule et les autres puissances d'Europe.

**4801.** Philippus a Bergamo. *Supplementum chronicorum*, chronique universelle jusqu'à 1482 ; édité maintes fois aux xve et xvie siècles ; la première impression est de Venise, 1486, in-fol. ; les éditions suivantes ont été continuées plus ou moins loin. L'auteur, religieux augustin, né en 1431, mourut en 1520 ; il appartenait à la famille des Foresti. L'ouvrage, assez bref, n'a pas très bonne réputation, l'auteur passant pour inexact et pour amateur de fables. On l'a cité plus haut (n° 4513), pour un témoignage sans grande importance sur Jeanne d'Arc, donné par Philippe dans son *De claris mulieribus.*

**4802.** Vespasiano da Bisticci. *Vite di uomini illustri del secolo XV;* forme le tome Ier du *Spicilegium Romanum* d'Angelo Maï. L'auteur, Florentin, né un peu avant 1430, mourut après 1493. Son ouvrage renferme la biographie de 103 papes, princes, cardinaux,

prélats et savants italiens du temps de l'auteur; il est fort important pour l'histoire et a été fréquemment cité dès le XVIII[e] siècle.

**4803**. Brown (Rawdon). *Calendar of State Papers and manuscripts relating to English affairs, existing in the Archives and collections of Venice and in other libraries of Northern Italy*. Londres, 1864, in-8. Tome I : 1202-1509. Les pièces du règne de Louis XI vont du n° 386 au n° 485; celles du règne de Charles VIII (jusqu'à 1494), du n° 486 au n° 636. On y trouve beaucoup de pièces sur les affaires de Flandre et de Bourgogne; de nombreuses lettres d'avis sont datées de Bruges. Pour le règne de Charles VIII, analyse de diverses dépêches de Hieronimo Zorzi, ambassadeur de Venise en France, et de nombreuses lettres du nonce Florès à Innocent VIII. Naturellement toutes ces analyses sont en anglais.

**4804**. Gabotto (Ferdinando). *Lo stato sabaudo da Amedeo VIII ad Emanuale Filiberto*, II, 1893, in-8 (1467-1496). Ouvrage important à cause de la quantité d'actes inédits (dont beaucoup sont des lettres missives), que l'auteur cite textuellement ou analyse. C'est une véritable histoire documentée.

**4805**. *Chronica Sabaudiæ; Monum. hist. patriæ, SS.*, I, 599-670. Elle va d'Humbert aux Blanches Mains à 1487. L'auteur devait être chanoine de Saint-Paul de Lyon; peut-être originaire de la Bresse ou du Bugey, il était, semble-t-il, familier de Philippe de Savoie, comte de Bresse. Le début est une copie de l'ancienne chronique française de Savoie; très développée à partir de 1451, elle est franchement hostile à Charles le Téméraire comme à Louis XI.

**4806**. Juvenalis de Aquino, historien piémontais, qui résidait à Turin en 1489; on le trouve plus tard à Chambéry. On a de lui une *Chronica*, en latin (1475-1515), publiée dans *Monum. hist. patriæ, SS.*, I, 679-737, d'après une copie assez défectueuse; elle renferme beaucoup de renseignements sur les guerres de Bourgogne et sur les relations entre la Savoie, Louis XI et Charles le Téméraire.

**4807**. Ménabréa (Léon). *Chroniques de Yolande de France, duchesse de Savoie, sœur de Louis XI, documents inédits*. Chambéry, 1859, in-8 (*Documents publiés par l'Académie des sciences de Savoie*, I). Recueil passablement incohérent, mais utile, d'extraits de comptes, de lettres missives, d'actes divers; le tout fort instructif pour l'histoire des affaires de Suisse et de Bourgogne.

**4808**. *Registre des choses faictes par très haulte et très excellente dame et princesse madame Yolant de France, duchesse de Savoie, par le temps qu'elle a heu le gouvernement et administracion des personnes de messeigneurs et mesdamoyselles et de tous les pays et seigneuries de Savoye*. Mémoire justificatif sur la tutelle de la sœur de Louis XI en Savoie; fort curieux ; publié par Ménabréa, *ouvr. cité*, 31-64. — A la suite, on trouvera des extraits des comptes de la maison de Savoie pour le même temps, par matière et par date; p. 237, les actes du procès contre Louis de la Chambre (1481), p. 283-289, plusieurs lettres missives de la duchesse Yolande à Louis XI et de diverses autres personnes.

**4809**. Colombo (E.). Iolanda, duchessa di Savoia (1465-1475), studio storico corredato di documenti inediti (*Miscellanea di storia italiana*, XXXI (1894), 1-306). Au mémoire, plein d'extraits et d'analyses de lettres originales, est jointe une riche collection de documents inédits (p. 218-306). On y trouve des lettres de et à Louis XI; de nombreuses pièces utiles pour l'histoire des relations entre la Savoie, Milan, les cantons suisses, la France et la Bourgogne; des dépêches de Panigarola, ambassadeur milanais en France (1466-1467); des documents sur les affaires du comte de Romont et de Philippe de Bresse; un récit de l'entrée du Téméraire à Dijon (1475); un long récit par Antonio d'Appiano de l'enlèvement de la duchesse Yolande par ordre du duc de Bourgogne après Morat et de l'évasion de la princesse, etc.

**4810**. Bianchi (N.). *Le materie politiche, relative all' estero, degli Archivi di Stato Piemontese*. Rome, 1876, in-8. Ouvrage utile, déjà noté plus haut ; l'auteur indique beaucoup de documents relatifs aux relations de la France avec l'Italie, principalement avec les États du nord de la péninsule.

**4811**. Sorbelli (A.). *Francesco Sforza a Genova* (1458-1466). Saggio sulla politica italiana di Luigi XI. Bologne, 1901, in-8. En appendice, recueil important de textes français et italiens empruntés aux dépôts de Milan et de Paris. Cf. article de L. Pélissier, *Revue hist.*, LXXXI, 163-164.

**4812**. Agostino Giustiniani, évêque de Nebbio, mort en 1536. *Annali di Genoa*. Gênes, 1537, in-fol. (nouv. édit., Gênes, 1854). L'ouvrage, terminé en 1535, est dédié au gouvernement et au peuple

de Gênes ; il s'arrête à l'an 1528, et le livre V embrasse tout le xv[e] siècle. C'est une histoire officielle de la république.

**4813** Les Grimaldi, seigneurs de Monaco, eurent quelques relations avec la France au temps de Charles VII et de Louis XI ; ils eurent également des relations avec les Sforza de Milan, alliés de la France ; sur le tout, M. G. Saige a réuni un grand nombre de documents fort curieux, dans le tome I[er] de ses *Documents historiques relatifs à la principauté de Monaco*, I, 314-570.

**4814.** *Storia di Milano, scritta da Giovanni Pietro Cagnola, castellano della rocca di Sartirana.* La partie de 1023 à 1497 (l'ouvrage fut terminé à cette dernière date) a été publiée par Cantù en 1842, dans *Archivio storico italiano*, 1[re] série, t. III, p. 1-215. Utile pour les règnes de Louis XI et de Charles VIII.

**4815.** Chmel (J.). *Briefe und Actenstücke zur Geschichte der Herzoge von Mailand ;* pièces tirées des Archives de Milan et publiées dans le *Notizenblatt* de l'Académie de Vienne, VI (1856), passim : 92 actes des années 1452-1513 ; beaucoup sont du règne de Louis XI et ont trait aux négociations entre les Sforza, la Bourgogne et la France ; dépêches des envoyés milanais Pietrasanta et Panigarola, instructions à des envoyés, relations de missions, etc.

**4816.** Perret (P.-M.). Le manuscrit de Cicco Simonetta *(Notices et extraits*, XXXIV, 1, 327-363). Recueil formé par ce fameux secrétaire de Francesco Sforza, et dédié par lui au duc Galéas-Marie, de 228 documents relatifs aux relations entre le duc Francesco et la France au temps de Louis XI. Le recueil, dont Perret donne la table, a été complété après 1480, date de la mort violente de Simonetta, et les dernières pièces sont de 1494.

**4817.** *Diarium Parmense* (1477-1482), en latin ; Muratori, *SS. rer. Ital.*, XXII, 243-598. Ouvrage extrêmement détaillé, plein de renseignements sur la diplomatie de Milan, Florence, Rome et Venise. Sur certains indices, l'éditeur l'attribuait à Jacobus Caviceus.

**4818.** Franciscus Carpesanus, prêtre de Parme. *Commentarii suorum temporum* (1470-1526), en 10 livres. Dédié à Geronimo Sanvitale, comte de Belforte. Ouvrage fort utile pour l'histoire du temps de l'auteur, qui donne beaucoup de détails sur la politique française en Italie ; publié par Martène, *Ampl. coll.*, V, 1177-1426, d'après une copie de Mabillon.

**4819**. Perret (P.-M.). *Histoire des relations de la France avec Venise du XIII[e] siècle à l'avènement de Charles VIII*. Paris, 1896, 2 vol. in-8. Ouvrage posthume, publié par les soins de M. P. Meyer ; l'auteur avait entrepris un dépouillement à peu près complet des archives italiennes. On indique à leur place les principales pièces justificatives.

**4820**. *Annali Veneti dall' anno 1457 al 1500*, del senatore Domenico Malipiero, ordinati e abbreviati del senatore Francesco Longo...., publiées dans *Archivio storico italiano*, I, 7 (1843). En dialecte vénitien. L'auteur, né en 1428, mourut en 1515. Annales utiles pour les règnes de Louis XI et de Charles VIII.

**4821**. Marin Sanudo, dit le jeune, né le 22 mai 1466 ; son père Leonardo mourut ambassadeur à Rome en 1474 ; Marin fut à plusieurs reprises *sage (savio)*, en 1516 provéditeur. Il mourut en 1535. En relations avec tout le monde lettré de Venise, il avait passé sa vie à réunir des notes historiques sur Venise, qui forment les fameux *Diarii*, commençant à 1496 ; en 1531, il en donna communication à Bembo ; deux ans plus tard, il légua ses manuscrits à la République. On sait que la publication de ce recueil, dont on donnera la notice dans un des fascicules suivants, a été faite de nos jours à Venise ; c'est en somme une histoire journalière de l'Europe. Outre ce recueil, Sanudo a composé plusieurs ouvrages historiques dont nous citons un seul ci-dessous ; sur les sources, voir l'introduction à la chronique de Morosini, IV, 181-192. On a beaucoup écrit sur la vie de Sanudo ; on citera seulement ici Brown, *Ragguagli sulla vita e sulle opere di Marin Sanudo detto il juniore*. Venise, 1837-1838, 3 vol. in-8.

**4822**. *Vite de' duchi di Venezia;* grande compilation en italien, allant des origines fabuleuses de Venise à 1493 ; elle existait déjà en 1503 ; Muratori, *SS* , XXII, 405-1252 L'éditeur a dressé la liste des auteurs cités par Sanudo ; il faut y ajouter la chronique d'Antonio Morosini publiée par Dorez et Germain Lefèvre-Pontalis (voir IV, 523-258).

**4823**. Marcus Antonius Cocceius Sabellicus, mort en 1506. On a de lui, entre autres ouvrages, *Rerum Venetarum libri*, publiés dès 1487, réimprimés bien des fois, notamment dans *Istorie delle cose Veneziane*, Venise, 1718, in-4 ; ils ont été dédiés au doge Marco

Barbadigo († 1486) et continués jusqu'à la mort de ce prince. C'est une œuvre assez importante, mais l'auteur parle surtout des événements de l'Archipel.

**4824.** *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane* (1311-1610), documents recueillis par Giuseppe Canestrini et publiés par Abel Desjardins. Paris, 1859-1886, 6 vol. in-4 (Coll. Doc. inédits). On indique *passim* les documents relatifs directement aux relations avec la France, mais, dans toutes les dépêches du tome Ier, on trouve des détails sur cette politique.

**4825.** Buser (B.). *Die Beziehungen der Mediceer zu Frankreich....* 1434-1494. Leipzig, 1879, in-8. Nombreuses pièces justificatives ; celles des années 1461-1483 occupent les pages 405-508. Affaires de Gênes, de Milan et de Naples ; dépêches des agents milanais à Paris ; lettres et instructions de Laurent de Médicis. A noter, p. 438-439, une lettre de Panigarola sur l'affaire de Péronne (17 oct. 1468). Beaucoup de ces pièces ne sont qu'analysées.

**4826.** Luca Landucci. *Diario fiorentino* (1450-1516), continué par un anonyme jusqu'à 1542. Édité à Florence, 1883, in-8, par J. del Bodia. L'auteur, commerçant florentin, note naturellement surtout des faits intéressant l'histoire locale, mais on y trouve aussi quelques renseignements sur les relations entre la Seigneurie et la France.

**4827.** Sigismundus de Comitibus (*dei Conti*). Né en 1452 à Foligno, d'une famille noble de cette ville ; dès 1476, il est *scriptor litterarum apostolicarum ;* en 1482, il est secrétaire de l'ambassade pontificale près de la République de Venise ; il suit également Julien de la Rovère dans ses missions diplomatiques en France et dans les Pays-Bas ; en 1502, il renonce à son titre de secrétaire participant, mais il est encore employé par Jules II, dont il était le favori ; il meurt le 18 février 1512. Il a laissé des *Historiæ sui temporis*, allant de 1475 à 1510, éditées par Calabri, à Foligno, 1882-1883, 2 vol. in-8. L'ouvrage est partial à l'égard du Saint-Siège, mais important à cause de la position officielle de l'auteur; il s'occupe principalement des affaires italiennes. Cf. Ciampi, dans *Archivio storico italiano*, 1878, I, 71-97, et une note de Perret, *Hist. des relations de la France avec Venise*, II, 129

**4828.** *Ephemerides Senenses* (1458-1496), *italico sermone scriptæ ab Allegretto de Allegrettis ;* Muratori, *SS.*, XXIII, 767-860. L'au-

teur, patricien de Sienne, joua un rôle éminent dans les affaires intérieures et extérieures de sa ville natale. L'ouvrage est assez détaillé.

**4829.** *Continuatio chronici Bononiensis* (1395-1471), suite de journaux ou diaires, en italien, par plusieurs auteurs contemporains, réunis et publiés par Muratori, *SS. rer. Ital.*, XVIII, 561-792. Très développés et fort curieux.

**4830.** Pastor (L.). *Geschichte der Pæpste s. d. Ausgang d. Mittelalters*, 2e édit. Fribourg, 1891-1895, 3 vol. in-8. On trouvera dans cet ouvrage célèbre non seulement une bibliographie extrêmement abondante, mais encore des appendices renfermant beaucoup de textes utiles pour l'histoire de France ; citons seulement de nombreuses dépêches des envoyés de Mantoue et de Ferrare à Rome, pleines de détails sur les négociations entre Rome et la France aux temps de Louis XI et de Charles VIII.

**4831.** Jacques Ammanati, cardinal de Pavie, mort en 1479 ; le pape Pie II, son protecteur, lui fit prendre le nom de Piccolomini, sous lequel il est plus connu. Très mêlé à la politique dès 1450 (il fut d'abord secrétaire du cardinal Capranica), il a laissé des *Epistolæ et Commentarii,* publiés dès 1506, Milan, in-4. Le recueil des lettres (782) est curieux pour l'histoire du temps et en particulier pour celle de la France; les *Commentarii*, en sept livres, forment une continuation de l'ouvrage de Pie II ; des fragments en ont été publiés par Marquardt Freher dans *German. rer. SS.*, II, 129-134, et par de Ram, à la suite de Jean de Los (1844), ils ont trait aux affaires de Liège ; d'autres morceaux sur le voyage de Frédéric III en Italie et sur les affaires de Bohême ont également paru séparés.

**4832.** *Jacobi Volaterani Diarium Romanum* (1472-1484) ; en latin ; Muratori, *SS. rer. Ital.*, XXIII, 81-200. L'auteur, d'abord secrétaire du cardinal de Pavie, devint en 1479 protonotaire apostolique. L'ouvrage traite surtout d'affaires politiques, et renferme le texte intégral de quelques actes.

**4833.** Stefano Infessura, scribe du sénat romain, mort vers l'an 1500. *Diarium Romanæ urbis;* l'ouvrage commence, après quelques pages sur le xive siècle, au retour des papes à Rome ; mais il n'est développé que de 1461 à 1494. Écrit moitié en latin, moitié en italien, c'est une œuvre historique de haute valeur, moins

connue, mais presque aussi intéressante que le fameux *Diarium* de Burchard. L'auteur est extrêmement hostile au pape Sixte IV, aussi son témoignage a-t-il été contesté par Pastor (*Geschichte der Pæpste*, II, 595-596); Infessura est très passionné, mais très utile pour l'histoire de la politique pontificale. Édité incomplètement par Eccard, *Corpus historicum*, II, 1863-2016; plus complet mais incorrect dans Muratori, *SS. rer. Italic.*, III, 2, 1111-1252, il vient d'être publié d'une façon critique par Tommasini, Rome, 1890, in-8, dans les *Fonti per la storia d'Italia*. Le même érudit a écrit sur l'histoire de l'œuvre et de l'auteur deux longs mémoires de l'*Archivio della r. Società Romana di storia patria*, XI, 481-640, et XII, 5-36.

**4834**. Ljubic. *Dispacci di Luca di Tollentinis e di Lionello Cheregato, nunzii apostolici in Borgogna e nelle Fiandrie* (1472-1488). Zogabriae, 1876, in-8.

**4835**. Rey (R.). *Louis XI et les États pontificaux de France au XVe siècle*. Grenoble, 1899, in-8. Beaucoup de textes tirés des archives municipales d'Avignon; pièces justificatives intéressantes. Cf. *Annales du Midi*, XIV, 101-102.

**4836**. Combet (J.). *Louis XI et le Saint-Siège*. Paris, 1903, in-8. Ouvrage accompagné de nombreux documents publiés en note et d'une riche collection de pièces justificatives dont on indique quelques-unes à leur ordre.

**4837**. *Notabilia temporum* di Angelo di Tummulillis, da Sant' Elia, publié par Costantino Corvisieri. Rome, 1890, in-8 (*Fonti per la storia d'Italia*). L'auteur, notaire apostolique, était né dans les environs du Mont-Cassin ; il écrit en latin, sauf quelques pages en italien. Beaucoup de descriptions de phénomènes célestes et de faits naturels. De 1419 à 1477, date finale, c'est un ouvrage contemporain. Quelques renseignements sur la politique française et sur les affaires de Bourgogne.

**4838**. *Joannis Joviani Pontani de bello Neapolitano libri sex;* dans les œuvres de cet humaniste, Bâle, 1538, in-8, t. II, 470-596. Hist. détaillée de la guerre entre Ferdinand Ier d'Aragon, roi de Naples, et le duc de Calabre, fils de René d'Anjou, guerre qui se termina en 1463 par le triomphe du prince aragonais.

**4839**. *Chronicon anonymi Neapolitani* (1434-1506); notes annalistiques d'un partisan de la famille d'Aragon, dans Pratilli, *Hist.*

*principum Langobardorum*, IV, 132-134. Quelques indications utiles sur les tentatives de René d'Anjou et de son fils, le duc de Calabre.

*Espagne et Portugal.*

**4840**. *Cronica del rey D. Enrique, quarto de este nombre, por su capellan y cronista Diego Enriquez del Castillo.* Éditée par D. J.-M. de Florès, Madrid, 1787, in-4. Henri IV de Castille régna de 1454 à 1474.

**4841**. *Memorial de diversas hazanas,* por mosen Diego de Valera, maestre de sala y del consejo de los serenissimos principes Don Fernando y dona Isabella, rey y reyna de España; *Colleccion de autores españoles*, LXX, 1-95. Embrasse le règne de Henri IV, roi de Castille (1454-1474). Ouvrage de première importance pour l'histoire de la politique française dans la péninsule. L'auteur, diplomate et soldat, avait été mêlé aux grandes affaires sous le règne du roi Jean de Castille et avait fait partie de la maison de l'infant Henri. Il mourut vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

**4842**. ALONSO DE PALENCIA. *Annales suorum dierum.* Cette chronique, en latin, extrêmement importante pour l'histoire du règne de Henri IV de Castille, est encore inédite; l'Académie d'histoire de Madrid se propose, dit-on, de la publier; des fragments du livre VI, relatifs à la guerre de Catalogne, ont été donnés par Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 451-454.

**4843**. GONZALO GARSIAS DE SANCTA MARIA, docteur en droit, de Saragosse; il vivait encore en 1510. *Serenissimi principis Joannis II, Aragonum regis, vita.* Ouvrage de forme classique, fort intéressant; publié dans *Coleccion de documentos ineditos para la historia de España*, LXXXVIII, 175-273. A la suite, p. 275-350, version en castillan du même ouvrage, datant du début du xvi<sup>e</sup> siècle.

**4844**. HERNAN DA PULGAR, secrétaire de Henri IV, roi de Castille, et d'Isabelle la Catholique. On lui doit *Crónica de los reyes catholicos, el rey don Fernando y doña Ysabel*, imprimée à Valladolid, 1565, in-fol., sous le nom d'Antonio de Nebrixa (*Nebrissensis*), qui en publia d'autre part une traduction latine. L'ouvrage, assez important pour les relations de la France et de l'Espagne, s'arrête à l'an 1490.

**4845**. *Historia de los reyes catolicos don Fernando y dona Isabel*, escrita por el bachiller Andrez Bernaldez, cura que fue de la villa de los Palacios y capella de don Diego Deza, arzobispo de Sevilla; *Coleccion de autores españoles*, LXX, 567-773. Va jusqu'au couronnement de Léon X. L'auteur mourut, dit-on, vers 1513.

**4846**. *L. Marinæi Siculi, regii historiographi, opus de rebus Hispaniæ memorabilibus....* Compluti, 1532, in-fol. L'ouvrage s'arrête à l'arrivée de Charles-Quint en Espagne (1517) L'histoire du règne de Jean II d'Aragon est très développée (fol. 67-100), et ne manque pas d'un certain intérêt, en dépit de la forme trop classique et prolixe.

**4847**. *Chronicon de Valladolid* (en espagnol), de 1333 à 1539. Curieuse pour le xv$^e$ siècle. Composée en partie sous la reine Isabelle la Catholique par Toledo, médecin de cette princesse, lequel résidait à Valladolid et était docteur à l'université de cette ville. C'est une chronique à la fois générale et locale. éditée par D. Pedro Sainz de Baranda, *Colección de documentos inéditos para la historia de España*, XIII, 11-228.

**4848**. Calmette (Joseph). *Louis XI, Jean II et la révolution catalane* (1461-1473). Toulouse, 1902, in-8. Ouvrage très approfondi, qui résume, complète et supplée tous les travaux antérieurs sur la question. On indique à leur date les plus importantes des pièces justificatives qui en forment l'appendice.

**4849**. Les origines de la *Question de Roussillon sous Louis XI*, fort embrouillées par les anciens historiens, ont été élucidées par J. Calmette (*Annales du Midi*, 1895, 369-431, et 1896, 15-42). En appendice, l'auteur donne les textes, revus sur les originaux, du traité d'Olite, de l'obligation de Jean II d'Aragon et du traité de Bayonne, quelques lettres des deux rois, enfin une note du *Mémorial* de Saint-Jean de Perpignan sur la marche, en Roussillon, de l'armée française envoyée au secours du roi d'Aragon.

**4850**. On trouvera un bon récit de l'occupation française en Roussillon, avec quelques extraits de documents contemporains et de chroniques locales, dans Pierre Vidal, *Histoire de la ville de Perpignan*, 317-344.

**4851**. Pasquier (F.). La domination française en Cerdagne sous Louis XI, d'après des documents inédits des archives municipales

de Puycerda (*Bulletin du comité. Histoire et philologie*, 1895, 391-422 (avec 12 pièces justificatives fort curieuses).

**4852**. *Libre de algunes coses asanyalades succehides en Barcelona y en altres parts*, format per Joan Comes en 1582, éd. Puiggari, Barcelone, 1881, in-8. L'auteur vivait à la fin du xvi[e] siècle ; employé au service du secrétaire du *Racional* de Barcelone, il réunit un grand nombre de copies et d'extraits sur l'histoire de cette ville. Sur la valeur de la compilation, voir Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 23-26.

**4853**. *Levantamiento y guerra de Cataluña, en tiempo de don Juan II, documentos relativos a aquellos successos, publicados.... por D. Prospero de Boffarull y Mascaro*, Barcelone, 1858-1861, 7 vol. in-8 (t. XIV-XX de la *Coleccion de documentos inéditos del archivio general de la corona de Aragon*). Recueil des plus précieux pour l'histoire de la révolte de Catalogne et de l'intervention de Louis XI.

**4854**. *Notes historiques*, en catalan, des années 1461 à 1479, utilisées jadis par Zurita et dues à Boscha ; le manuscrit est aujourd'hui à Madrid ; voir à ce sujet une note de J. Calmette, *Bibl. de l'École des chartes*, LXIII, 587-595.

**4855**. *Dietari del antich consell barceloni* ou *Manual de novells ardits*. Barcelone, 1892 et suiv., 8 vol. in-8. Chronique consulaire extrêmement curieuse, rédigée par le notaire secrétaire du *Racional;* la partie relative au règne de Louis XI est l'œuvre de Joan Mayans. Cf. Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 21-22.

**4856**. Antoine Pastor, notaire à Perpignan, écrit à la fin de l'an 1473 un *Libellus*, chronique latine des événements dont le Roussillon fut le théâtre du 1[er] février au 30 septembre de cette année; l'ouvrage a été publié par J. Calmette, *Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, II (1901), 241-264, d'après une copie du xvii[e] siècle. L'auteur est bien informé et exact, mais extrêmement passionné; dévoué à la maison d'Aragon, il se montre absolument hostile à Louis XI et témoigne d'une animosité singulière pour la domination française.

**4857**. Extraits du *Libre de memories* de l'église Saint-Jacques de Perpignan; notes en catalan pour les années 1469-1473; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 543-544. Ce

recueil historique est aujourd'hui à la bibliothèque de Perpignan; il a été composé en 1542 d'après un vieux psautier, auquel on avait ajouté diverses notes annalistiques; cf. P. Vidal, *Hist. de la ville de Perpignan*, p. 260.

**4858**. Ruy de Pina. *Chronica del rei Alfonso V;* dans *Colecção de livros inéditos de historia Portugueza*, I (1890), 199-626. Alfonse V, roi de Portugal, régna de 1438 à 1481, et eut avec Louis XI des relations assez intimes sur la fin de sa vie. L'ouvrage, histoire officielle, fut dédié au roi Manoel, neveu d'Alfonse V (1495-1521) par l'auteur, qui s'intitule chroniqueur royal et garde des archives de la Torre do Tombo.

## LXXII.

### DÉTAILS DE L'HISTOIRE (1461-1465)

#### I. — *De l'avènement du roi à la fin de la guerre du Bien public.*

**4859**. GEORGES CHASTELLAIN. « L'entrée du roi Loys en nouveau règne. » Prose et vers mêlés; *Œuvres*, édit. Kervyn, VII, 1-35. Ouvrage passablement diffus, utile pour connaître les sentiments de l'auteur envers le nouveau roi, au début du règne.

**4860**. P. Frédéricq a réuni dans le *Corpus documentorum inquisitionis.... Neerlandicæ*, I, p. 342 et suiv., un grand nombre de textes concernant la Vauderie d'Arras; les poursuites commencèrent vers 1459 et se prolongèrent jusque vers 1465. Outre beaucoup d'extraits de Jacques du Clercq, l'éditeur donne de nombreux fragments de la *Sporta fragmentorum* de Gilles Carlier, doyen de Cambrai, imprimée à Bruxelles en 1478; on a d'une partie de ce recueil des manuscrits originaux, provenant de l'auteur (voir notamment *Catal. des man. de la Mazarine*, II, 78 et suiv.); citons encore des fragments de sermons contre les Vaudois, des actes judiciaires et administratifs. Le tout s'étend jusqu'à la page 412.

D'autres textes, non moins intéressants, sont dans J. Hansen, *Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hexenwahns*, p. 133 et suiv. A citer la *Recollectio* de 1460 (p. 149), composée à

Arras au mois de mai de cette année; puis une traduction française du sermon de maître *Jean Tinctoris* (p. 184); cf. *ibid.*, 408-415, le mémoire de l'éditeur sur la Vauderie au xvᵉ siècle.

**4861.** Vers 1460. *La Vauderye de Lyonois en brief;* résumé en latin des doctrines et pratiques attribuées par les inquisiteurs aux Vaudois de Lyon et du pays environnant, publié par J. Hansen, *Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hexenwahns*, 188-195. Extrêmement curieux.

**4862.** Bourquelot (F.). Les Vaudois au xvᵉ siècle (*Bibl. de l'École des chartes*, VIII, 81-109). Mémoire superficiel; mais l'auteur rapporte de longs extraits du *Champion des dames* de Martin Le Franc. Il donne également le texte d'une dénonciation reçue en justice à Dijon touchant des faits de sorcellerie qui s'étaient passés à Provins.

**4863.** *Il viaggio degli ambasciatori fiorentini al re di Francia nel MCCCCLXI*, descritto da Giovanni di Francesco di Neri Cecchi, loro cancelliere; publié dans *Archivio storico italiano*, III, 1 (1865), 7-62, par Milanesi. Texte extrêmement curieux, renfermant la description des principales villes traversées par les ambassadeurs : Bourges, Tours, Paris. A la suite, compte jour par jour des dépenses des ambassadeurs et de leur suite.

**4864.** 1461 (6 août). *Rapport* adressé de Tours au nouveau roi, par Gaston, comte de Foix, sur les intrigues à la cour au moment de la mort de Charles VII, les nouvelles d'Angleterre et en général la situation politique; *Commines*, éd. Lenglet, II, 307-312; Duclos, *Recueil de pièces*, 239-251.

**4865.** 1461 (15 août). *Relation* du sacre de Louis XI à Reims; liste des chevaliers créés à cette occasion par le nouveau roi et par le duc de Bourgogne; texte d'un contemporain et extraits de plusieurs chroniqueurs, dont le continuateur de Monstrelet; Godefroy, *Cérémonial françois*, I, 172-178.

**4866.** 1461 (26 août). *Lettre* du sire de Panassac, sénéchal de Toulouse, au nouveau roi Louis XI, lui exposant les mesures prises par lui dans sa sénéchaussée et lui adressant diverses réclamations; D. Vaissete, *Hist. de Languedoc,* nouv. édit., XII, pr., 60-62.

**4867.** 1461 (31 août). *Récit* de l'entrée de Louis XI à Paris, publié par La Fons-Mélicocq, d'après le man. 26 de la bibliothèque de

Lille, dans *Messager des sciences historiques de Gand*, 1867, 115-119. Cf. Mandrot, *Journal de Jean de Roye*, I, 24, note.

**4868.** De cette même entrée de Louis XI à Paris, qui attira dans la capitale une foule de visiteurs, il existe deux autres relations fort curieuses, publiées avec notes et introductions par A. Couderc, *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris*, XXIII (1896), 125-166. Elles confirment les dires de Jean de Roye dans la *Chronique dite scandaleuse.*

**4869.** 1461 (août). *Rapport* envoyé d'Avesnes par Claude de Vaudenay et Jean de Reilhac au roi Louis XI touchant l'arrestation du duc de Somerset, envoyé de la reine d'Angleterre; à la suite, inventaire des papiers saisis dans les bagages du prisonnier; voir *Jean de Reilhac*, par le comte de Reilhac, I, 102-107.

**4870.** 1461 (24 sept.). *Lettre* des fidèles de D. Carlos de Viane à Louis XI pour lui annoncer la mort de leur maître; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 53-54.

**4871.** 1461 (12 oct.). *Instructions* de la Seigneurie de Venise à Bernard Giustiniani et à Paul Barbo, ambassadeurs de la République; ils passeront par Milan et la Savoie; à Paris, ils présenteront au nouveau roi les condoléances du gouvernement vénitien, s'aboucheront également avec le duc de Bourgogne et s'informeront des affaires pendantes entre les deux États, notamment celle de Gênes; Perret, *Relations de la France avec Venise*, II, 339-345.

**4872.** 1461 (20 oct.) *Instructions* données par la Seigneurie de Florence à Philippe de Médicis, archevêque de Pise, Piero de Pazzi et Bonaccorso Pitti, ses ambassadeurs chargés d'aller féliciter le nouveau roi Louis XI et de régler quelques affaires pendantes; Canestrini-Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, I, 109-115. L'audience solennelle eut lieu à Tours le 30 décembre 1461 et l'archevêque de Pise y prononça une harangue solennelle en latin (p. 117-124.) A la suite, dépêche des ambassadeurs, fort curieuse, du 4 janvier 1462 (p. 124-126), et rapport fait par eux à la Seigneurie, à leur retour à Florence (13-14 mars), p. 127-133.

**4873.** 1461 (oct.). *Relation* de l'entrée solennelle à Reims de Louis XI et du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, lors du sacre; œuvre d'un témoin oculaire, publiée d'après un manuscrit du temps par Gachard, *Documents inédits pour l'hist. de Belgique*, II, 162-175.

**4874**. 1461 (18 déc.). *Relation* par Jean Bureau et Jean Dauvet de leur ambassade auprès de Gaston, comte de Foix, pour la remise de Mauléon de Soule aux mains du roi; deux lettres, publiées par Vaesen, *Lettres de Louis XI*, II, 372-377.

**4875**. *Deux pièces* en prose sur le projet de croisade contre les Turcs (1461-1463); lettre au nom du prétendu sultan; Leroux de Lincy, *Chants historiques des règnes de Charles VII et de Louis XI*, 48-53.

**4876**. *Bernardi Justiniani, militis, oratio ad regem Francorum Ludovicum habita pro militia* (Tours, 6 janv. 1462); pour remercier le roi de l'avoir armé chevalier; dans les *Orationes et epistolæ* de ce célèbre historien, Venise, 1492, in-fol. — A la suite, *Oratio responsiva ad universitatem Parisiensem*, lors de l'entrée de Giustiniani à Paris, en janvier 1462.

**4877**. 1462 (fin janvier). *Dépenses* faites par la ville d'Angers pour l'entrée solennelle du roi Louis XI; Marchegay, *Notices et pièces historiques sur l'Anjou....*, 1872, p. 267-274.

**4878**. 1462 (mars). *Relation* à Louis XI par le comte d'Armagnac, Pierre Doriole et du Breuil, de leur ambassade auprès de Henri IV, roi de Castille; Vaesen, *Lettres de Louis XI*, II, 378-381.

**4879**. 1462 (mars). *Deux lettres* de Gaston IV, comte de Foix, à Louis XI, touchant le fait de Navarre, publiées par H. Courteault, à la suite de l'*Histoire* de Guillaume Leseur, II, 355-357.

**4880**. 1462 (24 mai). La reine d'Aragon écrit aux villes de Perpignan et de Barcelone pour démentir le bruit qui court, suivant lequel le roi don Juan, dans le but d'obtenir l'alliance du roi de France contre le Principat de Catalogne, aurait engagé à ce prince les comtés de Roussillon et de Cerdagne; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 439-442.

**4881**. 1462 (16 juin). *Lettre* d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, au nouveau roi Louis XI, lui demandant sa faveur et implorant le pardon des offenses anciennes; comte de Chabannes, *Preuves pour servir à l'hist. de la maison de Chabannes*, II, 91-92.

**4882**. 1462 (28 juin). *Lettre* de Dunois au duc d'Orléans, datée de l'Ile-Barbe; nouvelles d'Italie; affaires de Gênes et de Savone; autographe; analysée dans le *Musée des Archives nationales*, 270-271.

**4883**. 1462 (30 juin). *Lettre* de Louis XI aux consuls de Perpignan,

leur expliquant qu'en faisant entrer en Roussillon son armée, il n'a pas l'intention d'occuper le pays, mais de secourir la reine d'Aragon, assiégée dans Gerona par les Catalans révoltés; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, p. 127-128. Traduction en français moderne de la version catalane envoyée à Barcelone.

**4884.** 1462 (15 sept.). *Lettre* écrite de Paris aux consuls d'Avignon par Allemand de Pazzi et François Malespine; négociations avec Louis XI et les conseillers de ce prince; traduction dans Rey, *Louis XI et les États pontificaux*, 237-239.

**4885.** 1462 (vers). *Mémoire* adressé au roi Louis XI, touchant les affaires d'Italie; affaires de Naples, prétentions du duc de Calabre; Lecoy de la Marche, *Le roi René*, II, 296-298.

**4886.** 1462-1465. *Dépêches* adressées à Francesco Sforza par ses agents auprès du Saint-Siège; ces agents étaient Otho de Carreto et Agostino de Rossi; des fragments en ont été publiés par Combet, *Louis XI et le Saint-Siège*, p. 216-218 (ambassade du cardinal Jouffroy, 1462; cf. *ibid.*, 219-220, une lettre du cardinal de Gonzague au marquis de Mantoue); p. 220-221 (affaires de Gênes et projets de croisade, 1464); p. 222-226 (conflit entre Louis XI et Pie II, 1464); p. 227-230 (affaires d'Avignon, 1464); p. 230-232 (nouvelles de la guerre du Bien public, 1465).

**4887.** *La ribellione di Filippo Senza Terra, narrata da uno contemporaneo;* chronique française racontant la guerre de Philippe de Bresse de 1462 à 1464, publiée par Bollati, dans *Miscellanea di storia italiana*, XVI (1877), 445-513. A la suite, extraits des comptes de la maison du prince.

**4888.** *Chanson de Philippe de Savoie*, publiée pour la première fois avec préface et notes par Fr.-Em. Bollati, Milan, 1879, in-8. Composée par le prince à Loches, où il fut prisonnier d'avril 1464 à mars 1466; avec deux autres pièces de poésie sur le même sujet. Cf. article de P. Meyer, *Romania*, IX, 472-475. Cf. Leroux de Lincy, *Chants historiques des règnes de Charles VII et de Louis XI*, 54-60.

**4889** 1462-1464. *Actes* divers touchant le procès criminel fait à Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, et la revision de ce même procès; *Commines*, éd. Lenglet, II, 328-343. Plusieurs lettres fort curieuses de Charles de Melun.

**4890**. 1463 (1er févr.). *Analyse* en français par Charles d'Oms, d'une lettre en catalan de don Juan à Louis XI ; sur la conduite de la guerre contre les révoltés de Catalogne ; voir Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 444-445.

**4891**. 1463 (8 mars). *Lettre* de Jean II, roi d'Aragon, au gouverneur de Catalogne, touchant l'entrevue entre les rois de France et de Castille ; publiée par H. Courteault, à la suite de l'*Histoire* de Guillaume Leseur, II, 357-359.

**4892**. 1463 (31 mars). *Lettre* envoyée d'Abbeville à Louis XI ; négociations avec Édouard IV ; *Wavrin*, édit. Dupont, III, 182-186.

**4893**. 1463 (14 avril). *Lettres* de Charles de Melun au comte de Charolais et à Guillaume Riche, donnant des détails sur les négociations dont il a été chargé par le roi avec les Anglais et notamment avec Warwick ; *Commines*, éd. Dupont, III, 199-205.

**4894**. 1463 (14 avril). *Lettre* d'Antonio de Nocera au duc de Milan (écrite de Saint-Jean-de-Maurienne) ; nouvelles des négociations de Louis XI avec le roi d'Aragon, de l'expédition de Catalogne et de l'occupation du Roussillon et de la Cerdagne ; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 446-447.

**4895**. 1463 (31 mai). *Instructions* de Jean II, roi d'Aragon, à Galceran Oliver, son ambassadeur auprès du roi de France ; exposé de la situation militaire en Catalogne ; demande de prompts secours ; nécessité de presser la marche de l'armée française et de ravitailler Gerona ; organisation de l'occupation française en Roussillon et en Cerdagne ; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 448-451.

**4896**. 1463. *Instructions* données par Louis XI à ses ambassadeurs en Bretagne ; question des trêves, affaires d'Angleterre ; réplique aux reproches contenus dans un mémoire des envoyés du duc ; D. Morice, *Mém. sur l'hist. de Bretagne*, III, 35-38.

**4897**. *Correspondance* de l'ambassade envoyée à Louis XI par la ville de Barcelone en 1463 ; série de 15 dépêches en catalan, du 25 juin au 10 décembre, publiée par Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 454-514.

**4898**. Calmette (J.). Documents relatifs à la prise de Perpignan, sous Louis XI, en 1463 (*Revue d'histoire et d'archéologie du Roussillon*, II, 294-303). Publie plusieurs documents intéressants : quit-

tance de Tristan l'Hermite et d'Yves du Fou; récit contemporain de la prise de Perpignan.

**4899.** 1463 (août). *Instructions* à Étienne Chevalier, chargé par le roi d'aller négocier le rachat des villes de la Somme, et pièces diverses touchant cette grosse affaire, dont (p. 399-401) un rapport dudit Chevalier au roi; *Commines*, éd. Lenglet, II, 392-403.

**4900.** GEORGES CHASTELLAIN. « Le temple de Boccace, remonstrances par manière de consolacion à une désolée royne d'Angleterre. » *Œuvres*, éd. Kervyn, VII, 75-143. En prose, mêlée de quelques vers. Imitation du *De casibus* de Boccace, écrite un peu après août 1463 et offerte à la reine Marguerite d'Anjou; on y peut noter quelques traits historiques; l'ouvrage est d'ailleurs prolixe et passablement emphatique.

**4901.** 1463 (1er sept.). *Lettres* de Dunois, bâtard d'Orléans, datées de Lyon, rendant compte au duc d'Orléans de l'état du comté d'Asti, dont il venait d'être nommé gouverneur; indiqué dans *Cartons des rois*, n. 2459.

**4902.** 1463 (11 sept.). *Réponse* de Louis XI aux demandes des ambassadeurs du duc de Bretagne; annonce le prochain envoi d'une nouvelle ambassade, ayant pour chef le comte du Maine; D. Morice, *Mémoires pour l'hist. de Bretagne*, III, 43. — A la suite, 44-47, instructions pour cette ambassade (affaire de la régale de Nantes, etc.).

**4903.** 1463 (22 nov.). *Instructions* données aux ambassadeurs envoyés par le duc de Bretagne vers le comte du Maine; touchant l'affaire de l'évêque de Nantes; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 53-56.

**4904.** 1463 (nov.). *Relation* de l'ambassade envoyée au roi Louis XI par le conseil de la ville de Genève, pour régler diverses difficultés touchant les foires de cette ville. Texte français fort curieux publié par Galiffe, *Matériaux pour l'histoire de Genève*, I, 253-275.

**4905.** 1463 (nov.). *Procès-verbal* de l'entrevue à Donzy entre le comte et la comtesse de Nevers, et Milon d'Illiers, évêque de Chartres, envoyé du roi; celui-ci expose les griefs de Louis XI contre le comte et prend note des réponses de celui-ci; *Commines*, éd. Lenglet, II, 407-411.

**4906**. 1463 (8 déc.). *Instructions* de la Seigneurie de Venise à Nicolas Canal, envoyé vers le roi de France; il lui exposera la nécessité pour tous les princes chrétiens de se liguer, en vue de résister aux Turcs, de plus en plus menaçants, et il expliquera quel pourrait être l'objectif de la future croisade ; Perret, *Relations de la France avec Venise*, II, 346-349. — A la suite, p. 350-351, lettre des Sages du Conseil (2 mars 1464) donnant de nouvelles instructions à l'ambassadeur ; p. 352, lettre de congé au même Nicolas Canal, du 18 mai 1464, vu l'insuccès de sa mission.

**4907**. 1463 (14 déc.). *Lettre* de Louis XI au Sage Conseil de Barcelone; assurances de bonne amitié; se refuse pour le moment à donner aux Catalans des secours effectifs ; leur annonce le prochain retour de l'abbé de Montserrat, porteur de ses instructions; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane,* 232-234.

**4908**. 1463 (24 déc.). *Lettre* du comte de Candale à la cité de Barcelone, écrite de Collioure ; accusé de réception des lettres précédentes ; promesse de secours ; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 514-516.

**4909**. Raymond (P.). Correspondance inédite de Louis XI avec le duc de Bretagne (1463-1464) ; dans *Ann.-bull. de la Soc. d'hist. de Fr.*, 1862, 163-197. Lettres copiées par ordre du duc François II, pour être communiquées à Gaston IV, comte de Foix. Rééditées en 1883 dans le *Bulletin de la Soc. archéol. du Finistère*, X, 100 133. Très curieuses ; on y trouve, outre des remarques du duc François, le texte en latin d'une trêve entre Louis XI et l'Angleterre.

**4910**. Vers 1463 ou 1464. *Pamphlet* touchant la Pragmatique Sanction ; il paraît l'œuvre d'un écolier de Paris et affecte au début la forme d'une question juridique ; la fin est imitée de l'Évangile ; Baluze, *Miscellanea*, VII, 160, et IV, 29-30.

**4911**. 1464 (6 janvier). *Lettre*, écrite de Lille par l'évêque de Tournai au président de Bourgogne, touchant les préparatifs de la future croisade du duc Philippe le Bon ; Gachard, *Rapport sur les archives de Dijon*, 157-159.

**4912**. *Entrée et séjour du roi Louis XI à Arras* (janvier 1464), relation contemporaine publiée à la suite du *Journal* de Gérard Robert, de Saint-Vaast, dans *Pièces inédites en prose et en vers concernant l'histoire d'Artois*, I (1852), 209-215. En français.

**4913.** 1464 (janvier). En 1463, le duc de Bourgogne, Philippe, et son fils Charles eurent des querelles extrêmement violentes, dont les instigateurs furent en partie les Croy; les sujets des deux princes voulurent y mettre un terme, et des délégués de Flandre, d'Artois, de Brabant, de Hainaut, se rassemblèrent à Gand pour entendre les doléances du comte de Charolais; après délibération, ils allèrent trouver le vieux duc, qui se tenait à Bruges, et tentèrent la réconciliation du père et du fils. Un procès-verbal de cette assemblée, envoyé aux gens d'Arras, a été publié par Guesnon, *Inventaire des chartes d'Arras*, 258-265. Voir à ce sujet H. Pirenne, *Histoire de Belgique*, II, 244.

**4914.** *Exposé*, par le comte de Charolais, de ses griefs contre le sire de Croy (1464); D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 249.

**4915.** 1464 (16 janvier). *Convocation*, datée de Tours, d'une nouvelle conférence à Chinon, pour régler l'affaire de la régale des évêchés de Bretagne; D. Morice, *Mém. pour l'histoire de Bretagne*, III, 63-64. Voir également 74-77.

**4916.** 1464 (6 février). *Relation* de l'entrée solennelle de Louis XI à Tournai, tirée d'un registre des archives de la ville par Gachard, *Analectes belgiques*, I, 429-434.

**4917.** 1464 (mars ou avril). *Instruction* à William Monypenny, envoyé auprès du roi Louis XI de la part de l'évêque de Saint-André en Écosse, chancelier du royaume; *Jean de Wavrin*, édit. Dupont, III, 164-175. Nouvelles d'Écosse.

**4918.** 1464 (6 juin). *Lettre* de Guillaume Fillastre, évêque de Tournai, chancelier de la Toison d'or, au président de Bourgogne, l'entretenant de la prédication de la future croisade, de la levée des subsides et de la perception des offrandes; *Olivier de la Marche*, éd. Beaune et d'Arbaumont, III, 36-38.

**4919.** Labande et Requin. Le testament du cardinal Pierre de Foix (3 août 1464), dans *Bulletin du comité. Histoire et philologie*, 1900). C'est presque une autobiographie du personnage. Cf. une note d'A. Vidier, dans le *Moyen Age*, 1901, p. 239.

**4920.** 1464 (5 août). *Lettre* de François II au comte du Maine; il se plaint amèrement de la conduite du roi à son égard; D. Morice, *Mém. pour l'histoire de Bretagne*, III, 70-72.

**4921.** 1464 (31 août). *Lettre* de Jean de Foix au roi; nouvelles

de la guerre de Catalogne; affaires d'Avignon; D. Vaissete, *Hist. de Languedoc*, nouv. édit., XII, pr., col. 92-94.

**4922**. 1464 (29 sept.). *Lettre circulaire* au nom du roi Louis XI, dans laquelle celui-ci s'attache à réfuter les accusations portées contre lui par le duc de Bretagne; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 77-80.

**4923**. 1464 (4 oct.). *Lettre* du seigneur de Wenlock, donnant à un correspondant inconnu des nouvelles politiques : mariage du roi Édouard IV, négociations entre la France et la Bourgogne; publiée par M<sup>lle</sup> Dupont, *Wavrin*, II, 326-327.

**4924**. 1464 (6 nov.). *Procès-verbal* de l'entrevue entre le duc de Bourgogne et le comte de Charolais, et les ambassadeurs du roi Louis XI; ceux-ci étaient le comte d'Eu, l'archevêque de Narbonne, le chancelier et le sire de Rambures; *Commines*, éd. Lenglet, II, 417-420.

**4925**. 1464 (15 nov.). *Ambassade* de Louis XI aux gens d'Amiens et discours du chancelier, justifiant le roi accusé d'avoir trempé dans le complot du bâtard de Rubempré; celui-ci avait tenté d'enlever le comte de Charolais; *Commines*, édit. Dupont, III, 206-210.

**4926**. 1464 (17 nov.). *Lettre* écrite de Lille par Robert de Nevill au lieutenant de Calais, John Wenlock; nouvelles des négociations entre la France et la Bourgogne, affaire du bâtard de Rubempré, affaires de Bretagne; *Commines*, édit. Dupont, III, 211-217.

**4927**. 1464. *Instructions* pour une nouvelle ambassade du duc de Bretagne au roi : question de l'alliance anglaise; plaintes des hauts feudataires; réponse du roi point par point à tous ces griefs; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 86-89.

**4928**. 1464 (30 nov.) *Instruction* pour une nouvelle ambassade du duc de Bretagne au roi, et lettre du comte du Maine, renfermant l'accord intervenu pour certains points en litige entre lui et les envoyés du duc; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1265-1270.

**4929**. 1464 (18 déc.). *Récit* contemporain de l'asssemblée tenue à Tours entre les gens du roi et les ambassadeurs du duc de Bretagne pour la conclusion de la paix; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1270-1273; Morice, *Mémoires pour l'hist. de Bretagne*, III, 89-92.

**4930**. Wratislaw (A.-H.). *Diary of an Embassy from king Georg of Bohemia to king Louis XI of France, in the year 1464,*

*from a contemporary man. literally translated from the original slavonic*. Londres, 1871, in-8.

**4931**. Vers 1464. *Les ânes volants*, pièce satirique contre les favoris de Louis XI, dont Jean Balue; dans Leroux de Lincy, *Chants hist. français*, I, 347-350. Elle accompagne dans le manuscrit une caricature.

**4932**. GEORGES CHASTELLAIN. « Déprécation pour messire Pierre de Brézé. » *Œuvres*, édit. Kervyn, VII, 37-65. Ouvrage allégorique en l'honneur de ce personnage, disgracié et emprisonné par Louis XI, ce qui amena l'intervention du duc de Bourgogne, Philippe. On sait que Chastellain était lié intimement avec Brézé. Celui-ci fut tué à Montlhéry, et notre auteur lui consacra une longue épitaphe (p. 67-73).

**4933**. *Compte* des obsèques et du deuil de Charles, duc d'Orléans-Valois (janvier 1465), publié par J. Roman, *Annuaire-Bulletin de la Soc. de l'hist. de France*, 1885, 225-247.

**4934**. *Chanson* sur la mort d'Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais (1465), et fragment d'une chanson en l'honneur du comte Charles; Leroux de Lincy, *Chants historiques des règnes de Charles VII et de Louis XI*, 75-79.

**4935**. Quicherat (J.). Documents sur la guerre du Bien public (1465-1466), collection de premier ordre, parue dans les *Mélanges des Documents inédits*, 1re série, II, 2e partie, 194-470. En tout 139 numéros; les lettres de Louis XI ont été données à nouveau par Vaesen. Beaucoup de documents empruntés aux papiers Bourré et lettres missives, actes administratifs, nouvelles politiques, instructions pour les commissaires royaux dans les provinces (nombreuses pièces sur le Nivernais et la Picardie), manifestes, etc. — A noter beaucoup de lettres du maréchal de Gamaches; un grand mémoire du comte de Charolais contre les sires de Croy; une longue information sur l'entrée du bâtard de Saint-Pol à Mortagne en Tournésis; des nouvelles de la campagne envoyées au duc de Bourgogne par le comte son fils; des instructions pour des ambassadeurs de Louis XI au pape; pour d'autres, envoyés par le même vers son frère, le jeune Charles de Berry; enfin nombre de pièces sur la reprise de la Normandie après le traité de Conflans. — Ajouter quelques pièces sur le même sujet, publiées par Gachard,

*Compte rendu de la commission d'histoire de Belgique*, II, 8, 71-94.

**4936**. Gachard (*Documents inédits pour l'hist. de Belgique*, II, 183-196, 225, 227) a publié un certain nombre de documents intéressants pour l'histoire de la guerre du Bien public; citons seulement des pièces sur les subsides votés par les États de Brabant, des lettres de nouvelles du comte de Charolais (juin et oct. 1465).

**4937**. *Liber Karoleidos;* poème latin (279 vers), racontant la campagne et la bataille de Montlhéry, publié jadis par de Ram et par le baron de Reiffenberg, réédité par Kervyn de Lettenhove dans *Chroniques relatives à l'hist. de Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne* (Coll. des chroniques belges), 329-338.

**4938**. Chazaud. Une campagne de Louis XI, la ligue du Bien public en Bourbonnais (mars-juillet 1465); *Bulletin de la Soc. d'émulation de l'Allier*, XII (1870-1872), 23-184. Bonne étude sur le rôle de la famille princière de Bourbon; la plupart des pièces justificatives sont empruntées à la publication de Quicherat; quelques-unes, toutefois, ont été collationnées à nouveau sur les originaux, qu'avait ignorés le premier éditeur.

**4939**. Cartier. Amboise en 1465 (*Mém. de la Soc. des antiquaires. de l'Ouest*, V, 169-189). Bonne contribution à l'histoire de la guerre du Bien public; lettres du roi; nouvelles politiques; délibérations du conseil de la ville; rapports d'envoyés. A noter le texte d'une lettre de Louis XI racontant la bataille de Montlhéry.

**4940**. Ghinzoni (P.). Spedizione Sforzesca in Francia (1465-1466), dans *Archivio storico lombardo*, XVII (1890), 314-345. Sur la part prise par Francesco Sforza à la guerre du Bien public; extraits de lettres sur l'expédition; correspondance entre Louis XI et son allié.

**4941**. 1468 (août). *Extraits* fort curieux du procès criminel de Charles de Melun, touchant le rôle et les intrigues politiques d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, principalement pendant la guerre du Bien public; comte de Chabannes, *Preuves pour servir à l'hist. de la maison de Chabannes*, II, 149-158.

**4942**. *Ballades*, chansons, lettre sur la guerre du Bien public et la bataille de Montlhéry (1465); la dernière pièce est un billet signé *Contay;* 8 pièces, toutes dues à des Bourguignons; Leroux de Lincy, *Chants historiques des règnes de Charles VII et de Louis XI*, 80-105.

**4943**. 1465. *Chansons* et ballades touchant la guerre du Bien public ; fort curieuses, dans Leroux de Lincy, *Chants hist. français*, I, 351-357.

**4944**. 1465 (16 mars). *Déclaration* publiée par Louis XI à l'ouverture de la guerre du Bien public ; il expose les menées et pratiques des coalisés et leur donne un mois pour venir à résipiscence ; *Commines*, éd. Lenglet, II, 434-436.

**4945**. 1465. *Manifeste* du roi, se justifiant des reproches à lui faits touchant sa conduite envers son frère Charles, duc de Berry ; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 93-96.

**4946**. 1465 (16 mars). *Lettre*, écrite de Nantes, par le duc de Berry, au duc de Bourgogne, lui expliquant pourquoi il s'est rallié aux seigneurs mécontents, et lui demandant son appui et celui du comte de Charolais ; *Commines*, édit. Lenglet, II, 437-438. — A la suite (p. 438-439), manifeste dudit duc de Berry, du 26 mars suivant.

**4947**. 1465 (22 mars). *Griefs* du comte de Charolais contre le sire de Croy, auquel il reproche des intrigues contre sa personne, des relations suspectes avec Louis XI, enfin des menées avec le comte de Nevers ; *Commines*, éd. Lenglet, II, 442-443.

**4948**. 1465 (24 mars). Le duc de Bourbon écrit de Bourges au roi pour exposer les griefs des confédérés ; il explique l'objet que ceux-ci se proposent et exhorte le souverain à amender son gouvernement ; *Commines*, éd. Lenglet, II, 443-445.

**4949**. 1465 (1er avril). *Articles* envoyés au roi par René, roi de Sicile, touchant les matières que celui-ci a examinées au nom du roi avec le duc de Berry et les autres confédérés ; *Commines*, éd. Lenglet, II, 445-452.

**4950**. 1465 (1er avril). *Réponse* faite par Louis XI aux articles à lui présentés au nom du roi René d'Anjou par le comte de Vaudemont, le seigneur de Clermont et le juge d'Anjou ; affaires du duc de Berry, guerre du Bien public ; Lecoy de la Marche, *Le roi René*, II, 309-312.

**4951**. 1465 (21 avril). *Manifeste* de Charles, duc de Berry, au moment de la guerre du Bien public ; exemplaire adressé à Jean de Lorraine, duc de Calabre, signalé et analysé dans le *Musée des archives nationales*, 274-275.

**4952**. 1465 (21 mai). *Instructions* données par le comte de Charolais à plusieurs de ses gens (dont Philippe Pot), qu'il envoie conférer avec les ambassadeurs d'Écosse, de passage dans ses États; *Commines*, éd. Lenglet, II, 460-463.

**4953**. 1465 (mai). *Accord* conclu entre le roi, les ducs de Bourbon et de Nemours, le comte d'Armagnac et le sire d'Albret; abstinence de guerre, délivrance réciproque des prisonniers; *Commines*, éd. Lenglet, II, 474-476.

**4954**. 1465 (7 juin). *Lettre* du comte de Charolais, écrite aux gens de Malines, de Lihons-en-Santerre, donnant des nouvelles de son expédition en France; *Commines*, édit. Dupont, III, 218-220.

**4955**. 1465 (16 juin). *Lettre* du comte de Charolais aux habitants d'Amiens, leur annonçant l'ouverture de la guerre du Bien public et leur demandant leur concours; publ. par Gachard, *Compte rendu de la commiss. d'hist. de Belgique*, II, 8, 73-76; *ibid.*, 79-83, autre lettre analogue du même aux mêmes, du 23 juin suivant.

**4956**. 1465 (16 juin). *Lettre* secrète de Guillaume Hugonet à Philippe de Morvilliers, chancelier de France, lui reprochant de n'avoir pas voulu écouter les ouvertures du comte de Charolais et lui assurant qu'il aura lieu de s'en repentir; publ. par Gachard, *Compte rendu de la commission d'hist. de Belgique*, II, 8, 77-79.

**4957**. 1465 (24 juin). *Lettre* de Guillaume Cousinot au chancelier; relation du voyage du roi en Auvergne et de ses négociations avec le duc de Bourbon; *Commines*, édit. Lenglet, II, 481-483.

**4958**. 1465 (4 juillet). *Lettre* de Charles, duc de Berry, à M. de Vendôme, l'engageant à entrer dans la Ligue du Bien public; Duclos, *Recueil de pièces*, 273-275. — A la suite, réponse de M. de Vendôme, rejetant les propositions du prince; *ibid.*, 275-277 (6 juillet 1465).

**4959**. 1465 (juillet). *Note* sur les négociations entre le comte de Vendôme et les princes confédérés, donnant l'itinéraire des troupes du duc de Berry, du 5 au 12 du mois; *Commines*, éd. Lenglet, II, 481-483.

**4960**. 1465 (14 juillet). *Lettre* du comte de Charolais au duc de Bourgogne, datée du Pont de Saint-Cloud; il donne à son père des nouvelles de l'armée et du duc de Berry, et lui demande de presser

l'envoi de l'argent promis; Gachard, *Compte rendu de la commiss. d'hist. de Belgique*, II, 8, 84-86; voir *ibid.*, 86-88, autre lettre analogue du même jour.

**4961**. 1465 (19 juillet). *Relation* de la bataille de Montlhéry, envoyée au duc de Bourgogne, Philippe, par un serviteur du comte de Charolais; *Commines*, édit. Lenglet, II, 484-486. — A la suite, rapport sur le même événement, fait à la duchesse de Bourgogne par Guillaume de Torcy, écuyer, le 20 juillet 1465; *ibid.*, 486-488.

**4962**. *Relation* de la bataille de Montlhéry faite de vive voix à la duchesse de Bourgogne par Guillaume de Torcy, messager du comte de Charolais; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 102-104.

**4963**. Voir une étude critique sur la bataille de Montlhéry, d'après les sources contemporaines et les documents diplomatiques, dans Mandrot, *Chronique de Jean de Roye*, II, 401-412.

**4964**. 1465 (16 août). *Lettre* du comte de Charolais au roi, datée de Namur, lui reprochant un prétendu traité avec les Anglais, par lequel le prince leur aurait cédé le duché de Normandie et le Ponthieu; Duclos, *Recueil de pièces*, 279-281.

**4965**. 1465 (27 nov ). Lettre de Jean de Bar, évêque de Beauvais, à M. de Basanges, touchant les propositions à lui faites par le duc de Normandie; Martène, *Thes. anecd.*, I, 1832-1833.

**4966**. 1465 (fin). *Réponse* du duc de Normandie au duc de Calabre à lui envoyé par le roi; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 128-132.

**4967**. Chéruel. Le dernier duché de Normandie (1465-1466); dans *Revue de Rouen et de Normandie*, XV (1847), 529-540. Quelques renvois aux archives municipales et départementales pour le temps de la guerre du Bien public.

**4968**. 1465. *Instructions* données par Charles, duc de Normandie, à son chambellan, Brunet de Longchamp, par lui envoyé vers le comte de Charolais; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 125-128.

**4969**. Ballade pour le cardinal Balue, publiée probablement par Quicherat. *Bibl. de l'École des chartes*, IV, 564-567. C'est une réponse à une pièce dite du *Chapeau rouge*, publiée contre le personnage

par un membre de l'Université de Paris; attaque et réponse paraissent dater de la fin de l'année 1465; cf. à ce sujet H. Forgeot, *Jean Balue, cardinal d'Angers*, 22.

### 2. — *Depuis la guerre du Bien public jusqu'à la paix de Péronne.*

**4970.** *Des Bœhmischen Herrn Leos von Rozmital Reise durch die Abendlande.* Publ. par Schmeller en 1844 dans le tome VII de la *Bibliothek des literarischen Vereins* de Stuttgart; texte latin, p. 9-135. Le voyage eut lieu de 1465 à 1467, et le récit est dû à deux compagnons de Rozmital. Celui-ci séjourna longtemps à la cour de Bourgogne, à celle d'Angleterre, en Bretagne; après avoir visité une partie de l'Espagne, il revint dans son pays natal en traversant le sud-est de la France et le nord de l'Italie. Beaucoup de détails curieux.

**4971.** *Deux ballades* contre les seigneurs de Croy (vers 1465), composées dans l'entourage de Charles le Téméraire; Leroux de Lincy, *Chants historiques des règnes de Charles VII et de Louis XI*, 61-74.

**4972.** 1466 (15 janvier). *Lettre* du comte de Charolais, accréditant auprès de Louis XI le sire d'Esquerdes, Guillaume Hugonet et autres, pour discuter les affaires du duc de Normandie; publ. par Gachard, *Compte rendu de la commission d'hist. de Belgique*, II, 8, 88-89.

**4973.** 1466 (6 mars). *Instructions* secrètes du roi relatives au comte du Maine, suspect à cause de sa conduite équivoque au cours de la guerre du Bien public, notamment lors de la bataille de Montlhéry; texte fort curieux, publié par le comte de Reilhac, *Jean de Reilhac*, I, 218-220.

**4974.** 1466 (23 avril, Beaugency). *Réponse* faite au nom du roi aux réclamations des envoyés du duc de Bretagne, touchant les affaires du jeune Charles de Berry; D. Morice, *Mémoires pour l'hist. de Bretagne*, III, 132-134.

**4975.** 1466 (avril). *Rapport* fait par Jean de Reilhac au Parlement, touchant la mission dont il a été chargé dans les domaines de la

maison d'Armagnac en Auvergne; publié par le comte de Reilhac, *Jean de Reilhac*, I, 227-229.

**4976.** 1466 (avril). *Dépêches* échangées entre Louis XI et la Seigneurie de Florence lors de la mort de Franceseo Sforza; Canestrini-Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, I, 136-140.

**4977.** 1466 (28 juillet). *Instructions* de Jean II, roi d'Aragon, à frère Bernat Cardona, son ambassadeur auprès du roi de France; affaires militaires de Catalogne; entreprises de D. Pedro de Portugal; nouvelles des discordes civiles en Castille; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 525-529.

**4978.** 1466 (31 juillet). *Réponse* des Sages du Conseil de Venise à Boniface de Valpergue, envoyé de Louis XI; proposition d'une ligue en Italie; question de la croisade, etc.; Perret, *Relations de la France avec Venise*, II, 353-354.

**4979.** 1466 (20 août). *Instructions* données aux députés du général de Catalogne, chargés d'offrir au roi René la seigneurie de cette province; Lecoy de la Marche, *Le roi René*, II, 317-322.

**4980.** 1466 (28 août). *Instructions* de Jean II, roi d'Aragon, à mossen Andrès Pol, son ambassadeur auprès du roi de France; se plaint des entreprises de René d'Anjou et de son fils Jean de Calabre en Catalogne; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 529 530.

**4981.** 1466 (sept.). *Mémoire* de la commission des Trente-six, constituée après la guerre du Bien public, touchant la réformation générale du royaume. En français. Beaucoup de verbiage, mais quelques renseignements utiles. Publié par L. Delisle, d'après un manuscrit de Berne ayant appartenu à l'historien Nicole Gilles, dans *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris*, XXIII (1896), 256-262.

**4982.** 1466 (27 oct.). *Lettre* des ambassadeurs catalans au Sage Conseil du Principat de Catalogne, écrite à Angers, rendant compte de leurs négociations avec le roi René; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 532-533.

**4983.** Filippi (G.). *Il matrimonio di Bona di Savoia con Galeazzo Sforza.* Turin, 1890, in-4. Mémoire utile, fait en partie sur des documents inédits; en appendice, instructions de Galéas à son ambassadeur en France (oct. 1466) et relation adressée à ce prince par

Tristano Sforza du voyage de la princesse de San-Remo à Savone, avec portrait de Bonne (1468).

**4984.** 1466 (octobre). *Note* diplomatique de Louis XI, adressée à la république de Venise, touchant l'entreprise des princes de la maison d'Anjou en Catalogne (en italien); Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 534-535.

**4985.** 1466 (déc.). *Négociations* entre Éléonore, princesse de Navarre, et Louis XI; plusieurs pièces publiées par H. Courteault, à la suite de l'*Histoire* de Guillaume Leseur, II, 366-371.

**4986.** Borgnet (Ad.). Sac de Dinant par Charles le Téméraire (1466), dans *Annales de la Soc. archéologique de Namur*, III (1853), 1-92. L'appendice, commençant à la page 65, renferme plusieurs actes fort curieux sur l'alliance entre Louis XI et Dinant, les relations entre Dinant et Liège et la catastrophe.

**4987.** 1465 (24 sept. et 13 déc.), 1466 (23 février). Trois lettres des habitants de Dinant à Louis XI, lui demandant aide et protection contre le duc de Bourgogne et le comte de Charolais; fort curieuses; publiées par Gachard, *Analectes belgiques*, I, 7-15.

**4988.** *Chansons* sur la guerre du pays de Liège et le sac de Dinant (1465-1468); quatre pièces très violentes, publiées par Leroux de Lincy, *Chants historiques des règnes de Charles VII et de Louis XI*, 116-145.

**4989.** 1466. *Ballade* en l'honneur d'Antoine, comte de Dammartin, contre son ennemi, Charles de Melun; publiée avec commentaires par Leroux de Lincy, *Chants hist. français*, I, 358-362.

**4990.** *Les souhaits de Tournay*, pièce satirique de 1466; Leroux de Lincy, *Chants historiques des règnes de Charles VII et de Louis XI*, 106-115.

**4991.** 1467 (8 janv.). *Lettres* du duc de Bretagne au comte de Dunois touchant les ouvertures que le roi vient de lui faire; D. Morice, *Mémoires pour l'hist. de Bretagne*, III, 142-143.

**4992.** 1467 (23 février). *Réponse* des Sages du Conseil de Venise à l'évêque d'Angoulême et autres ambassadeurs de Louis XI; la République conservera avec le nouveau duc de Milan les relations qu'elle avait avec Francesco Sforza; il lui est impossible de se priver des services de son capitaine Colleone; Perret, *Relations de la France avec Venise*, II, 355-356.

**4993.** 1467 (février). *Instructions* à Guillaume de Varie et à Humbert de Varcy touchant les foires de Lyon ; Borel, *Foires de Genève*, pr., 154-156 ; à la suite, jusqu'à la page 189, nombreuses pièces sur l'assemblée tenue à Montluel pour le règlement des relations commerciales entre Lyon, Genève et la Savoie, et de certaines contestations anciennes entre la France et les pays voisins.

**4994.** 1467 (mars). *Instructions* données par la Seigneurie de Florence à Francesco Neri, son ambassadeur en France ; conditions mises à la future alliance offensive et défensive entre les deux États ; Canestrini-Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, I, 147-149.

**4995.** 1467 (1er avril). *Rapport* de Henri de Marle, Philippe de Melun, sénéchal de Limousin, et Jean de Reilhac, au roi, touchant une ambassade faite par eux auprès du duc de Bourgogne ; publ. par le comte de Reilhac, *Jean de Reilhac*, I, 245-247.

**4996.** 1467 (4 avril). *Conférence* entre les envoyés du roi et ceux du duc de Bretagne ; on y expose à ces derniers les entreprises du comte de Charolais à l'encontre de l'autorité royale ; D. Morice, *Mémoires pour l'hist. de Bretagne*, III, 167-169.

**4997.** *Journal* de l'enterrement de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, aïeul de François Ier ; publié par Sénemaud, Paris, 1863, in-8. Sur ce prince, mort le 30 avril 1467, voir entre autres Vallet de Viriville, *Nouv. biogr. générale*, XXVI, 517-520 ; L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, I, 147-149. Il laissa après lui la réputation d'un saint homme, et sa vie a été écrite par Jean du Port, seigneur des Rosiers (Angoulême, 1589, in-4 ; réimprimé par Eus. Castaigne, Angoulême, 1852, in-8). M. L. Delisle a publié (*Bibl. de l'École des chartes*, XLV, 300-304) une belle lettre de Jean à son frère le duc d'Orléans (1444) ; dans le tirage à part, le texte est accompagné d'un fac-similé.

**4998.** Sur la politique de Georges Podiebrad, à laquelle se trouvèrent à plusieurs reprises intéressées la France et la Bourgogne, il faut consulter la très curieuse *Historia Wratislaviensis* de maître Pierre Eschenloer, publiée en 1872 par H. Markgraf dans les *SS. rerum Silesiacarum*, VII. L'ouvrage est en latin ; l'auteur, originaire de Nuremberg, vint de Görlitz, en 1455, occuper les fonctions de secrétaire de la ville de Breslau ; le journal, très détaillé, s'étend de 1455

à 1472, et Eschenloer rapporte textuellement une foule de pièces authentiques et de lettres missives.

**4999**. Les négociations entre Louis XI et Georges Podiebrad, roi de Bohême, en 1467, ont été étudiées par J. Pazout, *Kœnig Georg von Böhmen und die Concilfrage im Jahre 1467 (Archiv. für Œsterreichische Geschichte*, XL (1869), 323-371). Podiebrad, en lutte avec le Saint-Siège, essayait de négocier la convocation d'un concile général pour régler les questions pendantes entre Rome et les Utraquistes. En appendice, Pazout publie (p.357-371) le long rapport (en allemand) des ambassadeurs envoyés en avril 1467 par Georges à la cour de France. Louis XI, tout en accueillant fort bien les ambassadeurs, se garda bien de donner une réponse ferme à leurs ouvertures.

**5000**. Sur l'histoire de ces mêmes négociations en 1467, voir la thèse latine de E. Denis, *De Antonio Marini et de Bohemiæ ratione politica, eo oratore*. Angoulême, 1878, in-8.

**5001**. Jorga (N.). Un auteur de projets de croisade, Antoine Marini (*Mélanges Monod*, 445-457). Né à Grenoble, italien d'origine, il réside à Venise de 1445 à 1456, puis on le retrouve à Gratz, à Vienne et en Bohême, où il devient conseiller de Georges Podiebrad. En 1462, il vient à Rome négocier la réconciliation de son maître et de la papauté, puis il parcourt l'Europe pour faire agréer aux princes chrétiens un projet d'union contre les Turcs. M. Jorga analyse ce projet. Le nom de Marini n'est plus cité après 1468.

**5002**. *Propositions* de Georges Podiebrad à Louis XI; réunion d'un concile pour la réforme de l'Église, ligue offensive et défensive contre Charles le Téméraire; en latin; à la suite, réponses du roi de France à chaque article; *Commines*, éd. Lenglet, IV, 78-82.

**5003**. 1467 (28 mai). *Rapport* à la duchesse d'Orléans par les agents chargés de solliciter de l'empereur Frédéric l'investiture du comté d'Asti pour le duc d'Orléans; indiqué *Cartons des rois*, n. 2487; l'acte d'investiture, du 14 mai précédent, est indiqué, *ibid.*, n. 2486.

**5004**. 1467 (8 juin). *Réponse* de Louis XI aux demandes des ambassadeurs du duc de Milan; Vaesen, *Lettres de Louis XI*, III, 362-363.

**5005**. Lory. Les obsèques de Philippe le Bon (1467); *Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, VIII, 215-232. Publie et com-

mente une relation du xv^e siècle conservée aux archives départementales. La cérémonie eut lieu à Bruges.

**5006.** Georges Chastellain. « La mort du duc Philippe, mystère par manière de lamentacion. » En vers. *Œuvres*, édit. Kervyn, VII, 237-280. Ouvrage faible et du genre ennuyeux. — Y joindre, « Rhythmes sur le trespas du bon duc de Bourgongne, » p. 281-284; mais l'attribution à Chastellain de ce petit poème paraît extrêmement douteuse.

**5007.** 1467 (16 juin). *Lettre* écrite de Bruges aux mayeur et échevins de Lille, renfermant un récit de la dernière maladie et de la mort du duc de Bourgogne; *Commines*, édit. Lenglet, II, 607-608. — A la suite (p. 610), lettre de Charles le Téméraire à Louis XI, annonçant à ce prince la mort de son père (19 juin 1467).

**5008.** *Chanson* sur la mort de Philippe le Bon (1467); Leroux de Lincy, *Chants hist. des règnes de Charles VII et de Louis XI*, 146-150. On peut en rapprocher une *Complainte des neuf pays du duc de Bourgongne*, publiée par le même, *Chants hist. français*, I, 363-367.

**5009.** 1467 (29 juin). *Lettre* d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, à Louis XI, donnant des nouvelles des affaires de Liège et parlant longuement de querelles entre les gens de Mouzon et ceux d'Ivoy; *Commines*, éd. Lenglet, II, 621-624; comte de Chabannes, *Preuves pour servir à l'hist. de la maison de Chabannes*, II, 135-139.

**5010.** 1467 (juillet). *Lettre* du conseil de Liège à Louis XI : remerciement pour l'envoi d'une ambassade; publ. par Gachard, *Compte rendu de la commiss. d'hist. de Belgique*, II, 8, 98-99); à la suite, lettres des mêmes à l'évêque de Langres et au comte de Dammartin, 1^er^ et 10 août 1467, p. 99-101 et 101-102.

**5011.** 1467 (13 août). *Lettre* du comte de Dammartin au roi; nouvelles militaires de la frontière; troubles de Liège; *Commines*, édit. Lenglet, II, 631-632.

**5012.** 1467 (19 août). Le conseil de la ville de Liège supplie Louis de secourir la commune contre les attaques du duc de Bourgogne; publ. par Gachard, *Compte rendu de la commission d'hist. de Belgique*, II, 8, 102-104.

**5013.** 1467 (27 août). *Réponse* des Sages du Conseil de Venise à [An]toine de Pérouse, ambassadeur de René d'Anjou et de Jean

de Calabre; la République se refuse à entrer dans la ligue projetée contre le duc de Milan et renvoie les princes au duc de Modène; Perret, *Relations de la France avec Venise*, II, 357-358.

**5014.** 1467 (août). *Quatre lettres* de et à Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, touchant les troubles de Liège; une d'elles est au nom de l'évêque Louis de Bourbon, une autre est écrite par le Conseil de Liège; comte de Chabannes, *Preuves pour servir à l'hist. de la maison de Chabannes*, II, 139-144.

**5015.** 1467 (sept.-oct.). *Trois lettres* de J.-P. Panicharola (ou Panigarola) au duc de Milan; nouvelles politiques de la cour de France; Vaesen, *Lettres de Louis XI*, III, 365-377. En italien.

**5016.** Georges Chastellain. « Advertissement au duc Charles sous la fiction de son propre entendement parlant à luy mesme. » *Œuvres*, éd. Kervyn, VII, 285-333. En prose, extrêmement prolixe et alambiqué; date des premières années du règne de Charles le Téméraire.

**5017.** *Deux ballades* sur la rivalité de Louis XI et de Charles le Téméraire (1467); l'une, antifrançaise, est de Georges Chastellain; l'autre, réponse à la première, est d'un certain Gilles des Ormes; Leroux de Lincy, *Chants hist. français*, I, 368-374.

**5018.** 1467. *Réponse* du duc de Normandie aux propositions que le roi lui a faites par la bouche du duc de Calabre; il explique pourquoi il refuse de quitter la Bretagne et de se séparer de ses serviteurs; *Commines*, éd. Lenglet, II, 640-644.

**5019.** 1467 (27 nov.). *Lettre* du chef de l'armée royale en Normandie à Louis XI, lui donnant le détail de ses conquêtes et de ses succès; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 153.

**5020.** 1467-1468. *Lettres* adressées au magistrat d'Ypres par Charles le Téméraire et ses officiers; renferment beaucoup de nouvelles des deux expéditions contre la ville de Liège; Gachard, *Documents inédits* pour l'histoire de Belgique, I, 152-203.

**5021.** 1468 (janvier). *Préliminaires* et préparation du traité d'Ancenis entre la France et la Bretagne; état de l'armée du marquis de Pont-à-Mousson; instruction donnée à Blanchefort, envoyé par le roi auprès dudit marquis; enfin ambassade du duc de Bretagne au roi après la conclusion du traité; D. Morice, *Mémoires pour l'hist. de Bretagne*, III, 185-187, 194-195.

**5022.** 1468 (26 janvier). *Lettre* de William Monypenny, ambassadeur du roi près d'Édouard IV ; nouvelles d'Angleterre et d'Écosse ; *Wavrin*, édit. Dupont, III, 186-196.

**5023.** 1468 (mars). *Lettre* écrite de Londres au roi, par le sire de Concressault, lui dévoilant les intrigues des ducs de Bourgogne et de Bretagne à la cour d'Angleterre ; très curieuse ; D. Morice, *Mémoires pour l'hist. de Bretagne*, III, 159-161.

**5024.** Viollet (P.). Élection des députés aux États généraux réunis à Tours en 1468 et en 1484, d'après des documents inédits tirés des archives de Bayonne, Senlis, Lyon, Orléans et Tours (*Bibl. de l'École des chartes*, XXVII, 22-58). Mémoire intéressant surtout pour les États de 1484.

**5025.** Jean Leprévost, notaire et secrétaire du roi. Procès-verbal des États généraux assemblés à Tours du 6 au 14 avril 1468. Récit officiel, dont l'original est aux Archives nationales (cf. *Musée des archives*, 279) ; il a été imprimé par Mayer, *États généraux*, IX, 204-226 ; y joindre un autre morceau, mal à propos daté de 1426 (*ibid.*, 148-155).

**5026.** Une autre relation plus brève, tirée par Chéruel d'un registre de Rouen, est dans les *Mélanges hist.* (Documents inédits), III, 494-499. Sur ces États, voir G. Picot, *Hist. des États généraux*, 1re édit., I, 344-354 ; 2e édit., I, 334-346.

**5027.** *Harangue* prononcée par Jouvenel des Ursins, archevêque de Reims, aux États généraux de Tours (1468) ; très banale et vide ; Duclos, *Recueil de pièces*, 283-300.

**5028.** 1468 (avril-juillet). *Négociations* entre Édouard IV, roi d'Angleterre, et François II, duc de Bretagne ; projets d'alliance contre Louis XI ; accord définitif passé à Greenwich et conclusion d'une trêve de trente ans ; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1298-1303.

**5029.** 1468 (juillet). Olivier de la Marche. *Traicté des nopces de Monseigneur le duc de Bourgoingne et de Brabant ;* à la suite des *Mémoires*, éd. Beaune et d'Arbaumont, IV, 95-144. Avait déjà paru en 1877, dans les *Mémoires de la commission des antiquités de la Côte-d'Or*, IX, 311-353, mais cette première édition est très fautive (cf. Stein, *Olivier de la Marche*, 136-137).

**5030.** 1468. *Relation* (en latin) des fêtes célébrées à Bruges à l'occasion du mariage de Charles le Téméraire et de Marguerite

d'York, par un témoin oculaire; publiée par le chanoine de Ram dans *Comptes rendus de la commission d'histoire de Belgique*, V (1841), 168-174.

**5031**. 1468. *Relation* du mariage de Charles le Téméraire et de Marguerite d'York, en anglais, publiée par Kervyn de Lettenhove, d'après un man. Cotton. *Comptes rendus de la commission d'hist. de Belgique*, III, 10 (1869), 245-266. Un texte un peu différent, d'après un man. Phillips, est dans l'*Archæologia*, t. XXXI.

**5032**. 1468 (5 août). *Lettre* de François II, duc de Bretagne, à Charles le Téméraire, lui reprochant d'avoir conclu avec Louis XI une trêve, sans y comprendre la Bretagne; le roi en a profité pour faire des conquêtes en Normandie et menacer la Bretagne; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1304-1305.

**5033**. 1468 (30 sept.). *Lettre* de Charles le Téméraire au cardinal Balue, le priant de venir le trouver; il s'agissait de régler les détails de l'entrevue de Péronne; Forgeot, *Jean Balue, cardinal d'Angers*, p. 57.

**5034**. *Sauf-conduit* délivré par Charles le Téméraire à Louis XI pour l'entrevue de Péronne (8 oct. 1468); D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., p. 258. — Réédité par Gachard (*Bulletin de la commission roy. d'histoire*, 2e série, VIII, 108), d'après l'original à la Bibl. nat.

**5035**. Sur le texte de ce fameux sauf-conduit, voir une note de L. Delisle, *Bibl. de l'École des chartes*, XLV, 199-201. Il en existe une copie ancienne dans la collection A. Morrison, mais cette expédition diffère d'une copie contemporaine certifiée conforme, qui est conservée à la Bibliothèque nationale. M. Delisle estime que cette copie (crue à tort être l'original par le rédacteur du catalogue Morrison) peut provenir des papiers du chancelier Doriole; mais le texte diffère profondément de la copie authentique. Il semble bien improbable que Charles le Téméraire ait écrit deux sauf-conduits de teneur différente; aussi, jusqu'à preuve du contraire, et à cause de certains détails matériels, tenons-nous l'exemplaire du cabinet Morrison pour suspect.

**5036**. 1468 (mai). *Enquête* faite après la mort de Charles le Téméraire, sur les remontrances du procureur général du roi, touchant la teneur et la délivrance des lettres de sauf-conduit données

par ce prince à Louis XI avant l'entrevue de Péronne (1468) ; *Commines*, édit. Lenglet, III, 18-20, et IV, 405-410.

**5037**. 1468 (13 oct.). *Lettre* de Jean de Reilhac à Jean Bourré, datée de Péronne, annonçant que le roi Louis et le duc Charles ont conclu la paix et ont échangé leurs serments ; publiée par le comte de Reilhac, *Jean de Reilhac*, I, 258-259.

**5038**. 1468 (16 oct.). *Lettre* d'un inconnu, adressée de Roye à M. du Plessis, racontant ce qui s'est passé à Péronne au cours de la visite de Louis XI à Charles le Téméraire et annonçant la conclusion d'un traité entre le duc et le roi ; publiée par M[lle] Dupont, *Wavrin*, II, 381-383.

**5039**. 1468 (14 oct.). *Traité de Péronne ;* il renferme le procès-verbal des conférences de Ham (21-29 sept.) entre les ambassadeurs de Bourgogne et les gens du roi ; demandes des ambassadeurs, réponses au nom de Louis XI ; *Commines*, édit. Lenglet, III, 22-43. — A la suite (p. 72-81), observations et mémoire du temps sur ce même traité.

**5040**. GEORGES CHASTELLAIN. « Le livre de paix. » En prose. Écrit au moment de la paix de Péronne, signé *l'humble George ; Œuvres*, éd. Kervyn, VII, 341-422. Très prolixe et peu digne de l'auteur. En note, l'éditeur publie une relation contemporaine, inédite, de l'entrevue de Péronne (p. 342-344). — Y joindre (*ibid.*, 423-452), « La paix de Péronne, mystère. »

**5041**. 1468 (21 oct.). *Lettre* de Jean II, roi d'Aragon, à Édouard IV, roi d'Angleterre ; il se déclare tout disposé à conclure le traité d'alliance à lui proposé par le monarque anglais ; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 542-543.

**5042**. *Mémoire du légat Onufrius sur les affaires de Liège* (1468), publié par Stan. Bormans. Bruxelles, 1886, in-8 (Coll. des *Chroniques belges*). Onofrio, évêque de Tricaria en Basilicate, fut nommé légat *a latere* par Paul II en août 1467, pour les affaires de Liège. Il négocia vainement une réconciliation entre Charles le Téméraire, l'évêque Louis de Bourbon et les Liégeois, et obtint difficilement du duc la permission de quitter le pays après la prise de Liège. Tombé en disgrâce à Rome, il mourut en 1471. Il avait composé un mémoire justificatif, dont le texte a été étudié en 1828 par l'historien danois Estrup ; le travail de celui-ci a été traduit en

français en 1881 par Bormans (*Liégeois et Bourguignons en 1468*. Liège, in-8). Retrouvé depuis, le texte original a été publié *in extenso* par le même Bormans. C'est un document de premier ordre (il est malheureusement incomplet); et on y trouve l'opinion d'un étranger éclairé et impartial sur ces tragiques événements.

**5043.** *Angeli de Curribus Sabinis, poetæ laureati, de excidio civitatis Leodiensis libri sex* (Martène, *Ampl. coll.*, IV, 1379-1500). L'ouvrage est dédié au pape Paul II (✝ 1471) et a été écrit à la requête du légat Onufrius, pour justifier celui-ci. L'auteur fut aidé par Mathias Herbenus, clerc attaché à la personne du légat, auquel on doit une courte préface en vers. On y trouve quelques renseignements utiles, au milieu de beaucoup de pathos, de digressions et de discours en style direct imités des auteurs anciens. Cf. une analyse donnée par de Ram, *Documents sur les troubles de Liège* (1844, *Chroniques belges*), 235-260, 356-362, et *ibid.*, XV-XVI.

**5044.** *Bartholomæus Leodiensis*, carmen de guerra Leodina et de diruptione urbis Dinantensis, ad Philippum ducem et filium suum Carolum. — Écrit avant juin 1467. On ne sait rien de l'auteur; édité par de Ram, *Documents sur les révoltes de Liège*, 1844 (*Chroniques belges*), p. 261-290.

**5045.** *Henrici de Merica* (ou Van der Heyden), cœnobii Bethleemetici prope Lovanium prioris, compendiosa historia de cladibus Leodiensium; publié par de Ram, *Documents sur les troubles de Liège (Chron. belges,* 1844), p. 135-183. Composé en 1468, d'après les récits de Liégeois réfugiés; excellent récit des troubles de Liège de 1455 à 1468, et du sac de la ville en cette dernière année. L'auteur est hostile au parti populaire, mais témoigne pourtant d'une certaine commisération pour les malheurs de Liège et de Dinant.

**5046.** De Ram donne dans les *Documents sur les troubles de Liège* (1844) un long récit de la prise de Liège en 1468, tiré des *Commentarii* de Jacques Piccolomini, cardinal de Pavie (éd. de Francfort, 1614). Sur Jacques Piccolomini, voir plus haut, n° 4830.

**5047.** Theodoricus Pauli. *De cladibus Leodiensium* (de Ram, *Documents sur les troubles de Liège*, 1844, 185-232). L'auteur tient les faits d'un garde du corps de Charles le Téméraire, *Jacobus Deyn;* le récit embrasse les années 1465-1468. Sur Theodoricus Pauli, ou Thierry Pauwels, voir plus haut, n° 3956.

**5048**. Jean de Los. Né en 1459, de parents que persécutèrent les partisans de la Verte-Tente ; moine à Saint-Laurent de Liège, il se fait connaître comme peintre, est élu abbé en 1508, meurt en 1516. Son *Chronicon* (1465-1514) est fondé en partie sur Adrien d'Oudenbosch (de Veteri Bosco), mais la suite, depuis 1480, est très personnelle et importante pour l'histoire de France. — Édité par de Ram dans *Documents sur les troubles du pays de Liège* (1844), 1-135.

**5049**. Suffridus Petri, jurisconsulte du xvi^e siècle. *Gesta pontificum Leodiensium a Joanne de Bavaria usque ad Erardum de Marcka ;* c'est-à-dire de 1390 à 1505. Ouvrage utile pour le pontificat de Louis de Bourbon et l'histoire des guerres de Liège sous Charles le Téméraire ; dans Chapeaville, *Gesta pontificum Leodiensium*, III, 69-234, avec notes nombreuses.

**5050**. De Ram, *Documents sur les révoltes de Liège* (*Chroniques belges*), a publié plusieurs poèmes français sur les affaires de Liège en 1468. C'est d'abord *La correxion de Liège* (445 vers), p. 291-304 ; puis *La bataille de Liège* (500 vers), déjà publiée par Buchon, p. 304-319 ; diverses complaintes, et enfin quelques pièces latines sans grande importance (jusqu'à la p. 356). Il y a joint un recueil de pièces sur les révoltes de cette ville et de Dinant, dont un certain nombre des années 1466-1469 (p. 556-598).

**5051**. Gachard a publié (*Docum. inédits pour l'hist. de Belgique*, II, 197-401) un grand nombre de pièces de premier ordre pour l'histoire de Liège et de Dinant en 1465, 1466 et 1467, de la révolte de ces deux villes à l'instigation de Louis XI et de la barbare destruction de la seconde d'entre elles. A citer l'ambassade des gens de Dinant en France (23 sept. 1465), les pièces sur la longue agonie de la cité (jusqu'à août 1466), la *piteuse paix* de Liège, du 22 déc. 1465. C'est à ces pièces que Michelet a emprunté la substance de tout un chapitre justement célèbre de son *Histoire*.

**5052**. 1468 (31 oct.). *Lettre* d'Antoine de Loisey au président de Bourgogne, renfermant une relation de la prise et du sac de Liège par l'armée de Bourgogne ; *Commines*, éd. Lenglet, III, 82-84.

**5053**. 1468 (8 nov.). *Lettre* de Jean de Mazilles, échanson du duc de Bourgogne et capitaine de Saulx, à sa sœur, lui racontant la

campagne contre Liège et la prise de cette ville ; la lettre est datée de Liège même ; *Commines*, éd. Dupont, III, 242-249.

**5054**. 1468 (10 nov.). *Lettre* de Jean II, roi d'Aragon, à Francés Berenguer, son ambassadeur en Angleterre et en Bourgogne ; nouvelles de l'entreprise de Jean de Calabre ; affaires de Castille et de Navarre ; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 538-542.

**5055**. 1468 (12 nov.). *Lettre* écrite de Bruxelles par Robert Vion à son beau-père Girard de Saint-Légier, racontant longuement la paix conclue à Péronne entre le roi et le duc Charles et la prise de Liège ; *Commines*, édit. Dupont, III, 249-252.

**5056**. Jean Jouffroy, cardinal d'Albi. Harangue prononcée par lui à Paris le 17 novembre 1468, lors de l'octroi du chapeau cardinalice à Jean Balue, évêque d'Angers ; d'Achery, *Spicilegium*, III, 825-830. Cf. Forgeot, *Jean Balue, cardinal d'Angers*, 67-69.

**5057**. 1468. *Longs extraits* et analyse du procès criminel intenté à Charles de Melun, tirés des papiers de l'abbé Legrand ; *Commines*, éd. Lenglet, III, 14-17.

**5058**. *Le monologue du franc-archier de Bagnollet.* Poème célèbre, joint par la plupart des éditeurs aux œuvres de Villon ; n'est certainement pas de lui ; il a été réimprimé par E. Picot et Nyrop dans *Nouveau recueil de farces françaises*, Paris, 1880, in-12 (réimpression d'un imprimé unique de 1619, trouvé à Copenhague). Les éditeurs prouvent que ce petit morceau est d'environ 1468 ou 1469, et y relèvent pas mal de traits sur l'histoire de la campagne de 1468 contre la Bretagne.

### *3. — Du traité de Péronne à la trêve de 1472.*

**5059**. Moufflet (S.). *Étude sur une négociation diplomatique de Louis XI, roi de France.* Marseille, 1884, in-8. L'auteur publie et étudie quelques discours de Guillaume Fichet, envoyé par Louis XI à Galeas Maria Sforza, duc de Milan, en janvier 1469, pour traiter la question du futur concile général.

**5060**. Ghinzoni. Galeazzo Maria Sforza e Luigi XI (*Archivio storico lombardo*, XII (1885), 17-32). Critique intéressante du travail de Moufflet, renfermant plusieurs lettres de Sforza de Bettini (écrites

de France, 1469), une lettre de Louis XI au duc de Milan, du 30 novembre 1469, enfin une de Cicco Simonetta, de Pavie, 5 janvier 1470.

**5061.** 1469 (20 avril). *Mémoire* en langage secret, adressé par Balue à Charles le Téméraire, sur les événements politiques ; Forgeot, *Jean Balue, évêque d'Angers*, 175-178.

**5062.** 1469 (avril et septembre). *Trois lettres* de nouvelles écrites au duc de Milan par son agent en France, Sforza de Bettini ; en italien ; publiées par Vaesen, *Lettres de Louis XI*, IV, 335-347.

**5063.** 1469 (septembre). *Relation* de l'entrevue qui eut lieu à Puyraveau le 5 du même mois entre Louis XI et son frère, le duc de Berry ; les pourparlers se prolongèrent jusqu'au 8 ; cette relation, non signée, est adressée à un personnage qualifié *Monseigneur ; Commines*, éd. Dupont, III, 260-268.

**5064.** 1469 (22 oct.). *Lettre* de Jean de Bueil et d'Imbert de Batarnay à Louis XI, touchant l'ambassade envoyée au duc de Guyenne par Charles, duc de Bourgogne ; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 260-261.

**5065.** Déprez (Eugène). La trahison du cardinal Balue, 1469, chanson et ballades inédites (*Mélanges de l'école de Rome*, XIX, 259-296). Publie un poème assez long, dû vraisemblablement à un membre de l'Université, datant sans doute de février 1470 ; 5 ballades, dont celle en faveur du cardinal, indiquée ci-dessus, et un couplet satirique.

**5066.** *Intrigues* du cardinal Jean Balue avec la Bourgogne ; complot de l'évêque de Verdun ; créance de Balue à Simon Bellée ; déchiffrement de lettres secrètes (1469) ; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 258-260. Cf. l'Interrogatoire de Simon Bellée (22 avril 1469), dans H. Forgeot, *Jean Balue, évêque d'Angers*, p. 178-182.

**5067.** *Négociations* entre Louis XI et la papauté touchant l'affaire du cardinal Balue et de l'évêque de Verdun ; des extraits de dépêches de Sforza de Bettini, agent du duc de Milan à Rome, touchant cette affaire, sont dans J. Combet, *Louis XI et le Saint-Siège*, 233-237 (juin-octobre 1469). A la suite, 237-239, lettre de Paul II pour la même affaire (27 déc. 1470).

**5068.** 1469 (13 déc.). *Lettre* de Bérenger de Sos à Jean II, roi d'Aragon, racontant la prise de Lectoure par Dammartin et la

fuite du comte d'Armagnac, Jean V; publiée par Carsalade de Pont, *Revue de Gascogne*, XL (1899), 554-557.

**5069**. 1469 (17 déc.). *Instructions* des Sages du Conseil de Venise à Antonio Donato, ambassadeur en France : ce qu'il devra dire au duc de Milan et aux princes de Savoie; au roi de France il devra se plaindre des brigandages du pirate Colomb (voir plus haut, n° 4730) et demander réparation des dommages causés à des marchands vénitiens; Perret, *Relations de la France avec Venise*, II, 360-366. — Donato fut fort mal reçu par Louis XI (lettre au duc de Milan du 13 février 1470, *ibid.*, 367-371).

**5070**. 1469 (28 déc.). *Instructions* de Jean II, roi d'Aragon, à l'évêque de Sessa, son ambassadeur en Italie; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 544-571. Long mémoire sur la politique extérieure du royaume d'Aragon; on y trouve un résumé des grands événements des années précédentes; la partie la plus développée est celle qui a trait aux communications à faire au pape.

**5071**. 1469-1470. *Lettre* de rémission racontant des troubles excités, aux environs d'Agde en Languedoc, par un ancien agent du comte d'Armagnac en Rouergue; ce dernier vivait alors exilé en Espagne; *Bibl. de l'École des chartes*, VIII, 60-68.

**5072**. 1469-1472. *Analyse* d'un certain nombre de pièces relatives à l'engagement du comté de Ferrette à Charles le Téméraire et aux affaires de Pierre de Hagenbach; Gachard, *Rapport sur les archives de Dijon*, 161-163.

**5073**. 1469-1470. *Mémoire* de l'évêque de Mende, Antoine de la Panouse, au sujet des excès commis à Mende par les agents royaux, lors de la saisie de son temporel; publié par Ch. Porée, *Le consulat et l'administration municipale de Mende*, 103-128; cf. *ibid.*, p. XXV et suiv. L'évêque était soupçonné de relations suspectes avec le comte d'Armagnac.

**5074**. 1470 (février). *Instructions* de Charles le Téméraire à plusieurs agents, dont le sire de Créquy et Carondelet, chargés par lui d'une note comminatoire pour Louis XI; Dupuy, *Réunion de la Bretagne à la France*, I, 419-420.

**5075**. 1470 (avril). *Plaintes* du duc de Bourgogne contre les infractions de toute espèce aux traités de Conflans et de Péronne;

plusieurs pièces, dont une lettre au roi René ; *Commines*, édit. Lenglet, III, 145-149.

**5076**. 1470 (5 mai). *Lettres* de Charles, duc de Bourgogne, au roi et au parlement de Paris, touchant le duc de Clarence et le comte de Warwick, proscrits d'Angleterre ; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 261-263. Voir aussi 268-272.

**5077**. 1470 (17 mai). *Instructions* du roi à Guiot Pot, son chambellan et bailli de Vermandois, et à maître Jacques Fournier, conseiller en parlement, envoyés par lui au duc de Bourgogne ; Dupuy, *Réunion de la Bretagne*, I, 420-423, 423-428; longue réplique du chancelier de Bourgogne. Cf. D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 263-267, 274-287.

**5078**. 1470 (mai). *Arrivée* des comtes de Warwick et de Clarence en France ; deux lettres de Charles le Téméraire au roi et au parlement touchant cette affaire ; instruction secrète du roi touchant la conduite à tenir envers les deux seigneurs réfugiés ; *Commines*, édit. Lenglet, III, 120-125.

**5079**. 1470 (mai-août). *Griefs* de Gaston IV, comte de Foix, et de sa femme Éléonore contre leur fils aîné Gaston, prince de Viane ; intervention de Charles, duc de Guyenne, et de Louis XI ; pièces publiées par H. Courteault, à la suite de l'*Histoire* de Guillaume Leseur, II, 373-384. — P. 384-386, réponse de Gaston IV au roi touchant cette affaire (27 sept. 1470).

**5080**. 1471. *Enquête* faite sur la descente opérée en juin 1470 dans le pays de Caux par une flotte anglaise et bourguignonne ; *Société des antiq. de Normandie*, *Mémoires*, XXIII (1858), 4 pages non numérotées, à la suite de la première partie du volume.

**5081**. 1470 (7 juillet). *Réponse* faite par le roi au président de Bretagne et à Eustache de Lespinay, à lui envoyés par le duc de Bretagne, pour se plaindre des actes de piraterie commis sur mer par les comtes de Warwick et de Clarence ; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 210-212 ; *Commines*, édit. Lenglet, III, 132-139.

**5082**. 1470 (8 oct.). *Lettre* du comte de Warwick à Louis XI, annonçant à ce prince la fuite d'Édouard IV et la restauration de Henri VI, publiée par M[lle] Dupont, *Wavrin*, III, 43-44.

**5083**. 1470 (10 oct.). *Procession* ordonnée par Louis XI, pour célé-

brer la restauration de la maison de Lancastre en Angleterre ; pièce publiée par Quicherat, *Mélanges hist.* (Coll. des doc. inédits), I, 683-684 ; c'est une lettre missive du roi.

**5084**. 1470 (12 oct.). *Ambassade* envoyée à Calais par Charles, duc de Bourgogne, au sire de Wenlock, pour rentrer en relations avec le roi Henri VI, nouvellement restauré ; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 289-290.

**5085**. 1470 (13 nov.). *Instruction* à Louis de Harcourt, patriarche de Jérusalem, évêque de Bayeux, Tanneguy du Chastel, William Monypenny, Yves Dufou, etc., envoyés par Louis XI en Angleterre pour s'aboucher avec le comte de Warwick ; *Wavrin*, éd. Dupont, III, 196-204.

**5086**. 1470 (1er déc.). *Instructions* pour des ambassadeurs envoyés par le roi au duc de Bretagne ; plaintes contre la malveillance et les entreprises du duc de Bourgogne ; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 213-217 ; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 293-295.

**5087**. 1470 (6 déc.). *Lettre* de Charles, duc de Bourgogne, au parlement de Paris, relative à l'exécution du traité de Péronne, touchant les places de Picardie ; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 298.

**5088**. 1470 (11 déc.). *Lettres* de Charles le Téméraire aux magistrats de Mons, touchant une conspiration ourdie contre lui à l'instigation du roi de France ; Gachard, *Analectes belgiques*, I, 66-70.

**5089**. 1470 (13 déc., Hesdin). *Manifeste* de Charles le Téméraire, touchant un prétendu complot contre sa personne, récemment découvert ; Duclos, *Recueil de pièces*, 360-365. — A la suite (p. 366-371), réponse à ce manifeste par un des prétendus conspirateurs, Jean de Chassa, chevalier (30 déc.). Cf. D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 298-300.

**5090**. Sur le retour d'Amiens à la couronne en 1470, et les événements de 1471 en Amiénois, voir dans Janvier, *Les Clabault d'Amiens* (1889), 286-305, un riche choix de documents tirés des archives municipales : actes des échevins, rôles des défenseurs de la place, bans, etc.

**5091**. *Ballade*, chansons et pièce sur Richard Nevill, comte de Warwick (1470-1471) ; 6 pièces publiées par Leroux de Lincy,

*Chants historiques des règnes de Charles VII et de Louis XI*, 151-175. La ballade est adressée aux Français. A la suite, réponse des Bourguignons; longue épitaphe en vers du comte.

**5092**. 1471 (16 janvier). *Lettre* de Charles le Téméraire à Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, lui reprochant la surprise d'Amiens et se plaignant de tentatives sur la ville d'Auxerre; comte de Chabannes, *Preuves pour servir à l'hist. de la maison de Chabannes*, II, 259-261; à la suite, réponse de Dammartin, du même jour.

**5093**. 1471 (31 janvier). *Relation* de la prise d'Amiens par le comte de Dammartin; tirée d'un registre de l'échevinage de la ville; *Commines*, édit. Dupont, III, 272-275.

**5094**. 1471 (3 février). *Lettre* d'Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, à Louis XI, lui expliquant pourquoi il s'est décidé à repasser la Somme; détails sur les opérations militaires; comte de Chabannes, *Preuves pour servir à l'hist. de la maison de Chabannes*, II, 279-280.

**5095**. 1471 (26 février). *Lettre* d'un agent de Louis XI en Allemagne; nouvelles politiques des pays rhénans et particulièrement du comté de Gueldre; publiée par Quicherat, *Thomas Basin*, IV, 363-367.

**5096**. 1471 (18 mars). *Nouvelles* de Flandre, bulletin signé par Ferry de Clugny; opérations de Charles le Téméraire dans l'Amiénois; affaires diverses; *Commines*, édit. Dupont, III, 275-277.

**5097**. 1471 (25 mars). *Lettre* du secrétaire ducal J. de Molesmes aux gens des comptes de Dijon, leur donnant des nouvelles du siège d'Amiens et des opérations militaires en Picardie; Gachard, *Rapport sur les archives de Dijon*, 159-161.

**5098**. 1471 (19 avril). *Nouvelles* du siège d'Amiens par Charles le Téméraire; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 303-304.

**5099**. 1471 (27 avril). *Lettre* de Charles le Téméraire aux maïeur et échevins de Dijon, leur donnant des nouvelles des opérations militaires en Picardie et leur annonçant qu'il a signé avec le roi une trêve de trois mois; publiée par M[lle] Dupont, *Wavrin*, III, 83-84.

**5100**. *Chanson* sur la campagne de Charles le Téméraire contre les villes de la Somme (1471); d'inspiration profondément bourgui-

gnonne; Leroux de Lincy, *Chants historiques des règnes de Charles VII et de Louis XI*, 176-180.

**5101.** 1471 (8 mai). *Instructions* du duc de Bretagne à Poncet de Rivière, chevalier, envoyé par lui auprès du duc de Bourgogne; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1321-1322; à la suite, instructions analogues du même au même et pour le même objet, du 17 avril 1472; *ibid.*, 1333-1336.

**5102.** 1471 (mai et juillet). *Négociations* entre Gaston IV, comte de Foix, et François II, duc de Bretagne; projet de mariage, alliance avec le duc de Bourgogne; H. Courteault, à la suite de l'*Histoire* de Guillaume Leseur, II, 387-391.

**5103.** 1471 (6 juillet). *Ambassades* des ducs de Guyenne et de Bretagne au duc de Bourgogne; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, pr., IV, 307-308.

**5104.** 1471 (16 juillet). *Instructions* données par le duc de Bretagne à Poncet de Rivière, envoyé par lui en ambassade auprès du duc de Bourgogne; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 225-226.

**5105.** 1471 (juillet). *Extraits* d'un registre de la chambre des comptes du Dauphiné; notes sur la guerre entre Philippe de Bresse et le duc de Savoie et sur l'intervention de la France en cette affaire; *Commines*, édit. Lenglet, III, 411-412.

**5106.** 1471 (4 août). *Lettre* de Charles de Guyenne au sire d'Albret, lui annonçant qu'il a convoqué les nobles du duché, pour résister aux entreprises dont Édouard IV, roi d'Angleterre, menace le pays; Martène, *Ampl. coll.*, I, 1602-1603.

**5107.** 1471 (9 août). *Mémoire* envoyé à Charles le Téméraire par le roi Louis XI, par l'entremise d'un de ses écuyers d'écurie, daté du Crotoy; c'est une note politique, à laquelle le duc a ajouté des annotations marginales fort curieuses. A la suite, lettre de Simon de Quingey à l'auteur de la note, dont elle fait connaître, sinon le nom, du moins la qualité; publiée par M^lle^ Dupont, *Commines*, III, 1-7.

**5108.** 1471 (10 août). *Instructions* pour Mgr du Bouchage, envoyé par le roi vers le duc de Guyenne; Vaesen, *Lettres de Louis XI*, IV, 352-355. A la suite, lettre d'Olivier le Roux sur les affaires de Guyenne (11 août), et enquête sur le projet de mariage

du duc avec Marie de Bourgogne (p. 355-357 et 359-360). Cf. *Commines*, éd. Lenglet, III, 160-164.

**5109.** 1471 (28 août). *Lettre* de Jean de Foix, vicomte de Narbonne, au roi Louis XI ; plaintes contre son père; protestation contre les calomnies dont on l'avait chargé auprès du prince; D. Vaissete, *Hist. de Languedoc*, nouv. édit., XII, pr., 146-147.

**5110.** 1471 (1er sept.). *Lettre* écrite au duc de Bourgogne par les membres de son parlement et de ses comptes à Dijon, touchant les entreprises du roi sur plusieurs villes du duché de Bourgogne; indiqué *Cartons des rois*, n. 2514.

**5111.** 1471 (7 sept.). *Lettre* écrite de Noyon au roi Louis XI par Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, touchant les négociations avec les gens de Bourgogne ; nouvelles des opérations militaires; *Revue des documents historiques*, III, 97-99.

**5112.** 1471 (automne). *Rapport* confidentiel à Louis XI sur la situation et les projets du duc de Guyenne ; Vaesen, *Lettres de Louis XI*, IV, 363-365.

**5113.** 1471 (3 nov.). *Acte*, daté de Saint-Bertin, par lequel Charles le Téméraire, héritier de sa mère Isabelle de Portugal, affirme ses droits à la couronne d'Angleterre, et proteste à l'avance contre tous les actes publics émanés de lui, qui sembleraient contredire cette information; publ. par Gachard, dans le *Trésor national*, II (1842), 122-127.

**5114.** 1471 (4 nov.). *Instructions* du roi Louis XI à Guillaume Compaing et Antoine Raguier, ses ambassadeurs auprès du Saint-Siège ; affaire des évêques d'Angers et de Verdun ; affaires de Savoie ; H. Forgeot, *Jean Balue, évêque d'Angers*, 230-239.

**5115.** 1471 (17 nov.). *Instructions* à messire de Craon et à Pierre d'Oriole, envoyés du roi vers le duc de Bourgogne ; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 308-311.

**5116.** 1471 (nov.). *Relation* du recouvrement du royaume d'Angleterre par Édouard IV, et des victoires remportées par ce prince sur ses ennemis ; elle est signée *Marpisse*. A la suite, liste des morts de Tewkesbury, et des seigneurs rebelles condamnés à mort par le vainqueur. Une traduction en anglais de ce texte avait été publiée au tome XXI de l'*Archæologia;* l'original français est dans *Commines*, édit. Dupont, III, 281-293.

**5117**. 1471. *Pièces* diverses touchant le mariage projeté entre Charles, duc de Guyenne, et Juana, infante de Castille; *Commines*, éd. Lenglet, III, 156-157, 158-160.

**5118**. 1471-1477. Guerres des gens de Dauphiné et des officiers royaux dans cette province contre les Bourguignons et les Savoyards; pièces diverses dans Ul. Chevalier, *Choix de doc. inédits sur le Dauphiné* (1874), 391-396. Cf. Guichenon, *Hist. de la maison de Savoie*, preuves, 411-412.

**5119**. 1472 (19 février). *Ambassade* envoyée par Charles de Guyenne aux ducs de Bretagne et de Bourgogne; projet de mariage avec Marie de Bourgogne, alliance proposée contre le roi Louis XI; *Commines*, édit. Lenglet, III, 164-169 (3 pièces); D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 311-313.

**5120**. 1472 (8 mars). *Lettre* écrite de Tours au duc de Milan par son ambassadeur en France, Sforza de Bettini; il transmet à son maître les communications que le roi Louis XI lui a faites touchant les affaires de Catalogne et de Roussillon; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, 572-575.

**5121**. 1471-1472 (10 mars). *Instructions* à MM. de Craon, Pierre d'Oriole et Olivier le Roux, envoyés du roi auprès du duc de Bourgogne, à la suite d'une ambassade de Ferry de Clugny; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 313-315.

**5122**. 1472 (17 avril, Redon). *Instructions* pour Poncet de Rivière et autres ambassadeurs envoyés par le duc de Bretagne au duc de Bourgogne; nouvelles concernant les affaires de Charles de Guyenne; intrigues du roi en Écosse; dispositions et projets du roi d'Angleterre; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 240-243; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 316-318.

**5123**. 1472 (avril). *Instructions* de Louis XI à son héraut Normandie, envoyé vers le duc de Bretagne pour lui demander des explications sur certains préparatifs militaires; réponse du duc; *Commines*, édit. Lenglet, III, 181-183.

**5124**. 1472 (avril). *Plusieurs lettres* (du chancelier de France, du connétable de Saint-Pol, etc.), touchant la trêve à conclure avec le duc de Bourgogne; *Commines*, édit. Lenglet, III, 184-186.

**5125**. 1472. *Lettre* écrite de Saint-Malo au roi par un de ses espions, lui dénonçant les intrigues secrètes du duc François II

avec la cour d'Angleterre et avec Charles, duc de Guyenne; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 239-240. Cette lettre est antérieure au mois de mai 1472.

**5126**. 1472. *Manifeste* publié contre le roi par le duc de Bourgogne après la mort du duc de Guyenne, qui arriva le 24 mai; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 319-321.

**5127**. 1472 (16 et 17 juin). *Sauf-conduit et capitulation* accordés par Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, à Jean d'Armagnac, lors de la première prise de Lectoure; publiés par Laplagne-Barris, *Revue de Gascogne*, XVII, 524-526.

**5128**. *Procès-verbaux* et enquêtes faits en 1521 et 1522 pour constater les dommages causés à l'église de Notre-Dame de Nesle, lors du sac de cette ville par Charles le Téméraire en 1472 (*Bulletin de la Soc. de l'hist. de France*, 1834, 11-17); plus complet dans *Bulletin du Comité de la langue*, II, 231-235. Texte curieux.

**5129**. 1472. *Discours* du siège de Beauvais par Charles, duc de Bourgogne; publié par Ch. Louvet, *Hist. et antiq. du pays de Beauvoisis*, Beauvais, 1631-35, 2 vol. petit in-8. Tiré, dit l'éditeur, « d'un vieil exemplaire ». L'ouvrage, qui paraît exact, peut bien dater du xv^e^ siècle, mais le style en a été remanié et rajeuni; il a été réimprimé dans *Commines*, éd. Lenglet, III, 205-217, et dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'histoire de France*, I, 111-135.

**5130**. *Le siège de Beauvais par le duc de Bourgogne, dit le Téméraire, en 1472*. Sous ce titre, Danjou a publié en 1842, au tome V des *Mémoires des antiquaires de Picardie*, une nouvelle rédaction (avec quelques détails nouveaux) de la relation publiée en 1622; cette rédaction paraît appartenir à la fin du xvii^e^ siècle.

**5131**. 1472 (24 juillet). *Lettre* du maréchal Joachim Rouaut, annonçant à Antoine de Chabannes la levée du siège de Beauvais; *Commines*, éd. Lenglet, III, 218.

**5132**. Au siège de Beauvais par le Téméraire en 1472, se rattache la légende de Jeanne Hachette. On voit par des témoignages certains que les femmes prirent un moment une part effective à la défense de la ville; mais de Jeanne Hachette on ne sait pas grand'-chose. D'après un acte de Louis XI, elle s'appelait Jeanne Laisné; on a dit aussi Jeanne Fourquet; le nom ou surnom de Hachette ne paraît qu'assez tardivement. Naturellement la légende a forte-

ment embelli les faits, et les généalogistes ont retrouvé la descendance de l'héroïne. Voir à ce sujet l'abbé Renet, *Beauvais et le Beauvaisis dans les temps modernes; Époque de Louis XI et de Charles le Téméraire. Siège de Beauvais; Jeanne Hachette*. Beauvais, 1898, in-8; on y trouvera un long exposé de la question. Sur l'ouvrage, de forme violente et agressive, voir un bon article de Labande, *Bibl. de l'École des chartes*, LXI, 94-98. Le drapeau pris, a-t-on souvent dit, sur les troupes de Charles le Téméraire, ne date que du XVI[e] siècle; il porte les armes de la maison d'Autriche.

**5133**. 1472 (juillet-août). *Correspondance* entre Louis XI et les États de Béarn touchant la tutelle des enfants de Gaston, prince de Viane, et de Madeleine de France ; on y remarque plusieurs lettres des États et une instruction du roi à ses envoyés, datée du 22 juillet 1472 ; Cadier, *États de Béarn*, 417-421.

**5134.** 1472. *Légation* du cardinal Bessarion en France (Vast, *Le cardinal Bessarion*, 404-422). On a de lui deux lettres, datées de Saumur, 15 août 1472, l'une à Louis XI, lui expliquant que le pape l'a expressément chargé de ménager un accord entre lui et les ducs de Bretagne et de Bourgogne (Migne, *Patrol. græco-latina*, CLXI, 699-700) ; l'autre au duc de Bretagne, s'excusant d'avoir tant tardé à aller le trouver (Vast, p. 459-460).

**5135**. 1472 (28 sept.). *Lettre* d'un officier du duc de Bourgogne, racontant longuement les opérations militaires de ce prince en Normandie ; *Commines*, éd. Lenglet, III, 225-227.

**5136**. 1472 (fin). *Instructions* de Charles le Téméraire à ses envoyés auprès de Sigismond, duc d'Autriche ; il y est longuement question du projet de mariage entre le jeune Maximilien et Marie de Bourgogne ; *Commines*, éd. Lenglet, III, 238-245.

**5137**. *Deux ballades* contre la ville de Tournay ; — *Dit aux François* (1472) ; le tout d'inspiration bourguignonne ; Leroux de Lincy, *Chants historiques des règnes de Charles VII et de Louis XI*, 181-194.

**5138**. Hélie de Bourdeilles, archevêque de Tours. *Libellus in Pragmaticam sanctionem Gallorum*. Traité composé par ordre de Louis XI pour la défense du concordat de 1472. Édité dès 1484, à Rome ; réimprimé par Pinsson en 1666, dans *Pragmatica sanctio*, p. 690-713, sous le titre de *Defensorium concordatorum*.

### 4. — *De la trêve de 1472 à la mort du Téméraire.*

**5139.** Luca de Tollentis, évêque de Sebenico, légat du pape Sixte IV auprès de Charles le Téméraire. 13 dépêches de lui des années 1472 et 1473 ont été publiées par Siméon Ljubic, *Dispacci di Luca di Tollentis....* Agram, 1876, in-8. Elles sont fort curieuses pour l'histoire de la campagne de Beauvais de 1472 et pour l'histoire de l'entrevue de Trèves. Luca fut encore envoyé en Flandre en 1478 et expédia de Bruges, le 14 juillet, une dépêche publiée également par Ljubic, p. 47-48.

**5140.** 1473 (1er janv.). *Instructions* données par le roi au chancelier, au sénéchal de Poitou et à Thierry de Lenoncourt, envoyés au duc de Bretagne; il y est parlé des trêves à conclure avec la Bourgogne; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 251-252.

**5141.** Mandrot (B. de). Louis XI, Jean V d'Armagnac et le drame de Lectoure (*Revue hist.*, XXXVIII, 241-304). Récit complet et critique de la tragédie; on sait combien d'erreurs ont été commises à ce sujet par les anciens historiens, les documents contemporains étant tous contradictoires.

**5142.** 1473 (28 mars). *Lettre*, en latin, de Charles le Téméraire à Jean II, roi d'Aragon; plaintes contre la perfidie de Louis XI; il s'attache à déterminer le duc de Bretagne et le roi d'Angleterre à s'unir à lui pour attaquer le roi; de son côté, il agira en fidèle allié de la couronne d'Aragon; Calmette, *Louis XI, Jean II et la révolution catalane*, p. 367.

**5143.** 1473 (28 mai). *Lettre* de Jean Nivart à Jean Bourré, touchant le subside levé en Languedoc pour l'armée de Roussillon; nouvelles des opérations contre Perpignan; D. Vaissete, *Hist. de Languedoc*, nouv. édit., XII, pr., 160-162. — *Ibid.*, col. 165-166, lettre analogue du même au même, du 8 juin de la même année.

**5144.** 1473 (juin). *Instructions* pour les ambassadeurs envoyés à la Seigneurie de Venise par le duc de Bourgogne; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 323-326.

**5145.** 1473 (juin). *Lettre* de Louis XI à Laurent de Médicis, le chargeant de proposer une alliance entre Ferdinand, roi de Naples, et la France; Louis abandonnerait la maison d'Anjou et Ferdinand

cesserait de soutenir son parent d'Aragon ; Canestrini-Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, I, 161-165 (Coll. des doc. inédits). — A la suite, lettre de refus de Ferdinand, du mois d'août.

**5146**. 1473 (vers juin). *Demandes* des ambassadeurs de Louis XI (le chef de la mission était Thibaud de Luxembourg), au pape Sixte IV, et réponse du souverain pontife à chaque article ; J. Combet, *Louis XI et le Saint-Siège*, p. 242-244.

**5147**. 1473 (sept.-déc.). *Information* et enquête testimoniale touchant un complot tramé pour livrer Laon aux Bourguignons ; en français, très curieuse ; publiée par Quicherat, *Mélanges histor.* (Coll. des doc. inédits), I, 694-706.

**5148**. 1473 (18 sept.). *Lettre* adressée d'Udenheim par un anonyme à Jean Gelthaus ou Ludwig Waldeck, de Francfort, touchant les négociations entre l'empereur Frédéric, les Confédérés, et les entreprises du duc de Bourgogne ; en allemand, dans Janssen, *Frankfurth's Reichscorrespondenz*, II, 299-302.

**5149**. Arnold de Lalaing, prévôt de Notre-Dame de Bruges, *De congressu imperatoris Friderici et Caroli, Burgundionum ducis*. Épître à Paul Baenst, recteur de Pavie, racontant l'entrevue de Trèves; l'auteur était témoin oculaire; traduction ou plutôt adaptation dans Rodolphe Agricola, *Nonnulla opuscula* (Bâle, 1518, in-4), fol. 8-11 ; Freher, *Rer. Germ.*, *SS.*, II, 155.

**5150**. 1473. *Libellus de magnificentia ducis Burgundiæ in Treveris visa conscriptus;* curieuse relation en allemand de l'entrevue de Trèves ; on en connaît huit textes dialectaux différents ; Bernoulli en a donné une édition critique, *Basler Chroniken*, III, 340-364; cf. *ibid.*, 332-340.

**5151**. *Rapport* d'un témoin oculaire (probablement un conseiller de l'électeur de Saxe) sur l'entrevue de Trèves; en allemand; publié par Chmel, *Monumenta Habsburgica*, I, 54-59.

**5152**. 1473 (4 oct.). *Lettre* d'un anonyme aux gens d'Ypres, racontant l'entrevue de Trèves; Gachard, *Documents inédits* pour l'histoire de Belgique, I, 232-236.

**5153**. Sur l'entrevue de Trèves, voir plusieurs des appendices de Rausch, dans *Die burgundische Heirath Maximilian's;* on y trouve notamment, p. 185-193, un *Tagebuch* ou histoire jour par jour des préliminaires de l'entrevue, de l'entrevue elle-même et de ses suites,

puis p. 206-218, un catalogue critique des relations contemporaines que nous en possédons.

**5154.** 1473 (nov.). Sur les détails de l'entrevue de Trèves, voir un grand nombre de dépêches échangées entre les princes de l'Empire, et diverses lettres et rapports adressés par leurs représentants à ceux de ces princes qui n'avaient pas assisté à la conférence; le tout publié par Bachmann, dans *Fontes rerum Austriacarum*, II, t. XLVI, p. 221-239.

**5155.** Sur l'entrevue de Trèves, un des meilleurs travaux à consulter est celui de Lindner (Theodor), *Die Zusammenkunft Kaiser Friedrichs III mit Karl dem Kühnen zu Trier*. Greifswald, 1876, in-8.

**5156.** Krause (G.). *Beziehungen zwischen Habsburg und Burgund bis zum Ausgang der Trier Zusammenkunft* (Dissert. de Gœttingue). Graudenz, 1876, in-8. Utile surtout pour l'histoire de l'entrevue de Trèves, dont l'auteur étudie assez minutieusement les sources.

**5157.** 1473 (6 déc.). *Lettre* de Balthasar Cesner, secrétaire autrichien, à maître Jean Gelthaus, de Francfort, racontant l'entrevue de Trèves; publiée avec commentaire explicatif par K. Schelhass, dans *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, VI (1891), 81-85.

**5158.** 1473 (22 nov.). *Pièces* diverses touchant le procès fait à l'abbé de Saint-Jean-d'Angély et à un sien complice, accusés d'avoir empoisonné le duc de Guyenne ; lettres closes diverses de Louis XI, et plusieurs instructions aux agents de ce prince envoyés vers le duc de Bretagne, pour instruire l'affaire; *Commines*, édit. Lenglet, III, 281-293.

**5159.** *Lettre* de Georges Chastellain au comte de Chimay, et réponse de celui-ci, datée du camp sous Neuss, 10 déc. 1473 (*Œuvres de Chastellain*, éd. Kervyn, VIII, 261-265). La lettre de Chastellain est sans intérêt, et Kervyn suppose qu'elle pourrait bien être de Molinet ; celle du comte de Chimay, fort curieuse, donne de longs détails sur les opérations du siège et l'activité du duc Charles.

**5160.** *Lettres* de Charles, duc de Bourgogne, à messire Claude de Neufchastel, sire du Fay, gouverneur de Luxembourg (1473-1476); à la suite, une lettre (1477) de Marie de Bourgogne et de l'archiduc

Maximilien; Labarre, *Mémoires pour servir à l'hist. de France et de Bourgogne* (1729), I, 355-372.

**5161**. Foisset (Th.). Causes secrètes de la chute de Charles le Téméraire (*Mém. de l'Académie de Dijon*, 1851-1852, 109-135). En appendice, 12 curieuses lettres, empruntées aux archives municipales de Dijon, dont 8 au nom du duc; nouvelles de ses expéditions; dates extrêmes : 1474-1477.

**5162**. Cristianus Wierstraat. *Histori des Beleegs van Nuiss;* poème édité par Adolf Ulrich dans *Die Chroniken der deutschen Städte,* XX (1887), 509-614. L'auteur était bourgeois de Neuss et secrétaire de la ville; il se nomme dans des vers acrostiches; l'ouvrage fut composé de sept. au 20 déc. 1475, d'après des relations écrites et notamment d'après les dépêches échangées entre Neuss et Cologne. En tout, 3,165 vers.

**5163**. Wülcker. Urkunden und Acten betreffend die Belagerung der Stadt Neuss am Rheine (1474-1475); dans *Neujahrs-Blatt des Vereins für Geschichte.... zu Frankfurt am Main* (1877). Regeste de 205 numéros, formant 111 pages in-4. A la suite, texte des 40 pièces les plus importantes.

**5164**. *Acten zum Neusser Krieg* (1472-1475), mitgeteilt von Dr Adolf Ulrich (*Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein,* XLIX (1880), 1-191). Avec table particulière; recueil utile, servant de commentaire et de complément au poème de Wierstraat.

**5165**. Schwitz (Ferd.). Der Neusser Krieg (*Rheinische Geschichtsblätter*, II (1895-1896), 1-10, 33-60, 65-80, 97-113, 129-145, 161-177, 193-209, 225-241, 257-263). Bon résumé des textes publiés indiqués ci-dessus, auxquels l'auteur ajoute l'analyse de nombre de lettres inédites, empruntées aux archives de Cologne et d'autres villes rhénanes.

**5166**. On trouvera dans le recueil de Lacomblet, *Urkundenbuch für die Geschichte des Niederrheins,* IV, 440-479, un grand nombre d'actes relatifs aux entreprises de Charles le Téméraire vers le Rhin : affaires de Gueldre, de Clèves et de Zutphen, intervention dans la guerre entre l'archevêque et le chapitre de Cologne; guerre de Neuss. Beaucoup de ces actes sont au nom du duc.

**5167**. *Défi* de René, duc de Lorraine, à Charles le Téméraire,

présenté au duc de Bourgogne durant le siège de Neuss ; et réponse de celui-ci, publiés par Kervyn de Lettenhove, *Bulletins de l'Académie de Belgique*, XIII (1887), 147-148.

**5168**. *Excerpta ex Sixti IV registro anni 1474;* Martène, *Ampl. coll.*, II, 1466-1550. 135 pièces, données d'après une copie de Mabillon.

**5169**. *Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi, duc de Bourgogne de 1474 à 1477*, publiées.... par le baron Fréd. de Gingins la Sarra. Paris et Genève, 1858, 2 vol. in-8. La plupart sont de Giovanni-Pietro Panigarola (voir plus haut, n. 5015), qui résida à la cour de Bourgogne de mars 1475 à oct. 1476. L'éditeur donne également les dépêches des envoyés milanais à la cour de Savoie. Aux dépêches il a joint les lettres copiées et traduites par les ambassadeurs et envoyées par eux à Galeazzo-Maria Sforza à titre de renseignements. L'ensemble est de premier ordre.

**5170**. Gingins la Sarra n'avait pas donné la dépêche de Panigarola racontant la défaite de Morat ; retrouvée depuis, elle a été publiée par Ghinzoni, dans *Archivio storico lombardo*, 1892, 102-109.

**5171**. Chabeuf (Henri). Charles le Téméraire à Dijon en janvier 1474, relations officielles, avec introduction (*Mém. de la Soc. bourguignonne de géographie et d'histoire*, XVIII (1903), 79-349). Procès-verbal des cérémonies de l'entrée du duc en janvier 1474, et du transfert, au mois de février suivant, des corps de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, de Bruges à la chartreuse de Champmol. L'auteur, dans l'introduction, décrit Dijon au xv[e] siècle. Les textes, empruntés aux archives de la ville, comprennent la relation officielle des cérémonies, l'état des frais supportés par la commune, et le récit des obsèques. On peut y noter les discours prononcés par le duc Charles, qui parle de l'ancien royaume de Bourgogne, réduit en duché par les Français ; à noter que ces discours suivent de près l'entrevue de Trèves.

**5172**. *Relation* de l'entrée du duc de Bourgogne à Dijon, le 18 janvier 1473-1474; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 327-333.

**5173**. 1474 (31 janvier). Sur la demande d'un envoyé du duc de Milan, le sénat de Venise conseille à ce prince de ne point permettre à

certains de ses capitaines d'entrer au service du roi de France; Perret, *Relations de la France avec Venise*, II, 372-373.

**5174.** 1474 (1er mars). *Lettres* de Louis XI, approuvant la condamnation, par les maîtres de l'Université de Paris, des doctrines des nominalistes et prohibant tout autre enseignement que celui d'Aristote et des réalistes; Du Boulay, *Hist. univ. Paris.*, V, 706; Jourdain, *Index chartarum*, n. 1389; ce dernier indique encore (n. 1390) un traité en faveur des nominalistes; les livres de ceux-ci, après avoir été encloués, furent délivrés solennellement en 1481 (Jourdain, n. 1430; cf. *ibid.*, n. 1431 et 1432).

**5175.** 1474 (mars et avril). *Ambassade* de Henry de Collombier et de Jehan Alard, envoyés du duc de Bourgogne près des cantons suisses; propositions du duc, réponse de chacun des cantons; l'intermédiaire était le comte de Romont; *Commines*, édit. Lenglet, III, 347-356.

**5176.** 1474 (16 et 23 avril). *Lettres* de Charles le Téméraire à Robert, archevêque de Cologne, offrant de l'aider dans la guerre contre son chapitre; publiées par Gachard, *Compte rendu de la comm. d'hist. de Belgique*, III, 12, 148-154.

**5177.** 1474 (25 avril). *Lettre* en latin, adressée de Paris aux plénipotentiaires bretons et bourguignons par les ambassadeurs du roi d'Aragon; Dupuy, *Réunion de la Bretagne*, I, 430-432.

**5178.** 1474 (mai). *Ambassade* d'Antoine de Montjeu, député par Charles le Téméraire vers Yolande, duchesse de Savoie; Guichenon, *Hist. de Savoie*, II, preuves, 399-400. Ce même seigneur alla en 1475 pour le duc de Bourgogne en Italie; *ibid.*, 400-401.

**5179.** 1474 (mai). *Négociations* entre le duc de Bourgogne et Yolande de France, duchesse de Savoie; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 333-335.

**5180.** 1474 (21 juillet). *Lettre* des ambassadeurs du roi en Bretagne (Pierre d'Oriole, J. de la Vignolle, etc.) : le duc ni son conseil n'ont voulu répondre d'une façon précise touchant leurs relations avec l'Angleterre; D. Morice, *Mémoires pour l'hist. de Bretagne*, III, 273-275.

**5181.** 1474 (août). *Alliance* entre Louis XI et René II, duc de Lorraine; articles préliminaires et texte du traité; Calmet, *Hist. de Lorraine*, VI (1757), CCXXXIX-CCXLI.

**5182**. 1474 (11 oct.). *Remontrances* faites de par le roi au duc de Bretagne par le chancelier de France, l'évêque d'Aire et le sire d'Achon ; justification de la conduite de Louis XI dans les affaires d'Aragon et de Catalogne ; procès-verbal rédigé à Nantes par les ambassadeurs ; Dupuy, *Réunion de la Bretagne*, I, 432-442.

**5183**. 1474 (11 oct.). *Remontrances* du roi au duc de Bourgogne, et justification de sa conduite dans les affaires d'Aragon, Roussillon et Cerdagne ; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 336-342.

**5184**. 1474 (10 nov.). *Lettre* du conseil de Berne à Louis XI, lui demandant de faire mettre en liberté certains marchands, leurs compatriotes, injustement arrêtés par ses agents vers Fontarabie ; *Commines*, édit. Lenglet, III. 340.

**5185**. 1474. *Instructions* pour le doyen de Saint-Pierre-En-Pont à Orléans, envoyé par le roi vers le duc de Bretagne ; il s'agissait de rendre le duc favorable aux prétendants à la couronne d'Angleterre, le comte de Pembroke et le comte de Richmond, ennemis d'Édouard IV ; D. Morice, *Mémoires pour l'histoire de Bretagne*, III, 266-270.

**5186**. *Procès criminels* de Jean II, duc d'Alençon (1458 et 1474), tiré de l'*Histoire des Templiers* de Pierre Dupuy, et reproduit dans Cimber et Danjou, *Archives curieuses de l'hist. de France*, I, 137-157.

**5187**. Sur les causes et les préliminaires de la guerre de Charles le Téméraire contre la Suisse, on a beaucoup écrit, et depuis tantôt quarante ans, les anciennes théories ayant cours ont été fortement modifiées. On ne saurait indiquer ici tous les travaux publiés en Suisse, en Allemagne et en France ; voici les principaux à consulter : P. Vaucher, dans la *Revue hist.*, III, 297-318 (critique très pénétrante de Dändliker, *Ursachen und Vorspiel der Burgunder Kriege*, Zurich, 1876, in-8) ; B. de Mandrot, *Relations de Charles VII et de Louis XI avec les Cantons suisses*, Paris, 1881, in-8 ; enfin l'ouvrage tout récent de Toutey, *Charles le Téméraire et la Ligue de Constance*, 1902, in-8, qui résume complètement la question. Chacun de ces auteurs a du reste une opinion différente sur le rôle joué par Louis XI dans ces intrigues diplomatiques fort compliquées ; mais l'ancienne théorie, longtemps soutenue, sur le rôle de la Suisse, est définitivement et universellement abandonnée.

**5188**. Diemar (H.). Die Entstehung des deutschen Reichskrieges

gegen Herzog Karl den Kühnen von Burgund (dans *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, XV (1896), 60-106, 274-328). Mémoire approfondi, où l'auteur emploie et analyse non seulement les textes publiés, mais beaucoup d'autres inédits, tirés des archives des villes rhénanes. Nombreux renseignements sur les affaires de Cologne; quelques-uns sur le siège de Neuss.

**5189**. Nicolaus Gerung, de Bâle. Notes historiques des années 1414-1475, renfermant quelques détails sur les affaires de Bourgogne; l'auteur se présente comme un continuateur de Hermannus Minorita; Mone, *Quellensammlung der Badischen Landesgeschichte*, III, 146-153. — A consulter également sur les mêmes événements, dans ce recueil, la *Speierische Chronik*, de 1406 à 1476 (I, 371-520); les *Jahresberichte von Reichenau* (I, 236-240), notes en latin contemporaines.

**5190**. *Die anonyme Chronik der Burgunder Kriege* (1473-1479); en allemand, contemporaine, mais fragmentaire (*Basler Chroniken*, V, 506-527).

**5191**. On trouve quelques notes intéressantes, en allemand, des années 1468-1474, dans diverses continuations de la chronique d'Erhard d'Appenweiler (*Basler Chroniken*, IV, 354 et suiv.).

**5192**. Mossmann, *Cartulaire de Mulhouse*. Les tomes III et IV (1885 et 1886) de ce très important ouvrage renferment une foule de documents touchant la domination bourguignonne en Alsace et les relations entre cette ville libre, Bâle et les cantons suisses. La plupart des pièces sont en allemand, mais précédées de copieuses analyses en français. A noter quantité d'actes sur les rapports entre Mulhouse et le fameux Pierre de Hagenbach.

**5193**. *Poésies* populaires en allemand sur divers événements des guerres bourguignonnes; plusieurs sont de Veit Weber, de Fribourg en Brisgau. Elles ont trait au combat d'Héricourt, aux victoires de Granson et de Morat, etc. Quelques-unes ont paru dès 1743 dans Diebold Schilling, *Beschreibung der Burgundischen Kriege*, 120, 146, 183, 248, 347; elles ont reparu dans le recueil de Liliencron, et G. von Wyss, *Geschichte der Historiographie in der Schweiz*, 176-178, en donne une liste critique.

**5194**. Des nombreux biographes de Pierre de Hagenbach, la plupart lui sont plutôt défavorables, quelques-uns seulement ont

tenté l'apologie du personnage. On ne citera ici que les trois travaux suivants, dont chacun a sa valeur propre et utilise les documents mis au jour dans les dernières années : Witte (H.), *Der Zusammenbruch der burgundischen Herrschaft am Oberrhein*, dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, N. F., II (1887), 1-58, 201-235; Nerlinger (Ch.), *Pierre de Hagenbach et la domination bourguignonne en Alsace*. Nancy, 1890, in-8 (extr. des *Annales de l'Est*); Bernouilli (C.-Chr.), *Der Landvogt Peter von Hagenbach*, dans les *Beitræge zur vaterländischen Geschichte*, XIII (1893), 315-380; l'auteur a utilisé un grand nombre de documents de premier ordre trouvés aux archives d'Innsbruck.

**5195**. *Reimchronik über Peter von Hagenbach und die Burgunder Kriege;* ouvrage fort intéressant pour cette période de l'histoire des pays rhénans. Il a été écrit à Brisach vers 1480, sous l'inspiration du bourgmestre Stehelin, peut-être même par celui-ci. C'est une biographie complète du célèbre landvogt, très hostile naturellement à ce personnage, avec une courte histoire des guerres de Bourgogne de 1474 à 1477. L'ouvrage a été publié d'après le man. de Strasbourg, aujourd'hui détruit, par Mone, *Quellensammlung der Badischen Landesgeschichte*, III, 252-417; avec une copieuse préface sur les sources de l'histoire de la domination bourguignonne en Alsace (p. 183-256) et des notes renfermant beaucoup d'actes utiles, dont des lettres de Hagenbach (p. 417-434). Cf. R. Reuss, *De SS. rer. Alsaticarum historicis*, 68-69.

**5196**. Poème en dialecte bas allemand, renfermant une histoire de Hagenbach et des guerres de Charles le Téméraire de 1474 à 1477. A la fin, la date de 1477 (Bibl. nat., Lb[27], 37, 10 ff. in-fol. goth. à 2 col.; Hain, *Repert.*, n. 8345). C'est un recueil de 8 grossières gravures sur bois (l'exemplaire de la Nationale est colorié à la main); le texte est xylographique. Le lieu d'impression est probablement Strasbourg.

**5197**. Mone (*Quellensammlung der Badischen Landesgeschichte*, III, 151-155) a publié quelques poésies sur Hagenbach; ce sont deux poèmes anonymes en allemand, une courte pièce et une épitaphe en latin.

**5198**. Ch. Nerlinger. Deux pamphlets contre Pierre de Hagenbach (*Mélanges J. Havet*, 549-560). Analyse : 1° le poème latin de Wimphe-

ling, inséré par Knebel dans sa chronique; le texte du chroniqueur bâlois a été rétabli par Wattenbach et une version définitive de ce petit morceau a été donnée par Bernoulli, dans *Basler Chroniken*, III, 381-391; puis 2° un poème allemand, publié à Srasbourg en 1477, avec grossières gravures sur bois (voir plus haut, n. 5196); l'auteur est un prêtre de Strasbourg : Nerlinger reproduit ce dernier texte à l'appendice avec une traduction.

**5199**. Nombreux extraits des archives de Bâle sur les agissements du landvogt Pierre de Hagenbach (1473-1474); dans *Basler Chroniken*, III, 364-380, 394-404.

**5200**. Hanauer (abbé). Bericht der Räthe von Ensisheim an Karl, Herzog von Burgund (mémoire ou plaintes contre les agressions de Mulhouse et des Confédérés); doit dater de 1473 ou 1474; publié dans *Alsatia* (nouvelle série), 1873, 385-394. En dialecte alsacien.

**5201**. 1475 (8 janv.). *Lettre* d'Alfonse, roi de Portugal, à Louis XI, touchant ses droits à la couronne de Castille, vacante par la mort du roi Henri IV; *Commines*, édit. Lenglet, III, 408-409.

**5202**. *Enquête* et dépositions contre Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun, accusé d'intrigues avec le duc de Bourgogne (février 1474-1475); D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 342-346.

**5203**. 1475 (23 mars). *Longue instruction* du roi à M. du Bouchage, envoyé en Roussillon; *Commines*, édit. Lenglet, III, 372-375.

**5204**. 1475 (avril). *Instruction* donnée par le roi à maître Olivier le Roux, envoyé par lui auprès du roi de Portugal; Vaesen, *Lettres de Louis XI*, V, 388-394.

**5205**. 1475 (9 avril-28 mai). *Quatre lettres* de Charles le Téméraire à Gérard, duc de Juliers, et à Guillaume, fils de celui-ci, touchant les différends avec l'empereur Frédéric III, au sujet de l'archevêché de Cologne; publ. par Gachard, *Compte rendu de la commission d'hist. de Belgique*, III, 13, 12-23.

**5206**. *Lettre* en allemand, écrite sous les murs de Neuss et racontant les faits qui se sont passés du 24 avril au 24 mai 1475; *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, IX (1894), 718-721.

**5207**. 1475 (11 mai). *Texte* de la capitulation de Corbie, rendue par le sire de Contay aux troupes du roi Louis XI; *Commines*, édit. Dupont, III, 298-299.

**5208.** 1475 (lundi de la Pentecôte). *Lettre* de Philippe de Mullenheim, chef du contingent strasbourgeois, au sénat de Strasbourg, datée du camp impérial sous Neuss, donnant des nouvelles du siège de cette ville; publiée par Schilter, en appendice à la chronique de Kœnigshoven, p. 1105-1107.

**5209.** 1475 (17 juin). *Lettre* de Charles le Téméraire aux gens de Lille, leur annonçant un succès remporté par lui sous les murs de Neuss; à la suite, lettre analogue, envoyée à la duchesse par le sieur de la Roche (20 juin); Gachard, *Documents inédits pour l'histoire de Belgique*, I, 243-248.

**5210.** *Traictié d'entre les roys de France et d'Angleterre, comment les filles ne peuvent succéder à la couronne.* Composé lors de la rupture entre Louis XI et Édouard IV en 1475. Imprimé dès 1507 (Paris, in-4), sous ce titre : *La loy salicque....*, puis en partie par Leibnitz, dans *Mantissa codicis juris gentium*, I, 63-97. L'ouvrage a été longuement analysé par l'abbé Sallier, *Mém. de l'Acad.*, XX, 459-474. Il a été republié comme inédit par le major R. Anstruther, dans un volume du Roxburghe Club, intitulé : *La vraie cronicque d'Escoce* (Londres, 1847, in-4).

**5211.** 1475 (29 juillet). *Récit* de l'entrevue entre le roi Louis XI et Édouard IV d'Angleterre, à Picquigny, tiré des archives de l'échevinage d'Amiens; *Commines*, édit. Dupont, III, 306-308.

**5212.** 1475 (juillet). *Discours* prononcé par Charles le Téméraire à l'assemblée des trois États de Flandre; à la suite, remontrances des États et réplique du duc; documents très caractéristiques et souvent cités; Gachard, *Documents inédits pour l'histoire de Belgique*, I, 249-270.

**5213.** 1475 (20 août). *Instructions* du grand maître, Antoine de Chabannes, et des capitaines sous ses ordres, touchant la discipline des gens d'armes, datées de Noyon; *Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes*, par le comte de Chabannes, II, 389-390.

**5214.** Devillers (L.). Documents relatifs à l'arrestation de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, connétable de France, à Mons, en août 1475 (*Compte rendu de la commiss. d'hist. de Belgique*, IV, (1890), 302-318). Actes extraits des registres de l'échevinage de Mons.

**5215.** 1475 (août). *Instructions* de Sixte IV à Nicolas, évêque de

Modène, envoyé par lui auprès du roi Louis XI (affaires de l'Église de France; croisade; messages pour le duc et la duchesse de Bourbon; guerre de Bourgogne); J. Combet, *Louis XI et le Saint-Siège*, 245-248; voir *ibid.*, 249-250.

**5216**. 1475 (10 sept.). *Instruction* secrète du roi à M. de Beaujeu et ses autres envoyés en Bretagne; il leur demande d'obtenir du duc François qu'il confirme la prochaine paix par les serments les plus solennels; D. Morice, *Mémoires pour l'hist. de Bretagne*, III, 286-287. Il s'agissait de la paix de Senlis, qui fut conclue le 9 octobre suivant.

**5217**. Herbomez (A. d'). Une lettre de Louis XI à Sixte IV relative aux affaires d'Espagne (*Bibl. de l'École des chartes*, LI, 660-667); du 26 sept. 1475. Le roi demande au pape de favoriser l'union projetée entre Juana, infante de Castille, et Alfonse de Portugal; il essayait d'empêcher ainsi l'union de la Castille et de l'Aragon.

**5218**. 1475 (2 oct.). *Articles* passés entre Édouard IV, roi d'Angleterre, et Louis XI, pour la délivrance de Marguerite d'Anjou; Champollion-Figeac, *Lettres de rois et de reines*, II, 493-494. (Coll. des Doc. inédits.)

**5219**. 1475 (nov.). *Extraits* du procès criminel fait à Louis de Luxembourg, connétable de France; à la suite, complainte sur le supplice de ce personnage; *Commines*, édit. Lenglet, III, 452-459.

**5220**. 1475. Copie de l'appellation faite par le procureur du roi lors de l'assemblée du clergé de France à Orléans; Pinsson, *Pragmatica sanctio*, 990-996. — A rapprocher d'une défense de l'Église gallicane contre les prétentions des agents de Rome, publiée *ibid.*, 1021-1031; elle émane du Parlement.

**5221**. 1476. *Rapport* (en allemand), à Sigismond, duc d'Autriche, sur les opérations militaires en Haute Bourgogne de l'automne de 1474 au début de 1476; publié d'après l'original des archives d'Innsbruck, dans *Basler Chroniken*, III, 421-432.

**5222**. 1476 (16 février). Le duc de Milan consulte la Seigneurie de Venise sur la réponse qu'il doit faire aux demandes du duc de Bourgogne; celui-ci le priait de secourir la duchesse de Savoie contre les Suisses; réponse des Sages du Conseil; Perret, *Relations de la France avec Venise*, II, 379-380.

**5223**. 1475-1476 (19 février). *Instructions* de Louis XI à Pierre

d'Oriole, Charles de Gaucourt, Guy Pot, etc., ses ambassadeurs au duc de Bourgogne; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 357-360. — A la suite, mémoire supplémentaire (p. 360-364), et lettre du chancelier Hugonet au chancelier de France touchant la journée de Noyon, 3 août 1476 (p. 364).

**5224.** 1476 (22 févr.). *Lettre* des Sages du Conseil de Venise au duc de Bourgogne ; lui explique combien la République est mécontente du roi Louis XI, qui n'a pas cherché à la faire comprendre dans les dernières trêves avec le duc; Perret, *Relations de la France avec Venise*, II, 376-378.

**5225.** Feldmann (M.). *Die Schlacht bei Granson, ein Beitrag zur Kriegsgeschichte der Burgunderkriege*. Frauenfeld, 1903, in-8.

**5226.** 1476 (6 mars). *Charles le Téméraire* convoque les contingents de la ville d'Arras pour reconstituer son armée, dispersée à la suite de la défaite de Granson; Guesnon, *Inventaire des chartes d'Arras*, 277.

**5227.** 1476 (9 et 16 mars). *Deux lettres* de Louis de Contay aux gens d'Arras; dans la première, il leur raconte la défaite de Granson; dans la seconde, il leur parle des préparatifs du duc Charles en vue d'une nouvelle campagne; Guesnon, *Inventaire des chartes d'Arras*, 277-278.

**5228.** 1476 (29 mars). *Lettre* de Coulon, secrétaire du duc de Bourgogne, au conseil de la ville d'Arras ; nouvelles de la guerre de Suisse; Guesnon, *Inventaire des chartes d'Arras*, 279-280.

**5229.** 1476 (mars). *Articles* proposés par Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, assiégé dans Carlat, aux délégués du sire de Beaujeu, avec les réponses de celui-ci; indiqué par Huillard-Bréholles et Lecoy de la Marche, *Titres de la maison de Bourbon*, II, n. 6630. — A la suite, n. 6631, texte de la capitulation de la place, du 9 mars 1476.

**5230.** 1476 (6 avril-13 oct.). *Lettres diverses*, reçues par le conseil de la ville d'Arras ; plusieurs du sire de Ravenstein, une de Louis de Contay ; nouvelles de la campagne de Morat ; demandes de secours, ordre de faire de nouvelles levées ; reconstitution de l'armée ducale ; Guesnon, *Inventaire des chartes d'Arras*, 280-286.

**5231.** 1476 (30 avril). *Lettre* (en portugais) du roi de Portugal, Alfonse, au duc de Bretagne, touchant la paix nouvellement con-

clue entre Louis XI et Édouard IV, roi d'Angleterre; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1357-1358.

**5232**. 1476 (mai). *Différend* entre Louis XI et Sixte IV touchant Avignon; les négociations ouvertes à ce sujet sont racontées dans plusieurs dépêches d'Arrivabene au marquis de Mantoue; publiées par J. Combet, *Louis XI et le Saint-Siège*, 250-256.

**5233**. *Einiges aus dem Burgunderkrieg* (Mülinen, *Der Schweizerische Geschichtsforscher*, VI, 145-160). Neuf lettres du conseil de Berne aux chefs de l'armée suisse (campagne de Morat); une d'elles est adressée à Adrien de Bubenberg. — *Ibid.*, 297-320. Extraits, fort curieux, du livre des missives de la ville de Berne, de 1473 à 1477.

**5234**. *Lettre* du conseil de Berne au magistrat de Strasbourg, écrite quelques jours avant la bataille de Moràt, et donnant des nouvelles du camp bourguignon; traduite en français d'après l'original aux archives de Strasbourg; Ristelhuber, *L'Alsace à Morat*, 1876, 17-18.

**5235**. *Die Urkunden der Belagerung und Schlacht von Murten.... gesammelt* von G.-Fr. Ochsenbein. Fribourg, 1876, in-4. Recueil de premier ordre, dont les éléments sont empruntés aux archives de l'Europe entière; renferme : 1° les missives et actes diplomatiques; 2° les chroniques et poèmes (par pays); 3° les comptes et rôles militaires. Les textes français sont dans la langue originale, l'éditeur a traduit en allemand les textes italiens.

**5236**. *Deux poésies latines* contemporaines sur la bataille de Morat ont été publiées par Meyer von Knonau, *Anzeiger für Schweizerische Geschichte*, 1873, 315-321; l'une est du célèbre Jacques Wimpheling, l'autre de Ludwig Dringenberg, de Schlestadt.

**5237**. Le monument élevé en souvenir de la victoire de Morat fut démoli lors de l'occupation de la Suisse par les armées de la République. L'inscription commémorative fut transportée à Paris et déposée au Cabinet des médailles. Elle a été signalée par Guilhermy (*Bulletin de la Soc. des antiq. de France*, 1876, 158-159). C'est une plaque de bronze fondue en 1564 et portant une longue inscription en prose latine et six vers en vieil allemand. Voir à ce sujet un mémoire (inachevé) de Chabouillet, *Cabinet historique*, 24e année, 2e série, t. II, documents, 1878, 81-98.

**5238**. On sait qu'à Granson et à Morat, Charles le Téméraire perdit tout son bagage et son trésor ; le butin fut partagé entre les confédérés ; on en trouve quelques débris aux musées de Lucerne, de Bâle et surtout de Berne. On a beaucoup écrit à ce sujet ; voir entre autres H. Beaune, *Les dépouilles de Charles le Téméraire à Berne* (*Mém. de la commiss. d'hist. de la Côte-d'Or*, VIII, 271-317), et notamment J. Stammler, *Der Paramentenschatz im hist. Museum zu Bern*, Berne, 1895, in-8 ; les Tapisseries de Berne avaient été publiées dès 1839 par A. Jubinal. Cf. Stammler, p. 18 19, 77-86. — Voir encore M. de Techtermann, Inventaire du butin fait à Granson par les soldats fribourgeois, dans *Archives de la Soc. hist. de Fribourg*, V (1891), 283-324.

**5239**. 1476 (juillet-août). *Diète* tenue à Fribourg ; négociations entre l'Autriche, les confédérés et la France ; pièces diverses publiées dans *Basler Chroniken*, III, 435-476.

**5240**. Liebenau (Th. von). Ueber eine geheime Mission des Gabriel Morosini (*Bolletino storico della Svizzera italiana*, 1901, 96-100). En allemand ; Morosini fut envoyé à Lucerne par le duc de Milan en 1476 ; l'auteur donne quelques détails sur les relations entre les Suisses et le Milanais et rapporte une curieuse lettre de l'évêque de Sion touchant les affaires du Valais.

**5241**. 1476 (6 oct.). Texte de la capitulation de la ville de Nancy, lors de sa reprise par le duc René II ; Calmet, *Hist. de Lorraine*, VI (1757), CCLXVI-CCLXVIII.

**5242**. 1476. *Lettres* diverses de Francesco di Pietrasanta, agent du duc de Milan en France, et de Leonardo Botta, agent du même à Venise ; extraits en français donnés par Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Commines*, III, 1-10. Très curieux détails sur la personne de Louis XI, la politique de Charles le Téméraire, etc.

**5243**. 1476 (nov.). *Réception* solennelle d'un roi de Portugal à Orléans, d'après les comptes inédits de l'ancienne municipalité orléanaise ; fragments publiés par Couret, *Bulletin du Comité*, *Hist. et philol.*, 1898, 304-309. Le roi en question est Alfonse V (1438-1481).

**5244**. Douet d'Arcq. Procès criminel intenté contre Jacques de Brézé, grand sénéchal de Normandie, au sujet du meurtre de sa

femme (1467-1486); *Bibl. de l'École des chartes*, X, 211-239. Le meurtre date de 1476; Jacques de Brézé avait épousé Charlotte de France, fille de Charles VII et d'Agnès Sorel. En appendice, les lettres de rémission de 1486 et diverses autres pièces intéressantes.

**5245.** Sur la bataille de Nancy, voici quelques indications bibliographiques. Au point de vue topographique : abbé Marchal, *Mémoire sur la bataille de Nancy*, dans *Congrès scientifique de France*, Nancy (1850-1851), II, 184; Schœber, *Die Schlacht bei Nancy*, Erlangen, 1891, in-8. — Sur les monuments et les souvenirs de l'événement, A. Collignon, *Souvenirs artistiques et littéraires de la bataille de Nancy* (*Mém. de la Soc. d'archéologie lorraine*, 1894, 291-338), et le même, *Note sur les monuments, l'iconographie et les légendes de la bataille de Nancy* (*Annales de l'Est*, 1897, 497-528), supplément au premier mémoire.

**5246.** *Bericht eines Zeitgenossen über die Schlacht bei Nanzig und den Tod Karls des Kühnen;* publié dans l'*Alemannia*, X (1882), 137-142. D'après un man. de Paris; la lettre, en français, est peut-être une dépêche destinée à Louis XI et l'auteur insiste sur les signes matériels auxquels on reconnut après la bataille le corps du duc de Bourgogne. Ce petit texte, fort curieux, a été connu directement ou indirectement par l'auteur de la *Chronique dite scandaleuse*. Une recension un peu différente en a été publiée en 1901, d'après un man. de Chambéry, par M. Mugnier (*Mém. et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie*, XL, 145-169), sous ce titre : *La desconfiture de Charles le Téméraire.*

**5247.** *Loz, louenges et plainctes du bon duc Charles de Bourgoingne;* attribué parfois à Olivier de la Marche; mais l'une des deux copies connues nomme l'auteur, le sire de Trazegnies; publié par Ruelens, *Recueil de chansons, poèmes.... relatifs aux Pays-Bas* (1878), III, 1-6. Cf. Stein, *Olivier de la Marche*, 105-106.

**5248.** *Scriptoris anonymi de morte Caroli, ducis Burgundiæ, narratio;* publ. par Kervyn de Lettenhove, *Chroniques relat. à l'hist. de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne* (Coll. des chroniques belges), p. 480-490. L'auteur, contemporain, écrivait après 1486, car il qualifie Maximilien de roi des Romains. — A la suite, Kervyn imprime l'épitaphe, mise sur le tombeau du Téméraire à Nancy (p. 515-516).

**5249**. *De laudibus Caroli, Burgundiæ ducis et victoris;* publ. par Kervyn de Lettenhove, *Chron. relat. à l'hist. de la Belgique sous la domination des ducs de Bourgogne* (Coll. des chron. belges), 469-479. Sorte d'oraison funèbre, qui paraît l'œuvre du médecin du feu duc, Gonzalve de Vargas, prévôt de Furnes. Sans grand intérêt au point de vue historique.

**5250**. 1477. Notes sur la mort du duc de Bourgogne et du duc de Milan; Ul. Chevalier, *Choix de doc. inédits sur le Dauphiné* (1874), 396-397.

**5251**. *Ballade* sur la mort de Charles le Téméraire (1477); très hostile à ce prince ; Leroux de Lincy, *Recueil de chants historiques*, I, 380-384.

**5252**. Pierre de Blarru, humaniste, né le 3 avril 1437, à Blarru (Seine-et-Oise, cant. de Bonnières); mort le 23 novembre 1510, il appartenait à une famille bourgeoise, dont plusieurs membres, clercs ou laïques, sont fréquemment nommés au xv^e siècle. On a, sans raison, identifié notre auteur avec un autre Pierre de Blarru, cité par Villon dans le *Grand Testament*. Pierre, maître ès arts de l'Université de Paris, se trouve à Épinal en 1475, assiste aux funérailles de Charles le Téméraire à Nancy en 1477, devient la même année conseiller et secrétaire du duc René, chanoine de Saint-Dié en 1480.

On a de lui quelques pièces de poésies connues depuis longtemps, d'autres découvertes récemment par C. Couderc, et enfin un grand poème épique, la *Nanceis*, en six livres, comptant 5,088 vers et racontant les guerres de 1475 à 1477. L'ouvrage, de forme classique, est utile pour l'histoire; l'auteur a été en partie témoin oculaire des faits; pour d'autres, il a eu des renseignements du duc René et des témoins de la catastrophe ; enfin il a eu entre les mains les récits de Chrétien de Chastenay. Naturellement le poète ne raconte pas les menus faits, mais s'en tient aux événements principaux.

L'ouvrage, resté manuscrit (on en possède une copie du xvi^e siècle à Nancy), fut imprimé en 1518, par Jean Bazin, exécuteur des volontés de Pierre de Blarru, aux frais du duc Antoine (Saint-Nicolas-du-Port), en un beau volume in-4. Il a été réimprimé en 1840, Nancy, 2 vol. in-4, avec traduction française par F. Schütz ; une traduction du xvi^e siècle, par Nicolas Romain, est man. à l'Arsenal et à la bibl.

Sainte-Geneviève, elle a été imprimée au XVIII[e] siècle par Calmet.

Sur Pierre de Blarru, voir A. Collignon, *De Nanceide Petri de Blarorivo Parisiensis*. Nancy, 1892, in-8, et C. Couderc, *Œuvres inédites de Pierre de Blarru et documents sur sa famille* (Besançon, 1900, in-8), extr. du *Bibliographe moderne*. Sur les sources de la *Nancéide*, voir Lepage, *Commentaires sur la chronique de Lorraine*, p. 115-116.

**5253**. Lepage (H.). Sur l'auteur d'une vie de René II, imprimée à Saint-Dié en 1510 (*Journal d'archéologie lorraine*, 1875, 76-92). L'auteur en question, Johannes Aloysius Crassus Calaber (en français *Jehan Loys*), était secrétaire et conseiller du duc, chanoine de Toul, et mourut en janvier 1520-1521 (cf. *Journal*, etc., 1884, 227-233). L'ouvrage, peu étendu, existe en imprimé à la bibl. de Schlestadt; il a été réimprimé par Lepage (*Journal*, 1875, 103-124); il a peu de valeur, mais le mémoire de Lepage fournit quelques renseignements utiles sur le cercle de lettrés dont s'entourait René II et sur le mouvement littéraire d'où sortit la *Nancéide* de Pierre de Blarru.

**5254**. *La vraye déclaration du fait et conduite de la bataille de Nancy...., dressée par Chrétien, secrétaire dudit seigneur* (René de Lorraine) *et de son ordonnance, donnée à Pierre de Blarru, chanoine de Saint-Diey, qui a composé le livre appellé « les Nancéydes »* (Calmet, *Hist. de Lorraine*, VII (1757), pr., CLI-CLIII). Le récit est mis dans la bouche du duc René. Republiée en 1844 par Jean Cayon, sous une forme un peu différente.

**5255**. *Chronique* ou dialogue entre Joannes Lud et Chrétien, secrétaires de René II, duc de Lorraine, sur la défaite de Charles le Téméraire devant Nancy, publiée pour la première fois par Jean Cayon. Nancy, 1844, in-8. L'ouvrage, extrêmement hostile à Louis XI, date de 1498. A la suite, Cayon a réimprimé la *Vraye déclaration*.

**5256**. Nicolas Remy. *Discours des choses advenues en Lorraine depuis le décez du duc Nicolas jusques à celuy du duc René*. Pont-à-Mousson, 1605, in-4. Dédié à Maximilien, duc de Bavière, comte palatin du Rhin. C'est une histoire de la guerre de Bourgogne, de 1473 à 1477, avec un appendice fort court sur les années 1477-1508. L'auteur annonce dans la préface qu'il ne fait guère qu'abréger un texte plus ancien de cent ans; ce texte est la *Chronique de Lorraine*.

**5257**. Collignon (A.). Une source de Jean d'Aucy dans son *Epitome* (*Annales de l'Est*, 1894, 583-591). Jean d'Aucy, religieux franciscain, mort en 1608, termina en 1555 un *Epitome* des *gestes de 63 ducs de Lorraine*. M. Collignon prouve que, pour la guerre de 1477, il a employé le poème de Blarru.

**5258**. *L'aventurier rendu à dangier, conduit par advis, traictant des guerres de Bourgogne et la journée de Nanci, avec la vie et testament de maistre Enguerrand de Marigny...., imprimé novellement à Paris*, in-4 gothique, 31 ff. à 2 col. Bois (Bibl. nat., Rés., Ye 849). L'auteur, Jean de Margny, seigneur de Monci, se prétend de la famille de Marigny, dit qu'il a en 1510 soixante ans, qu'il a servi sous le duc Charles de Bourgogne et sous le sire de Rambures, et raconte ses exploits de 1472 à 1477.

**5259**. 1550 (août-sept.). *Relation* du transport de Nancy à Luxembourg des ossements de Charles le Téméraire, par ordre de la reine Marie, par une commission présidée par Martin de Cupère, abbé de Crespin, évêque de Chalcédoine et suffragant de Cambrai; publiée par Gachard, *Comptes rendus de la commission d'hist. de Belgique*, II, 9, 143-154.

**5260**. Une autre relation de cette cérémonie a été publiée par Ch. de Linas en 1855, dans le *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*, sous le titre suivant : *Translation des restes de Charles le Téméraire de Nancy à Luxembourg, manuscrit d'Antoine de Beaulaincourt, roi d'armes de la Toison d'or....* — Certains auteurs modernes prétendent que les commissaires impériaux firent erreur et que le corps du Téméraire est encore à Nancy; voir à ce sujet les mémoires d'A. Collignon cités plus haut.

### 5 — *De la mort du Téméraire à celle de Louis XI (1477-1483)*

**5261**. 1477. *Lettre* de Robert, *comes Cayaciæ*, informant Louis XI de l'assassinat de Galeazzo-Maria, duc de Milan; Martène, *Thes. anecd.*, I, 1844-1846. Le duc fut tué le 26 déc. 1476.

**5262**. Lacroix (A.-F.). *Faits et particularités concernant Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche, du 5 janvier 1476 (v. st.) au 2 nov. 1477* (*Mémoires et publications de la Société des sciences*

*du Hainaut*, année 1839, t. I, Mons, 1840). Textes extraits principalement du 3e registre aux procès-verbaux du conseil de la ville de Mons.

**5263**. JEHAN NICOLAY. *Kalendrier des guerres de Tournay*, 1477-1479, publ. par F. Hennebert (*Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, II (1853) et III (1856). Le tome Ier renferme le texte, et le tome II les pièces justificatives (Pirenne, *Bibliographie*, n. 2084). L'auteur était poète ; il donne quelques notes historiques pour les années 1465 et suiv. Dès 1849, J. de Gaulle avait publié la table des chapitres (*Bulletin de la Société de l'histoire de France*, 35-41, 168-174).

**5264**. *Histoire des Pays-Bas*, de 1477 à 1492, en forme de journal, par un auteur contemporain; publié, d'après une copie de Gérard, par de Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, III, 695-742. Intéressant.

**5265**. *Chronique des faits et gestes admirables de Maximilien, roi des Romains, durant son mariage avec Marie de Bourgogne, translaté du flamand en français*.... par O. Delepierre. Bruxelles, 1839, in-8. L'ouvrage flamand fut publié à Anvers en 1577, sous le titre : *Die wonderlijke Oorloghen.* L'ouvrage paraît contemporain, bien qu'à la fin on trouve quelques phrases peut-être ajoutées après 1519, date de la mort du prince. L'auteur commence en somme au siège de Neuss et s'arrête à la mort de Marie de Bourgogne.

**5266**. Saint-Génois (de). Lettres adressées par Maximilien Ier, archiduc d'Autriche, à l'abbé de Saint-Pierre à Gand et à quelques autres personnages, 1477-1487, dans *Messager des sciences historiques de Belgique,* 1845, 193-205, 368-398. — 37 lettres fort curieuses, en français, en latin ou en flamand.

**5267**. *Lettres* inédites de Maximilien, duc d'Autriche, roi des Romains, sur les affaires des Pays-Bas, de 1478 à 1508; recueil de 131 morceaux de première importance pour l'histoire politique, publié par Gachard, *Compte rendu des séances de la comm. d'hist. de Belgique*, II, 2, p. 269-448, et II, 3, 193-324 (1852-1853), avec bonne notice préliminaire.

**5268**. Le dernier travail d'ensemble sur la politique de l'archiduc Maximilien en Flandre est celui d'Ulmann, dans *Kaiser Maximi-*

*lian I*, Stuttgart, 1884-1886, 2 vol. in-8. La période de 1477-1493 y occupe les pages 1-187 du tome Ier.

**5269.** Lesort (A.). *La succession de Charles le Téméraire à Cambrai* (1477-1482). Paris, 1903, in-8 (Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai, LV). D'après les Archives de Cambrai, avec nombreuses pièces justificatives.

**5270.** Clerc (E.). Besançon pendant les guerres de Louis XI (*Académie de Besancon, Séance du 30 janvier 1873*, 1-55). Nombreuses pièces justificatives (p. 41-55), extraits d'une grande enquête de 1477, lettres et actes divers, fragment d'une chronique en français allant jusqu'à 1493 (années 1479-1480).

**5271.** Kervyn de Lettenhove. Une lettre inédite de Marie de Bourgogne et de Marguerite d'York à Louis XI (*Bulletins de l'Académie de Bruxelles*, XXI (1854), 104-111). Datée de Gand, 18 janvier 1477. Très curieuse; les deux princesses exposent qu'elles croient le duc Charles, leur père et époux, encore vivant, s'étonnent des entreprises du roi de France contre les États du défunt et lui demandent son appui.

**5272.** 1477 (23 janv.). *Lettre* de Marie de Bourgogne aux gens du duché de Bourgogne, affirmant ses droits héréditaires sur cette province et leur ordonnant de défendre ces droits contre les empiétements des officiers du roi de France; *Commines*, édit. Lenglet, III, 501; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 365-366.

**5273.** 1476-1477 (28 février). *Instructions* données par les États généraux, assemblés à Gand, aux ambassadeurs envoyés vers le roi Louis XI; publ. par Gachard, *Comptes rendus de la comm. d'hist. de Belgique,* III, 10, 274-276.

**5274.** 1477 (mars). *Trois lettres* de Marie de Bourgogne au conseil de la ville d'Arras l'encourageant à rester fidèle à sa maison; Guesnon, *Inventaire des chartes d'Arras*, 286-288. — A la suite, jusqu'à la p. 313, divers actes de Louis XI touchant l'occupation de la ville d'Arras.

**5275.** Sur la prise d'Arras par Louis XI en 1477, voir A. d'Héricourt, *Les sièges d'Arras* (1844, in-8), p. 63-96, récit fait en partie d'après les documents des archives municipales; en appendice, p. 331-336, comptes de la communauté du 1er nov. 1476 au 31 oct. 1477, et p. 337-343, lettres de rémission de Louis XI.

**5276**. 1477 (mars). *Relation* de l'ambassade envoyée à Louis XI par les États de Frandre après la mort du Téméraire; Kervyn, *Hist. de Flandre*, V, 515-525.

**5277**. Sur le jugement et la condamnation des sires d'Hugonet et d'Humbercourt, voir une notice substantielle de Gachard, dans son édition de l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, de Barante (Bruxelles, 1838), II, 716-729; Gachard y cite de nombreux documents diplomatiques et des fragments de chroniques inédites. — Ce mémoire avait déjà paru dans les *Bulletins de l'Académie de Belgique*, VI, 2, 296-355, avec quelques pièces justificatives; mais les documents utilisés par l'auteur sont *ibid.*, 219-240; on y remarque des extraits du journal de la Collace de Gand (février-avril 1477), d'un journal anonyme des archives d'Ypres, allant de 1443 à 1480 (très intéressants), des fragments de comptes, enfin l'instruction donnée au nom de Marie de Bourgogne par les gens du comté de Flandre aux ambassadeurs envoyés à Louis XI. Ce dernier texte est de première importance.

**5278**. La dernière lettre adressée par le chancelier Guillaume Hugonet, à sa femme, au moment de son exécution, a été publiéé par Duclos, *Recueil de pièces*, 444-446.

**5279**. 1477 (3 mai). *Instructions* à Dominique Gradenigo, ambassadeur de Venise auprès de Louis XI; il devra demander à ce prince des réparations pour les torts causés au commerce vénitien par le pirate Colombo, discuter la forme du futur traité d'alliance, exposer les dangers que les progrès des Turcs font courir à la chrétienté; Perret, *Relations de la France avec Venise*, II, 384-386. Le 27 sept. 1477 (*ibid.*, 387-392), les Sages du Conseil examinèrent à fond le projet de traité; le 2 déc. suivant, ils arrêtèrent les termes d'un ultimatum et marquèrent les concessions que leur ambassadeur pouvait accorder (p. 394-398).

**5280**. 1477. *Mariage* de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne; actes divers publiés par J.-J. Müller, dans *Reichstagstheatrum unter Maximilian I*, I, 55-65. A noter une longue et curieuse relation (en allemand) du voyage nuptial, par un agent de l'électeur de Saxe, et quelques renseignements sur la manière dont l'empereur se procura de l'argent.

**5281**. Le travail le plus récent sur le mariage de Maximilien et

de Marie de Bourgogne est celui de Rausch, *Die burgundische Heirath Maximilian's.* Vienne, 1880, in-8. On y trouve toute une histoire des négociations entre Charles le Téméraire et Frédéric III depuis 1469.

**5282.** *Ludovici Bruni, poetæ laureati, carmen sapphicum ad agendas Deo gratias in adventu illustrissimi domini Maximiliani, ducis Austriæ, novique Burgundiæ ducis.* Louvain, Jean de Westphalie, nov. 1477, in-4, 14 ff. goth. Deux parties : le *carmen*, puis une *Gratulatio* en distiques. Le poète célèbre l'arrivée de Maximilien en Flandre et le mariage de ce prince avec Marie de Bourgogne.

**5283.** 1477 (28 juin). *Lettre* de Maximilien à son père l'empereur Frédéric, datée de Mergentheim; il lui raconte son voyage à Gand, où il allait épouser Marie de Bourgogne; publiée par Moriz Rodler, dans le Programme du Gymnase de Josephstadt à Vienne (Vienne, 1859, in-4). Citée d'après Potthast, 782.

**5284.** 1477 (14 juillet). *Instruction* à Antoine de Foudras, seigneur de Coursenay, sur ce qu'il a à faire touchant l'arrivée à Honfleur du roi de Castille, Léon et Portugal; Guesnon, *Inventaire des chartes d'Arras*, 313-314.

**5285.** Mandrot (B. de). Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, 1433-1477 (*Revue hist.*, XLIII, 274-316; XLIV, 241-312). L'histoire du procès criminel est faite d'après les actes originaux, dont l'auteur a utilisé une copie du xv^e^ siècle.

**5286.** Perret a donné dans sa Notice sur *Louis Malet de Graville*, p. 24-50, de longs extraits du procès criminel de Jacques d'Armagnac, comte de Nemours, d'après le man. de Sainte-Geneviève; le futur amiral fut un des commissaires et reçut une part importante des dépouilles du condamné. — Autres extraits dans le *Commines* de Lenglet, III, 518-530.

**5287.** 1477 (26 août). *Lettre* des Ligues d'Allemagne à Louis XI pour obtenir de lui la levée des restrictions mises à la liberté du commerce; Borel, *Foires de Genève*, pr., 193-194.

**5288.** 1477 (août). *Note* de Philippe de Lenoncourt, officier de René d'Anjou, racontant son entrevue avec le duc de Calabre, fils du roi de Naples, don Fernand, lors du passage de ce prince sur les côtes de Provence; il y rapporte les propos du prince aragonais

et les questions que celui-ci lui a posées; publiée par Lecoy de la Marche, dans *Revue des questions historiques*, XLIII (1888), 135-136.

**5289**. 1477 (19 sept.). *Articles* proposés par la ville d'Arras pour sa soumission à Louis XI; avec le texte des concessions définitives accordées par le roi; Guesnon, *Inventaire des chartes d'Arras*, 314-316.

**5290**. On sait qu'à la suite de la prise d'Arras en 1477, Louis XI, outré de la résistance obstinée de la ville, en décida la destruction; les habitants furent chassés, le nom d'Arras aboli et remplacé par celui de *Franchise* et, pour peupler la nouvelle place, on obligea les différentes villes du royaume à y envoyer à leurs frais un certain nombre de gens de métier. L'histoire de cette odieuse affaire, sur laquelle la plupart des historiens passent avec une légèreté singulière, n'a pas encore été faite. Voici pourtant à ce sujet quelques indications : A. Laroche, Une vengeance de Louis XI (*Mém. de l'Académie d'Arras*, XXXVII (1865), 237-384); bon travail, donnant sur le repeuplement de la ville une foule d'indications empruntées aux archives de Tours et d'Orléans; nombreuses et curieuses pièces justificatives; — Boutiot, Louis XI et la ville d'Arras (*ibid.*, 2e série, I (1867), 133-206); travail également utile, fait d'après les archives de Troyes; nombreuses pièces justificatives; — joignez-y encore une note de Brossier-Géray, Familles dunoises forcées, par ordre du roi, d'aller habiter Arras (*Bull. de la Société dunoise*, V (1887), 339-344).

**5291**. 1477 (sept.). *Instruxions baillées par Mons. l'archiduc Maximilien d'Austrice et Madame Marie, ducesse de Bourgongne et de Brabant...., baillées et délivrées par ambassade à Jacques de Dinteville, escuier...., et aultres, envoyés devers le roy de France.* En réalité, c'est un factum contre la politique de Louis XI, principalement en ce qui touche Cambrai et le Cambrésis; l'auteur anonyme fait (avec beaucoup d'erreurs) l'histoire des guerres entre France et Bourgogne, depuis 1419; publié et analysé d'après un man de Douai dans *Souvenirs de la France wallonne*, 1882, 73-87; cf Lesort, *La succession de Charles le Téméraire à Cambrai*, p. 6-7.

**5292**. 1477. *Diète de Zurich;* négociations pour la paix entre la cour de Bourgogne et les confédérés suisses; pièces diverses dans *Basler Chroniken*, III, 515-520.

**5293**. Perret. La paix du 9 janvier 1478 entre Louis XI et la république de Venise (*Bibl. de l'École des chartes*, LI, 111-135). Analyse et extraits des instructions de la Seigneurie à ses ambassadeurs; détails sur les actes de piraterie dont se plaignaient les marchands vénitiens, et sur les exploits de Colombo et consorts.

**5294**. 1477-1478 (janv.). *Instructions* pour Thierry de Lenoncourt et autres envoyés du roi au pays de Liège; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 377-379.

**5295**. 1478 (janvier). *Lettre* signée Georges Hochmut, chapelain, datée de Zurich, 12 février, exposant ce qui a été traité à la diète de Zurich entre le roi de France, Mademoiselle de Bourgogne et les autres princes; discussions avec les envoyés du roi; conclusion de la paix avec la Bourgogne et avec Sigismond d'Autriche; conditions proposées au roi de France. La lettre est adressée aux bourgmestre et conseil de Donauwerth; Toutey, *Charles le Téméraire et la ligue de Constance*, 449-453 (texte souabe), 454-457 (traduction française).

**5296**. 1478 (avril). *Conjuration des Pazzi*. On sait quelle part y prit Sixte IV; Louis XI intervint en faveur de Laurent de Médicis et de Florence; de là de longues et pénibles négociations entre la papauté, le roi et la Seigneurie, négociations qui se terminèrent par une brouille à peu près complète entre Sixte IV et Louis XI; J. Combet, *Louis XI et le Saint-Siège*, a publié plusieurs pièces à ce sujet : p. 265-267, lettre de l'envoyé de Florence à Rome; p. 267-274, instructions de Sixte IV à son légat dans l'Empire; p. 275-280, autres du même à son légat en Espagne; p. 280-285, réponse du pape aux ambassadeurs du roi.

**5297**. 1478. Laurent de Médicis entretint toujours avec les rois Louis XI et Charles VIII des relations amicales, et ces relations lui furent fort utiles lors de la conjuration des Pazzi. On trouvera sur cette affaire et les négociations qui la suivirent entre Florence, Sixte IV et Louis XI, de nombreux documents dans Fabroni, *Laurentii Medicis Magnifici vita* (Pise, 1784, in-4), t. II. Cf. encore B. Buser, *Lorenzo de' Medici als italienischer Staatsmann*, Leipzig, 1879, in-8, p. 36-61 (nombreuses pièces justificatives) et l'ouvrage célèbre de Reumont, *Lorenzo di Medici il Magnifico*, I, 325-337; II, 203-207

**5298**. Huillard-Bréholles. Louis XI protecteur de la confédération italienne (*Revue des Sociétés savantes*, V (1861), 314-332). Négociations des années 1478-1479; analyse de documents transcrits dans un man. de la bibliothèque de Bourges; relations avec Laurent de Médicis.

**5299**. 1478. *Relation* et actes de la négociation faite par les ambassadeurs du roi Louis XI pour la paix entre le pape Sixte IV et le roi de Naples d'une part, la Seigneurie de Venise, les ducs de Milan et de Ferrare et la république de Florence d'autre part; instructions aux ambassadeurs, lettres écrites et harangues prononcées par eux; *Commines,* édit. Lenglet, IV, 163-251.

**5300**. 1478 (22 mai). *Lettre* de Jean Bourré au roi; il lui envoie l'original du sauf-conduit délivré jadis par le duc Charles pour l'entrevue de Péronne, que Louis XI veut faire produire en parlement; Vaesen, *Lettres de Louis XI*, VII, 306-307.

**5301**. 1478 (28 mai). *Information* contre le prince d'Orange et le seigneur d'Arben, accusés d'avoir voulu empoisonner le roi; texte curieux, publié par Vaesen, *Lettres de Louis XI*, VII, 307-317. La pièce est signée d'Imbert de Batarnay.

**5302**. *Négociations* entre Louis XI et Édouard IV, roi d'Angleterre, relatives à la duchesse douairière de Bourgogne, Marguerite d'York (mai-juin 1478); lettres échangées entre les princes, instructions aux ambassadeurs des deux parties, etc.; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 388, 389-392, 393–396, 401, 403-404.

**5303**. 1478 (juin). *Lettres* écrites de Casal par Antoine d'Appiano à la duchesse de Milan; nouvelles du voyage de Commines en Italie; extraits en français dans Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Philippe de Commines,* I, 173-177.

**5304**. 1478 (juin-juillet). *Lettres* de la duchesse de Milan à Laurent de Médicis, touchant l'intervention française en Italie; extraits en français dans Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Philippe de Commines,* I, 179-185.

**5305**. 1478 (11 août). *Instructions* de la Seigneurie de Venise à Bertuccio Gabriel, ambassadeur près de Louis XI; Perret, *Relations de la France avec Venise,* II, 399-400; à la suite, lettre du Sénat au même, du 24 sept. suiv. (p. 401-402; supplément d'instruction, du 28 sept., 403-404; lettre de Bertuccio, datée de Tours (18 nov 1478), 405-406).

**5306**. 1478 (12 août). *Lettre* de Guillaume Cousinot, datée de Toulouse, au chancelier et aux seigneurs du Grand Conseil, donnant son avis sur l'interprétation des anciens traités entre France, Flandre et Bourgogne, et exposant les arguments de droit que le roi peut invoquer à l'appui de la revendication des différents États de feu Charles de Bourgogne; *Commines*, éd. Dupont, III, 315-320.

**5307**. *Ambassade* de Commines à Florence (1478); pièces et dépêches diverses, notamment extraits en français des lettres expédiées par des agents de la cour de Milan ; Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Philippe de Commines,* III, 11-29.

**5308**. 1478 (23 août). *Lettre* (en italien) de Laurent de Médicis au roi Louis XI, lui donnant des nouvelles de l'ambassade de Philippe de Commines à Florence; à la suite, lettre analogue de la Seigneurie de Florence au même, du 24 août; *Commines*, éd. Dupont, III, 335-339.

**5309**. 1478 (sept.). *Assemblée* du clergé de France tenue à Orléans; déclarations du roi touchant la politique qu'il entend suivre à l'égard du Saint-Siège; questions disciplinaires traitées par les prélats; *Commines*, éd. Lenglet, III, 555-557.

**5310**. 1478. *Requête* (en latin) des prélats de l'Église gallicane au pape Sixte IV; éloges de la nation française; exhortation à la croisade; justification des agissements du roi Louis XI; J. Combet, *Louis XI et le Saint-Siège,* 256-263.

**5311**. 1478 (24 sept. et 7 oct.). *Deux lettres* de l'évêque de Metz au seigneur du Bouchage, touchant les négociations avec Maximilien (conférences de Saint-Omer); Vaesen, *Lettres de Louis XI,* VII, 322-323.

**5312**. *Dépêches* d'Andrea Cagnola, agent de la cour de Milan en France (oct. 1478-janvier 1479); extraits en français touchant la politique du temps; Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, III, 30-42.

**5313**. 1478 (nov.). *Instructions* de Louis XI à son ambassadeur près du Saint-Siège; affaires de Florence ; nécessité pour les chrétiens de s'unir contre les Turcs, de plus en plus menaçants (en français); Canestrini-Desjardins, *Négociations avec la Toscane,* I, 175-184.

**5314**. 1478 (nov.). *Instructions* pour Jean Pomier, envoyé par le

roi à la cour du duc Sigismond d'Autriche, pour se plaindre des intrigues de Philippe Hirschhorn, envoyé de Maximilien à la cour de France; Vaesen, *Lettres de Louis XI*, VII, 324-325.

**5315**. 1478 (nov.)-1479 (sept.). *Lettres* diverses d'Andrea Cagnola, ambassadeur de la cour de Milan à Paris, à la duchesse; nombreux extraits en français dans Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, I, 222-291, *passim*. Très intéressantes.

**5316**. 1478. *Mémoire* remis au nom du roi aux chancelier et grand maître de Bretagne, ambassadeurs du duc François; affaire de la gabelle que le roi voulait établir dans le duché; annonce de l'ouverture des hostilités par Maximilien; le duc est tenu de secourir son suzerain; D. Morice, *Mémoires pour l'hist. de Bretagne*, III, 333-339. — Aux col. 340-344, mémoire spécial pour prouver cette obligation du duc.

**5317**. Lesort (A.). Un document inédit concernant la diplomatie de Louis XI à propos de la neutralité de Tournai, 1478-1479 (*Bibl. de l'École des chartes*, LXII, 15-24). Compte rendu fort curieux de l'ambassade secrète de la ville auprès de Louis XI, daté de février 1479; les consaux eux-mêmes n'eurent point connaissance des négociations alors conduites par leurs chefs.

**5318**. *Extraits de trois comptes* de la chambre aux deniers du roi Louis XI (1478-1481); Douët d'Arc, *Comptes de l'hôtel*, p. 348-396.

**5319**. Salmon (A.). Notice sur Simon de Quingey et sa captivité dans une cage de fer (*Bibl. de l'École des chartes*, XIV, 376-398).

Simon de Quingey est un fidèle de la maison de Bourgogne, qui, fait prisonnier à Verdun-sur-Saône en 1478, fut enfermé par ordre du roi dans une de ces cages si souvent mentionnées; extraits curieux de comptes. Il faut compléter ce travail à l'aide d'un autre de J. Gauthier, *Simon de Quingey, page de Charles le Téméraire et prisonnier de Louis XI*, Besançon, 1873, in-8 (extr. des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*).

**5320**. *Lettre* (en latin) de l'empereur Frédéric à Louis XI, touchant l'occupation par celui-ci d'une partie de l'héritage de Marie de Bourgogne (7 février 1479), et réponse du roi de France (avril 1479); D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 400, 401-403.

**5321**. 1479 (mai). *Mémoire de ce que le comte de Castres a peu*

*sentir du docteur Langton d'Engleterre envoyé au Roy*. Boffile de Juge avait été chargé d'interroger et de sonder ce personnage avant de le laisser parvenir auprès de Louis XI ; Vaesen, *Lettres de Louis XI*, VII, 325-327.

**5322**. 1479 (8 juin). *Lettre* du conseil des Sages de Venise à Bertuccio Gabriel, envoyé de la république en France ; en latin ; fort curieuse ; Brosch, *Julius II*, 278-280.

**5323**. 1479 (juin, septembre). *Lettres* de Carlo Visconti à la duchesse de Milan ; nouvelles des négociations avec la cour de France ; extraits en français dans Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, I, 256-260, 283.

**5324**. 1479 (3 juillet). *Conditions* de la capitulation de Besançon, lors de sa reddition aux troupes françaises ; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 404-405.

**5325**. *Affaires de Savoie* (juillet 1479-mars 1482) ; extraits de diverses dépêches relatives à l'intervention de Louis XI dans les affaires du duché et à la mission de Commines, lors du voyage en France du jeune duc Philibert ; plusieurs de ces dépêches sont d'Andrea Cagnola et de Carlo Visconti, agents de la cour de Milan en France ; Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, III, 43-46, 72-87.

**5326**. *Chanson* de Molinet sur la bataille de Guinegate (7 août 1479) ; long poème emphatique, extrêmement violent contre la France ; Leroux de Lincy, *Recueil de chants historiques*, I, 385-399.

**5327**. 1479 (mi-août). *Lettre* de Maximilien à Wilhelm, électeur de Saxe, datée d'Ypres, l'informant de sa récente victoire sur les Français (en allemand) ; il s'agit de la bataille de Guinegate ; J.-J. Müller, *Reichstagstheatrum*, I, 66.

**5328**. *Affaires* de Milan (août et octobre 1479) ; nombreux extraits en français de lettres de Carlo Visconti et d'Andrea Cagnola à la duchesse de Milan ; Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, III, 47-71.

**5329**. *Projet* de ligue entre Louis XI, Catherine de Gueldre et l'évêque de Münster, contre Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne, projet qui doit être discuté dans une entrevue à Metz (nov. 1479) ; D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*, IV, pr., 405-407.

**5330**. 1479 (nov.-déc.). *Lettres* diverses et négociations d'Antoine

d'Appiano, agent de la cour de Milan auprès de celle de Savoie; extraits en français dans Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, I, 298-315.

**5331**. Salmon (A.). Essai de poison sur un chien, fait par ordre de Louis XI (*Bibl. de l'École des chartes*, XVI, 167-169). En février 1480, à Tours; extraits des registres de comptes de cette ville.

**5332**. 1480 (10 février). *Instructions* de Louis XI à ses ambassadeurs en Angleterre (dont Charles de Martigny, évêque d'Elne); il s'y agit principalement du renouvellement de la trêve de cent ans, trêve dans laquelle ne doivent être compris ni le duc de Bretagne ni l'archiduc Maximilien; projet du mariage du dauphin avec une fille du roi d'Angleterre et du prince de Galles avec une fille de la duchesse de Milan; D. Morice, *Mémoires pour l'hist. de Bretagne*, III, 354-358. — A la suite (359-368), long mémoire additionnel à ces instructions. Cf. Vaesen, *Lettres de Louis XI*, VIII, 349-357.

**5333**. 1480 (28 avril). *Instructions* données par Sixte IV à Julien de la Rovère, son légat en France, touchant l'affaire du cardinal Balue, dont il le constitue juge suprême; H. Forgeot, *Jean Balue, évêque d'Angers*, 232-233.

**5334**. 1480 (4 juin). *Rapport* de François de Génas au roi; envoyé à Aix pour négocier la cession de la Provence, il explique longuement les pourparlers qu'il a eus avec le roi René depuis le 26 mai, date de son arrivée; publié par Lecoy de la Marche, *Revue des quest. hist.*, XLIII (1888), 152-154.

**5335**. 1480 (vers juin). *Lettre* d'un religieux, vivant en France et servant d'espion à Maximilien; nouvelles du roi Louis XI, de ses préparatifs et de ses projets; *Commines*, édit. Lenglet, IV, 6-9.

**5336**. 1480 (juillet). *Rapport* d'un espion ou agent secret de Louis XI, sur la situation politique dans le comté de Flandre et particulièrement à Gand; texte français traduit de l'original flamand; *Basin*, édit. Quicherat, IV, 386-394.

**5337**. 1480 (juillet-octobre). *Négociations* de Maximilien avec Édouard IV, par l'entremise de la duchesse douairière de Bourgogne, Marguerite d'York; nombreuses lettres de cette princesse, fort curieuses; instructions de l'archiduc proposant au roi d'Angleterre d'entrer dans une ligue contre la France, etc.; *Commines*, édit. Lenglet, III, 576-587, 603-617.

**5338**. 1480 (12 août). *Instructions* de Maximilien d'Autriche pour le comte de Romont et autres agents, chargés par lui de négocier une trêve avec Louis XI; *Commines*, édit. Lenglet, III, 589-591.

**5339**. Pierre d'Aubusson, grand maître de l'ordre de l'Hôpital. *De servata urbe sua et insigni victoria contra Turcas ad Fridericum III imperatorem relatio.* Datée de Rhodes, 13 sept. 1480; dans Freher-Struve, *Rer. German. SS.*, II, 305-309.

**5340**. *Siège de Rhodes* en 1480; relation étendue en latin, sous forme d'une lettre écrite au pape Sixte IV, le 18 nov. 1480, au nom du grand maître Pierre d'Aubusson et du conseil de l'ordre de Saint-Jean; Ludewig, *Reliquiæ man.*, V, 290-299.

**5341**. Guillaume Caoursin. *Obsidionis Rhodie urbis descriptio.* Curieuse relation du siège de 1480; l'auteur, vice-chancelier de l'ordre de Saint-Jean, était témoin oculaire. L'ouvrage a été imprimé presque immédiatement à Rome; puis en 1496 Johann Reger, d'Ulm, en donna une édition curieuse, avec gravures sur bois (petit in-fol., Bibl. nat., Rés. K. 89). Dans ce volume, on trouve plusieurs autres opuscules de Caoursin, dont nous citerons les suivants : *De casu regis Zyzymy commentarium; — De admissione regis Zyzymy in Gallias et diligenti custodia asservatione exhortatio; — De traductione Zyzymy Suldani, fratris Magni Thurci, ad Urbem, commentarium.* — Cf. Hain, *Repertorium*, n. 4356-4361 et 4369.

**5342**. Sur l'histoire du siège de Rhodes de 1480, Paoli (*Codice diplomatico del sacro ordine militare Gierosolimitano,* II) a publié quelques pièces utiles, notamment, p. 143-146, une lettre circulaire de Pierre d'Aubusson demandant des secours à tous les membres de l'ordre, dès 1477; p. 148-149, une autre demande de secours au moment du siège (28 mai 1480); enfin, p. 149-153, la relation à l'empereur Frédéric déjà indiquée d'après Freher (n. 5339).

**5343**. On trouve des nouvelles du siège de Rhodes en 1480, dans les dépêches des agents de Modène à Naples, Rome et Venise, publiées dans l'*Archivio storico per le provincie napoletane*, VI (1881), 80-176, sous le titre de *Otranto nel 1480 e nel 1481.*

**5344**. Bernard de Breydenbach, doyen de la cathédrale de Mayence, pèlerin à Jérusalem en 1482. Il publia le récit de son voyage à Mayence, 1486, in-fol., sous le titre de *Sacrarum peregrinationum in montem Syon... opusculum....* L'ouvrage est accom-

pagné de planches et justement célèbre. Il fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe et notamment en français, avec additions par Nicole le Huen (Lyon, 1488). On y trouve un court récit du siège de Rhodes en 1480 et, à la fin, une longue relation de ce même siège, fort apparentée à celle de Caoursin. Cf. Röhricht, *Bibl. geogr. Palæstinæ*, p. 132-136.

**5345**. 1480. *Le voyage de la saincte cyté de Hiérusalem....* Publié par Ch. Schefer, Paris, 1882, in-4 (*Recueil de voyages et de documents*, II). Relation française d'un pèlerinage, dont on a des relations en allemand et en italien; l'auteur était probablement un Parisien. L'ouvrage fut imprimé dès 1517. Cf. Röhricht, *Bibl. geogr. Palæstinæ*, p. 129-130.

**5346**. Saad-eddin, historien turc de la seconde moitié du xvi^e siècle. Il a composé, par ordre du sultan Mourad III, une grande histoire des souverains ottomans; les chapitres relatifs au prince Djem ont été traduits par Garcin de Tassy et publiés dans le *Journal asiatique*, IX (1826), 153-174. L'auteur, qui utilise les derniers historiens, est assez bien informé et exact.

**5347**. Pour l'histoire des relations de Djem-Sultan avec l'ordre de Malte, il faut consulter les documents publiés par Paoli (*Codice diplomatico del sacro ordine militare Gierosolimitano*, II), notamment : p. 411-413, relation de Pierre d'Aubusson au pape (31 juillet 1482); p. 414, annonce par le même au même du départ du prince pour la France (30 août 1482); voir encore, p 419 et suiv., différentes pièces en grec, avec traduction latine; enfin, p. 440-442, une longue lettre du même Pierre d'Aubusson au roi Charles VIII, en français, de 1487.

**5348**. Quelques-unes des lettres entre le prince Djem et le grand maître de l'Hôpital, Pierre d'Aubusson, ont été publiées en traduction italienne, par Bosio, *Istoria della sacra religione di S. Giovanni Gierosolimitano* (éd. de 1621-1632), II, 378, 447, 461. Voir *ibid.*, 498, pour les négociations avec Mathias Corvin, qui chercha en 1488 à se faire livrer le prince ottoman.

**5349**. Sur le séjour du prince Djem en France, Lamanski (*Secrets d'État de Venise*, Saint-Pétersbourg, 1884, in-8, 201-259, 260-292) a publié un bon nombre de documents fort curieux, tirés des archives de Venise. — Voir également les pièces justificatives de l'ouvrage

de Thuasne, *Djem-Sultan, fils de Mohammed II*.... Paris, 1892, in-8; beaucoup de renseignements sur le séjour du prince musulman à Rhodes d'abord, puis à Bourganeuf.

**5350**. Sur le séjour du prince Djem ou Zizim à Bourganeuf, l'abbé Arbellot donne quelques détails intéressants dans un article d'ensemble sur la vie et les aventures de ce prince; on y trouvera une vue du château et quelques renseignements sur la tour où vécut le prince ottoman; *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, XL (1892), 11-40.

**5351**. Bordier. Tentative d'enlèvement sur la personne du prince Djem (*Bibl. de l'École des chartes*, II, 285-287); note contemporaine. L'affaire eut lieu en 1487, alors que le prince turc était à Bourganeuf; elle fut conduite par Geoffroy de Bassompierre, à l'instigation du duc de Lorraine.

**5352**. Pour l'affaire de Zizim, voir l'édition du *Diarium* de Burchard, par Thuasne, I, 528-546; on y trouvera de longs extraits du *De casu regis Zyzymy* de Caoursin (édit. d'Ulm, 1496), et la commission de Charles VIII pour faire conduire le prince ottoman en terre d'Église.

**5353**. 1480 (21 oct.). *Lettre* écrite de Londres par Étienne Frizon à Jean Gros, trésorier de la Toison d'or, touchant les négociations alors pendantes entre la cour d'Angleterre et les envoyés du roi de France; *Commines*, édit. Lenglet, IV, 9-10.

**5354**. 1480 (29 oct.). *Lettre* écrite de Péronne à Louis XI par le cardinal-légat Julien de la Rovère, donnant des nouvelles de ses négociations avec Maximilien et les Flamands et se plaignant de divers prélats, agents du Saint-Siège en France, notamment de l'archevêque de Rhodes; Vaesen, *Lettres de Louis XI*, VIII, 363-366.

**5355**. 1480 (18 déc.). Les Sages du Conseil de Venise, après avoir entendu les propositions de Jean Bineau, ambassadeur du roi de France, touchant le projet d'une ligue entre la France et les puissances d'Italie contre les Turcs, exposent longuement pour quelles raisons le projet leur paraît impraticable; Perret, *Relations de la France avec Venise*, II, 419-422. Le 1er juin 1481, la Seigneurie rejeta également un nouveau projet de croisade, à elle soumis par les ambassadeurs du roi Très Chrétien; *ibid.*, 423-426.

**5356** 1480 (fin). *Lettre* de Louis XI à l'émir de Bône en Barbarie,

lui demandant la restitution d'un navire chrétien naufragé; publiée par Mas-Latrie, *Bibl. de l'École des chartes*, II, 396-397, qui indique une lettre semblable au roi de Tunis.

**5357**. 1481 (29 janvier). *Instructions* de l'archiduc Maximilien et de Marie de Bourgogne au prince d'Orange et à leurs autres ambassadeurs en Angleterre, propositions d'alliance contre Louis XI et projet d'une descente du roi Édouard IV en France; *Commines*, édit. Lenglet, IV, 10-19, 20-25. — En avril 1481, Maximilien envoya en Angleterre une seconde ambassade, ayant pour chef le comte de Chimay; *ibid.*, 33-35. — Au mois de février, ce même comte de Chimay avait été accrédité pour le même objet près du duc de Bretagne par Marie de Bourgogne; *ibid.*, 25-30, 30-31

**5358**. Le procès fait en 1481 à René d'Alençon, comte du Perche, en 1381, est encore en majeure partie inédit; des fragments considérables et en somme fort intéressants en ont paru dans Bry de la Clergerie, *Additions aux recherches d'Alençon et du Perche*, Paris, 1621, in-4, p 24-57; ces extraits se terminent par l'arrêt final du 22 mars 1482-1483.

**5359**. 1481. *Lettre* adressée à Louis XI par René d'Alençon, au moment où il venait d'être incarcéré à Chinon par ordre du roi; essai de justification; dans la collection d'autographes de M. Morison; republiée par L. Delisle, *Bibl. de l'École des chartes*, XLV, 197-199. Ce n'est pas l'original, mais une copie du temps, provenant du cabinet du chancelier d'Oriole.

**5360**. 1481. *Instructions* données par Maximilien à Pierre Puissant, son ambassadeur auprès d'Édouard IV d'Angleterre; *Commines*, édit. Lenglet, IV, 38-44.

**5361**. *Lettre* d'Olivier de la Marche au comte de Nevers, ou *Mémorial de la fête de la Toison d'or*, tenue à Bois-le-Duc en 1481; à la suite des *Mémoires*, éd. Beaune et d'Arbaumont, IV, 145-152.

**5362**. Grasso (G.). Documenti riguardanti la costituzione d'una lega contro il Turco nel 1481 (*Giornale ligustico*, VI (1879), 321-342); à la suite, l'auteur publie (p. 343-493) 123 documents des années 1481-1483, tirés des archives de la ville de Gênes.

**5363**. 1481 (avril). *Dépêches* des agents du duc de Milan à Rome; nouvelles des négociations entre le Saint-Siège et la cour de

France; affaires de la croisade; J. Combet, *Louis XI et le Saint-Siège*, 285-290.

**5364.** 1481 (12 juin). Longues *instructions* (en latin), données par Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne, à leurs ambassadeurs en cour de Rome; trois pièces différentes, où il est question des démêlés du prince et de la princesse avec Louis XI; *Commines*, édit. Lenglet, IV, 46-64.

**5365.** Brosch (Moritz). *Papst Julius II und die Gründung des Kirchenstaates*. Gotha, 1878, in-8. Notes et renvois à des documents inédits des archives italiennes, utiles pour l'histoire de la légation du cardinal de la Rovère en France en 1480.

**5366.** 1481 (17 nov.). *Lettre* du légat en France, Julien de la Rovère, au pape, lui exposant les difficultés qu'il rencontre dans l'accomplissement de sa mission; Brosch, *Julius II*, 280-282.

**5367.** *Louis XI et les ambassadeurs du duc de Bretagne en 1481* (*Revue des provinces de l'ouest*, 1853, I, 2, 1-16). Lettres échangées entre le duc et le roi; fragment des instructions données par le duc à ses ambassadeurs; relation de l'entrevue entre ces ambassadeurs et le roi (25-26 novembre).

**5368.** 1481 (déc.)-1482 (février). *Déclaration* en justice de Pierre le Tonnelier, marchand bonnetier à Paris; il s'agit d'une tentative d'empoisonnement dont le duc de Bretagne aurait été victime; l'affaire paraît assez obscure; D. Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 412-420.

**5369.** 1482 (avril-mai). *Relation* (en français) des États généraux tenus à Gand, rédigée par Jeannet de la Ruyelle, bourgeois d'Ypres, député; publiée par Gachard, *Compte rendu de la commission d'histoire de Belgique*, III, 1, 311-341.

**5370.** 1482 (vers mai). *Mémoire* de ce qu'ont besogné à Rome le sieur de Rochechouart et maître Jean Rabot, selon la charge que le roi leur en avait donnée; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 311-314. Il s'agissait de la mise en liberté de Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun; la négociation fut terminée en avril 1482 (cf. Forgeot, *Jean Balue*, 106).

**5371.** 1482 et 1483. *Entrée* à Paris de Me de Beaujeu et de l'archiduchesse Marguerite, fiancée au futur Charles VIII; relation

extraite des registres du Parlement, dans Godefroy, *Cérémonial françois*, I, 672-674.

**5372.** 1482 (août-oct.). *Articles* baillés par l'archevêque de Tours au chancelier et à M. de Narbonne, touchant les plaintes de quelques prélats contre les officiers du roi; Pinsson, *Pragmatica sanctio*, 996-997; réponse à ces articles au nom du roi (997-999), et différentes pièces et lettres touchant la même affaire, jusqu'à la page 1007.

**5373.** 1482 (21 sept.). *Instructions* politiques de Louis XI à son fils le dauphin, lues au prince en présence de son père, au château d'Amboise, et publiées sous forme d'une lettre patente enregistrée au Parlement; *Ordonnances des rois de France*, XIX, 56-60. — Une expédition originale de ces instructions est aux Archives nationales (*Musée des Archives nationales*, p. 294-295).

**5374.** 1482 (27 sept.). *Lettre* adressée à Louis XI par ses ambassadeurs, rendant compte de leurs négociations avec les ambassadeurs du duc de Bretagne à Angers; D. Morice, *Mémoires pour l'hist. de Bretagne*, III, 424-425.

**5375.** 1482 (11 oct.). *Lettre* signée Eustache de Sansac; il annonce qu'on a communiqué au dauphin Charles les instructions du roi son père, et donne des nouvelles de la santé et de l'état moral du jeune prince; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 350-351.

**5376.** *Lettres* et actes divers touchant la délivrance de l'évêque de Verdun, Guillaume de Haraucourt (oct. 1482); plusieurs du frère du prélat, Pierre de Haraucourt, d'autres de Palamèdes Forbin, seigneur de Solliers; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 315-320.

**5377.** Demeuldre (l'abbé P.). Frère Jean Angeli, épisode des conflits entre le clergé séculier et le clergé régulier à Tournai (1482-1483). Bruxelles, 1898, in-8 (extr. des *Bulletins de la Commission d'hist. de Belgique*). En appendice, nombreux extraits des archives capitulaires de Tournai.

**5378.** 1482. *Censure* de l'université de Paris touchant diverses propositions erronées enseignées publiquement à Tournai par frère Jean Angeli, des Mineurs (pénitence et autorité spirituelle des curés); Frédéricq, *Corpus docum. inquisitionis neerlandicæ*, I, 450-453, d'après Duplessis d'Argentré

**5379.** 1483 (23 juin). *Lettre* adressée aux mayeur et échevins d'Amiens par leurs collègues envoyés à Paris pour assister aux

fêtes du mariage du jeune dauphin Charles et de Marguerite d'Autriche; publiée par Dusevel, *Mém. des antiq. de France*, 1835, 276-281, et par Mlle Dupont, *Commines*, III, 345-352.

**5380**. Tarbé (Prosper). *Louis XI et la Sainte Ampoule*, Reims, 1842, in-18. L'auteur publie toutes les pièces et lettres relatives au transport de la Sainte Ampoule au Plessis-lez-Tours; plusieurs lettres de Louis XI à l'abbé et aux religieux de Saint-Remi de Reims.

**5381**. Saint François de Paule, fondateur des Minimes, mort en 1507. On a plusieurs biographies de ce personnage; la plus utile, écrite en français dès 1502 par un de ses disciples, a été traduite en latin par Papebroek, *AA. SS.*, avril, I, 107-119. Elle renferme beaucoup de détails sur les relations du saint et des rois Louis XI et Charles VIII, et se termine, p. 119-120, par une courte addition faite après la canonisation. — On trouvera, *ibid.*, le *Processus canonizationis;* enquête en Calabre (120-147); enquête en France (147-164), liste des témoins, analyse des dépositions, elle est très curieuse; la bulle de canonisation de Léon X (1513); enfin, p. 192-193, des lettres de Claude de France, de François Ier et de Charles de Bourbon au pape, demandant la canonisation du saint. — Sur la vie de saint François, voir *ibid.*, 103-106; sur son voyage en France, 202-213 (extr. des auteurs contemporains).

**5382**. Rolle. Documents relatifs au passage de saint François de Paule à Lyon (*Revue du Lyonnais*, XXIX (1864), 31-51). En 1483; lettres originales de Louis XI; dépenses du saint, de ses compagnons et de l'escorte; frais de la construction d'une litière ou chariot pour le saint. Documents des archives municipales de Lyon.

**5383**. On sait que Louis XI se fit enterrer à Notre-Dame de Cléry, sanctuaire qu'il avait en grande vénération. On trouvera à ce sujet tous les détails désirables (extraits de comptes, devis, plan et élévation du caveau et du tombeau), dans L. Jarry, *Hist. de Cléry et de la collégiale royale de N.-D....* Orléans, 1899, in-8, p. 103-189. Cf. *ibid.*, 189-191, note sur l'inhumation de la veuve du roi, Charlotte de Savoie (les comptes ont été publiés dans *Nouvelles archives de l'art français*, 1878, 195-199).

**5384**. *Obsèques* de Louis XI à Péronne (4 sept. 1483); relation publiée d'après les archives de cette ville par Lafons-Mélicocq, *Bulletin de la Soc. de l'hist. de France*, 1843, 111-112.

**5385.** *Les épitaphes des feuz roys Loys, unziesme de ce nom et de Charles, son fils, VIII[e] de ce nom;* réimprimées d'après un imprimé gothique par A. de Montaiglon, *Anciennes poésies françaises*, VIII, 91-104. Intéressantes pour connaître l'opinion des contemporains sur Louis XI.

# LXXIII.

## CHARLES VIII. — GÉNÉRALITÉS ; CHRONIQUES ET DOCUMENTS FRANÇAIS

L'historiographie du règne de Charles VIII, au moins pour les temps qui précèdent l'expédition d'Italie (1483-1494), est en somme assez pauvre, et les quelques auteurs réunis jadis par Godefroy ne présentent qu'un intérêt secondaire. Ils appartiennent les uns au parti royaliste, les autres au parti des princes, et fournissent quelques renseignements utiles, mais on doit fort regretter l'absence pour cette période d'une source telle que les *Mémoires* de Commines. C'est donc presque uniquement à l'aide des documents diplomatiques et administratifs qu'on doit écrire l'histoire de la régence d'Anne de Beaujeu et des premières années du gouvernement personnel du roi Charles VIII. Ces documents sont, il est vrai, extrêmement nombreux, et chaque année en voit paraître de nouveaux. On a peu de lettres personnelles de la régente Anne ; mais on est en droit de lui attribuer la rédaction de beaucoup de dépêches écrites au nom du roi son frère, et cette correspondance, récemment publiée par Pélicier, sans être aussi suggestive que celle de Louis XI, est d'une extrême importance ; elle procure quantité de renseignements sur la politique royale, la Guerre folle et les affaires de Bretagne. En y ajoutant quelques maigres renseignements fournis par les chroniques étrangères, principalement celles de Flandre, d'Allemagne et d'Italie, et les nombreuses dépêches de Milan, de Venise, d'Espagne et du conseil de Maximilien, on a maintenant de quoi écrire une histoire assez complète des relations entre la France et les autres États de l'Europe, de la lutte pour la succession de Bretagne et des préliminaires de l'expédition d'Italie.

On a, pour le classement de ces nombreux textes, adopté le plan suivi pour le règne de Louis XI : un premier chapitre (LXXIII) renferme les ouvrages généraux, de France et des pays étrangers, un second (LXXIV) les textes de détail. Ceux-ci sont, en principe, rangés dans un ordre strictement chronologique; parfois cependant, pour plus de commodité, on a rapproché plusieurs articles du même temps, relatifs à une même affaire. Rappelons enfin qu'on a omis volontairement beaucoup de chroniques italiennes, qui, essentielles pour l'histoire des années 1494 et 1495, ne parlent que par exception des affaires françaises avant l'expédition de Charles VIII; on les trouvera dans la suite de cet ouvrage qui sera consacrée à l'étude des sources de notre histoire de 1494 à 1610.

**5386**. Cherrier (de). *Histoire de Charles VIII, roi de France*, 2e édition. Paris, 1871, 2 vol. in-12. L'auteur s'étend surtout sur les affaires extérieures; peu de détails sur le gouvernement intérieur au temps de la régence d'Anne de Beaujeu.

**5387**. Sur le livre de Cherrier, voir un long article d'Agenore Gelli (*Archivio storico italiano,* III, 15, 280-305, et 16 (384-418); on y trouve une critique approfondie de l'ouvrage au point de vue de l'histoire des relations de Charles VIII avec l'Italie ; l'auteur rapporte ou analyse un certain nombre de lettres originales de Florence et de Milan, que Cherrier n'avait point connues.

**5388.** *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu* (1483-1491), par P. Pélicier. Paris, 1882, in-8. Le meilleur travail paru sur le sujet ; en tête, une excellente étude sur les sources diplomatiques et narratives.

**5389**. *Histoire de Charles VIII, roy de France, et des choses mémorables advenues de son règne...., par Guillaume de Jaligny...., André de la Vigne,* etc. (le tout recueilli par Godefroy). Paris, 1617, in-4; 1684, in-fol. C'est cette dernière édition que l'on cite ici et dont on donne le dépouillement.

**5390**. GUILLAUME DE JALIGNY, secrétaire de Jean II, duc de Bourbon en 1475, capitaine-châtelain de Bellegarde en Forez (1488), commissaire du duc en 1489, conseiller et maître des comptes à Moulins en 1505. On a attribué, depuis Godefroy, à ce personnage une chronique intitulée : *Histoire de Charles VIII et des choses mémorables advenues de son règne depuis l'an 1483 jusques à 1498;*

le début et la fin de l'ouvrage manquent dans le manuscrit unique, qui n'est qu'une copie. L'œuvre est importante ; l'auteur est franchement du parti d'Anne de Beaujeu, mais il est généralement très exact et honnête ; il rapporte beaucoup d'actes *in extenso*, et c'est en somme une chronique officielle. Elle a été éditée par Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, éd. de 1684, p. 3-90. Sur l'auteur, voir Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, p. 15-16.

**5391**. Jean de Candida, médailleur bien connu de la fin du xv[e] siècle. Fixé en France sous Charles VIII, il s'acquitta de diverses missions, reçut le titre de conseiller du roi ; enfin on lui doit une courte histoire de France, conservée manuscrite à la Bibliothèque nationale ; l'ouvrage n'a aucune valeur, mais il est précédé d'une curieuse lettre de dédicace à Charles VIII. Cette lettre a été publiée par C. Couderc, *Bibl. de l'École des chartes*, LV, 564 567. Cf. également LI, 310-312, note de L. Delisle sur les rapports amicaux entre Jean de Candida et Robert Briçonnet.

**5392**. *Histoire anonyme de Louis d'Orléans*, en latin ; Godefroy en a publié (*Hist. de Charles VIII*) une partie notable. L'ouvrage est l'œuvre de Nicolas Barthélemy de Loches, prieur de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Orléans ; il est postérieur à 1505, date de la mort de Jeanne de France. L'auteur sacrifie trop à l'amour de la rhétorique, et il a mis en circulation une foule de légendes ridicules, telle, par exemple, celle du souper de la Trémoille après Saint-Aubin. Il a aussi le goût des discours directs, et ces discours sont à la fois invraisemblables et ridicules ; enfin il commet beaucoup de grosses erreurs chronologiques. Cf. Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, 18-20.

**5393**. Jean de Saint-Gelais, seigneur de Monlieu. *Histoire de France de 1270 à 1510*. L'auteur était un homme de guerre, élevé dans la maison d'Orléans, qui voulut avant tout faire l'apologie du duc d'Orléans, devenu roi ; il fut mêlé de près aux événements et assista notamment aux négociations qui mirent fin à la Guerre folle. En dépit de sa partialité, il est utile, car il a été bien informé des faits et les raconte exactement, quand il ne s'agit pas de pallier les torts de son patron. La partie de l'ouvrage relative au règne de Charles VIII est dans Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 91-113.

Cf. Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, 17-18.

**5394.** *Les grandes croniques du très chrestien roy de France, Charles VIII^e de ce nom, magnanime et victorieux, recueillies et assemblées par Pierre Desrey, simple orateur de Troyes en Champagne;* à la suite de Monstrelet, édit. de Paris, 1512, pet. in-fol. Réimprimées plusieurs fois, notamment à la suite de la traduction du *Compendium* de Robert Gaguin par le même, et dans le *Charles VIII* de Godefroy, p. 190. C'est en grande partie une traduction de Gaguin (cf. Thuasne, *Roberti Gaguini epistolæ,* I, 119, note).

**5395.** Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême (1494), mort en 1502. On lui doit plusieurs poèmes historiques, sans parler des autres ; de ces compositions, on ne citera ici qu'une allégorie, *Le séjour d'honneur*, offert par Octavien vers la fin de l'an 1491 et qui, dit-on, lui valut l'évêché d'Angoulême. C'est une œuvre allégorique, d'un style parfois fort précieux, mais qui renferme quelques renseignements utiles et l'éloge des principaux personnages de la cour ; certaines parties de l'ouvrage sont en prose. Imprimé, dit-on, dès 1503, il a été réédité pour Antoine Vérard, en 1519, Paris, in-4. Cf. Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, 25-26.

**5396.** Claude de Seyssel, né en Savoie ; son père était en 1465 maître d'hôtel du duc Amédée. Claude, né en 1450 à Aix-les-Bains, était fils naturel ; dès 1486, il professe le droit à Turin. Déjà sollicité par Charles VIII de venir en France, il passe dans ce pays en 1498, est ambassadeur en 1499 pour Louis XII près de Maximilien, suit le roi en Italie, devient en 1501 évêque de Lodi, en 1507 évêque de Marseille, archevêque de Turin en 1516, meurt le 30 mai 1520.

Il avait beaucoup écrit, traduit plusieurs ouvrages du grec (cf. *Bibl. de l'École des chartes*, LV, 509-514 ; article par E. Coyecque), et on lui doit plusieurs travaux sur l'histoire de Louis XII, où l'on trouve quelques renseignements sur les temps antérieurs à l'avènement de ce prince ; en voici les titres : *Les louenges du roy Loys XII^e de ce nom....* (traduction française de l'original latin par l'auteur). Paris, 1508, in-4. — *Histoire singulière du roy Loys XII....* Paris, 1558, in-8. Réimprimés dans l'*Histoire de*

*Louis XII* de Théodore Godefroy, Paris, 1615, in-4. — Sur Seyssel, voir Ch. Dufayard, *De Claudii Seisselii vita et operibus*. Paris, 1892, in-8 ; cf. un article supplémentaire de L. Pélissier, *Annales du Midi*, 1893, 516-518.

**5397**. Gilbert de Marillac, secrétaire du connétable de Bourbon. Il écrivit, un peu avant 1521, une histoire de la maison de Bourbon, où l'on trouve quelques renseignements sur l'histoire du règne de Charles VIII ; elle a été imprimée par Antoine de Laval, *Desseins des professions nobles et publiques*, Paris, 1612, in-4, 227-294.

**5398**. Jean Bouchet, né à Poitiers le 31 janvier 1476, y fait son éducation ; en 1497, il accompagne à Lyon une ambassade des gens de Poitiers à la cour, et offre au roi ses premiers vers. Dès lors il va se partager entre le métier de procureur et la culture des lettres ; vers 1510, il entre au service de la maison de la Trémoille, au temps du chevalier sans reproche. Il est en relations avec une foule de lettrés et d'historiens du début du xvi^e^ siècle, dont Jean d'Authon, Rabelais, le père de Ronsard ; il tient un rang honorable dans la société bourgeoise du pays poitevin et meurt entre avril 1557 et la fin de 1559.

On a de lui une énorme quantité d'ouvrages en prose et en vers, dont il n'y a pas à parler ici, la plupart ayant été composés et imprimés seulement au xvi^e^ siècle. On fera exception pour deux œuvres historiques indiquées ci-dessous (n^os^ 5399 et 5400). Inutile également de caractériser le talent et les défauts de Jean Bouchet, qui a exercé sur ses contemporains et sur ses successeurs immédiats une réelle influence ; il suffira de renvoyer à l'étude approfondie de M. A Hamon, *Un grand rhétoriqueur poitevin, Jean Bouchet*. Paris, 1901, in-8 ; on y trouvera une liste critique des productions de ce trop fécond écrivain (p. 399-412).

**5399**. *Les Annales d'Acquitaine, faictz et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre, pays de Naples et de Milan*. La première édition est de Poitiers, 1524, in-fol. goth. Réimprimées plusieurs fois jusqu'à la mort de l'auteur et encore en 1644, in-fol., par les soins d'Abraham Monnin. En tête, dédicaces en vers à Anthoine Ardillon, abbé de la Fontaine-le-Comte, et en prose à Louis de la Trémoille. La première édition s'arrête à 1519 ; l'auteur

écrit plutôt l'histoire de tout le royaume que celle d'Aquitaine; il a eu entre les mains Guillaume de Nangis et, pour Louis XI, les mémoires de Commines. La 4e partie (78 ff.) commence à 1226; le règne de Louis XI au fol. 39 de cette partie. Quelques anecdotes sur ce prince, d'origine locale. Pour Charles VIII et Louis XII, l'auteur est contemporain; il s'étend surtout sur les exploits de Louis de la Trémoille en Bretagne et en Italie. Cf. A. Hamon, 184-207; celui-ci remarque avec raison que la fin de l'ouvrage a le caractère d'un journal intime et d'une chronique locale, généralement exacte.

**5400.** *Le panégyrique du chevalier sans reproche.* Biographie de Louis II de la Trémoille, composée au moins deux ans après la prise de François Ier devant Pavie (1525). La première édition est datée de 1527 (Poitiers, Marnef, in-4, gothique); l'ouvrage a été réimprimé dans le *Charles VIII* de Godefroy, dans les différentes collections de Mémoires (1786, t. XIV; Michaud, IV; Petitot, XIV), dans le *Choix de chroniques* de Buchon, VII, et dans le *Panthéon littéraire*. C'est une œuvre intéressante, mais non exempte de longueurs. Bouchet raconte les campagnes du jeune héros en Bretagne sous Charles VIII, comme ses faits d'armes en Italie, jusqu'à sa mort à Pavie. En tête, épître dédicatoire à Florimond Robertet, sire d'Alluye; épître en vers à Jean d'Authon, abbé d'Angle, et réponse de celui-ci. Bouchet n'est plus un chroniqueur, il s'essaie à être historien; de là de longs discours à la mode antique, des prosopopées et tout un bagage mythologique passablement déplaisant. C'est toutefois une œuvre curieuse, non sans valeur au point de vue historique. Cf. A. Hamon, 179-184; remarques intéressantes sur le caractère mi-historique, mi-littéraire de l'œuvre.

**5401.** Paul Émile, né à Vérone, mort à Paris le 5 mai 1529. Venu en France sous le règne de Charles VIII, il fut pensionné par ce prince et reçut le titre d'« orateur et chroniqueur du roi »; il touchait ses appointements dès 1489. Il fut chargé de rédiger en latin classique une histoire de la monarchie française, qu'il mit près de trente ans à composer. Les six premiers livres parurent en 1516 et en 1519. La suite, rédigée d'après les notes de l'auteur par son ami Zavarizzi, parut en 1539 et en 1544. Dans l'édition de Vascosan, Paris, 1548, in-8, l'ouvrage (*De rebus gestis Francorum libri decem*) s'ar-

rête au début de Philippe Auguste. A la suite, on trouve une *Chronica de iisdem regibus a Pharamundo usque ad Henricum II*, où l'on trouve quelques notes utiles pour les règnes de Louis XI et de Charles VIII.

**5402.** Brantôme a donné dans ses *Dames* (éd. Lalanne, VII, 307-331; VIII, 99-105) et dans ses *Capitaines* (II, 283-328) de longs portraits de la reine Anne de Bretagne, d'Anne de Beaujeu et de Charles VIII. Le témoignage est assez postérieur, mais il mérite d'être cité ici, car Brantôme rapporte les dires de plusieurs de ses parentes, qui avaient vécu à la cour de France au début du xvie siècle, et il avait lu un certain nombre de lettres d'Anne de Beaujeu par exemple; naturellement il mêle à ces renseignements historiques quelques méchants propos, médisances ou calomnies, mais c'est là chez lui un travers tellement enraciné qu'il ne saurait surprendre.

**5403.** *Œuvres de Guillaume Coquillart*, nouvelle édition revue et annotée par M. Ch. d'Héricault. Paris, 1857, 2 vol. in-18. La meilleure édition du célèbre poète rémois; elle est loin d'être définitive. Parmi ses poésies, justement célèbres au point de vue littéraire, il y a quelques pièces sur la paix de 1482 et les États de 1484; mais c'est surtout, on le sait, pour l'histoire des mœurs qu'elles présentent un intérêt de premier ordre. Coquillart est probablement le meilleur poète, le plus original à coup sûr, du règne de Charles VIII.

**5404.** Henri Baude, poète français, né à Moulins vers 1430, élu des aides pour le Bas Limousin; ses premiers vers sur la guerre du Bien public datent d'environ 1465, mais la plupart des pièces connues (conservées dans un volume d'extraits faits par Jacques Robertet, au xvie siècle) sont du règne de Charles VIII. Il appartient à l'école de Villon, et quelques-unes de ses poésies, satiriques et humoristiques, ne manquent ni de verdeur ni de style. L'une d'elles a été imitée par Clément Marot. On y trouve bon nombre de traits historiques. On lui doit également un *Éloge* en prose de Charles VII (voir plus haut, n. 4158). Une pièce badine, *Le débat de la dame et de l'escuyer*, antérieure à 1483, imprimée dès le xve siècle, a été rééditée par A. de Montaiglon, *Poésies françaises des XVe et XVIe siècles*, IV, 151-179. — Cf. *Les vers de maître Henri*

*Baude, poète du XV^e siècle*, recueillis et publiés par J. Quicherat. Paris, 1856, in-18; le même dans *Bibl. de l'École des chartes*, X, 93-133; Vallet de Viriville, dans l'*Investigateur*, III (1853), 49-62, et *Nouv. biogr. générale*, IV, 759-763.

**5405**. Petit (E.). Séjours de Charles VIII, 1483-1498 (*Bulletin du Comité, hist. et philologie*, 1896, 629-690).

**5406**. A cet itinéraire, on peut joindre, pour les années 1483-1491, celui de Pélicier, dans *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, p. 285-308; il est très complet.

**5407**. Picot (G.). Le Parlement sous Charles VIII (*Acad. des sciences morales, Comptes rendus*, 107 (1877), 785-823). Étude bien documentée sur la réaction qui suivit la mort de Louis XI, avec analyse de lettres et actes tirés des archives de la cour.

**5408**. Alfred Spont. La marine française sous le règne de Charles VIII (*Revue des quest. hist.*, LV (1894), 387-454). Mémoire intéressant, au cours duquel l'auteur publie un grand nombre de lettres missives des années 1489-1492.

**5409**. *Les enseignemens d'Anne de France, duchesse de Bourbon et d'Auvergne, à sa fille Susanne de Bourbon....* (publiés par A.-M. Chazaud.... Moulins, 1878, in-8). Écrits en 1504 ou 1505; le manuscrit original est aujourd'hui à Saint-Pétersbourg; l'éditeur en reproduit les miniatures. L'ouvrage, édité à Lyon dès le XVI^e siècle, est curieux pour connaître les idées personnelles et le caractère d'Anne de Beaujeu; certains chapitres sont imités des *Enseignemens* de saint Louis à sa fille. Sur l'appendice philologique, cf. une note de G. Raynaud, *Bibl. de l'École des chartes*, XL, 221-222.

**5410**. *Liste* des indulgences concédées à Anne de Beaujeu, duchesse de Bourbon; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 598-600.

**5411**. *Poème* fait à la louange de la dame de Beaujeu, sœur de Charles VIII, avec des notes par Lancelot (*Acad. des inscript.*, VIII, 579-601). Intitulé *L'ainsnée fille de fortune;* long poème (104 strophes de 7 vers), composé à la fin de 1488 ou au début de 1489 par un gentilhomme anonyme, originaire probablement d'Auvergne ou de Bourbonnais; c'est à la fois un éloge d'Anne de Beaujeu, une sorte de revue des principaux événements du règne de Louis XI, et une satire des adversaires de la princesse régente. Cf. Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, 24-25.

**5412.** JACQUES DE BRÉZÉ. *Loenges de Madame Anne de France, duchesse de Bourbon;* petit poème envoyé par le grand sénéchal de Normandie († 1494), à J. Robertet, secrétaire du Roi. Imprimé par le baron Pichon, à la suite (p. 47-51) de *Le livre de la chasse du grand seneschal de Normandie....* Paris, 1858, in-12. — A la suite, p. 52-56, réponse en vers de J. Robertet.

**5413.** *La généalogie de.... Anne...., royne de France et duchesse de Bretagne...., composée et extraicte de plusieurs livres et chroniques anciennes par* DISARUOEZ PENGUERN, *natif de Cornouaille, en l'honneur et louange de ladite dame ;* — petit poème en huitains de décasyllabes, publié à la suite de l'*Histoire* de Lebaud, éd de 1638, 2e partie, 125-188. Daté à la fin de 1510

**5414.** Leroux de Lincy. *Vie de la reine Anne de Bretagne, femme des rois de France Charles VIII et Louis XII.* Paris, 1860-1861, 4 vol. in-18. Ouvrage encore aujourd'hui fort utile. Aux tomes III et IV, l'auteur réunit un certain nombre de lettres inédites de la reine Anne ou adressées à cette princesse (deux seulement antérieures à 1494), quelques pièces sur la guerre de Bretagne en 1488, dont un rapport rédigé par un espion du duc de Bretagne; liste des gens pensionnés en Bretagne par la cour de France avant la conquête; rapports des capitaines français en mai 1489; listes et extraits des comptes et inventaires; enfin courte bibliographie de la reine Anne. — Une partie de l'ouvrage avait déjà paru dans la *Bibl. de l'École des chartes*, XI, 148-171, sous le titre de *Détails sur la vie privée d'Anne de Bretagne.*

**5415.** *Lettres de Charles VIII, roi de France,* publiées d'après les originaux pour la Société de l'histoire de France par P. Pélicier (en cours de publication). Paris, 1898-1903, 4 vol. in-8 (jusqu'à l'an 1495). La fin, l'éditeur étant mort en 1903, est l'œuvre de B. de Mandrot. L'ouvrage est conçu sur le même plan que le recueil des lettres de Louis XI.

**5416.** H. de la Ferrière rapporte quelques lettres de Charles VIII et du duc d'Orléans dans son *Rapport sur les recherches faites à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg....* (*Archives des missions*, II, 2 (1864), 380-387).

**5417.** *Lettres de Charles VIII* aux habitants de Châlons-sur-Marne (*Bulletin du Comité de la langue*, III (1855-1856), 584-606).

16 pièces fort curieuses communiquées par Amiel, secrétaire de la mairie. Plusieurs renferment des nouvelles de la guerre de Bretagne. Toutes naturellement ont été réimprimées dans le recueil de Pélicier.

**5418.** 1483-1498. Quatorze *lettres* de Charles VIII à la ville de Lectoure, communiquées par Métivier; *Mélanges historiques* (Coll. des doc. inédits), III, 499-514.

**5419.** *Lettres* missives du règne de Charles VIII, conservées aux archives de Troyes, publiées par H. Stein, dans *Ann.-bulletin de la Soc. de l'hist. de Fr.*, 1888, 185 et suiv.; 23 pièces curieuses, dont 16 lettres au nom du roi.

**5420.** Douze *lettres* d'Anne de Beaujeu, publiées dans les Pièces justificatives de l'*Histoire des ducs de Bourbon* de La Mure, III, 216-219. La plupart sont de simples billets : une à Louis XI, plusieurs à du Bouchage et à sa femme. Aucune lettre n'est datée et quelques-unes datent vraisemblablement de la vieillesse de la princesse.

**5421.** *Lettres béarnaises* de la reine Catherine de Navarre (années 1487-1507), publiées d'après les archives de Pamiers, par J. de Lahondès (*Revue de Gascogne*, XXI, 315-325). Intéressantes pour l'histoire des guerres féodales du midi de la France.

**5422.** Marchegay (P.). Lettres missives originales du chartrier de Thouars (*Soc. archéol. de Nantes, Bullet.* XI, 183-225; XII, 31-74). Nos 51 à 100, règne de Charles VIII, de 1483 à 1500. Quelques pièces utiles pour la famille de Coëtivy; beaucoup, fort intéressantes, sont des épîtres familières ou des lettres d'affaires.

**5423.** Pierre Lebaud. *Le Bréviaire des Bretons*, résumé de l'histoire de Bretagne en vers alexandrins, publié à la suite de l'*Histoire de Bretagne*, du même, Paris, 1638, in-fol., p. 91-135; ici il s'arrête à 1469; dans un man. de la Bibl. nat., copié par un certain Mauhugeon, qu'on a pris parfois pour l'auteur, il est mené jusqu'à 1490 (cf. Couderc, *Bibl. de l'École des chartes*, LXI, 71-74).

**5424.** Pour les affaires de Bretagne jusqu'à la mort de François II (1488), il faut naturellement consulter les *Grandes Annales* d'Alain Bouchard, publiées dès 1514, réimprimées avec continuation jusqu'en 1541, puis rééditées à Rennes, en 1886, par Le Meignen. Vallet de Viriville a prouvé (*Bibl. de l'École des chartes*, XVI, 551-

556) que Bouchard a eu de bonnes informations, même sur des faits relativement anciens et étrangers à la Bretagne.

**5425**. Consulter également l'*Histoire de Bretaigne* de Bertrand d'Argentré (Paris, 1588); elle s'arrête à 1558; dès le xiv[e] siècle, l'auteur utilise des documents et, pour la guerre de Bretagne de 1488-1491, il a eu en mains des sources tout à fait excellentes.

**5426**. On trouvera quelques détails sur les guerres entre la Bretagne et la France de 1483 à 1491, dans Bougouin, Notice historique sur le château de Nantes (*Annales de la Soc. acad. de Nantes*, XXXVI (1865), p. 341 et suiv.); voir surtout p. 413-426. L'auteur publie un inventaire de l'artillerie du château en 1486.

**5427**. Clément-Simon. *Alain d'Albret et la succession de Bretagne* (*Comptes rendus du Congrès scientifique de France*, 1873, XXXIX[e] session, t. II, p. 233). Concerne les prétentions d'Alain à la main d'Anne de Bretagne et ses négociations avec Charles VIII pour la cession de Nantes; travail fait sur les pièces des archives des Basses-Pyrénées; en appendice, l'auteur publie les lettres de rémission de Charles VIII pour Alain (Nantes, mars 1491).

**5428**. Luchaire (Achille). *Alain le Grand, sire d'Albret. L'administration royale et la féodalité du Midi (1440-1522)*. Paris, 1877, in-8. Ses rapports d'amitié avec Louis XI (p. 9-49). Intervention de la justice royale de Louis XI dans ses procès avec Jacques d'Armagnac et Yves ou Ivon Dufou (p. 80-90). Démêlés avec le pouvoir central au sujet des guerres privées et des agrandissements du domaine royal (chap. v et vi).

**5429**. Guillaume Le Doyen, notaire royal au comté de Laval. *Annalles et chroniques du païs de Laval et parties circomvoisines depuis l'an de Nostre Seigneur.... 1480 jusqu'à l'année 1537*. Laval, 1858, in-8. Chronique en vers, éditée par Godbert et Louis La Beauluère. Cf. E. de Certain, Chronique rimée de Guillaume Le Doyen (*Bibl. de l'École des chartes*, XIII, 361-393). Commencée en 1480; mais l'auteur remonte jusqu'aux guerres anglaises (1430); elle s'étend jusqu'à l'année 1537. Guillaume donne beaucoup de détails sur l'expédition de Bretagne sous Charles VIII; il nous a conservé le texte d'une complainte sur la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier.

**5430**. L'Épinois (H. de). Notes et extraits des archives de Compiègne (*Bibl. de l'École des chartes*, XXV, 136-148). Règne de

Charles VIII. Voyage du roi en 1486; campagnes de 1488 et 1492.

**5431.** *Mémoires* de Jean Foulquart, procureur de l'échevinage de Reims, 1479-1499; extraits pris au XVIII<sup>e</sup> siècle par le chanoine Lacour et publiés par E. de Barthélemy, *Revue de Champagne et de Brie*, I, II, III, V. Le texte a été visiblement rajeuni par Lacour. L'auteur, nommé dans des actes de 1478 et 1485, entre dans de grands détails sur les cérémonies du sacre de Charles VIII.

**5432.** Rossignol. Histoire de Bourgogne; Charles VIII (*Mémoires de l'Académie de Dijon*, 2e série, t. V, p. 109; t. V, p. 76; t. VI, p. 1; t. IX, p. 87, années 1855-1861). Travail bien documenté, fait sur les archives de la Côte-d'Or et de Dijon, qui sont alléguées presque à chaque page. Au tome IX, p. 120, l'auteur cite une poésie de Marguerite d'Autriche sur son départ de France, lors de la rupture du traité d'Arras.

**5433.** Parfouru et Carsalade du Pont, *Comptes consulaires de la ville de Riscle de 1441 à 1507* (voir plus haut, n. 4716). Le tome II, 1485-1517, est extrêmement précieux pour l'histoire des querelles féodales du Midi (succession d'Armagnac, Guerre folle, succession de Navarre, etc.).

**5434.** *Le livre des syndics des États de Béarn*, publié par L. Cadier. Paris, 1889, in-8 (Soc. hist. de Gascogne). Années 1488-1521. Texte extrêmement utile pour l'histoire de la succession de Navarre et pour celle des rapports entre les couronnes de France et de Navarre; beaucoup de détails sur les entreprises du vicomte de Narbonne et sur le long procès qui ne se termina qu'au XVI<sup>e</sup> siècle.

**5435.** P.-M. Perret. *Notice biographique sur Louis Malet de Graville, amiral de France.* Paris, 1889, in-8 (voir plus haut, p. 4731). Nombreux détails sur le rôle de Graville de 1483 à 1494 (p. 65-166); l'auteur analyse beaucoup de lettres missives inédites et en publie quelques-unes; il insiste notamment sur les affaires de Bretagne et sur les intrigues de la cour.

**5436.** *Notice biographique et historique sur Étienne de Vesc, sénéchal de Beaucaire...*, par A. de Boislisle, Paris, 1884, in-8 (extr. de l'*Ann.-bull. de la Société de l'hist. de France*). Quelques détails sur la première enfance de Charles VIII; préparatifs de l'expédition d'Italie. La majeure partie du volume dépasse les limites chronologiques du présent *Manuel.*

**5437**. Raimond Péraud, évêque de Gurk en Carinthie, cardinal, mort en 1505, eut occasion, lors de sa légation en Allemagne (il y prêcha la croisade contre les Turcs à dater de 1487), de s'occuper des négociations pour la paix entre Charles VIII et Maximilien ; on trouvera l'analyse de quelques dépêches de ce personnage et des détails sur son rôle diplomatique dans Schneider (J.), *Die kirchliche und politische Wirksamkeit des Legaten Raimund Peraudi*. Halle, 1882, in-8. Cf. *Historisches Jahrbuch*, 1900, 645-682.

**5438**. Olivier Maillard, célèbre prédicateur, né dans le pays nantais, connu comme sermonnaire à dater de 1460, mort en 1502. Il prêche en France et dans les Pays-Bas ; très en faveur auprès de Charles VIII, il négocie avec ce prince, à la requête d'Innocent VIII, l'abolition de la Pragmatique Sanction, et décide, dit-on, le même prince à restituer aux rois d'Espagne la Cerdagne et le Roussillon. Ses sermons furent maintes fois imprimés et devinrent classiques ; il est encore cité par Rabelais. L'intérêt en a été mis en lumière par M. l'abbé Samouillan, dans un livre intéressant : *Étude sur la chaire et la société française au XV^e^ siècle. Olivier Maillard*.... Paris, 1891, in-8. Les *Œuvres françaises.... sermons et poésies*, ont été rééditées par A. de la Borderie, Nantes. 1877, in-4 (Société des bibliophiles bretons), avec une bonne bibliographie. Il faut corriger quelques-unes des attributions du savant éditeur à l'aide d'un mémoire d'A. Piaget, *La chanson piteuse et autres poésies françaises attribuées à Olivier Maillard* (*Annales du Midi*, 1895, 315-332).

## LXXIV.

### CHARLES VIII. — DOCUMENTS DE PROVENANCE ÉTRANGÈRE

**5439**. Willielmi Wyrcester *Annales rerum Anglicarum* (1324-1491) ; extraits publiés par Th. Hearne, Oxford, 1728, à la suite du *Liber niger Scaccarii*, p. 424-520. Utile pour l'histoire de la guerre des Deux Roses et pour celle du règne de Richard III. A la suite, extraits d'un recueil historique du même auteur, renfermant entre autres une dissertation sur les droits des rois d'Angleterre à la couronne de France.

**5440.** *Historia regis Henrici VII, a Bernardo Andrea Tholosate;* publ. par J. Gairdner, Londres, 1858, in-8 (Maître des rôles). L'auteur, originaire de Toulouse, religieux augustin, était aveugle ; il suivit Henri, duc de Richmond, en Angleterre et assista à la bataille de Bosworth. Poète lauréat du roi Henri VII, il vivait encore en 1521. L'ouvrage fut écrit vers 1502, il renferme quelques morceaux en vers. A la suite, long récit des faits de 1504-1508 par le même, que nous citons pour mémoire.

**5441**. *Letters and papers illustrative of the reigns of Richard III and Henry VII;* publ. par J. Gairdner, Londres, 1861-1863, 2 vol. in-8 (Maître des rôles). Quelques documents peu importants pour les relations entre Richard III et Henri VII, les rois de France et d'Espagne et l'archiduc Maximilien. Quelques pièces seulement pour les derniers mois du règne de Louis XI.

**5442.** Polydorus Vergilius, humaniste et historien, né à Urbin en 1470. Chargé d'une mission en Angleterre par Alexandre VI, il reste à la cour de Henri VII, puis de Henri VIII, devient archidiacre de Bath, retourne en Italie en 1550 et meurt en 1555. On lui doit, entre autres ouvrages, *Anglicæ historiæ libri XXVI*, publiés à Bâle, 1534, in-fol. Le livre xxv est relatif à Richard III, le livre xxvi à Henri VII ; c'est un récit officiel et visiblement commandé, mais utile pour l'histoire des années 1483 et suiv. Cf. un article du P. Gasquet dans *Transactions of the r. histor. Society,* nouv. série, t. XVI (1902), p. 1-17.

**5443.** *Rôle* des dépenses faites par Henri VII, durant la sixième année de son règne, à l'occasion de la guerre de Bretagne, contre la France ; signalé par F. de Schickler, *Journal des savants,* 1877, 581.

**5444.** *Itinéraire de l'archiduc Maximilien* (1484, 1486 et 1488) ; Gachard, *Voyages des souverains des Pays-Bas*, I, 101-114. D'après les comptes.

**5445.** Ulmann (H.). *Kaiser Maximilian I.* Stuttgart, 1884-1891, 2 vol. in-8 (voir plus haut, n. 5268). Au tome Ier, on trouvera un récit très étudié des rapports entre ce prince et le gouvernement de Charles VIII ; à signaler, p. 180-187, un *excursus* sur la prétendue ratification du mariage d'Anne de Bretagne, à la diète de Nuremberg.

**5446**. JEAN SURQUET, « chanteur de geste », originaire de Lille, mais habitant à Béthune. On lui doit un *Mémoire en forme de chronicque,* ou *Histoire des guerres et troubles de Flandres, mutation et rébellions des Flamens contre Maximilien, roy des Romains* (1488-1490). L'ouvrage, qui n'est pas sans intérêt, a été publié d'après un man. d'Arras, par de Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ*, IV, 507-586.

**5447**. *Fragments inédits de Rombout de Doppere*, publiés par le P. Dussut, Bruges, 1892, in-4 (Société d'émulation). Années 1491-1498. Trouvés par l'éditeur dans un manuscrit de l'historien flamand Jacques Meyer, conservé à Saint-Omer; ce manuscrit, qui renferme des fragments de Thomas Basin sous son vrai nom, avait été signalé dès 1889 par le P. Dussut dans le travail suivant : *Le dernier manuscrit de l'historien Jacques Meyer. Recherches sur le manuscrit 730 de la bibliothèque de Saint-Omer*. Saint-Omer, 1889, in-8 (cf. L. Delisle, dans *Comptes rendus de l'Acad. des inscriptions*, 1889, 155-156).

**5448**. *Extrait* d'une chronique des Pays-Bas, inédite; Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, *passim* et 276-277. Cf. *ibid.*, p. 24. Selon Kervyn de Lettenhove, l'ouvrage est d'un serviteur de Baudoin de Launoy, seigneur de Molembray, ambassadeur en France en 1497. On n'en possède plus que des copies des XVIe et XVIIe siècles.

**5449**. PHILIPPE WIELANT, seigneur de Landeghem, né à Gand en 1439, conseiller à Malines en 1473, président de Flandre, puis président à Malines en 1504, mort en 1520. On lui doit un vaste *Recueil des antiquités de Flandre*, en français, publié par de Smet, *Corpus chronicorum Flandriæ,* IV, 7-431. L'ouvrage n'est pas sans intérêt; assez bref, mais généralement exact, l'auteur a classé les matières dans un ordre didactique; guerres des comtes de Flandre avec les différents pays. Naturellement il est grand partisan de la maison d'Autriche.

**5450**. NICAISE LADAM, né à Béthune en 1465, mort à Arras en 1547, roi d'armes du roi d'Espagne, sous le nom de *Grenade;* auteur d'une *Chronique rimée* des années 1492-1528; un quatrain par année. Analysée par Reiffenberg, dans *Comptes rendus de la commiss. d'hist. de Belgique*, V (1841), 31-39.

**5451**. Louis Brésin. *Chronique de Flandre et d'Artois.* Analyse et extraits, 1482-1560, par E. Mannier. Paris, 1880, in-8. L'auteur, né à Watten en 1519, écrivait en 1563. Quelques faits curieux pour le xve siècle, principalement pour l'Artois et la région de Saint-Omer. L'ouvrage, très considérable, compte trois volumes manuscrits; il commence à la création.

**5452**. Despars (J.-N.). *Cronijcke van den lande ende graefscepe van Vlaenderen;* éditée à Bruges par J. de Jonghe, 1839-1842, 4 vol. in-8. L'auteur, échevin de Bruges de 1553 à 1575, fut bourgmestre de 1578 à 1584; il mourut en 1597. Il écrivit l'ouvrage (qui s'arrête à 1492) à dater de 1562. On le cite souvent comme une œuvre originale; V. Fris vient de prouver (*Bulletins de la commission royale d'hist.*, XI (1901); 545-565) que jusqu'à 1477 c'est une traduction, plutôt inexacte, de J. Meyer (les *Annales* parurent en 1561); la suite est empruntée à l'excellente *Cronike van Vlaenderen*, parue en 1531, puis au journal de Rombout de Doppere, dont on a retrouvé récemment une partie copiée par Meyer; Despars paraît avoir connu un autre morceau de ce même journal, dont le texte original a disparu.

**5453**. Devillers (L.). Le Hainaut après la mort de Marie de Bourgogne, 1482-1483 (*Bulletins de la commission royale d'hist.*, IV, 8 (1880), 169-312). Se compose d'une introduction historique, suivie de copieux extraits des archives de Mons (délibérations des consaux, comptes divers). Fort curieux pour l'histoire des relations entre la France et Maximilien. — Le même a publié la suite, sous le titre de *Le Hainaut sous la régence de Maximilien d'Autriche* (*ibid.*, IV, 10 (1882), 327-445; IV, 14 (1887), 191-270; IV, 15 (1888), 155-306). Années 1483-1489.

**5454**. *Memoriale di Giovanni Andrea Saluzzo di Castellar* (1482-1528); publié par V. Promis, *Miscellanea di storia italiana,* VIII (1869), 409-625. Diaire extrêmement développé, fort intéressant pour l'histoire du marquisat de Saluces et d'une partie du Piémont.

**5455**. *Bartholomæi Senaregæ, Genuensis, de rebus Genuensibus commentaria* (1488-1514). En latin; Muratori, *SS.*, XXIV, 513-634. Texte important pour l'histoire de la politique française en Italie.

**5456**. Bergenroth (G.-A.). *Calendar of letters, despatches and*

*state papers relating to the negotiations between England and Spain. Henry VII* (1485-1509). Londres, 1869, in-8 (Maître des rôles). Analyse ou traduction en anglais des actes en langues étrangères; l'auteur atteint l'année 1494 au nº 88. Beaucoup de dépêches de Ferdinand et d'Isabelle; ligue contre la France; affaires de Bretagne; relations des deux couronnes avec Maximilien; les textes abondent, surtout à partir de l'an 1488.

**5457**. Pélissier (L.-G.). Catalogue des documents de la collection Podocataro (*Centralblatt für Bibliothekswesen*, 1901, 473-493, 521-541, 576-598). Ce prélat fut évêque de Capaccio de 1483 à 1503, transféré alors à Bénévent et devint ensuite cardinal. Ses papiers remplissent plusieurs volumes manuscrits à la Biblioteca Marciana de Venise. M. Pélissier en donne le catalogue sommaire et publie les pièces les plus importantes; toutes les pièces datent du règne de Charles VIII et de Louis XII; beaucoup de dépêches fort intéressantes sur les affaires de France et d'Angleterre, dépêches entre les nonces et les papes, etc.

**5458**. Perret (P.-M.). Jacques Galéon et la république de Venise (*Bibl. de l'École des chartes*, LII, 590-610). Notice sur un ancien capitaine du roi René, de Charles le Téméraire et de Louis XI, qui entra au service de Venise en 1487. L'auteur rapporte une lettre de Galéon à Louis XI et donne de longs détails sur les campagnes de ce chef de bande.

**5459**. Machiavel (1469-1527). Le célèbre homme d'État débuta dans la carrière politique longtemps après la date de 1494, date à laquelle s'arrête la première partie du présent *Manuel*, mais on a jugé utile d'y mentionner dès maintenant les *Istorie Fiorentine*, dont le VIII[e] et dernier livre atteint l'année 1492. L'ouvrage, commandé à l'auteur par le cardinal Jules de Médicis, lui fut offert en 1525, quand il fut devenu pape sous le nom de Clément VII. C'est une œuvre fortement pensée et admirablement écrite; pour la fin, Machiavel a pu mettre à profit des documents d'État, mais en tout cas il faut chercher dans l'ouvrage l'opinion d'un grand esprit sur la politique des Médicis du xv[e] siècle.

**5460**. Buser (B.). *Die Beziehungen der Mediceer zu Frankreich wæhrend der Jahre 1434-1494* (Leipzig, 1879). Aux p. 508-550, l'auteur donne en appendice un riche recueil d'extraits et d'analyses

d'actes diplomatiques, tirés des archives de Florence, de Rome, de Venise et de Milan ; quelques pièces sont publiées *in extenso*. Le tout est fort utile pour l'histoire de la politique française et des préparatifs de l'expédition d'Italie.

**5461**. *Diarium Romanæ urbis* (1481-1492), par un anonyme qualifié quelque part de *notarius de Antiportu* (*sic*); Muratori, *Rer. ital. SS.*, III, 2, 1071-1108. Très curieux ; nombreux détails sur les négociations entre la France et la papauté, notamment sur la mission diplomatique de Guillaume d'Estouteville, cardinal de Rouen.

**5462**. Jean Burchard, de Strasbourg, né à Haslach, près de cette ville ; en 1477, on le trouve avec le titre de bourgeois et de docteur en décret ; en 1479, il est chanoine de Saint-Thomas. Il vient à Rome en 1481, est nommé le 21 déc. 1483 clerc des cérémonies, sur la présentation de Patrizzi ; dès lors il va tenir jusqu'à 1506 son *Diarium sive rerum urbanarum commentarii*. L'ouvrage est célèbre et a été diversement jugé ; Burchard enregistrant tout ce qui se passe à la cour pontificale, on a donné à l'ouvrage le titre absolument inexact d'*Historia arcana ;* on a également prétendu, mais sans fondement, que ces pages avaient été interpolées. Burchard enregistre tout ce qu'il apprend, bon ou mauvais, avec la même indifférence ; c'est un maître du protocole qui s'attache surtout au récit des cérémonies et des fêtes. L'ouvrage, à raison même du caractère impersonnel de l'exposé, est un document de haute valeur et irrécusable. C'est un texte historique de premier ordre pour l'histoire de l'Europe entière. Mais certains détails qu'il donne sur la cour d'Alexandre VI lui ont valu une assez fâcheuse renommée, difficile à détruire, la lecture entière du *Diarium* étant une entreprise au-dessus de la force de la moyenne des gens. — Le manuscrit original n'existe plus en entier, mais on en a de nombreuses copies, authentiques, quoi qu'en aient dit certains apologistes catholiques. Des fragments, les plus scandaleux, en ont été publiés dès le xvii[e] siècle (notamment sous le titre de *Historia arcana seu de vita Alexandri VI,* Hanovre, 1696 et 1697, in-4) ; une édition complète des années 1483-1494 a paru à Florence en 1854, par les soins de Gennarelli ; la suite fut interdite ; enfin Thuasne a donné tout l'ouvrage, Paris, 1883-1885, 3 vol. in-4. Le tome I[er]

renferme les années 1483-1492, le tome II les années 1492-1499. Sur l'auteur, voir la préface de cette dernière édition, qui résume la polémique jusqu'à la date de la publication.

**5463**. *Effemeride delle cose fatte per il duca di Calabra* (1484-1491), di Joampietro Leostello da Volterra ; publ. par Filangieri, dans *Documenti per la storia, le arti e le industrie delle provincie Napoletane,* 1883, in-4. C'est un journal de la santé et des voyages du prince ; on y trouve quelques renseignements sur les négociations avec la France. Le duc de Calabre en question est Alfonse, qui devint roi de Naples en 1494.

**5464**. Trinchera. *Codice aragonese o sia lettere regie, ordinamenti ed altri atti governativi de' sovrani Aragonesi in Napoli....* Le tome II, publié en deux parties en 1868 et 1870, renferme une foule de pièces des années 1492-1494 ; on y suit toutes les phases des négociations qui précédèrent l'expédition de Charles VIII.

**5465**. Gabotto (Ferdinando). Tuttavilla, uom d'armi e di lettere del secolo xv (*Archivio storico per le provincie Napoletane*, XIV (1889), 410-431). Originaire du royaume de Naples, exilé à Milan, il fut ambassadeur de Ludovic le More à Paris en 1492 ; il est souvent mentionné dans les *Diarii* de Sanudo. On a de lui et sur lui quelques poésies italiennes ; Gabotto publie quelques lettres de 1492, 1494 et 1495.

**5466**. *Die Cronica van der hilliger Stat van Coellen*, 1499 ; vaste chronique en allemand, réimprimée par H. Cardauns dans les *Chroniken der deutschen Stædte*, XIII (1876) et XIV (1877). C'est ce qu'on appelle souvent la chronique de Kœlhof, du nom de l'éditeur de 1499. L'auteur est inconnu ; on l'a tantôt nommé *Milman*, tantôt *Hamelmannus*. L'édition *princeps*, célèbre à cause des bois qu'elle renferme, est fort rare. La fin de l'ouvrage contient quelques passages utiles pour l'histoire des dernières années du xv^e siècle.

**5467**. Heinrich Deichsler, de Nuremberg. *Chronique* (1488-1506), publiée dans *Die Chroniken der deutschen Stædte* par Hegel, XI, 545-706. On y trouve quelques détails sur les relations de l'Empire avec la France (notamment diète de Nuremberg de mars 1491) ; de même dans l'*Etliche Geschichte* (1488-1491), *ibid.*, 715-733 (révolte de la Flandre en 1488, diète de mars 1491).

**5468**. *Memorabilium omnis ætatis et omnium gentium chronici*

*commentarii a Joanne Naucleso, j. u. doctore, Tubingensi præposito et universitatis cancellario, digesti in annum salutis MD.* Tubingue (1516), 2 vol. in-fol. La fin de l'ouvrage est utile pour l'histoire des démêlés entre Charles VIII et Maximilien.

## LXXV.

### CHARLES VIII. — DÉTAILS DE L'HISTOIRE

**5469**. 1483 (31 août). *Lettre* circulaire de Pierre de Beaujeu, annonçant aux bonnes villes la mort de Louis XI et l'avènement de Charles VIII ; publiée, d'après l'exemplaire des archives de Troyes, dans Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, 49-50.

**5470**. Kervyn de Lettenhove (*Lettres et négociations de Philippe de Commines*, II) a publié quelques actes relatifs au procès intenté à Commines après la mort de Louis XI par les La Trémoille ; p. 13, déposition d'Antoine de Jarrye (9 sept. 1483) ; p. 17, déposition de Jean Chambon (6 février 1484) ; p. 21-22, interrogatoires de Commines (19 et 28 juillet 1484).

**5471**. 1483 (sept.). *Instruction* du conseil du roi à Antoine de la Tour, touchant ce qu'il aura à dire à Madeleine de France, princesse de Viane, relativement au mariage projeté entre Catherine, reine de Navarre, et Jean d'Albret ; Cadier, *États de Béarn*, 426-429.

**5472**. *Quatre lettres missives* à Alain le Grand, sire d'Albret, publiées dans *Revue de Gascogne*, XXXIV (1893), 349-354, par MM. Dubarat et Cabié. Elles sont de septembre 1483, mai et septembre 1484. Elles fournissent quelques renseignements historiques ; les trois premières sont en gascon, la dernière en français.

**5473**. 1483 (6 oct.). *Instructions* de Sixte IV, à Jean Balue, cardinal d'Albano, qu'il vient de nommer son légat en France, en Castille et dans le duché de Bretagne ; H. Forgeot, *Jean Balue, évêque d'Angers*, 235-237.

**5474**. 1483 (8 nov.). *Instructions* données par la Seigneurie de Florence à ses ambassadeurs en France (dont Antonio Canigiani),

envoyés pour féliciter le roi Charles VIII de son avènement ; Canestrini-Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, I, 200-204.

**5475**. 1483 (17 nov.). *Lettre* au nom de Philippe, comte de Flandre (datée de Gand) à Guynot de Lauzières et à Eustache Luillier : ni lui ni son père Maximilien ne sont responsables de l'arrestation des ambassadeurs flamands par Lancelot de Berlaimont; les envoyés français n'ont qu'à sommer les gens du Hainaut de mettre ces ambassadeurs en liberté ; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, I, 358-361. — A la suite, nouvelle lettre du même au même (Gand, 29 nov.); réponse de Guynot de Lauzières et d'Eustache Luillier (Malines, 11 déc.); réplique de Philippe (Gand, 12 déc.); lettre explicative du même au roi (Gand, 12 déc.), p. 362-373. Toutes ces lettres se rapportent à la même affaire ; les ambassadeurs flamands avaient été, affirme Philippe, arrêtés en territoire français.

**5476**. Cinq séances du conseil royal en décembre 1483 ont été publiées par M. Rossignol, de Dijon, dans *Bulletin du Comité de la langue*, III (1855-1856), 248-258.

**5477**. 1483 (déc.). *Instructions* secrètes pour les ambassadeurs des gens de Flandre à la cour de France ; c'étaient les sires de Romont, de Bèvres, de Saint-Pierre et Denis Heyman ; Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre,* V, 543-546.

**5478**. Fiedler (Joseph). Nikolaus Poppel, erster Gesandter Œsterreichs in Russland (Académie de Vienne, *Sitzungsberichte*, déc. 1856, 187-220). Analyse du curieux voyage de ce personnage, chevalier silésien, originaire de Breslau, qui en 1483-1484 parcourut la majeure partie de l'Europe occidentale, notamment la France ; ses jugements sur ce dernier pays ne manquent pas d'intérêt.

**5479**. Négociations entre la cour de France et celle de Milan (1483-1484), pour la délivrance de la duchesse de Milan, Bonne de Savoie, et la permission pour cette princesse de revenir auprès de ses enfants ; longue lettre du négociateur, Philibert de Groslée, et lettre de Ludovic le More ; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 320-323.

**5480**. 1484 (13 janv.). *Lettres* d'abolition de Charles VIII pour les habitants d'Arras, leur permettant de revenir habiter dans leur ville natale et rendant à la communauté les privilèges abolis par Louis XI ; Guesnon, *Inventaire des chartes d'Arras*, 325-326.

**5481**. *Textes* relatifs à l'élection des députés aux États généraux

de 1484; d'après les registres capitulaires de Notre-Dame de Paris (déc. 1483); P. Viollet, *Mém. de la Soc. de l'hist. de Paris*, IV, 172-182.

**5482**. Un compte rendu des États de 1484 a été publié du temps même, peut-être par Jean Dupré, à Paris (Brunet, *Manuel*, IV, 1223-1224). En voici le titre : *C'est l'ordre qui a esté gardée à Tours pour appeller devant le roy, nostre souverain seigneur, ceulx des troys estatz de ce royaume*. S. d., in-fol. goth. (Bibl. nat., Le, 10, 1). On y trouve la liste des députés, le discours de Jean de Rély, enfin le cahier des États, avec les réponses du conseil royal. A la fin, mention de la collection par J. Robertet, datée du 23 mars 1484. — Le tout fut réimprimé à Paris par Galliot Du Pré (privilège du 5 juillet 1518), sous le titre suivant : *C'est l'ordre tenu et gardé en la notable et quasi divine assemblée des trois Estatz, representans tout le royaulme de France, convoquez en la ville de Tours par le feu roy Charles VIII, contenant la très éloquente et fructueuse proposition faicte en ladicte assemblée, present le roy et son conseil, par feu maistre Jehan de Rély, docteur en théologie et chanoine de Paris, esleu pour ce faict par les dictz trois Estatz....* Paris, in-4 (Bibl. nat., Le, 10, 2). — Réimprimé chez Galliot du Pré, en 1558 (ibid., L 10e, 3), et à Paris, chez Jean Corrozet, 1618, in-12.

**5483**. États de Tours de 1484. Liste des députés des trois ordres; analyse de quelques chapitres des cahiers présentés au roi; extraits du *Journal* de Masselin; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 399-423.

**5484**. *Journal des États généraux de France, tenus à Tours en 1484*.... rédigé en latin par Jehan Masselin, député du bailliage de Rouen, publié et traduit pour la première fois par A. Bernier. Paris, 1835, in-4 (Collection des documents inédits). — Masselin était chanoine de Rouen dès 1468; docteur en droit canon, official de l'archevêque, il est député aux États en 1484; doyen en 1488, exécuteur testamentaire de l'archevêque Robert de Croismare en 1493, mort en mai 1500. Son journal est très important; Masselin a reproduit, mais en latin, les discours prononcés pendant les séances; ces discours, souvent cités, sont généralement fort longs et on leur a accordé beaucoup trop d'importance.

A la suite, l'éditeur publie un certain nombre de morceaux, dont

voici un état sommaire : P. 661-703. Cahiers des trois États, présentés au roi ; seul celui du tiers est long et d'un certain intérêt. — P. 704-713. Réponses du conseil du roi aux différents articles de ces cahiers. — P. 714-717. Ordre tenu par les membres des États quand ils furent admis devant le roi. — P. 718-736. Liste des députés par provinces et bailliages. — P. 737. Ordre de séance des États, extrait du procès-verbal de Jean de Cirey, abbé de Cîteaux (voir n. 5486).

**5485**. Ce Journal a été déjà signalé et longuement analysé et comparé avec les autres sources du temps, narratives et diplomatiques, par Lancelot, *Éclaircissement sur les premières années du règne de Charles VIII (Mém. de l'Acad.*, VIII, 709-740). Le mémoire est remarquable.

**5486**. Pélicier (P.). Voyage des députés de Bourgogne à Blois (1483). Élection des députés de la Bourgogne aux États généraux de 1484 (*Bibl. de l'École des chartes*, XLVII, 357-369). Procès-verbal rédigé par Jean de Cirey, abbé de Cîteaux, député de la province, de ses deux voyages à Paris (avènement de Charles VIII) et aux États de Tours. Supplément utile au Journal de Masselin.

**5487**. Bourquelot. Documents inédits sur les États de Tours, 1484 (*Mém. des antiq. de France*, VI (1842), 490-508). Publie, en l'encadrant d'un commentaire et en y joignant plusieurs autres pièces, le rapport de Jehan de Saint-Deliz à la commune d'Amiens.

**5488**. Sur les États généraux de 1484, quelques pièces ont été publiées par G. Hérelle, *Documents inédits sur les États généraux*, 1482-1789 (*Société des sciences et arts de Vitry-le-François*, IX, 115-374). Voir les pages 120-121 et 195-200. Ces pièces sont tirées des archives de Vitry-le-François. — Cf. G. Picot, *Hist. des États généraux*, 1re édit., I, 355-536, et 2e édit., I, 347-406 ; II, 1-139.

**5489**. 1484. *Articles présentez par les députez de la province de Languedoc aux Estats généraux du royaume*. Avec les réponses du conseil du roi aux demandes des trois ordres, du 23 mars 1484. Très curieux. Publiés par Caseneuve, *Le franc-alleu de la province de Languedoc*, etc. Toulouse, 1645, 2e partie, 43-70.

**5490**. 1484 (mars). *Ambassade* du duc de Bretagne à Charles VIII ; réclamations du duc, réponse du conseil royal à chaque article ; à la suite, arrêt du conseil touchant le fief de Rais ; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1408-1411 ; Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 452-455.

**5491**. 1484 (mars). *Instructions* et dépêches de l'ambassade envoyée en cour de Rome par le roi Charles VIII (comte-dauphin d'Auvergne, évêque de Langres, évêque de Séez, Claude de Dinteville, abbé de la Ferté, Robert Gaguin, Jean Rabot, etc.). A la suite, extrait des séances du conseil royal où furent lues et approuvées lesdites instructions, et lettres du roi au collège des cardinaux et à ses propres ambassadeurs (21 juillet 1484); Baluze, *Miscellanea*, VII, 563-582; éd. Mansi, I, 363-367. C'est un fragment d'un registre perdu du conseil.

**5492**. A. Bernier. *Procès-verbaux des séances du conseil de régence du roi Charles VIII pendant les mois d'août 1484 à janvier 1485*. Paris, 1836, in-4 (Coll. des Documents inédits). Texte de haute importance. Pour l'histoire de la composition de ce conseil, et de la lutte dont il fut le théâtre entre le parti aristocratique et le parti royal, voir N. Valois, Le conseil étroit pendant les premières années du règne de Charles VIII, dans *Le conseil du roi aux XIVe, XVe et XVIe siècles*, Paris, 1888, in-8, p. 161-175.

**5493**. Valois (N.). Le conseil du roi et le grand conseil pendant la première année du règne de Charles VIII (*Bibl. de l'École des chartes*, XLIII, 594-625; XLIV, 137-168, 419-444). L'auteur publie le *Registre des commandements et expéditions faits au conseil du Roy par maistre Estienne Petit et Jehan Mesnu, greffiers dudit conseil* (4 mars 1483-1484, 2 déc.), publié également par P. Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, p. 217-237.

**5494**. 1484 (6 avril). *Rapport* fait au conseil de la ville d'Amiens par maître Jean de Saint-Deliz, avocat au bailliage, du voyage par lui fait à Tours, pour la tenue des États; analyse des délibérations; publié par Champollion, *Mélanges*, II, 473-477 (Coll. des Documents inédits).

**5495**. 1484 (21 mai). *Déclaration* de François II, duc de Bretagne, contre ceux de ses sujets qui, au cours du mois d'août précédent, ont occupé par la force le château de Nantes, retenu prisonniers le duc et sa famille, puis se sont fortifiés à Ancenis; affaire de Pierre Landais; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1411-1414; Morice, *Mémoires*, III, 433-437.

**5496**. 1484. *Sacre* de Charles VIII à Reims (30 mai) et entrée du même à Paris (8 juillet); relation fort curieuse du temps, en vers,

publiée par Godefroy, *Cérémonial françois*, I, 208-222. L'auteur met dans la bouche des pairs de France des quatrains allégoriques.

**5497**. Lucas (Louis). *L'entrée du roy nostre sire en la ville et cité de Paris*. 1842, in-18 (Société des bibliophiles de Reims). Dans la préface, l'auteur raconte les cérémonies du sacre de Charles VIII à Reims; à la suite, il donne un poème du temps, décrivant l'entrée du même roi à Paris le 8 juillet 1484

**5498**. Delaborde (Fr.). La légation du cardinal Balue, en 1484, et le parlement de Paris (*Bulletin de la Société de l'hist. de Paris*, 1884, 36-51). L'auteur publie de longs extraits des registres du conseil, prouvant l'hostilité du Parlement contre l'ancien évêque d'Angers; ces sentiments se modifièrent par la suite, mais non sans quelques difficultés.

**5499**. 1484. *Mémoires de ce qui s'est fait en France pour le fait du cardinal Balue, légat a latere*. Extraits du registre du conseil de Charles VIII, publié par Bernier (voir n. 5492). Publié dans *Preuves des libertez de l'Église gallicane*, IV, 1, 64-66.

**5500**. 1484 (juillet). *Traité* des droits des rois de France au royaume de Sicile, comtés de Provence et de Forcalquier et terres adjacentes; présenté à cette date au Parlement; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 476-483. A la suite, réponse aux prétentions de René, duc de Lorraine, sur les duchés d'Anjou, comtés de Provence et du Maine et autres seigneuries.

**5501**. Picot (G.). Procès d'Olivier Le Dain (*Comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*, VIII (1877), 485-537). Analyse du procès criminel fait par le Parlement au ministre de Louis XI; curieux détails sur les concussions et les abus de pouvoir du personnage.

**5502**. 1484 (20 août). *Appel* au nom du roi contre le légat du pape, Jean Balue, qui, contrairement au droit du royaume, confère des prébendes, extorque de l'argent et opprime le clergé de France; Du Boulay, *Hist. univ. Paris.*, V, 763.

**5503**. 1484 (août et sept.). *Lettre* de Louis, duc d'Orléans, à M. de Torcy (d'Estouteville); il se plaint de l'hostilité du duc de Lorraine et des efforts de celui-ci pour le brouiller avec le roi; à la suite, lettre analogue du même au sénéchal de Carcassonne; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 450-451.

**5504.** Perret (P.-M.). Le renouvellement par Charles VIII du traité du 9 janvier 1478 entre la France et Venise (*Bibl. de l'École des chartes*, LI, 630-651). Raconte longuement les négociations préliminaires et donne le texte définitif de septembre 1484.

**5505.** 1484 (2 oct.). *Déclaration* du roi Charles VIII, prenant en main le différend entre la reine de Navarre et le vicomte de Narbonne, et donnant aux États de Béarn le droit de décider à qui reviendra la succession de la principauté; Cadier, *États de Béarn*, 429-430.

**5506.** 1484 (22 oct.). *Traité*, daté de Montargis, entre Charles VIII et les seigneurs bretons mécontents; règlement de la future succession de Bretagne; promesse des révoltés au roi, du 28 oct. 1484; Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 441-444.

**5507.** Sur la guerre de succession de Navarre, qui éclata sous Charles VIII en 1484, voir un exposé excellent et richement documenté dans Cadier, *États de Béarn*, 175 et suiv. Voir également les pièces justificatives et notamment, p. 380-385, le catalogue des sessions des États de la province.

**5508.** 1485 (14 janvier). *Lettre* de Louis, duc d'Orléans, à Charles VIII; il l'invite à venir à Paris, à se soustraire à la sujétion de sa sœur, Madame de Beaujeu, et à accomplir les promesses faites lors de la tenue des États; Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, 247-248. — A la suite, réponse de Charles VIII (Montargis, 20 janvier); réplique aux allégations et remontrances du duc (p. 249-251).

**5509.** 1485 (17 janvier). *Remontrances* du duc d'Orléans, faites au Parlement par la bouche de son chancelier contre les désordres de l'État et le gouvernement de M^me^ de Beaujeu; extrait des registres du Parlement; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 466-469; réimpr. par Kervyn de Lettenhove, *Lettres et négoc. de Ph. de Commines*, II, 30-34. — En 1652, ce document fut réimprimé à titre de pièce de circonstance par un anonyme qui prend le pseudonyme de Charpy de Sainte-Croix.

**5510.** 1485 (29 janv.). *Manifeste* de François II, duc de Bretagne, contre les abus du gouvernement royal; il réclame la convocation des États généraux; exemplaire adressé aux habitants de Sens; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1421 1424; Morice, *Mém. pour l'hist. de Bretagne*, III, 496-499.

**5511**. 1485 (mardi 8 février). *Promesse* faite sous serments par les États du duché de Bretagne de ne point reconnaître d'autres souverains que les deux princesses, filles et héritières du duc actuel; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1447-1451; Morice, *Mémoires*, III, 500-504.

**5512**. Beaurepaire (Ch. de). Entrée et séjour de Charles VIII à Rouen en [avril] 1485 (*Mém. des antiquaires de Normandie*, XX (1853), 279-306). Publie une relation en prose, mêlée de vers, qu'il croit l'œuvre d'un certain Rouen Pinel; l'auteur non seulement a donné des poésies de son cru, mais a reproduit les inscriptions en vers composées à l'occasion de la cérémonie.

**5513**. 1485 (avril). Entrée du roi Charles VIII à Rouen, par Pinel; relation mi-partie en vers, mi-partie en prose (Bibl. nat., Lb[28], 6, pet. in-fol.). Cf. Ch. de Beaurepaire, *Entrée de Charles VIII à Rouen en 1485*. Rouen, 1902, in-4 (Société des bibliophiles normands).

**5514**. 1485 (avril). *Lettre* (en latin) de l'empereur Frédéric III au roi de France, se plaignant de l'aide donnée par lui aux Liégeois rebelles et l'invitant à retirer ses troupes de l'évêché de Liège; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, I, 374-376. Vers le même temps, des agents de l'évêque et de Guillaume de la Marck avaient été arrêtés à Reims (*ibid.*, 373-374).

**5515**. En 1485, Jean de Jaucourt, seigneur bourguignon, se mit à la tête d'une conspiration contre le roi de France; fait prisonnier, il fut, avec ses complices, traduit en justice et condamné à mort après une longue procédure (avril-août). Mais la sentence ne fut pas exécutée; Maximilien ayant, à titre de représailles, fait prisonnier Pierre d'Urfé, grand écuyer de France, le gouvernement royal, pour obtenir la liberté de cet otage, dut faire grâce aux coupables. Paul Guérin a publié les pièces de cette curieuse affaire dans le *Cabinet historique*, XXVI (1880), 113-126.

**5516**. 1485 (18 juin). *Lettre* de François II, duc de Bretagne, à Maximilien, roi des Romains, il lui expose la question de la succession de Bretagne, et lui demande de protéger contre leurs ennemis ses filles et héritières, au cas où il viendrait à mourir; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1441-1445; Morice, *Mémoires*, III, 466-469.

**5517**. 1485 (16 juillet). *Interrogatoire* de Pierre Landais, chancelier de Bretagne, au moment de son procès; confessions faites par

lui à Nantes, touchant le rôle du duc d'Orléans dans les affaires de Bretagne; publ. par R. de Maulde, *Procédures politiques du règne de Louis XII*, in-4, p. 1085-1091 (Collection des Documents inédits).

**5518.** 1485. *Réponse* des seigneurs bretons aux articles du duc de Bretagne, touchant leur révolte, l'occupation à main armée des châteaux de Nantes et d'Ancenis, l'exécution de Pierre Landais, etc.; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 485-486.

**5519.** 1485 (12 août). *Déclaration* et abolition de François II, duc de Bretagne, en faveur des seigneurs qui s'étaient ligués contre lui; on y trouve la version officielle de la révolte contre Pierre Landais; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1426-1431; Morice, *Mémoires*, III, 471-476.

**5520.** 1485 (20 août). *Instructions* données par le roi à Imbert de Batarnay, envoyé aux gens d'Orléans pour les prémunir contre les intrigues du duc Louis, qui vient de se révolter contre la couronne; Leroux de Lincy, *Vie de la reine Anne de Bretagne*, III, 167-169; Mandrot, *Ymbert de Batarnay*, 332-334.

**5521.** *Éloge* et épitaphe de Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, morte le 4 nov. 1485; Morice, *Mémoires*, III, 488-489.

**5522.** *Comptes de la vénerie et fauconnerie du roi Charles VIII* (1485-1486). Lyon, 1860, in-8, VI-22 pages.

**5523.** Havet (J.). Mémoire adressé à la dame de Beaujeu sur les moyens d'unir le duché de Bretagne au domaine du roi de France (1485 ou 1486); dans *Revue hist.*, XXV (1884), 275-287; *Œuvres*, II, 349-362. Ce mémoire a pour auteur soit Pierre de Rohan, maréchal de Gyé, soit Adam Fumée. L'éditeur prouve qu'il est postérieur au 12 août 1485 et antérieur certainement au 15 mai 1486 et probablement au 8 février de cette même année. Voir quelques corrections au texte, fournies par M. de la Borderie, *Revue hist.*, XXVI, 232.

**5524.** 1486 (20 février). *Lettre* de l'évêque de Verdun au roi, datée de Francfort; nouvelles de l'élection de Maximilien comme roi des Romains; détails sur la tenue de la diète; annonce d'une ambassade de l'Empereur; affaires de Lorraine; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, I, 376-378.

**5525.** *Tre lettere del cardinale Ascanio Sforza, la prima al duca di Calabria e le altre al duca di Milano* (*Archivio storico italiano*, IV (1853), 66-71). Datées de Rome, 6 mars 1486; relatives aux reven-

dications du duc de Lorraine sur le royaume de Naples et aux affaires du cardinal Balue.

**5526**. 1486 (vers avril). *Note* secrète d'un agent de Maximilien, adressée à ce prince ; menées en Allemagne, intrigues et préparatifs de la cour de France ; Kervyn de Lettenhove, *Hist. de Flandre*, V, 547-549.

**5527**. *Entrée et séjour de Charles VIII dans la capitale de la Champagne en 1486* [mai-juin] ; publiée par Assier, Troyes, 1874, in-8. Texte en prose, déjà donné par Godefroy, *Cérémonial françois*, I, 675-680. Mais c'est un abrégé d'une relation du temps en vers, publiée par Grosley, *Éphémérides*, I, 127-147. Grosley l'attribuait à N. Le Bé, de Troyes, aïeul du fameux fondeur de caractères du XVIe siècle.

**5528**. 1486 (10 juin). *Instructions* du roi (datées de Troyes), au comte de Vendôme qu'il envoie avec Gautier d'Escars ou des Cars, sénéchal de Périgord, vers le duc de Bourbon ; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 531-533.

**5529**. 1486 (31 juillet). *Longue lettre* de Maximilien à Charles VIII ; plaintes contre l'influence de la princesse Anne de France, et touchant la non-observation des traités ; *Mélanges historiques*, IV, 463-466 (Collection des Documents inédits). — A la suite, réponses de Charles VIII (31 août) ; du Parlement de Paris (31 août) ; de l'Université (1er sept.) ; du corps de ville de Paris (2 sept.) ; le tout occupe les pages 467-479 du même volume.

**5530**. 1486 (31 août). *Réponse* de Charles VIII à la lettre de Maximilien du 31 juillet précédent ; se plaint du ton desdites lettres et justifie, en alléguant les anciens traités, son intervention dans les affaires intérieures de la Flandre, ce pays étant une terre frontière du royaume ; c'est en somme une sorte de défi ; Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, 260-265.

**5531**. 1486 (8 sept.). *Lettre* d'Angelo Cato, archevêque de Vienne, à M. de Langeac de la Motte, touchant les affaires de Naples, la paix entre le roi Ferdinand et le pape, et les projets et prétentions du duc de Lorraine ; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 535-537. Un texte plus pur dans *Mélanges historiques*, IV, 316-320 (Collection des Documents inédits) ; publié dans *Commines*, éd. de Mlle Dupont, tome III, p. 355-360.

**5532**. 1486 (sept.). *Lettre* de Maximilien à Charles VIII, répondant à une lettre de celui-ci (affaire de la surprise de Thérouanne, Mortagne et autres places), et mémoire rédigé par le grand conseil de l'archiduc pour répondre aux plaintes du roi de France; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 540-544.

**5533**. Sur l'affaire du marquisat de Saluces, qui commença en 1486, voir le long exposé de B. de Mandrot, *Ymbert de Batarnay*, p. 136 et suiv. Charles VIII intervint en faveur du marquis, menacé par Charles, duc de Savoie; l'affaire fut provisoirement terminée par la mort de ce dernier prince (1487). L'auteur cite en note un bon nombre de documents intéressants. En appendice, il donne différentes pièces utiles (p. 334-357) ; à noter, outre plusieurs lettres missives, l'accord de Châteaubriant, du 20 août 1487, et plusieurs dépêches du marquis et de Louis de Marafin, gouverneur de Saluces.

**5534**. Sur ces démêlés entre la France et la Savoie touchant le marquisat de Saluces, on peut consulter Usseglio, *Bianca di Monferrato, duchessa di Savoia*. Turin, 1892, in-8; l'auteur donne dans ses notes une bibliographie complète du sujet, rapporte quelques extraits de comptes de la maison ducale et analyse bon nombre de lettres missives et d'instructions diplomatiques.

**5535**. Guerre folle de 1486; lettres et actes divers; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 500-509. A noter plusieurs avis à la dame de Beaujeu; nouvelles de Bretagne; lettres des princes conjurés : Louis, duc d'Orléans, Dunois, etc.

**5536**. 1486 (30 déc,). *Instructions* de François II, duc de Bretagne, à ses ambassadeurs vers le roi : l'évêque de Nantes, le sire de Coetquem, grand maître de l'hôtel ducal, etc. Affaires de la succession de Bretagne; mariage des deux princesses héritières; attitude du roi des Romains; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1451-1456; Morice, *Mémoires*, III, 528-533. — *Ibid.*, 533-535, instructions supplémentaires pour les affaires du comte de Dunois (6 janvier 1487).

**5537**. *Dépenses* faites en 1486 pour la guerre de Bretagne par la commune de Bueil en Touraine; communication de l'abbé Bourassé (*Bulletin du Comité de la langue*, IV (1857), 254-263). Passages de troupes ; fournitures de vivres, équipements d'hommes d'armes.

**5538**. Gaillard. *Notice* d'un registre du Trésor des chartes (*Mém.*

*de l'Acad. des inscr.*, XLIII (1779), 669-692). Registre 218, années 1486-1487 ; affaires de Doyac, de Jacques de Brézé, comte de Maulevrier, de Boffile de Juge; nombreuses lettres de rémission. — Y joindre Gaultier de Sibert, Notice du registre 219 (*ibid.*, 693-721); années 1487-1488; analyse de quelques documents législatifs et historiques.

**5539**. 1486 (déc.) et 1487 (février). *Actes* de la ligue et coalition des princes contre Charles VIII et son gouvernement ; Morice, *Mémoires*, III, 527-528.

**5540**. 1487 (19 janvier). *Lettre* de l'amiral de Graville à Imbert de Batarnay, l'informant de ce qui se passe à la cour ; affaires du marquis de Saluces ; ambassades et nouvelles de Bretagne ; agissements du duc d'Orléans ; B. de Mandrot, *Ymbert de Batarnay*, 335-336.

**5541**. 1487 (10 février). *Lettre* de Louis, duc d'Orléans, à Charles VIII, écrite de Nantes ; il lui demande d'exécuter les ordonnances pour la réformation du royaume ; il est venu en Bretagne pour se mettre à garantie auprès du duc, et s'est entendu avec les autres princes pour le bien public et la réformation du royaume ; Pélicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, 266-269.

**5542**. *Compte rendu* par Georges de Brabant, grènetier de Saint-Bertin, à l'abbé de Saint-Bertin, de son administration durant la captivité dudit abbé à Bruges et à Gand, au cours des troubles (13 février 1487-2 mai 1489). Cet abbé était Jean de Launoy (1477-1492), chancelier de la Toison d'or. C'est toute une histoire de la détention des officiers de Maximilien lors des troubles de Flandre ; publié dans *Bulletin hist. des monuments écrits*, II (1858), 210-224, 226-233.

**5543**. Marchegay (Paul). Huit lettres originales et inédites de Charles VIII (*Revue des provinces de l'Ouest*, IX (1857), 682-686). Réimprimées dans ses *Notices et pièces historiques sur l'Anjou* (1872), 67-71. Adressées à Jean Bourré et tirées des manuscrits de la Bibl. nat. ; années 1487-1488. Intéressantes pour l'histoire de la guerre de Bretagne et l'étude du caractère du roi.

**5544**. *Lettres inédites du roi Charles VIII à Louis de la Trémoille sur la guerre de Bretagne* (*Revue de Bretagne et de Vendée*, 1877, I, 329-339). Onze lettres de 1487 et 1488, publiées et annotées par A. de la Borderie ; elles ont reparu dans l'ouvrage du même, *Louis*

*de la Trémoille et la guerre de Bretagne*, et dans les *Lettres* publiées par Pélicier.

**5545**. La Borderie (A. de). La correspondance de Charles VIII avec le parlement de Bretagne pendant la guerre de Bretagne, 1487-1488 (*Notices et documents* publ. par la Soc. de l'hist. de France (1884), p. 253-282). Ces pièces ont reparu dans les *Lettres* publiées par Pélicier, mais ici elles sont accompagnées des éclaircissements nécessaires.

**5546**. 1487 (29 mai). *Lettre* de J. Robineau et de P. d'Urfé, annonçant au roi Charles VIII le siège et la prise imminente du château de Coucy, occupé par les gens du duc d'Orléans ; publiée avec commentaire par Vallet de Viriville, *Bibl. de l'École des chartes*, XXIV, 80-82. Peu après le 2 juin, la place était occupée par l'armée royale.

**5547**. Marchegay (Paul). *Lettres missives de Charles VIII, roi de France*, pendant la guerre de Bretagne ; *Revue des provinces de l'Ouest*, I, 2, 188-198. Six pièces fort curieuses, datant du séjour de Charles VIII à Laval en juin 1487. Réimprimées par Marchegay dans ses *Notices et documents historiques* (1857), 25-35.

**5548**. 1487 (juin et mois suiv.). Nombreuses lettres politiques et militaires touchant les opérations en Bretagne, notamment les entreprises sur Nantes ; instructions aux gens des villes ; nouvelles de l'armée ; Morice, *Mémoires*, III, 545-555.

**5549**. 1487 (juin-octobre). *Nouvelles* de la campagne de Bretagne ; prise de Ploërmel (1er juin) ; siège de Nantes (juillet) ; le duc d'Orléans se dispose à assiéger Vannes (oct.) ; trois lettres dans Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, I, 379-383. — Autre du 21 oct., de G. de Montfaucon au roi (p. 386 388) ; rentrée du duc François à Nantes ; le duc d'Orléans et le prince d'Orange sont venus trouver ce duc.

**5550**. 1487 (28 août). *Chanson* sur la prise de Saint-Omer par le maréchal d'Esquerdes ; dans *Chansons du XVe siècle*, publiées par G. Paris (Soc des anciens textes français), p. 96-97.

**5551**. 1487 (8 oct.). *Procès-verbal* de l'ostension des reliques de la Sainte Chapelle, faite à Jean, évêque de Varadin, ambassadeur du roi de Hongrie ; la cérémonie fut présidée par le comte de Dammartin, gouverneur de Paris ; comte de Chabannes, *Preuves de l'histoire de la maison de Chabannes*, II, 495-496.

**5552**. 1487 (15 oct.). *Lettre* de Christophe de Plailly au roi (datée de Paris); l'ambassade de Hongrie vient de quitter Paris; l'empereur est, dit-on, malade; importance de l'alliance hongroise, dans le cas où Maximilien deviendrait empereur; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, I, 384-386.

**5553**. 1487 (31 oct.). *Capitulation* de la place d'Auray, reçue au nom du roi par Charles, bâtard de Bourbon, sire de Mirambeau; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1493-1494; Morice, *Mémoires*, III, 556-557.

**5554**. 1487 (octobre). *Instructions* du pape Innocent VIII à ses nonces en France, l'évêque de Tréguier et Antoine Florez, touchant le procès de Geoffroy de Pompadour, évêque du Puy, et de Georges d'Amboise, évêque de Montauban; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 571-572.

**5555**. Marchegay (Paul). L'ambassade hongroise à Angers en 1487; dans *Notices et documents historiques* (1857), p. 15-24. Extraits des comptes et archives de la ville d'Angers.

**5556**. *Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis II de la Trémoille pendant la guerre de Bretagne* (1488), publiée d'après les originaux par Louis de la Trémoille. Paris, 1875, in-8, 200 lettres, plus 35 pièces et actes supplémentaires (dont quelques lettres missives de Louis de la Trémoille et de divers seigneurs bretons). Principaux correspondants : Charles VIII, Anne de Beaujeu, Pierre de Bourbon, l'amiral de Graville, l'archevêque de Bordeaux, Étienne de Vesc, bailli de Meaux, etc.

**5557**. La Borderie (A. de). *Louis de la Trémoille et la guerre de Bretagne en 1488*. Paris, 1877, in-8. En appendice, l'auteur réimprime *La légende du souper de la Trémoille après la bataille de Saint-Aubin*, mémoire déjà paru dans le *Cabinet historique* — A noter également un riche recueil de pièces justificatives (capitulation de Saint-Malo, négociations pour la reddition de Rennes, etc.); enfin une étude critique sur les récits du temps touchant la bataille de Saint-Aubin.

**5558**. 1488. *Serment* prêté sur la croix de Saint-Laud par les Bretons résidant à Angers; ils étaient traités en étrangers suspects à cause de la guerre de Bretagne; publié par Paul Marchegay, *Notices et pièces historiques sur l'Anjou....*, 1872, p. 311-320.

**5559**. 1488 (avril et mois suivants). *Campagne* de Bretagne; lettres diverses, dont plusieurs du duc d'Orléans; capitulation de la place de Châteaubriant; trêve du 1er juin; lettre de Louis de la Trémoille aux habitants de Rennes (29 juillet); capitulation de Dinan (7 août); Morice, *Mémoires*, III, 585-597. Recueil extrêmement curieux.

**5560**. *Le testament de monseigneur des Barres et la prinse de Fougières et la prophécie de Bretaigne.* Ces petites poésies, de juillet 1488, figurent à la suite d'une édition des *Lunettes des princes* de Meschinot; elles ont été réimprimées par L. Grégoire avec un commentaire explicatif dans *Revue des provinces de l'Ouest*, I, 2, 60-70.

**5561**. 1488 (8 juillet). *Lettre* d'Anne de Beaujeu au duc de Savoie, l'engageant à s'en tenir, touchant l'affaire du marquisat de Saluces, à l'appointement récemment conclu par l'entremise du roi; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 372-373. — Cet appointement, approuvé par Charles VIII, le 24 mai 1488, réglait la question de l'hommage du marquis; il est *ibid.*, 369-371.

**5562**. 1488 (11 juillet). *Lettre* du bailli de Vermandois aux habitants de Reims; il les avertit que le duc d'Autriche se dispose à faire le dégât dans la vallée de l'Oise et les engage à prendre les précautions nécessaires; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 373-374.

**5563**. 1488 (28 juillet). *Ordre de bataille* des Français à la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier; d'après l'original, Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 381-384.

**5564**. 1488 (14 août). *Traité* de capitulation de la ville de Saint-Malo; Paul Marchegay, *Notices et pièces historiques sur l'Anjou....*, 1872, p. 11-15.

**5565**. 1488 (août) *Traité* de Sablé, dit du Verger, entre le duc de Bretagne, François II, et le roi Charles VIII; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1498-1501; Morice, *Mémoires*, III, 598-602.

**5566**. 1488 (20 janv.). *Propositio facta per oratores.... Innocentii papæ VIII, coram.... Carolo VIII, Francorum rege, et ejus consilio, proponente r. p. domino Leonello, episcopo Traguriensi, uno ex eisdem oratoribus....* Citée par Thuasne, *Djem-Sultan,* 181, note; analysée *ibid.*, 179-181.

**5567**. Lionello Cheregato, évêque de Trau, collègue du légat Florès en France en 1488. Ljubic a publié quelques-unes de ses dé-

pêches à Innocent VIII (ouvrage cité plus haut, n. 4834), p. 48 et 64. Elles sont au nombre de cinq et datées de Tours et Angers ; très curieuses pour l'histoire des négociations entre le roi de France et Maximilien d'Autriche. D'autres dépêches du même et de son collègue Antonio Florès sont dans L. Dorez et L. Thuasne, *Pic de la Mirandole en France*, 146-162.

**5568**. 1488 (5 août). *Lettre* des nonces Chetegato et Florès à Innocent VIII ; nouvelles de la cour de France ; suites de la victoire de Saint-Aubin ; progrès de l'armée royale ; situation des Allemands ; affaire des évêques détenus ; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 378-381.

**5569**. 1488. Florès, nonce du Saint-Siège en France ; ses dépêches sont conservées à la bibliothèque Saint-Marc, à Venise ; de nombreux extraits, fort curieux, en ont été donnés en note par Thuasne, *Djem-Sultan*, et L. Pélicier, *Lettres de Charles VIII, passim.*

**5570**. 1488. *Deux lettres* de Jeanne de France à sa sœur Anne de Beaujeu, lui demandant d'intervenir pour faire rendre la liberté à son mari, le duc Louis d'Orléans ; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 584-585.

**5571**. 1488 (25 sept.). *Lettre* de Jean Balue, cardinal d'Albano au roi Charles, datée de Rome ; nouvelles de ses négociations à Milan avec la duchesse douairière, Bonne de Savoie, et Ludovic le More ; H. Forgeot, *Jean Balue, évêque d'Angers*, 238-240.

**5572**. 1488 (sept.-oct.). *Prise de possession* du duché de Bourgogne par Anne ; lettres diverses de la duchesse, du maréchal de Rieux, du roi d'Angleterre, Henri VII, des habitants des bonnes villes, etc. ; Morice, *Mémoires*, III, 607-612.

**5573**. La Borderie (A. de). Choix de documents inédits sur le règne de la duchesse Anne en Bretagne (1488-1491) ; *Bulletin de la Société archéol. d'Ille-et-Vilaine*, IV, 253-284, et VI, 243-349. Recueil fort important, avec notices explicatives intéressantes et détaillées. Les actes, tantôt analysés, tantôt donnés *in extenso*, sont groupés par sujets : querelles entre la duchesse, le maréchal de Rieux et le sire d'Albret ; auxiliaires étrangers de la duchesse ; États de Vannes (18 juin 1490) et levées d'impositions ; ambassades diverses (juillet et août 1490) ; négociations avec la Castille ; ligue contre

Charles VIII (oct. 1490); débarquement des troupes anglaises en Bretagne (mai 1491).

**5574**. 1488 (vers). *Lettre* du vicomte de Rohan au roi Charles VIII; apologie de sa conduite; réponse aux accusations du sire de Grassay; Morice, *Mémoires*, III, 628-631.

**5575**. 1488. *Affaires de Flandre;* plusieurs lettres du maréchal d'Esquerdes au roi; Aire, 17 juillet, importance de ce qui se passe en Flandre, disette à Gand, préparatifs militaires des deux côtés; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 374-378; — Arras, 25 sept., les gens de Flandre envoient des députés à la cour, pour protester contre les censures ecclésiastiques dont les menacent l'empereur et l'archiduc, *ibid.*, 385-386; — Hesdin, 12 oct., conformément aux ordres du roi, il s'occupe des moyens d'entrer en négociations avec les Flamands, qui paraissent incliner à la paix, *ibid.*, 388-390.

**5576**. Diegerick. Correspondance des magistrats d'Ypres, députés à Gand et à Bruges, pendant les troubles de Flandre sous Maximilien, 1488 (*Annales de la Société d'émulation* [*de Bruges*], IX, 47-172; X, 3-142, 311-393). Recueil extrêmement précieux; la plupart des dépêches sont en flamand, avec sommaires en français. On sait que le gouvernement de Charles VIII se mêla activement de l'affaire et essaya d'en tirer parti en excitant les Flamands contre le prince autrichien; Diegerick a publié en appendice une instruction fort curieuse de la cour de France à ses agents.

**5577**, 1488 (11 oct.). *Lettre* de Perrin des Ages au roi; le comte de Montpensier l'a laissé à la garde de Saint-Aubin-du-Cormier; état de la place qui a besoin de réparations; nécessité de subvenir à la solde de la garnison; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 386-388.

**5578**. 1488 (21 oct.). *Lettre* d'Antoine de Foudras au roi; tous les capitaines sont d'avis qu'il faut ou démanteler la place de Dol ou y mettre une bonne garnison; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 390-391.

**5579**. 1488. (22 oct.). *Lettre* de Charles VIII au pape Innocent VIII, se plaignant des agissements de l'archevêque de Cologne dans la querelle entre les Flamands révoltés et Maximilien, et expliquant au Saint-Père pourquoi, en sa qualité de suzerain, il a dû intervenir dans ces querelles, conformément aux anciens traités; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 581-583.

**5580**. 1488 (12 nov.). *Lettre* de Philippe de Clèves au roi (écrite de Bruxelles) ; il lui envoie une lettre d'un ami de Malines, où est l'archiduc ; que le roi lui donne assistance, et le roi des Romains sera réduit à l'impuissance ; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 391-393.

**5581**. 1488 (16 nov.) *Lettre* des États de Béarn à Charles VIII, remerciant ce prince d'être intervenu en faveur de Catherine de Navarre, menacée d'une nouvelle guerre par le vicomte de Narbonne ; Cadier, *États de Béarn*, 434.

**5582**. 1489 (1er févr.). *Lettre* du maréchal d'Esquerdes aux gens de Tournai (datée de Lens); il leur annonce sa prochaine arrivée dans leur ville pour s'aboucher avec les députés de Flandre et ceux du duc d'Autriche; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 397-398.

**5583**. 1489 (14 février). *Texte français* de l'acte d'alliance entre Henri VII d'Angleterre, Maximilien, roi des Romains, et son fils, Philippe le Beau; Müller, *Reichstagstheatrum unter Maximilian I*, I, 110.

**5584**. 1489 (18 février). *Lettre* écrite de Laval au roi Charles VIII par Gilbert de Chabannes et Jacques de Silly : nouvelles du siège de Vannes et des opérations militaires en Bretagne; comte de Chabannes, *Preuves de l'hist. de la maison de Chabannes*, II, 879-880,

**5585**. 1489 (27 mars). *Instruction* au seigneur de la Heuze, conseiller et maître d'hôtel du roi, sur ce qu'il aura à dire à ceux de Tournai, auprès desquels le roi l'envoie; doit leur demander de recevoir une garnison contre les entreprises de l'archiduc; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 400-403. — Les habitants de Tournai se refusèrent à recevoir une garnison et déclarèrent vouloir rester neutres dans la guerre imminente.

**5586**. 1489 (8 avril). *Lettre* de Guichard d'Albon au roi; mesures de défense prises par lui contre les Anglais, dont la descente lui a été annoncée le 5 avril; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 403-405.

**5587**. 1489 (20 avril). *Lettre* écrite de Dinan au roi par Jean de Rohan, Henri de Montfaucon, Gaston du Lion et de Grassay ; mesures de défense pour Saint-Malo ; ils ont dû, faute de vivres, évacuer les chevaux de leur artillerie sur la Basse Normandie; nouvelles de la marche des Anglais en Bretagne; demande de renforts; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 405-408.

**5588**. 1489 (13 juin). *Lettre* de l'amiral Louis de Graville au roi; il lui demande des gens d'armes pour assurer la garde de la province de Normandie; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 597.

**5589**. 1489 (21 juin). *Lettre* de Charles VIII à sa sœur Anne de Beaujeu, lui affirmant qu'il n'a ajouté aucune foi à certains mauvais propos touchant l'honneur de la princesse; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 598. L'éditeur élève quelques doutes sur l'authenticité de cette pièce; Pélicier ne l'a pas réimprimée.

**5590**. 1489 (juin et juillet). *Siège de Brest;* lettres diverses du roi Charles VIII et autres au sire du Chastel; nouvelles des opérations militaires; Morice, *Mémoires*, III, 644-647.

**5591**. 1489 (10 août). *Instructions* données par la duchesse Anne à ses ambassadeurs au roi d'Angleterre; nouvelles de ses négociations avec la France; Morice, *Mémoires*, III, 649-654.

**5592**. 1489 (14 oct.). Séance du conseil royal; lettre de Naples; nouvelles de Rome; affaires de Gênes et de Milan; lettre de Perpignan; affaires administratives diverses; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 595-596.

**5593**. 1489 (20 nov.) *Lettres patentes* accordées par Charles VIII à Jacques de Sassenage, pour avoir défendu et conservé la ville de Saluces; publ. par L. Merlet, *Bibl. de l'École des chartes*, XIV, 63-66. Épisode de la guerre entre la Savoie et le marquis de Saluces.

**5594**. *Voyage à Jérusalem de Philippe de Voisins, seigneur de Montaut*, publié.... par Ph. Tamizey de Larroque. Auch et Paris, 1883, in-8 (Archives historiques de la Gascogne, fasc. III). Ce seigneur était de la famille de Voisins, établie dans le pays de Carcassonne depuis le XIII[e] siècle; il était mort en 1501. Il partit le 16 avril 1490 La relation est l'œuvre de Jean de Bélesta, écuyer, seigneur de la Binele, serviteur et compagnon de M. de Voisins.

**5595**. 1490 (mai). *Traité de paix* entre la duchesse Anne et le roi Charles VIII, par l'entremise du pape et du roi d'Angleterre; Morice, *Mémoires*, III, 667-669. — A la suite, les actes assez nombreux pour le mariage; nous ne les indiquons que pour mémoire.

**5596**. 1490 (27 juin). *Rôle* et état des officiers de la maison du roi Charles VIII; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 609-611. A la suite (p. 611-612), listes analogues pour l'année 1491.

**5597**. 1490 (9 août). *Acte* de la duchesse de Bretagne, Anne, pour indemniser le maréchal de Rieux des pertes qu'il a faites au cours de la dernière guerre; on y analyse les délibérations de la session tenue par les États du duché à Vannes au mois de juillet précédent; A. Dupuy, *Réunion de la Bretagne*, II, 461-464.

**5598**. *Projet* d'alliance contre la France entre Maximilien, roi des Romains, et Henri VII, roi d'Angleterre; publié par A. Dupuy, *Réunion de la Bretagne*, II, 466-470. La date approximative de ce projet est fournie par l'acte d'adhésion de la duchesse Anne, du 28 oct. 1490; publié *ibid.*, 470-472.

**5599**. *Un épisode de la réunion de la Bretagne à la France*, 1490 (*Arch. hist. et littéraires*, sept. 1891, 495-501). Documents fort curieux communiqués par M. Duhamel; négociations à Avignon entre Charles VIII et le roi des Romains, Maximilien.

**5600**. Pilot (J.-J.-A.). *Entrée et séjour de Charles VIII à Vienne en 1490*. Grenoble, 1851, in-8 (extrait du *Bulletin de la Société statistique de l'Isère*). Le fait date de décembre 1490. L'auteur publie, d'après un manifeste de la Chambre des comptes du Dauphiné, le *Devis des histoires* récitées lors de l'entrée du prince; ces compositions sont en vers français.

**5601**. Lancelot. Mémoire sur le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, XIII (1740), 666-680). L'auteur rectifie certaines erreurs de d'Argentré touchant le contrat de mariage; les actes originaux venaient d'en être retrouvés et déposés au Trésor des chartes; il s'étend également sur les circonstances de la réconciliation entre le roi et le duc d'Orléans.

**5602**. *Le romant de Jehan de Paris*. Imprimé dès le XVIe siècle, on l'a souvent daté du règne de François Ier; le dernier éditeur, A. de Montaiglon (Paris, 1874, in-18), en a retrouvé deux manuscrits du XVe siècle et a prouvé dans une préface ingénieuse que ce roman était une histoire allégorique du mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne; ce joli ouvrage est peut-être l'œuvre d'un Lyonnais.

**5603**. 1491. *Diète de Nuremberg;* discours prononcé par Maximilien, dans lequel il se plaint de la rupture de la paix par le roi de France et reproche à celui-ci son invasion en Bretagne et la prise de Nantes ; demande de secours aux princes de l'Empire A

la suite, réponse et promesse de ce prince. Le tout, en français, a été publié d'après un manuscrit des archives du Nord, par E. Leglay, *Négociations entre la France et l'Autriche,* I, XXXIX et XL, I (Collection des Documents inédits).

**5604.** Olivier de la Marche. *Advis au roy Maximilien premier touchant la manière dont on se doibt comporter à l'occasion de rupture avec la France* (1491); imprimé à Bruxelles, 1635; l'édition est rare; réimprimé par Stein, *Olivier de la Marche,* 232-235; cf. *ibid.,* 120.

**5605.** *Contra falsas Francorum litteras 1491 datas, pro defensione honoris serenissimi Romanorum regis, semper Augusti.* Pamphlet touchant le mariage projeté entre Maximilien et Anne de Bretagne; il a été imprimé à Augsbourg, probablement en 1492 (Bibl. nat., Lb[28], 29; in-4, 9 ff. goth., s. l. n. d.), et réimprimé par Leglay, *Négociations entre la France et l'Autriche,* I, 1-19. L'ouvrage, œuvre d'un littérateur, bon latiniste, est extrêmement curieux; il est passablement violent contre la politique française.

**5606.** 1491. Le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne, épouse par procureur de Maximilien, excita une vive indignation en Allemagne, et l'humaniste alsacien Jacques Wimpheling publia à cette occasion un recueil de prose et de vers, intitulé : *Epistolæ et carmina quibus elegantissime in medium datur repudiatio filie regis Romanorum, Maximiliani, per regem Francorum Carolum facta et superductio filie ducis Britonum, prefati regis Romanorum sponse.* — Dans ces lettres, il s'adressait à Robert Gaguin, qui lui répondit de Heidelberg, le 17 février 1492 (éd. Thuasne, I, 361-373). L'ensemble avait été donné par Müller, *Reichstagstheatrum,* I, 136-141. Sur cette polémique, voir les notes substantielles de M. Thuasne, *ut supra,* et Ch. Schmidt, *Histoire littéraire de l'Alsace,* I, 18; sur Wimpheling, la notice excellente de ce dernier auteur et les notes de Thuasne. A cette occasion, le savant alsacien se brouilla pour toujours avec l'humaniste français. La réponse de Gaguin est d'ailleurs extrêmement modérée et contraste avec le ton virulent de son adversaire. — On a aussi attribué à Wimpheling le mémoire mentionné au numéro précédent (voir à ce sujet Schmidt, I, 18, note, qui ne paraît pas connaître l'édition de Leglay).

**5607.** 1491 (2 janvier). *Traité* entre Alain d'Albret et le roi, pour

la remise du château de Nantes, occupé par ce seigneur; Lobineau, *Hist. de Bretagne*, II, 1530-1534; Morice, *Mémoires*, III, 686-690.

**5608**. 1491 (20 mars). *Capitulation* de la ville de Nantes entre le conseil de la ville et le sire d'Albret; publiée par A. Guéraud, *Revue des provinces de l'Ouest*, I, 2, 33-35.

**5609**. 1491 (9 juin). *Longue lettre* de Louis, duc d'Orléans, dans laquelle il rend compte au roi de la situation de la province de Normandie; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 613-614.

**5610**. 1491 (28 août). *Délibération* du conseil de ville de Rouen pour la représentation d'un mystère, qui doit être joué devant le roi Charles VIII à sa prochaine venue; Perret, *Louis de Graville*, 248-251.

**5611**. 1491 (16 sept.). *Instructions* à l'évêque de Lombez, Jean de Villiers de la Groslaye, envoyé à Rome pour négocier un nouveau concordat et pour régler la question du prince Zizim; publiées par Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 617-621; *Ordonnances*, XX, 290, et Thuasne, à la suite du *Diarium* de Burchard, I, 549-554.

**5612**. 1491. Léonard Baronnat, maître des comptes. Traité des droits de Charles VIII sur les royaumes de Naples et de Sicile; à la fois historique et juridique; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 675-683.

**5613**. 1491. *Ambassade* à Rome de Jean Rabot, conseiller au parlement de Grenoble et chancelier de Naples; des extraits de la relation concernant la mission de ce personnage et de ses collègues ont été donnés par Guy Allard, dans *La vie de J. Rabot*, imprimée par Gariel, dans les *Delphinalia*, Grenoble, 1852, in-8.

**5614**. Chevalier (abbé Ul.). Les deux entrées et séjours du.... roi de France Charles VIII, en la cité de Vienne, les années 1491 et 1494 (*Revue du Dauphiné et du Vivarais*, V, 25-39). Ces séjours datent du 1er déc. 1491 et du 29 juillet 1494. La relation est curieuse; on représenta devant le roi un mystère en français que l'éditeur suppose d'Antoine Chevalet. Elle avait déjà été analysée en 1851 par Pilot de Thorey, *Bulletin de la Soc. de statistique de l'Isère* I, 274-280.

**5615**. 1491 (8 déc.). *Instruction et advertissement touchant le mariage du roy et de la royne qui est à présent, dont le roy veult que ses subjectz soient bien au long advertiz*. Pourquoi le roi a renoncé au mariage projeté entre lui et madame Marguerite d'Autriche; hostilités entre lui et le roi des Romains; avantages du ma-

riage de Bretagne; Pélicier, *Lettres de Charles VIII,* III, 414-418.

**5616**. 1491 (13 déc.). *Harangue* prononcée en présence de l'Université de Paris par le sire d'Urfé, grand écuyer de France; raisons qui ont décidé le roi à renoncer au mariage projeté entre lui et madame Marguerite d'Autriche : le roi des Romains ayant voulu épouser l'héritière de Bretagne pour troubler plus aisément le royaume, le roi s'est décidé à épouser lui-même la duchesse Anne; avantages de cette union; Pélicier, *Lettres de Charles VIII,* III, 419-424.

**5617**. La Borderie (A. de). La robe de noces de la duchesse Anne (déc. 1491); *Revue des provinces de l'Ouest*, I, 235-242. Article intéressant; l'auteur publie les comptes des fournisseurs de la cour bretonne.

**5618**. La Borderie (A. de). Complot breton de 1492 (*Archives de Bretagne*, II). Recueil fort curieux accompagné d'une bonne notice. On y remarque notamment la correspondance entre Pierre le Pennec et la cour anglaise; il s'agissait de livrer aux ennemis le port de Brest Ces lettres furent saisies et copiées pour le prince d'Orange, et cette copie est aujourd'hui à Besançon. A la suite, l'éditeur donne diverses lettres de rémission pour les complices de Pierre le Pennec, et différentes pièces annexes, dont un inventaire du mobilier du château de Nantes en 1491 ; le compte du *béguin* de François II et de la garde-robe des princesses, ses filles.

**5619**. 1492 (15 janvier). *Lettre* d'Antoine de la Capra, dit de Geissberg, chevalier, écrite de Sion à Charles VIII ; nouvelles politiques de Suisse et d'Allemagne; détails sur les préparatifs de l'empereur contre la France ; *Commines,* édit. Dupont, III, 360-363.

**5620**. Jean Nicolaï, tournaisien. *S'ensieult le couronnement et entrée de la royne de France,* Anne de Bretagne, à Paris, le 8 février 1492; extrait de l'ouvrage historique de cet auteur, dans *Bulletin de la Soc. de l'hist. de France*, 1845-1846, 111-121 (voir plus haut, n. 5263).

**5621**. *S'ensuit le sacre de la très crestienne royne de France, lequel fut fait à Saint-Denis en France, avecques le couronnement d'icelle, et aussi l'entrée de la dicte dame en la bonne ville de Paris.* S. l. n. d , 8 ff. in-4, goth. (Bibl. nat., $Lb^{28}$, 13). La fête date du 28 février 1492.

**5622**. 1491-1492. *Manifest der Niederländischen Rathe vor das*

*Haus Œsterreich gegen Carl VIII, Kœnig in Frankreich.* Touchant les projets de mariage de Maximilien avec Anne de Bretagne et le renvoi de l'archiduchesse Marguerite; publié dans Buder, *Nutzliche Sammlung verschiedener ungedruckten Schriften*, Francfort, 1735, in-8, 1-27. Cité d'après Potthast, *Bibliotheca*, t. I, p. 762, col. 2.

**5623**. *Roberti Gillesbii, Maximiliani, Romanorum regis, et Philippi, Austriæ archiducis, oratoris ad sedem apostolicam, oratio coram summo pontifice, de episcopatu Tornacensi* (début de 1492); Martène, *Thes. anecd.*, II, 1760-1765.

**5624**. 1492 (mai). *Manifeste* de Maximilien, publié à l'occasion du mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, en allemand; cité par Potthast, t. I, p. 115, col. 2, d'après un imprimé du temps: *Antwurt zur Handthabung und Behaltnusz Rœmischer Kuniglicher Majestat eeren un. glympffens, der Statthalter und Räte des hohen Rats zu Mächeln in Brabant und aller ander Nyderlande, auff der Frantzosen falsch, ertycht aufzuschreiben zwischen des allerdurchleuchtigisten groszmächtigisten rœmischen Küniges Maximilians, Freulin Anna, Hertzogin zu Britani, seiner genaden Gemahel und des Küniges zu Frankreich.*

**5625**. 1492 (mai-sept.). *Relazione di Francia di Zaccaria Contarini;* texte malheureusement incomplet de la fin, publié par Alberi, *Le relazioni degli ambasciatori veneti al senato*, I, 4, p. 1-26. Contarini avait été envoyé avec Francesco Capello pour féliciter Charles VIII à l'occasion de son mariage avec Anne de Bretagne. Le texte est extrêmement curieux; on y trouve une notice sur les forces et les ressources du royaume et les portraits du roi et de quelques-uns des personnages de la cour.

**5626**. La relation des ambassadeurs vénitiens de 1492 a été analysée et commentée longuement par A. Baschet, *La diplomatie vénitienne*, 305 et suiv. L'auteur y ajoute quelques notes prises sur des dépêches analogues d'ambassadeurs milanais.

**5627**. 1492 (18 août). *Instruction* à Gilles Rivault, conseiller et maître d'hôtel du roi, envoyé au maréchal d'Esquerdes; négociations avec l'Angleterre; affaire de Philippe de Clèves; Pélicier, *Lettres de Charles VIII*, III, 424-426.

**5628**. 1492. *Négociations* entre Henri VII d'Angleterre et Maximilien; discours des ambassadeurs anglais à la diète de Coblentz;

proposition d'alliance contre la France ; réponse de Maximilien, le 8 oct. ; Müller (J.-J.), *Reichstagstheatrum unter Maximilian I*, I, 163-167.

**5629.** *Legatio Henrici VII, Angliæ regis, ad Maximilianum, regem Romanorum, et Imperii ordines, in comitiis Confluentiæ habitis anno MCCCCXCII;* discours de l'ambassadeur anglais, publié par Goldast, *Politica imperialia*, 1614, in-fol., 850-852.

**5630.** 1492. *Manifeste* de Maximilien et du grand conseil de Malines contre la France ; texte allemand dans Müller, *Reichstagstheatrum unter Maximilian I*, I, 151-157.

**5631.** 1492 (10 oct.). *Annonce* de la naissance d'un dauphin (deux lettres, l'une du roi, l'autre d'Étienne de Vesc) ; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 627. — A la suite (p. 627-628), procès-verbal du baptême du jeune prince, qui eut lieu le 13 octobre ; plus loin (p. 628-629), pièces sur et de Jean Bourgeois, minime, qui servit de parrain.

**5632.** 1492 (13 oct ). *Relation* du baptême du dauphin Charles-Orland, fils de Charles VIII ; texte d'un placard imprimé du temps, racontant la cérémonie ; publié dans *Bibl. de l'École des chartes*, LIX, 824-825. Analogue au récit publié par Godefroy.

**5633.** *Le traicté de la paix faicte entre le très chrestien roy de France et le roy d'Angleterre.* Gothique, 6 ff. pet. in-4 (Bibl. nat., Lb[28], 1). Traité d'Étaples, du 3 nov. 1492.

**5634.** En 1492, Arras fut repris par les Impériaux ; un récit de l'événement a été donné par A. d'Héricourt, *Les sièges d'Arras* (1844, in-8), 97-141 ; il est accompagné de nombreux extraits de chroniques locales et de documents inédits, notamment sur les actes de pillage qui suivirent l'occupation de la place.

**5635.** 1492. *Récit* de la conspiration qui livra Arras aux troupes de Maximilien ; sinon contemporain, du moins de peu plus récent ; publié dans *Archives historiques du nord de la France*, III (1834), 401-412. Une partie de ce texte a été imprimée en 1835 par Dusevel, dans *Bulletin de la Soc. de l'hist. de France*, II, 228-232.

**5636.** *Traité de Senlis* (23 mai 1493). Le texte en a été imprimé dès le temps même, sans titre ni date, 12 ff. in-4 gothique (Bibl. nat., Lb[28], 1).

**5637.** Calmette (J.). La fin de la domination française en Roussillon (fin du xv[e] siècle). Étude diplomatique (*Société agricole,*

*scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, XLIII, 1902). Étude sur les circonstances qui ont amené la rétrocession du Roussillon à Ferdinand le Catholique par Charles VIII; d'après les documents espagnols.

**5638**. 1493 (4 juin). *Lettre* des consuls de Perpignan, affirmant leur désir de rester sous la domination de la couronne de France; à la suite, lettre du vicomte de Rode (Roda), confirmant cette lettre et témoignant des mêmes sentiments; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 671-673.

**5639**. 1493 (12 juin). *Actes* touchant la remise de la personne de Marguerite d'Autriche aux commissaires de son père, Maximilien; elle eut lieu en Cambrésis; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 656-658.

**5640**. 1493 (18 juin)-1494 (14 janvier). *Lettres* diverses de Francesco della Casa, agent de Pierre de Médicis en France; extraits en français dans Kervyn, *Lettres et négociations de Philippe de Commines*, II, 87-95; en note, quelques passages des originaux italiens.

**5641**. 1493 (juin)-1494 (juin). *Légation* de Francesco della Casa, envoyé de la République florentine en France ; dépêches adressées par lui à Pierre de Médicis; Canestrini-Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, I, 221-316. Documents de tout premier ordre pour l'histoire de la genèse de l'expédition d'Italie.

**5642**. 1493 (20 juillet). *Instructions* de la Seigneurie de Florence à Gentile Becchi, évêque d'Arezzo, et à Piero Soderini, ses ambassadeurs à la cour de France; Canestrini-Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, I, 321-324. A la suite, p. 324-365, dépêches des ambassadeurs à Pierre de Médicis, du 27 août 1493 au 2 février 1494.

**5643**. 1493. *Instructions* de Charles VIII à ses ambassadeurs à Rome (d'Aubigny, Perron de Basche et Matheron), les chargeant d'obtenir de la cour pontificale les provisions d'évêque d'Angers à son confesseur, Jean de Rély; Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 661-662.

**5644**. *Legatio gallicana de expeditione italica regis Francorum Caroli VIII ad pontificem romanum, regem Neapolitanum...., cum edicto ipsius regis de bello Turcis post liberatam Italiam inferendo et recuperando Orientis imperio;* Hannoviæ, 1613, in-4; réimpr. par Goldast, Francfort, 1614, et par Godefroy, *Hist. de Charles VIII*, 238-251. Cette relation est un faux; c'est ce qu'ont

reconnu le P. Lelong (édit. 1768-1778, tome II, p. 201-202, n° 17355) : « Jean de Villiers-Hotman.... dit de cette légation que, si elle n'est pas vraie, elle est inventée avec esprit»; Ranke, *Zur Kritik d. neueren Geschichtsschreiber :* « C'est un travail d'école fabriqué par Scheidner » ; Fr. Delaborde : *Expédition de Charles VIII*, p. 359, note 1 : « On ne doit accorder [à cet écrit] aucune créance.... ; discours et réponses ont été composés à plaisir ; toutes les dates sont fausses ».

**5645.** *Le pas des armes de Sandricourt;* fête chevaleresque qui eut lieu en sept. 1493; Sandricourt est un château près de Pontoise. Le récit des tournois et des passes d'armes fut écrit par Orléans, héraut d'armes du duc d'Orléans, et publié sans date, in-4, 13 ff., l. l., goth. (Bibl. nat., Lb[28], 14). Il a été réimprimé en 1648 par Wulson de la Colombière, *Le vray théâtre d'honneur*, I, 147-170.

**5646.** *Lettres inédites de la duchesse Anne* (1493-1507), publ. avec commentaires par Gaultier du Mottay, dans *Mém. de la Soc. archéol. des Côtes-du-Nord*, III (1857), 31-50. Le titre est fautif, ce sont plutôt des actes administratifs signés par la duchesse.

**5647.** 1494 (13 février-19 juillet). *Cinq lettres* en italien du duc de Ferrare au roi Charles VIII ; remerciements, promesse de secours pour la prochaine expédition d'Italie; Pélicier, *Lettres de Charles VIII,* IV, 331-336.

**5648.** 1494 (30 mars). *Instructions* de la Seigneurie de Florence à Guidantonio Vespucci et à Piero Capponi, ambassadeurs près du roi Charles VIII; Canestrini-Desjardins, *Négociations avec la Toscane,* I, 369-373. A la suite, p. 374-409, dépêches des ambassadeurs à Pierre de Médicis, du 12 avril-juin 1494 ; fort curieuses; abondent en détails sur les discussions et les intrigues qui partageaient la cour à la veille de l'expédition d'Italie.

**5649.** 1494 (25 avril). *Rapport* fait au conseil d'Amiens par Nicolas Fauvel et Jacques Groult, échevins, députés à l'assemblée de Lyon pour le traité de paix avec le roi des Romains et le roi d'Espagne ; question du subside pour la future expédition de Naples ; Champollion-Figeac, *Mélanges*, II, 477-481 (Collect des documents inédits).

**5650.** 1494 (6 mai). *Ambassade* de Guillaume Briçonnet, évêque de Saint-Malo, du sire d'Aubigny, de Perron de Basche et de Ma-

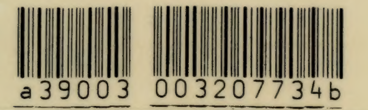
theron à Florence ; réponse verbale de la Seigneurie à leurs ouvertures; Canestrini-Desjardins, *Négociations avec la Toscane,* I, 410-413.

**5651.** 1494 (11 juin). *Instructions* de Charles VIII (de Lyon), données à Matheron, son ambassadeur à Florence; réponse de la Seigneurie, du 14 juillet; Canestrini-Desjardins, *Négociations avec la Toscane*, I, 414-417.

# TABLE DES MATIÈRES

# TABLE ALPHABÉTIQUE PROVISOIRE

*


a39003 003207734b